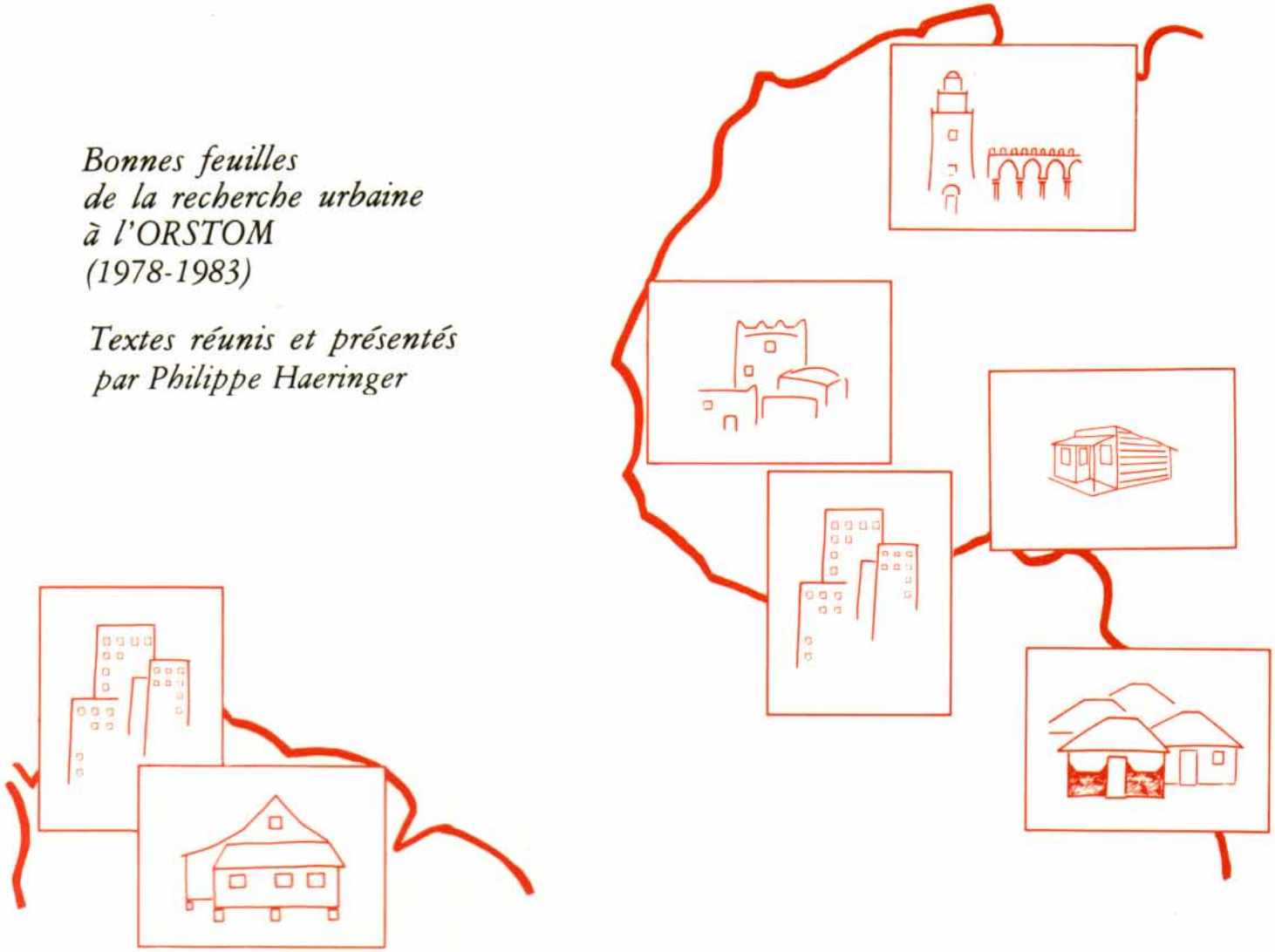
DE CARACAS À KINSHASA

Bonnes feuilles
de la recherche urbaine
à l'ORSTOM
(1978-1983)

Textes réunis et présentés
par Philippe Haeringer



ABIDJAN • ACCRA • AGBOVILLE • BAFOUSSAM • BAMAKO • BAMENDA • BRAZZAVILLE • CAYENNE • CARACAS • DAKAR • DOUALA • KAYES • KINSHASA • KUMASI • LOME • MARACAIBO • PARIS • SEGOU • TUNIS...

Éditions de l'ORSTOM
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

DE CARACAS À KINSHASA

Éditions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection **TRAVAUX et DOCUMENTS** n° **179**

PARIS 1984

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, « que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées « à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analystes et les courtes citations dans un but « d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le « consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une « contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal».

I.S.B.N. : 2-7099-0731-3

© O.R.S.T.O.M. 1984

études réunies et présentées par

PHILIPPE HAERINGER

DE CARACAS À KINSHASA

Bonnes feuilles
de la recherche urbaine
à l'ORSTOM
(1978-1983)

DE CARACAS A KINSHASA

Cinq années de recherches urbaines

Les vingt deux articles ou extraits d'ouvrages reproduits dans ce livre donnent probablement un bon aperçu des thèmes et travaux des chercheurs en sciences humaines qui, dans le cadre de l'ORSTOM et au cours des cinq dernières années, ont publié des études consacrées aux milieux urbains des régions tropicales. Au moment où la plupart de ces chercheurs se retrouvent enfin réunis dans un département pluridisciplinaire explicitement voué à la recherche urbaine – alors qu'ils étaient jusqu'ici inféodés à leurs disciplines d'origine –, il est bon de s'arrêter un instant sur la nature et le contenu de nos travaux les plus récents.

En plongeant beaucoup plus loin dans le passé, un livre paru en 1983 (1) nous avait permis de prendre la mesure du chemin parcouru depuis les années 50. On avait pu identifier une première période d'engouement pour l'étude de la ville africaine alors naissante, période marquée par le livre de G. Balandier sur les Brazzavilles noires. Courte période, cependant, dont les animateurs n'ont pas su ni voulu inspirer la suivante. Après les années 50, les années 60 ont vu les chercheurs tropicalistes français s'engouffrer massivement sur les sentiers du monde rural. C'est en particulier l'époque des études systématisées de «terroirs», débouchant bientôt sur des questionnements plus larges sur le développement régional. Un certain intérêt pour la ville réapparut alors progressivement car la problématique régionale y conduisait inévitablement. Les thèmes de la ville-marché, de l'appel migratoire, puis de l'effet de polarisation exercé par les villes-métropoles furent successivement à l'honneur. Certaines recherches aboutirent, dans divers pays, à l'analyse des systèmes urbains nationaux.

---

(1) Ph. Haeringer, ***La recherche urbaine à l'ORSTOM. Bibliographie analytique 1950-1980,*** *Editions de l'ORSTOM,* 1983, 326 p.

Cette logique, cette filière de recherche laissait cependant de côté, pour l'essentiel, l'immense champ de recherche que représente la ville en tant que milieu. Quelques chercheurs, pourtant, s'y consacrèrent, s'attachant à une lecture des structures foncières et des politiques de l'habitat, identifiant certains processus d'insertion du néo-citadin dans la ville, commençant d'étudier les transformations de la famille et la naissance de la petite entreprise. Mais pour que l'effort globalement consenti soit à la mesure de l'enjeu, pour que ce champ de recherche puisse être exploré dans toute sa diversité thématique et avec un esprit de suite suffisant, il était nécessaire que la *recherche urbaine* acquiert un statut. Pour cela une dynamique trans-disciplinaire devait être créée et être soutenue par l'institution d'un «lieu» fédérateur, susceptible de favoriser un processus cumulatif de l'effort de recherche. Proposée et défendue dès 1976 par le signataire de ces lignes, plusieurs fois revenue à l'ordre du jour depuis cette date, cette idée se concrétisa en 1983 sous la forme du département déjà cité, officiellement consacré à l'étude de l'*urbanisation* et des *socio-systèmes urbains.*

Les textes ici rassemblés (signés pour moitié par des géographes et pour l'autre moitié par des sociologues, des économistes et des démographes) témoignent de cette période intermédiaire pendant laquelle l'intérêt pour les recherches urbaines s'accrut notablement, de nouveaux chercheurs s'adjoignant aux anciens et une certaine diversification des thèmes se faisant jour. On ne peut certes pas encore parler d'équipes, mais les convergences, néanmoins, ne manquent pas. Les lacunes non plus.

Les intitulés des quatre parties de ce livre en donnent une première idée. La première (*Villes et régions*) témoigne encore du courant de recherche longtemps dominant – et qui ne devrait pas disparaître –, celui de l'analyse régionale. La seconde (*Villes en construction*) vient également de loin : elle rend compte du courant par lequel, en dépit des priorités ruralistes et régionalistes, l'espace urbain finit par s'imposer. Les deux dernières présentent des ouvertures thématiques plus récentes. La troisième partie, consacrée aux *Marchands et artisans*, montre qu'un important tribut a déjà été versé à ce que la mode appelle le secteur informel. La quatrième et dernière partie (*La vie citadine)* devrait être un signal : celui d'une ouverture sur le vaste champ de l'anthropologie urbaine.

On voit bien que de larges domaines sont absents de ce recueil. Par exemple les problèmes de santé, ceux de la consommation et du pouvoir d'achat, ceux du travail industriel ou ceux qui relèvent du système répressif et judicaire. Ceux-là parmi d'autres. Mais deux remarques atténueront ce constat. La première est que, par définition, ce recueil de *bonnes feuilles* ne contient qu'un échantillonnage nécessairement arbitraire des travaux effectivement réalisés,

chaque chercheur ayant été invité à indiquer son choix. La seconde est que cette sélection de travaux publiés ne peut évidemment rendre compte des derniers travaux en cours (2). Or la mise en place toute nouvelle du département de la recherche urbaine a déjà sensiblement élargi l'éventail des thèmes abordés, ceux de la santé et ceux de la sociologie du travail ayant été, justement, privilégiés.

*

* * *

Bien que cet échantillon de textes n'autorise aucun bilan, on peut tout-de-même s'exercer à définir la tonalité qui se dégage de leur ensemble.

De la lecture des articles et extraits classés dans la première partie de ce livre (***Villes et régions***), on retire le sentiment que l'on se trouve dans un champ thématique parfaitement balayé, étudié, classifié. On navigue en terre connue dont l'exotisme est émoussé, les mystères écartés. La plupart des auteurs sont parvenus à leurs conclusions. Même s'ils emploient parfois, pour les formuler, la forme interrogative, ils semblent être sans illusions sur la nature des phénomènes étudiés, sans angoisses quant à la justesse de leurs analyses ; la forme interrogative – qu'elle soit réelle ou sous-jacente – n'est destinée qu'à souligner l'ambivalence des processus de l'urbanisation (à la fois destructeurs et positifs) la permanence de la dialectique ville-campagne, et les alternatives offertes aux politiques de développement. A ce dernier sujet, une double question de taille reste pour-

---

(2) Il faut en particulier mentionner deux ouvrages qui paraissent en même temps que celui-ci aux mêmes éditions : ***Yaoundé, construire une capitale*** (André Franqueville) et ***Abidjan au coin de la rue*** (Ph. Haeringer, éd.)

tant largement ouverte en dépit de certains acquis : les Etats peuvent-ils efficacement lutter contre la macrocéphalie, et que doit-on au juste en attendre quant au développement des campagnes, des régions et des nations tout entières ?

La tension monte quand on passe à la matière de la deuxième partie du livre (***Villes en construction***). Ici les certitudes s'effilochent. Sans doute parce que c'est sur la mégaville que l'on s'interroge alors surtout, et que son devenir est insaisissable. Le présent est lui-même insondable, dans la mesure où il semble déjà installé dans une irréductible pathologie. Quand le chercheur plaide pour des principes d'action, pour des voies de politique urbaine nécessairement fondées sur une rationalité fonctionnelle, croit-il lui-même, peut-il croire à son propre discours ? Son apport le plus salutaire est sans doute de proposer d'autres lectures de la construction urbaine, ou au moins d'en suggérer la possibilité, la nécessité. Cela revient à remettre sur le métier les concepts de l'urbanité et cette interrogation rejoint curieusement celle que l'un des auteurs pose à propos des origines mêmes de la ville coloniale. Même en ces moments fondateurs, il ne trouve que signes et symboles, toute une sémiologie passablement désarmante pour un observateur pétri d'urbanisme.

Le domaine qui fait l'objet de la troisième partie (***Marchands et artisans***) est sans doute celui qui caractérise le mieux, pour les cinq ou dix dernières années, la recherche urbaine conduite par les tropicalistes français. Après la découverte et l'analyse de l'«informel» dans le domaine de l'habitat (les textes de notre deuxième partie sont encore tout imprégnés, sous d'autres vocables, de la dialectique informel/Etat), c'est l'informel dans l'emploi qui retient l'attention. Mais cette fois l'angoisse n'est pas de mise. Au contraire, la petite activité artisanale, économie douce et parée d'un label d'authenticité et d'autonomie, semble être un gage d'équilibre social d'une façon beaucoup moins ambiguë que ce n'est le cas de l'urbanisation populaire ou «spontanée». Son développement est donc souhaité sans réticence. Mais quel développement ? On s'aperçoit, lorsque l'on pose cette question, que la nature-même de l'économie étudiée reste pour une bonne part non identifiée, au point que l'on n'est pas du tout sûr de bien la nommer, ni de bien la cerner.

L'originalité et la richesse de la présente collection d'études sur les marchands et les artisans tient dans la diversité des approches disciplinaires. Bien que dispersées dans le temps et l'espace, elles forment une chaîne qui va de l'analyse macro-économique et planificatrice à l'éclairage des pratiques les plus ésotériques de l'activité artisanale, en passant successivement par les notions d'activité de subsistance, de reproduction sociale, de sociabilité, et par l'évocation d'une importante filière artisanale et marchande fondée sur une sorte d'intégrisme religieux et nationaliste.

La quatrième partie, enfin (***La vie citadine***), c'est l'air du temps présent, ou à venir. Peut-être la future coqueluche du tropicalisme francophone. Il est vrai que les recherches passées, notamment celles qui relèvent des deux précédentes rubriques, apportent des pièces importantes à la compréhension de la vie citadine. Il est vrai aussi que certaines approches présentées ici ne sont pas complètement nouvelles. Mais elles annoncent un plus grand désir que par le passé – et plus amplement partagé – de plonger au cœur de la vie citadine par une démarche non sectorielle, à la fois globale et micro-sociale.

On constatera, au simple énoncé de l'intitulé des articles et extraits de cette quatrième partie, que la dimension familiale constitue une entrée privilégiée, ce qui entraîne une attention particulière à l'espace et au temps domestiques, et plus généralement à la quotidienneté. Mais ce point de départ ne paraît nullement compromettre la perception des autres cercles de la vie sociale et des autres échelles de temps. Il constitue la meilleure garantie de situer d'entrée de jeu l'individu dans son exact contexte, quitte à le suivre ensuite dans toutes les autres démarches et composantes de sa vie de citadin. Car c'est par lui que l'on pourra ré-explorer la ville et en refaire le tour de l'intérieur, avant de repartir plus loin (plus loin que l'individu ou plus loin que la cité) pour achever de la comprendre. Une exploration nécessaire si l'on considère que, dans la plupart des cas étudiés, la *citadinité* des sociétés urbaines – dans la pleine acception de ces trois termes – est un phénomène nouveau, spécifique, et en constante créativité.

Philippe Haeringer

Première partie

VILLES ET RÉGIONS

I

GEORGES COURADE et MICHEL BRUNEAU

Développement rural et processus d'urbanisation dans le tiers-monde

Rural development and urbanization process in the Third World

Mots-clés : Urbanisation physique ou globale. Pseudo-urbanisation. Agro-industrie. Agriculture contractuelle. Périphéries urbaines. Economie de plantation. Colonisation agricole. Réseau urbain. Modernisation agricole. Aménagement du territoire

Key words : *Physical or sociological urbanization. Pseudo-urbanization. Agro-industry. Contractual agriculture. Urban fringes. Plantation economy. Agricultural colonization. Urban network. Agricultural modernization. Space planning*

Extrait des *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines,* vol XIX, n° 1, 1983, pp. 59-86

RÉSUMÉ

Il n'apparaît pas évident que le développement agricole induise seul des processus d'urbanisation allant jusqu'à l'urbanisation physique ou géographique. L'urbanisation des modes et du cadre de vie peut être générée cependant par le développement agricole, dès lors qu'il résulte d'une intervention externe qui véhicule un autre choix de société imposé aux paysanneries du Tiers Monde.

Le développement rural considéré sous l'angle de ses effets urbanisants produit trois grands modèles d'urbanisation comportant de multiples variantes :

— l'urbanisation diffuse sans urbanisation physique;
— des formes d'urbanisation embryonnaires ou déviantes;
— une urbanisation à la fois physique et sociologique.

Cette typologie résulte des hiatus observés entre les deux modes d'urbanisation : l'urbanisation physique (concentration de population non agricole dans des villes de forme et de taille), et l'urbanisation globale (diffusion d'éléments du mode de vie urbain).

Les périphéries des grandes métropoles, les sous-espaces d'économie de plantation et d'agriculture contractuelle, la colonisation planifiée de terres neuves connaissent des variantes de l'urbanisation diffuse. La pseudo-urbanisation apparaît dans certains périmètres de colonisation avec l'économie de traite, dans les complexes agro-industriels insulaires, dans de petits territoires ou des territoires sous-peuplés dont les campagnes vivent en marge ou sont absorbées par la vie urbaine. L'on ne rencontre les deux modes d'urbanisation bien articulés que dans trois situations :

— quand le développement agricole a revivifié un semis urbain précolonial d'origine socio-politique;
— quand la modernisation des campagnes a permis aux populations de se réapproprier un réseau urbain exogène;
— quand une politique volontariste d'aménagement de l'espace réussit à rendre la campagne complémentaire de la ville.

MOTS-CLÉS : Urbanisation physique ou globale — Pseudo-urbanisation — Agro-industrie — Agriculture contractuelle — Périphéries urbaines — Économie de plantation — Colonisation agricole — Réseau urbain — Modernisation agricole — Aménagement du territoire.

ABSTRACT

RURAL DEVELOPMENT AND PROCESS OF URBANIZATION IN THE THIRD WORLD

It has not always been evident that agricultural development can on its own bring about processes of urbanization even to the point of physical or geographical urbanization. Urbanization of environment and life styles can be brought

(1) Communication au colloque franco-indien de Talence (octobre 1981).

Nous remercions le Centre d'Études de Géographie Tropicale (CEGET-CNRS) et son personnel de nous avoir permis de réaliser cet essai de synthèse.

about by the agricultural development when this is the result of external factors which are the vector of an alternative choice of society prescribed to the Third World peasants.

Rural development, when considered in the light of its urbanizing effects, gives rise to three basic models of urbanization admitting numerous variations:

— diffuse urbanization without physical urbanization;
— embryonic or deviant urbanization;
— urbanization which is both physical and sociological.

This distribution is the result of the gaps observed between the two models of urbanization: physical urbanization (concentration of non-agricultural populations in towns both in their forms and size) and sociological urbanization (diffusion into the country of elements of the urban way of life).

The urban fringes of the large cities, the sub-areas of plantation economy and contractual agriculture, the planned colonization of new areas get their own variety of diffuse urbanization. The pseudo-urbanization emerges within certain settled areas associated with the trading economy, in isolated agro-industrial estates and in small or under-populated territories when the country is excluded from modern life or absorbed by the urban way of life. We find the two well-defined models of urbanization only in three cases:

— when agricultural development has revitalized a precolonial urban network of socio-political origin;
— when modernization of rural areas allowed local populations to recover an external urban network;
— when a voluntary policy of space planning succeeds in making urban and rural areas complementary to one another.

KEY WORDS : Physical or sociological urbanization — Pseudo-urbanization — Agro-industry — Contractual agriculture — Urban fringes — Plantation economy — Agricultural colonization — Urban network — Agricultural modernization — Space planning.

Introduction

Développement agricole, urbanisation, voilà deux concepts ambigus qui véhiculent lors de leur emploi un certain nombre de présupposés idéologiques. Selon le contexte, on leur donne une connotation positive (qui ne veut se développer?) ou négative (urbanisation = société de consommation = capitalisme libéral = développement de l'alcoolisme, de l'individualisme, etc.). Selon celui qui les utilise, ces concepts sont outils d'analyse ou de propagande. Comment le géographe pourrait-il échapper à ces dérives? Le géographe français dans le Tiers-Monde, dont il se veut un observateur objectif, le peut encore moins, étant le véhicule des doutes qu'il a sur sa propre société! Il n'est que de voir l'émergence de la préoccupation écologique et la remise en question de la croissance économique dans la dernière décennie pour le percevoir.

La littérature géographique française se montre donc moins certaine, plus attentive aux logiques qui ne sont pas occidentales et commence à intégrer l'idée que le progrès peut prendre diverses formes. *A contrario*, elle s'inquiète devant l'acceptation par les paysanneries du Tiers-Monde d'un modèle de société qu'elle conteste dans son propre pays. La « société de consommation », les conduites et les stratégies qu'elle fait naître, devient mondiale alors que les nantis en mesurent les limites. Voilà l'urbanisation exportée par les firmes capitalistes et les appareils étatiques, servis par des hommes formés au cœur du système scolaire occidental.

L'école géographique française se montre toutefois plus empirique, moins dogmatique que d'autres disciplines des sciences sociales dans le Tiers-Monde. Collant au terrain, au concret, elle mesure mieux les variétés possibles de « développement rural » élargissant son propos à l'ensemble du complexe campagnard dont l'agriculture n'est qu'une composante. On doit ainsi au géographe la saisie de « civilisations agraires » qui ont réalisé de belles synthèses entre les exigences des populations et les potentialités du milieu. Aujourd'hui cependant, l'économie marchande et les interventions de toutes sortes viennent bouleverser un monde rural qui doit composer avec elles et tenter d'y trouver le moyen d'acquérir la parité économique, sociale et culturelle avec le monde citadin. Telle est, au fond, le thème central de cette étude.

Toutes les formes de développement rural ne véhiculent pas des modèles d'urbanisation identiques même quand les processus ne sont pas ordonnés par un projet politique. Divers modes et degrés sont perceptibles que nous nous efforcerons de saisir.

I. Concepts, cadre d'analyse et problématique

L'analyse des rapports ville-campagne dans le Tiers-Monde a été largement influencée par les analyses et théories élaborées dans un contexte

capitaliste développé où l'on assiste à une « urbanisation des campagnes » accélérée (JUILLARD E., 1961 : 18-33, 1973 : 5-9) et à la mise en place d'un nouveau système de relations entre ces deux entités géographiques (KAYSER B., 1973 : 3-13). Ce système dans le Tiers-Monde résulte de la *domination politique* des pays capitalistes occidentaux sur le reste du monde, surtout à partir du XIXe siècle, et de la *domination économique* qui en a pris le relais après les indépendances politiques. Il n'est pas le produit d'une longue maturation comme en Occident, mais s'est mis en place de façon plus rapide, brutale, et garde un aspect encore largement inachevé.

LE DUALISME VILLE-CAMPAGNE, SON APPARITION ET SA SIGNIFICATION DANS LES PAYS DU TIERS-MONDE

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les villes étaient avant tout les centres du pouvoir politique et religieux ; secondairement, elles étaient des lieux d'échanges de biens rares et de produits d'origine lointaine. La ville apparaît en même temps que l'État. Plus l'État est centralisé et contrôle un territoire vaste, plus le fait urbain acquiert de l'importance. Certaines sociétés n'avaient pour cadre que le village et n'ont pas atteint le stade de la construction étatique comme dans l'Afrique noire forestière. Chez les Taï Dam ou Khao du Nord-Vietnam, l'État embryonnaire n'a pas donné naissance à des villes comme chez les peuples à chefferie de l'Ouest du Cameroun ou dans les sociétés féodales du Rwanda. Au Laos et dans le Nord de la Thaïlande, des villes fortifiées (Chieng ou Vieng) ont été construites au centre de bassins et vallées, capitales d'autant de petits États. Centre ou relais du pouvoir politique, résidence royale, la ville avait une fonction religieuse subordonnée. Agglomération de villages, elle ne se distinguait de la campagne que par ses fortifications, le palais du roi et un ou deux stupas de grandes dimensions (BRUNEAU M., 1975 : 326-361).

Dans les empires soudaniens d'Afrique, chez les Incas ou les États arabes, des villes aux fonctions politiques, commerciales et culturelles se sont développées. Dans la ville de l'Amérique sous colonisation espagnole, on trouvait les grands propriétaires terriens, les administrateurs, les marchands et les missionnaires. « C'est à partir des villes que s'organisa la mise en production de l'espace colonisé, à travers l'exploitation de la force de travail des populations sises dans la mouvance administrative des centres urbains » (DELER J.-P, 1980 : 38).

D'une manière assez générale, des réseaux urbains à la fois incomplets et à la structure déséquilibrée ont été créés par les pouvoirs coloniaux ou leurs substituts soit par ré-utilisation de bourgades ou de villes issues de vieilles civilisations urbaines (urbanisation « remontante » de G. SAUTTER, 1978) soit par des créations *ex-nihilo*, en fonction, à la fois du drainage économique et du contrôle politique d'un espace rural hétérogène (MARGUERAT Y., 1978 : 173-185). Existant pour des nécessités externes, le destin de ces villes a oscillé en fonction d'impulsions venues des pays dominants et des intérêts de leurs firmes. Les États modernes ont eu par la suite du mal à maîtriser tant soit peu cette urbanisation.

Deux séries d'effets urbains ont été l'objet d'études géographiques avec une nette prédominance pour le premier : *la polarisation de l'espace et la diffusion de l'innovation*, dans les campagnes. G. LASSERRE (1972 : 194-198) attribue aux villes d'Afrique noire des fonctions de « succion » et de « centres organisateurs » des campagnes, mais insiste sur le court-circuitage des villes par les entreprises capitalistes, notamment agro-industrielles. M. ROCHEFORT (1972 : 139-145) parle de ville « dirigeante » bien que dominée, de ville « encadrante » et de villes spécialisées en fonction des rôles qu'elles jouent vis-à-vis de l'espace rural mais ne retrouve pas en Afrique noire un réseau urbain hiérarchisé.

Le caractère dominé des économies des États du Tiers-Monde, les faibles taux de monétarisation et les importantes disparités dans le degré d'acculturation des campagnes rendent quelque peu illusoire les études de réseau urbain reposant sur l'importance des activités tertiaires, des équipements et des services. Comme le confirme J. L. LIERDEMAN (1974 : 114) pour la Côte d'Ivoire, la polarisation de second ordre « telle que la décèle le géographe n'a pour contenu que des échanges sans effets développants ». Ceci est particulièrement vrai pour la seconde ville ivoirienne (Bouaké) où convergent pourtant flux commerciaux et flux de personnes.

Les études touchant à la diffusion de l'innovation à partir d'un centre urbain n'ont pas eu chez les géographes francophones le même succès que chez les anglophones. R. PEBAYLE a signalé le phénomène sans l'analyser du point de vue des rapports ville-campagne : « *C'est presque toujours d'initiatives citadines que partent les grandes innovations du monde rural rio-grandense. Et si ce fait est généralement méconnu, c'est parce que, entre la ville et l'exploitant, la nouveauté chemine par une série d'intermédiaires qui la rendent très progressivement acceptable et réalisable dans un milieu rural donné* » (PEBAYLE R., 1977 : 342). Le travail de M. PORTAIS (1974) sur Ambalavao (Madagascar) illustre bien la logique implicite à ce type de recherche. La petite ville suscite des besoins qui vont dans le sens du « progrès social » qu'elle aide ensuite à satisfaire en partie. Elle permet aux ruraux de disposer de ressources monétaires par l'adoption de nouvelles spéculations, de méthodes culturales plus intensives, de matériel végétal sélectionné ou de nouveaux instruments agricoles.

Les migrations des campagnes vers les villes et les difficultés d'insertion des ruraux dans celles-ci ont retenu l'attention en raison des discontinuités observées entre leur ampleur et les capacités urbaines en tous domaines. Sur le plan social, toute une gamme de situations coexistent dans le cœur des métropoles, du marginal prolétarisé au citadin de vieille souche, en passant pas le rural en voie de citadinisation pour reprendre les expressions de GIBBAL (Abidjan) ou de GUTKIN (Ibadan). On trouve donc au cœur des plus grandes villes ou à leur périphérie des poches de ruralité comme de pauvreté.

Cette « ruralité des villes » s'observe en Afrique noire, et en Asie du Sud-Est, dans le comportement des nouveaux citadins, dans la continuité ethnique entre ville et espace environnant et dans l'espace péri-urbain immédiat (SIRVEN P., 1972 : 989-1014). Les petites villes et les moyennes cités « restent le lieu privilégié où les deux mondes amorcent leur fusion » (SAUTTER G., 1978 : 31). On note cependant l'émergence d'un nouveau modèle de groupement familial, d'une élite, mais l'on constate encore la persistance des liens de parenté et des solidarités traditionnelles. On voit poindre la phase où la ville deviendra melting pot, les élites, une vraie classe bourgeoise et les petits salariés et travailleurs indépendants, une classe moyenne opposée à la vaste masse de marginaux « sous-intégrés » vivant d'expédients.

Il y a également des cas de réinsertion ou d'intervention directe des citadins dans leurs campagnes d'origine pour y faire « reconnaître » leur réussite sociale, y acquérir des terres parfois, y soutenir un projet de développement de petite dimension et apporter à leur famille une aide matérielle. Les retours de citadins au village à la maturité, à la retraite ou en cas d'échec en ville, l'épargne de précaution qu'ils s'y constituent — « épargne sur pieds » avec les cultures arbustives — laissent entrevoir la densité des relations socio-économiques de l'émigré avec son milieu d'origine. Globalement, ces retours en pays baoulé (Côte d'Ivoire) permettent une « modernisation des villages qui donnent à ceux-ci un aspect en quelque sorte urbain » (ÉTIENNE P., cité par G. SAUTTER, 1972 : 88). Il y a des cas où le citadin revenu au village y introduit une innovation agricole qui est adoptée par effet d'imitation par tout un groupe (ADAMS A., 1977). Enfin, la ville ne réussit pas à tout le monde et devient parfois carrément répulsive, d'où un « exode urbain » modifiant le milieu agricole proche (PIERMAY J. L., 1978 : 187-205). La réinsertion des citadins dans le milieu rural pose des problèmes. J. M. GIBBAL (1973 : 549-574) précise pour ce qu'il appelle les « nouveaux citadins » ce qu'implique le retour au village après un séjour à Abidjan : le double enracinement et les contradictions qui en découlent. Qu'elles servent de refuge, de lieu d'épargne, d'investissement ou d'ostentation, les communautés d'origine constituent pour la majorité des citadins africains la toile de fond où s'inscrit leur existence.

Si dans beaucoup de cas, la véritable coupure entre le monde urbain et celui des campagnes se situe au cœur même des villes, le continuum ville-campagne est plus ou moins net en fonction des densités et du dynamisme économique des ruraux. Les cas ibo, bamiléké, ashanti et yoruba en Afrique noire illustrent assez bien l'imbrication des deux mondes. Le phénomène urbain est absorbé par les ruraux selon des démarches historiques différentes. Il s'agit toutefois de cas exceptionnels. Dans d'autres situations au contraire, le monde rural a été transformé par les interventions européennes — Malaisie, Moungo et Fako (Cameroun), Liberia — et l'habitat sommaire des quartiers spontanés urbains a essaimé dans tout l'espace rural. Phénomène de « clochardisation » des campagnes. Plus généralement, la rupture physique entre les deux mondes apparaît plus nette en savane qu'en forêt, en zone sous-peuplée qu'en milieu dense, en pays de latifundia qu'en région de petites exploitations familiales, en pays islamique qu'ailleurs. Au fond, la ville constitue dans le Tiers-Monde une excroissance plus ou moins parasitaire, plus ou moins assimilée par la « périphérie » rurale.

LES DIVERSES FORMES DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET LEURS CAPACITÉS À « URBANISER » LES CAMPAGNES

Par développement agricole, les auteurs de langue française n'envisagent pas seulement la dynamique de la production agricole sous quelque forme que ce soit, mais aussi les effets majeurs de celle-ci sur les éléments constitutifs des « civilisations » rurales. Les géographes parlent donc de *développement rural*, et s'ils étudient les techniques et l'organisation socio-économique, ils analysent toujours attentivement les conséquences des changements survenus dans les formations sociales, l'environnement et la gestion de l'espace. Dans le Tiers-Monde peut-être plus qu'ailleurs, tant le producteur est indissociable des autres aspects de l'homme habitant sous les tropiques. La BIRD ou Banque Mondiale elle-même, qui régente directement ou indirectement la méthodologie des « développeurs » parle en 1977 de développement rural sous la plume d'U. LELE, alors que dix ans plus tôt, DE WILDE (1967-68) n'abordait que le développement agricole. Mutation sémantique significative.

Les géographes français ont récemment attiré l'attention des opérateurs du développement sur les stratégies de « récupération » par les paysans des interventions externes (MAB, 1978 ; SAUTTER G.,

1978 : 233-243) : apérations de développement ou encadrement rural. Ils ont opposé des stratégies ou des logiques traditionnelles ou paysannes aux projets de développement et à la logique technicienne (O.R.S.T.O.M., 1979). Ils ont enfin insisté sur les capacités propres aux sociétés africaines de répondre correctement à un problème de sauvegarde du milieu naturel, de sécurité alimentaire, de surpeuplement relatif ou de gestion du temps et de l'espace en fonction de leurs objectifs socio-culturels. Ceci n'est pas exclusif de la nécessité reconnue d'interventions extérieures qui, pour réaliser leurs objectifs explicites, devraient enfin en tenir compte. Les paysans du Tiers-Monde ne sont pas « incapables de tirer de leurs terres le profit maximum » (De Wilde, 1967 : 34). Ils ne le souhaitent pas, bien souvent pour des motifs qui devraient être pris en considération.

Le développement rural suppose dans beaucoup de cas l'accroissement de la production agricole qui passe par l'élévation de la productivité moyenne. Cette « croissance » économique est recherchée par une intensification des méthodes de production et un usage parcimonieux de l'espace. Ceci implique plus de travail sur un espace plus limité et l'adhésion des populations concernées à cette philosophie. Celle-ci est rarement acquise et l'extensif préféré à l'intensif quand cela s'avère possible. Et la production peut augmenter...

Autre objectif recherché : la diminution de l'autoconsommation et l'insertion du monde rural dans une économie marchande généralisée. Cela se réalise par l'introduction de cultures commerciales, source de revenus monétaires. Si la sécurité alimentaire est assurée, l'adhésion peut être acquise mais avec des accommodements et la remise en cause de « l'idoélogie villageoise » (MAB, Gallais J., 1978 : 31) et de l'égalitarisme relatif traditionnel. La notion de « dynamisme différentiel » a été introduite pour caractériser les groupes selon leurs réponses aux stimuli extérieurs. Rares sont les sociétés africaines qui ne souhaitent pas consacrer au temps social de l'existence la durée qui convient. Ce qui compte en définitive, c'est la « rémunération du temps de travail investi » (MAB-UNESCO, 1978 : 56). Il peut donc y avoir croissance sans développement mais aussi développement sans croissance avec les appréciations divergentes selon l'optique que l'on prend. C'est dans le cadre d'un « choix de société » (MAB, 1978 : 81) que peuvent apparaître les processus d'urbanisation : temps social, idéologie communautaire et sécurité alimentaire ou travail et unité spatiale, profit et promotion individuelle.

La *planification économique* après avoir privilégié les actions sectorielles, se voudrait maintenant « aménagiste » dans le cadre régional, voire participative dans le cas d'opérations de développement « intégré » (Pillet-Schwartz A. M. *et al.*, 1978 ; Pillet-Schwartz A. M., 1979 : 71-76). C'est oublier un peu vite le contexte national et international : capitalisme et centralisation n'autorisent que rarement une autre approche que marchande et bureaucratique. Tenant compte des échecs du passé, les actions de modernisation et les opérations de développement ont procédé à un dépoussiérage et à un nouvel habillage : le cas des ZAPI du Cameroun est grandement significatif de ce qu'est le développement rural intégré avec ses potentialités et ses faiblesses (Belloncle G., 1979). Le développement rural passe par des actions et des méthodologies différentes si globalement les objectifs restent assez semblables.

La réceptivité au changement et les modalités d'assimilation de celui-ci par les sociétés locales sont une deuxième variable intéressante pour opérer une classification en fonction de nos préoccupations (Gosselin G., 1978). Selon le point de vue adopté, des typologies plus ou moins complètes ont été proposées (Raison J. P., 1968 : 5-112 ; 1973 : 371-403 ; Barbier J.-C., 1979 : 343-380 ; Santana R., 1981 : 102-122). Celle que nous allons utiliser ne saurait avoir une prétention normative.

Le développement rural s'inscrit parfois en dehors de toute volonté extérieure. L'impulsion initiale vient du groupe intéressé en fonction de ses impératifs propres : sécurité alimentaire, « maintenance sociale », sauvegarde et/ou expansion idéologique, sécurité politique, rentabilité maximum de l'heure de travail, contrôle foncier, etc. L'ensemble des exemples que l'on pourrait citer (par exemple O.R.S.T.O.M., 1979) indique bien qu'il n'y a pas lieu de voir dans ce *développement endogène* des processus d'urbanisation en raison des voies, des moyens et des objectifs poursuivis. Les innovations spontanées ne peuvent qu'être une réponse à des situations de crise dans le cadre d'un espace rural qui entend le rester. Ce type de développement n'est jamais pur cependant. Des interférences extérieures viennent peu ou prou en modifier les perspectives réelles. L'État contrôle très vite, la scolarisation généralisée modifie totalement les comportements et devient le « fourgon » des influences urbaines. Enfin, la croissance démographique et le développement des cultures d'exportation rendent inexorablement insuffisantes les tentatives de développement endogène.

Le développement rural exogène a pris dans la réalité des formes très variées correspondant aux stratégies implicites et aux moyens des agents intervenants. Conçu de l'extérieur par des citadins et des techniciens au service du pouvoir et/ou du capital, il s'efforce d'intégrer les paysanneries du Tiers-Monde à l'économie internationale et à leur inculquer un comportement social nouveau par le biais du progrès agricole.

Les projets de développement peuvent être diffus (sectoriels ou polyvalents) ou géographiquement

localisés, et on parlera dans ce dernier cas d'« opérations » de développement. Vocabulaire militaire qui traduit bien le parachutage dans un lieu du « package » technologique, financier et humain censé enfoncer d'un coup de boutoir les résistances paysannes au progrès. C'est dire aussi le caractère imposé de ce genre de schéma de développement même s'il prétend convaincre les populations paysannes.

On peut distinguer trois formes de développement d'origine extérieure en fonction de la participation attendue des sociétés concernées, du niveau de contrainte utilisé et de l'importance des modifications apportées aux styles de vie. C'est ce dernier facteur qui nous paraît essentiel car il est porteur des effets urbanisants. Les méthodes utilisées peuvent être multiples, complémentaires ou concurrentes dans le temps et dans l'espace, mais les efforts des sociétés autochtones pour « récupérer » les interventions, pour les infléchir, en rendent la résultante difficile à lire. Aucun modèle énoncé n'est donc pur en raison des complexités introduites par les promoteurs qui font du « pilotage à vue » ou des aménagements obtenus par les populations.

Avec le *système agro-industriel* (Bruneau M., Imbernon J.-M., 1980 : 211-222 ; Gourou P., 1966 : 187), variante modernisée de la plantation coloniale, nous avons le cas du parachutage total de la technologie, du savoir-faire et des modes d'organisation capitalistes. L'espace rural fournit la force de travail et l'assise foncière. L'impératif de productivité en vue de la maximisation du profit soumet le milieu à ses normes. Plusieurs types d'intervention coexistent : l'exploitation directe d'un domaine avec main-d'œuvre salariée, le bloc industriel qui constitue le cœur d'un dispositif intégrant petits et moyens exploitants liés par contrat, l'usine qui vit uniquement sur les exploitations paysannes ou sur la cueillette selon le schéma de l'économie de traite, l'intervention qui se limite à la commercialisation et au contrôle foncier par personnes physiques ou morales interposées. Tout dépend, en fait, de la production, du niveau technique des paysanneries, de la volonté étatique d'indépendance économique « réelle » et des pesanteurs propres aux technostructures des opérateurs de ce type de développement.

La *constitution de nouveaux terroirs* soit par remodelage de terroirs existants, soit par création *ex-nihilo* destinée à de petits exploitants, est une deuxième variété de développement exogène. L'espace est aménagé selon une rationalité technicienne, un nouvel habitat et un système d'exploitation agricole sont parfois livrés « clés en mains » aux colons. Des règles précises sont à respecter, un encadrement technique renforcé est là pour y veiller. La mécanisation peut être proposée moyennant un endettement. La recherche de l'auto-développement passe souvent par l'imposition d'organismes de participation. Une réforme foncière peut précéder l'aménagement de l'espace rural. Cet ensemble d'actions vise à modifier les styles et le cadre de vie ruraux sans passage forcé à la concentration d'une importante force de travail en un lieu donné.

Nous trouvons là tous les projets de colonisation agricole de peuplement ou de production qui ne sont pas d'initiative paysanne mais qui visent à la modernisation des petits producteurs. L'importance donnée aux aménagements et à la contrainte a pour résultante la constitution d'une classe d'agriculteurs ou de planteurs dégagée des pesanteurs socio-économiques paysannes. Ce nouveau milieu sera donc réceptif aux influences urbaines. Ce type de projet sera amené à valoriser le « paysan-pilote », moteur du développement par son exemple et à écarter les marginaux du monde rural : métayers, journaliers, paysans « traditionalistes », etc.

Un dernier type de projet privilégie l'*encadrement des populations* sans restructuration préalable, ni aménagement de l'espace rural. Cela peut emprunter la forme de l'animation rurale, du développement communautaire, de la création suscitée d'organismes de participation pseudo-démocratiques, de la vulgarisation agricole, etc. L'action de développement se concentre sur les milieux ruraux existants et privilégie la « communication » sur l'action, essayant d'obtenir l'adhésion paysanne aux objectifs définis de l'extérieur. Les communautés rurales sont appelées à gérer leur propre développement, le plus souvent sous surveillance.

Les modifications psycho-sociologiques obtenues favorisent la pénétration des modes de vie et de consommations urbains d'autant plus vite que d'autres vecteurs d'urbanisation agissent sur le milieu. Par ailleurs, l'encadrement direct ou indirect (contrôle de la commercialisation et des prix par exemple) se fait parfois pléthorique et se localise dans des lieux ayant vocation urbaine si l'appareil d'État donne l'impulsion.

Ces trois approches du développement introduisent de manière différente l'urbanisation : sous-produit plus ou moins voulu dans le premier cas, « occidentalisation » des campagnes plus ou moins réussie dans le second, réceptivité des esprits à la modernité dans le troisième. Il est bien rare cependant que ces trois modes de développement ne coexistent pas dans un projet et il devient donc difficile d'en séparer les effets induits. Enfin, et ceci est capital, le milieu rural-cible peut subir ou avoir subi l'impact d'autres facteurs d'urbanisation : scolarisation, proximité d'une grande métropole, d'un grand pôle industriel ou touristique, retour des citadins des mégalopoles ou des pays développés, etc. Au total, il sera bien difficile d'attribuer au développement proprement agricole sa part de responsabilité propre dans les processus d'urbanisation en cours dans bien des secteurs géographiques.

Avec les pays idéologiquement socialistes, la logique habituelle, l'« avoir avant l'être » (PILLET-SCHWARTZ A.-M., 1979 : 71-76) peut être inversée dans le discours, pas nécessairement dans la réalité... Se méfiant de la ville malsaine moralement et coûteuse socialement, il arrive qu'ils donnent une priorité au monde agricole sur le monde industriel et urbain. Il est exceptionnel de voir le secteur agricole devenir la priorité n° 1 dans ce type de pays : Algérie par exemple. Là où cela est posé comme objectif, la promotion sociale du rural doit déboucher sur le progrès économique. C'est le sens du discours tanzanien qui ne semble pas avoir fait l'économie de la coercition pour parvenir à ses fins. Bureaucratie et macrocéphalie persistent avec leur cortège de blocages pour ne pas dire plus...

L'URBANISATION, SES MODES, SES PROCESSUS ET SES MODÈLES

Il y a difficulté à caractériser le fait urbain dans le Tiers-Monde au-delà d'un constat spatial et démographique qui prête d'ailleurs à discussion. Le terme d'urbanisation recouvre en effet, deux aspects complémentaires (FRIEDMANN J. R., 1971 : 13-44 ; CLAVAL P., 1976 : 12 284-12 285) :

(a) *L'urbanisation physique ou géographique*, la concentration géographique de population et d'activités non agricoles dans un milieu urbain de forme ou de taille ;

(b) *L'urbanisation globale ou sociologique*, la diffusion géographique de valeurs, de comportements, d'organisations et d'institutions urbaines.

Ces deux types d'urbanisation ne se manifestent pas en même temps et il peut y avoir décalage entre les deux. Dans le Tiers-Monde, l'urbanisation physique est souvent en avance sur l'urbanisation globale. Dans son deuxième aspect, le concept d'urbanisation rejoint celui de *modernisation*. « *La modernisation crée de nouvelles activités répondant à de nouveaux besoins. Des activités nouvelles bénéficient de nouvelles possibilités. Mais la modernisation locale peut représenter tout simplement l'adaptation d'activités déjà existantes à un nouveau degré de " modernisme "* » (SANTOS M., 1972 : 261-262). Le même auteur ajoute que la modernisation est « *responsable d'une hiérarchie fonctionnelle, elle-même génératrice d'une hiérarchie de lieu* » (SANTOS M., 1972 : 263). Plus fondamentalement, il s'agirait (SLATER D., 1976 : 71) « *d'un processus conjugué de diffusion et d'intégration par lequel se produit dès l'origine l'expansion, de l'Ouest vers les nations sous-développées, des valeurs, idées, techniques, savoir-faire, capitaux, institutions et entreprises dont l'adoption constitue l'achèvement de la modernisation dans le Tiers-Monde* ». La modernisation érigée en doctrine conduit donc à une *extraversion* totale de l'économie vis-à-vis des pays dits avancés ou capitalistes.

L'urbanisation apparaît comme un phénomène à plusieurs facettes, géographique et économique, social et culturel. La concentration du peuplement et la densité vont souvent de pair avec l'accumulation en un lieu donné des moyens de production, des pouvoirs et des besoins (RAMBAUD P., 1973 : 14-32). Cela s'accompagne de l'ouverture de l'éventail professionnel. Les rapports sociaux deviennent nécessairement de plus en plus impersonnels et fonctionnels, l'économie monétaire, un symbole et la liberté individuelle, son corollaire. Le milieu urbain est censé produire une culture qui est trop souvent la copie mal assimilée de la culture dominante des anciennes métropoles. Cette culture, traduction de la domination de l'Occident, se répand dans les campagnes par divers canaux et précède souvent le développement économique. Les villageois peuvent ainsi entrer dans un processus d'*acculturation* à un mode de vie occidental dégradé et abandonner progressivement leurs styles de vie « traditionnels ».

Sur le plan socio-économique, la recherche de la *parité économique et sociale* avec les citadins sert d'alibi à tout projet de développement, mais les individus et les groupes sociaux n'en tirent pas un profit identique. Tout dépend, bien sûr, du mode de croissance économique choisi. Les disparités de revenus demeurent les caractéristiques structurelles d'une croissance capitaliste dans une économie extravertie type Brésil, Côte d'Ivoire, ou Singapour. Elles peuvent persister en régime dit « socialiste réel ».

Sur le plan politique enfin, l'*intégration nationale*, obsession majeure des pays créés de toutes pièces par les nations impérialistes commence à se réaliser quand l'ensemble des populations du territoire national partage la même culture citadine. Voilà pourquoi l'écolier africain, par exemple, continue à « manger son porte-plume » (DUMONT R., 1973 : 79). La scolarisation même « ruralisée » dont les experts se plaisent à identifier les méfaits devient le moteur de l'unité nationale sans aucun effet positif pour le développement agricole. Pas d'éducation « au rabais » au Sénégal, « ruralisation » de l'école au Cameroun, mais *reproduction de l'élite* dans les deux cas (COURADE G. C., 1978 : 743-769).

D'une manière générale, les théoriciens occidentaux posent comme synonymes urbanisation, modernisation et expansion de la société capitaliste libérale (CASTELLS M., 1969 : 171-191). Ils tentent de faire croire que l'urbanisation est porteuse de développement en général. L'inquiétude a toutefois gagné quand on s'est aperçu qu'une urbanisation galopante précédait celui-ci et y faisait même obstacle. D'où une vision pessimiste et l'idée d'une *déviation pathologique* du processus d'urbanisation « normal »

(You N., Nguyen Ngoc Anh, 1980 : 239). On est donc conduit à opposer un processus naturel ou normal à un autre qui serait déviant ou pathologique. Le modèle théorique reste basé sur l'expérience des pays développés. Il n'en reste pas moins que le problème des distorsions de toutes sortes existe même s'il ne prend pas le même sens selon le niveau de développement, la période et la société considérée.

L'urbanisation dans le Tiers-Monde aboutit donc à la « projection d'un modèle de société, d'un ordre social » (You N., Nguyen Ngoc Anh, 1980 : 230) dans un milieu localisé et jusque-là relativement autonome. Cela se passe au plan géographique par l'imposition d'un schéma spatial totalement étranger à la gestion habituelle de l'espace par les populations. Les sociétés autochtones réagissent face à l'urbanisation et au développement agricole cheminant ensemble ou par des canaux séparés de manière diversifiée. On a pu évaluer, à partir de critères fondés sur la structure politique, les densités, la situation géographique et l'histoire, les « chances au développement » des sociétés africaines (Gosselin G., 1978) et en tirer une typologie allant du qualificatif de « réactionnaire » à celui d'ouvert. Sans aller jusqu'à proposer une classification toujours contestable dans ce domaine, on peut retenir l'idée de *réponses variables* des paysanneries « traditionnelles » à la modernisation et à l'urbanisation. Il n'est pas rare de voir des groupes ou ethnies conquérantes (Chinois de l'Asie du Sud-Est, Ibo du Nigeria, par exemple) adopter des innovations et s'adapter au monde actuel pour en tirer profit et rejeter les autres en marge. L'urbanisation comme processus inégalitaire aboutit à la *marginalité*, « notion multidimensionnelle recouvrant des formes d'exclusion économique, politique et culturelle » (Friedmann J. R., 1971 : 39).

On peut donc distinguer dans le Tiers-Monde des modèles d'urbanisation ainsi que des degrés et des formes qui prévalent dans des sociétés, des régions ou des États en fonction de leur mode, de leur niveau de développement et de leurs caractères socio-politiques. Les choix idéologiques influent comme les conditions techniques de transport. Les trois principaux types de développement rural retenus impulsent par eux-mêmes certaines formes d'urbanisation qui sont incomplètes, voire déséquilibrées. Le développement rural exogène seul ne parvient pas à susciter des formes d'urbanisation achevées.

C'est là qu'interviennent les *vecteurs de la pénétration urbaine* (Troin J.-F., 1981 : 34-36) qui précèdent, accompagnent ou suivent le développement agricole :

— la scolarisation qui favorise une urbanisation des goûts et des mentalités ;

— le développement de la circulation routière qui favorise l'émergence de petits centres de services et de commerces qui insèrent les populations paysannes dans le mécanisme du crédit et entraîne la régression de l'autoconsommation et de la production paysanne d'équipements agricoles ;

— la progression des circuits urbains de distribution des grandes villes qui court-circuitent les centres de moyenne importance ;

— les migrations quotidiennes ou saisonnières de travail à la ville ou dans un pôle industriel neuf qui modifient comportements et conduites ;

— les retours des migrants de l'étranger ou de la grande métropole nationale qui mènent un train de vie différent des villageois avec dépenses de caractère ostentatoire et effet d'imitation, et qui alimentent la consommation par des envois d'argent aux parents restés sur place avec parfois l'introduction d'innovations ;

— l'implantation de pôles touristiques de grande taille qui font appel à la main-d'œuvre rurale environnante (confrontation brutale de deux civilisations dont on connaît les effets « pervers ») (Robineau C., 1974 : 287-295).

On pourrait ajouter à ces six vecteurs d'autres non négligeables. *L'impact des médias* et notamment la transistorisation poussée des populations rurales contribue à l'intégration culturelle et idéologique avant que la croissance économique ne les touche. Les regroupements des populations villageoises dispersées, s'ils procèdent du désir de mieux contrôler permettent aussi de faire bénéficier les ruraux des équipements socio-culturels de base dont disposent les citadins. *L'administration « administrante »* (tout ce qui n'est pas administration du développement), copie conforme de l'appareil de gestion des ex-métropoles, concourt, dans la mesure de son emprise réelle à la bureaucratisation de la vie sociale. La *concentration* des opérations et projets de développement sur une portion d'espace déterminé, dès lors qu'elle a des effets multiplicateurs, opère des transformations alentour dans le sens de la modernisation partielle.

Un milieu déjà touché par un ou plusieurs de ces vecteurs peut trouver dans le développement rural l'occasion de faire un saut quantitatif dans sa marche vers l'urbanisation.

A partir de là, trois modèles d'urbanisation ont été retenus présentant chacun de nombreuses variantes :

(a) *L'urbanisation diffuse* qui signifie la modernisation évolutive des styles de vie dans leur ensemble sans parvenir à une forme achevée. Le développement agricole entraîne une modification des cadres de vie sans que l'urbanisation physique soit atteinte. La parité économique avec les citadins les moins rémunérés a pu être approchée par une fraction de la population. La société rurale s'est diversifiée :

élargissement de la gamme professionnelle et appauvrissement des rôles sociaux. Le cadre bâti s'est « durci ». L'agriculteur a desserré les contraintes écologiques pour tomber sous la dépendance du crédit et d'un cahier des charges élaboré par les agronomes.

(b) *Les cas de « pseudo-urbanisation ».*

Nous avons à la fois regroupé sous ce modèle les cas déviants et les exemples d'urbanisation physique embryonnaire par référence à un mode normal et à un degré achevé, compte tenu du contexte géographique. Nous admettons une notion discutable sur le plan théorique pour faciliter la réflexion et la critique. Nous nous trouvons devant quatre cas de figure. Si l'on estime que le niveau d'urbanisation doit correspondre *grosso modo* au stade de développement atteint dans les campagnes, on peut parler de cas d'urbanisation incomplète et de « sururbanisation » quand il y a disharmonie évidente entre les deux.

De même, la création urbaine à l'initiative d'entreprises capitalistes aboutit à la mise en place de cités de transit sans vie sociale propre, sans ancrage dans le milieu rural environnant et avec pour seul objet, le drainage des richesses rurales ou le logement de manœuvres déracinés. Dans les deux cas, il s'agit de noyaux urbains non producteurs d'une culture et d'une vie typiquement urbaines ; ce sont des « corps étrangers au milieu de campagnes archaïques qu'elles stérilisent » (JUILLARD E., 1973 : 8).

(c) *L'urbanisation des campagnes et l'apparition d'une trame urbaine*

Il existe des exemples d'urbanisation des campagnes dans le Tiers-Monde quand le fait urbain a précédé le développement agricole pour des raisons socio-politiques et commerciales. La croissance agricole vient alors conforter la trame urbaine existante. On voit aussi une trame urbaine apparaître dans des régions rurales touchées par un intense développement économique où l'agriculture joue un rôle moteur.

Dans ces deux figures, les producteurs ruraux accèdent dans une certaine mesure aux avantages des citadins au plan économique et social. Le désenclavement et l'intégration à l'économie monétaire y sont très poussés. Un réseau de centres urbains répond aux besoins des populations rurales et les deux milieux tendent vers la complémentarité. Les migrations résorbent la croissance démographique tout en favorisant la mobilité professionnelle et s'accompagnent d'un va-et-vient permanent entre les deux milieux. Le salariat rural dépasse certaines attitudes de repli sur soi ou sur le groupe ethnique dans les associations de solidarité, de défense, etc. Cette urbanisation des campagnes ne se fait pas sans discontinuités sociologiques, spatiales ou économiques. Un troisième cas est représenté par l'urbanisation volontaire et systématique des campagnes dans le cadre de la planification socialiste donnant la priorité au développement rural. Il s'agit d'une réponse étatique aux besoins sociaux dont les finalités peuvent être différentes : réforme agraire (Algérie, Cuba) « désurbanisation » (Vietnam, Cuba, Chine, Tanzanie). Le caractère obligatoire et bureaucratique de leur mise en œuvre avec déplacement de population revêt un caractère traumatisant pour les ruraux appelés à changer de cadre de vie. La question se pose de savoir si des phénomènes de « déruralisation » n'accompagnent pas l'ensemble de ces mutations (TROIN J.-F., 1975 : 99-118) ?

Les trois modèles retenus correspondent ainsi à des seuils théoriques entre une urbanisation des campagnes à son apparition jusqu'à sa forme la plus poussée dans le cadre du développement rural. Les modèles intermédiaires ou « pathologiques » constituent la troisième grande variante que nous voulons illustrer.

II. L'urbanisation diffuse sans urbanisation physique

Par urbanisation diffuse, il faut entendre l'intégration des paysanneries au système économique occidental, d'abord dans la sphère de la consommation pour ce qui est du style et du degré, ensuite, dans le domaine socio-culturel. Il est bien évident que la participation à l'économie monétaire doit être forte pour permettre un style et un certain niveau de consommation. La part de l'autosubsistance qui persiste, ne saurait constituer une alternative sérieuse à cette adhésion à l'économie marchande. Par ailleurs, les changements économiques survenus ont pour effet d'introduire dans les sociétés localisées les problèmes, les conflits et leurs antidotes que l'on rencontre dans les sociétés urbaines. Ceci n'exclut pas des réponses spécifiques des sociétés autochtones dans les domaines foncier ou idéologique, selon la marge de liberté dont elles disposent.

Voilà pourquoi les *régions relardées* (BUGNICOURT J., 1971) ne peuvent être prises en compte. Les divers handicaps dont elles souffrent et qui ont des effets multiplicateurs empêchent le développement rural d'y donner naissance à une ample urbanisation du cadre et du mode de vie. Tout au plus, conduit-il à une entrée sur la pointe des pieds dans les circuits monétaires. La société coutumière continue à se développer et à se « reproduire » après que des ajustements et des compromis aient permis d'intégrer les nouvelles données de la situation économique.

Cumulant le plus souvent les désavantages — faible urbanisation physique de caractère précolonial souvent, enclavement, sous-équipement général, encadrement insuffisant, faible taux de scolarisation —

elles subissent profondément les effets de drainage sur les hommes et les maigres ressources existantes (en l'espèce, monoculture spéculative). Le développement s'y heurte aussi aux antagonismes traditionnels auxquels il donne une nouvelle dimension, foncière par exemple (Boutrais J., 1978 : 53-90). Mais il souligne aussi les blocages politiques existants qui maintiennent en marge de vastes secteurs.

Les cas des périphéries des grandes villes

Le milieu rural situé à la périphérie des grandes villes — métropoles économiques, capitales politiques ou villes « nombreuses » (Ancey G., 1974 : 238) se trouve confronté au fait urbain de manière permanente, directe ou insidieuse. Il en subit l'attrait et la domination d'autant plus fortement qu'il s'agit d'une de ces métropoles solitaires qui concentre le pouvoir et l'argent. Le développement agricole est pour ainsi dire happé, conditionné par l'omniprésence de la ville qui constitue un facteur d'appel pour les vivres et les individus. Par ailleurs, la classe dominante, quand elle a une activité urbaine, peut être amenée à y intervenir directement en vue de s'y constituer un patrimoine. Les latifondiaires ruraux, institutionnels ou privés, sont aussi installés en ville parasitant le plat pays (Brisseau-Loaiza J., 1981 : 174-199). Enfin, l'ensemble des vecteurs d'urbanisation viennent cumuler leurs effets. Ceci explique pourquoi le développement agricole prend en main un secteur déjà entamé par le capitalisme et des hommes sensibilisés à l'économie monétaire.

L'approvisionnement des citadins (Vennetier P., 1972 : 1-13) ayant un niveau de vie élevé, de nouvelles habitudes alimentaires (Santos M., 1967 : 605-629) ou qui gardent leurs préférences traditionnelles est un puissant facteur de modernisation du monde rural. Celui-ci réagit favorablement à cette demande quand il se trouve densément peuplé et irrigué par un important réseau de communications. D'autant plus que le vivrier rapporte gros et que l'État encourage la création de ceintures vertes tout en étant dans l'incapacité de contrôler la commercialisation et donc, les prix.

La spéculation se taille la part du lion, mais le paysan en reçoit sa part malgré le peu de succès de la coopération dans ce secteur délicat. Ceci concerne le maraîchage aussi bien que les vivres et boissons traditionnels. Une hectare de cultures maraîchères rapporte dix fois plus minimum que la surface équivalente en arachide dans la presqu'île du cap Vert près de Dakar (Arnaud J.-C., 1970). Ceci contribue à valoriser le capital-terre qui prend de l'intérêt pour les citadins à l'affût du profit facile dans les régions où le problème foncier ne semble pas difficile. Cela amène un développement du salariat agricole ou du métayage et les revenus perçus se traduisent dans le durcissement de l'habitat, l'acquisition de biens semi-durables, parfois la motorisation.

Autour de *Mexico*, l'Anahuac (Centre-Est mexicain) a un peuplement rural dense et ancien. La croissance des villes y est freinée par le poids de la capitale, si bien que ce sont les bourgades qui jouent le rôle le plus original parce qu'elles sont fortement enracinées dans le milieu rural. Ce milieu étant généralement pauvre, ces bourgades gardent simplement leurs fonctions élémentaires traditionnelles, les véritables villes n'ayant pas de fonctions plus évoluées bien que plus peuplées (commerces, services élémentaires, école secondaire...). La facilité des communications par autocar fait négliger les échelons intermédiaires par les paysans et les amène à s'adresser directement aux services de la capitale. Les migrations vers la ville depuis les campagnes du Centre-Est ont été anciennes et importantes. Une partie de ces campagnes vend ses productions agricoles sur le marché de la capitale (Bataillon C., 1971 : 323-382). Une partie de la main-d'œuvre des municipes ruraux travaille dans les entreprises de la capitale et de ses banlieues (jusqu'à 30 ou 40 km de la zone urbanisée).

Ces emplois industriels entraînent une élévation du niveau de vie des villages du bassin de Mexico et l'habitat de type rural se transforme, les commerces se multiplient, certains services apparaissent. Au-delà de la ceinture des migrations quotidiennes, la modernisation atteint des agglomérations qui fournissent à Mexico une main-d'œuvre qui ne rentre chez elle que chaque fin de semaine. Ces travailleurs urbains restés en contact étroit avec leur village font monter notablement les salaires ruraux par rapport aux régions moins soumises au rythme des migrations du travail. De nombreux sites touristiques attirent le tourisme international et celui des citadins. Dans les deux États de Morelos et Mexico, ceux qui vivent grâce au tourisme sont plus nombreux que ceux qui tirent leurs revenus de l'élevage (Bataillon C., 1971 : 345-349). C. Bataillon parle d'urbanisation généralisée à propos de l'ensemble du Centre-Est mexicain : « les liaisons entre Mexico et les campagnes du Centre-Est s'intensifient, car les productions agricoles de la région s'améliorent et s'adaptent de mieux en mieux à la demande urbaine ; cependant, seuls des noyaux favorisés profitent actuellement de cette intégration » (ce qui signifie modernisation du minifundio).

La basse Côte d'Ivoire lagunaire, à la densité relativement élevée (27 habitants au km²) en raison de la pauvreté des sols, connaît un exode rural prononcé par suite de la scolarisation, de la proximité d'une capitale millionnaire et de l'entrée ancienne des populations dans l'économie monétaire. Immigration des pêcheurs venus de l'Est et arrivée de la main-d'œuvre voltaïque masquent les départs nombreux vers

Abidjan. « C'est en effet par la Basse-Côte qu'a été inoculé en Côte d'Ivoire le germe du modernisme dont la propagation n'a pas fini de faire sentir ses effets perturbateurs » (BERRON H., 1980 : 37).

L'habitat villageois a changé. La modernisation a touché les habitations : « villas » des « intellectuels », cases en dur prolifèrent. On retouche les plans des villages : le lotissement aux parcelles bornées se répand comme en ville. On se mure même dans sa concession comme le fait le Blanc en ville. L'électricité se répand dans le village au même titre que l'eau courante, voire le téléphone. Les commerces modernes, créateurs de besoins de consommation, proposent une gamme de produits importés de plus en plus vaste (BERRON H., 1980 : 33-78 ; CAUVIN C., 1972 : 7-38). Nous avons là une forme d'urbanisation physique rampante des villages où la recherche du prestige social compte autant que celle d'un meilleur cadre de vie, les deux n'allant pas de pair, le plus souvent.

Cette modernisation du cadre de vie a été rendue possible par l'omniprésence de la grande ville qui a structuré ce monde rural amphibie et l'a mis à son service. C'est que la périphérie urbaine est sollicitée par la métropole pour ses produits piscicoles et maraîchers, le manioc (attiéké) et le charbon de bois, etc. Elle se trouve être également l'objet des sollicitudes du pouvoir technocratique et de ses bras séculiers, les SODE ou sociétés sectorielles de développement, qui imposent à coups de milliards le système agro-industriel et l'agriculture contractuelle (PILLET-SCHWARTZ A. M., 1978 : 65-79). Tout cela se surimpose sur une agriculture de petites plantations paysannes, héritage colonial, et une palmeraie naturelle exploitée de longue date en pays adioukrou.

Cette urbanisation diffuse s'est faite sous l'ombrelle métropolitaine qui n'a pas laissé se développer d'autres centres urbains dans un rayon d'une centaine de km. La vitalité des petits centres satellites est handicapée par la place qu'y occupent les agriculteurs et par l'importante présence tertiaire en secteur rural (BERRON H., 1980 : 149). L'exode rural ne connaît d'autre objectif qu'Abidjan et les petites cités deviennent rurales dès lors qu'une mauvaise fortune survient. « Il semble bien que l'édification de l'énorme ville d'Abidjan en plein centre de la région ait épuisé pour des années les ressources d'urbanisation à des kilomètres à la ronde (BERRON H., 1980 : 122).

Autour de *Tananarive*, le milieu rural intégré dans l'espace politique de la monarchie merina au XVIII^e siècle a évolué de façon particulière (WURTZ J., 1972 : 1079-1087). Mobilisées de manière servile et égalitaire pour l'aménagement hydraulique ou la guerre, les communautés rurales de la périphérie de Tananarive étaient complémentaires de la capitale quand le colonisateur français est intervenu en supprimant l'esclavage sans donner aux affranchis les moyens de l'indépendance économique. Le panorama social précolonial a donc subsisté.

La pénétration de l'économie monétaire s'est faite de manière diversifiée dans une zone densément peuplée : 140 à 370 hab. au km² à proximité de la ville. Deux zones concentriques ont été distinguées en fonction du degré de modernisation des ruraux : une première dans un rayon de 15 km autour de Tananarive et une deuxième à une distance de 30 km. Dans la première, les activités non-agricoles occupent 40 % des familles contre 20 % dans la zone la plus éloignée. On y note pour les rizières une préférence pour le faire-valoir direct avec salariés au détriment du système de métayage. La taille des exploitations est nettement plus inégalitaire dans la zone proche qui attire des jeunes en quête d'un emploi salarié. Selon les villages, les anciennes castes — oligarchie, peuple, esclaves (andriana et hova, peuple merina et andevo) — ont réagi différemment à l'économie de marché. Accentuation des disparités sociales à proximité de la ville avec apparition d'une classe intermédiaire et prolétarisation corrélative des anciens esclaves ; tendance au nivellement social, ailleurs.

Cet exemple indique les effets ambivalents de la modernisation dans un secteur ayant un héritage sociologique d'inégalité : une reclassification peut s'amorcer, mais l'ancienne stratification peut se trouver confortée dans ses positions socio-économiques.

Les villes de moyenne importance (Yaoundé, Bangui, ou Bouaké) ne parviennent pas à développer une agriculture de qualité à leur périphérie. La ceinture maraîchère de Yaoundé ne suffit pas à nourrir la ville (MORINIÈRE J.-L., 1972 : 49-82). L'arrière-pays de Bangui, sous-peuplé (1,7 habitant au km²) sert de refuge pour des citadins dans l'incapacité de vivre en ville qui y pratiquent une cueillette modernisée prédatrice du milieu (PIERMAY J.-L., 1978 : 187-205). Bouaké ne réussit qu'à induire à sa périphérie des activités infra-agricoles sans répercussion sur les structures de production (ANCEY G., 1970 : 49-78).

Le séjour en ville pourtant « se conçoit souvent comme une étape dans l'existence, un moyen d'accéder à un certain niveau de vie, un certain rang social dans le village » (FRANQUEVILLE A., 1972 : 384). Le milieu rural connaît surtout les aspects négatifs de la ville : la difficile (ou impossible) promotion sociale en milieu urbain, l'arrivée de hauts fonctionnaires sur le marché foncier et matrimonial ! Autour de Yaoundé on peut craindre que les villages ne soient « en passe de devenir des villages-dortoirs, des villages de retraités ou des villages d'aigris » (FRANQUEVILLE A., 1972 : 385).

Dans ce style de villes, on note deux séries de distorsions : entre l'urbanisation sociologique et le niveau de développement agricole en milieu rural, entre celui-ci et la taille démographique de la ville.

La notion de *zone périurbaine* qui s'étend non seulement autour de la capitale (Bangkok) mais autour de petites villes ayant connu une croissance certaine depuis deux décennies a été définie à propos de la Thaïlande (Bruneau M., Durand-Lasserve A., Molinié M., 1977 : 188-190). Cette zone péri-urbaine est soumise à l'influence directe d'un centre urbain dans les domaines commercial (circuit de ramassage et de distribution centré sur la ville, absence d'intermédiaires locaux ou très faible autonomie de ceux-ci), industriel (zone de recrutement de la main-d'œuvre salariée employée par l'industrie urbaine et suburbaine, avec migrations quotidiennes du travail) et foncier (zone où prédomine la propriété absentéiste). L'organisation spatiale révèle une superposition complexe de formes héritées (petit parcellaire avec aménagement hydraulique autour de certaines villes) et de formes nouvelles (réseau de communications terrestres très dense, changements agricoles en vue de l'approvisionnement urbain). L'augmentation du prix du sol agricole virtuellement urbain, provoqué dès le milieu des années 60 par la demande élevée, à caractère spéculatif, de terrains constructibles, y a accéléré le mouvement d'expropriation. Les inégalités entre propriétaires et non-propriétaires se sont accentuées à l'intérieur des communautés villageoises (Durand-Lasserve A., 1976).

En Afrique noire, ce phénomène de franges urbaines de création spontanée et planifiée a été étudié à Dakar (Vernière M., 1973 : 587-605) en termes urbanistiques soulignant sa marginalité par rapport au centre urbain moderne, son caractère d'« espace malade » que l'on veut traiter et qui revendique son « droit à la ville » (Lefebvre H., 1968) et ne saurait l'obtenir en l'état actuel du développement économique et des choix politiques.

Le même phénomène a été observé autour de *Bouaké* (Sirven P., 1972 : 989-1014), seconde ville de la Côte d'Ivoire, mais centre économique secondaire. Les villages de la couronne suburbaine se trouvent transformés par les fonctions urbaines de la ville située dans un milieu bien peuplé (70 habitants au km²). Les hameaux et villages péri-urbains accueillent les immigrés baoulé qui sont, pour la plupart, des agriculteurs-ouvriers. Le niveau de vie y est plus élevé qu'au centre urbain et la société s'occidentalise dans ses mœurs. Si la terre se raréfie en raison de la progression de l'habitat, le régime foncier traditionnel persiste. La culture du manioc remplace celle de l'igname mais l'agriculture reste une activité secondaire. Si l'on note une intégration à la société urbaine par divers signes (constructions en dur, mobilier varié, alcoolisme, scolarisation poussée, libéralisation des mœurs), des croyances et des interdits traditionnels gardent toute leur force. Exemple d'une société de transition qui hésite à franchir le cap d'une urbanisation sociologique totale où elle perdrait toute identité propre. L'essor d'un nouveau syncrétisme religieux est là pour traduire les perturbations culturelles des Baoulé. Ce type de production idéologique peut traduire, dans certains cas, une contestation de la société néo-coloniale (Dozon J.-P., 1974 : 75-111).

En définitive, la ville diffuse facilement un modèle partiel de comportement citadin qui oblige le rural à prendre conscience de la faiblesse de ses ressources et à en tirer les conséquences. N'agissant pas sur les structures de production, elle ne lui permet pas d'adopter une solution conduisant au développement harmonieux pour satisfaire ses besoins nouveaux. Elle l'amène tout naturellement à trouver une solution de facilité pour améliorer ses revenus. Le rural tourne ainsi le dos à un développement agricole respectueux du milieu naturel.

Dans les zones péri-urbaines où s'exacerbe la compétition foncière au détriment des activités agricoles, l'urbanisation diffuse y présente à la fois un caractère dynamique et inachevé. Formes résiduelles et modernes de l'agriculture s'y enchevêtrent avec des avancées ou des isolats urbains incomplets ou marginaux. L'habitat spontané illégal y voisine avec les grands équipements pollueurs ou consommateurs d'espace, des lotissements d'habitat économique ou de vieux noyaux villageois submergés. Pseudo-urbanisation en attente d'intégration à venir au système urbain? (Vernière M., 1973 : 587-605).

Au-delà de cet espace d'affrontement de deux mondes, les villes majeures verrouillent tout développement urbain d'envergure (ce qui n'exclut pas l'acquisition de la taille démographique) et maintiennent dans un rôle secondaire les organismes urbains existants qui peuvent être dotés de services et d'équipements à rayonnement local et avoir des fonctions spécialisées.

Plantations paysannes et agriculture contractuelle

L'urbanisation diffuse ou sociologique est particulièrement sensible dans les zones rurales plus ou moins densément peuplées où une ou plusieurs cultures commerciales se sont développées. Les régions côtières et forestières ont été pour des raisons de facilité de transport et de potentialités naturelles privilégiées par rapport aux régions de l'intérieur et aux zones arides en Afrique tropicale notamment. Dans les Andes, la Cuesta a connu ces mêmes atouts au détriment de la Sierra, en Équateur par exemple (Deler J.-P., 1981).

Un processus de transformation et de décomposition des communautés rurales est engagé et s'est développé en fonction du degré de pénétration de l'économie marchande et des capacités des sociétés autochtones à y faire face dans le cadre de leurs propres objectifs sociaux. Dans bien des cas, il y a apparition de paysans riches au mode de vie partiellement urbanisé. Certains voient leurs positions de notables dans la société traditionnelle ainsi valorisée, d'autres peuvent penser accéder par ce biais à un statut social enviable.

Cette *différenciation socio-économique* procède des disparités entre exploitations liées à l'ancienneté de l'installation, à l'importance de la main-d'œuvre employée et au montant de l'aide reçue de l'État ou des banques. « *Salariat et vente de terres donneraient ainsi au paysan-planteur la faculté d'échapper à une condition de paysan-prolétaire, sans accéder pour autant au statut de planteur bourgeois* » (CHAUVEAU J.-P., RICHARD J., 1978 : 519). Dans le cas des planteurs ivoiriens de café et de cacao, le rapport social entre le paysan et l'État est si important qu'il ne permet pas l'apparition d'un mode de production capitaliste. Ailleurs, des paysans pauvres, sans terres, journaliers ou migrants saisonniers vont travailler soit en ville, soit chez les exploitants les plus importants, parfois dans les plantations industrielles. Ils constituent quand ils sont « désocialisés », un sous-prolétariat.

Les paysans riches peuvent être des paysans de pointe favorisés dans le cadre d'une action de vulgarisation agricole « *auxquels tantôt leur statut traditionnel, tantôt leurs disponibilités foncières, tantôt leur esprit d'entreprise ont permis de tirer un parti exceptionnel de l'application, correcte parce que globale, des thèmes diffusés par la vulgarisation* » (PÉLISSIER P., 1972 : 403).

Ils se recrutent parmi ceux qui disposent de revenus non agricoles leur donnant la possibilité de tirer le meilleur parti des conseils techniques donnés et d'acheter les intrants nécessaires (engrais, machines, etc.). Certains sont des commerçants, intermédiaires de citadins pour la collecte de produits agricoles. Ils peuvent ajouter à cette fonction plus ou moins légale de courtier, une activité de transport liée à la possession d'un pick-up, voire d'un camion. Parfois, il s'agit de fonctionnaires ou d'artisans-réparateurs ou producteurs qui ont survécu au naufrage de l'artisanat traditionnel ou ont surgi pour réparer ou produire des outils ou biens manufacturés modernes. Ils se signalent par leur maison cossue plus urbaine, par les matériaux employés et la disposition des pièces, par un habillement et un langage insolite dans le milieu rural. Leur stratégie consiste à s'approprier des titres sociaux dans la société traditionnelle, quand celle-ci a gardé une influence importante, ou à occuper des fonctions administratives locales en vue de contrôler la relation État-village.

Cette différenciation socio-économique de la paysannerie s'observe aussi bien en Thaïlande (BRUNEAU M., 1980 : 812-824) que dans les Andes péruviennes (FIORAVANTI-MOLINIÉ A., 1972) ou dans le Cameroun forestier (WEBER J., 1977 : 113-139). Elle se généralise partout où progresse la petite production marchande.

On pourrait ainsi aboutir à une typologie des villages selon leur plus ou moins grande différenciation sociale et la place qu'y tiennent les cultures commerciales. Les mutations du cadre bâti, plans de villages et types d'habitation, en fonction de modèles urbains ont été décrites dans le Maghreb par J.-F. TROIN (1981 : 43-53) et en pays adioukrou par C. CAUVIN (1979 : 7-74). L'impact de la route peut être intéressant à mesurer (CHAMPAUD J., 1980 : 413-415).

Dans beaucoup de cas, les cultures spéculatives ont été introduites et diffusées arbitrairement par le pouvoir d'État, colonial ou pas, cultures-impôts devenues par la suite cultures de rente. L'expansion de ces cultures s'est faite dans beaucoup de secteurs de manière spontanée, avec l'émergence d'un capitalisme agraire. L'*intervention étatique* s'est déroulé ensuite en plusieurs temps : contrôle de la commercialisation et des prix pour y effectuer ses prélèvements ; amélioration des cultures débouchant sur un produit de meilleure qualité produit en plus grande quantité pour augmenter ses ponctions ; mise en place d'un système de crédit agricole, de coopératives de planteurs et de sociétés d'encadrement pour permettre l'accouchement d'une classe moyenne en milieu rural, politiquement stable. Cette démarche explicite (Côte d'Ivoire) ou implicite, s'observe dans plusieurs pays (BOUTRAIS J., COURADE G., GUBRY P., 1979). Cette stratégie d'ensemble n'est pas exclusive d'autres formes d'action étatique visant à promouvoir un développement égalitaire et une urbanisation en douceur, sans succès, il est vrai.

A *Andapa*, dans le Nord de Madagascar (PORTAIS M., 1972), les paysans ont un revenu monétaire moyen double du revenu malgache habituel. Dans cette cuvette bien peuplée d'immigrés d'origine diverse, s'est forgée une société sociologiquement « ouverte ». L'économie agricole spéculative s'est diversifiée depuis longtemps : café introduit en 1905, vanille en 1920, riz irrigué possible dans les bas-fonds. La construction d'une route en 1965 a donné l'élan nécessaire. Cette société où la différence sociale est fonction de la date d'installation a adopté des habitudes alimentaires citadines (viande, poisson) et a modifié son habitat.

Dans le *Bas-Bénin*, l'expansion de la culture du palmier à huile sélectionné s'accompagne d'un effort pour réduire les inégalités sociales de la situation de départ (GOSSELIN G., 1978 : 265-342 ; MONDJANNAGNI A., 1977 ; PÉLISSIER P., 1963 : 81-125). Dans cette région, le morcellement foncier et la relative sur-

population obligeaient les décideurs à moderniser la paysannerie en l'associant à l'entreprise. D'où l'idée de coopérative obligatoire gérant une palmeraie collective associant sociétaires-propriétaires et travailleurs sans terre sur une base égalitaire. En donnant ainsi à tout le monde le droit à la gestion, le mouvement coopératif s'opposait à la fois aux règles traditionnelles et à la logique de l'économie de marché. L'expérience n'a pas donné les résultats escomptés et a appauvri tout le monde en négligeant la production vivrière.

Les Zones d'Actions Prioritaires Intégrées (ZAPI) du Cameroun de l'Est (Belloncle G., 1979 ; Boutrais J., Courade G., Cubry P., 1979 : 111-113) ont eu un certain succès en termes de revenus monétaires même si elles n'ont pu faire l'économie de « leaders », le scolarisé, l'ancien combattant ou l'ex-migrant d'ailleurs très souvent contestés par une population méfiante exerçant un contrôle social des plus rigoureux. L'expansion des cultures de rente s'est réalisée en même temps qu'une promotion sociale du milieu multiforme (santé, habitat, promotion des femmes et des jeunes). Opération intégrée, elle a mis en place un réseau de distribution de biens de consommation participant ainsi à l'urbanisation en douceur de campagnes sous-peuplées et relativement marginales.

Malaisie du Nord-Ouest et Sumatra (Rouffignat J., 1978 ; De Konninck R., 1979 : 87-108) nous offrent deux exemples d'évolution différente des campagnes sous l'effet de la modernisation. Dans le premier cas, il y a urbanisation sociologique et différenciation sociale, dans le second, dilution de l'urbanisation sociologique. Ceci est à la fois le reflet de l'importance de l'intervention de l'État et de la présence de centres urbains à proximité.

En *Malaisie du Nord-Ouest*, le Muda Irrigation Scheme a aménagé entre 1966 et 1973 une plaine anciennement occupée : drainage, irrigation, infrastructure routière. Cinquante mille exploitants sont encadrés par une société de développement qui a divisé le territoire en 27 secteurs ayant chacun une association de paysans (Persatuan Peladany). Cette structure contrôle et dirige l'ensemble de l'aide gouvernementale (aide technique, engrais, crédits, etc.) mais ne dispose pas du contrôle de la commercialisation (Rouffignat J., 1978 : 48-58). La mécanisation des labours et de la moisson du riz (double récolte annuelle) s'est généralisée depuis 1977.

La diffusion des innovations et l'écoulement de la production ont été favorisés par l'importance de l'encadrement, un système développé de communications et la proximité de centres urbains (Penang, Butterwoth, Alor Star...). Les excédents de main-d'œuvre de cette région bien peuplée ont été épongés par les industries de Penang et les fronts pionniers des terres hautes voisines. Une agriculture familiale marchande a surgi avec une classe moyenne, marginalisant les petits agriculteurs (De Konninck R., 1979 : 87-108).

A *Sumatra*, la riziculture intensive d'Acet n'a pas bénéficié d'un tel niveau d'encadrement ni d'investissements importants en infrastructures. L'éloignement des marchés urbains a rendu difficile l'écoulement des surplus commercialisables.

Ceci explique le maintien d'une petite paysannerie qui n'obtient que 50 % du revenu net à l'hectare de moins que dans le Muda Scheme. Pas d'élite paysanne non plus. L'innovation se dilue dans un espace peu aménagé et sans pôle urbain : l'urbanisation est faible (Rouffignat J., 1978 : 223-228).

L'agriculture contractuelle (Bruneau M., Imbernon J.-M., 1980 : 211-228) maillon dans une chaîne industrielle qui impose fournitures et moyens de production à de petits producteurs, se développe partout dans le Tiers-Monde, soit sous l'impulsion de firmes transnationales (Amérique latine, Asie du Sud-Est), soit sous l'égide de l'État (Afrique noire). La position de force ou de monopole de ce type de firme lui permet d'adapter sa stratégie économique au mieux de ses intérêts financiers : conservation d'un bloc industriel assurant un volant de sécurité à l'usine quand il y a doute sur les capacités des petits producteurs à livrer régulièrement un produit de qualité constante ; accords triangulaires avec intervention étatique qui fixe les prix d'achat aux paysans, les obligations de la firme et subventionne aménagements et facteurs de production (joint venture) ; domination foncière par personnes interposées.

Dans presque tous les cas, l'appui de la bourgeoisie nationale est recherché et selon l'option choisie, de riches paysans apparaîtront ou on assistera dans le cadre de certains régimes à une prolétarisation de la masse rurale.

Le bassin laitier de la Carnation dans la région d'Arequipa au Pérou est un bon exemple d'une agriculture contractuelle dans laquelle un secteur de petites entreprises capitalistes se renforce. Cela peut aller jusqu'à la marginalisation et « l'expropriation » des petits producteurs (paysannerie traditionnelle) comme dans les vallées du Nord-Ouest mexicain, la vallée de Cauca (Colombie) ou Mindanao, par des compagnies transnationales qui achètent ou louent des terres (Bruneau M., Imbernon J.-M., 1980 : 220-221).

En *Côte d'Ivoire* (Pillet-Schwartz A. M., 1973), planteurs-coopérateurs et planteurs individuels (80 % des planteurs villageois), associés aux blocs industriels d'une société d'économie mixte (SODEPALM), étaient censés tirer de leur palmeraie sélectionnée des revenus substantiels. En fait, ils acquièrent une plus grande autonomie par rapport à leur communauté villageoise mais une dépendance croissante vis-à-vis de l'État et du milieu naturel. Leur niveau de vie ne progresse pas comme il le devrait selon les experts, des

enjeux sociaux interférant avec la seule recherche d'une exploitation performante, dans l'utilisation de main-d'œuvre notamment. La différenciation sociale découle de la facilité d'accès à la terre (autochtones âgés) et des possibilités d'investissements dans la plantation (pour ceux ayant un revenu non agricole).

Colonisation de terres neuves et remodelage de terroirs

La colonisation de terres neuves de peuplement ou de production, « spontanée » ou organisée par l'État, le remodelage de terroirs existants (remembrement ou densification par transfert de population) favorisent des processus d'urbanisation. Les colons, pionniers ou travailleurs de l'agro-industrie sont, le plus souvent, issus de la paysannerie traditionnelle. Ils en étaient parfois les éléments les plus jeunes, donc les plus susceptibles d'être actifs et entreprenants, parfois les éléments démunis de moyens de production ayant transité par le bidonville urbain, vecteurs des habitudes et des comportements citadins. Rarement, c'est l'ensemble d'une communauté qui se voit transplantée de son terroir d'origine sinistré sur le territoire d'une autre communauté. Dans tous les cas, il y a une coupure socio-économique, sinon une rupture avec le milieu d'origine (avec des nuances) et l'instauration progressive d'un nouveau mode de vie qui découle d'un mode de production différent et d'un environnement géographique largement modifié ou sans rapport avec celui du village d'origine.

« *La colonisation des terres neuves n'est pas, dans le monde tropical d'aujourd'hui, la création « ex-nihilo » de sociétés agricoles nouvelles ; elle est l'un des moyens privilégiés d'une rupture qui, bien souvent, ne se consomme que progressivement* » (Raison J.-P., 1973 : 376).

Les *fronts pionniers spontanés*, œuvre d'ethnies ou de groupes peu structurés au plan socio-politique ne sont pas porteurs dans leur phase préliminaire de processus urbanisants : pas d'encadrement administratif, pauvreté des moyens, peuplement diffus, isolement des communautés ou des familles, importance de l'autosubsistance vivrière les premières années, insuffisance de moyens de communication. L'emprise humaine reste précaire, l'habitat rural provisoire et inachevé. Les bourgades-marchés ont des fonctions de commercialisation limitées car les colons utilisent peu d'intrants (engrais, pesticides, etc.) préférant épuiser la richesse relative des sols après défrichement. Qu'une confrérie religieuse prenne les choses en main comme chez les Mourides du Sénégal (Copans J. *et al.*, 1972 ; Pélissier P., 1966 : 301-358) et l'on verra apparaître un centre urbain religieux devenant le cœur de la région avec sa mosquée. L'urbanisation des modes de vie sera auto-limitée par l'idéologie visant à la « reproduction sociale » sans changements profonds.

En fait, l'urbanisation diffuse ne résulte pas d'une colonisation en tâche d'huile d'ampleur limitée même si elle se trouve cimentée par une idéologie endogène. Il est rare cependant que l'État n'intervienne pas pour contrôler, canaliser ou diffuser une culture commerciale alors que le processus de colonisation spontanée est en cours. Alors, les processus d'urbanisation commencent à voir le jour.

La *colonisation orientée* qui caractérise le continent latino-américain aboutit à une mise en valeur des terres conditionnée par la mise en place de voies de transport permettant l'évacuation d'une production destinée au marché mondial. Éleveurs ou planteurs des fronts pionniers de l'Amérique latine atlantique, aux domaines largement dimensionnés, ils vivent plus en *gentlemen farmers* qu'en paysans pour beaucoup d'entre eux (Pebayle R., 1977).

La *colonisation encadrée par l'État* amène souvent avec elle et dès le départ, un cadre urbain. Ceci explique pourquoi ce type de colonisation est si coûteux pour chaque colon installé et la raison pour laquelle il ne saurait être une réponse à la surpopulation relative de certains secteurs géographiques. Le quadrillage des voies de communication, les maisons construites selon un même modèle, les bâtiments administratifs et toutes les structures d'encadrement que cela suppose (vulgarisation agricole, crédit, organisation coopérative, équipements sociaux, centres de mécanisation, etc.) sont les témoins des efforts en vue de la création d'un nouveau mode de vie, même s'il n'y a pas apparition de centres urbains proprement dits. Les conditions sont créées pour une agriculture commerciale, sinon spéculative, et pour une monétarisation complète de l'économie : organisation « rationnelle » des nouveaux terroirs, endettement organisé de l'attributaire d'un lot, contraintes multiples (type de cultures, façons culturales, mécanisation, commercialisation, etc.).

L'encadrement est variable selon les pays (option politique), le type d'opération montée (option technique), la philosophie des intervenants (option culturelle masquée le plus souvent).

En *Asie du Sud-Est*, des populations victimes de catastrophes reçoivent une infrastructure minimum à Mindanao (Philippines) et dans de nombreux cas de transmigration en Indonésie ; parfois, l'intervention va jusqu'à la planification ou le développement intégré de petites et moyennes plantations en Malaisie (Blanadet R., 1979 : 285-591, 626-666).

Les *périmètres hydro-rizicoles africains* constituent le type même de l'opération lourde en moyens, en capitaux et en techniciens expatriés : vallée du Sénégal, Office du Niger, vallée du Logone, etc. Les objectifs sont démesurés et contradictoires : produire

plus pour diminuer les importations, peupler une zone vide et en soulager d'autres, revitaliser des secteurs géographiques marginaux. L'inefficacité est à la mesure des moyens colossaux déversés dans l'entreprise. La fuite en avant constitue le moyen de ne pas se déjuger. A l'opposé, les micro-opérations, peu coûteuses, mais moins voyantes, réalisées par des organisations non gouvernementales utilisant une technologie adaptée et recourant à la participation paysanne évitent une urbanisation diffuse mal acceptée par les populations.

Dans le cas de l'*Office du Niger*, au Mali, l'entreprise de développement fournit au colon un logement en dur, le dote en terres irriguées, lui fournit à crédit un certain équipement et a créé des structures de participation. Les casiers de riz sont en jouissance, le colon reçoit des vivres et un équipement pour utiliser la culture attelée, toutes choses qu'il devra rembourser (MARCHAL J.-Y., 1974 : 83). Tout devrait concourir à l'insertion dans l'économie monétaire et à l'émergence d'une société nouvelle plus urbaine. Or, sela semble difficile. Chacun garde l'usage de sa langue et conserve ses traditions spécifiques et le taux de scolarisation reste trois fois moindre en moyenne que dans l'ensemble du Mali ; on ne voit donc pas apparaître une culture de transition issue du « melting-pot » ethnique (MORABITO V. T., 1977 : 53-83). Le colon recherche avant tout la sécurité alimentaire et ce n'est qu'au bout de 10 ans qu'il consent à rechercher le profit maximum en mettant en jeu toutes ses capacités de travail et en devenant méfiant vis-à-vis de toute innovation (MARCHAL J.-Y., 1974 : 73-90).

Les colons sont recrutés dans ce que nous avons défini comme des secteurs retardés et les sociétés d'intervention sont des mastodontes bureaucratiques qui n'ont pas véritablement de comptes à rendre et qui considèrent les paysans comme de simples facteurs de production à manipuler par la contrainte financière.

Sur le *fleuve Sénégal*, on oblige les colons à user des prestations de la Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta (SAED) pour les introduire dans l'économie marchande grâce à l'endettement qui en fait des métayers de l'État à plein temps (ADAMS A., 1977 : 179). Pour cette entreprise, le développement ne se définit qu'en termes techniques : si l'on veut le progrès, il convient d'accepter en bloc les techniques de production et les modes d'organisation du travail et de l'espace imposés du dehors. Le changement élaboré de l'intérieur d'une communauté ne saurait déboucher sur le progrès (ADAMS A., 1977 : 77). La prétention technique de ce type de société se trouve cependant désarmée devant des problèmes ardus comme la désalinisation des sols au coût prohibitif. Les rapports colons/fonctionnaires, plutôt difficiles, l'habitat d'une navrante tristesse, n'ont pas donné naissance à une « nouvelle société paysanne » si elle a détruit partiellement l'ancienne (GALLAIS J., 1978 : 25).

Les colons, qu'ils viennent d'eux-mêmes s'installer ou qu'ils soient désignés par un service administratif, sont des déracinés dans leur nouveau milieu. Cette *création d'un nouveau milieu social* qui n'est plus paysan et pas encore citadin, prend plusieurs voies et se définit progressivement dans le temps. Il se traduit aussi bien en termes politiques, culturels, parfois linguistiques, que socio-professionnels et exprime le changement de cadre et de qualité de vie maîtrisés par les intéressés.

En *Asie du Sud-Est*, Indonésie et Philippines, la survie à assurer dans la phase de défrichement se traduit par une solidarité et un consensus social. Les colons vivent sans leur famille collectivement dans une même maison (Bunkhouse). S'appuyant sur le cas des Balinais à Sulawesi, M. CHARRAS dégage un schéma général d'évolution de ces communautés en voie de formation (CHARRAS M., 1979 : 290-331). Une remise en cause du premier arrangement social intervient par la suite et il s'ensuit un éclatement de la communauté entre groupes et sous-groupes en fonction des attaches antérieures à la migration (affinités religieuses ou géographiques). La communauté renforce alors son emprise sur le milieu et de nouveaux rapports sociaux s'instaurent entre groupes : un groupe dominant se dégage qui absorbe les minoritaires ou bien les rivalités entre sous-groupes persistent encore.

Les *paysannats du Rwanda* (SILVESTRE V., 1974 : 104-169) offrent à l'observateur un cas particulier de colonisation agricole strictement égalitaire au départ mais qui débouche par la suite sur une société différenciée.

La société est en transition, abandonnant les vieilles règles d'entraide, le patriotisme sous-régional, la jalousie vis-à-vis des riches et de ceux qui se distinguent de la masse pour manifester individualisme, compétition, souci d'accumulation et développement des relations sociales sur une base sélective. Les mariages cependant, ne dérogent que fort peu aux règles traditionnelles. L'urbanisation se fait sans qu'un modèle culturel de développement au plan politique n'« opère une mise en ordre des besoins en fonction d'une vision cohérente de l'homme et de la société » (SILVESTRE V., 1974 : 458).

L'*opération Yabassi-Bafang* au Cameroun (BARBIER J.-C., 1973 : 203-216) née dans un contexte de guerre civile, a drainé des éléments variés de la milice et des chefferies voisines surpeuplées, tous d'ethnie bamiléké ou apparentée. Dans le cadre de la promotion socio-économique recherchée par cette population dynamique (DONGMO J.-L., 1978) quelques néo-citadins sont devenus colons par réalisme.

Il en résulte un style de vie semi-urbain dans les

villages-pionniers : modernisation de l'habitat, nouvelles formes de sociabilité, activités non-agricoles des planteurs de café et de cacao qui ont recours à l'aide familiale pour leurs plantations.

Le *besoin de relais urbain* se fait sentir dès lors que le front pionnier ou le secteur de colonisation ont recours au crédit, à la mécanisation et à l'achat massif d'intrants (engrais, produits phyto-sanitaires, etc.). Par ailleurs, l'intervention bureaucratique nécessite pour les besoins de ses intervenants un embryon urbain, une base qui peut évoluer ensuite en centre semi-urbain.

Au *Mexique* (Revel-Mouroz J., 1971 : 225-237), dans les zones frontalières ou les fronts pionniers, durant la première phase d'implantation, les petites villes ou centres semi-urbains localisés sur les nœuds de communication restent léthargiques. Par la suite, avec la stabilisation des communautés pionnières, la pénétration du capitalisme marchand, on voit surgir un réseau de petites villes à influence régionale qui organisent les rapports avec l'extérieur et fournissent des services plus complets que les bourgades des zones indigènes d'origine (banques, ateliers de réparation automobile, petit hôpital, commerces de gros et de détail, marché couvert). Ceci contraste avec la stagnation urbaine des vieilles régions de peuplement enfermées dans une économie marchande médiocre et une société encore traditionnelle.

« *L'agriculture pionnière des terres chaudes n'a jamais été encore la source d'une grande capitale régionale ou tout simplement d'une grande ville* » (Revel-Mouroz J., 1971).

Par contre, dans les régions semi-arides du Nord-Ouest du Mexique ou de la côte péruvienne (Collin-Delavaud C., 1978 : 123-128), les districts d'irrigation avec une agriculture moderne mécanisée, donnent un rôle essentiel à la ville comme centre financier et commercial.

Les entreprises capitalistes privées ou étatiques créant des *plantations industrielles isolées* impulsent une urbanisation diffuse. Grandes unités de production à la fois agricoles et industrielles employant une abondante main-d'œuvre, elles ont dû réaliser d'importants investissements en infrastructure technique et sociale pour devenir parfaitement autonomes vis-à-vis du milieu géographique environnant. Elles disposent de manière dispersée généralement, l'ensemble des éléments nécessaires à l'activité et à la vie qui, réunis en un lieu, constitueraient une ville s'il y avait une réelle société urbaine. Dans ce cas, elle se rapprocherait de la ville minière, la fonction créant, là aussi l'organe. Il s'agit en fait d'une pseudo-urbanisation que l'on analysera plus loin.

Le *remodelage des terroirs existants* couplé avec un projet de développement agricole aboutit à l'établissement d'une société de plus en plus différenciée même si l'objectif initial était plutôt de corriger les inégalités sociales existantes (lac Alaotra). L'organisation du transfert de populations sinistrées, en Afrique francophone, donne également lieu à un remembrement et à une action agricole qui privilégie une minorité (Kossou). Dans les deux cas, on assiste à une urbanisation diffuse produisant une société inégalitaire apparentée au modèle capitaliste.

Dans le secteur du *lac Alaotra* (Madagascar) l'aménagement hydro-rizicole a fait suite à une réforme foncière (Charmes J., 1975 : 259-282 ; 1976 : 376-382 ; Le Bourdiec F., 1974 : 965-1027). Par le biais de l'excès d'équipement (tracteurs), l'ancienne domination économique de l'aristocratie a pu se reconstituer auprès d'une clientèle d'obligés et les revenus nets à l'hectare ont pu augmenter avec des déséquilibres spatiaux et sociaux.

Le transfert de population qui a fait suite à la mise en eau du *barrage de Kossou* (Lassailly V., 1979 : 57-63 ; Prowizur E., 1979 : 340-358) a fait apparaître des aigris dans toutes les catégories de population : déguerpis ou accueillants, laissés pour compte ou expropriés, colons intégrés se considérant comme salariés d'une société d'État. Le cadre bâti et les revenus s'améliorent, pour certains seulement.

III. Les cas de pseudo-urbanisation : urbanisation embryonnaire et urbanisation déviante

Le développement rural ne peut induire à lui seul une urbanisation achevée surtout s'il se produit dans un secteur sous-peuplé ou laissé en friche. De même, un certain type d'économie — l'économie de traite — qui n'a pas partout disparu, se réalise à partir de centres de drainage qui ont un effet de succion sur le plat pays qui y répond par des techniques agricoles extensives ou la cueillette. Cela débouche sur la monétarisation des ruraux mais pas sur un vrai développement rural. Enfin, certains pays de faible taille démographique au fort niveau de vie parfois, ont choisi une urbanisation délibérée de l'ensemble de leur population avec pour corollaire la fin des « paysans » traditionnels et la seule perspective de l'industrialisation de la productrion vivrière avec l'utilisation de salariés citadins ou allochtones : processus de sururbanisation dont on ne sait sur quoi il peut déboucher.

Les villes embryonnaires des périmètres de colonisation planifiée

Dès lors qu'un investissement considérable se réalise, assorti de l'arrivée de moyens matériels et humains occidentaux dans une zone délaissée, il y a création d'un chantier, d'un habitat provisoire qui tend à durer.

Cet habitat peut se greffer sur une bourgade existante qu'il renforce ; il peut être aussi l'amorce

d'une cité avec des phénomènes de polarisation pour les équipements et d'acclimatation au milieu local. Nous avons affaire ici à un habitat totalement étranger au milieu (même s'il daigne s'inspirer de l'architecture locale) répondant au départ à des préoccupations techniques et à des normes extérieures. Il est évolutif et se trouve le plus souvent « récupéré » par l'État et les populations autochtones qui tentent d'en faire un centre urbain en diversifiant ses fonctions et en stabilisant progressivement sa croissance.

A Madagascar, la mise en valeur du *delta du Mangoky* (Doumenge F., Battistini R., 1966 : 144-173) a donné naissance à de nouvelles structures d'habitat englobant logements provisoires et anciens villages qui n'ont pas débouché sur un véritable centre-relais malgré ses 5.000 hab. agglomérés. « *Les centres administratifs sont trop artificiels, les chantiers de grands travaux trop instables, l'équipement social tant éducatif qu'hospitalier par trop insuffisant* » (Doumenge F., Battistini R., 1966 : 167). L'unité-pilote de 1.000 ha s'avère insuffisante et trop récente pour constituer ce noyau de producteurs dynamiques permettant de soutenir une ample structure urbaine. Il convenait de voir si les aménagements prévus verraient le jour (10.000 ha). On touche ici du doigt la fragilité de ces organismes urbains dont le sort est lié à une logique technicienne qui peut changer à tout instant et à de colossaux investissements qui peuvent brusquement se tarir.

Sur les rives septentrionales du *lac Tchad*, un minuscule campement de pêcheurs est devenu une préfecture administrative de 3.700 hab. et un pôle de développement grâce à l'aménagement de polders (Bouquet C., 1974 : 99-121, 1978 : 99-121).

L'administration coloniale a pris une idée des populations autochtones pour lancer son opération polder, véritable gouffre à projets : installation de barrages, cultures du blé et du maïs. Les grands travaux conduits dans le cadre du Programme Alimentaire Mondial (PAM) par l'utilisation du salariat, les ventes des productions à N'Djamena ou à des commerçants libyens ont introduit la monétarisation dans ce secteur rural. L'encadrement de l'opération de mise en valeur conduit à l'installation d'un secteur tertiaire de type moderne à Bol. Un artisanat et un commerce adaptés aux besoins des ruraux et des citadins se développe. L'oligarchie traditionnelle et les marabouts maintiennent et renforcent leurs pouvoirs économiques, politiques et religieux tandis que l'État attribue à cette petite bourgade le rang préfectoral. La ville est composite ethniquement mais reste largement rurale par les activités de sa population. L'urbanisation reste embryonnaire en raison de la taille de la ville, du poids des activités rurales, du maintien des positions traditionnelles des notables et de la formation d'un secteur informel de type inférieur.

En définitive, la colonisation agricole planifiée ne permet pas à l'habitat précaire qu'elle secrète de franchir le cap de l'urbanisation physique embryonnaire sans relais externes importants si elle n'atteint pas une dimension spatiale conséquente.

Les villes issues de l'économie de traite ou de cueillette modernisée

L'*économie de traite*, caractéristique de l'économie coloniale notamment en Afrique noire, a engendré un type très caractéristique de ville. « *La traite consiste à rassembler et drainer vers les ports les produits du pays qui sont exportés bruts, à répartir en échange les produits fabriqués* » (Dresch J., 1946 : 63).

Il s'agit d'une économie strictement marchande consistant à collecter dans les comptoirs ou escales situés sur une voie de communication les produits d'exportation (cash crops) cultivés ou de cueillette et à vendre des biens de consommation de pacotille importés. Cette économie est dominée par quelques grandes firmes d'import-export (type United Africa Company de la famille Lever) qui ont eu longtemps un monopole de fait et ont imposé des prix d'achat très bas. Elle n'engendre pas un vrai développement agricole, mais favorise systématiquement la monoculture la mieux adaptée au détriment du secteur vivrier et des grands équilibres écologiques. Elle soumet la production agricole au marché mondial et bouleverse les genres de vie par l'introduction de nouveaux besoins. L'intervention extérieure se limite à la commercialisation et au transport avec l'utilisation de courtiers africains chargés du repérage des producteurs et du court-circuitage des instances coopératives quand il y en a (système du « coxage »).

La factorerie, entrepôt, magasin de gros et de détail, bureaux et habitation reste l'institution-clé du système.

Ce système économique a connu son apogée dans les années cinquante et a permis l'urbanisation physique de nombreux comptoirs ou escales (Dresch J., 1950 : 200-230) qui ont parfois disparu ou décliné par la suite : Saint-Louis ou Kaolak au Sénégal, Mamfé ou Yabassi au Cameroun.

Nombre de petites villes ou cités de moyenne importance isolées gardent aujourd'hui encore ces caractères de l'économie de traite « singulièrement primitive et paresseuse » (Dresch J., 1946 : 63). Seul changement notoire : le Dioula ou l'Ibo ont remplacé l'agent de la CFAO (Compagnie Française de l'Ouest Africain) ou de la United Africa Company.

Aujourd'hui, l'*État* via les caisses de stabilisation et les Marketing Boards a substitué ses propres prélèvements à ceux des firmes capitalistes, la réalité urbaine ne s'en est pas beaucoup modifiée. Des

usines effectuent un premier traitement des produits agricoles bruts ; les caisses de stabilisation financent parfois la modernisation de la production, l'encadrement des paysans, l'entretien des routes d'évacuation ; des sociétés de développement sectoriel tentent d'améliorer les structures de la production villageoise (Sodecao, Sodecoton au Cameroun). Une nouvelle stratégie est à l'œuvre : la bourgeoisie d'État demande au monde agricole de supporter son extension et sa « reproduction ».

Les bourgades situées dans les zones de production s'animent à la saison de la récolte et de l'évacuation des cultures d'exportation : du camionneur au banquier qui se décentralise, du cabaretier à la prostituée, sans oublier l'inévitable brasserie nationale, tout le monde vit de la collecte régentée par les bureaucrates pour les prix, les qualités et les périodes de ramassage. Quand les coopératives n'ont pas de monopole d'achat, des hommes d'affaires locaux dynamiques ou des « petits blancs » s'assurent, grâce à leurs connivences avec la bourgeoisie d'État, une part des profits juteux de la traite, nouvelle manière. Les coopératives sont encore trop souvent des appendices de l'administration pour être considérées comme l'émanation des agriculteurs. Elles animent elles aussi les diverses bourgades des régions de cultures de rapport.

Les villes des *bassins arachidier sénégalais, du cacao et du café en Côte d'Ivoire et au Cameroun* obéissent à ce schéma d'urbanisation physique. L'État a consolidé leur existence par sa présence administrative et un équipement social, alors que les grandes compagnies commerciales se retiraient sur les plus grandes villes ou les métropoles côtières modifiant leur stratégie à la suite de l'accessibilité relative des régions de production et de leur élimination de la collecte (Benveniste C., 1976 : 43-49 ; Le Strat J., 1976 : 137-193 ; Marguerat Y., 1972 : 841-845 ; Sar M., 1974 : 146-174). Les exemples abondent de ces villes qui végètent aujourd'hui alors que leur activité fut forte autrefois et que l'État ne parvient pas à animer même au prix de l'installation d'une usine : Louga (Sénégal), Dimbroko et Agboville (Côte d'Ivoire), Mamfé, Eseka, Akonolinga, Mbalmayo, Ebolowa au Cameroun. Ceci ne les empêche pas de croître numériquement accentuant le déphasage entre urbanisation et développement réel.

Le *Kwilu* des années soixante nous donne un exemple de cueillette modernisée (Nicolaï H., 1963 : 330-371). Nous sommes au cœur d'un fief de l'empire Unilever dans une région de palmeraie naturelle exploitée. Plutôt que d'investir d'énormes capitaux à créer des plantations industrielles, Unilever, le plus grand des traiteurs, a préféré l'exploitation rationnelle de la palmeraie sans recours au salariat. 15.000 coupeurs exploitant en moyenne 8 ha fournissent à la société huilière les régimes. Étrangers au pays pour la moitié d'entre eux, logés dans 295 camps rudimentaires, ils ont un contrat de fourniture exclusif avec la société qui leur donne une ration alimentaire et les rapatrie en fin de contrat. Ils ne sont pas détribalisés comme dans les camps de plantation et réintègrent facilement leur communauté d'origine. Les revenus distribués semblaient supérieurs à ceux des agriculteurs locaux, ce qui ne veut pas dire qu'ils étaient élevés. La société, à partir de ses huileries dispersées, parcourt avec ses camions sa concession pour le ramassage des régimes. Elle y entretient un dense réseau de pistes. Elle n'avait, par ailleurs, mis en plantation industrielle que 7.350 ha et le rendement n'y dépassait pas 1.500 kg à l'hectare.

L'urbanisation qui en a résulté a trouvé deux points d'ancrage : Leverville et Kikwit. Pas d'urbanisation sociologique : la compagnie se contente de vendre les objets de factorerie dans ses cantines.

Leverville, c'est la cité Michelin sous les tropiques avec son côté paternaliste, ses œuvres sociales et sa « bonne » conscience. Fondée en 1912, lors de la concession léonine accordée par les Belges à Lever (750.000 ha), elle est une vaste agglomération huilière qui n'a de signification que d'être « le centre industriel administratif, scolaire et médical de la société huilière » (Nicolaï H., 1963 : 365). Pas d'activité qui ne soit contrôlée par Lever, pas d'habitant qui ne soit à son service.

Kikwit (16.500 hab. en 1959) naquit d'une factorerie au début de ce siècle. Elle devint chef-lieu administratif en 1910. Tête de navigation et point de départ de l'exportation de l'huile de palme, elle vit de son port et de ses magasins. On y note, comme dans les villes de traite, la ségrégation de l'habitat. Capitale d'un pays essentiellement agricole qu'elle administre, draine et dessert, elle n'a aucune industrie même liée à l'huile, d'où le caractère incomplet de l'urbanisation physique.

Les villes issues de l'économie de traite ont souvent décliné et même disparu. Bon nombre de villes moyennes et grandes actuelles nées de ce mode d'exploitation du monde rural par le capitalisme occidental se sont développées et les factoreries à l'architecture si caractéristique se trouvent au cœur du centre urbain. Parfois, le siège d'une puissante coopérative y est installé. De parachutées et parasites dans le monde rural, ces villes ont pu être récupérées par celui-ci : villes du Moungo et de la Meme au Cameroun, par exemple.

Les villes des complexes agro-industriels insulaires

Au lieu d'écrémer les ressources existantes par la contrainte administrative et/ou par l'incitation mercantile, la création de richesse agricole procède d'une

intégration entre l'agriculture et l'industrie, d'une utilisation économiquement optimale des moyens techniques, spatiaux et humains (salariat).

Ce type de projet rend possible la diversification des denrées exportables, voire l'approvisionnement citadin, et de hauts rendements. Il se réalise rapidement dans les secteurs sous-peuplés et donne aux populations rurales des secteurs « retardés » la possibilité de devenir salariés. Entreprises capitalistes et banquiers internationaux sont d'accord sur ce point, et les développeurs s'y résignent, car ils savent combien sont longs à mettre en place les projets pour les petits exploitants et aléatoires les résultats.

Les plantations industrielles utilisent entre autres « des techniques et des structures de gestion bien éprouvées » (BIRD, 1975 : 8).

Les critères déterminants pour l'installation d'un complexe agro-industriel se ramènent à trois : larges disponibilités de terre, bonne accessibilité pour importer équipements, fournitures, et exporter la production, topographie rendant possible la culture mécanique. Les potentialités du complexe pédo-climatique entrent en ligne de compte quand la culture est exigeante. On a vu cependant la culture du bananier sur n'importe quel sol dans le Sud du Cameroun anglophone quand la demande et les prix étaient élevés, et faibles les exigences des consommateurs. Voilà pourquoi on note la présence de plantations industrielles près des ports ou de chemins de fer dans des secteurs relativement plats et sous-peuplés.

L'un des problèmes importants de ces entreprises est la recherche et le maintien de la main-d'œuvre car elles emploient une importante masse de salariés sans qualification, pour la récolte notamment. Leur dimension optimale n'a cessé d'augmenter depuis quelques décennies en raison des impératifs de rentabilité consécutifs à la mise au point d'usines toujours plus performantes. Ceci ne veut pas dire que de petites unités recourant à une technologie intermédiaire n'existent pas en matière de sucrerie ou d'huilerie de palme par exemple. Elles répondent évidemment à une autre logique.

L'accumulation d'une force de travail allochtone toujours plus importante et à rotation rapide a parfois débouché sur l'urbanisation physique à la périphérie de tels domaines. Doublet urbain où se côtoient agriculteurs vivriers, commerçants et artisans, prostituées et chômeurs à la recherche d'un emploi saisonnier... C'est une agglomération à mi-chemin entre le bourg à demi-rural et le « bidonville » urbain : y cohabitent des « natifs » contrôlant le foncier et des immigrés déracinés tentant de retrouver une communauté sociale. Des éléments plus dynamiques tentent de tirer profit de la masse salariale distribuée aux manœuvres venus des zones retardées (COURADE G., 1980 : 83-86).

Ceci se réalise quand la main-d'œuvre n'est pas distribuée dans des camps de petite taille situés au cœur des blocs de culture ou si la population locale ne constitue pas le gros du contingent de travailleurs. Le deuxième cas se réalise quand un domaine agro-industriel est installé dans un milieu bien peuplé et qui puise parmi les jeunes gens des villages traditionnels (NDOUMBÉ MANGA S., 1970).

Ambilobe (Madagascar), Ndian (Cameroun) nous offrent deux exemples de plantations industrielles isolées (COURADE G., 1980 : 7-126 ; DOUESSIN R., 1973 : 95-187). L'habitat, c'est le camp, la cité de travailleurs, ni ville ni village : plan rigoureusement géométrique, reproduction monotone du même bâtiment en dur. Rien ne manque dans l'organisation : le bloc médical, les magasins, l'église, les cercles, le stade, l'école. Il y a ce qu'il faut pour que naisse une vie sociale. L'ensemble des fonctions urbaines de la ville moderne sont présentes. L'éventail socio-professionnel est relativement large. Il y manque cependant ce qui fait la ville africaine : les commerçants et les artisans de toute sorte, les agriculteurs urbains et la multitude des marginaux. Les salariés se sentent de passage venant de secteurs retardés : ils s'intègrent mal à la communauté en formation et thésaurisent pour retourner au pays. Le paternalisme social ne remplace pas la chaleur d'une communauté villageoise quittée pour un milieu hétérogène et un travail parcellisé. Et si des habitudes urbaines sont adoptées, elles masquent un comportement et des objectifs traditionnels pour la majeure partie des salariés.

A *Mbandjok*, à 50 km de Yaoundé, un domaine sucrier de plus de 5.000 ha tente d'accoucher avec l'aide de l'intervention étatique d'une ville (BARBIER J.-C., TISSANDIER J., 1980 : 127-212). Avec 8.900 habitants en 1976, Mbandjok n'est ni un camp, ni un gros village, ni même une ville. L'activité salariale y est dominée par la SOSUCAM, émanation d'un groupe capitaliste français. Le travail agricole y est, pour beaucoup, temporaire. Les immigrés ruraux qui se trouvent à Mbandjok rapatrient leur épargne. L'approvisionnement vivrier est difficile, le commerce local peu développé en liaison avec une très faible urbanisation sociologique des modes de vie. L'immigré rural venant ici cherche à repartir avec un pécule et donc comprime au maximum ses dépenses. La « ville » ne s'insère pas dans le milieu local qui est indifférent à sa présence et les salariés refusent le damier urbanistique proposé par l'administration au profit d'une cité-*bis* créée par leurs soins. Le peuplement hétérogène et la différenciation hiérarchique se traduisent dans la ségrégation de l'habitat et les conflits inter-ethniques parfois violents. La majeure partie des manœuvres, jeunes célibataires analphabètes du Nord du pays, quittent le domaine 6 mois après avoir réuni l'argent nécessaire à la dot.

Ils n'ont pu, par conséquent, constituer le fonds de peuplement de la ville. Approvisionnement difficile et coûteux en raison de la proximité de Yaoundé, accès à la terre impossible pour les immigrés, n'ont pas favorisé le devenir urbain. L'implantation d'autres complexes agro-industriels a suscité cependant la croissance numérique de cette ville de transit.

Au Congo, *Jacob* (VENNETIER P., 1963 : 43-80 ; VILLIEN-ROSSI M.-L., 1972 : 1055-1072) a réussi à devenir la troisième agglomération du pays avec 25.000 hab. en 1970. Au départ pourtant, les deux schémas de développement agro-industriel sont identiques : implantation par la même société de deux domaines sucriers de forte taille dans une région sous-peuplée, appel à une main-d'œuvre abondante et hétérogène ethniquement et géographiquement. En 1963, Jacob était un conglomérat d'unités juxtaposées : un village traditionnel, un lotissement de type urbain et des camps. On distinguait 23 quartiers à ethnie dominante et le taux de masculinité atteignait 174 dans la tranche des 20-35 ans. Déjà, l'agglomération dépassait largement les besoins en main-d'œuvre de la société. « Jacob ne s'accroît plus en fonction d'une nécessité économique, mais de la résonance psychologique qu'elle éveille dans l'esprit des villageois » (VENNETIER P., 1963 : 79). En 1970, « les activités commerciales ont contribué à faire de Jacob une ville véritable en modifiant son aspect et en lui donnant un rôle de centre régional » (VILLIEN-ROSSI M.-L., 1972 : 1067). Jacob aurait-elle réussi si elle ne se fut trouvée éloignée des grands centres et dans un contexte de « sururbanisation » ?

Au *Liberia*, pays de plantations industrielles notoirement sous-administré, les fonctions économiques ont commandé l'apparition d'organismes urbains monovalents si l'on excepte Monrovia. Les deux plantations de Firestone, avec leurs 15.000 salariés, constituent un État dans l'État. Devant la carence de l'État, l'entreprise a sécrété l'ensemble de son dispositif d'établissement nécessaire jouant volontiers le rôle de service public. L'habitat-camps de travailleurs, ports (Harper, Marshall) centre industriel et urbain, vit et meurt en fonction des calculs économiques de la firme d'Akron.

Le développement de mini-plantations industrielles d'hévéa sous le contrôle de Firestone dans le district de Kakata, au profit de l'élite américano-libérienne, n'a pas suscité l'apparition d'une vie urbaine de qualité (SALLES P., 1979 : 159-234). Kakata, 9.000 hab., n'est qu'un grand bourg rural sans influence régionale né de l'économie de traite et vivant d'un micro-commerce lié au salariat agricole.

A la différence du Kwilu, le cœur de la plantation dépasse ici sur tous les plans la ville extérieure au domaine. Ceci traduit à la fois le rapport de force multinationale/État hôte et la situation socio-économique d'un monde rural exploité par une minorité dirigeante.

Les exemples présentés montrent le caractère artificiel, fragile et déséquilibré des créations urbaines des complexes agro-industriels « insulaires ». L'isolement et les transformations socio-économiques ne suffisent pas à créer une vie urbaine. Il y faut la participation et le goût chez les travailleurs mobilisés dans ce type d'entreprise. Le caractère totalement extraverti et capitaliste de cette variété d'intervention entraîne une croissance agricole et urbaine qui ne peut s'identifier au développement et qui constitue un pis-aller.

LES CAS DE SURURBANISATION DE PETITS TERRITOIRES

Nous utilisons le terme de « sururbanisation » pour qualifier de petits territoires dont le niveau de l'urbanisation physique semble à première vue trop important par rapport au monde rural ou à ce qu'il en reste. Cette urbanisation galopante ne s'est pas accompagnée d'une urbanisation des mentalités dans tous les cas et il y a là aussi un décalage. Chaque situation cependant, est originale et le produit d'une histoire interne et des nouvelles stratégies des pays capitalistes.

Le Gabon présente un certain nombre de traits remarquables qui en font un pays à part en Afrique centrale (POURTIER R., 1979 : 119-130) :

(a) L'exploitation minière (pétrole, uranium, manganèse) en a fait brutalement un pays riche dans le cadre d'une économie dépendante (PNB par tête de 3.000 $ US) ;

(b) largement sous-peuplé (2,5 hab. par km²), son espace rural est en perdition en raison d'un exode rural ancien accéléré et du désintérêt des pouvoirs publics ;

(c) les villes ont connu une très forte croissance démographique largement artificielle liée à un système d'organisation étranger et à l'emprise étatique.

L'agriculture et le monde rural gabonais ont perdu leurs éléments jeunes et dynamiques. Les bénéfices de l'exploitation minière se sont investis dans les villes et non dans les campagnes si bien que l'agriculture qui fournissait 16 % du produit intérieur brut gabonais en 1964, ne dépasse pas 2,6 % en 1976 (POURTIER R., 1980 : 39-62). La situation du monde rural est telle que l'approvisionnement urbain du Gabon est assuré par l'étranger (Cameroun, Afrique du Sud, etc.) ou par des sociétés privées ou parapubliques (LEBIGRE J.-M., 1980 : 167-185) qui pratiquent une agriculture mécanisée à main-d'œuvre salariée.

Le développement des campagnes n'a pas été stimulé par les villes. Il est vrai que l'agriculture itinérante sur brûlis, exécutée par les femmes prédomine, que l'isolement et la commercialisation déficiente sont des handicaps. Il se trouve enfin que l'école détourne les femmes de l'agriculture vivrière et que l'État a laissé dépérir l'arboriculture du Woleu-Ntem qui avait connu une certaine réussite dans les années soixante (SAUTTER G., 1966).

L'agriculture industrielle, elle-même, ne s'avérerait rentable que pour un marché intérieur protégé : le coût de la main-d'œuvre y est très élevé et l'assistance étrangère une nécessité pour assurer une gestion compétente et efficace (POURTIER R., 1980 : 60). L'importation de main-d'œuvre banale étrangère est une réalité qui apparente le Gabon aux émirats sous-peuplés du golfe.

Villes parasitaires, campagnes exsangues, économie extravertie, inflation, approvisionnement difficile, salarisation de la société, le Gabon a presque suicidé son agriculture et sa paysannerie sous l'effet du miracle (mirage?) pétrolier qui ne durera peut-être pas. Par quoi la relève sera-t-elle assurée?

Le Congo voisin n'a pas une chance géologique aussi grande que le Gabon. Il est le pays le plus urbanisé d'Afrique noire en même temps que l'un des plus sous-peuplés. Il atteignait dès 1960 le stade de la scolarisation totale, accélérateur notoire de l'exode rural. Le dépeuplement du milieu rural a été un phénomène ancien, rapide et maintenant irréversible. Le nombre de ruraux est passé de 73 % en 1955 à 39 % en 1974 (AUGER A., 1968 : 30-55, SÉNÉCHAL J., 1979 : 173-177, VENNETIER P., 1963 : 273-280). « *Toutes les cités urbaines sont le produit de l'exode rural* » (VENNETIER P., 1963 : 264). Dès 1963, cet auteur craignait que le potentiel humain ne tombe « au-dessous du minimum nécessaire à toute expérience d'animation rurale » (VENNETIER P., 1963 : 271-272) et que la faiblesse du tonnage produit n'obère la commercialisation. Il faut ajouter que l'arboriculture de rente, peu importante, n'a pas retenu la population sur les terroirs villageois. Cette rétraction du tissu rural autour de quelques centres s'est bien produite et elle est jugée positive en 1979 (SÉNÉCHAL J., 1979 : 132) : « *La naissance de petites villes rurales est une redistribution judicieuse du peuplement* ».

L'agriculture congolaise se fait aux abords des villes par des ruraux venus individuellement ou en groupe résider à proximité et par des citadins créant des exploitations dans le rayon d'accessibilité. Il y a émergence de villes rurales avec des terroirs urbains qui produisent des vivres en vue de leur commercialisation. Ces populations ont acquis un mode de vie citadin et une logique urbaine ce qui les conduit à adopter les innovations les plus propices à améliorer rapidement leurs revenus. Cela les incite souvent à détériorer le milieu naturel. Quoi qu'il en soit de ce type de développement agricole spontané, il ne parvient pas à nourrir les villes et la terre arrive à manquer dans les terroirs urbains. Devant cette incapacité de l'agriculture à se développer suffisamment, la question se pose se savoir « si la priorité ne devrait pas être donnée à l'industrie » (SÉNÉCHAL J., 1979 : 177). La réponse sur ce point, dans le cas du Congo, n'est pas évidente.

Dans les deux cas étudiés, on peut se demander si ces pays ne vivent pas au-dessus de leurs moyens, agricoles entre autres. L'urbanisation est en déphasage avec l'ensemble du développement économique et l'agriculture urbaine constitue au Congo un volant de sécurité indispensable pour beaucoup.

L'*Uruguay* est le pays le plus fortement urbanisé de l'Amérique latine avec 81 % de sa population résidant dans des villes de plus de 2.000 habitants et où la seule véritable grande ville, Montevideo, comprend la moitié de la population urbaine nationale (COLLIN-DELAVAUD A., 1972 : 361-389). Ce niveau élevé d'urbanisation était atteint dès la fin du XIX^{e} siècle dans un pays presque exclusivement agricole. Ce phénomène est à mettre en rapport avec l'extensivité de l'agriculture et de l'élevage tournés vers l'exportation. Très tôt, les estancieros, propriétaires fonciers, sont venus résider dans les villes, d'où ils restaient en liaison par radio avec leur estancia.

Ces villes continuent de croître et les campagnes de se vider. « Les propriétaires terriens maintiennent le plus possible l'extensivité de leur élevage, limitant le nombre de péons de chaque estancia. Les petits propriétaires abandonnent leurs terres et partent vers la petite ville à la recherche d'un emploi, puis, après quelque temps, sans travail, vers le chef-lieu » (COLLIN-DELAVAUD A., 1972 : 374). Ce mouvement a pris une grande ampleur au cours de la décennie 1930-1960. Ces villes sont très faiblement industrialisées et leur fonction essentielle est de diriger la vie rurale avec leurs services et équipements destinés à la commercialisation et au conditionnement des produits agricoles. Ce ne sont que des villes-relais de la capitale où se situent les grandes banques et les maisons d'exportation et de commerce.

Ces villes uruguayennes sont donc avant tout des centres de résidence d'une grande partie des propriétaires ruraux et des représentants des professions libérales.

A *Singapour*, la faible superficie du territoire national et l'étendue de la ville font que l'espace rural n'apparaît plus que par bandes entre les zones urbanisées à forte densité de population, caractérisées par la montée en hauteur des bâtiments industriels et d'habitation (GOLDBLUM C., 1979 : 69-103). A l'exception de quelques villages malais, l'urbanisation a précédé la constitution d'un espace rural. D'abord tourné vers une agriculture d'expor-

tation, celui-ci s'est orienté dans les années 50 vers la production alimentaire pour la ville, tout en devenant un exutoire pour les exclus de la croissance économique. Ces derniers, affectés d'un fort taux de chômage, ont développé une agriculture de subsistance.

La population rurale a fréquemment été expropriée et déplacée en fonction des besoins urbains et industriels, les communautés rurales étant déstabilisées, une partie de leur population étant relogée dans les grands ensembles de logements publics. A partir des années 1968-70, une politique systématique vise à industrialiser le secteur agricole, industrialisation dans laquelle l'encadrement technique s'accompagne d'une expropriation massive et du maintien exclusif d'activités rentables modernisées (GOLDBLUM C., 1979 : 89-91). Ainsi, un continuum rural-urbain s'est constitué dans lequel la campagne a été totalement urbanisée au sens sociologique et souvent même physique du terme. C'est un cas extrême de sururbanisation.

IV. Urbanisation des campagnes et mise en place d'un réseau urbain

Le terme d'urbanisation des campagnes dans le Tiers-Monde ne peut recouvrir la même réalité que dans les pays avancés. On peut cependant observer des situations qui relèvent de ce thème sans pour autant procéder de la mise en place d'une société de consommation globale et de la diffusion auprès des ruraux d'une vaste panoplie technologique modifiant les conditions de vie et de travail.

Il ne s'agit pas ici « d'intégration par la ville de l'espace humanisé » mais de « l'association des citadins et des ruraux pour créer ensemble une économie et une société nouvelles » (JUILLARD E., 1973 : 6).

La complémentarité de la ville et de la campagne dans le Tiers-Monde reste une donnée de l'histoire pré-coloniale ou résulte d'une volonté politique ou économique exogène. Cette association a permis dans des cas, il est vrai exceptionnels, une modernisation des structures socio-économiques débouchant soit sur une société nouvelle (objectif des socialismes tanzanien ou cubain), soit sur une préservation de l'identité socio-culturelle dans le cadre d'une économie marchande (pays yoruba, ashanti, bamiléké, ibo en Afrique noire), soit sur une société et une culture de transition « métisse » dans des milieux ruraux entièrement restructurés par l'agro-industrie.

On peut évidemment estimer que ces exemples tendent à une urbanisation des campagnes sans pour autant avoir atteint le stade nécessaire pour recevoir cette épithète. Il n'empêche qu'ils s'acheminent vers celui-ci et certains comportements, certains moyens employés, indiquent bien la perspective poursuivie.

RÉSEAU URBAIN ANTÉRIEUR REVITALISÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Certaines régions ont connu une urbanisation physique relativement avancée avant que l'intervention européenne n'ait répandu le fait urbain à la faveur de la constitution d'empires. Cette prédisposition à la vie urbaine, ce goût pour une vie sociale diversifiée est en même temps la cause et la résultante de constructions politiques pré-coloniales d'envergure, même en Afrique noire forestière.

Deux cas différents dans leur genèse et dans leurs conséquences urbaines peuvent être retenus en Afrique noire : le pays ashanti (Ghana) et le pays yoruba (Nigeria). L'urbanisation physique est différente selon le cas : apparition d'une ville régionale (Kumassi au Ghana), d'une nébuleuse de villes « nombreuses » en secteur yoruba, reflet de structures politiques centralisées dans l'Ashanti, décentralisées dans l'autre exemple. Toutefois, la mutation agricole dans les deux procède de la même démarche : adoption spontanée de la culture de rente (le cacao), adaptation du régime foncier traditionnel à cette nouvelle situation sous l'égide des structures socio-politiques autochtones dans le cadre de « l'indirect rule » de lord Lugard, contrôle de la commercialisation en aval de la production agricole. Les conséquences de ce type de développement agricole endogène sont en gros, du même type : renforcement des hiérarchies existantes en termes de richesse et de prestige social, agriculture de plantations villageoises demandant à être modernisée et diversifiée pour surmonter ses difficultés actuelles, apparition d'un « capitalisme agraire ».

Il convient de souligner ici combien l'urbanisation de ces régions doit au caractère entreprenant et à l'esprit d'organisation des populations concernées, comportements qui ont pu s'épanouir dans le cadre d'une politique coloniale non assimilationiste. La contrepartie de ce dynamisme économique dans le maintien des structures sociales et de l'identité culturelle s'est traduite par un patriotisme tribal et un traditionalisme qui n'a pas manqué de faire problème dans l'ordre politique depuis l'indépendance tant au Ghana qu'au Nigeria.

Le *pays ashanti* (HILL P., 1963 ; WILKS I., 1967 : 206-238 ; ZAJACZKOWSKI A., 1960 : 458-473) s'est constitué en royaume dès le XVIII^e^ siècle autour de Kumassi. Royaume négrier édifié par les armes fournies par les Européens installés depuis longtemps sur la côte, il s'est employé à contrôler, au milieu du XIX^e^ siècle, l'ensemble des courants commerciaux entre la côte et les pays de savane (Salaga ou Atebubu plaques tournantes du commerce de la kola ou du bétail). Il était pourvoyeur d'or, d'ivoire et de kola qu'il exportait aussi bien vers la côte que vers le

Niger (Tombouctou, Djenné) ou le pays haoussa (Sokoto via Salaga).

Ce royaume centralisé contrôlait le pays par les armes, la perception des impôts mais ne se substitua pas aux structures villageoises traditionnelles. Il sut cependant contrôler la classe administrative formée de dignitaires, la confrérie des marchands — musulmans étrangers — et assimiler esclaves et immigrés, ce qui lui permit de conforter la capitale et le pouvoir du souverain.

Ses relations avec le colonisateur anglais passèrent par trois phases : confrontation guerrière durant tout le XIXe siècle qui s'acheva par la destruction de Kumassi (1874) et la déportation du monarque, l'Asantéhéné en 1900 ; politique de désintégration sans succès de l'État qui s'accompagne d'une adoption spontanée et rapide de la culture du cacao transformant les structures foncières et traditionnelles (1900-1935) ; politique de gouvernement indirect permettant un retour du souverain, seule autorité politico-religieuse des Ashanti non contestée, qui entérine les changements sociaux tout en modernisant les structures de l'État.

Plusieurs éléments de l'histoire ashanti sont à relever pour expliquer cette réussite. Il y a d'abord la capacité d'encadrement bureaucratique du royaume ashanti au XIXe siècle dans les domaines financier, politique, du contrôle territorial qui conduit à valoriser l'autorité du monarque. Il faut aussi souligner la capacité de la population ashanti à adopter une culture d'exportation et à infléchir ses structures pour ne pas être contrainte à abandonner des éléments essentiels de son identité culturelle. Enfin, il y a la création urbaine : Kumassi avait, selon certains, la même population en 1960 qu'un siècle auparavant (200.000 habitants). Après une période d'éclipse pendant le début du XXe siècle, elle a largement profité des bénéfices de la culture du cacao dont le Ghana fut le premier producteur africain dès 1911. Le peuplement de Kumassi est aux 2/3 régional d'origine et la complémentarité ville/campagnes sert la capitale régionale qui dépasse aujourd'hui le 1/2 million d'habitants.

Le *pays yoruba*, au Sud-Ouest du Nigeria, présentait lors du recensement de 1963, 23 villes de plus de 50.000 habitants dont quatre de plus de 200.000 habitants. Le taux d'urbanisation était très relevé. Ce même pays produisait 4.000 tonnes de cacao en 1911, 100.000 tonnes dans les années cinquante, 200.000 dans les années soixante. Depuis, la production n'a que faiblement progressé.

Cette région du Nigeria doit sa prospérité à la monoculture cacaoyère qu'elle a créée « *sans capitaux à l'origine, sans incitation du gouvernement, sans connaissances techniques spéciales, sans les conseils d'agronomes, sans modification de leur régime foncier, sans bouleversement social* » (GOUROU P., 1970 : 203).

Les villes, centres politiques, commerciaux et militaires, sont des créations yoruba et ont un peuplement ethniquement homogène. Leur fondation remonterait assez loin (CAMARA C., 1972 : 378). Elles ont été peuplées par des paysans réfugiés qui, tout en gardant leur activité agricole, ont adopté le genre de vie urbain. Ainsi, Abéokuta, ville-forteresse, fut créée en 1830 à la suite de guerres intertribales (CAMARA C., 1972 : 381). La paix revenue, les paysans ont installé près de leurs champs, souvent fort éloignés de la cité-État, des hameaux de culture où ils passent une grande partie de leur temps. Un réseau serré de marchés ruraux favorise les échanges économiques et sociaux. La ville, avec son Oba, constitue cependant le cœur du système social yoruba qui suscite un patriotisme ethnique très fort. Le village constitue une parcelle de la ville qui a essaimé par nécessité à la campagne et la ville comprend une majorité d'agriculteurs (MOREL A., 1975 : 727-748).

L'adoption de la culture cacaoyère s'est faite sans difficultés. Le régime foncier a évolué sans remettre en cause le système traditionnel. L'agriculture vivrière pratiquée par les femmes n'en a pas souffert. Le commerce de traite et le transport à leurs échelons intermédiaires et inférieurs sont le fait des autochtones. Les véritables goulots d'étranglement de ce mode de production sont l'utilisation d'une main-d'œuvre sous-payée et les faibles investissements réalisés pour améliorer la productivité.

Il s'agit, en fait, d'un véritable choix de société : les Yoruba brillent dans le commerce, l'artisanat et pratiquent traditionnellement l'épargne dans des tontines (Esusu) mais les ressources ainsi dégagées ne sont pas destinées à l'agriculture. Le social prime sur l'économique et il s'agit de satisfaire aux exigences socio-culturelles traditionnelles autant que d'acquérir des biens matériels. L'inflation, la baisse des cours du cacao, le coût de la main-d'œuvre suite au boom pétrolier, a remis en cause la situation des années soixante.

Ashanti et Yoruba rappellent opportunément que le modèle d'urbanisation occidental n'est pas universel et que les populations du Tiers-Monde peuvent avoir une grande capacité pour adopter et s'adapter au changement.

En *Thaïlande*, ce sont les anciennes capitales de provinces ou de principautés tributaires du Nord, du Nord-Est et du Sud qui se sont récemment développées en rapport avec la pénétration de l'économie marchande dans les campagnes. Les équipements tertiaires ont suivi comme l'encadrement administratif la courbe ascendante de la commercialisation des produits agricoles. Une hiérarchie des petites villes peut être dégagée statistiquement de ces équipements tertiaires : trois ou quatre niveaux peuvent être définis du village à la capitale régionale (BRUNEAU M., 1980 : 841-853).

Ces villes dont l'origine est ancienne, ont une emprise de plus en plus forte sur les campagnes dont elles se différencient de plus en plus par les modes de vie et ce ne sont cependant que de petites villes, voire des centres semi-urbains. Elles ne constituent que des relais de la capitale nationale, *Bangkok*, qui monopolise la plupart des décisions dans tous les domaines. S'il a été possible d'établir un classement hiérarchique en fonction des équipements, il n'existe pas pour autant de véritable réseau hiérarchisé. On a plutôt affaire à un semis urbain lié à la répartition de la population, semis d'où émergent quelques villes à cause de leur localisation dans une zone plus peuplée et de leur importance historique ancienne (Chiang Mai, Phitsanulok) ou en raison de leur position privilégiée par rapport aux voies de communication (Lampang, Nakhon Sawan). Chaque centre joue son rôle d'encadrement politique et économique mais n'a pas de vie propre, de rôle créateur. Bangkok est le modèle dans tous les domaines. Dans la mesure où la fonction industrielle n'a pas essaimé, et où le pouvoir de décision économique et politique reste centralisé dans la capitale, le semis urbain du début du XX^e^ siècle n'est pas fondamentalement modifié.

On peut observer une évolution et des problèmes analogues dans la *région du Cuzco au Pérou* (Brisseau Loaiza J., 1981 : 499-527). Les villes et bourgs actuels ont une fonction administrative ancienne issue de la colonisation espagnole. Après 1920, lorsque les principales routes et les deux voies ferrées furent construites, les activités commerciales de ces centres, en particulier le commerce de la laine, se sont accrues et ont provoqué une croissance démographique de la plupart des centres urbains. Mais c'est à partir de 1965 avec la fin du colonat traditionnel dans beaucoup d'haciendas et l'introduction de la condition salariale agricole, la mise en place de programmes de développement communal et de réforme agraire que la mobilité géographique et sociale de la population a fait progresser l'urbanisation. Cela a amené une intensification considérable du trafic de camions.

L'écart entre villes s'est creusé en fonction de leur position par rapport au réseau général des voies de communication. On assiste aussi à une grande dispersion des activités commerciales remettant en question la supériorité des centres qui s'étaient affirmés avant 1960. L'administration et les services intensifient les relations entre villes plus qu'ils ne cherchent l'intégration des campagnes. Le trafic routier et les activités d'échange qu'il entraîne font apparaître plusieurs types d'agglomérations : les points de rupture de charge, les simples lieux de passage, les petits carrefours provinciaux, les grands carrefours inter-provinciaux, et, à la tête, Cuzco, véritable nœud de voies de communication. Seuls, le premier et les deux derniers types de centres arrivent à fixer un temps les commerçants et à ébaucher la trame d'une armature urbaine régionale. Il n'y a pas cependant de réseau urbain, car la polarisation de l'espace par les villes reste très incomplète.

Si la Sierra intérieure, avec une forte émigration, un peuplement encore dense mais un niveau de vie très bas, apparaît comme une des zones les plus déprimées du Pérou, la zone côtière présente un caractère plus avancé. L'agriculture et l'élevage de ses oasis ont atteint un haut niveau technique, ce qui se traduit par l'existence d'une métropole régionale pour le Sud péruvien : Arequipa. Le développement autour de la ville de luzernières irriguées permettant un élevage laitier ou d'embouche et de plantations de canne à sucre ou de riz a contribué à assurer la prééminence d'Arequipa sur Cuzco.

Le développement agricole générant un réseau urbain

Le développement agricole a pu se faire dans le cadre d'une civilisation paysanne ou démarrer avant que les villes n'apparaissent dans des campagnes soumises quasi intégralement au système agro-industriel. Étrangères par leurs origines, celles-ci ont été par la suite intégrées au monde rural ou récupérées par lui.

En Afrique guinéenne, deux populations rurales au dynamisme agricole et commercial élevé ayant une acculturation poussée au système socio-économique occidental présentent deux cas d'urbanisation des campagnes. Leur structure politique est différente : les *Bamiléké* de l'Ouest du Cameroun sont organisés en chefferies, les *Ibo* du Nigeria oriental ont une structure segmentaire. Ces deux populations ont fait montre dans leurs pays respectifs d'une vitalité démographique, commerciale et intellectuelle qui en on fait souvent les interlocuteurs privilégiés des Blancs.

Ils ont en commun d'avoir des densités très élevées, d'alimenter une émigration considérable, de posséder un savoir-faire commercial appuyé sur une large solidarité qui ne décourage pas le désir d'entreprendre ni la volonté de réussir. Dans chacun de leurs pays respectifs et parfois au-delà, ils occupent des créneaux essentiels à la vie nationale (Dongmo J.-L., 1978 ; Isichei E., 1976 ; Gosselin G., 1978 : 181-221 ; Champaud J., 1980 ; Ottenberg S., 1958). Dans les deux cas, la diaspora ne cesse de soutenir matériellement et socialement les gens du village ou de la chefferie d'autant plus efficacement que les émigrés ont réussi à occuper des positions-clés dans l'appareil commercial ou d'État. Agriculteurs et commerçants-nés, ils pratiquent une agriculture de rapport basée sur le café Arabica pour les Bamiléké, le palmier à huile pour les Ibo. Réceptifs au changement et indi-

vidualistes, ils ont assimilé plus vite que d'autres peuples colonisés, la scolarisation et l'urbanisation sociologique, le sens des affaires et le goût de la nouveauté. Ils ont suscité de la part des autres ethnies envie et méfiance qui se sont concrétisées malheureusement dans des guerres civiles destinées à verrouiller leur expansion.

Dans les deux cas, le fait urbain est post-colonial et importé (CHAMPAUD J., 1972 : 325-336). La fragmentation socio-politique des populations n'a pas permis la constitution d'États suffisamment centralisés sur l'ensemble des groupes constituant la mouvance ethnique comme dans l'Ashanti (HURAULT J., 1962 ; NZIMIRO I., 1972).

La chefferie bamiléké constitue cependant un cas d'espèce. Société centralisée autour de la personne du chef qui dispose d'un corps de serviteurs et de nombreuses épouses, elle présente un caractère féodal sans la mise en place d'un appareil administratif et de forces de répression. Si ceci avait vu le jour, de grandes chefferies auraient induit le fait urbain par l'apparition d'une classe de personnes libérées du travail agricole. En fait, le chef protecteur de la population et gestionnaire du territoire pour l'ensemble de la communauté, s'impose à ses notables en fonction des rapports de force que l'histoire a fait surgir entre eux. La résidence du chef dans les plus grandes chefferies ressemble à un gros bourg rural.

En pays Ibo, si le système politique de l'État n'a pas été ignoré, il n'a pas fait disparaître la structure segmentaire fondée sur la filiation. Le degré de centralisation n'a pas permis l'éclosion urbaine et le pouvoir royal n'était pas absolu.

Sous différentes formes, il convient de souligner la fluidité des institutions politiques des deux peuples.

Les villes administratives et commerçantes de la colonisation ont été investies sur le plan commercial par les populations rurales et les revenus de la diaspora se sont investis dans les villes du pays : Bafoussam par exemple. Les villes secondaires vivent en symbiose avec la riche campagne environnante qui fournit l'essentiel du peuplement. Elles concentrent coopératives agricoles et grands marchés et interviennent pour le traitement et la commercialisation de la production agricole. Les bénéfices réalisés hors du secteur agricole sont souvent réinvestis dans celui-ci sous la forme de création de caféières en pays bamiléké notamment. Les paysanneries reliées au réseau urbain existant ne se sentent pas délaissées. Le développement que soutient, sous l'égide administrative, l'effort des associations d'entraide ou d'épargne traditionnelles réussit mieux qu'ailleurs et permet une amélioration réelle des conditions de vie.

A l'inverse des Yoruba qui centrent leur vie sociale sur la cité-État, chez ces deux peuples, le village ou la chefferie restent les points d'attache principaux pour les émigrés. Enfin, si les Bamiléké restent plus profondément paysans et meilleurs agriculteurs que les Ibo, plus commerçants et plus policés, si le réseau urbain est plus développé dans le Nigeria oriental que dans l'Ouest du Cameroun, on note de profondes convergences dans le genre de vie et dans les stratégies de groupe. S'il est vrai enfin, qu'ils ont su utiliser les outils de travail apportés par le capitalisme, ils l'ont fait d'une manière très africaine sans abandonner leur identité propre. L'urbanisation a été un moyen non une fin, une adaptation nécessaire pour poursuivre des objectifs socio-économiques particuliers.

Une deuxième figure de ce type de situation nous est fournie par les *réseaux de plantations industrielles* qui produisent une urbanisation sociologique et physique non contrôlée par les individus concernés. La Malaisie et la région du mont Cameroun peuvent l'illustrer (COURADE G., 1974-1979). La concentration dans une même zone géographique de complexes agro-industriels à main-d'œuvre salariée a donné naissance à des excroissances urbaines qui se sont trouvées renforcées par l'administration et le commerce.

Au départ, cités de transit, résidences de cadres, ports et zones industrielles y étaient implantés qui ont attiré à eux les services de l'État et un secteur tertiaire informel destiné à répondre aux besoins de la main-d'œuvre salariée rassemblée. Celle-ci, hétérogène culturellement et économiquement, a commencé à se stabiliser et à s'organiser pour défendre des intérêts communs dans des organisations syndicales qui ont parfois servi de tremplin aux nationalismes naissants (Cameroun anglophone).

Sur le plan socio-culturel, on note la progression des mariages inter-ethniques, de l'entraide fondée sur la communauté de travail et non sur les liens ethniques et de nouvelles habitudes de consommation, l'usage d'une lingua franca. Une stratification sociale apparaît qui s'affirme dans l'habitat, les conflits sociaux ou les loisirs.

Ici, les conditions de travail et de vie imposées par la production agricole débouchent sur une forme d'urbanisation sociologique progressivement intégrée dans les comportements mais qui présente des lacunes. Il en va de même pour le réseau urbain constitué. Chaque ville répond à une nécessité particulière du réseau agro-industriel. L'espace urbain y est mesuré. Les plantations affectent d'ignorer la présence citadine et, partie prenante de celles-ci, elles pratiquent l'apartheid doublant les équipements, maintenant leurs propres réseaux de communication, etc. Ce n'est qu'à la faveur de la nationalisation des compagnies qu'une répartition des tâches s'amorce et que la ville retrouve la gestion des fonctions dont elle était amputée : Tiko et Victoria (Sud-Ouest du Cameroun) ont connu une telle évolution. La ville fait figure ici de parasite pour les plantations, mais de nécessité sociale, pour leurs salariés.

Développement volontariste et planifié d'une urbanisation des campagnes

L'espace de type capitaliste (Santos M., 1978 : 563-572) se caractérise par l'extraversion de l'économie, la macrocéphalie urbaine, des disparités régionales et sociales qui ne cessent de s'accroître et par l'exploitation fréquente des campagnes par les citadins favorisés. Certains pays se réclamant du socialisme s'efforcent d'atténuer ou de supprimer toute forme de domination urbaine en banalisant services, équipements et fonctions de type urbain dans le milieu rural. Nombre de tentatives ont été faites depuis trois décennies pour remodeler l'espace national. Mis à part le Viêt-nam du Nord ou le Cambodge qui ont « désurbanisé » dans un contexte de guerre, il ne semble pas que l'on ait réussi ailleurs à modifier *durablement* le schéma spatial national comme si le poids du passé et les pesanteurs propres aux nouveaux régimes (bureaucratie et autoritarisme) jouaient en faveur du maintien des structures spatiales antérieures. Socialismes empiriques ou doctrinaires ont parfois corrigé nombre de disparités existantes, ils ne les ont pas pour autant éliminées, la structure du pouvoir politique, élément prééminent, étant le plus souvent calquée sur la structure urbaine.

L'urbanisation sociologique des campagnes a, elle aussi, connu des ratés malgré la capacité d'un appareil de persuasion et de coercition démesuré et les politiques ont dû souvent être infléchies pour en tenir compte, même dans les pays les plus doctrinaires.

Renverser les données géographiques et sociales issues d'une longue histoire suppose sans doute un laps de temps supérieur à une génération.

Le *Viêt-nam du Nord* et la Chine (jusqu'en 1977) ont réussi dans la dernière décennie à limiter la croissance urbaine. Au Viêt-nam du Nord, cela est le fruit d'une politique systématique appuyée sur les éléments suivants : contrôle des naissances plus efficace en milieu urbain, limitation administrative des migrations rurales, promotion de l'hydraulique agricole, de l'électrification, installation d'équipements sociaux, sanitaires et culturels. Ceci a permis d'assurer aux paysans un niveau de vie proche de celui des villes. La dispersion d'une part importante de l'infrastructure urbaine pendant la guerre, la similitude de l'organisation des villages et des villes, le regroupement de l'habitat ont permis cette diffusion de rudiments de la vie urbaine.

Le district est appelé à devenir l'unité de base du développement économique, social et culturel (Halls-French L., 1979 : 63-67). « *Échelon intermédiaire entre la province et la commune, le district est une unité de gestion théoriquement responsable de la production dans tous les domaines.* » Cette réforme vise à substituer progressivement la petite industrie, l'artisanat et les services à une activité agricole prédominante. Village de type urbain, puis petite ville (10.000 habitants environ sur 70 à 80 hectares), le chef-lieu de district constituera la base de la trame urbaine qui structurera le développement du pays. « Il constitue un enjeu : il peut n'être qu'une ramification du pouvoir d'État destinée à améliorer l'impact des décisions centrales au niveau local ou à l'opposé, n'être que la stricte émanation des coopératives » (Halls-French L., 1979 : 66).

La *Chine maoïste*, depuis 1958 surtout, a tenté une industrialisation des campagnes et visé à l'autosuffisance alimentaire des villes avec leur couronne maraîchère (Gentelle P., 1974 : 255-265). Le mouvement de « désurbanisation » a été renforcé par l'envoi de jeunes citadins à la campagne, à partir de 1955 et surtout pendant la révolution culturelle. L'échec du « grand bond en avant » et le retour d'une partie des jeunes envoyés à la campagne après l'élimination de la « bande des quatre » ont limité considérablement l'efficacité de ces mesures. Les grandes métropoles ont continué de s'accroître.

La déclaration d'Arusha (1967) trace pour la *Tanzanie* la voie d'un « socialisme rural » en tentant de concilier les valeurs authentiques africaines et les impératifs du développement (Moderne F., 1970 : 147-166). Il ne peut se réaliser que dans le cadre d'un développement non dépendant, « auto-centré » (self reliant). La politique de développement rural menée utilise comme moyen le regroupement de la population dans des villages ujamaa d'essence communautaire.

Rejetant les villages-pilotes « modernes » et mécanisés, la politique ujamaa a oscillé entre le regroupement forcé ou volontaire dans les seules régions marginales ou dans tout le pays, entre l'exploitation collective ou individuelle des terres pour se précipiter en 1974 dans le regroupement de 10 millions de ruraux dans des villages coopératifs autogérés (Joinet B., 1978 : 10-23).

Les villages doivent se suffire à eux-mêmes et tirer le meilleur parti des ressources locales et du travail paysan car l'aide de l'État sera limitée. Une meilleure productivité dans l'agriculture doit dégager des surplus à investir dans les « cottages industries » (forme moderne de l'artisanat producteur traditionnel). Le socialisme tanzanien préconise une urbanisation sociologique lente à la mesure des progrès de l'agriculture et des mentalités et il privilégie la qualité de la vie au détriment des cadres de vie.

Les butoirs de l'expérience tanzanienne sont nombreux : bureaucratie inévitablement centralisatrice et à tendance autoritaire, classe riche en ville et à la campagne en voie de constitution, persistance de la croissance de Dar-es-Salam.

Dodoma, la nouvelle capitale, l'anti-Brasilia, installée dans une région aride, pauvre, sous-peuplée

mais centrale, deviendra-t-elle le symbole d'un pays ayant dépassé les contradictions actuelles?

Comme la Tanzanie, *Cuba* a dû affronter l'hypertrophie urbaine de sa capitale, La Havane. La politique menée combine à la fois la décentralisation administrative très poussée, la création de nouveaux villages ruraux dotés de tous les équipements urbains, l'envoi à la campagne de la jeunesse urbaine appelée à participer à des tâches de production dans les « écoles secondaires de base à la campagne » qui dispose aussi d'unités d'enseignement et de laboratoires décentralisés.

Plus de 280 nouveaux villages ont été construits, une centaine sont en cours et plus de 100 anciens centres ruraux ont été développés systématiquement depuis 20 ans (Poncet J., 1976 : 255-262). Ces nouveaux villages ont un effet urbanisant d'autant plus réel qu'ils visent à la promotion d'un habitat en dur du type mini-H.L.M. sans jardin ou petit élevage et à libérer la femme de ses tâches ménagères et horticoles (Rivière d'Arc H., 1973 : 65-90). La question du niveau de satisfaction des personnes ainsi transplantées dans un univers aussi étranger se pose d'autant plus qu'il détermine la participation au développement agricole.

En définitive, la création d'une société et d'une économie nouvelles, objectifs des différents socialismes étudiés, inspire des démarches conduisant à l'expérimentation sociale et spatiale permettant une urbanisation lente (Chine de Mao ou Tanzanie) ou une urbanisation forcée des campagnes (Viêt-nam, Cuba). Toutefois, le développement agricole n'est pas nécessairement au rendez-vous et cette situation suscite des changements de ligne coûteux sur tous les plans.

Conclusion

Développement rural et urbanisation dans le Tiers-Monde sont deux phénomènes étroitement liés, imbriqués, en interaction constante qu'il est impossible de séparer. Il serait illusoire de les situer chronologiquement et encore moins dans un rapport de causalité linéaire. L'urbanisation physique ou géographique entraîne incontestablement un développement agricole en même temps qu'une urbanisation sociologique des campagnes. Elle a généralement une origine non agricole (développement de l'appareil d'État et du secteur tertiaire, développement industriel, tourisme).

Elle n'est que rarement la résultante d'un développement de la production agricole mais elle ne peut se passer de lui dans la majorité des situations. Dans le cas où l'expansion agricole induit un processus d'urbanisation physique, il s'agit le plus souvent de pseudo-urbanisation, le développement agricole entraînant surtout une urbanisation sociologique.

La tendance générale à une urbanisation du Tiers-Monde apparaît nettement au terme de cette étude, mais elle s'effectue selon des modalités très différentes selon les formations sociales comme l'a montré M. Naciri (1981 : 146-155). Certains n'ont cessé de renforcer le poids humain et économique des villes, ou « pôles de développement », en favorisant les processus de prolétarisation de la paysannerie. Ils ont essayé d'orienter cette croissance urbaine vers les villes petites et moyennes et non exclusivement vers la capitale. L'Iran du Shah ou certains cas de sururbanisation présentés plus haut (Singapour) ont cassé l'armature des villages, liquidé les communautés rurales au profit d'un système agro-industriel orienté vers les produits d'exportation ou l'approvisionnement des villes et ont laissé à l'abandon de vastes espaces considérés comme non rentables. A l'opposé, certains États d'orientation ou d'inspiration socialiste (Cuba, Viêt-nam, Tanzanie) cherchent à mettre la ville à la campagne en diffusant des modèles de consommation, de logements, d'équipements, de formation et de loisirs de type urbain, et en déconcentrant les populations, les pouvoirs et les équipements urbains au profit de petits centres ou même de villages regroupés.

Entre ces deux extrêmes, se situent la plupart des cas étudiés ici dans lesquels l'urbanisation sociologique et le mode de production capitaliste pénètrent inégalement l'espace, s'appuyant sur un réseau urbain pas ou peu hiérarchisé. Bien que modernisation et urbanisation se généralisent dans les campagnes du Tiers-Monde, la paysannerie ne tend pas à devenir une simple réserve de main-d'œuvre pour la croissance économique urbaine. Elle reste un monde à part dépendant mais doué de sa propre dynamique, masse dont les niveaux et modes de vie se diversifient comme les sources d'emploi mais dont la pauvreté reste une caractéristique d'ensemble. Cette paysannerie constitue désormais un enjeu majeur pour le système capitaliste international qui cherche à la mobiliser notamment à travers le système agro-industriel et les zones franches industrielles dans le cadre de la nouvelle politique de division internationale du travail. Les paysans du Tiers-Monde sont de plus en plus des producteurs et des consommateurs englobés dans ce système de façon très inégale, c'est-à-dire des ruraux partiellement urbanisés.

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M. le 3 mars 1983

Bibliographie

I. Concepts — Cadre d'analyse et problématique

Adams (A.), 1977. — Le long voyage des gens du fleuve. — Paris F. Maspéro, 228 p.

Barbier (J. C.), 1979. — Quelques propositions pour une définition et une typologie des opérations de développement. *Cultures et Développement*, vol. 11, n° 3 : 343-380

Belloncle (G.), 1979. — Quel développement rural pour l'Afrique Noire? Réflexions sur l'expérience des Zones d'Actions Prioritaires Intégrées ZAPI du Cameroun. — Dakar/Abidjan, Les Nouvelles Éditions Africaines, 209 p.

Bruneau (M.), 1975. — L'apparition du fait urbain dans le Nord de la Thaïlande. — *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 112 : 326-361.

Bruneau (M.), Imbernon (J. M.), 1980. — Le système agro-industriel et l'agriculture contractuelle dans les campagnes du Tiers-Monde. *L'Espace Géographique*, n° 3 : 211-222.

Castells (M.), 1969. — Théories et idéologie en sociologie urbaine. *Sociologie et Société*, n° 1612, nov. 1969 : 171-191.

Claval (P.), 1976. — Urbanisation. *In:* La grande Encyclopédie Larousse : 12284-12288.

Courade (G. C.), 1978. — L'école du Cameroun anglophone. *Revue Tiers-Monde*, Tome 19, n° 76, oct.-déc. 1978 : 743-769.

Deler (J. P.), 1981. — Genèse de l'espace équatorien : Essai sur le territoire et la formation de l'État National. — Paris, ADPF, 280 p.

De Wilde (J. C.), 1967-68. — Expériences de développement agricole en Afrique Tropicale. — Paris, Maisonneuve et Larose, 3 vol., 340+325+270 p.

Dumont (R.), 1973. — L'Afrique Noire est mal partie, Paris, Seuil, 255 p.

Friedmann (J. R.), 1971. — Urbanisation et développement national. *Revue Tiers Monde*, tome XII, n° 45, janv.-mars 1971 : 13-44.

Gibbal (J. M.), 1973. — Le retour au village des nouveaux citadins. — *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 13, n° 51 : 549-574.

Gibbal (J. M.), 1974. — Citadins et villageois dans la ville africaine : L'exemple d'Abidjan. Grenoble-Paris, Presses Universitaires de Grenoble, F. Maspero, 403 p.

Goldblum (Ch.), Halls French (L.), Taillard (Ch.), 1981. — L'État aménageur : idéologies de l'encadrement rural. *In:* Mutation des campagnes du Tiers-Monde, C.N.R.S., Toulouse : 123-144.

Gosselin (G.), 1978. — L'Afrique désenchantée : sociétés de transition en Afrique tropicale, vol. I, Paris, Anthropos, 374 p.

Gourou (P.), 1966. — Les pays tropicaux. — Paris, PUF (4e édition), 277 p.

Gugler (J.), Flanagan (W. G.), 1978. — Urbanization and Social Change in West Africa. Cambridge, Cambridge University Press, 235 p. (Urbanization in developing countries n° 2 éd. by K. Little).

Juillard (E.), 1961. — L'urbanisation des campagnes en Europe Occidentale. *Études rurales*, n° 1, avril-juin 1961 : 18-33.

Juillard (E.), 1973. — Urbanisation des campagnes. *Études rurales*, n° 49-50, janv.-juin 1973 : 5-9.

Kayser (B.), 1973. — Le nouveau système des relations villes-campagnes. *Espaces et Sociétés*, n° 38, février 1973 : 3-13.

Lasserre (G.), 1972. — Les effets de la croissance urbaine sur les relations villes-campagnes en Afrique Noire et à Madagascar. *In:* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, Tome I, CNRS, Paris : 194-198.

Lefebvre (H.), 1968. — Le droit à la ville. — Paris, Anthropos, 148 p.

Lele (U.), 1977. — Le développement rural. L'expérience africaine. — Paris, Economica, 341 p.

Lierdeman (J. L.), 1974. — Disparités régionales et régionalisation dans une économie dominée de faible dimension : analyse de l'expérience ivoirienne. *In:* Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar, O.R.S.T.O.M., Paris : 101-128.

MAB-UNESCO, 1978. — Aménagement des ressources naturelles en Afrique : stratégies traditionnelles et prise de décision moderne. — Paris, Unesco, 83 p. (Notes Techniques du MAB, n° 9).

Marguerat (Y.), 1978. — Réflexions cursives sur l'évolution des réseaux urbains en Afrique Noire. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. XV, n° 2 : 173-185.

O.R.S.T.O.M., 1979. — Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : logique paysanne et rationalité technique. Paris, O.R.S.T.O.M., 600 p., *Mém. O.R.S.T.O.M.*, n° 89.

PAIX (C.), 1972. — Approche théorique de l'urbanisation. — *Revue Tiers-Monde*, vol. 13, n° 50, juin 1972 : 269-308.

PEBAYLE (R.), 1974. — Une typologie de l'innovation rurale au Brésil. — *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 108, oct.-déc. 1974 : 338-355.

PEBAYLE (R.), 1977. — Les gauchos du Brésil. Éleveurs et agriculteurs du Rio Grande do Sul. Bordeaux, CEGET, 531 p., *Trav. et Doc. de Géographie Tropicale*, n° 31.

PIERMAY (J. L.), 1978. — Les mutations du milieu rural à proximité de la ville au nord de Bangui (Centrafrique). *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. XV, n° 2 : 187-205.

PILLET-SCHWARTZ (A. M.), 1978. — Quelques opérations d'aménagement rural en Afrique tropicale. — Paris, EHESS-CNRS. Laboratoire 94, 67 p. *multigr.*

PILLET-SCHWARTZ (A. M.), 1979. — Échelles et stratégies de développement rural en Afrique Noire. Approche comparative des exemples ivoiriens et tanzaniens. *L'Espace Géographique*, n° 1 : 71-76.

PORTAIS (M.), 1974. — Le bassin d'Ambalavao : influence urbaine et évolution des campagnes. Paris, O.R.S.T.O.M., 162 p., *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 33.

RAISON (J. P.), 1968. — La colonisation des terres neuves tropicales. *Études rurales*, n° 31, juillet-septembre 1968 : 5-112.

RAISON (J. P.), 1973. — La colonisation des terres neuves intertropicales d'après les travaux français. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. X, n° 4 : 371-403.

RAMBAUD (P.), 1973. — Village et urbanisation : problèmes sociologiques. — *Études Rurales*, n° 49-50, janv.-juin 1973, : 14-32.

ROBINEAU (C.), 1974. — L'urbanisation en tant que processus de changement rural. Le cas de la Polynésie Française : Papeete et Moorea 1960-1970. — *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. XI, n° 3-4 : 287-295.

ROCHEFORT (M.), 1972. — Typologie fonctionnelle des villes en Afrique Noire et à Madagascar. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris, Tome I : 139-145.

SANTANA (R.), 1981. — Encadrement des populations rurales. *In :* Mutation des campagnes du Tiers-Monde, CNRS, Toulouse : 102-122.

SANTOS (M.), sous la direction de, 1971. — La ville et l'organisation de l'espace dans les pays en voie de développement. *Revue Tiers-Monde*, tome 12, n° 45, janv.-mars 1971, 174 p.

SANTOS (M.), 1972. — Dimension temporelle et systèmes spatiaux dans les pays du Tiers-Monde. — *Revue Tiers-Monde*, Tome 13, n° 50, avril-juin 1972 : 247-268.

SAUTTER (G.), 1972. — Les ruraux dans les villes, genèse et différenciations des sociétés urbaines. — *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris : 77-89.

SAUTTER (G.), 1978 a. — « Dirigisme opérationnel » et stratégie paysanne ou l'aménageur aménagé. *L'espace géographique*, n° 4 : 233-243.

SAUTTER (G.), 1978 b. — Réflexions sur les « petites villes » dans les pays en voie de développement. Colloque franco-indien, déc. 1978, 40 p. *dactyl.*

SIRVEN (P.), 1972. — Les villages suburbains de Bouaké en voie d'urbanisation. Contribution à l'étude géographique du phénomène d'urbanisation de la « banlieue » d'une ville africaine. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris, Tome II : 989-1014.

SLATER (D.), 1976. — Critique de la géographie du développement. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 60 : 59-96.

STECK (B.), 1972. — Mokolo dans ses relations avec le milieu rural environnant. — *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 : 287-308.

TROIN (J. F.), 1975. — Urbanisation ou déruralisation du Maroc ? Poitiers, *Trav. du Centre Géographique d'Études et de Recherches Rurales*, n° 5 : 99-118.

TROIN (J. F.), 1981. — Évolution de la consommation et du cadre bâti en milieu rural. *In :* Mutations des campagnes du Tiers-Monde, CNRS, Toulouse : 33-60.

YOU (N.), NGOC ANH (N.), 1980. — Théorie et pratique de l'urbanisation. *In :* Le village piégé, urbanisation et agro-industrie sucrière en Côte d'Ivoire, Paris-Genève, PUF, *Cahiers de l'IUED* : 226-247.

II. Urbanisation diffuse sans urbanisation physique

ADAMS (A.), 1977. — Le long voyage des gens du fleuve. Paris, F. Maspéro, 222 p.

ANCEY (G.), 1970. — L'influence d'un centre urbain sur la zone rurale environnante. L'exemple Bouaké-Brobo (Côte d'Ivoire). *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. VII, n° 4 : 49-78.

ANCEY (G.), 1974. — Relations de voisinage ville-campagne : Bouaké, sa couronne, sa région. Paris, O.R.S.T.O.M., 288 p.

ARNAUD (J. C.), 1970. — L'économie maraîchère et fruitière dans la région du cap Vert, grande banlieue de Dakar. Strasbourg, 292 p. *multigr.* (thèse de 3e cycle).

BARBIER (J. C.), 1973. — Colonisation agricole et référence au milieu urbain : exemple des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang au nord-est de Douala. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. X, n° 2/3 : 203-216.

Barbier (J. C.), 1979. — Opération de développement et histoire des populations : cas de l'opération Yabassi-Bafang (Cameroun). *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. XVI, n° 1-2 : 129-152.

Bataillon (C.), 1971. — Villes et campagnes dans la région de Mexico. Paris, Anthropos, 442 p.

Belloncle (G.), 1979. — Quel développement rural pour l'Afrique Noire? Réflexions sur les expériences des Zones d'Actions Prioritaires Intégrées du Cameroun. Dakar, Abidjan, Les Nouvelles Éditions Africaines, 209 p.

Berron (H.), 1980. — Tradition et modernisme en pays lagunaire de Côte d'Ivoire. Gap, Ophrys, 386 p.

Blanadet (R.), 1979. — Les fronts pionniers en Asie du Sud-Est. Paris, Université de Paris IV, 695 p. *multigr.* (thèse).

Boutrais (J.), 1978. — Compétition foncière et développement au nord du Cameroun : La plaine de Mora. *Cahiers de l'ONAREST*, vol. 1, n° 3, oct. 1978 : 53-90.

Boutrais (J.), Courade (G.), Gubry (P.), 1979. — Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun. Yaoundé, ISH, 163 p. *multigr.*

Brisseau-Loaiza (J.), 1981. — Le Cuzco dans la région. Étude de l'aire d'influence d'une ville andine. Bordeaux, CEGET, 571 p. (*Trav. et Doc. de Géo. Tropicale*, n° 44).

Bruneau (M.), 1980. — Recherches sur l'organisation de l'espace dans le nord de la Thaïlande. Lille, Atelier de reproduction des thèses, 2 vol., 518+526 p. (thèse).

Bruneau (M.), Imbernon (J. M.), 1980. — Le système agro-industriel et l'agriculture contractuelle dans les campagnes du Tiers-Monde. *L'Espace Géographique*, n° 3 : 211-222.

Bruneau (M.), Durand-Lasserve (A.), Molinié (M.), 1977. — La Thaïlande, analyse d'un espace national. *L'Espace géographique*, n° 3 : 165-177.

Bugnicourt (J.), 1971. — Disparités régionales et aménagement du territoire en Afrique. Paris, A. Colin, 354 p.

Cauvin (C.), 1972. — Un habitat en évolution. Les villages-rues du pays Adjukru, Basse Côte-d'Ivoire. *Études rurales*, n° 47 : 7-38.

Cauvin (C.), 1979. — La diffusion d'une nouvelle culture dans le cadre de l'économie de plantation. Le palmier à huile sélectionné en pays Adjukru (Côte d'Ivoire). *In:* Les cultures commerciales : plantations industrielles et productions paysannes, CEGET, Bordeaux : 7-74.

Champaud (J.), 1980. — Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest. Bordeaux, Université de Bordeaux III, 673 p. *multigr.* (thèse).

Charmes (J.), 1975. — Métayage et capitalisme agraire sur les périmètres Nord de la Somalac (Madagascar). *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. XII, n° 3 : 259-282.

Charmes (J.), 1976. — Évolution des modes de faire-valoir et transformation des structures sociales dans la région de l'Anony (Nord-Ouest du Lac Alaotra) (Madagascar). *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. XIII, n° 4 : 367-382.

Charras (M.), 1979. — De la forêt maléfique à l'herbe divine, un cas de transmigration indonésienne. Paris, Université de Paris VII, 352 p. *multigr.* (thèse de 3e cycle).

Chauveau (J. P.), Richard (J.), 1978. — Une « périphérie recentrée ». A propos d'un système local d'économie de plantation en Côte d'Ivoire. *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 17, n° 68 : 485-523.

Collin-Delavaud (C.), 1978. — L'encadrement de la paysannerie dans les zones d'irrigation de la côte péruvienne. *In:* L'encadrement des paysanneries dans les zones de colonisation en Amérique Latine, *Travaux et Mémoires de l'IHEAL*, n° 32 : 123-128.

Copans (J.), Couty (Ph.), Roch (J.), Rocheteau (G.), 1972. — Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. Tome I : Doctrine économique et pratique du travail chez les Mourides. Paris, 274 p. *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 13.

De Konninck (R.), 1979. — Comment capturer le potentiel productif des petits paysans. Note sur la modernisation de la riziculture en Malaysia et en Indonésie. *Anthropologie et Sociétés*, vol. 3, n° 3 : 87-108.

Deler (J. P.), 1981. — Genèse de l'espace équatorien. Essai sur le territoire et la formation de l'État National. Paris, ADPF, 280 p.

Dongmo (J. L.), 1978. — Le dynamisme bamiléké. Essor démographique, expansion spatiale et réussite économique d'un peuple des hautes terres de l'Ouest-Cameroun. Paris, Université de Paris-X, 2 vol., 1265 p. *multigr.* (thèse).

Dozon (J. P.), 1974. — Les mouvements politico-religieux : syncrétismes, messianismes, néo-traditionalismes. *In:* La construction du monde : religion/représentations/idéologie, M. Augé, éd. Maspéro : 75-111.

Durand-Lasserve (A.), 1976. — Les facteurs et les mécanismes de la croissance de Bangkok à l'époque contemporaine. *In:* Croissance périphérique des villes : cas de Bangkok et de Brazzaville, CEGET, *Trav. et Doc. de Géo. Tropicale*, n° 26 : 5-220.

Fioravanti-Molinié (A.), 1972. — Influences urbaines et société rurale au Pérou : Le cas de Yucay. Paris, Université de Paris V, 377 p., *multigr.* (thèse de 3e cycle).

Franqueville (A.), 1972. — Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 : 337-387.

Gallais (J.), 1978. — Zone sahélo-soudanienne. *In:* Aménagement des ressources naturelles en Afrique : stratégies traditionnelles et prise de décision moderne, MAB-UNESCO : 11-33.

GOSSELIN (G.), 1978. — Réforme agraire et coopération dans la palmeraie dahoméenne. *In : L'Afrique désenchantée*, Tome I, Anthropos : 265-342.

LASSAILLY (V.), 1979. — Une opération de développement intégré en Côte d'Ivoire Centrale, l'opération Kossou. *L'Espace Géographique*, n° 1 : 57-63.

LE BOURDIEC (F.), 1974. — Hommes et paysages du riz à Madagascar. Étude de géographie humaine. Vol. 3, chap. 3. Paysages de colonisation agricole : 965-1027, Aix-en-Provence (thèse).

LEFEBVRE (H.), 1968. — Le droit à la ville. — Paris, Anthropos, 148 p.

MARCHAL (J. Y.), 1974. — L'office du Niger : îlot de prospérité paysanne ou pôle de production agricole? *Revue Canadienne des Études Africaines*, vol. 8, n° 1 : 73-90.

MONDJANNAGNI (A.), 1977. — Campagnes et villes au sud de la République Populaire du Bénin. Paris, La Haye, Mouton, 614 p.

MORABITO (V. T.), 1977. — L'office du Niger au Mali d'hier à aujourd'hui. *Journal de la Société des Africanistes*, vol. 47, n° 1 : 53-83.

MORINIÈRE (J. L.), 1972. — L'agriculture maraîchère intra et péri-urbaine de Yaoundé. *In :* Dix études sur l'approvisionnement des villes, CEGET : 47-82.

PEBAYLE (R.), 1977. — Les Gauchos du Brésil. Éleveurs et agriculteurs de Rio Grande do Sul. Bordeaux, CEGET, 531 p., *Trav. et Doc. de Géo. Tropicale*, n° 31.

PÉLISSIER (P.), 1963. — Les pays du bas-Ouemé, chap. 3 : Les types d'aménagement de l'espace et leur évolution. *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 16, n° 61 : 81-125.

PÉLISSIER (P.), 1966. — Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Saint-Yriex, Imprimerie Fabrègue, 930 p.

PÉLISSIER (P.), 1972. — Réflexions sur une entreprise de développement par la vulgarisation agricole. *In :* Études de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou, Mouton : 397-405.

PIERMAY (J. L.), 1978. — Les mutations du milieu rural à proximité de la ville au nord de Bangui. *Cahiers O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. XV, n° 2 : 187-205.

PILLET-SCHWARTZ (A. M.), 1973. — Capitalisme d'État et développement rural en Côte d'Ivoire. La Sodepalm en pays Ébrié. — EPHE-CNRS, 398 p. *multigr.* (thèse de 3e cycle).

PILLET-SCHWARTZ (A. M.), 1978. — Les grandes entreprises de culture et la promotion des paysans en Côte d'Ivoire. *Études Rurales*, n° 70, avril-juin 1978 : 65-79.

PORTAIS (M.), 1972. — Les cultures commerciales dans un milieu géographique original : la cuvette d'Andapa. Tananarive, O.R.S.T.O.M., *multigr.*

PROWIZUR (E.), 1979. — Les effets humains du barrage de Kossou (Côte d'Ivoire) ; évolution depuis 1975. *Civilisations*, vol. 29, n° 3/4 : 340-358.

RAISON (J. P.), 1973. — La colonisation des terres neuves intertropicales d'après les travaux française. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. X, n° 4 : 371-403.

REVEL-MOUROZ (J.), 1971. — Mexique : aménagement et colonisation du Tropique humide. Paris, *Travaux et Mémoires de l'IHEAL*, 269 p.

ROUFFIGNAT (J.), 1978. — La révolution verte dans la riziculture. Étude comparative de sa diffusion et de son adoption en Indonésie et en Malaysia. Bordeaux, Université de Bordeaux III, 280 p. *multigr.*

SANTOS (M.), 1967. — L'alimentation des populations urbaines des pays sous-développés. *Revue Tiers-Monde*, vol. 8, n° 31, juillet-sept. 1971 : 605-629.

SILVESTRE (V.), 1974 a. — Massaka au Rwanda, Contribution à l'étude de la colonisation planifiée des terres neuves en Afrique. Paris, EPHE (6e section), 604 p. *multigr.* (thèse de 3e cycle).

SILVESTRE (V.), 1974 b. — Différenciations économiques dans une société à vocation égalitaire : Massaka dans le paysannat de l'Icyanca. *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 14, n° 53 : 104-169.

SIRVEN (P.), 1972. — Les villages suburbains de Bouaké en voie d'urbanisation. Contribution à l'étude géographique du phénomène d'urbanisation de la « banlieue » d'une ville africaine. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Tome 2 : 989-1014.

TROIN (J. F.), 1981. — Évolution de la consommation et du cadre bâti en milieu rural. *In :* Mutations des campagnes du Tiers-Monde, CNRS, Toulouse : 33-60.

VENNETIER (P.), 1972. — Réflexions sur l'approvisionnement des villes en Afrique Noire et à Madagascar. *In :* Dix études sur l'approvisionnement des villes, CEGET : 1-13.

VERNIÈRE (M.), 1973. — A propos de la marginalité : réflexions illustrées par quelques enquêtes en milieu urbain et suburbain africain. *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 13, n° 51 : 587-605.

WEBER (J.), 1977. — Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud du Cameroun. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. XIV, n° 2 : 113-139.

WURTZ (J.), 1972. — Influence de la ville de Tananarive sur les structures agraires de sa région. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, Tome II, CNRS : 1079-1087.

III. Les cas de pseudo-urbanisation : urbanisation embryonnaire et urbanisation déviante

AUGER (A.), 1968. — Notes sur les centres urbains secondaires au Congo-Brazzaville. *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 21, n° 81, janv.-mars 1968 : 29-55.

BARBIER (J. C.), TISSANDIER (J.), 1980. — Mbandjok ou les promesses d'une ville liée à un complexe agro-

industriel sucrier (Cameroun). *In:* Complexes agro-industriels au Cameroun, O.R.S.T.O.M. : 127-221.

BENVENISTE (C.), 1976. — Comment le développement des grands axes routiers remet en question l'organisation urbaine régionale : l'exemple de la boucle du cacao. *In:* Transports et croissance urbaine dans les pays tropicaux, CEGET : 43-49.

BIRD mission économique du Cameroun, 1975. – Le secteur rural. Yaoundé, 236 p. *multigr.*

BOUQUET (Ch.), 1974. — Iles et rives du sud-Kanem (région du lac Tchad). Bordeaux, CEGET, 200 p.

BOUQUET (Ch.), 1978. — Les formes embryonnaires de l'économie urbaine à Bol (Tchad). *In:* Les formes de l'économie urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CEGET *(à paraître)*, 16 p. *daclyl.*

COLLIN-DELAVAUD (A.), 1972. — L'Uruguay, un exemple d'urbanisation originale en pays d'élevage. *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 25, n° 100 : 363-389.

COURADE (G.), 1980. — Les plantations d'Unilever au Cameroun. *In:* Complexes agro-industriels au Cameroun, O.R.S.T.O.M. : 7-126.

DOUESSIN (R.), 1973. — Le sucre à Madagascar. Étude géographique. Madagascar, *Revue Géographique*, n° 12 : 95-168.

DOUMENGE (F.), BATTISTINI (R.), 1966. — La mise en valeur du delta du Mangoky. *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 19, n° 74, avril-juin 1966 : 144-173.

DRESCH (J.), 1946. — Sur une géographie des investissements de capitaux : l'exemple de l'Afrique Noire. *Bull. Assoc. Géogr. Français*, n° 177-178, mars-avril 1946 : 59-64.

DRESCH (J.), 1950. — Villes d'Afrique Occidentale. *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 3, n° 11, juillet-sept. 1950 : 200-230.

GOLDBLUM (Ch.), 1979. — Politique urbaine et encadrement rural à Singapour. *ASEMI*, vol. 10, n° 1 : 69-103.

LEBIGRE (J. M.), 1980. — Production vivrière et approvisionnement urbain au Gabon. — *Cahiers d'Outre-Mer*, avril-juin 1980, n° 130 : 167-185.

LE STRAT (J.), 1976. — Agboville et le pays Abbey : influence du chemin de fer sur une ville et sa région. *In:* Transports et croissance urbaine dans les pays tropicaux, CEGET : 137-193.

MARGUERAT (Y.), 1972. — Réflexions provisoires sur la décadence des villes secondaires au Cameroun. *In;* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS : 841-845.

NDOUMBE-MANGA (S.), 1970. — Contribution au développement de la théiculture dans le Grassfield. Étude socio-économique du complexe agro-industriel théicole de Ndu. Yaoundé, O.R.S.T.O.M., 80 p. *multigr.*

NICOLAI (H.), 1963. — Le Kwilu : étude géographique d'une région congolaise. Bruxelles, CEMUBAC, 472 p.

POURTIER (R.), 1979. — Ville et espace en Afrique Noire : l'exemple du Gabon. *L'Espace Géographique*, n° 2 : 119-130.

POURTIER (R.), 1980. — La crise de l'agriculture dans un État minier : le Gabon. *Études Rurales*, janv.-mars 1980, n° 77 : 39-62.

SALLES (P.), 1979. — Plantations au Liberia. *In:* Plantations industrielles et productions paysannes, CEGET : 159-234.

SAR (M.), 1974. — Un exemple de constitution de région en pays sous-développé : la région de Louga (Nord Sénégal). *In:* Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar, *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 39 : 146-174.

SAUTTER (G.), 1966. — De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie de sous-peuplement. Paris, Mouton, 2 vol., 1103 p.

SÉNÉCHAL (J.), 1979. — Note sur le dépeuplement des villages au Congo. *In:* Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, *Mém. O.R.S.T.O.M.*, n° 89 : 173-177.

VENNETIER (P.), 1963 a. — La Société Industrielle et Agricole du Niari. — *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 16, n° 61 : 43-80.

VENNETIER (P.), 1963 b. — L'urbanisation et ses conséquences au Congo (Brazzaville). *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 16, n° 63 : 263-280.

VILLIEN ROSSI (M. L.), 1972. — Le développement du commerce à Jacob (R. P. du Congo). *In:* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Tome II : 1055-1072.

IV. Urbanisation des campagnes et mise en place d'un réseau urbain

CAMARA (C.), 1972. — Les relations ville-campagne autour d'Abeokuta (Nigeria). *In:* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Tome I : 373-400.

CHAMPAUD (J.), 1972. — Genèse et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 : 325-336.

CHAMPAUD (J.), 1980. — Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest. Université de Bordeaux III, 673 p. *multigr.*

COURADE (G.), 1974. — Atlas Régional Ouest I (Cameroun). Paris-Yaoundé, ORSTOM, 194 p.

COURADE (G.), 1979. — Victoria-Bota : croissance urbaine et immigration. Paris, 125 p., *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 105.

DONGMO (J. L.), 1978. — Le dynamisme bamiléké. Essor démographique, expansion spatiale et réussite économique d'un peuple des hautes terres de l'Ouest Cameroun. Yaoundé, 2 vol., 1265 p. *multigr.*

GENTELLE (P.), 1974. — Les villes en Chine : une stratégie « différente ». *L'Espace Géographique*, vol. 3, n° 4 : 255-266.

GOSSELIN (G.), 1978. — Le développement communautaire en pays Ibo (Nigeria Oriental). *In : L'Afrique désenchantée*, Anthropos : 181-221.

GOUROU (P.), 1970. — Les cacaoyers en pays Yoruba : un exemple d'expansion économique spontanée. *In : Recueil d'articles*, ed. by Société Belge de géographie : 180-204.

ISICHEI (E.), 1976. — A history of the Igbo people. London, Macmillan Press Ltd, 303 p.

JOINET (B.), 1978. — Développement et pouvoirs en Tanzanie socialiste. Contribution à l'anthropologie politique en pays socialiste. *In :* Quelques opérations d'aménagement rural en Afrique tropicale : échelles et stratégies, EHESS-CNRS : 10-23.

JUILLARD (E.), 1973. — L'urbanisation des campagnes. *Études Rurales*, n° 49-50, janv.-juin 1973 : 5-9.

HALLS-FRENCH (L.), 1979. — Redéploiement de la population et restructuration de l'espace rural au Viêt-nam. *ASEMI*, vol. 10, n° 1 : 57-68.

HILL (P.), 1963. — Migrant cocoa-farmers of Southern Ghana. Cambridge University Press, 265 p.

HURAULT (J.), 1962. — La structure sociale des Bamiléké. Paris, Mouton, 133 p.

MARGUERAT (Y.), 1980. — Les fondements historiques de la puissance urbaine de Kumassi. Lomé, O.R.S.T.O.M., 23 p. *multigr.*

MODERNE (F.), 1970. — Villages communautaires et socialisme tanzanien. *Développement et civilisations*, n° 39-40 : 147-160.

MOREL (A.), 1975. — Un exemple d'urbanisation en Afrique Occidentale : Dassa-Zoumé (Dahomey Central). *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 14, n° 56 : 727-748.

NACIRI (M.), 1981. — Pour une typologie des relations ville-campagne : la finalité de la ville est-elle la fin des paysans ? *In :* Mutations des campagnes du Tiers-Monde, CNRS Toulouse : 146-155.

NZIMIRO (I.), 1972. — Studies in Ibo Political Systems. Chieftaincy and Politics in four Niger States. Berkeley-Los Angeles, University of California Press, XVIII+ 287 p.

OTTENBERG (S.), 1958. — Ibo receptivity to change. *In :* Continuity and change in African Cultures, ed. by M. R. Bascom and M. I. Herkovits : 130-143.

PONCET (J.), 1976. — Les transformations de l'espace de Cuba et la nouvelle géographie administrative. *L'Espace géographique*, vol. 5, n° 4 : 255-261.

RIVIÈRE D'ARC (H.), 1973. — Aménagement rural à Cuba : le plan SEIBA. *Cahiers des Amériques Latines*, n° 8 : 65-90.

SANTOS (M.), 1978. — Rêve et cauchemar : problèmes spatiaux de la transition au socialisme. Le cas de la Tanzanie. *Revue Tiers-Monde*, n° 75, juillet-sept. 1978 : 563-572.

WILKS (J.), 1967. — Ashanti Government. *In :* West African Kingdoms in the nineteenth Century, ed. by D. Forde et P. M. Kaberry, OUP : 206-238.

ZAJACZKOWSKI (A.), 1960. — La structure du pouvoir chez les Ashanti. *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 1, n° 4 : 458-473.

II

YVES MARGUERAT

Réflexions cursives sur l'évolution des réseaux urbains en Afrique noire

Random remarks on the evolution of urban networks in Black Africa

Mots-clés : Réseaux urbains, Histoire coloniale, Métropoles, Macrocéphalie, État centraliste, Centres régionaux, Afrique Noire

Key words : *Urban networks, Colonial history, Metropolis, Centralist state, Regional centres, Black Africa*

Extrait des *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines,* vol XV, n° 2, 1978, pp. 173-185

RÉSUMÉ

L'étude des réseaux urbains en Afrique Noire et de leurs transformations montre une communauté d'évolution. La plus grande partie des villes est issue de l'organisation spatiale coloniale, pour assurer le contrôle et la mise en exploitation des territoires conquis. La dernière décennie de la période coloniale fut celle de la plus parfaite structuration pyramidale de ces réseaux, avec une stricte hiérarchie de leurs fonctions.

Par la suite, ces réseaux urbains se sont désorganisés, au profit d'une unique métropole « macrocéphale », dont les facteurs de croissance sont cumulatifs. Les villes moyennes n'ont jamais été autre chose que des relais techniques pour la domination territoriale qu'exerçaient des pouvoirs politiques et économiques extérieurs : ce rôle n'est plus aujourd'hui nécessaire, et les fonctions régionales de ces villes se sont effondrées. Cette concentration spatiale sur une métropole omnipotente est un effet direct de la centralisation politique : l'État règne seul, sans contrepoids locaux, et organise seul l'espace. Quand apparaissent des distorsions à ce schéma général, comme de fortes capitales régionales (Cameroun, Ghana...), cela signifie qu'entrent en jeu d'autres forces sociales (économiques ou politiques). C'est pourquoi l'étude des réseaux urbains se révèle un instrument privilégié d'analyse de la société.

SUMMARY

SOME BRIEF REFLECTIONS ON THE EVOLUTION OF URBAN NETWORKS

The study of urban networks and their evolution in tropical Africa shows a general trend. Nearly all towns had been created by the colonial organisation, to secure domination and economic exploitation of conquerred territories. The last decade of the colonial era was the period of the most perfect pyramidal networks, with a strict hierarchy of urban functions. Gradually, this organisation collapsed; it was replaced by a single "primate city", whose growth continues to be cumulative. The middle size towns were only technical relays for territorial control by the external political and economic powers. Their use is no longer needed, so their regional functions have vanished. This spatial concentration on one all-powerful capital is the direct effect of political centralization. Without any counter-balance, the State alone rules and organises the national territory. When some distortions appear in this general pattern of "macro-cephalia", such as strong regional chief-towns (Cameroun, Ghana...), that means that other social forces (economic and political) are operating. So the study of urban networks reveals itself as a good heuristic device for the study of the Society.

Depuis un tiers de siècle l'Afrique Noire connaît une urbanisation d'une ampleur et d'une rapidité sans égales : parmi les grandes villes, des taux de croissance annuelle de 6, 7, 8 % sont courants (Dakar, Monrovia, Accra, Lomé, Douala, Dar-es-Salaam...) ; des allures de 9 à 10 % ne sont pas

rares (Lagos, Yaoundé), et l'on rencontre même de 11 à 12 % (Abidjan), ce qui correspond à un doublement de la population tous les six ans (1).

Les États riverains de l'Atlantique ont déjà presque tous au moins un quart de leur population dans les villes, et même un tiers pour les plus urbanisés (Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun, Congo...) ; ils en auront la moitié dans moins de dix ans. Tout porte à croire que la population de l'Afrique Noire sera citadine à plus de 50 % avant la fin de ce siècle, alors qu'à l'issue de la seconde guerre mondiale, le phénomène urbain était encore tout à fait marginal, confiné à quelques grandes villes (Dakar, Léopoldville) et à quelques régions urbanisées (« Colonie » de Gold Coast, Nigéria du Sud-Ouest).

Cette *exceptionnelle jeunesse du phénomène urbain* lui donne une simplicité, une limpidité remarquables, très précieuses pour l'analyse. Les villes sont des faits socio-géographiques soumis à de très fortes inerties : celles d'Amérique latine, par exemple, portent encore la marque indélébile des siècles de colonisation ibérique ; les cités européennes sont la résultante de systèmes sociaux qui se superposent du Moyen Age aux révolutions du XIX^e^ siècle, avec souvent des origines romaines... Dans les paysages des villes comme dans leurs relations spatiales, ces héritages de l'histoire se font lourdement sentir, et leurs interférences en compliquent singulièrement le décryptage. Cette brièveté de l'histoire des villes africaines est, pour l'observateur (2), un grand avantage : les forces qui les produisent y sont, en quelque sorte, « à l'état pur », particulièrement lisibles.

Il y a de nombreuses manières d'envisager le fait urbain : dans ses structures internes, dans ses relations avec les campagnes avoisinantes... Nous essayons ici de raisonner, par une réflexion illustrée d'exemples plutôt que par une démonstration rigoureusement construite (3), sur un aspect plus rarement analysé : *l'évolution des réseaux urbains*, c'est-à-dire les transformations de la distribution spatiale des villes, envisagées dans les relations qu'elles entretiennent entre elles et avec cet espace.

Le problème de fond est d'essayer de comprendre les mécanismes et la signification des phénomènes de « *macrocéphalie* » : pourquoi, dans la plupart des pays africains (et aussi dans la plus grande partie du Tiers Monde), voit-on une ville (presque toujours une capitale, souvent premier port maritime ou fluvial de ce pays) croître monstrueusement, monopoliser toutes les fonctions, capter l'essentiel des courants migratoires, alors que les autres cités connaissent, relativement ou absolument, une décadence plus ou moins évidente ?

Pour reconstituer les cheminements de cette évolution, remontons à sa source, qui, nous l'avons dit, n'est pas très lointaine.

Le quadrillage colonial

L'Afrique pré-coloniale n'ignorait pas le fait urbain, mais, globalement, ses anciennes grandes cités (places commerciales, capitales d'empire, centres religieux, emporia caravaniers...) ne pèsent guère dans les réseaux actuels, avec cependant de très remarquables et instructives exceptions (4).

Le commerce étranger européen ou asiatique, fit germer sur les rivages les plus propices au négoce (5) toute une série de comptoirs côtiers prospères, où, fréquemment, s'élabora une civilisation mixte originale, des « Krio » de Sierra Leone aux « Swahili » des rives de l'Océan Indien.

A la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^, les contraintes d'un trafic de plus en plus massif obligèrent à une sélection impitoyable parmi cette poussière de sites côtiers : il fallait des investissements énormes pour installer de véritables ports, prolongés de voies ferrées de pénétration, ce qui réduisit à un, deux ou trois par pays le nombre des grandes villes côtières (une seule d'entre elle se taillant en général la part du lion et réduisant les autres — ou l'autre — à un rôle de figuration). De Saint-Louis-du-Sénégal à Bagamoyo (en face de Zanzibar), en passant par Grand-Bassam, Cape Coast, Aného, Ouidah, Badagry, on ne compte plus les anciennes cités marchandes où seule la somptuosité des décors architecturaux rappelle la fortune passée, en contraste poignant avec la vie étriquée de pêcheurs et de sécheuses de poisson qu'elles abritent désormais. Les plus prestigieuses n'ont dû leur survie qu'au maintien de fonctions administratives ou universitaires (ainsi Saint-Louis ou Cape Coast) (6).

---

(1) A titre de comparaison : Mexico, la plus grande ville du Tiers Monde, ne croît que de 5,5 % par an (ce qui représente, il est vrai, environ 600 000 personnes...). Les grandes cités industrielles anglaises au XIX^e^ siècle, Manchester, Birmingham, Liverpool, n'avaient que des taux oscillant autour de 2,5 %.

(2) Et aussi pour l'urbaniste et l'aménageur, qui ne sont pas encombrés de patrimoines historiques à rénover à grands frais (ce qui n'est peut-être pas une raison pour anéantir tout ce qui peut faire la personnalité et le charme des grandes cités africaines).

(3) Nous nous y essayons dans d'autres textes, achevés ou en cours d'élaboration.

(4) En particulier au Nigéria... nous en reparlerons.

(5) Même si les aptitudes portuaires étaient médiocres : c'est la richesse de l'arrière-pays qui était en cause.

(6) Tout récemment encore (1972), dans le Sud-Ouest ivoirien, on a fermé le vieux wharf de Sassandra à l'ouverture du port de San Pédro : la population de la ville (qui a pourtant conservé sa préfecture et son lycée) a chuté d'un quart.

* * *

A mesure que les colonisateurs s'enfonçaient dans l'intérieur des terres, ils quadrillaient le territoire d'un filet plus ou moins serré de postes militaires, puis administratifs, destinés à assurer la sécurité, l'encadrement et la mise en exploitation de leur conquête. Certaines cités pré-coloniales furent ainsi récupérées, moins peut-être pour leurs fonctions de centralité que pour leur nom connu (Tombouctou, Kong, Sokoto, Tabora) qui évoquait un flatteur souvenir de victoire aux oreilles des responsables et des contribuables métropolitains...

On implanta, bien sûr, des postes à tous les principaux points de passage, auprès des plus fortes concentrations humaines, à proximité des ressources économiques les plus attirantes... Les voies d'eau, par exemple, furent particulièrement productives de sites urbains, à leurs gués, à leurs confluents, et surtout à chacune des têtes de navigation de tous les biefs navigables, même fort courts et malcommodes. C'est qu'en général, le portage à tête d'hommes était l'unique moyen de transport terrestre, lent et compliqué, d'un rendement dérisoire : on navigait donc le moindre cours d'eau où l'on pouvait glisser une pirogue, quitte à toucher des mains les deux berges (1).

Si n'intervenait aucun de ces éléments de distorsion de l'espace, le semis des postes coloniaux tendait à une régularité toute géométrique. Ainsi dans le Centre-Ouest ivoirien, où les villes de la région de Daloa, Gagnoa, Divo, sont reliées par des étoiles de routes dont les longueurs correspondent en général à un nombre entier de journées de marche (20 à 30 km).

A l'exception des colonies anglaises, où l'on se souciait peu de rationaliser l'organisation spatiale (2), ce réseau des postes administratifs était rigoureusement structuré et hiérarchisé, formant un « dispositif de contrôle finement ramifié », comme aime à dire Michel Foucault. Chacun des niveaux de responsabilité : capitale, chefs-lieux de région, de subdivision, centres locaux, avaient — en principe — une panoplie de services homogène, un équipement standardisé, un urbanisme passe-partout. L'autorité coloniale s'était attribué d'immenses pouvoirs, y compris économiques (organisation des marchés, diffusion de cultures nouvelles...). Ses choix en matière d'organisation territoriale s'imposaient donc à tous ; et d'ailleurs, par obligation, par prudence ou par facilité, les autres acteurs sociaux (compagnies commerciales, missionnaires — ceux-ci parfois un peu plus indépendants) ne s'en écartaient guère.

Seules les contraintes spatiales majeures (extrême pauvreté d'une région, ou bien ressources exceptionnelles) pouvaient modifier les grandes lignes du schéma uniformisateur des autorités centrales. Naturellement, ce bel équilibre connut nombre d'exceptions et de réadaptations. Ici on déplaçait un chef-lieu (d'Aného à Lomé, de Grand-Bassam à Bingerville, puis à Abidjan) ; là on suivit la mise en valeur agro-industrielle d'une région (Jacob, dans la vallée congolaise du Niari) ; ailleurs on se repliait d'une contrée dont on avait surestimé les ressources (Sud-Est du Cameroun dans les années 1920)...

Le principal élément perturbateur a été la création des voies ferrées, dont la capacité de transport était sans commune mesure avec celle de la voie fluviale (d'où la décadence de la vallée du Sénégal quand fut ouverte la ligne Dakar-Bamako) et bien plus encore du portage (3). Les postes que le rail atteignait (souvent, à l'origine, pour y amener rapidement des troupes) devenaient des centres d'échanges essentiels. Ce fut en particulier l'essor, parfois *ex-nihilo*, des têtes de ligne successives : ainsi, sur l'axe Abidjan-Ouagadougou, tour à tour Agboville en 1906, Dimbokro en 1910, Bouaké en 1912, Katiola en 1914... ; quitte parfois à retomber plus ou moins brutalement quand une nouvelle tranche de travaux repoussait plus loin le terminus. C'est ce qui est arrivé à la ville d'Esèka, à mi-chemin entre Douala et Yaoundé, où la première guerre mondiale interrompit les travaux ; quand ils reprirent, en 1925-27, la décadence de la cité commença.

L'attraction de ces gares était si puissante que, face à une cité rivale, elle créait une ville jumelle (ainsi Ferkéssédougou à côté de Korhogo, chef-lieu du pays sénoufo) ou même la ruinait complètement : en 1911, la ligne que les Allemands construisaient de Douala droit vers le Nord, en direction du lac Tchad, vint butter au pied des grands massifs volcaniques

(1) Le saillant que forme ainsi vers l'ouest la région tchadienne de Pala-Léré ne s'explique pas autrement : au début de ce siècle, on remontait la Bénoué, puis le mayo Kébi jusqu'à la ville de Léré, dont on a peine à imaginer aujourd'hui qu'elle fut un temps l'exutoire fluvial du Tchad...

(2) L'« indirect rule », qui laissait aux mains des chefs politiques traditionnels la plus grande partie possible de l'administration locale, ne visait qu'à l'économie de gestion. La cohérence de l'ensemble n'importait nullement (l'actuel Ghana, par exemple, comptait trois modes d'administration — quatre si l'on y inclut le « Togoland » sous tutelle — complètement différents). De plus les services généraux (travaux publics, santé, aménagements ruraux...) n'étaient coordonnés qu'au niveau de la capitale et avaient souvent chacun leurs propres découpages territoriaux et leurs réseaux de chefs-lieux.

(3) On a avancé la proportion de : un train = 11 000 porteurs.

du pays bamiléké. Continuer eut été trop coûteux ; on laissa donc la voie en l'état pour en entreprendre une autre, passant par l'Est (via Esèka et Yaoundé). Les travaux s'étaient arrêtés à un lieu-dit sans importance, Nkongsamba, à 10 km du chef-lieu régional, Baré (installé sur un bon site, propice à l'établissement d'une grande ville — alors que celui de Nkongsamba est lacéré de ravines qui en rendent l'urbanisation fort ardue). Malgré tout, la concurrence de la tête de ligne était irrésistible, et, dès 1923, l'administration coloniale française, maîtresse des lieux depuis la guerre, abandonna Baré pour Nkongsamba, à qui son rôle de centre urbain d'une riche région agricole et d'exutoire du pays bamiléké valut de devenir la troisième ville du Cameroun (1).

* * *

Après la seconde guerre mondiale, les cours des produits tropicaux atteignirent leur apogée. Dans les territoires français, cela coïncida avec la fin des plus dures sujétions coloniales (le travail forcé, en particulier) et avec un effort massif d'investissement : grands travaux d'infrastructure, équipements collectifs, débuts de l'industrialisation (2). Une prospérité sans précédent, succédant au marasme des années 1930 et aux rigueurs du temps de guerre, se répandit dans les campagnes — du moins celles que favorisait ce type d'économie, c'est-à-dire les régions forestières proches des côtes — et toutes les activités économiques s'enflèrent avec la hausse du pouvoir d'achat. Multipliant les points de collecte et de vente, les compagnies commerciales créèrent un nombre toujours plus grand d'agences (aux architectures stéréotypées : magasin au rez-de-chaussée, logement avec véranda à l'étage) dans les bourgades administratives que les mouvements migratoires, en progression logarithmique, transformaient peu à peu en véritables villes (3).

C'est dans ces années 1950 que l'armature rigide des centres administratifs se transforma en réseau urbain : la vie économique, le peuplement, les relations sociales, les circuits de collecte et de distribution mirent de la vie sur cette structure abstraite ; sans en remettre en question les hiérarchies (simplement, le processus était plus rapide dans les régions favorisées et ne s'esquissait que lentement ailleurs). La cohérence de ce système urbain des pays d'Afrique Noire atteignit, semble-t-il, son apogée dans les années 1955.

La dislocation des réseaux coloniaux

Dès avant les Indépendances, cette belle construction pyramidale commença à se désorganiser, phénomène dont l'aboutissement est l'actuelle situation de « macrocéphalie ».

Le facteur le plus actif fut l'expansion du réseau routier et la généralisation de la circulation automobile. Les gares perdirent leur rôle de point de concentration : la route — plus chère peut-être, mais tellement plus souple et plus rapide — permit de les court-circuiter : ainsi Nkongsamba a-t-elle maintenant perdu l'essentiel de son emprise sur les plateaux bamiléké, qui traitent directement avec Douala (4). Les villes moyennes avaient une fonction de relais quand les communications étaient difficiles ; elles cessèrent alors d'être indispensables, puis d'être utiles.

Les principales places commerciales accrurent l'étendue de leur rayon d'action et entrèrent en concurrence. Naturellement, les plus puissantes étouffèrent les petites. Elles monopolisèrent peu à peu les activités (toujours croissantes), réalisant ainsi de substantielles économies d'échelle. Les grandes compagnies fermèrent l'une après l'autre leurs agences « de brousse », par exemple en les revendant à l'ancien gérant : celui-ci s'installait à son compte comme client de la firme, dont la fonction se réduisait désormais au rôle de grossiste

---

(1) Une décennie plus tard, le mécanisme ne fonctionnait plus : au Togo, la ligne du Nord, que l'on voulut prolonger d'Atakpamé à Sokodé, fut interrompue à Blitta en 1933, faute de crédits. Un tout petit centre commercial naquit autour du terminus : un peu d'équipement ferroviaire, quelques entrepôts, quelques agences des grandes compagnies, un minimum de services administratifs et sociaux, mais la bourgade — on ne saurait parler de ville — n'est jamais parvenue à décoller (1 800 hab. en 1959) ; elle survit surtout comme poste administratif. La grande route Nord-Sud ne fit même pas un détour pour la desservir (il n'y eut qu'une bretelle de 4 km, mal entretenue).

De même en 1969, au Cameroun : Bélabo, pendant cinq ans terminus de la première moitié du « Transcamerounais », entre Yaoundé et Ngaoundéré, ne s'est guère développée.

(2) Les rythmes n'ont pas été partout les mêmes : ainsi le Ghana a-t-il connu cette période faste dans les années 1910-1920.

(3) Très rares ont été celles qui n'avaient pas pour noyau un centre administratif colonial : ainsi Loum (25 000 hab.), née de l'un des plus actifs carrefours ferroviaires et routiers du Sud-Ouest camerounais. Dans ces cas-là, c'est l'administration qui aligne sa structure sur la réalité, et vient s'implanter dans la ville nouvelle (de même, en général, à côté des agglomérations nées d'une mine ou d'une grande plantation).

(4) Nkongsamba reste cependant à la tête d'un réseau urbain local, réduit mais fortement charpenté.

(peut-être moins lucratif, mais incomparablement moins difficile). Captant ainsi toutes les activités décisives, le rayonnement des grandes villes dessécha progressivement les petits centres qui avaient jusqu'alors servi de points d'appui à leur emprise sur l'espace.

La Côte d'Ivoire offre d'excellents exemples de ces transformations spatiales : les flux qui convergeaient vers les gares de la zone forestière (Agboville, Dimbokro) ont été détournés sur Abidjan, à mesure qu'une étoile de bonnes routes les reliaient à la capitale côtière. Les mutations structurelles sont presque achevées : à de rares exceptions près, les firmes commerciales ont abandonné tout réseau dans l'intérieur (si ce n'est, parfois, un pied-à-terre à Bouaké). Les villes qui naguère esquissaient des réseaux régionaux sont ramenées à un rôle local, à l'échelle de leur département, voire de leur sous-préfecture. Même Bouaké (200 000 habitants — avec des industries puissantes, mais non coordonnées entre elles), comme l'ont montré les travaux des économistes de l'O.R.S.T.O.M. (1), n'exerce d'influence que sur ses environs immédiats et ne peut prétendre au rang de capitale de région.

D'autres phénomènes intervinrent pour accélérer le mouvement : l'Indépendance amena les jeunes États africains à perfectionner l'encadrement des populations rurales ; on a, surtout dans la première décennie, multiplié le nombre des préfectures et des sous-préfectures, ce qui diminua d'autant le ressort territorial de chacune et aboutit à une « banalisation » de ces fonctions, jadis spécifiquement urbaines et maintenant éparpillées dans une poussière de gros villages. Les cités moyennes perdirent aussi le pouvoir d'achat d'importantes populations européennes (administrations et secteur privé), qui se sont repliées sur les très grandes villes et dont les successeurs autochtones ne purent, en général, maintenir les mêmes types de consommation, ce qui, là encore, réduisit les différences entre monde urbain et monde rural.

Étudiant la ville de Louga, entre Dakar et Saint-Louis, Moustafa Sar a dressé un tableau exemplaire de la disparition successive de toutes les fonctions régionales d'une cité moyenne (2). L'organisation du commerce de l'arachide par un système de coopératives, qui traitent directement avec Dakar (3), a supprimé son rôle de grand centre de collecte (qui s'étendait jusqu'à Linguère) et entraîné la fermeture de l'huilerie, sa seule industrie. La multiplication des marchés ruraux a morcellé sa fonction de pôle de distribution. Le trafic du bétail, dont c'était un carrefour majeur au débouché des pistes de Mauritanie, se déplaça progressivement vers l'est, à mesure que de nouveaux puits et de nouvelles routes s'ouvraient à travers le Ferlo. Le trafic ferroviaire avec Linguère fut détourné par un axe goudronné venant de Diourbel, et la brièveté du trajet entre Dakar et Saint-Louis ne justifie pas une étape intermédiaire. Enfin le partage des anciennes divisions administratives réduisit des deux-tiers le rayon d'action de ses services officiels. Tout ce qui faisait de Louga une capitale régionale, entre la vallée du fleuve, commandée par Saint-Louis, et le cœur du pays arachidier, derrière Thiès et Diourbel, toutes ces fonctions ont disparu, réduisant la ville au niveau d'un centre local sans grandes ressources (ce qui, notons-le, n'empêche pas la poursuite de sa croissance démographique : 13 000 habitants en 1955, 17 000 en 1960, 35 000 en 1970, mais on comptait, en 1966, 60 % d'« agriculteurs-éleveurs » dans la population active).

Dans les régions riches, comme les zones forestières de Côte d'Ivoire, cette décadence du rôle régional des villes moyennes est masquée par la croissance des activités locales, qui compense la perte des marchés régionaux. Mais là où l'économie repose sur des bases moins florissantes, dans l'Est du Cameroun, en Haute Volta, au Sénégal, les villes connaissent une véritable crise, aggravée par la poursuite du gonflement de leur population : les ruraux continuent à affluer, alors que l'emploi urbain stagne ou régresse. Cela ne peut produire qu'un recul du niveau de vie, quantitativement (médiocrité du pouvoir d'achat) et qualitativement (« ruralisation » de la population urbaine). Sans atteindre le niveau de régression des anciens comptoirs de la côte ghanéenne, par exemple (Saltpond, Elmina, Dixcove), qui sont redevenus de simples villages de pêcheurs au milieu d'une architecture encore citadine, les villes moyennes ont, dans l'ensemble, été « ramenées à la base ». Quelles que soient leurs différences de taille (disons : de 20 000 à 100 000 habitants), elles sont toutes alignées au

---

(1) En particulier Gérard Ancey : « Relations de voisinage ville-campagne : Bouaké, sa couronne et sa région ». *Mémoires O.R.S.T.O.M.*, Paris, 1974, 258 p. — Empruntons-lui cette phrase : « Par bien des aspects, Bouaké apparaît moins comme une ville « grande » au plein sens du terme qu'une ville « nombreuse » vivant de la démultiplication d'activités (...) parasitaires » (p. 238).

(2) Moustafa Sar : « Louga et sa région ». IFAN, Dakar, 1973, 308 p.

(3) C'est un fait très général que ce transfert à des services publics de la collecte des produits agricoles d'exportation, liant ainsi directement les campagnes à la capitale.

niveau de chef-lieu local (quelques milliers de km², avec un maximum de 200-300 000 habitants) (1), comme laminées en une masse indifférenciée par le poids toujours croissant d'une unique métropole urbaine.

La toute-puissance métropolitaine

Cette dislocation de la pyramide urbaine se fait au profit exclusif d'une unique grande ville, que sa croissance hisse à un rang, à des problèmes, à une nature qui la distinguent de plus en plus radicalement du troupeau des cités petites et moyennes.

Cette métropole majeure (« primate city », disent les anglophones) est presque toujours une capitale d'État (2). Dans les pays dotés d'une façade maritime, c'est, en général, le port principal (ou bien, au Congo, au Zaïre, au Kenya, à Madagascar, elle est reliée par une courte voie ferrée au port principal) ; dans les pays enclavés, sa position a été le plus souvent déterminée par les commodités d'accès, très fréquemment par une voie fluviale (3). Elle est le principal aéroport, le seul connecté au réseau international (4), le carrefour routier et ferroviaire le plus actif. Elle regroupe l'essentiel des industries (à l'exception de celles qui sont impérativement liées à une ressource minière ou agricole) ; elle concentre les institutions financières, les grandes firmes commerciales (maîtresse des activités d'importation et d'exportation comme de celles du marché de gros), les offices publics responsables de l'aménagement du pays... Surtout, elle abrite le cœur de l'appareil d'État, la majorité des fonctionnaires de haut rang, les services les plus importants, les meilleurs équipements sociaux... Bref : dans le secteur public comme dans le domaine privé, la métropole monopolise les organes de décision (5).

Le pouvoir d'achat y est élevé (même si c'est surtout celui d'une relativement petite minorité) et entraîne un commerce de détail très diversifié, avec de nombreuses prestations introuvables dans le reste du pays. Il se développe une façade brillante de luxe, de festivités, d'architectures orgueilleuses... La métropole devient un mythe, l'objectif de toute ambition de carrière, la consécration de la réussite, le symbole d'un certain triomphalisme, individuel et collectif. Cette idéologie de la classe dominante s'impose très fortement aux autres couches de la population, qui intériorisent ce mirage de la grande ville comme lieu de la réussite sociale, même si leur expérience quotidienne des difficultés de la vie — de la survie — en milieu urbain est plutôt l'inverse (mais le mythe règne tout autant dans les campagnes, et l'ancien migrant refuse de retourner chez lui dans l'attitude du vaincu de la vie : il restera plutôt indéfiniment en ville).

Fantasme social, la métropole est aussi une réalité vigoureuse de l'exploitation et de la domination : les processus de la spéculation foncière et surtout immobilière sont, avec le contrôle de l'appareil d'État, la plus sûre source d'enrichissement des bourgeoisies nationales (qu'elles soient directement produites par la bureaucratie ou qu'une partie d'entre elles ait puisé plus anciennement son capital primitif dans le commerce, les plantations... ou déjà la spéculation sur les terrains urbains).

Énorme nœud de problèmes, poudrière sociale, la grande ville est aussi une obsession pour les équipes dirigeantes, flattées par les aspects spectaculaires de sa croissance (témoignage visible de leur efficacité), mais inquiètes de la montée irrésistible des difficultés de logement, de circulation, d'approvisionnement en eau et en électricité (6), d'emplois, de délinquance... (7).

Et elles n'ont pas tort de s'inquiéter, car il n'existe aucune raison pour que le phénomène cesse de s'amplifier.

* * *

Tout converge en effet pour écraser le rôle des villes moyennes et accentuer celui de la métropole :

---

(1) Avec, éventuellement, deux niveaux locaux hiérarchisés : celui des préfectures, celui des sous-préfectures (ainsi dans le Centre-Ouest ivoirien), mais ce n'est même pas toujours le cas (ainsi aux alentours de Yaoundé ou dans le Togo méridional).

(2) A l'exception du Cameroun — mais nous reparlerons du binôme que forment Douala et Yaoundé — et du Malawi, où Zomba, puis Lilongwe, petites cités administratives, n'ont guère atténué la prépondérance de Blantyre.

(3) Les exceptions étant liées à des facteurs politico-historiques (Ouagadougou, Addis-Abeba, Kampala, Tananarive) ou climatiques (Yaoundé, Nairobi).

(4) Seule exception notable : Kano (mais pas Lumumbashi).

(5) En 1976, Abidjan réunit 83,5 % des sièges sociaux de l'ensemble des entreprises (publiques et privées) travaillant en Côte d'Ivoire (soit 905 firmes) ; même proportion à Cotonou (sur un total de 141 entreprises) ; Conakry en a 83 % (sur 110), Dakar 82,5 % (sur 541), Lomé 79 % (sur 137), Bamako 77 % (sur 114)...

(6) Le réseau téléphonique de Lagos (3,5 millions d'habitants — ? — et des embouteillages proverbiaux) a cessé de fonctionner depuis des années...

(7) Toutes les raretés étant autant de facteurs inflationnistes.

la réalité du pouvoir, l'ampleur du marché du travail, le volume des affaires, la sécurité du ravitaillement (1), la rentabilité des spéculations, l'idéologie moderniste véhiculée par l'école, les mass media, le bouche-à-oreille...

Le mécanisme est si accentué en Côte d'Ivoire qu'on peut dire qu'Abidjan est presque l'unique but de l'exode rural. Les villes des régions riches de l'intérieur (la zone forestière, de Man à Abengourou) sont peuplées de gens venus de plus au nord (région d'Odienné, Mali, Haute Volta) : les originaires des environs (ainsi les Baoulé à Bouaké) n'y représentent qu'un quart de la population urbaine. Ces « Nordistes », dont l'archétype est le « Dioula », commerçant musulman dont le parler s'est imposé comme langue de communication dans les villes ivoiriennes, y font dominer un style urbain (habitat, costume, alimentation, rythme de la vie scandé par l'Islam) qui accentue encore leur étrangeté au milieu des campagnes. Les ruraux ne s'y reconnaissent pas et, pour eux, la ville, la seule vraie ville (digne d'intérêt et d'immigration), c'est Abidjan — où, effectivement, ils se ruent en masse (2).

Le poids de la capitale ne cesse donc de croître dans les pays africains. Sa part de la population totale dépasse fréquemment 10 %, et parfois bien plus : 15 % à 20 % en Côte d'Ivoire, au Gabon, en Centrafrique, plus de 20 % au Sénégal, près de 40 % au Congo... Au sein même de la population urbaine, sa prépondérance s'accentue : dans un pays à urbanisation faible (6 %) et croissance urbaine relativement modérée (+ 95 % en dix ans), Dar-es-Salaam est passée, entre 1957 et 1967, de 38 % du total des citadins tanzaniens à 42 % (et sans doute 44 % en 1975) ; dans un pays à urbanisation forte (30 %) et croissance urbaine rapide (+ 160 % en dix ans), Abidjan est passée, entre 1965 et 1975, de 44 % à 49 % des citadins ivoiriens.

L'exemple du Ghana est particulièrement révélateur : de 1948 à 1960, période qui fut la plus faste pour la région cacaoyère, le taux d'urbanisation grimpe de 10 % à 20 %. La part des trois plus grandes villes (Accra, Kumasi et Takoradi) régresse de 50 % à 48 % des citadins ; les villes moyennes passent de 25 % à 34 %, bien que certaines d'entres elles, sur la côte ou dans les zones cacaoyères les plus anciennes (Cape Coast, Winneba, Koforidua, Nsawam), montrent déjà des signes d'essoufflement (croissance annuelle de 3 à 5 %, alors que les villes dynamiques caracolent à 7-8 %). Dans la décennie suivante, la tendance s'inverse : en 1970 (28 % de population urbaine), les trois grandes villes font désormais 53 % du total ; elles ont conservé des rythmes annuels de 6 à 8 %, tout comme les principaux chefs-lieux administratifs (Tamale, Sunyani, Ho, Bolgatanga), auparavant bien engourdis. Les autres villes ont décroché : Cape Coast, Koforidua, Winneba, Obuasi plafonnent à des taux de 1,5 % à 3 %, équivalents à ceux des campagnes avoisinantes ; leurs proportions d'hommes, de jeunes, d'immigrants d'autres régions, se détériorent : elles sont visiblement en perte de vitesse.

Ce sont donc toutes les villes sans fonctions administratives majeures qui sont touchées : cette évolution illustre le passage d'un pays peu intégré, morcellé en unités politiques et économiques autonomes, à un État très vigoureusement centralisé, où l'appareil administratif est d'autant plus prépondérant qu'une large partie des secteurs économiques a été nationalisée. D'un pays de villes moyennes, à fortes bourgeoisies locales, le Ghana s'est aligné sur la norme des territoires ultra-centralisés, où seule la capitale décide et donc a de l'importance (nous reparlerons plus loin de l'exception remarquable qu'est Kumasi).

Ces phénomènes d'accroissement sont de caractère cumulatif : l'activité appelle l'activité, l'industrialisation appelle l'industrialisation, l'immigration appelle l'immigration... Investissements, salaires et profits attirent commerces et services, qui accroissent la demande en produits, en équipements, en encadrement... La multiplication des usines provoque la création d'entreprises de réparation, de fourniture de pièces détachées, de services divers... C'est ainsi que la proportion du nombre total des sièges sociaux est passée, entre 1969 et 1976, de 77,5 % à 82,5 % à Dakar, à Abidjan de 74 % à 83,5 % (ce nombre total ayant plus que doublé).

Cette progression en boule de neige est particulièrement efficace pour l'attraction des nouveaux citadins, en vertu du mécanisme bien connu des « migrations en chaîne » : ce qui décide le migrant à partir pour telle ville plutôt que pour telle autre, c'est le nombre des parents ou des amis qu'il y retrouvera et qui pourront l'aider, le loger, le guider, lui trouver du travail... Si, au contraire, ces personnes

---

(1) En cas de crise majeure (sécheresse, guerre), c'est dans la capitale qu'afflue l'aide internationale... et les populations qui fuient les campagnes — cf. par exemple le gonflement des capitales du Sahel, et tout particulièrement Nouakchott (cf. travaux de M. Pitt).

(2) De l'ordre de — au minimum — 100 à 120 000 nouveaux arrivants par an. La croissance d'une ville neuve comme le port de San Pédro (créé entre 1969 et 1972) est beaucoup plus fragile : la crise économique de 1974 aurait fait, en quelques mois, retomber d'un quart sa population (35 000 hab. en 1975).

sont dispersées, leur utilité pour le nouveau venu diminue considérablement, et donc la propension à les rejoindre.

C'est ce qui se passe au Cameroun : la division des fonctions principales entre Douala (450 000 habitants) et Yaoundé (300 000) amoindrit le pouvoir d'attraction global des deux métropoles. L'exode rural n'est pas moins fort au Cameroun qu'en Côte d'Ivoire : dans les deux pays, la croissance urbaine durant la décennie 1965-75 a approché les 10 % par an. Les villes ivoiriennes se sont accrues de 1 250 000 personnes ; les petites cités (moins de 20 000 âmes) en ont reçu 12 %, les moyennes 29 %, Bouaké (dont le poids relatif ne cesse de décroître) 7 %, Abidjan 52 %. Au Cameroun, environ 1 150 000 néocitadins (1) : 17 % dans les petites villes, 46 % dans les moyennes, 36 % à Douala et Yaoundé réunies, dont la part dans l'ensemble de la population urbaine régresse de 42 % à 38 % (2).

Nous reviendrons sur cette originalité des villes moyennes au Cameroun, mais notons ici que le rythme de croissance annuelle de la métropole économique a été de 6 à 7 %, celui de la capitale politique de 9 à 10 %. Il est assez vain de chercher à opposer les pouvoirs de décision politiques et économiques, nationaux ou non, car ils s'appuient inévitablement les uns sur les autres (3). Cependant certains exemples permettent de distinguer un peu leurs effets respectifs : au Cameroun, comme au Ghana, et chaque fois que l'on peut percevoir une nuance, l'appareil d'État se révèle le facteur urbanisant et organisateur prépondérant (4).

Un État, un espace, une ville

L'État et ses appareils apparaissent donc comme l'acteur spatial essentiel. Naturellement, ceci n'a rien de propre au continent africain (que l'on songe à la fameuse opposition entre « Paris et le désert français ») : les États africains reproduisent les structures de leurs anciennes puissances coloniales. Mais ailleurs, dans les nations plus anciennement constituées (industrialisées ou non), l'État a été élaboré progressivement, au sein de sociétés à la complexité croissante, selon les aléas des antagonismes entre groupes sociaux, et aussi selon la logique propre à l'institution étatique (nécessairement cumulative, visant par essence au monopole du pouvoir). D'autres éléments sociaux y peuvent donc influencer, voire contrebalancer le poids de l'État.

Dans l'Afrique Noire post-coloniale, le fait étatique, comme le fait urbain, est « à l'état pur ». L'institution spécialisée dans l'autorité n'est pas issue d'une sécrétion interne : elle a été imposée telle quelle de l'extérieur, décalquée directement sur celles d'autres nations. Fondé sur la force, le pouvoir colonial était presque sans limites et en tout cas sans contrepoids locaux (5). On peut dire — très schématiquement — qu'avec les Indépendances, ces appareils d'autorité ont changé de mains et de signification, mais non de structures (6). C'est cet État hérité qui crée la classe dirigeante (et la nation), non l'inverse (7). Tout gravite autour de l'État, et rien ne peut entraver sa rationalité de concentration toujours plus étendue.

La capitale monopolise les fonctions urbaines comme l'État monopolise les fonctions de décision. La nature de la ville est d'être le lieu du pouvoir dès que celui-ci s'institue à part dans le corps social (8). La division de la société en groupes hiérarchisés provoque, à partir du moment où les fonctions politiques s'organisent en corps spécifiques, la division de l'espace en zones dominées et — non

---

(1) Estimation à partir des taux de croissance antérieurs et des premiers résultats du recensement de 1976.

(2) Le nombre des sièges sociaux à Douala (qui a pourtant augmenté d'un quart en sept ans) a régressé : de 57 % à 56,5 % du total, alors que celui de Yaoundé passait de 15,5 % à 20 % et celui des autres villes de 10 à 12 %.

(3) Seules de grandes entreprises privées autochtones pourraient avoir une autonomie réelle, comme dans les pays industrialisés capitalistes. Mais les compagnies étrangères doivent inévitablement coopérer avec l'État. Une crise entre eux peut se résoudre par un coup de force (dans un sens ou dans l'autre), mais ce sera toujours pour rétablir cette coopération.

(4) Le phénomène a des effets durables : l'hypertrophie de Dakar et de Brazzaville s'explique par leur ancien rôle de capitales fédérales (comme quoi les phénomènes d'héritage ne sont pas si absents en Afrique...).

(5) A nuancer, bien sûr : les grands émirats foulbé ou l'empire ashanti sont des puissances avec lesquelles il a fallu compter.

(6) Les expériences révolutionnaires (Guinée, Bénin, Congo, Tanzanie, Madagascar) ont parfois modifié les structures d'autorité à la base, mais l'État central et ses attributions n'ont nulle part « dépéri » (pas plus d'ailleurs que n'importe où à la surface de la planète). Par contre, un peu partout, le système des partis uniques s'est révélé un « dispositif ramifié de contrôle » autrement efficace que le simple quadrillage des garnisons coloniales...

(Il est trop tôt pour parler des expériences conduites dans les anciennes colonies portugaises).

(7) Déséquilibre qui se marque bien dans les différences de revenus et de genre de vie entre bureaucrates et paysans (alors qu'un ministre européen n'a pas le train de vie de bien des capitaines d'industrie), et qui explique l'impossibilité d'une opposition instituée.

(8) Il est difficile de parler d'États sans villes. Les royaumes interlacustres, qui ont donné naissance aux républiques du Rwanda et du Burundi (les moins urbanisées du continent), reposaient sur des structures de type féodal, où l'autorité se diffusait à travers des réseaux personnalisés, plutôt que par des structures permanentes. Les monarques résidaient en alternance sur leurs grands domaines agro-pastoraux, qui formaient chacun une « colline royale » (une cinquantaine dans le Burundi pré-colonial). Dans les royaumes les plus centralisés, comme le Buganda, ces « enclos royaux » se gonflaient parfois en véritables cités (ainsi est née Kampala) — cf. Émile Mworoha : « Peuples et rois d'Afrique des Lacs », NEA, Dakar-Abidjan, 1977, 352 p.

pas « zones dominatrices » — mais zones où résident les dominants. Ce sont eux que, précisément, désigne le terme, à l'étymologie explicite, de « bourgeoisie », pour qui la ville est lieu, instrument et symbole de puissance.

Dans les pays anciennement urbanisés, ces classes dirigeantes urbaines agissent efficacement pour promouvoir ou défendre leurs cités. Elles savent peser sur les prises de décision collectives, ou même agir directement en temps que républiques urbaines (de la Grèce antique à la Hollande du XVII^e siècle...). Mais qui domine les villes moyennes africaines ? Des fonctionnaires nommés par l'État, qui tôt ou tard partiront (la récompense d'une gestion efficace étant précisément une promotion dans la capitale), des commerçants étrangers, qui ne sont là que tant que les affaires marchent. Elles n'ont personne — personne qui compte (1) — pour les défendre. Les villes moyennes d'Afrique Noire ont été créées de l'extérieur, comme instruments de la mise en exploitation des espaces colonisés ; quand ce rôle disparaît, elles n'ont aucune raison de subsister, aucune force interne qui puisse les soutenir (2).

L'extrême concentration d'un pouvoir sans « corps intermédiaires » aboutit logiquement à l'extrême centralisation d'une métropole unique, régnant sans relais sur un espace homogénéisé.

* * *

Hypertrophie et carence de l'État, en l'absence de pouvoirs locaux, aboutissent d'ailleurs au même résultat, comme le montre l'exemple du Libéria. A la fin du XIX^e siècle, l'effondrement des bases économiques de la bourgeoisie américo-libérienne (plantations et commerce à longue distance avaient donné aux plus riches et aux mieux éduqués de ces rapatriés d'Amérique du Nord plusieurs décennies de prospérité) provoqua son repli sur l'unique moyen de subsistance qui lui restât : l'État. La totalité des (maigres) ressources de la république servirent désormais à entretenir une petite élite politique, qui redistribuait à son tour les prébendes publiques à ses clientèles (3). Mais les fonctions actives de l'État, celles qui intègrent l'espace en un ensemble structuré, étaient nulles (hormis une petite armée des frontières, qui vivait sur le pays) : jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'intérieur du Libéria n'eut pratiquement ni administration, ni routes, ni aucun aménagement public... (seules les missions implantaient, là où bon leur semblait, écoles et dispensaires). Des commerçants guinéens ou maliens animaient de petits marchés locaux à proximité des frontières. Quant aux vieilles cités américo-libériennes du littoral : Robertsport, Buchanan, Greenville, Harper (pour ne citer que celles qui ne se sont pas complètement évanouies), elles avaient perdu toute activité et ne subsistaient plus que grâce à la redistribution des miettes des sinécures publiques. (Encore aujourd'hui, elles comptent un nombre de fonctionnaires impressionnant — des centaines — mais pratiquement aucun service régional en fonctionnement, hormis l'appareil coercitif qui veille au maintien du système) (4).

Cette carence de l'État induit l'absence de villes dans l'intérieur, *a fortiori* de réseaux urbains : hormis les agglomérations nées de l'activité des plantations et des mines (mais ce sont des camps, et non des villes, car elles sont sans relations avec l'espace qui les entoure), le Libéria n'a qu'un semis de bourgades de 5-6 000 habitants, aux fonctions strictement locales (5).

L'existence d'un appareil d'État, même réduit à sa plus simple expression, a tout de même créé une ville : la capitale (et pour cela stérilisé les autres cités côtières). Monrovia (200 000 habitants, soit 13 % du pays) jouit du monopole de toutes les institutions et activités modernes (ne serait-ce que, par exemple, le service postal), et bien sûr de la concentration absolue des pouvoirs — en particulier du pouvoir de redistribution des salaires publics, objets de rivalités, discrètes mais âpres, entre clans américo-libériens, dont la base territoriale reste les vieilles cités décadentes, en raison de la force des liens familiaux et de la nature du système politique (6).

Bien sûr, depuis deux ou trois décennies, l'enca

---

(1) Là encore, il s'agit bien sûr ici d'une abstraction théorique : les réalités sont autrement nuancées.

(2) Exceptions qui ne font que confirmer la règle, les villes à croissance « volontariste », portées à bout de bras par l'appareil d'État (pour des raisons qui lui sont propres) : Yamoussokro en Côte d'Ivoire, Lama Kara au Togo, Franceville au Gabon...

(3) Les populations autochtones étant laissées complètement hors du jeu. Ce n'est que depuis la présidence de Tubman (1944-1971) que les aristocraties traditionnelles sont progressivement absorbées par la classe dirigeante américo-libérienne.

(4) Voir travaux en cours de K. H. HASSELMANN.

(5) Par exemple, il n'existe aucune société commerciale à implantations multiples : tous les commerçants de l'intérieur (Libanais ou Dioula) ne sont en relation qu'avec les grossistes de Monrovia — ou des pays limitrophes.

(6) Le droit de vote est fondé sur la propriété foncière — urbaine, bien sûr, la seule à être enregistrée — d'où l'acharnement des Américo-Libériens les plus pauvres à garder leurs lopins, même totalement en friches, au cœur des villes... Ils n'ont pas de quoi les mettre en valeur, mais n'accepteraient de s'en dessaisir qu'à un prix exorbitant, que nul ne peut payer (pas même l'État, d'où son incapacité à maîtriser l'urbanisme de Monrovia, dont le centre lui échappe autant que la périphérie).

drement public commence à exister et à structurer progressivement le pays : on perce des routes (1), on équipe des centres administratifs, on crée des services publics... Lentement, très lentement, le Libéria aligne ses structures sociales et territoriales sur la norme des pays africains.

De l'intérêt des exceptions...

Nous aboutissons donc à un modèle très simple : après deux décennies de dislocation des réseaux pyramidaux de la période coloniale, une capitale omnipotente, proportionnellement démesurée et sans cesse croissante, écrase une poussière de villes petites et moyennes, naguère hiérarchisées et maintenant toutes réduites au même niveau local (2).

Si l'élaboration d'un schéma théorique de ce genre est une démarche heuristique intéressante, il est encore plus fécond d'analyser les exceptions, les écarts au modèle synthétique.

Ces cas particuliers ne sont pas tellement nombreux. Il y a quelques pays bi-céphales (Haute Volta, Congo, ...) où sont disjoints le centre politique (prépondérant) et le principal point de contact avec le monde extérieur, doté grâce à celà de certaines fonctions économiques (les industries de Bobo-Dioulasso sont plus importantes que celles d'Ouagadougou). Il y en a d'encore mal structurés, ainsi le Mozambique ou l'Angola : jusqu'au début des années 1960, ce n'était qu'une juxtaposition de bassins de drainage, avec chacun un port et une voie ferrée qui s'enfonçait droit vers l'intérieur (Luanda, Lobito, Moçâmedes, Lourenço Marquès, Beira, Quelimane, ...), qui n'étaient pratiquement pas reliés entre eux. Ce sont les nécessités de la guerre qui forcèrent les Portugais à tracer des axes routiers parallèles à la côte. Rien d'étonnant à ce que des pays aussi mal structurés (et, de plus, gigantesques) connaissent de sérieuses difficultés — c'est le moins qu'on puisse dire — d'intégration nationale (3).

La distance est un handicap considérable à l'instauration d'un réseau urbain unique : à Madagascar, où les difficultés de communication sont redoutables, Tananarive ne domine vraiment que le plateau central (et son exutoire de Tamatave). La périphérie de l'île est découpée en bassins urbains autonomes, centrés chacun sur un port (Tuléar, Morondava, Majunga, Diégo Suarez...), qui communiquent encore plus mal entre eux qu'avec l'intérieur (4). Mais le Zaïre, dont le gros du peuplement se répartit à la périphérie (laissant presque vide le cœur forestier du pays) et qui a connu aux débuts de son indépendance de dangereuses tentatives séparatistes dans ses provinces frontalières, est structuré de façon vigoureusement centralisée (5), autour d'une capitale énorme (plus de deux millions d'habitants - ? -) mais à la mesure de cet immense pays. Quant à la fédération nigériane, sa masse humaine, sa complexité historique et la diversité de ses régions en font la plus fantastique concentration de « cas particuliers » urbains qui se puisse concevoir en Afrique (6).

* * *

Ne retenons ici que deux exemples plus faciles à saisir : le Cameroun et le Ghana.

Le Cameroun, on l'a vu, se singularise par un rôle exceptionnel de ses villes moyennes, qui tiennent tête aux tendances centralisatrices, affaiblies par la bi-partition des fonctions métropolitaines. Certes, autour de Douala et surtout de Yaoundé (dans toute la zone forestière), les phénomènes de macrocéphalie régionale, avec dessèchement effectif des villes moyennes (comme Mbalmayo ou Ebolowa), sont parfaitement typés. Mais le chef-lieu régional du Nord, Garoua (60 000 habitants), a été protégé par la distance (1 200 km de savanes très peu

---

(1) Le dernier chef-lieu de « comté » a être atteint par la route a attendu jusqu'en 1973.

(2) Les centres miniers, type « Copperbelt » zaïrois et zambien, relèvent d'une toute autre logique, liée au marché mondial.

(3) Le Mozambique, pourtant le plus défavorisé par la géographie (avec son étirement interminable, sa capitale excentrée, et le fait que les luttes de libération avaient peu pénétré dans le Sud), semble cependant s'en tirer sans trop de mal. Il sera intéressant de mesurer la progression de la centralisation qui va se faire sur Maputo.

(4) C'est pourquoi Tananarive ne regroupe que 61 % des sièges sociaux des entreprises malgaches, contre 22 % dans les six principaux ports. De même son aire d'attraction démographique reste confinée aux Hautes Terres (94 % de Mérina, selon Paul Le Bourdiec).

(5) Encore plus qu'à l'époque belge.

(6) Vénérables capitales restées chefs-lieux régionaux (Kano, Sokoto, Benin-City), villes minières qui ont évolué en centres polyvalents (Enugu, Jos), vieux comptoirs côtiers (Calabar), marchés ruraux devenus grosses places commerciales (Oweri, Aba, Onitsha), etc. Les plus originales sont bien sûr les villes yoruba (douze d'entre elles comptant plus de 100.000 habitants, selon le recensement de 1963), qui sont autant de regroupements de paysans, venus chercher asile derrière les remparts urbains, lors des guerres qui ravagèrent le pays au XIXe siècle, ruraux qui ont acquis un genre de vie et des comportements de citadins, tout en continuant à vivre surtout de l'agriculture (les plantations de cacao favorisant cet absentéisme). Mais seule Ibadan (650.000 habitants en 1963) et secondairement Abéokuta (200.000) sont des capitales régionales modernes.

peuplées l'isolent du Sud) et par la vigoureuse originalité de cette province, qui jouit, officiellement et officieusement, d'une incontestable autonomie dans tous les domaines (1). Elle exerce toutes les prérogatives, - structurelles et économiques, d'un véritable centre autonome (mais dans une région encore relativement peu active). Les cités des provinces anglophones (Victoria, Kumba, Bamenda), que la faible structuration de la colonisation britannique avait laissées très indépendantes les unes des autres, montrent également des originalités marquées, bien que la pesanteur de Douala les attire progressivement dans l'orbite du grand port.

Bafoussam, qui domine le petit réseau urbain du pays bamiléké, est un cas encore plus original. En 1960, quand l'État la choisit comme chef-lieu de province, elle n'avait que 10 000 âmes dans une région très dynamique, très bouillonnante, mais encore peu urbanisée et morcellée. Dix ans plus tard, elle avait 40 000 habitants, et sans doute le double aujourd'hui. Elle n'est pas simplement un regroupement de services publics de haut niveau et de délégations de grandes entreprises, comme l'est Garoua. C'est une véritable capitale régionale, peuplée, animée, bâtie par et pour les gens de la région (2). En quelques années, elle est devenue pour eux cette réalité vécue, ce symbole, cette source inépuisable de profits, qu'est Abidjan pour les Ivoiriens — toutes proportions gardées, bien sûr. Elle est le produit de l'expansion des Bamiléké, de leur puissance démographique et économique. Une seule illustration : cet opulent marché tente évidemment les grandes compagnies commerciales étrangères ; mais quand elles viennent s'y implanter, les négociants bamiléké savent organiser boycotts et dumpings aussi énergiquement qu'il le faut pour dégoûter les intrus : comme le peuplement de la cité (bamiléké à 90 %), son activité est entre les mains des seuls autochtones. C'est cette symbiose entre une ville et son espace qui produit une capitale régionale.

Dans le cas de Bafoussam, l'action de l'État, créant un chef-lieu provincial, a été le point de départ. L'exceptionnel dynamisme multiforme des Bamiléké, lié à des structures sociales très particulières (3), a fait la ville.

* * *

A propos du Ghana, nous avons observé que ses nombreuses et actives villes moyennes, dont la prospérité remontait à la grande expansion cacaoyère de la première moitié du siècle, avaient alors connu leur apogée, avant de se voir laminer entre 1960 et 1970, quand l'État prit la tête de la structuration de l'espace. Le pays reste cependant dominé non par une, mais par trois métropoles. La présence, aux côtés de la capitale (un million d'habitants, avec la ville neuve jumelle de Tema) d'une seconde grande cité portuaire, Sekondi-Takoradi (250 000 hab., à 250 km à l'ouest d'Accra), s'explique par l'antériorité de cette dernière, dont le vaste havre en eau profonde, alimenté par un réseau ferroviaire qui draine les principales zones cacaoyères et minières, a été ouvert dès 1928 (4), soit un tiers de siècle avant celui de la ville nouvelle de Tema (5). Il y a donc eu division du travail : à Takoradi, 75 % des exportations nationales (cacao, bois, manganèse), à Accra-Tema, 83 % des importations, en particulier celles nécessaires au fonctionnement de sa puissante zone industrielle.

La véritable exception, c'est Kumasi (un demi-million d'habitants, soit plus que Bamako, Ouagadougou ou Niamey : Nigéria mis à part, c'est la plus importante ville de l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest, et même la plus grande cité non-capitale d'Afrique Noire). Il s'agit cette fois d'une ville qui s'est réalisée non seulement en marge des structures coloniales, mais contre elles : les Anglais, au début du siècle, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour la briser, et ils ont échoué.

---

(1) Malgré l'adoption, en 1972, d'une constitution unitaire, le Cameroun, où les contrastes régionaux sont exceptionnellement marqués, continue à fonctionner, dans une certaine mesure, sur un mode fédéral : le Nord, qui vit assez à l'écart du reste du pays, est ainsi administré essentiellement par des « Nordistes ». L'autorité régionale est entre les mains de « gouverneurs » aux pouvoirs étendus, aussi puissant que des ministres et souvent plus durables qu'eux. (Qu'un pouvoir local soit l'émanation de la base ou une simple délégation de l'autorité centrale, l'effet géographique est à peu près le même). Cependant la centralisation sur Yaoundé ne cesse de s'appesantir, et l'autonomie des provinces de se restreindre.

(2) Ils y placent, en particulier, les capitaux qu'ils ont accumulés dans leur diaspora à travers les villes du pays.

(3) Au lieu de figer l'individu dans ses catégories d'âge et de lignage, elles le poussent au contraire à un effort constant de promotion personnelle — cf. les travaux de Jean-Claude Barbier et de Jacques Champaud. On trouve des mécanismes sociaux semblables et des effets analogues chez les Yoruba et les Ibo du Nigeria méridional.

(4) Jusqu'alors, le centre commercial de la région était la ville de Sekondi. Des impératifs techniques firent choisir pour le port le site de Takoradi, à 10 km de là. L'agglomération englobe officiellement l'ensemble, mais la vieille ville de Sekondi s'est effondrée : perte de ses activités, fuite des éléments actifs de sa population, abandon de nombreux bâtiments anciens à l'architecture prétentieuse...

(5) Accra même n'avait, jusqu'en 1962, qu'une rade foraine médiocrement équipée. Les sites de Cape Coast et de Winneba furent fermés au trafic en même temps qu'elle.

On a dans ce cas un exemple remarquable du poids de l'histoire. Kumasi s'est développé au début du XVIIIe siècle comme capitale d'un empire expansionniste, qui domina bientôt à peu près tout le Ghana actuel. De grande puissance militaire, la nation ashanti se transforma progressivement en puissance économique : le contrôle des mines d'or et les courants d'échange qu'elles avaient fait naître dès avant le XVIe siècle, le trafic des esclaves, puis la production massive et l'exportation de la noix de cola, avaient habitué l'aristocratie ashanti à des comportements économiques que l'on peut dire capitalistes, avec le sens de l'investissement, de la rentabilité, de l'accumulation. Kumasi était ainsi devenue une place commerciale de premier ordre : après avoir obligé les marchands étrangers à la choisir comme lieu d'échange, les Ashanti avaient, au milieu du XIXe siècle, évincé ceux-ci pour se réserver le monopole des trafics les plus fructueux, entre la côte et les grandes foires de leurs frontières septentrionales (en particulier Salaga). Un réseau de routes, entretenues par une administration spéciale qui s'autofinançait par les péages, dessinait autour de la ville (qui avait alors peut-être de 100 à 200 000 habitants) une étoile d'axes la reliant à toutes les grandes villes marchandes d'Afrique de l'Ouest, des cités malinké aux villes haoussa.

La résistance des Ashanti à la pénétration anglaise, entre 1874 et 1900, fut sans doute la plus dure des oppositions que rencontrèrent les puissances coloniales. Il était logique de chercher à décapiter leur nation en détruisant leur capitale (mise à sac et incendiée à trois reprises), en dissolvant leur empire et en s'efforçant de promouvoir à la place de petits États, avec chacun leur chef-lieu (Bekwaï, Juabin, Mampong...). Mais les Ashanti, qu'unissait une solidarité nationale et spirituelle à toute épreuve, investirent dans la culture du cacao les capitaux, la main-d'œuvre et le savoir-faire qu'ils avaient acquis avant la colonisation. L'essor fut foudroyant : en quelques lustres, le pays ashanti fournissait près de la moitié de la production ghanéenne. Dans ces années 1910 et 1920, une vague de prospérité ranima la région, qui s'équipait en routes, en écoles, en belles maisons... Et les bénéfices du cacao relevèrent la ville de Kumasi. Impuissants à éteindre l'opposition politique des Ashanti, les Anglais durent rétablir par étapes l'empire (1935), et donc Kumasi comme capitale. Désertée après les combats de 1900, elle avait retrouvé 24 000 habitants en 1921 et 36 000 dix ans plus tard ; elle se hissait à 72 000 en 1948, 190 000 en 1960, 340 000 en 1970...

Kumasi aujourd'hui est un modèle de capitale régionale. Elle est peuplée à 67 % de gens de sa province, qui en possèdent le sol, les immeubles, les entreprises (1). Elle dirige les investissements et draine les plus-values. Son environnement a été divisé en unités administratives « en rayons de bicyclette » (étirées de Kumasi jusqu'aux frontières du pays ashanti), vieille technique (2) pour leur interdire toute autonomie ; il est structuré par une étoile de routes goudronnées (qui souvent reprennent le tracé des pistes pré-coloniales), dont certaines, par exemple, descendent vers la côte et s'arrêtent à mi-chemin... Alors que partout ailleurs le trafic converge vers les ports, on voit ici les échanges remonter vers l'intérieur pour se rattacher à ce nœud commercial majeur (qui contrôle également le négoce de Ghana du Nord).

* * *

Ainsi, sous le vernis homogène des structures spatiales modernes, de remarquables originalités se sont maintenues (Kumasi) ou révélées (Bafoussam); elles ressurgissent des profondeurs de l'histoire, des singularités des systèmes sociaux, que l'on avait crues définitivement nivelées par le rouleau compresseur de la colonisation. A mesure que celle-ci s'éloigne, les facteurs endogènes réapparaissent, capables, pour les plus vigoureux, d'apporter des nuances — voire des contradictions — à la logique territoriale uniformisatrice de l'État.

L'étude de la macrocéphalie faisait apparaître cette efficacité centralisatrice de l'institution étatique ; l'observation des rugosités qui, de-ci de-là, déforment ce modèle général, met en pleine lumière d'autres lieux de décision, d'autres rapports de force, d'autres bourgeoisies... L'analyse spatiale se révèle ainsi un instrument très pertinent de l'analyse sociale. Les cheminements des géographes sont différents de ceux des sociologues, mais le but est le même : déchiffrer les sociétés, et en particulier scruter ce phénomène : l'État, dont la « mondialité » est un trait majeur du XXe siècle (3).

* * *

Une ultime question doit être évoquée : cette évolution générale, dont nous avons vu l'ampleur, peut-elle être volontairement modifiée ? Les facteurs en jeu sont tellement fondamentaux qu'aucune

(1) Nous manquons encore de preuves formelles de ce qui est avancé ici.
(2) Les Grecs la connaissaient déjà (cf. la « République » de Platon).
(3) Cf. Henri LEFEBVRE : « De l'État », vol. 1 : « l'État dans le monde moderne », 10/18, Paris, 1976 (chap. IV).

médication partielle, aucune demi-mesure ne peut avoir l'ombre d'une chance d'aboutir. Aménager les villes moyennes, en améliorer l'équipement et l'emploi est une excellente chose, mais ce n'est pas celà qui réduira l'attraction des métropoles (1).

Puisque nous recherchons ici un modèle théorique, tranchons schématiquement : ce que l'État a fait, l'État seul peut le défaire. Sa centralisation est la cause majeure de la concentration spatiale ; seule sa décentralisation l'atténuera. Il est vain, actuellement, de rêver à un « dépérissement de l'État », qui restituerait aux communautés de base leur autonomie de décision, donc leur pouvoir de rayonnement sur l'espace. Il existe cependant deux procédés — tous deux fort délicats techniquement et politiquement — qui ont fait preuve d'une certaine efficacité. (Ils ne résolvent pas le fond du problème ; disons qu'ils en limitent les dégâts).

1° Déplacer la capitale, ce qui divise en deux noyaux la fonction métropolitaine, et donc amoindrit sa nocivité, comme on l'a vu au Cameroun. C'est l'expérience que tente en ce moment la Tanzanie, qui a déjà commencé le transfert de son appareil d'État à Dodoma, au cœur du pays, où l'on planifie un nouvel urbanisme, sobre et communautaire (par exemple : priorité absolue aux transports en commun), à l'image de la société que les responsables tanzaniens cherchent à instituer. Leur réussite (ou leur impuissance) à empêcher une nouvelle macrocéphalie, dans les deux décennies à venir, sera un test convaincant du succès (ou de l'échec) de leur politique sociale.

2° « Fédéraliser » l'appareil d'État, accorder à des pouvoirs régionaux la plus grande partie possible des attributions actuelles de l'État central, en particulier quant à l'autonomie de décision budgétaire (là où est l'argent, là est la réalité du pouvoir). C'est bien sûr aller contre l'efficacité de l'État, et cinq ou dix petites capitales coûtent, dans l'immédiat, plus cher qu'un centre unique, mais c'est une condition *sine qua non* d'un aménagement optimum des virtualités territoriales. Bon gré, mal gré, le Cameroun pratique cette politique ; le Nigéria, après de douloureuses expériences, s'y lance résolument (éclatement en douze États, puis en dix-neuf, auxquels est redistribué le quart du budget fédéral). Comme maintenant, il prépare aussi le déplacement de sa capitale dans un lieu plus central, au nord du confluent du Niger et de la Bénoué, près de la ville d'Abuja, l'intérêt de son étude devient de plus en plus prometteur pour l'analyse de l'évolution des réseaux urbains.

Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M. le 19 octobre 1978.

(1) Et encore moins, bien sûr, la fuite hors des campagnes. Les problèmes de l'exode rural sont à résoudre dans le milieu rural (en relevant massivement le niveau de vie des paysans). Nous en restons ici aux seuls problèmes urbains : neutraliser les macrocéphalies n'est pas arrêter l'urbanisation.

Autres travaux de l'auteur sur le même thème

« Réflexions provisoires sur la décadence des villes secondaires au Cameroun » (1970). Colloques du C.N.R.S. : « La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar », C.N.R.S., Paris, 1972 (pp. 841-845).

« Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun » (1972). Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M., Paris, 1975, 107 p.

Atlas du Cameroun, planche XVII : « Les villes et leurs fonctions » (1973). O.R.S.T.O.M., Abidjan-Yaoundé, 1974, 172 p. *multigr.*

« Les fondements historiques de la puissance de Kumasi » et « aspects numériques du fait urbain au Ghana » (1975), Colloque ivoiro-ghanéen de Kumasi, O.R.S.T.O.M., Abidjan, 1975, 24 p. et 20 p. *multigr.*

(En collaboration avec Anne-Marie COTTEN). « Deux réseaux urbains africains, Cameroun et Côte d'Ivoire » :
1) « La mise en place des réseaux urbains », *Cahiers d'Outre-Mer* n° 116, 1976, pp. 348-385.
2) « Les villes et leurs fonctions », *Cahiers d'Outre-Mer* n° 120, 1977, pp. 348-382).

« Deux réseaux urbains... » (version complète et actualisée). O.R.S.T.O.M.-I.G.T., Abidjan, 1978, 138 p. *multigr.*

III

JACQUES CHAMPAUD

Les sujétions du système urbain de l'ouest camerounais *

Dependency of the urban network in the West of Cameroun

Mots-clés : Système urbain. Relations ville-campagne. Etat. Centralisme. Régionalisation. Métropoles. Dépendance externe. Douala. Yaoundé. Cameroun de l'ouest.

Key words : *Urban system. Relationships between town and country. State. Centralism. Regional development. Metropolises. External dependency. Douala. Yaoundé. West Cameroun*

Extrait de Jacques Champaud, ***Villes et campagnes du Cameroun de l'ouest,*** *Editions de l'ORSTOM, collections Mémoires,* n° 98, Paris, 1983, pp. 439-451

* Titre de la Rédaction

L'étude des villes et des relations avec leurs campagnes menée jusqu'à présent conduit à s'interroger sur le degré d'autonomie ou de dépendance du système urbain de l'ouest camerounais. Ces villes de l'ouest en fait n'apparaissent nullement comme un système autonome : d'une part, nous l'avons vu, il n'existe pas de réseau proprement dit, d'autre part, les villes en dépit de la fonction d'encadrement qu'elles exercent sur la campagne sont très dépendantes de celle-ci. En outre, aux dépendances internes vis à vis de Yaoundé pour l'administration et de Douala pour l'économie, s'ajoute une dépendance externe sur laquelle il convient de s'interroger en se demandant notamment si l'on est en présence de villes relais, telles que les définissait G. SAUTTER en exergue à un numéro des Cahiers d'Études Africaines [1], ou bien de villes véritablement nationales.

La dépendance des villes vis à vis des campagnes

Si la présence des villes a contribué largement à modifier les campagnes et si elles jouent vis à vis d'elles un rôle de commandement et de centres de services, les rapports qu'elles entretiennent avec elles ne sont pas uniquement des rapports de domination. Elle dépendent aussi, très largement, de la vie rurale. Pour leur ravitaillement, c'est évident, et par les emplois ruraux que continuent d'occuper un grand nombre de citadins. Mais aussi pour leur vie économique. Dans la mesure où la fonction industrielle est très limitée, c'est essentiellement la commercialisation des produits agricoles, qu'elle s'opère par le canal des coopératives ou par des sociétés privées, qui leur apporte leur vitalité. Et celle-ci est liée, pour une large

(1) « *On assiste en Afrique à la confrontation de la société technicienne universelle, dominée par la capital ou la bureaucratie, avec une société particulière et localisée. La ville cesse alors en partie de figurer l'expression originale d'une histoire attachée aux lieux pour n'être plus qu'un relais dans les relations à longue distance* ». G. SAUTTER (Cahiers d'Études Africaines, *51, 1973, p. 408*).

part, au rythme de la vie agricole, et plus particulièrement, sur les plateaux et dans le Mungo, à la saison du café[1]. Celle-ci débute en novembre-décembre avec la récolte, mais la commercialisation ne commence en règle générale que dans le dernier mois de l'année ou en janvier pour s'échelonner jusqu'en mars-avril. C'est à cette époque que les planteurs reçoivent leurs revenus les plus élevés et peuvent donc rembourser les dettes qu'ils ont contractées, souvent lors de la rentrée scolaire, construire ou améliorer leur habitation, effectuer toutes sortes d'achats, voyager.

Plusieurs graphiques sont, à cet égard, révélateurs de ce rythme saisonnier de l'activité urbaine.

La consommation d'hydrocarbures relevée pour quelques stations de quatre villes de l'Ouest fait ressortir l'importance de la saison du café : c'est de décembre à juin que l'on atteint les chiffres les plus élevés (avec, curieusement, un creux au mois de mai, peut être en relation avec le travail agricole intense de préparation des champs au début de la saison des pluies). On peut penser que la saison pluvieuse en tant que telle n'influe que modérément sur le trafic routier, dans la mesure où, Dschang mise à part, les échanges les plus importants se font sur des routes bitumées.

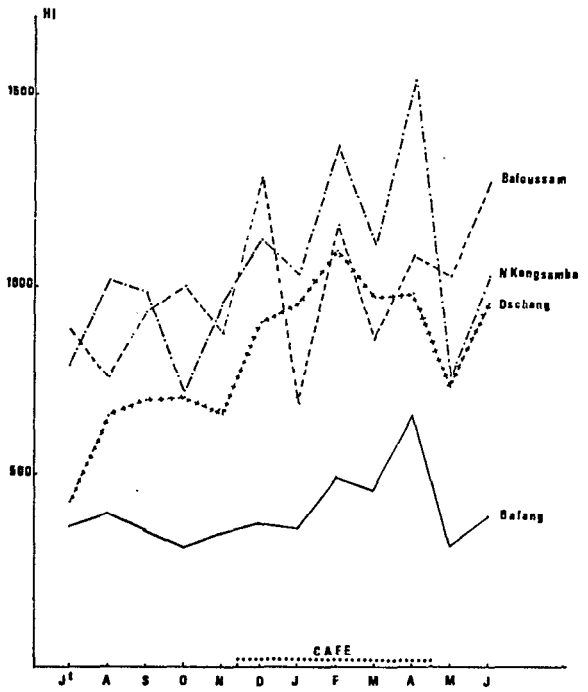


FIG. 105. *Vente des hydrocarbures, 1974.*

(1) *Cf. par exemple le lien entre les activités de transport des voyageurs et la « saison » (ci-dessus, p. III).*

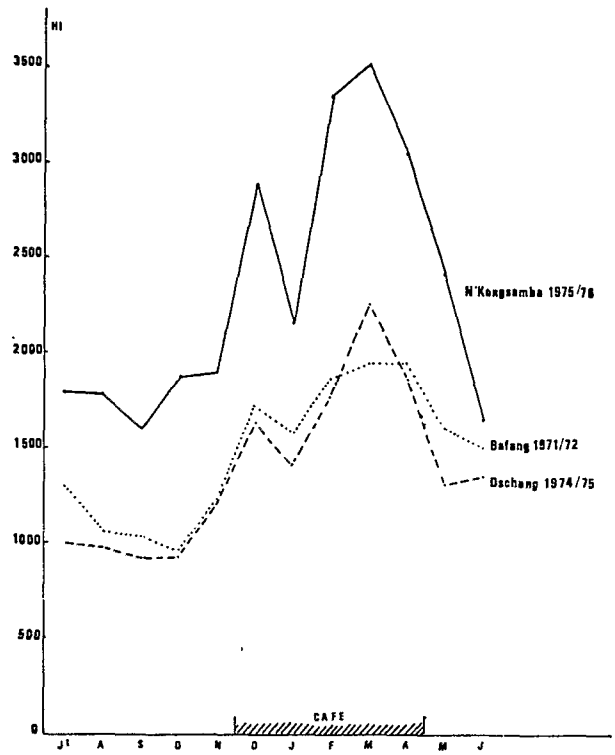


FIG. 106. *Vente de bière. Sources : Tchamgme, 1973-1979 Nwepe, 1976.*

Le graphique de la consommation de bière, d'après les chiffres relevés à Dschang par P. NGWEPE [1] ou à Bafang et Nkongsamba par D. TCHAMGME [2] présente une allure analogue avec une consommation maximum de décembre à avril et minimum en septembre-octobre.

On peut penser, pour expliquer les mois déficitaires, à l'influence de la saison des pluies, mais nous ne croyons pas que les données climatiques jouent un rôle important en ce domaine. La bière est en effet moins un moyen d'étancher la soif qu'un rite social, à l'occasion de retrouvailles ou de fêtes. Une consommation importante de bière est liée notamment aux cérémonies de funérailles, en pays bamiléké, qui ont lieu souvent à la période où les planteurs disposent le plus d'argent. À l'échelle de toute la province de l'Ouest, alimentée par l'usine des Brasseries du Cameroun de Bafoussam, on note les mêmes pointes de production en décembre et mars-avril et les mois les plus creux en août-septembre.

Les autres commerces vivent sur un rythme analogue, et nous emprun-

(1) P. NGWEPE, *1976*.
(2) D. TCHAMGME, *1973, et 1979*.

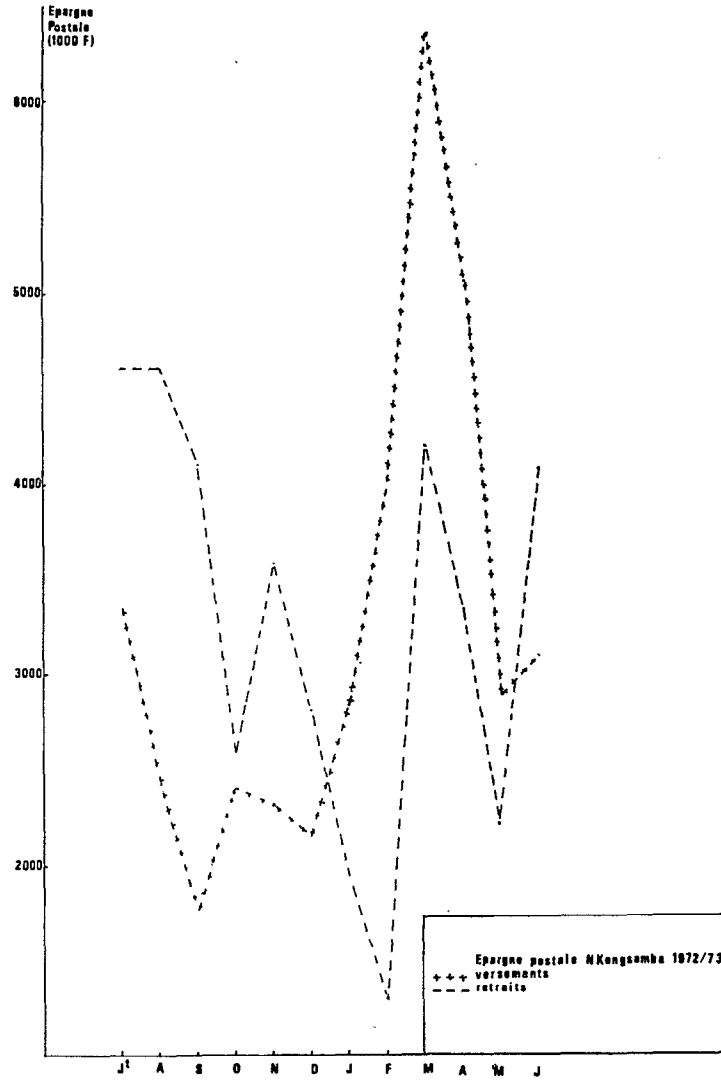


FIG. 107. *Épargne Postale. Source : Tchamgne 1979.*

tons à D. TCHAMGME des notations intéressantes sur les ventes de tissus à Bafang :

> « Dans une maison de tissus de la place, la moyenne des recettes mensuelles à la saison morte est de 170 000 F, avec en septembre, un minimum qui est de 100 000 F. Au cours de la saison, la moyenne mensuelle des recettes monte à 350 000 F dans la même saison. Elles atteignent 400 000 F en février mars...
> On note aussi une modification de la clientèle : pendant la saison morte, la clientèle est formée surtout d'agents de l'administration ou d'autres salariés aisés ; elle se compose pendant la « saison » de planteurs, de paysans, de petites gens » [1].

Un autre relevé significatif également est celui des mouvements de la caisse d'épargne postale. L'exemple cité est celui du bureau de poste de Nkongsamba pour l'année 1972/73 [2]. Les versements les plus élevés sont enregistrés en février, mars, avril, cependant que les retraits les plus importants ont lieu en juin, juillet, août, septembre, mais également en mars. Certes l'épargne postale ne constitue qu'une partie très limitée de l'épargne paysanne (pour une ville comme Nkongsamba, les versements n'atteignent pas les quarante millions de francs CFA par an), mais c'est un indicateur intéressant qui montre une certaine accumulation d'argent en fin de saison du café, épargne que l'on utilise ensuite partiellement au cours des mois suivants.

Ces quelques exemples, dont on pourrait allonger la liste, montrent combien les villes ont un rythme de vie économique qui est parallèle à celui des campagnes. Toute l'activité commerciale urbaine dépend largement des résultats de la saison agricole.

Cette dépendance de l'agriculture rejoint une dépendance extérieure grave qui est celle des cours mondiaux des produits d'exportation. Des prix internationaux sur lesquels le gouvernement camerounais n'a aucune prise ; à plus forte raison les paysans, ou les villes qui organisent la commercialisation de ces produits. On pourrait sans doute mettre en parallèle l'évolution des prix du café et le rythme des constructions dans les villes (mais ce dernier est très mal connu). Or après quelques années de stagnation, les prix du café ont augmenté sensiblement à partir de 1972/73. Mais précisément à cette époque la production a diminué (pour l'UCCAO, 29 000 t commercialisées en 1972/73, 16 000 en 1973/74) [3] par suite des aléas climatiques (pluviométrie moins abondante) mais aussi de la diminution des épandages d'engrais consécutive à la baisse des subventions accordées aux achats. Il est certain que les principales villes de l'ouest ont connu des constructions moins nombreuses dans la période 1972-1978 que dans la phase précédente.

On ne saurait toutefois aller plus loin dans l'examen de ces relations. Et cette « dépendance » des villes par rapport à leurs campagnes ne compense pas le fait, essentiel, que ce sont des villes que viennent l'organisation de la

---

(1) D. TCHAMGME, *1973, p. 146.*
(2) *Chiffres extraits de* D. TCHAMGME, *1979, p. 257.*
(3) *La production a continué de baisser : 14 000 t d'arabica en 1976, 10 139 en 1977.*

commercialisation, l'encadrement des paysans et la diffusion de l'économie monétaire. Et si l'on parle de dépendance de ces villes occidentales, on pense plus clairement à celle qui les tient sous l'emprise de Yaoundé ou de Douala.

Les villes et l'État

Le réseau urbain hiérarchisé sur le plan administratif, avec la succession des chefs-lieux de provinces, de départements et d'arrondissements ne constitue qu'un relais de l'autorité centrale. Mais il n'est pas inutile pour le présent et l'avenir des villes de s'interroger sur le fonctionnement actuel de l'État camerounais et sur le cas particulier qu'il représente, avec les deux tendances qui jalonnent son histoire, de centralisme et de régionalisme.

La construction de l'État

Au premier janvier 1960, nombre d'observateurs politiques ne donnaient pas cher des chances de survie de l'ancien Cameroun Français dont on proclamait l'indépendance. Douala était en effervescence, la rébellion avait cessé depuis peu en pays bassa (qui n'était d'ailleurs pas encore vraiment pacifié), mais elle contrôlait une bonne part du pays bamiléké, malgré l'action répressive des militaires français qui agissaient pour le compte du gouvernement de Yaoundé. Enfin dans le nord persistaient des tendances à la séparation d'avec le sud. À toutes ces difficultés, on allait bientôt en ajouter une autre, en octobre 1961, qui était la réunification avec le Cameroun sous tutelle britannique. Celle-ci permettait certes de faire pièce aux nationalistes en prenant en compte l'une de leurs principales revendications, mais représentait une opération lourde aussi bien sur le plan politique que financier (charges liées au bilinguisme, développement d'infrastructures nouvelles etc...).

Vingt ans après, le Cameroun se présente comme un pays stable, ayant à sa tête le même chef depuis 1958, et dont l'unité nationale paraît beaucoup mieux assurée qu'au terme de son expérience coloniale. On peut certes attribuer une large part dans cette stabilité à l'habileté politique du président Ahidjo, qui a su tirer parti des divisions régionales par un subtil dosage pluri-ethnique aux principaux postes politiques, du traumatisme causé dans la population par la guerre civile, et d'une certaine croissance économique du pays.

Ces deux décennies ont été marquées par un renforcement constant de l'autorité de Yaoundé sur l'ensemble du pays. Notamment par la multiplication des petits centres administratifs visant à l'encadrement plus proche de la population. De même, la prééminence accordée au corps préfectoral (généralement étranger à la région) par rapport au parti, allait dans le même sens.

Mais c'est peut être la politique suivie vis à vis de l'ancien Cameroun britannique qui est à cet égard la plus révélatrice.

Quelle qu'ait été l'aspiration des peuples de part et d'autre du Mungo à se retrouver dans un Cameroun uni, les quarante années d'administration séparée avaient créé des habitudes de vie et de gouvernement et formé des élites qu'il n'était pas possible de fondre d'un coup en un moule unique. D'où l'idée d'une fédération. Mais celle-ci a été conçue dès le départ comme une structure évolutive devant aboutir à une unification progressive du pays. Dès 1961, le Président Ahidjo déclarait :

> « Si les États conservent des compétences propres suffisamment larges pour leur permettre de répondre à leurs particularités propres... la liste des matières fédérales, longue et précise, marque notre volonté de tendre autant que faire se peut vers une homogénéité réelle de notre vie politique » [1].

Cette « homogénéité » passait par une uniformisation progressive des institutions d'encadrement. Elle fût symbolisée très vite par l'affectation à Buea d'un Inspecteur Fédéral d'Administration, représentant du gouvernement fédéral et responsable notamment de l'administration générale. Sa coexistence avec le Premier Ministre de l'État fédéré n'allait pas sans poser de nombreux problèmes de compétence ou de préséance. Il ne restait plus guère, dix ans après la Réunification, au gouvernement fédéré du Cameroun Occidental que la responsabilité de l'enseignement primaire, de l'agriculture (mais les grandes opérations de développement relevaient du ministère — fédéral — du Plan) et des Travaux Publics (les Transports de leur côté étant fédéraux) ainsi que des attributions limitées sur la justice locale et la tutelle des Councils. Ceux-ci qui étaient pourtant une des institutions les plus originales de l'État furent profondément modifiés en 1968 par le Premier Ministre d'alors, M. MUNA, afin de les rapprocher du système municipal fonctionnant dans l'autre état fédéré. Les présidents des Councils depuis lors sont désignés par le gouvernement et ils choisissent eux-mêmes les membres de leur conseil ; à cette occasion six seulement des chefs coutumiers qui président traditionnellement les councils furent désignés (sur vingt quatre councils) [2].

Autre aspect de l'homogénéité : la constitution progressive d'un parti unifié. Une vie parlementaire réelle existait à Buea inspirée des traditions britanniques. L'opposition était reconnue comme un élément normal des institutions, et en 1965 encore, le nouveau Premier Ministre M. JUA (désigné par le président Ahidjo après de larges consultations à Buea qui l'avaient conduit à modifier son choix initial) déclarait à l'Assemblée du Cameroun Occidental :

> « Je dis à l'opposition : je n'approuverai pas ce que vous direz, mais je défendrai jusqu'à la mort votre droit de le dire » [3].

---

(1) *Discours à l'Assemblée Nationale 11 août 1961, cité par* J. BENJAMIN, *1972, p. 10.*
(2) J. BENJAMIN, *1972, p. 47.*
(3) Ibid., *p. 54.*

Même en faisant sa part à l'éloquence politique (ici d'inspiration voltairienne) une telle phrase était le reflet d'un sentiment largement répandu alors, mais contraire à l'idéologie dominante à Yaoundé. Pourtant, un an plus tard, tous les partis légaux du Cameroun fusionnaient pour former l'Union Nationale Camerounaise, les trois partis du Cameroun Occidental ayant finalement préféré cette solution plutôt que de poursuivre entre eux leurs querelles.

L'ultime étape fut, en 1972, la Constitution de la République Unie, mettant fin à un système fédéral qui n'avait guère fonctionné, il faut bien le dire, comme une véritable fédération d'États. La décision présidentielle d'organiser très rapidement la réforme constitutionnelle au mois de mai 1972 avait été motivée par le renouveau de tendances autonomistes au Cameroun Occidental et la crainte de voir s'organiser un mouvement qui aurait pris sa distance vis à vis du gouvernement fédéral. Le Cameroun Occidental fut scindé en deux provinces dirigées par Bamenda et Buea ; cette dernière voyait son aire de commandement singulièrement réduite au profit de Yaoundé.

Sans entrer plus avant dans le détail et les péripéties [1], ces événements soulignent le renforcement constant du pouvoir de Yaoundé et l'accentuation de la dépendance de la région, des villes plus encore que des campagnes, vis à vis de la capitale.

À défaut de pouvoir s'opposer au mouvement unitaire, les populations anglophones ont manifesté leur réticence par le peu d'empressement mis à renouveler les adhésions au parti. La trésorerie de l'U.N.C. révélait par exemple, à l'occasion du 2e congrès, que de 1972 à 1974 le nombre de cartes placées était passé de 8 480 à 3 000 dans la Bui, de 30 070 à 6 000 dans la Manyu, de 15 761 à 3 988 dans la Momo, de 3 300 à 0 dans la Menchum. La Mezam s'était montrée plus fidèle (18 077 cartes en 1972, 14 000 en 1974) et le Fako, seul département des deux provinces avait augmenté le nombre de ses adhérents (20 000 en 1972, 24 000 en 1974) [2].

C'est d'ailleurs la même volonté de renforcement du pouvoir de direction de la capitale qui a conduit le gouvernement à obliger un bon nombre de sociétés (bancaires ou commerciales) à transférer leur siège social de Douala à Yaoundé.

Dans le même ordre d'idées, l'amélioration des moyens de communication est également une façon d'accentuer ce contrôle du pouvoir central. Certes Yaoundé est très mal reliée par la route aux quatre provinces occidentales, mais les liaisons aériennes, le téléphone, la radio, sont très utilisés par l'administration.

L'information participe de la même stratégie. Il est significatif de constater que les quelques journaux de langue anglaise qui existaient dans le Sud Ouest (comme Cameroon Express ou Cameroon Times) ont maintenant disparu au profit d'une édition hebdomadaire de l'Unité (le journal du Parti) et de Cameroon Tribune (qui n'a d'anglais que son titre dans sa

---

(1) *Sur cette histoire politique récente on peut lire notamment* V. T. Lévine, *1964 et 1970*, J. Benjamin, *1972*, M. Prouzet, *1974 et* J. F. Bayart, *1979*, Médard, *1977*.

(2) *Cité par* J.-F. Bayart, *1979, p. 260.*

présentation quotidienne). C'est là aussi une influence des villes locales qui disparaît au profit de celle de la capitale.

Enfin la diffusion de la langue française au Cameroun anglophone va dans le même sens et contribue à accentuer cette dépendance vis à vis de la capitale, et, au-delà, de la culture française. La République Unie, comme la Fédérale, demeure officiellement bilingue, mais comme le soulignent parfois avec humour les anglophones, elle est surtout « bilingual in French », en ce sens qu'elle vise surtout à apprendre le français aux anglophones plutôt qu'à diffuser l'anglais parmi les francophones. Les fonctionnaires ont d'ailleurs compris depuis longtemps que leur seule chance de réussite et de promotion réside dans leur capacité à maîtriser correctement la langue dominante. Le lycée bilingue de Buea (où les coopérants français étaient nombreux, un important centre culturel et un centre linguistique français dans la même ville, les émissions radiophoniques (le Français par la radio) ont été les principaux véhicules de cette « francisation » [1].

Ce Cameroun toutefois est loin d'être un pays uniforme. La Fédération disparue, qu'en est-il de la régionalisation ?

La régionalisation

Si la Fédération avait été conçue comme une étape transitoire permettant d'intégrer progressivement la partie anglophone dans un Cameroun d'obédience culturelle française, on peut cependant se demander si l'État est aussi centralisé qu'on ne le dit, sur le plan politique et administratif. La création des provinces en 1972 succédant aux Inspections Fédérales d'Administration n'a pas conduit, contrairement à ce que pouvait suggérer le changement de vocabulaire, à une plus grande régionalisation mais au contraire à un centralisme accru. Les gouverneurs de provinces, le titre est significatif, ont reçu des pouvoirs de coordination et de contrôle sur l'ensemble des fonctionnaires de la province.

> « *Placé administrativement* sous l'autorité du Ministre de l'Administration territoriale, le gouverneur est en réalité le délégué du président de la République (auquel il rend compte directement de son action) et le représentant du gouvernement et de chacun des ministres... Cette réforme régionale est sans doute plus importante que la mutation constitutionnelle *elle-même, d'autant* plus qu'elle se répercute au niveau national, la « conférence des gouverneurs » présidée par le chef de l'État doublant désormais le Conseil Ministériel » [2].

Par ailleurs, aucune représentation élue n'a été envisagée sur le plan provincial qui puisse sinon constituer un contre-pouvoir, du moins exprimer les désirs et les besoins de la population.

Il est cependant deux cas où joue apparemment une modeste autonomie provinciale. C'est d'une part la province du Nord, la plus peuplée du Came-

---

(1) Cf. le *bilan qu'en ont dressé* G. *et* C. Courade *(1978)*.
(2) J.-F. Bayart, *1979, p. 218-219*.

roun et la plus éloignée de la capitale. La distance elle-même imposait, bien avant l'indépendance, que les fonctionnaires d'autorité bénéficiâssent d'une relative autonomie pour diriger leur circonscription. Par ailleurs, le gouverneur, homme de confiance du Président est en place depuis plus de dix ans et les préfets (ainsi que la plupart des sous-préfets) sont maintenant tous originaires de la province. Garoua est aussi la ville du Président, qui s'y rend fréquemment. Elle remplit donc mieux que les autres chefs-lieux un rôle de véritable capitale de province.

Le deuxième cas est celui des provinces du Nord Ouest et du Sud-Ouest. Là aussi les plus hauts fonctionnaires sont d'origine locale et ils ont conservé de l'époque britannique quelques habitudes de liberté d'expression et des désirs de « self government », malgré la centralisation accrue qui a marqué ces dernières années.

Dans ces deux cas, il semble d'ailleurs que ce soit surtout au plan du parti politique que joue cette relative autonomie. En particulier par le choix des candidats aux diverses élections qui s'effectue à l'échelle de la province, sans intervention directe, semble-t-il de Yaoundé, où le bureau exécutif de l'U.N.C. se borne à entériner les choix faits localement.

Le Nord bénéficie de la situation d'être de fait déjà contrôlé étroitement par le Président, le Cameroun anglophone de sa situation antérieure d'autonomie. Dans les autres provinces par contre, la présence de Yaoundé est beaucoup plus directe et il est significatif par exemple que, en dépit d'une demande qui est périodiquement renouvelée par la base, les dirigeants de l'U.N.C. se sont toujours refusés à instituer des structures provinciales pour le parti de crainte de voir se constituer « des partis dans le parti » [1]. Signe évident à la fois de la prééminence de l'administration sur le parti et de la capitale sur les provinces. Une telle politique a reçu son couronnement en quelque sorte par la désignation comme Ministre d'État chargé de l'Administration Territoriale du secrétaire politique de l'U.N.C.

Toute aussi significative était cette déclaration d'un des leaders du Parti au Congrès de l'Union Camerounaise en 1966 :

> « Les élus... n'ont pas pour mission d'entraver l'action de l'Exécutif, mais au contraire de faciliter sa tâche en expliquant aux masses la portée de ses décisions et en en suivant l'exécution » [2].

Les tendances centralisatrices sont accentuées encore, par la pratique du système présidentialiste. On note certes, depuis vingt ans une répartition dosée des portefeuilles ministériels entre les diverses régions (disons plus précisément entre les divers groupes ethniques). Mais en fait, la conduite même du gouvernement relève de plus en plus du Président seul. Celui-ci d'une part ne réunit que rarement le Conseil des Ministres (une ou deux fois par an semble-t-il, et moins pour organiser un débat sur de grandes orientations à prendre que pour exposer les éléments d'une politique déjà définie). D'autre part, il a constitué autour de lui une sorte de

---

(1) J.-F. Bayart, *1979, p. 209.*
(2) J.-F. Bétayène *cité par* J. Benjamin, *1972*, p. *55.*

super gouvernement où les conseillers délégués à la Présidence ont souvent plus de poids que les Ministres.

Plusieurs des proches collaborateurs du Président ont d'ailleurs rang de ministre : le Secrétaire Général de la Présidence est ministre d'État, et trois ministres sont Chargés de Mission à la Présidence, un autre étant délégué à l'Inspection de l'État. Le Directeur de Cabinet du Président a également rang de ministre. D'autre part un certain nombre de départements ministériels relèvent directement de la Présidence et non du Premier Ministre, comme les Forces Armées et les Affaires Étrangères.

Tout au moins faut-il reconnaître au Président Ahidjo de ne pas avoir commis l'erreur d'autres chefs d'État africains de choisir ces personnes parmi les membres de son ethnie.

Mais au demeurant, un système fédéral ou une régionalisation peuvent-ils fonctionner dans un système de parti unique ? Des villes autonomes peuvent-elles se développer dans ce contexte ?

La réponse est moins évidente si l'on considère non plus les relations politico-administratives qui animent ce réseau urbain, mais les relations économiques et le rôle de Douala apparaît, lui, à l'évidence, comme un contrepoids à l'influence de Yaoundé.

Les villes de l'ouest et Douala

Les centres urbains sont marqués par l'administration en tant que structures d'encadrement, mais ils ne vivent pas de cela. Et l'originalité du réseau urbain camerounais réside dans la dyarchie qui le caractérise.

Sur le plan de la vie économique, c'est à l'évidence Douala, port principal, ville industrielle, principal aéroport, tête de ligne des voies de communications, qui s'impose comme la métropole de tout le pays.

Douala compte 25 335 personnes travaillant en 1976 dans le secteur industriel, soit 21 % de cette population sur l'ensemble du pays (et 35 % si l'on retient les citadins du sexe masculin dans le même secteur).

De plus cette prépondérance a été accentuée récemment par l'amélioration des moyens de communication qui a rendu plus faciles les liaisons directes avec le port. La construction de l'embranchement ferroviaire Mbanga-Kumba a eu sans doute moins d'effet que le bitumage (et la reconstruction partielle en certains points) des axes Douala-Bafoussam, et de là, Bamenda d'une part, Foumban de l'autre. La construction de la route vers Tiko-Victoria a produit également un phénomène de capture à son profit. La suppression du péage sur le pont du Wouri quelques années plutôt avait enlevé une gêne à ces communications. La prééminence de Douala est aussi favorisée par la médiocrité des voies de communication entre Yaoundé et Bafoussam, et entre Yaoundé et Édéa.

L'importance économique de Douala s'accompagne d'ailleurs d'un rôle strictement administratif qui est loin d'être négligeable ; en plus de sa

fonction provinciale la ville est aussi le siège de quelques services nationaux dont la présence est liée surtout à ses fonctions portuaires ou aéroportuaires : la Régie Nationale des chemins de fer du Cameroun, Cameroon Airlines et Cameroon Shilping Lines, l'ASECNA [1], la Météorologie Nationale, l'Office des Ports, la Direction des Douanes, les Caisses de Stabilisation, mais aussi la SONEL, la SNEC [2] et le centre des chèques postaux (mais un deuxième centre a été installé récemment à Yaoundé).

L'évolution contemporaine des États africains, accentuée depuis les indépendances montre un avantage de plus en plus net des États côtiers par rapport à ceux de l'intérieur, à l'inverse de la situation précoloniale où les royaumes et les villes étaient l'apanage des zones soudaniennes et sahéliennes. La mise en valeur des zones les plus proches de la côte par un développement de l'agriculture de plantation comme l'industrialisation liée aux ports en ont été les facteurs décisifs.

Il en a été de même au Cameroun où les villes du Nord étaient plus nombreuses et plus peuplées avant la deuxième guerre mondiale, que celles du Sud.

En 1933, par exemple rappelle Y. MARGUERAT (1973)

> « Douala a 26 000 habitants, mais la deuxième ville du Cameroun est une vieille ville du Nord, Maroua 13 600 habitants, suivie d'une autre ville de cette province Ngaoundéré (8 400). Yaoundé n'a alors que 6 500 habitants et elle est suivie encore d'une ville nordiste Garoua (5 000 habitants). Nkongsamba n'a alors que 2 100 habitants ».

Vingt ans plus tard, ce schéma est déjà bouleversé et les années suivantes ont accentué le basculement au profit de la côte et des zones les plus proches.

Dans le même temps se développent des villes qui, comme Douala, sont essentiellement des relais, ou des points d'appui de la domination extérieure, qu'ils soient essentiellement administratifs, ou commerciaux, avec l'impact des grandes sociétés commerciales. Dschang et Nkongsamba sont de bons exemples de cette situation. Ce n'est qu'après l'indépendance que l'on a vu se développer des villes nationales dont Bafoussam est le meilleur témoin. Non que ces centres soient indemnes de toutes sujétion vis à vis de l'extérieur. Mais ils se sont développés uniquement par les investissements de l'administration nationale et de la bourgeoisie locale, dans le contexte d'un pays politiquement indépendant et pratiquement sans intervention des capitaux des sociétés étrangères. La dépendance vis à vis du monde capitaliste occidental est au second degré : celui-ci n'intervient plus directement dans le fonctionnement de certains secteurs de l'économie, il a trouvé le relais tout aussi efficace d'une bourgeoisie d'affaires nationale.

*
* *

Ainsi apparaissent plusieurs systèmes de relations et d'espaces emboîtés. Yaoundé et Douala sont, chacune dans leur sphère, le pôle de commande-

(1) ASECNA : *Association pour la Sécurité de la Navigation Aérienne.*
(2) SONEL : *Société Nationale d'Électricité,* SNEC : *Service National des Eaux du Cameroun.*

ment réel de ces ensembles urbains de l'ouest et leur influence directe sur les villes et les campagnes de la région s'est accentuée au cours des dernières années. C'est le résultat, pour la capitale, du renforcement du centralisme politique et administratif, et, pour le port, de l'amélioration très sensible du réseau routier dans tout le sud ouest du pays. On peut donc parler, globalement, d'un accroissement de la dépendance vis à vis des deux métropoles.

Dépendance des villes de l'ouest également à l'égard de leurs campagnes dont le rythme économique commande aussi celui de leurs propres activités. Mais cela ne conduit pas pour autant à donner aux paysans la maîtrise de leurs échanges. Certes les rapports sont parfois conflictuels entre ces derniers et les citadins pour l'approvisionnement urbain en denrées vivrières. Les habitants des villes se plaignent du renchérissement des vivres et l'attribuent volontiers à une trop faible productivité paysanne. Mais l'effort qui est impulsé par l'État pour améliorer le ravitaillement urbain (MIDEVIV, « ceinture verte ») profite davantage aux citadins qui en sont les promoteurs qu'aux paysans eux-mêmes. Dans le même temps l'État s'est fait aussi le promoteur de grandes opérations « agro-industrielles », désireux qu'il est d'accroître les rentrées de devises en augmentant les exportations agricoles. Ce faisant, il accroît la dépendance du pays vis à vis du système capitaliste international et celà risque, à terme, de transformer en salariés agricoles bon nombre de petits planteurs qui étaient jusqu'à présent relativement indépendants [1]. Dans la mesure toutefois où les paysans de l'ouest manifestent peu d'empressement pour ces travaux de plantations c'est ailleurs qu'il faudra chercher les ouvriers agricoles, dans le Nord notamment, et celà contribuera d'autant à étendre l'emprise de la zone la plus « développée » du Cameroun sur cette partie éloignée.

---

(1) *Dans le même temps augmente le contrôle, direct cette fois, de la bureaucratie sur la production agricole. On peut lire avec intérêt ce qu'écrivait récemment* J.-F. MÉDARD *à propos du « néo-patrimonialisme » qui caractérise selon lui la société camerounaise contemporaine : « La strate supérieure de la bureaucratie a seule des privilèges et un style de vie du luxe. Mais l'ensemble de la bureaucratie entretient avec le reste de la société et principalement avec les agriculteurs une relation non seulement de domination mais d'exploitation et c'est ce qui constitue son caractère de classe : en fait elle contrôle des moyens de production en contrôlant l'État »* (J.-F. MÉDARD, *1977*).

IV

JACQUES CHAMPAUD

Villes prédatrices ou villes animatrices ?
Conclusions sur les villes de l'ouest camerounais *

Are cities leeches or leaders ?
Conclusions concerning the cities of the West of Cameroun

Mots-clés : Croissance urbaine. Dépopulation rurale. Revenu paysan. Coopératives. Services. Réseau routier. Système urbain. Bourgeoisie nationale. Acculturation. Régionalisation. Cameroun de l'ouest

Key words : *Urban growth. Rural depopulation. Income of peasantry. Cooperatives. Services. Road network. Urban system. Local middle-class. Acculturation. Regional development. West Cameroun*

Extrait de Jacques Champaud, ***Villes et campagnes du Cameroun de l'ouest,*** *Editions de l'ORSTOM, collection Mémoires,* n° 98, Paris, 1983, pp. 453-457

* Titre de la Rédaction

Au terme de cet examen des relations qu'entretiennent les villes et les campagnes, quelle réponse peut-on apporter à la question initiale : villes prédatrices ou villes animatrices ? Les domaines d'échanges sont trop divers et les centres sont de tailles trop différentes pour que la réponse soit unique. En outre, d'autres facteurs interviennent qui perturbent le simple rapport des milieux urbain et rural.

Un élément essentiel de cette réponse est donné sur le plan démographique par la taille des villes et leur pouvoir d'attraction. La densité rurale sur les plateaux est forte depuis longtemps sans doute et ces campagnes d'altitude n'auraient pu indéfiniment capitaliser sur place leurs excédents démographiques. Parmi les solutions offertes, l'extension périphérique a été pratiquée la première, avant l'arrivée des Européens ; elle a été suivie par les départs, pas toujours volontaires, vers les secteurs où l'on demandait de la main-d'œuvre (chantiers, plantations), avant de se diriger prioritairement, c'est le cas maintenant, vers les villes. Celles-ci sont les principales responsables des départs actuels mais ne sont pas, historiquement, à l'origine de l'exode rural. Ce ne sont d'ailleurs pas les secteurs les plus denses, que l'on pourrait estimer les plus « surpeuplés », qui ont fourni les plus forts contingents à l'émigration. En pays bamiléké, par exemple, les chefferies les plus touchées ont été celles du rebord méridional du plateau, aux terres de qualité très moyenne il est vrai, et qui ont été atteintes les premières par la colonisation. Et c'est là que l'émigration rurale pose maintenant problème. Elle a atteint des proportions telles par rapport à la population résidente, que l'on est entré dans une phase de régression démographique. En données brutes, le département du Ndé dans son entier diminue de population (de plus de 2 % d'une année sur l'autre), mais c'est aussi le cas de l'arrondissement voisin de Bangou ; et ceux de Bafang et de Bana ont des taux de croissance si faibles (0,9 et 0,7, ce qui laisse à penser que la campagne de Bafang est, elle, en régression), qu'ils sont sur la même voie que le Ndé. Si l'on raisonne par rapport aux forces vives de la population, le déséquilibre est encore plus net et la régression démographique se traduira bientôt (se traduit déjà en certains secteurs) par une régression économique. Ailleurs, sur les plateaux, la situation paraît meilleure et la plupart des arrondissements conservent des densités rurales fortes tout en alimentant encore l'émigration. Plus au sud, le Nkam, depuis plusieurs décennies déjà, se vide de ses forces vives au profit de Douala, et le départe-

ment de la Manyu, forestier lui aussi et sans grandes plantations, semble emprunter la même voie.

Le bilan migratoire est donc ambivalent : dans une majorité des cas, les départs compensent partiellement le croît démographique sans mettre en péril le fonctionnement harmonieux des systèmes agraires ; mais quelques zones déprimées paraissent vouées à une paupérisation accentuée et ces campagnes n'ont plus en elles-mêmes les forces suffisantes pour remonter la pente. D'où peut venir dès lors le remède, sinon des villes ? Mais c'est un changement de mentalité que les citadins doivent alors opérer pour être un peu mieux les acteurs du développement de leur région d'origine comme l'est d'ailleurs dans l'ensemble la bourgeoisie des plateaux de l'Ouest et du Nord-Ouest. À défaut, l'État peut prendre le relais et promouvoir des opérations de colonisation (Plaine de Ndop, Galim, Plaine des Mbo, nord du Nkam) mais à un coût tel pour la collectivité que ces entreprises ne peuvent être multipliées.

À l'inverse, faut-il limiter la croissance urbaine ? Les villes étudiées dans cet ouvrage sont dans l'ensemble des villes moyennes ou petites. Douala seule pose vraiment des problèmes, dont on se demande si le retard mis par les pouvoirs publics à les prendre en considération ne les a pas rendus quasiment insurmontables. Pour le reste demeurent les difficultés, sérieuses certes, notamment sur le plan de l'organisation de l'espace urbain et de la vie quotidienne. Mais aucune ne paraît hors de portée de la collectivité. Il faudrait surtout pour les résoudre, outre des moyens financiers importants, la volonté politique de les prendre en charge et un minimum de planification du devenir urbain : réserves foncières au profit de la collectivité (État ou communes) organisation de lotissements, aide à la prise de responsabilité par les habitants eux-mêmes de leurs conditions de vie.

Limiter la croissance urbaine, c'est-à-dire fermer l'accès des villes à ceux qui veulent s'y installer paraît au demeurant bien illusoire. Comme il est illusoire de penser qu'il suffit d'implanter des collèges ou des hôpitaux dans les chefs-lieux d'arrondissements pour que les ruraux n'éprouvent plus le besoin d'aller jusqu'à la ville. Il est certes indispensable d'offrir aux paysans des services du même ordre que ceux dont disposent les citadins. Mais l'attrait du voyage est essentiellement économique, et la seule façon de le diminuer est d'assurer aux paysans des revenus qui ne soient pas trop inférieurs à ceux des citadins. Toutes les études montrent que le petit emploi en ville donne plus de ressources monétaires, et plus régulières, que la plantation familiale de café ou de cacao. Or l'État lui-même effectue des prélèvements importants sur les produits d'exportation par le biais de taxes ou des Caisses de Stabilisation, ajoutant ainsi sa ponction au caractère aléatoire des cours mondiaux. Certes, il n'est pas d'exemple de développement industriel moderne qui ne soit basé sur un prélèvement sur les revenus agricoles. Mais ne va-t-on pas là un peu loin ? Que l'on ne s'étonne pas en tout cas de voir le monde paysan dans son ensemble se détourner peu à peu des cultures de rente au profit des produits destinés au ravitaillement des villes. Il tire plus de bénéfice (sinon à l'hectare du moins à l'heure de travail, et c'est ce qui importe à ses yeux) de ces dernières et il en contrôle un peu mieux le marché. Il a le sentiment d'avoir dans ce cas une

possibilité de discussion des prix qu'il ne possède pas dans l'autre volet de son économie. Même lorsqu'il s'agit de coopératives, le processus de commercialisation s'accompagne toujours d'une véritable dépossession des paysans « de base » au profit des citadins, des commerçants ou des notables, bref d'une emprise entière de la ville, agissant là pleinement comme relais de l'extérieur sur la campagne. Peut-être une phase nouvelle s'ouvre-t-elle au retour positif vers les campagnes avec la responsabilité donnée aux coopératives du développement de produits qui ne sont pas destinés à l'exportation. Il conviendrait aussi qu'elles participent davantage au financement des achats d'engrais (elles l'ont fait dans le passé), aux traitements phyto-sanitaires et à la vulgarisation pour qu'elles jouent véritablement le rôle d'animateur des campagnes que l'on est en droit d'attendre d'elles.

Quant au rôle des villes comme centres de services, il paraît fonctionner de façon correcte dans le secteur que nous venons d'étudier, du moins lorsque sont réunis un certain nombre de conditions qui sont : des densités élevées, des centres relativement proches, et une bonne desserte routière. Ces conditions sont bien réalisées dans le pays bamiléké. Elles le sont un peu moins dans le Nord-Ouest, mais intervient alors un autre phénomène, plus nettement que dans l'Ouest : la multiplicité et la dispersion de services dûs aux missions qui en dehors même des agglomérations assurent en des centres monovalents les services indispensables.

Tout ceci manifeste une symbiose étroite entre villes et campagnes, accentuée par la permanence des activités agricoles des citadins, l'absence de grandes entreprises industrielles et la multiplicité des centres de petites dimensions : on passe sans solution de continuité du petit centre au bourg et de celui-ci au gros village. Nous ne pensons pas pour autant qu'il faille refuser le qualificatif d'urbain soit à des agglomérations qui contiennent une forte proportion de personnes travaillant dans l'agriculture, comme c'est le cas à Loum (65 %) ou bien à des localités modestes, type Bandjoun, où la dispersion des équipements n'a pas donné naissance à une véritable agglomération. Ce ne sont peut-être pas des villes au sens complet ou occidental du terme, mais elles n'en participent pas moins à l'urbanisation, soit par le niveau d'équipement dont elles disposent, soit parce que ses habitants sont bel et bien des « consommateurs » urbains, même s'ils demeurent des producteurs agricoles.

Une telle situation, marquée par l'imbrication étroite de l'urbain et du rural est typique également de civilisations voisines comme celle des Yoruba du Nigeria.

Mais au-delà même de ces relations villes-campagnes dans l'ouest, il nous paraît utile, pour terminer, de nous interroger sur l'urbanisation du Cameroun dans son ensemble.

L'originalité du système urbain camerounais nous paraît résider dans trois caractéristiques essentielles qui sont la dyarchie, la régionalisation et le rôle de la bourgeoisie.

Le Cameroun ne connaît pas la macrocéphalie qui est de règle dans la plupart des pays africains. Les Camerounais en ont parfois des complexes face à l'image d'Abidjan, de Dakar, ou de quelques autres ports-métropoles.

À court terme il est sûr qu'il est plus difficile de hisser à un niveau moderne deux grandes villes qu'une seule. Et les quelques 900 000 habitants que regroupent Yaoundé et Douala ne sont pas plus faciles à administrer, à loger, à nourrir que la population équivalente dans la cité « primatiale » d'autres pays africains. Il y a eu certes un certain partage des responsabilités et des investissements entre les deux villes. À l'une l'intendance : le port et les voies de communication, les industries, le moteur de la vie économique. À l'autre le prestige, la Présidence, les Ministères, l'Université. Dans le premier cas, l'urbanisme s'essouffle loin derrière l'urbanisation, dans le second, c'est l'intendance qui ne suit pas et le gouvernement a bien du mal à essayer de promouvoir d'autres emplois que ceux des bureaucrates.

Cette dyarchie géographique du pays et les avatars de son histoire ont produit des ensembles de villes quelque peu différents et relativement autonomes. Mais ils ont l'inconvénient d'être mal reliés entre eux. Tout se passe comme si l'on se résignait à la dyarchie au lieu de renforcer la complémentarité entre les deux métropoles. Ainsi Douala est véritablement à la tête du système urbain occidental, relayé par des centres régionaux actifs qui lui sont bien reliés maintenant par des routes bitumées. Ainsi Yaoundé est-elle aussi à la tête d'un autre système dont les éléments lui sont correctement reliés dans le Centre Sud et l'Est, et de façon plus lâche dans le Nord par le Transcamerounais. Faut-il s'y résigner ? La concurrence de la route et du rail n'est pas ici mythique et commande en partie l'avenir de ces relations urbaines. Il est à penser que tôt ou tard, le Nord sera relié correctement par la route à l'ouest et donc à Douala. Qu'adviendra-t-il alors de Yaoundé si l'on persiste à maintenir la capitale dans une sorte d'isolat, en refusant des liaisons routières permanentes, c'est-à-dire, ici, bitumées avec Douala et avec Bafoussam ?

Si une bonne route reliait Yaoundé à Bafoussam, le ravitaillement urbain de la capitale en serait amélioré (et c'est une des préoccupations de bien des habitants de Yaoundé) et les régions du Mbam traversées par cette route s'en trouveraient vitalisées. Certains pensent qu'il y a là un « risque » de colonisation bamiléké. Est-il si grand que cela si l'on prend toutes les précautions indispensables pour que les paysans installés dans la région ne soient pas phagocytés et bénéficient du progrès engendré par la proximité de la route ? Peut-on au nom de ce « risque » refuser que ne se constitue enfin un réseau urbain plus fonctionnel à l'échelle du pays tout entier ?

Autre originalité, cette prise en charge des villes par une bourgeoisie nationale. Essentiellement bamiléké nous l'avons dit, mais maints exemples de réussites analogues d'hommes bamoun, bamenda, duala, ou du Mungo, montrent que c'est une affaire de technique et absolument pas d'une quelconque « supériorité » ethnique. Réussite intéressante qui a engendré des villes véritablement nationales. Mais elles sont maintenant l'objet d'attentions du monde extérieur : des banques s'y installent que la bourgeoisie locale ne contrôle pas, des succursales de sociétés étrangères aussi, spécialisées dans des types de commerces particuliers. Processus normal et peu inquiétant en soi si cette bourgeoisie a l'appui du pouvoir d'État pour continuer à investir et à développer les villes. Or cet appui n'est pas toujours acquis. Et l'action de cette bourgeoisie est elle-même ambiguë.

L'État n'a pas tort de rappeler périodiquement que les lois sociales (pourtant bien peu contraignantes au Cameroun) doivent s'appliquer aussi aux entreprises camerounaises. On est certes encore dans une phase transitoire de développement, notamment urbain, et beaucoup rêvent sans doute d'une croissance à la japonaise où le développement des entreprises est fondé pour une bonne part sur la fidélité, le consensus social et l'absence de revendication. Il y a, à l'évidence, le risque d'une dépossession des travailleurs comme existe par ailleurs une dépossession des paysans vis à vis du produit de leur travail.

Le risque est d'autant plus grand que fonctionne déjà au profit de cette bourgeoisie un système efficace de reproduction sociale. La fonction publique, qui était jusqu'à une date récente un moyen de promotion pour les enfants de paysans se ferme de plus en plus et toute une série de phénomènes tendent à réserver l'accès aux « situations » à ceux qui appartiennent déjà familialement à la bourgeoisie, aussi bien politico-administrative que commerçante. L'école et la culture étant les principaux moyens de cette fermeture. Inutile de revenir sur l'inadaptation des systèmes scolaires africains, importés, aux besoins réels du pays. Il paraît peu réaliste dans un pays comme le Cameroun d'instaurer une reconversion totale basée sur un enseignement en langue locale (au demeurant laquelle choisir parmi les cinq ou six grandes langues véhiculaires ?), mais on ne peut se contenter d'une culture franco-anglaise comme exemple de l'originalité camerounaise. Certes une volonté passionnée a été mise au service de la construction nationale mais au détriment des cultures nationales. Lesquelles, qu'on le veuille ou non, reposent sur des groupes culturels, qui ne sont pas identiques et qui s'expriment par des associations traditionnelles, des groupes dits folkloriques, des regroupements de cotisation, des langues. Le « tribalisme » est un danger invoqué en permanence. Certes la voie est étroite entre l'unité nationale et ce « tribalisme ». Mais la politique actuelle, au travers de l'action menée par la bourgeoisie nationale vise à une acculturation accentuée du monde paysan et du petit peuple citadin si on leur enlève la possibilité de se regrouper par affinités ethniques. Les villes ne sont pas, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le lieu privilégié de cette acculturation, puisque c'est là que se développent des groupes comme le mouvement Nufi en pays bamiléké, qui se donnent pour tâche de maintenir et de développer les cultures locales.

Blocage aussi par le fonctionnement du système scolaire qui sélectionne les élèves en fonction de leur aptitude à maîtriser la langue française et réserve de fait l'accès aux écoles les meilleures (de la maternelle à l'université) aux enfants de la bourgeoisie qui seule a par ailleurs la possibilité d'envoyer ses enfants en Europe.

Tout ceci ne conduit-il pas à s'interroger sur le rôle même de l'État et du Parti ? Au-delà de la phase de construction nationale qui a été une période difficile de l'histoire du Cameroun mais paraît maintenant acquise, n'est-il pas temps de promouvoir une régionalisation accentuée, de donner des pouvoirs aux « élites » locales et d'instaurer une libéralisation politique ? Ce n'est qu'à ce prix que les villes pourront être prises en charge plus complètement par ceux qui les habitent et jouer pleinement leur rôle de pôle d'animation des campagnes.

V

ALAIN DUBRESSON

Régionalisation de l'industrie et croissance urbaine :
Un «mammouth» à Agboville (Côte-d'Ivoire)

The spreading out of industry and urban growth :
A «mammouth» in Agboville (Ivory Coast)

Mots-clés : Agro-industrie. Industrie cotonnière. Grandes unités industrielles. Développement régional. Croissance des villes régionales. Politique industrielle de l'État. Activités artisanales induites. Côte-d'Ivoire

Key words : *Agro-industry. Cotton industry. Large plants. Regional development. Growth of regional towns. Industrial policy of the state. Derived crafts. Ivory Coast*

Extrait des *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines,* vol XVIII, n° 1, 1981-1982, pp. 149-163

Avec la mise en œuvre des filières agro-industrielles dans le sillage des grandes plantations contrôlées par les sociétés d'État ou à l'aval de la petite production marchande de café-cacao, la deuxième décennie de l'Indépendance est caractérisée, en Côte d'Ivoire, par des tentatives de régionalisation de l'activité industrielle manufacturière, fondées en partie sur la création de « *mammouths textiles* » à l'intérieur du pays. Conçues à l'origine comme des grands complexes travaillant surtout pour l'exportation, les unités de filature tissage de coton, du fait de leur localisation, relèvent d'une politique volontariste de « développement régional », dont l'un des principaux objectifs, outre le renforcement de « pôles d'équilibre » (Ferkessedougou-Korhogo, Bouaké, Man, San Pedro), était de réanimer les « villes du chemin de fer ».

Mise en service à Agboville en janvier 1976, avec l'assistance de Schaeffer Engineering, l'usine de la COTIVO — Cotonnière Ivoirienne —, constitue avec le complexe de l'UTEXI — Union Textile de Côte d'Ivoire —, inauguré à Dimbokro en 1974 et la nouvelle unité — ERG II ou Grand Ensemble —, installée en 1978 à Bouaké, une des chevilles ouvrières de la nouvelle industrie cotonnière.

Alors que les responsables du Plan mettent l'accent sur les surcoûts provoqués par l'accroissement rapide de la population abidjanaise — chaque nouvel habitant arrivant dans la capitale coûterait un minimum de 35.000 CFA par an à l'État (DDR, 1980) — et insistent sur la nécessité de promouvoir le « développement » des centres urbains de l'intérieur, il paraît utile de dresser un premier bilan des effets induits par la localisation des nouveaux complexes textiles sur la croissance des villes d'accueil.

Le cas d'Agboville, *ville d'appui de la régionalisation* industrielle, est exemplaire à bien des égards : avec 24.000 habitants en 1965, mais seulement 27.000 en 1975 et le plus faible taux de croissance moyen annuel (+0,95 %) de toutes les villes ivoiriennes, régressant dans le même temps de la 5e à la 13e place dans la hiérarchie quantitative, la cité de l'Agnéby était en pleine stagnation démographique et économique au moment du « choc COTIVO ». Quatre ans plus tard, du fait de la marginalisation antérieure provoquée par l'évolution des systèmes de transport (J. Le Strat, 1974) et surtout en raison du poids considérable de l'usine textile qui fournit environ 8 fois plus d'emplois salariés que les petits établissements industriels préexistants, la réalité agbovilloise constitue un remarquable champ d'investigation, qui permet, tout en s'interrogeant sur les significations de l'activité et de la localisation, de mesurer l'impact du fait industriel sur la croissance de la population et des activités spécifiquement urbaines.

1. Le fait industriel et sa signification

1.1. Mammouth textile et politique industrielle

Par l'ampleur des investissements (7e rang dans le classement national en 1978/79) et la capacité de production, l'usine d'Agboville est la deuxième

(1) Les enquêtes ont été réalisées au cours de missions financées par le CEGET et l'Université de Paris X. L'auteur exprime sa gratitude à M. Hauhouot, Directeur de l'I.G.T., dont l'aide et l'appui furent décisifs, ainsi qu'aux responsables et chercheurs du Centre O.R.S.T.O.M. de Petit Bassam, dont l'accueil fut toujours chaleureux.

TABLEAU I

Les établissements de filature-tissage du coton en Côte d'Ivoire

	Activités	Capacité de production				Investissements bruts cumulés	C.A. (millions CFA — Exercice 77-78)	V.A. (millions CFA — Exercice 77-78)	Masse salariale (millions CFA — Exercice 77-78)	Emplois (unités)
		Broches	Métiers	Filés	Tissés					
ERG 1.....	F.T.	39 776	593	7 500	5 000					
ERG 2.....	I.C.	11 088	155	2 500	1 500					
Total ERG (Bouaké).....		50 864	748	10 000	6 500	11 033,4	12 883,5	6 403,5	2 418,6	3 496
COTIVO (Agboville).....	F.T.	32 640	665	5 500	5 500	6 942,9	4 964,4	2 507,1	949,1	1 567
UTEXI (Dimbokro)....	F.T.	28 000	768	5 500	5 000	5 894,5	4 775,0	2 769,0	849,7	1 453
SIVOITEX (Abidjan).....	F.T. C.	7 400	35	?	?	748,0	607,2	253,0	78,1	140

F = Filature. T = Tissage. I = Impression. C = Confection

Sources : Banque des Données Financières. Abidjan 1980 ; « Le Textile en Afrique ». Af. Ind. Infrastructures n° 204, mars 1980.

unité de filature-tissage de coton du pays (tabl. I). Avec 1.567 salariés en 1978, la COTIVO est le 4e employeur industriel de Côte d'Ivoire après ERG, EECI et PALMINDUSTRIE. Deuxième consommateur national d'énergie électrique à usage industriel, installé sur 29,1 ha — dont 5 sont couverts — doté de moyens de production très modernes, cet établissement à la fois capitalistique et de main-d'œuvre apparaît bien comme un « mammouth » à l'échelle ivoirienne. Date de création et nature de l'activité sont significatives de l'évolution des modalités d'industrialisation de la Côte d'Ivoire, que les transformations intervenues dans la branche textile cotonnière illustrent assez bien.

A partir de 1960, une première armature industrielle d'import substitution est progressivement mise en place. Il s'agit alors de produire des articles de consommation finale destinés à un marché soutenu par les revenus de l'économie de plantation. Des usines d'impression et de teinture, qui travaillent des tissus écrus importés (ICODI, 1964 ; SOTEXI, 1967 ; atelier d'impression ERG, 1969 ; UNIWAX, 1970), composent, avec des petites unités de confection, un parc productif localisé dans les zones industrielles de la capitale, à l'exception des établissements du groupe ERG, depuis longtemps établi à Bouaké.

Vers la fin de la première décennie de l'Indépendance apparaissent les manifestations d'une volonté politique de promouvoir une nouvelle génération d'industries, dépassant le simple stade de l'import substitution, valorisant les matières premières ivoiriennes, et capables d'exporter sur des marchés extérieurs alors en pleine expansion, tel celui de la CEE (A. VALETTE, J. CHEVASSU, 1977). Dès 1967, l'installation de la SOTEXI est subordonnée à l'engagement des investisseurs de construire ultérieurement une usine de filature-tissage. En 1971 et 1972, des contacts entre le gouvernement ivoirien, le CNPF et les groupes ICODI et ERG aboutissent à une proposition de création de deux unités de filature-tissage. Ainsi sont élaborés des projets de filières textiles intégrées, fondées sur un processus d'induction aval-amont, et permettant de « remonter » de la production déjà existante de produits finis (fancy prints et wax) à l'élaboration des tissus écrus nécessaires à leur fabrication. Ces projets semblent répondre à un triple objectif :

— renforcer le parc productif textile en favorisant la constitution d'une branche industrielle complète, composée d'éléments complémentaires et solidaires entre et autour desquels pourraient être nouées des relations inter-industrielles ;

— appuyer les progrès de la production nationale de coton, culture des régions septentrionales, facteur de correction des disparités régionales Sud-Nord ;

— atténuer le poids industriel d'Abidjan en procédant à d'importants investissements pourvoyeurs d'emplois dans certaines villes de l'intérieur, ainsi dotées d'un pouvoir de rétention des populations et d'infléchissement des courants migratoires massivement orientés vers la capitale.

Les grands complexes de filature tissage ont été

TABLEAU II

Répartition du capital des principales entreprises cotonnières de Côte d'Ivoire (en %), 1978

Entreprises	Activité	Capital (Millions CFA)	État et organismes publics ivoiriens	Privés ivoiriens	CEE				États-Unis	Japon	Organismes internationaux	Liban	SIFIDA
					France	Pays Bas	RFA	Organismes Européens					
ERG	F.T.I.C.	2186,1	32,8	23,1	34,1						10,0		
SOTEXI.....	I	3550,0	35,0	—	5,0	30,0				30,0			
ICODI.....	I	2550,0	31,8	—	46,0	—	1,5		19,2				1,5
UTEXI.....	F.T.	2000,0	20,25	—	3,9	38,55		13,75		23,55			
COTIVO.....	F.T.	2400,0	31,36	—	39,28	—	6,48		16,4				6,4
SIVOITEX...	F.T.C.	500,0	—	7,2	7,2							85,6	
UNIWAX....	I	1000,0	—	15,0	68,0	17,0							
SOTRIPA....	A	110,0	—	100,0									

F = Filature. T = Tissage. I = Impression. C = Confection. A = Autres Activités (coton hydrophile, produits d'hygiène)

Sources : Mémorandum textile pour la CEE. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Abidjan 1978.

conçus comme des unités valorisant le coton national non seulement pour les usines du pays mais surtout pour les marchés étrangers. Les protocoles d'accord prévoient qu'en phase finale, 70 % de leur production devra être exportée ; il s'agit donc d'une insertion croissante au sein de l'espace financier international et du marché mondial des produits textiles, dans un contexte général de « redéploiement » industriel, caractérisé en particulier par la dispersion de la production des filés et tissés de coton (C. GACHELIN, 1977 et M. BATTIAU, 1972). Outre la modernisation du complexe intégré de Bouaké, les « filières remontantes » ont en effet été mises en place — avant les prises de participation ivoiriennes (tabl. II) — par des sociétés travaillant déjà en Côte d'Ivoire, liées au capital textile multinational bénéficiant (avec relais de l'État ?) des crédits d'organismes internationaux (pour la COTIVO : prêt BEI de 1,5 milliard CFA ; prêt CCCE de 900 millions CFA, prêt FED de 165 millions CFA) et possédant des usines de finition à Abidjan, lesquelles ont servi de support au démarrage des opérations amont. Trois groupes intégrés (auxquels il faut ajouter la société UNIWAX), tant dans le domaine financier que technique, dominent l'activité textile : SOTEXI-UTEXI et ICODI-COTIVO-BLUE BELL CÔTE D'IVOIRE pour le travail du coton ; ERG-SOCITAS-SOLINCI pour le coton et les textiles artificiels et synthétiques. Mais, au stade actuel, le marché de ces groupes reste essentiellement ivoirien. COTIVO et UTEXI vendent peu à l'étranger (11 % et 31,1 % de leurs CA en 1978 sont réalisés à l'exportation), et leurs clients locaux travaillent surtout pour le marché national (à l'exception de BLUE BELL CÔTE D'IVOIRE qui réalise 89,1 % de son CA en 1978 à l'exportation) : UNIWAX, SOTEXI et ICODI écoulent respectivement 89,1 %, 86,1 % et 77,2 % de leurs ventes dans le pays. Les tissus écrus support d'impression fabriqués à Agboville sont ainsi livrés aux établissements de finition d'ICODI et d'UNIWAX, alors que les tissus lourds denim sont destinés à l'usine de fabrication de pantalons jeans de BLUE BELL CÔTE D'IVOIRE, inaugurée en 1975 dans la zone industrielle de Banco Nord (Yopougon).

L'exportation des tissus sur les marchés extérieurs n'a pu être réalisée. L'absence d'harmonisation des politiques industrielles en Afrique de l'Ouest (l'énorme marché nigerian est fermé depuis 1978), la concurrence des produits asiatiques (on importait encore en 1977 6.000 tonnes d'écrus d'Extrême-Orient à des prix inférieurs aux écrus locaux), l'état de crise affectant la CEE et les entrées en fraude ont été rendus responsables des difficultés des « mammouths » textiles. Seules les premières tranches d'investissement ont été réalisées, et les capacités de production initialement prévues (9.000 tonnes pour la COTIVO) n'ont pas été atteintes : or, c'est précisément sur la taille des « mammouths » et les économies d'échelle attendues qu'étaient fondées les perspectives de compétitivité internationale. Cependant, la situation actuelle paraît largement

TABLEAU III

Prix de revient de 1 m d'écru de coton en 1978 (prix CIF Europe)

	Taïwan		Côte d'Ivoire	
	CFA	%	CFA	%
Matière première	60,07	42,33	39,90	24,00
Salaires	23,65	16,66	41,50	25,00
Frais divers	8,99	6,33	17,67	10,61
Électricité, eau, fuel	12,77	9,00	15,79	9,50
Amortissements	7,10	5,00	26,97	16,23
Frais financiers	6,62	4,67	16,49	9,92
Fret	9,46	6,67	7,8	4,74
Bénéfice	13,24	9,34	—	—
Total	141,91	100,00	166,2	100,00

Source : Mémorandum Textile pour la CEE ; Ministère de l'Économie des Finances et du Plan. Abidjan 1978.

procéder des investissements, des frais financiers, ainsi que du coût élevé de la main-d'œuvre (tabl. III) en grande partie induit par la présence d'un encadrement expatrié (26,48 % de la masse salariale est distribuée par la COTIVO aux expatriés).

On peut légitimement s'interroger sur la signification de la part de la dotation aux amortissements : est-ce seulement l'inévitable conséquence d'un investissement dans de coûteux équipements, ou est-ce le résultat d'une stratégie préalable d'amortissement rapide, avantageuse sans doute pour la rémunération du capital investi, mais difficilement compatible avec l'objectif théorique initial ?

La situation actuelle des « mammouths » textiles, qui résultent d'un choix effectué en période d'expansion et d'euphorie productiviste, suscite bien des interrogations, tout comme la deuxième génération d'industries en Côte d'Ivoire. L'étude réalisée pour la DDR (DDR, 1980) démontre que le bilan des industries valorisant le coton ivoirien est pour l'instant positif, pour l'État comme pour la collectivité, du fait de la valeur des multiples effets induits ; mais cette situation est fragile car elle repose d'une part sur le seul dynamisme du marché intérieur, d'autre part sur une politique de subvention du prix de cession du coton fibre aux industriels. Or, quelle que soit son importance le marché ivoirien est limité. Faut-il dès lors que l'État continue à favoriser une grande industrie officiellement tournée vers l'exportation, en poursuivant une politique de subvention et de protection douanière et fiscale, ou faut-il envisager un autre choix de politique industrielle en remettant en question un modèle de croissance privilégiant surtout les grandes unités de production ? La réponse est d'autant plus complexe que c'est principalement sur les grandes usines que s'est appuyée jusqu'ici la volonté de régionaliser l'activité industrielle.

1.2. Le contrôle spatial de l'investissement privé

La localisation à Agboville témoigne de la capacité de l'appareil d'État à favoriser la création d'unités industrielles, financées à l'origine par le capital privé, hors de l'agglomération abidjanaise, selon les vœux exprimés par les experts du Plan (Ministère du Plan, 1968). Les « villes du chemin de fer » (Agboville, Dimbokro, Bouaké, Ferkessédougou) doivent ainsi jalonner un axe privilégié d'industrialisation. Mais il faut s'interroger sur les conditions qui ont rendu possible le contrôle spatial de l'investissement privé, que les seules propositions écrites de « développement régional » ne suffisent pas à expliquer. Dans le cas de la COTIVO, et sans doute du « mammouth » homologue de Dimbokro, une conjugaison de plusieurs facteurs aboutit à minimiser les contraintes de localisation et à faciliter l'investissement ailleurs qu'à Abidjan.

Aucun impératif n'apparaît lié au coût de transport : pour l'ensemble des usines travaillant le coton en région, le coût de transport atteint à peine 2 % du chiffre d'affaires (DDR, 1980) et l'examen du compte de production de la COTIVO montre que le poste transport (y compris fret et transports sur vente) représente moins de 1,8 % de la valeur totale des « achats ». La sécurité d'approvisionnement en coton est garantie par l'efficacité de la CIDT, qui assure l'encadrement des producteurs, l'achat à un prix uniforme sur tout le territoire, la collecte et l'égrenage ainsi que la vente aux usiniers locaux : la production ivoirienne, qui a connu une progression spectaculaire (29.000 tonnes de coton-graine en 1970/71, 103.000/ tonnes en 1977/78) est largement supérieure aux besoins nationaux (41.100 tonnes de coton fibre en 1977/78 pour 14.700 tonnes de consommation locale). Alors que les protocoles

d'accord prévoient que le coton ivoirien doit être livré aux industriels au prix international « minoré des frais non exposés », le prix de cession est en réalité bonifié (comme au Sénégal, au Mali, ou au Niger) et largement subventionné ; d'après le Mémorandum textile (MEFP, 1978), le montant total de la subvention s'élevait à 1 milliard 275 millions CFA pour la campagne 1977/1978, soit, pour 14.721 tonnes livrées, une « aide » de 86,61 CFA/kg de coton fibre. A titre de comparaison, le prix d'achat (pondéré) au producteur était de 79,70 CFA/kg de coton-graine, le prix de revient de 1 kg de coton-fibre à la sortie de l'usine d'égrenage atteignait 258,20 CFA, et le prix FOB à Abidjan dépassait 302 CFA/kg. Avec une telle bonification sur la matière première (plus du 1/3 du prix de revient de coton-fibre) à laquelle il faut ajouter les détaxes sur les produits importés (colorants, produits chimiques, pièces détachées) et compte tenu des faibles coûts de transport et de l'uniformisation du coût de la main-d'œuvre (disparition des anciennes zones de salaires), une véritable « aire d'indifférence de localisation » (J. Mac Neil, 1966) apparaît à l'échelle du pays : l'investissement devient possible dans n'importe quelle ville pourvu que les ressources en eau soient suffisantes, que l'approvisionnement en coton soit régulier et que les relations avec les usines clientes abidjanaises soient assurées.

Tableau IV

Part de la COTIVO dans la consommation de coton-fibre en Côte d'Ivoire (livraisons/campagnes en tonnes)

	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78
COTIVO	—	649,2	2.176,2	4.963,2	5.429,0
ERG	5.527,3	4.918,5	3.584,1	4.660,0	5.050,0
UTEXI	1.960,3	2.535,1	5.316,4	4.637,7	3.852,0
SOTRIPA	96,5	109,1	95,3	226,2	360,0
Total	7.584,1	8.211,9	11.172,0	14.487,1	14.721,0

Source : Memorandum textile, *op. cit.*

C'est par le rail qu'est acheminé l'essentiel du coton-fibre consommé par la COTIVO, alors que l'amélioration rapide des conditions du transport routier (bitumage de la nouvelle route Abidjan-Agboville, qui débouche sur un échangeur du premier tronçon de l'autoroute Abidjan-Ndouci après la traversée de la zone industrielle du Banco) met Agboville à 45 minutes d'Abidjan et permet aux camions des Dioula locaux d'assurer des navettes rapides, tout en palliant quelquefois les déficiences de fonctionnement de la RAN pour l'approvisionnement amont en coton-fibre. Dès lors, il est clair que ce sont des critères très éloignés des modèles de localisation théoriques qui ont prévalu dans le choix définitif de la ville d'accueil ; à la limite, même la localisation sur la voie ferrée, à proximité d'une gare, n'était pas indispensable, car s'il est vrai que théoriquement le chemin de fer reste le meilleur moyen de transport pour le coton (A. M. Cotten, Y. Marguerat, 1976), les modalités de fonctionnement (voie unique engendrant des difficultés de circulation, problèmes pour se procurer des wagons, irrégularité et élasticité des délais de livraison) ne facilitent guère son utilisation, surtout lorsqu'on dispose d'un réseau local de camionneurs particulièrement actifs. C'est pourquoi on peut penser que le choix d'Agboville, qui relève, d'après les textes officiels, d'une volonté de réanimation des villes du chemin de fer, résulte finalement d'une décision fondamentalement politique — la proportion d'Abé dans le groupe des salariés nés à Agboville est révélatrice, — comme le fut celle de construire le barrage de Kossou. Dans ce cadre, le renforcement du réseau de distribution d'énergie électrique (ligne 90 kv interconnectée avec le réseau d'Abidjan), l'aménagement du lit de l'Agnéby et l'amélioration de la capacité de distribution d'eau par la SODECI, la tarification préférentielle pour l'eau et l'électricité ainsi que l'équipement de la zone industrielle (terrassement et édification de la plate-forme de l'usine auxquels la COTIVO a participé à 40 %, réalisation de la voirie, construction de l'embranchement ferroviaire ; coût total de la première tranche : 150 millions CFA) apparaissent plutôt comme des facteurs d'accompagnement et ne peuvent être tenus pour des éléments décisifs de localisation. Les mêmes aménagements auraient pu être réalisés près de n'importe quelle ville bénéficiant d'une bonne desserte routière. La concentration de l'activité industrielle manufacturière dans la capitale n'est donc nullement « inéluctable » : encore faut-il que les effets induits par la régionalisation de l'investissement justifient l'effort financier consenti *a priori* par l'État pour l'obtenir, et que les résultats

démontrent l'efficacité d'une telle opération pour fixer la population locale, détourner une partie des courants migratoires et stimuler les activités urbaines.

2. Emploi industriel, migrations et croissance de la population urbaine

L'appréhension des effets de la création d'emplois industriels sur l'accroissement de la population d'Agboville repose sur le dépouillement d'un cahier de main-d'œuvre portant sur 1.504 salariés, ainsi que sur l'exploitation d'une enquête auprès de 208 ouvriers. Au-delà, pour progresser dans la connaissance du monde du travail, il faut passer à l'utilisation de questionnaires biographiques, seule démarche capable de rendre compte de l'extrême complexité des cheminements migratoires.

2.1. Bassin de main-d'œuvre et champ migratoire

Les salariés d'origine autochtone sont minoritaires : les natifs d'Agboville ne représentent que le quart des effectifs de l'usine, et le nombre de salariés originaires du département d'Agboville (non compris la ville) est infime (fig. 1).

Tableau V

Lieux de naissance des salariés africains de la COTIVO	Total	%
. Nés à Agboville	377	25,7
. Nés ailleurs en Côte d'Ivoire	1110	73,8
— Centre 426		
— Sud 293		
— Ouest et Sud-Ouest 132		
— Centre-Ouest 115		
— Nord 91		
— Est 53		
. Nés à l'étranger	17	1,1
— Haute-Volta 15		
— Mali 1		
— Madagascar 1		

Source : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979.

Près des 2/3 des travailleurs ivoiriens nés hors d'Agboville (c'est-à-dire des migrants ivoiriens allochtones, par opposition aux migrants natifs d'Agboville) sont originaires des régions du Centre et du Sud, qui rassemblaient 59,6 % de la population totale du pays en 1975. Tous les départements sont représentés, ainsi qu'une grande majorité des sous-préfectures, sauf pour la région du Nord.

Tableau VI

Régions	Nombre de sous-préfectures	Sous-préfectures représentées	%
Centre	34	29	85,3
Sud	27	21	77,8
Centre-Ouest	22	14	63,6
Sud-Ouest	8	5	62,5
Est	8	5	62,5
Ouest	22	13	59,1
Nord	37	13	35,1

Source : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979.

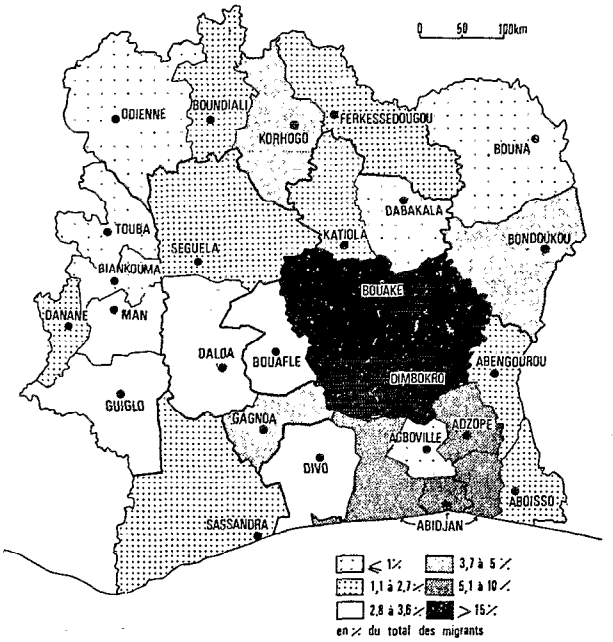


Fig. 1. — Départements de naissance des migrants nés en Côte d'Ivoire

C'est donc pratiquement à tout l'espace national que correspond l'aire d'origine des travailleurs de la COTIVO, dont l'arrivée a engendré d'importantes modifications dans la composition ethnique de la population urbaine.

Le groupe akan est surreprésenté parmi les salariés nés à Agboville, du fait du poids considérable des Abé (250 sur 377, soit 67,1 % du total alors qu'en 1975, on ne comptait que 15 % d'Abé dans la ville) consécutif à la politique initiale de recrutement imposée par les autorités préfectorales. Cependant, en faisant abstraction de ce phénomène, on constate un renforcement important du groupe akan — et

TABLEAU VII

Les groupes culturels et ethniques dans la ville (1975) et dans l'usine (1979)

Groupes	Agboville (1975) en %	Usine 1979 (en %)		
		Nés hors d'Agboville	Nés à Agboville	Ensemble usine
Ivoiriens				
Akan.....	37,8	58,3	76,9	62,9
Krou.....	7,9	17,2	3,2	13,7
Mandé Sud...	1,8	6,5	2,7	5,5
Mandé Nord..	14,7	6,8	11,4	7,9
Voltaïques....	6,4	9,7	5,3	8,7
Ivoirien (sans précisions)..	0,3	—	—	—
Africains				
Étrangers....	30,0	1,5	0,5	1,3

Sources : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979 ; Recensement général de la population en 1975 ; D. de la statistique Abidjan, 1979.

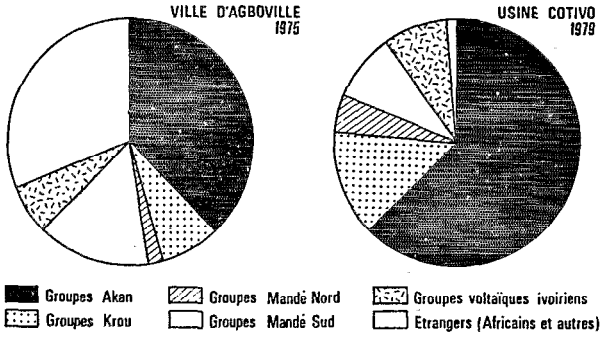


FIG. 2

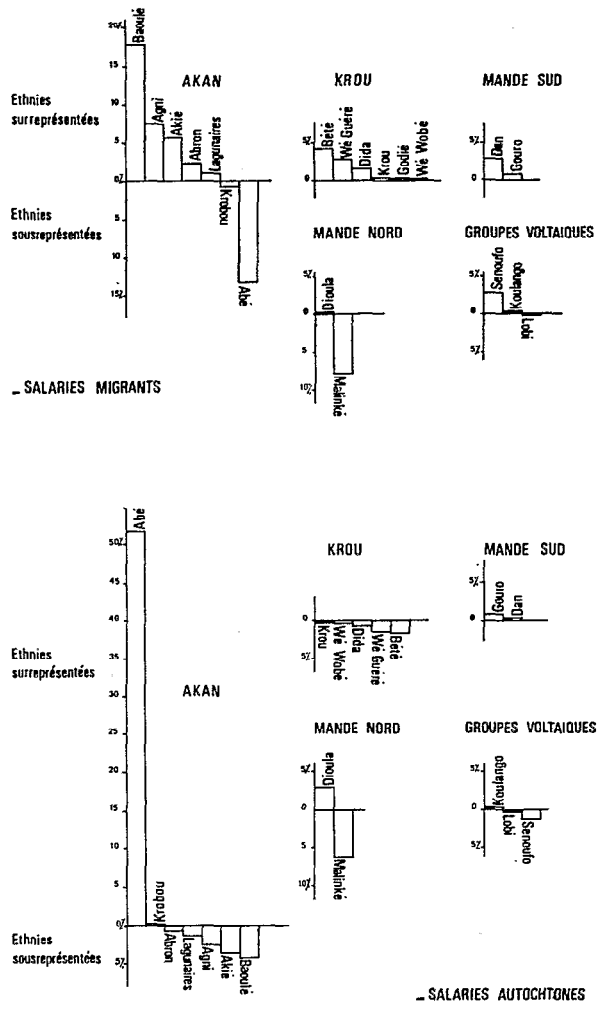


FIG. 3. — Les disparités ethniques entre l'usine (1979) et la ville (1975)

en particulier des Baoulé — et Mandé du Sud (fig. 2 et 3), et à un moindre degré des groupes voltaïques ivoiriens, alors que les groupes malinké sont beaucoup moins représentés à l'usine que dans la ville. La disparité est encore plus grande pour la population africaine étrangère ; en 1975, 1 agbovillois sur 3 environ était natif d'un pays africain étranger (on dénombrait par exemple 14,5 % de Voltaïques, 9,8 % de Maliens) mais on ne retrouve que 1,3 % d'Africains non ivoiriens parmi les salariés de la COTIVO : Agboville apparaît de moins en moins comme une « ville soudanaise dans la forêt » (J. LE STRAT, 1974).

Les déclarations de naissance doivent être appréhendées avec prudence, car les sources d'erreur sont nombreuses (les accouchements en ville où se trouvent les équipements médicaux ne sont pas toujours révélateurs du lieu réel de résidence, les confusions sont nombreuses entre le lieu de naissance et le centre administratif de déclaration). Toutes réserves faites, l'examen des déclarations montre que 85 % des migrants ivoiriens allochtones sont nés dans des villes, et que parmi les « urbains », 58,8 % sont originaires de petites villes regroupant moins de 20.000 habitants en 1975.

L'emploi industriel semble avoir provoqué la mise en mouvement d'une population d'origine essentiellement urbaine. Cette constatation est renforcée par les données recueillies sur les niveaux scolaires et les lieux de provenance (ou derniers lieux de résidence) : dans leur immense majorité, les migrants ivoiriens allochtones ont séjourné en ville avant

TABLEAU VIII

Origine urbaine des migrants ivoiriens allochtones d'après les déclarations de naissance

Taille des villes (1975)	SUD	CENTRE	CENTRE-OUEST	EST	NORD	OUEST/ SUD-OUEST	TOTAL	%
4.000-10.000 h.....	25	79	8	22	—	42	176	18,6
10.001-20.000 h.....	61	186	35	23	19	56	380	40,2
20.001-30.000 h.....	101	—	—	—	10	—	111	11,7
30.001-60.000 h.....	41	63	54	—	32	11	201	21,2
+ de 100.000 h.....	28	51	—	—	—	—	79	8,3
Total « urbains ».....	256	379	97	45	61	109	947	100,0
Total migrants.....	293	426	115	53	91	132	1110	
% d'« urbains ».....	87,37	88,96	84,34	84,90	67,03	82,57	85,31	

Source : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979.

TABLEAU IX

Les niveaux scolaires des salariés ivoiriens de la COTIVO

Nés hors d'Agboville Régions	<CM2	CM2	CM2 +CEP	6e	5e	4e	3e	3e +BEPC	2e	1re	Ter.	Ter. +BAC	Dipl. Tech.	TOTAL
CENTRE.....	50	31	89	34	43	55	102	10	9		2		(1)	426
CENTRE-O	12	15	21	11	11	15	23	4	2	1				115
OUEST/S.-O.....	14	10	30	7	21	19	23	4	4					132
NORD.....	58	10	12	2	2	1	4	1	1					91
EST.....	7	8	7	5	6	8	7	2	3					53
SUD.....	4	24	59	35	37	47	65	6	3	3				293
TOTAL.....	155	99	218	(94	120	145	224)	(27	22	4	2		1)	1110
%.....	13,9	8,8	19,7		52,5					5,1				
Nés à Agboville	90	65	80	(23	32	43	38)	(5	1				)	377
%	23,8	17,2	21,3		36,0					1,6				
TOTAL GÉNÉRAL.....	245	163	298	(117	152	188	262)	(32	23	4	2		1)	1487
%.....	16,5	11,0	20,0		48,4					4,2				

Source : Cahier de main-d'œuvre, COTIVO, 1979.

d'arriver à la COTIVO. Ce séjour est d'abord en étroite relation avec la scolarisation.

83,5 % des salariés de l'usine ont un niveau scolaire égal ou supérieur au CM2 et savent lire et écrire (86 % des migrants sont dans ce cas) ; 72,6 % ont un niveau égal ou supérieur au CEP (72,2 % parmi les migrants) ; 48,3 % des ouvriers et employés ont fréquenté des établissements d'enseignement secondaire, sans pouvoir franchir le cap de la 3e ni obtenir le BEPC : mais 52,3 % des migrants relèvent de cette catégorie et ont donc séjourné — s'ils n'y sont pas nés — dans des sous-préfectures ou des préfectures dotées de collèges publics ou privés. Enfin, 4,1 % ont obtenu le BEPC (5,1 % chez les migrants) et 2 % seulement ont un niveau équivalent au deuxième cycle du secondaire. La masse des salariés est ainsi composée de jeunes déscolarisés (1) (44 % ont moins de 24 ans et 75,6 % moins de

(1) En 1978, sur 314 nouveaux embauchés, 275 (soit 87,6 %) accédaient à leur premier emploi.

29 ans parmi les autochtones, mais les proportions respectives atteignent 49,3 % et 86,2 % parmi les migrants), situés par leur niveau dans un créneau allant du certificat d'études à la classe de 3e (sans le BEPC), ce qui confirme les observations antérieures relatives aux demandeurs d'emploi d'Abidjan, Bouaké et San Pédro (A. HAUSER, C. DESSALIEN, 1978). Tout incite à penser que l'emploi industriel contribue à libérer et à mettre en mouvement une force de travail suffisamment scolarisée pour échapper au monde rural, quand elle en est issue, et assimiler un savoir-faire industriel au demeurant très simple (21,8 % des ouvriers de production sont manœuvres et 69,3 % sont O.S.), mais dont l'accès est largement conditionné par l'acquisition du savoir lire et écrire. A Agboville, après une première phase de recrutement libre (élèves des centres techniques constituant un noyau de base, embauche sur le tas pour les manœuvres), un filtrage a été opéré au sein du bureau local de l'Office de main-d'œuvre, l'un des critères de sélection étant le niveau scolaire du CM2 : ainsi peuvent s'expliquer le faible nombre d'étrangers (priorité à la main-d'œuvre nationale) et la part relativement réduite des ouvriers embauchés après une participation à la construction de l'usine (16,8 % de l'échantillon enquêté). Il reste à rendre compte du nombre infime d'ouvrières (17 sur 1.504), mais l'absence de données sur les candidatures initiales rend difficile toute interprétation. Tout cela conduit à s'interroger sur la fonction du système scolaire et, partant, sur les effets du semis des collèges implantés dans les petites villes, qui semblent bien faire office de centres de tri concourant à l'apparition d'une main-d'œuvre potentielle pour l'industrie manufacturière. Au-delà, on peut se demander s'il n'existe pas une « image de l'emploi industriel », perçue et conçue de façon privilégiée par ceux qui connaissent des difficultés au collège ou qui ont connu l'échec scolaire. Les cheminements et les étapes migratoires ne peuvent que renforcer cette image qui relève d'une pratique de la ville. En effet, l'étude des derniers lieux de résidence montre que 87 % des migrants viennent d'agglomérations urbaines dont 35 % d'Abidjan et 8 % de Bouaké.

TABLEAU X

Dernière résidence des salariés de la COTIVO

— Région du SUD (sans le département d'Agboville)	102	51,0 %	dont Abidjan	70	35,0 %
			Autres Villes	23	11,5 %
			Villages	9	4,5 %
— Région du CENTRE	45	22,5 %	dont Bouaké	16	8,0 %
			Autres Villes	23	11,5 %
			Villages	6	3,0 %
— Autres régions	15	7,2 %			
TOTAL	162	80,7 %			
— Agboville-ville	33	16,5 %			
— Département d'Agboville	5	2,2 %			
	200	100,0 %			
— Non indiqué	8				
	208				

Source : Enquête de la COTIVO, 1979 (200 réponses/208 enquêtés).

Les distorsions sont nombreuses entre lieux de naissance et dernières résidences, et les migrants (natifs d'Agboville inclus) n'en sont pas à leur premier déplacement : mais l'enquête confirme bien leur provenance urbaine, et fait apparaître le poids considérable de la capitale d'où sont issus 43,2 % des salariés venus de l'extérieur. Or, moins de 10 % y sont nés : l'inversion des flux migratoires sur Agboville, sans atteindre l'ampleur des mouvements directement issus de l'intérieur du pays vers l'usine textile, est néanmoins importante (1/3 des migrants). Sans doute est-ce la conséquence de la proximité d'Abidjan, ce qui conduit à s'interroger d'une part sur la « capacité de rappel » des natifs d'Agboville partis dans la capitale, d'autre part sur une éventuelle stratégie conduite par les néo-

abidjanais de toutes origines à l'égard de l'emploi industriel. Le « rappel » n'est pas négligeable, puisque sont concernés un peu plus de 9 % des enquêtés. En revanche, rien dans les faits ne vient démontrer l'existence d'une stratégie générale d'un passage provisoire dans l'industrie préparant l'avenir ailleurs. Certes, le « turn over » est important : en 1978, on dénombrait 325 départs pour 1483 emplois (21,9 %) mais il n'y avait que 35 démissions volontaires et justifiées pour 290 licenciements imposés. Compte tenu des difficultés de vie quotidienne, dues en particulier au coût du logement, et de la faible acquisition d'un savoir-faire manuel à l'usine, on voit mal sur quelles bases matérielles pourraient reposer la stratégie et la réussite du plus grand nombre. Mais la mobilité de la main-d'œuvre et les motifs de licenciements (retards, absence, abandons de poste : 67 % du total) montrent que c'est autant la nature que le nombre des emplois qui est en question, car les disparités sont grandes entre l'effet migratoire d'un emploi et la fixation durable de la population.

2.2. A la recherche du ratio emploi/population induite

Mesurer l'ampleur de l'accroissement de population directement induit par l'emploi industriel, c'est d'abord prendre en compte la taille des foyers (unités de résidence) de l'ensemble des salariés migrants. L'expérience conduit à distinguer d'une part un noyau fixe composé des dépendants familiaux permanents (il s'agit ici d'une dépendance de localisation et d'habitat plus que d'une simple dépendance financière, car les sources de revenu sont diverses parmi les familles de salariés), d'autre part une population flottante, le plus souvent liée aux travailleurs par la parenté, mais dont la présence à Agboville est temporaire..., ou présentée comme telle. L'étude du statut matrimonial et du nombre d'enfants — présents — des migrants permet d'affirmer que le seuil de population nouvelle est d'au moins 5.176 habitants.

La taille moyenne des unités de résidence atteint 4,59 personnes, ce qui est supérieur aux estimations obtenues pour les foyers de salariés du complexe UTEXI de Dimbokro, où le nombre moyen de dépendants a été évalué à 3 personnes (SIGES-DATAR, 1975). Mais l'effet migratoire réel ne se résume pas à la seule agglomération des dépendants directs. La taille moyenne des 167 foyers de migrants de l'échantillon enquêté est en effet de 5,12 personnes — avec des disparités qui relèvent plus de discriminants ethniques que des variations de revenu — ce qui incite à estimer qu'au moment de l'enquête, les 1.127 emplois industriels occupés par les salariés allochtones avaient engendré un accroissement de

Tableau XI

Statut matrimonial et nombre minimal de résidents dans les foyers de travailleurs migrants

	Nombre	%	Total de résidents
Célibataires	196	17,4	196
Mariés sans enfant	80	7,1	160
Mariés 1 enfant	95	8,4	285
Mariés 2 enfants	184	16,8	756
Mariés 3 enfants	141	12,5	705
Mariés 4 enfants	196	17,4	1176
Mariés 5 enfants	101	9,0	707
Mariés 6 enfants	47	4,2	376
Mariés 7 enfants	47	4,2	423
Mariés 8 enfants	7	0,6	70
Mariés 9 enfants	14	1,2	154
Mariés 10 enfants et plus	14	1,2	168
Total	1127	100,00	5176

Source : Cahier de main d'œuvre, COTIVO, 1979.

5.770 habitants à Agboville et qu'au total, en incluant les foyers des migrants natifs d'Agboville, l'apport atteignait 6.344 habitants, soit 23,6 % de la population de la ville en 1975.

L'effet migratoire direct et mesurable, auquel s'ajoutent probablement des mouvements de population vers les foyers des salariés qui résidaient déjà à Agboville lors de la création de l'usine textile, est accompagné d'effets « résiduels » et secondaires. On ne possède aucune indication sur la masse réelle de population extérieure à la ville qui fut attirée au moment de l'embauche, puisque le bureau local de l'Office de main-d'œuvre n'a été ouvert qu'après la première période de recrutement. Aussi faut-il se contenter d'évoquer la situation de Dimbokro, où la taille de la ville comme celle de l'usine peuvent justifier une comparaison avec Agboville, d'autant plus que 57 % des salariés de l'UTEXI proviennent d'Abidjan : en 1974, on dénombrait 20.000 demandes d'emplois et 10.000 personnes se sont présentées à l'embauche pour 936 emplois offerts. Il est légitime de penser qu'un phénomène de même ampleur s'est produit à Agboville, et que, compte tenu de l'instabilité — connue de tous — de la main-d'œuvre et des rotations nombreuses sur des postes d'emploi peu qualifiés, des demandeurs d'emplois non embauchés sont restés en ville et y survivent par le truchement d'activités « informelles » en attendant une occasion, alors que des jeunes déscolarisés arrivent toujours à Agboville (les 5 enquêteurs recrutés en octobre 1980 relevaient de cette catégorie) pour y résider temporairement. Comme les modalités d'inscription à l'Office de main-d'œuvre sont complexes (on s'y inscrit souvent après avoir trouvé un emploi par une filière personnelle, et pour en

légaliser l'obtention) il n'est guère possible d'évaluer, à partir du nombre officiel de demandeurs d'emplois, le nombre réel de migrants en attente et en quête de travail industriel, ce qui n'autorise pas à en négliger l'existence.

Pour un emploi tenu par un migrant, le coefficient multiplicateur de population est de 5,12 ; il tombe à 4,13 si on rapporte l'augmentation de la population au nombre total d'emplois industriels (1.535, non compris les cadres expatriés). Mais c'est un minimum, et la prise en compte des multiples effets, et en particulier de l'apport de population provoqué par la croissance d'activités dérivées de la redistribution locale du revenu salarial, devrait permettre d'approcher du ratio emploi/population induite de 1 pour 6 (C. AUBERTIN, 1978).

3. De la grande industrie à « l'informel » = la croissance des petits métiers urbains

3.1. L'absence d'induction dans la sphère moderne productive

Avant la construction de l'usine textile, les établissements représentatifs du secteur secondaire étaient peu nombreux : on en comptait 8 en 1974, dont 3 pour les activités du bâtiment et des travaux publics (258 emplois) et 5 unités manufacturières qui fournissaient 260 emplois salariés (travail du bois, fabrique de colle, boulangerie, conditionnement des bananes). En 1980, le parc industriel — non compris la COTIVO — est encore plus réduit : 6 établissements subsistent, 4 fonctionnent régulièrement, mais le plus important d'entre eux — scierie-menuiserie EFBA — a de grandes difficultés d'approvisionnement en bois, et sa fermeture est désormais envisagée. De plus, la tentative de création d'une filière textile locale a échoué. Constituée en 1976 avec des capitaux privés ivoiriens, la BONA — bonneterie de l'Agneby —, activement soutenue par les autorités préfectorales, a pourtant bénéficié d'excellentes conditions de lancement : prêts et avances de commerçants libanais, approvisionnant les marchés populaires abidjanais, dont les commandes ont été passées avant l'ouverture de l'usine, marché spécifique et limité (tricots et vêtements de corps) évitant la concurrence des ateliers de confection artisanale, aide directe de la COTIVO (crédits fournisseurs pour la maille, gestion et entretien du matériel de production). C'est dans la gestion de l'entreprise qu'il faut rechercher les causes d'un échec aboutissant, après une tentative de travail à façon, à l'arrêt total de la production en septembre 1980. A cette date, l'induction industrielle locale, directe ou indirecte, est donc inexistante, ce qui n'a rien de surprenant compte tenu des modalités d'établissement et de fonctionnement de l'usine textile. Construite par un consortium d'entreprises abidjanaises — qui ont simplement fait appel à des manœuvres locaux et n'ont acheté sur place que du sable et du gravier — la COTIVO est entièrement équipée avec du matériel importé d'Europe et des États-Unis, à l'exception du petit mobilier de bureau acheté à Abidjan ; les rares entreprises locales n'ont nullement bénéficié du chantier qu'elles ne pouvaient d'ailleurs maîtriser, ni techniquement ni financièrement. La « mammouth » textile fonctionne à l'échelle nationale, et le département d'Agboville n'est que très faiblement pourvoyeur en consommations intermédiaires : le coton vient du Nord, les semi-produits transitent par Abidjan, où sont concentrées les relations de gestion des services supérieurs (les agences bancaires locales SGBCI et BICICI ne sont que des relais assurant le règlement des salaires et des avances), et la part des fournitures agbovilloises est réduite (eau, électricité, PTT, transports routiers) et de faible ampleur (16,2 % de la valeur du total, mais 14,8 % pour les seuls services publics qu'on ne peut assimiler à des entreprises « régionales »). Les produits sont totalement écoulés vers la capitale et depuis la fermeture de la BONA, il n'y a aucune relation de production avec les établissements secondaires de la ville. Les projets connus de travail des tissus fabriqués à Agboville sont tous délocalisés et privilégient Abidjan, dont la proximité — conjuguée à la faible taille du marché agbovillois — n'est par ailleurs guère favorable à d'éventuelles tentatives de création d'industries de consommation finale à destination du marché régional. Ce n'est donc pas dans le semis de grands établissements industriels au sein des agglomérations urbaines qu'il faut chercher des solutions pour réanimer — ou promouvoir — les tissus industriels locaux, même si la taille et le niveau d'équipement des villes paraissent, *a priori*, suffisants, comme le prouve l'exemple de Bouaké. En revanche, l'ampleur de l'écho migratoire, les mouvements de population déclenchés par la création d'emplois industriels et l'apparition d'une masse monétaire nouvelle (45,8 millions CFA/mois sont versés aux salariés africains de la COTIVO) ont favorisé, à Agboville, la croissance rapide de l'artisanat de production et du petit commerce, ce qui contraste avec la stagnation de la plupart des activités de la sphère moderne, transports routiers exceptés.

3.2. Effets de la diffusion des salaires industriels

La politique d'investissements industriels dans les villes de l'intérieur était accompagnée, à l'origine, d'une volonté de production d'espace urbain en rapport avec la localisation des usines : il s'agissait de construire des cités à proximité du lieu de travail,

avec l'appui des sociétés d'État (SETU pour le lotissement, SOGEFIHA pour l'édification des bâtiments) et de céder aux salariés des logements en location ou en location-vente. Seule la cité SOGEFIHA de Dimbokro a été réalisée ; celle d'Agboville n'a pu jusqu'ici être édifiée, alors que la viabilisation du lotissement a été achevée, en partie pour des raisons financières, mais aussi après un constat d'échec de l'« opération Dimbokro » (10 % seulement des résidents sont des salariés de l'usine voisine). Or, compte tenu de la faible croissance démographique antérieure, le parc logement d'Agboville était réduit au moment de « choc COTIVO » : cette situation a favorisé une véritable « explosion » des loyers, lesquels apparaissent d'autant plus élevés que les logements fournis sont de médiocre qualité, et, pour plus des 2/3, éloignés de l'usine.

On compte 85,9 % de locataires parmi les salariés

TABLEAU XII

Équipement des logements occupés par les salariés de la COTIVO

Nombe de pièces catégorie	1	2	3	4	5	6	Total	%
A.....	—	9	31	5	—	—	45	24,2
B.....	—	1	—	—	—	—	1	0,5
C.....	6	61	50	10	—	1	128	68,8
D.....	1	6	5	—	—	—	12	6,5
TOTAL.....	7	77	86	15	—	1	186	100

Source : Enquête à la COTIVO.

A : eau courante+électricité+WC ; B : eau courante, WC, pas d'électricité ; C : électricité, pas d'eau courante, latrines extérieures ; D : ni eau, ni électricité.

africains de l'usine (12,8 % sont propriétaires et 1,3 % se déclarent hébergés) : les loyers constituent donc une importante filière de diffusion du revenu salarial au sein de la ville. Quel que soit le mode de calcul (moyenne des loyers rapportée au nombre de locataires réels, évaluation de fourchettes à partir des tranches relatives de loyer), on peut estimer que 11 à 13 millions CFA sont versés mensuellement aux propriétaires des logements, qui reçoivent ainsi 132 à 156 millions CFA par an (24 à 28,4 % de la masse salariale), soit 2,2 à 2,5 fois la masse monétaire perçue par l'ensemble des salariés de la ville en 1975, fonctionnaires inclus (DDR, 1978). Les propriétaires, parmi lesquels on compte 60,0 % d'employés et de fonctionnaires, 21,8 % de commerçants, 12,8 % de planteurs et 5,4 % de transporteurs, investissent une partie de ces nouveaux revenus dans la production immobilière locale, qui relève de la sphère dite « informelle » et « spontanée », sauf pour l'acquisition ou la mutation foncière, dépendante du circuit administratif classique du permis d'occuper. En effet, outre le financement de la construction, qui passe très rarement par l'appareil bancaire local, les propriétaires ont recours à des artisans ou des tacherons dont l'organisation et les modalités de travail sont caractéristiques de la petite production marchande « informelle ». Alors qu'il n'y a eu aucune création de nouvelles unités dans la sphère moderne productive, l'artisanat directement lié au bâtiment est au contraire caractérisé par un net accroissement du nombre d'établissements et d'emplois.

Plus de la moitié des artisans se sont installés dans la ville après 1975, et parmi eux 49 sur 50 ne sont natifs ni d'Agboville, ni du département : il y a donc un nouveau phénomène migratoire induit, indirect en regard de l'emploi industriel mais qui apparaît bien comme un sous-produit des effets du revenu diffusé par le complexe textile. En cumulant les tailles des différents ménages d'artisans, on parvient à un apport total direct de 189 nouveaux résidents (soit 12,3 % des effectifs de la COTIVO). Avec 144 emplois nouveaux depuis 1975, l'artisanat de production regroupe en 1980 plus de 460 patrons, apprentis et aides.

Les activités de commerce et de services recensées et soumises à patente n'ont guère été dynamisées, au stade actuel, par l'effet COTIVO : le nombre d'établissements a peu augmenté depuis 1976, la fonction d'entrepôt est en régression, et les services rares sont peu concernés par la consommation ouvrière. Cependant, outre le renforcement de l'armature bançaire, on constate une reprise de l'activité commerciale, en particulier dans la redistribution des produits alimentaires.

A l'image du secteur productif, c'est dans l'activité

TABLEAU XIII

Évolution de l'artisanat de production à Agboville

	Total des établissements recensés en 1980	Établissement à Agboville (99 réponses/133)		
		Avant 1970	1970/1975	Après 1975
Maçons	48	10	6	27
Briquetiers	9	3	2	3
Charpentiers	4	—	—	3
Menuisiers	28	7	2	8
Peintres	8	2	—	3
Plombiers	1	—	—	—
Électriciens Bâtiment	4	1	2	—
Carreleurs	1	—	1	—
Forgerons	6	1	3	—
Ferronniers	1	—	—	—
Ferrailleurs	2	—	1	—
Mécaniciens autos	9	2	1	3
Tôliers autos	5	—	1	1
Tisserands	1	—	1	—
Tapissiers	1	—	1	—
Bijoutiers	5	2	1	1
Total	133	28	21	50
Pour 99 réponses		28,3 %	21,2 %	50,5 %

Source : Enquête à Agboville, octobre 1980.

TABLEAU XIV

Les activités modernes de commerce et de service (1976-1978)

C.A. (millions CFA)	100 à 250		20 à 100		5 à 20		2 à 5		1 à 2		Total	
Activités	76	78	76	78	76	78	76	78	76	78	76	78
Commerçants	2	2	6	6	9	10	19	21	—	—	36	39
Cafetiers					2	7					2	7
Loueurs de fonds (St. service)							6	5			6	5
Import-export	1	1									1	1
Entrepôts									10	6	10	6
Médecins			1	1							1	1
Pharmaciens			1	1							1	1
Cinémas					1	1					1	1
Hôtels							3	3			3	3
Courtiers							1	—			1	—
Auto école									1	1	1	1
Banques	2	4									2	4
Dist. d'énergie	1	1									1	1
TOTAL	6	8	8	8	12	18	29	29	11	7	66	70

Source : Rôle des patentes, Abgoville, 1980.

TABLEAU XV

Petit commerce et artisanat de service sur le marché municipal en 1980

Tabliers de détail	38	Vendeurs de riz	5
Vendeurs de tissus	11	Frigoristes de poissons	2
Vendeurs de pagnes	12	Vendeurs de café-lait	2
Vendeurs de frusques	8	Bouchers	7
Vendeurs de caleçons	13	Vendeurs de bonbons et glaces	7
Vendeurs de chaussures	20	Vendeurs de poulets	5
Vendeurs de soutiens-gorge	3	Vendeurs de tabac en poudre	9
Vendeurs de bijoux	14	Vendeurs de savon	6
Vendeurs d'assiettes	5	Vendeurs de peaux d'animaux	5
Vendeurs de bananes	35	Vendeurs de cheveux	3
Vendeurs de poissons secs	66	Vendeurs de médicaments	4
Vendeurs de poissons frais	16	Vendeurs de barriques vides	2
Vendeurs d'attiéké-poisson	56	Magasinier	1
Vendeurs de graines	25	Tailleurs	17
Vendeurs d'huile de palme	8	Couturiers	10
Vendeurs d'escargots	4	Potiers	2
Vendeurs de farine de maïs	14	Réparateurs de cycles	2
Vendeurs d'igname	35	Restaurants	5
Vendeurs de condiments	224	Cordonniers	12

TABLEAU XVI

Petit commerce et artisanat de service hors du marché municipal en 1980

Quartiers	Boutiquiers	Vendeurs de tissus	Vendeurs de matelas	Cordonniers	Tailleurs	Tabliers détail	Garagistes	Réparat. de radio	Réparat. de cycles	Restaurants
Centre ville	17	14	1	3	58	23	2	8	8	9
dt gare routière	12	14	1	3	4	15	—	5	2	5
Obodjikro	9	—	—	—	—	2	—	—	—	—
Dioulakro	19	—	—	—	—	—	2	1	—	2
Artisanal	1	—	—	—	—	—	3	—	—	—
Sembregnan	4	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Adahou	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Medina	13	—	—	—	—	—	3	—	1	—

Petits vendeurs à la journée (ambulants)

bouchers	3
café-lait	14
aloko-bananes-poissons	12
charbon de bois	9
vin de palme	9

Petits vendeurs de nuit (ambulants)

bouchers	6
nourriture générale	17
café-lait	10
tabliers de détail	12
oranges-bananes	13

« informelle » qu'il faut rechercher les incidences majeures du complexe textile. En dépit d'une grande variété de situations, liée au statut matrimonial du résident, à la composition de l'unité d'habitation et aux revenus divers (travail des femmes, des enfants, des hébergés), c'est à l'alimentation qu'est réservée la part relative la plus importante des dépenses. Calculée globalement en rapportant les classes de dépenses au nombre de salariés africains, on parvient à un minimum de 21,3 millions CFA/mois et à une moyenne de 24,4 millions CFA, ce qui correspond à peu près au produit de la moyenne des dépenses (environ 15.000 CFA) par le nombre de travailleurs (1535) soit 23 millions CFA. Les dépenses alimentaires mensuelles peuvent ainsi être évaluées entre 21 et

24 millions CFA, soit 45 à 52,4 % du revenu salarial total. C'est le petit commerce de rue ou de marché qui a le plus bénéficié de cette diffusion monétaire — car le nombre de boutiques a peu varié depuis 1976 — mais les comparaisons avec la situation antérieure sont difficiles, le commerce « informel » apparaissant mal dans le recensement des activités urbaines (Ministère du Plan, 1976).

En 1979, on dénombre 840 petits commerçants acquittant la taxe municipale (laquelle rapporte 53.000 CFA/jour au seul marché) parmi lesquels 606 (72,1 %) sont des revendeurs de produits alimentaires.

L'artisanat de service a également bénéficié de l'effet COTIVO : le nombre de tailleurs et couturières est passé de 59 à 85, celui des cordonniers de 5 à 15, les réparateurs de vélo et de mobylettes sont 11 au lieu de 2 et les réparateurs de radio 9 au lieu de 5. Au total, le nombre d'artisans de service a augmenté de 57,3 % (140 contre 89) et le nombre d'emplois total peut être évalué entre 470 et 500, soit au moins 170 de plus qu'en 1976.

Au sein des activités tertiaires « modernes », ce sont les transports routiers qui ont enregistré la plus forte croissance : de 1974 à 1979 le nombre des taxis urbains — desservant également les villages proches — est passé de 30 à 72 (+ 140 %), et 101 cars rapides modernes de 15 places assurent la desserte du département, des villes périphériques et de la capitale, contre 70 véhicules en 1974. Les relations avec Abidjan sont désormais privilégiées et intenses (53,8 % du trafic contre 21,7 % en 1974) : 1.600 voyageurs empruntent cette ligne tous les jours (moins de 400 en 1974) en utilisant les seuls cars du réseau agbovillois (mais 70 cars abidjanais desservent également Agboville) qui rapportent environ 900.000 CFA net par jour à leurs propriétaires (49 Dioula, 4 Abé). En 1974, il n'y avait aucune entreprise de camionnage à Agboville : en 1980, le groupe des transporteurs dioula dispose de 17 véhicules, d'autant plus sollicités que le transport ferroviaire à courte distance est peu pratique. D'après les statistiques de la RAN, le trafic marchandises de la gare d'Agboville, n'a guère varié depuis 1975 (11.095 t en 1975, 11.167 t en 1979) mais déduction faite du coton transporté pour la COTIVO, le tonnage a diminué au moins de moitié entre 1975 et 1979. La situation n'est guère plus favorable pour le transport des passagers : 440.000 voyageurs « officiels » en 1979 contre 438.000 en 1975. Ainsi, alors que le rail était conçu comme « l'élément structurant » d'une opération de réanimation d'une ville du chemin de fer, c'est le transport routier qui bénéficie des effets induits par le complexe textile.

L'infléchissement ou l'inversion de flux migratoires désormais dirigés vers Agboville contribuent à un meilleur équilibre des mouvements de population à l'intérieur d'un pays où la mobilité géographique des hommes est extrême : en ce sens, l'opération COTIVO démontre l'efficacité de la régionalisation de l'appareil de production industrielle. Des mesures plus fines, portant en particulier sur les effets de revenu engendrés par la diffusion des salaires, la croissance caractérisant les activités de transport routier et sans doute la production agricole régionale destinée au marché urbain, devraient confirmer que la valeur ajoutée localement induite est supérieure à l'effort financier consenti par l'État.

Mais c'est la vitalité du secteur « informel » qu'il faut le plus souligner. Avec au moins 314 emplois nouveaux (20,45 % des emplois industriels), l'artisanat de production et de service a largement enregistré les effets de la redistribution du revenu salarial dans la ville. Cette démultiplication du travail dans le sillage du secteur capitaliste moderne — à laquelle s'ajoute l'expansion du petit commerce alimentaire — montre que c'est dans « l'informel » que l'induction est la plus forte, alors que l'échec de la BONA confirme les difficultés d'émergence d'entrepreneurs industriels locaux. Dès lors, la signification des relations entre la grande industrie et le secteur « informel » devient une question fondamentale : la multiplicité des solutions de survie, d'attente, de recours et d'usage quotidien ouvertes par « l'informel » n'est-elle pas, au fond, une condition nécessaire à la reproduction de la force de travail au moindre coût et donc à la réussite de la grande industrie moderne, que cette dernière relève du capitalisme privé ou d'État? On peut alors se demander si, au-delà, les chaînes de solidarité parentale, entretenues par la mobilité géographique et le recours à « l'informel », ne concourent pas à l'existence d'une société urbaine irréductible aux modèles que nous persistons à vouloir y chercher.

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M., le 17 juin 1981

Bibliographie

Aubertin (C.), 1980. — L'industrialisation régionale volontariste. Note sur le programme sucrier ivoirien. O.R.S.T.O.M., Centre de Petit Bassam, 187 p., *multigr.*

Battiau (M.), 1972. — Le développement récent de l'industrie textile dans les pays africains et malgaches de la zone franc. *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 98 : 121-141.

Cotten (A. M.) et Marguerat (Y.), 1976. — Deux réseaux urbains africains : Cameroun et Côte d'Ivoire. *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 116 : 348-385 et n° 117 : 348-382.

Gachelin (C.), 1977. — La localisation des industries, P.U.F., Paris, 204 p.

Hauser (A.), Dessalien (C.), 1978. — Attitudes à l'égard de l'emploi : les jeunes déscolarisés sans qualification. O.R.S.T.O.M., Centre de Petit Bassam, 80 p., *multigr.*

Le Strat (J.), 1974. — Agboville, une ville soudanaise dans la forêt, thèse de IIIe cycle, Univ. de Paris X.

Mac Neil (J.), 1966. — Note sur les localisations industrielles Cahiers de l'ISEA.

Ministère du Plan, D. des études de développement, 1967. — Recensement général des activités en milieu urbain.

Ministère du Plan, 1968. — Note sur le développement d'Agboville, 41 p., *multigr.*

Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, R.C.I., SIGES, DATAR, 1975. — Les projets industriels des villes de l'intérieur : leur impact sur l'économie 108 p., *multigr.*

Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, R.C.I. 1978. — Mémorandum textile pour la C.E.E.

Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, R.C.I., D.D.R., 1980. — L'industrialisation des régions en Côte d'Ivoire, 3 tomes, *multigr.*

Valette (A.), Chevassu (J.) 1977. — Les modalités et le contenu de la croissance industrielle en Côte d'Ivoire. *Cah. O.R.S.T.O.M., Sci. Hum.*, vol. XIV, n° 1 : 27-58.

VI

MICHEL PICOUET et CHI-YI CHEN

Crecimiento urbano en Venezuela

La croissance urbaine au Vénézuela

Urban growth in Venezuela

Palabras claves : *Crecimiento urbano. Tipologia de las ciudades. Estructuras demograficas. Migraciones. Venezuela*

Mots-clés : Croissance urbaine. Typologie des villes. Structures démographiques. Migrations. Venezuela

Key words : *Urban growth. Typology of towns. Demographic structures. Migrations. Venezuela*

Extrait de Chi-Yi Chen et Michel Picouet, ***Dinamica de poblacion, caso de Venezuela,*** *Edicion UCAB/ORSTOM,* Caracas, 1979, pp. 351-378

1. INTRODUCCION

1.1. *Problema de terminología*

Todos los países clasifican la población en urbana y rural; pero las definiciones no son siempre homogéneas, lo que dificulta las comparaciones internacionales. Es común a todos el énfasis puesto en la importancia de la población urbana; pero con frecuencia está combinado con otros criterios no demográficos tales como la densidad, hábitat, rasgos urbanos, tipo de administración o de actividad económica.

¿Cuándo puede calificarse un centro como "urbano"? En unos países, especialmente los sub-desarrollados, un centro de 1.000 habitantes puede ser clasificado como "urbano", mientras que en otros, especialmente los desarrollados, se le da el calificativo de "urbano" sólo a partir de 20.000 habitantes [1]. Las Naciones Unidas recomiendan este último criterio considerando la "urbe" como una aglomeración de al menos 20.000 habitantes sin tener en cuenta los límites administrativos.

En Venezuela no existe una definición de lo que es una "ciudad". Los censos nacionales utilizaron la noción de "centros poblados", que no coincide con la noción de ciudad, ya que una aglomeración urbana puede estar integrada por muchos "centros poblados". El Censo de 1961 calificó a centros poblados como "urbanos' cuando éstos tienen al menos 2.500 habitantes; pero antes de esta fecha el criterio era 1.000 habitantes.

En el censo de 1971 apareció una terminología "nueva": el concepto de área metropolitana. Todos los centros poblados y las áreas rurales fuertemente ligadas a una ciudad mediana de al menos 50.000 habitantes constituyen dicho "área metropolitana" [2]. Esta noción con fines estadísticos no coincide con el concepto "urbano', ya que dentro del área metropolitana se incluyen tanto la población urbana como la rural que pertenece a una o varias unidades administrativas.

---

1. Nations Unies, *La croissance de la Population Mundiale, Urbaine et Rurale,* Série Etudes Demographiques Nº 44, New York 1970. George Pierre, *Geografía Urbana,* Ed. Ariel, 3e. ed., Barcelona, 1974, pp. 18-19.
2. DGE-CN, *Areas Convencionales para Fines Estadísticos,* Caracas, 1969, p. 11 (Mimeo).

Para fines de este estudio hemos utilizado los siguientes criterios fundamentales para definir lo que es una ciudad:

a) Criterio cuantitativo: se eligieron solamente los centros urbanos mayores de 20.000 habitantes.
b) Criterio geográfico-funcional: se agruparon varios centros poblados próximos, que por su cercanía y por sus relaciones funcionales constituyen "en realidad" una ciudad o una co-urbanización.
c) Criterio administrativo: el caso del Area Metropolitana de Caracas.

Al adoptar estos criterios no estamos negando que los centros urbanos menores de 20.000 habitantes no sean tales. Todos los centros poblados, cuya población activa se dedica en su mayoría a actividades no agrícolas, deben ser considerado como urbanos o ciudades. Los centros urbanos de 20.000 y más habitantes son simplemente "ciudades mayores". El límite inferior de 1.000, o 2.500 o 5.000 habitantes es convencional y variable de acuerdo con la densidad de la población y con la actividad dominante.

1.2. *Tipología Funcional de las Ciudades*

Existen muchas variables para tipificar a las ciudades y estas pueden estar o no interrelacionadas. La variable que hemos escogido, es la funcional; es decir queremos investigar si existen interrelaciones entre las funciones dominantes de las ciudades y su ritmo de crecimiento así como su estructura y características demográficas.

La existencia abultada de actividades marginales en las ciudades mayores de 20.000 habitantes, dificulta la tipificación funcional de las mismas. Por ello es necesario eliminar las funciones locales en el cálculo y seleccionar solamente las funciones básicas medidas por cocientes de localización de empleo.

De acuerdo con los cálculos realizados, las ciudades venezolanas de 20.000 y más habitantes (1971) pueden dividirse en las siguientes categorías: [3]

a) Ciudades eminentemente *industriales:* Guarenas, Valencia, Maracay, La Victoria, Guacara, Villa de Cura [4], Ciudad Guayana.
b) Ciudades *petroleras y mineras:* Punto Fijo, Maracaibo, Cabimas, Lagunillas, Puerto La Cruz, Anaco, Caripito, Ciudad Bolívar, Upata, Ciudad Guayana.
c) Ciudades *portuarias:* La Guaira-Maiquetía, Puerto Cabello-Morón, Punto Fijo, Maracaibo, Cabimas, Lagunillas, Puerto La Cruz-Barcelona, Cumaná, Porlamar.

3. Chen, Chi-Yi y otros, *Desarrollo Regional-Urbano y Ordenamiento del Territorio: Mito y Realidad,* Ed. UCAB, Caracas, 1978, pp. 200-217. La especialización de las ciudades se mide por su cociente de localización superior al 1,50 en 1971.
4. Ciudad Dormitorio. Ha sido clasificada como ciudad industrial por el alto coeficiente de localización de empleo industrial y no de actividades industriales.

d) Ciudades de *comercio, almacenamiento o de depósitos:* Ocumare del Tuy, Maracay, La Victoria, Villa de Cura, La Guaira-Maiquetía, Guarenas, Guacara, Barquisimeto, San Felipe, Barinas, El Vigía, Carora, Valera.

e) Ciudades eminentemente *administrativas, asistenciales y educativas:* La Guaira-Maiquetía, Puerto Cabello-Morón, San Juan de Los Morros, San Carlos de Cojedes, Coro, Mérida, Trujillo, Rubio, Maturín, Carúpano, Caripito, Ciudad Bolívar, Tucupita, San Fernando de Apure, Guarenas, Valle de La Pascua, Caracas, San Felipe, Cumaná, Porlamar.

f) Ciudades *sin especialización aparente:* Los Teques, Guanare, Yaritagua, San Carlos del Zulia, San Cristóbal, San Antonio, El Tigre-Tigrito, Calabozo, Caraballeda, Altagracia de Orituco, Acarigua-Araure.

Se observa que muchas ciudades están especializadas en varias funciones. Por razones de comodidad las hemos señalado en su respectiva tipología ya que a medida que crece el tamaño de una ciudad, sus funciones se multiplican, por lo tanto resulta difícil encasillarlas en una sola categoría.

2. CRECIMIENTO DE LAS CIUDADES MAYORES DE 20.000 HABITANTES

2.1. *Crecimiento Global*

Entre 1891 y 1936 la mayoría de las ciudades grandes tenían una tasa de crecimiento superior a la población en su conjunto. Este fenómeno se acentuó entre 1936 y 1971, cuando la economía agrícola se fue convirtiendo paulatina y sucesivamente en una economía petrolera, industrial y de servicios. Las ciudades que alcanzaron 20.000 y más habitantes en 1971, han crecido a una tasa del 6,54% anual entre 1936 y 1950 y a una tasa del 5,49% anual entre 1950 y 1971.

La clasificación funcional de acuerdo con el cociente de empleo en 1971 adolece de fallas importantes por el hecho de que las ciudades que se especializan en alguna actividad productiva en 1971, podrían no haber ejercido tal función en fechas anteriores. Además la tipología funcional no explica perfectamente el crecimiento urbano: es tan solo una indicación de su dinamismo o de la actividad con mayor fuerza de arrastre.

A pesar de lo dicho hemos adoptado la clasificación señalada, ya que esta última facilita ciertas explicaciones. Es decir el crecimiento de las ciudades a través del tiempo debe tener unas razones específicas y no tan solo deberes a motivos de tipo general.

A. *Ciudades Industriales* (Cuadro VI-I)

El proceso industrializante de Venezuela se inició en la década cincuenta y se aceleró en la década sesenta; observamos que las tasas de crecimiento de las ciudades llamadas industriales fueron más elevadas durante estas dos décadas

Cuadro VI-I

POBLACION TOTAL DE LAS CIUDADES TIPIFICADAS MAYORES DE 20.000 EN 1971 Y SU TASA DE CRECIMIENTO ANUAL INTERCENSAL: 1936-1971 [5]

Ciudades Tipificadas	*Población Total (en 1.000)*					*Tasa de Crecimiento (en %)*				
	1936	*1941*	*1950*	*1961*	*1971*	*1936-1941*	*1941-1950*	*1950-1961*	*1961-1971*	*1936 1971*
A. *Ciudades Industriales*										
1. Guarenas	2,9	3,1	3,9	13,2	33,4	1,38	2,59	2,68	9,05	7,27
2. Valencia (AM)	49,2	54,8	88,7	164,3	381,7	2,19	5,51	6,20	8,22	6,06
3. Maracay (AM)	41,7	45,8	84,9	170,4	347,7	1,87	7,13	7,04	6,91	6,27
4. La Victoria	8,0	8,6	12,0	22,3	40,7	1,39	3,84	6,23	5,81	4,79
5. Guacara	4,8	4,2	5,9	11,4	38,8	–2,65	3,69	6,62	12,20	6,15
6. Ciudad Guayana	0,8	1,3	3,8	29,5	143,5	9,08	12,48	22,12	15,99	15,82
B. *Ciudades Petroleras y Mineras*										
7. Punto Fijo	—	4,2	23,4	57,9	92,5	—	21,17	9,27	4,48	10,90[a]
8. Maracaibo (AM)	115.4	128,5	249,8	434,9	781,6	2,20	7,69	5,56	5,64	5,64
9. Cabimas (AM)	22,7	21,8	46,4	95,8	133,7	–0,80	8,79	7,33	3,17	5,22
10. Lagunillas	6,8	14,5	24,4	53,7	101,0	16,47	5,90	8,02	6,08	8,03
11. Anaco	—	—	4,4	23,1	29,0	—	—	17,55	2,15	9,43[b]
12. Caripito	4,2	11,7	15,8	21,6	20,7	23,0	3,2	3,1	–1,2	4,68
13. Ciudad Bolívar	20,8	19,8	31,0	63,3	103,7	–0,98	5,15	7,18	4,74	4,72
14. Upata	3,8	4,1	7,0	12,7	22,8	1,68	6,08	5,99	5,62	5,28
C. *Ciudades Portuarias*										
15. La Guaira Maiquetía	22,9	26,0	54,8	96,2	141,8	2,57	8,77	5,63	3,70	5,37
16. Pto. Cabello Morón	21,5	23,1	35,6	59,6	91,6	1,50	4,91	5,16	4,11	4,25
17. Cumaná	21,6	25,9	46,2	69,9	119,8	3,70	6,70	4,10	5,17	5,04
18. Porlamar	8,3	9,6	14,8	21,8	32,0	2,96	4,89	3,87	3,66	3,94
19. Puerto La Cruz Barcelona (AM)	12,9	22,6	56,5	118,5	199,2	11,91	10,75	7,50	4,98	8,16
D. *Ciudades Comerciales, Almacenamiento y Depósitos*										
20. Carora	6,8	6,5	12,4	23,2	36,1	–0,72	7,44	6,27	4,22	4,93
21. Ocumare del Tuy	6,5	5,6	9,5	15,0	24,2	–2,88	6,09	4,51	4,59	3,85
22. Barquisimeto (AM)	37,7	55,7	107,8	203,5	345,4	8,20	7,64	6,39	5,09	6,56
23. San Felipe	9,8	11,1	17,9	28,7	42,9	2,38	5,52	4,71	3,82	4,31
24. Barinas	1,6	2,5	8,6	25,7	56,3	9,09	14,89	11,24	7,61	10,73
25. Villa de Cura	7,5	8,3	10,3	19,9	27,8	1,96	2,49	6,61	3,17	3,82
26. Valera	9,2	10,6	20,5	48,9	81,9	2,89	7,69	8,86	4,94	6,49
27. El Vigía	—	0,7	1,7	8,9	20,9	—	10,89	17,58	8,39	12,22[c]

Ciudades Tipificadas	Población Total (en 1.000)					Tasa de Crecimiento (en %)				
	1936	1941	1950	1961	1971	1936-1941	1941-1950	1950-1961	1961-1971	1936 1971
E. *Ciudades Administrativas, Asistenciales y Educativas*										
28. San Juan de Los Morros	4,5	6,1	13,7	28,6	38,3	6,12	9,46	7,38	2,78	6,30
29. San Carlos de Cojedes	3,1	3,8	7,2	11,9	21,0	4,15	7,57	4,99	5,45	5,67
30. Coro	15,6	19,0	29,3	45,5	68,7	4,00	4,98	4,37	3,93	4,34
31. Mérida	12,0	14,5	25,0	46,3	74,2	3,95	6,26	6,18	4,51	5,37
32. Trujillo	6,4	6,9	11,8	19,0	25,9	1,82	6,04	4,76	2,98	4,12
33. Rubio	4,4	5,7	9,1	11,8	21,5	5,37	5,35	2,57	5,78	4,66
34. Maturín	7,5	10,7	25,1	54,4	98,2	7,45	9,99	7,84	5,70	7,66
35. Carúpano	16,1	21,8	30,4	38,2	55,9	6,35	3,76	2,25	3,62	3,64
36. Tucupita	3,3	3,4	8,2	9,9	21,4	0,39	10,28	1,91	7,47	5,48
37. San Fernando	8,0	8,8	13,3	24,5	39,0	1,92	4,79[c]	6,10	4,46	4,66
38. Valle de la Pascua	4,9	6,7	12,7	24,3	36,8	6,66	7,38	6,53	3,96	5,98
39. Caracas (AM)	263,4	354,1	693,9	1.336,5	2.183,9	6,17	7,79	6,60	4,71	6,26
F. *Ciudades sin Especialización Aparente*										
40. Los Teques	9,0	11,1	16,7	36,1	63,1	4,26	4,67	7,79	5,38	5,74
41. Guanare	1,7	3,7	8,1	18,5	34,1	16,56	9,36	8,30	5,93	8,98
42. Yaritagua	5,5	5,4	6,7	14,7	21,4	-0,36	2,51	7,92	3,54	3,97
43. San Carlos del Zulia	3,4	4,3	7,1	14,5	26,8	4,66	5,91	7,16	5,92	6,10
44. San Cristóbal (AM)	26,3	37,1	61,7	110,6	175,6	7,23	5,84	5,86	4,43	5,61
45. San Antonio	3,2	4,9	9,5	14,2	20,3	9,06	7,59	3,99	3,39	5,44
46. El Tigre-Tigrito	—	12,8	29,9	62,7	72,3	—	9,68	7,48	1,34	5,97[d]
47. Calabozo	4,7	3,7	4,7	15,7	38,4	-4,76	2,67	12,48	8,70	3,51
48. Caraballeda [e]	0,4	0,6	1,9	7,3	20,7	5,36	4,54	14,06	10,23	11,68
49. Altagracia de Orituco	3,5	3,4	7,4	13,0	20,6	-0,58	9,06	5,65	4,41	5,22
50. Acarigua-Araure	6,4	8,1	21,9	43,0	79,2	4,89	11,79	6,79	5,89	7,50

5. Fuentes: Los Censos Nacionales 1936, 1950, 1961 y 1971.

a. Período: 1941-1971.
b. Período: 1950-1971.
c. Período; 1941-1971.
d. Período: 1941-1971.
e. Ciudad Vacacional y de Jubilados.

que en las anteriores. Este fenómeno se manifestó especialmente en Ciudad Guayana y Maracay durante los años cincuenta y en Valencia, Guacara, Guarenas, durante la década de los años sesenta. En promedio estas ciudades crecieron a una tasa del 7,37% anual entre 1941 y 1971 y esta tasa tiende constantemente a aumentar.

B. *Ciudades Petroleras y Mineras*

Estas ciudades conocieron el apogeo de su crecimiento durante las décadas del cuarenta y cincuenta. Cuando las actividades petroleras y mineras de estas ciudades no encontraron otras producciones sustitutivas, las tasas de crecimiento urbano experimentaron un descenso importante. Maracaibo es una ciudad menos vulnerable por ser al mismo tiempo centro comercial, administrativo y portuario, mientras Punto Fijo, Cabimas, Anaco, etc. crecieron vertiginosamente, pero tienden a acentuar su descenso. (Cuadro VI-1 y 2).

Cuadro VI-2

TASAS DE CRECIMIENTO ANUAL INTERCENSAL POR CIUDADES MAYORES DE 20.000 HABITANTES (1971) SEGUN SU TIPOLOGIA FUNCIONAL [6]

	Tasa de Crecimiento %				
Ciudades según Tipología Funcional	*1936-1941*	*1941-1950*	*1950-1961*	*1961-1971*	*1941-1971*
A. Industriales	1,88	6,03	7,32	8,54	7,37
B. Petroleras y Mineras	2,93	7,83	6,45	5,01	6,26
C. Portuarias	-0,80	7,67	5,67	4,48	5,84
D. Comerciales y Depósitos	4,91	7,22	6,90	5,10	6,35
E. Administrativas, Asistenciales y Educativas	5,79	7,46	6,33	4,66	6,07
F. Sin Especialización	5,18	7,08	6,97	4,71	6,19
Población de Venezuela	2,75	3,02	3,99	3,53	3,49

C. *Ciudades Portuarias*

Las estadísticas parecían indicar que durante la década del cuarenta estas ciudades conocieron un crecimiento espectacular; sin embargo su explicación no debe atribuirse a las actividades portuarias, ya que la ciudad más importante del grupo, Puerto La Cruz, creció vertiginosamente gracias a actividades petroleras. La tendencia reciente parece seguir el camino del descenso.

D. *Ciudades Comerciales, de Almacenamiento y Depósitos*

Estas ciudades especializadas en comercio al por mayor o al detal sufrieron menos fluctuaciones a través del tiempo. De hecho son actividades comunes a todas las ciudades por ser la primera actividad urbana. Al pasar el tiempo y al crecer el tamaño, estas ciudades cambiaron sus funciones fundamentales, tales fueron los casos de Barquisimeto, Valera, Barinas, etc.

E. *Ciudades Administrativas, Asistenciales y Educativas*

Antes de la aparición de las industrias y otras actividades urbanas, la función administrativa, asistencial y educativa de las ciudades era compartida con la

6. Fuente: Cuadro VI-1.

comercial. Así la tasa de crecimiento de esas ciudades se mantuvo alta antes de 1961, y a partir de esta última fecha descendió sensiblemente. Una gran parte de las capitales de estado, incluyendo a Caracas, se encuentran en esta categoría. La función administrativa es factor importante de crecimiento urbano en una economía poco dinámica y pierde su peso, cuando las ciudades encuentran nuevas actividades urbanas más dinamizadoras. (Cuadro VI-1 y 2).

F. *Ciudades sin Especialización Aparente*

Las ciudades clasificadas en esta categoría son las que tienen en 1971 un cociente de localización inferior al 1,50. Si se considerara la unidad (1) como línea divisoria entre la especialización y la falta de especialización, estas ciudades deberían ser mencionadas como especializadas en alguna actividad, aunque esta fuera muy reducida. Las ciudades clasificadas en esa categoría en 1971 pudieron tener en el pasado alguna especialización importante, pero al pasar el tiempo la perdieron. El Tigre-El Tigrito es un caso típico pasando de ser una ciudad petrolera a una ciudad sin dinamismo en 1971. Por otro lado se debe anotar que algunas ciudades muy vinculadas con la agricultura, tales como Calabozo, Guanare, Acarigua-Araure, conocieron tasas de crecimiento comparable con las de otras ciudades especializadas. (Cuadro VI-1 y 2).

Si examinamos las ciudades mayores de 20.000 habitantes en su conjunto, podemos apreciar que las ciudades industriales mantienen una tasa de crecimiento creciente entre 1936 y 1971 y todas las demás ciudades pierden su impulso teniendo una tasa de crecimiento decreciente. Entre estas últimas se destacan las ciudades portuarias, petroleras y administrativas. (Cuadro VI-2).

2.2. *Aporte Migratorio al Crecimiento Urbano*

Al no disponer de informaciones precisas sobre el registro del Estado Civil de las ciudades en estudio, hemos debido recurrir al método residual para estimar sus saldos migratorios intercensales. En lugar de apreciar las tasas de crecimiento debidas al aporte migratorio, hemos estimado el porcentaje del crecimiento ocasionado por él; lo que nos suministra informaciones suficientemente precisas sobre la importancia del aporte migratorio en el crecimiento global de las ciudades.

A partir del Cuadro VI-3 se puede observar que el porcentaje de participación de la migración en el crecimiento urbano no es estable: en general, aumenta cuando la ciudad es medianamente grande y posee actividades e industrias dinámicas; pero cuando pasa la fiebre inicial, el porcentaje se reduce por efecto de saturación o consolidación. Por ejemplo el aporte migratorio al crecimiento del Area Metropolitana de Caracas llegó a su máximo durante la década cuarenta (78%) y descendió durante la década sesenta a un porcentaje del 46%, mientras que en Ciudad Guayana el máximo alcanzado fue durante la década cincuenta(94%).

Cuadro VI-3

APORTE MIGRATORIO AL CRECIMIENTO INTERCENSAL DE LAS CIUDADES MAYORES DE 20.000 HABITANTES PARA EL CENSO DE 1971

	Crecimiento Intercensal (ΔP_u) (en miles)				*Saldo Migratorio Intercensal (S_u) (en miles)*				*Aporte Migratorio ($S_u / \Delta P_u$) (en %)*			
Ciudades	*1936-41*	*1941-50*	*1950-61*	*1961-71*	*1936-41*	*1941-50*	*1950-61*	*1961-71*	*1936-41*	*1941-50*	*1950-61*	*1961-71*
Ciudad Guayana	0,4	2,5	25,7	114,0	0,3	2,1	24,2	103,5	0,81	0,85	0,94	0,91
Guacara	–0,6	1,6	5,4	23,4	–1,1	0,7	3,4	23,6	—	0,45	0,62	0,86
Mariara	—	1,0	3,9	16,8	—	0,5	2,7	14,3	—	0,47	0,69	0,85
Guarenas	0,1	1,3	5,4	13,4	—	1,2	4,8	10,9	0,67	0,91	0,88	0,81
Caraballeda	0,2	0,8	9,3	20,1	–0,2	0,1	9,0	15,3	—	0,18	0,86	0,76
Valencia (AM)	5,6	33,9	75,6	217,4	0,5	22,4	44,2	161,1	0,09	0,66	0,58	0,74
Calabozo	–1,0	1,0	11,0	22,5	–1,4	0,3	9,0	16,2	—	0,26	0,82	0,72
El Vigía	0,5	1,0	7,2	12,1	0,4	0,8	6,5	7,9	0,96	0,83	0,91	0,66
Tucupita	—	4,8	1,7	11,5	–0,3	3,9	–1,6	7,5	–5,18	0,81	–0,92	0,66
Maracay (AM)	4,0	39,1	85,5	117,3	–1,7	29,4	54,6	115,3	0,44	0,75	0,64	0,65
Maturín	3,2	14,3	29,3	43,8	2,4	12,0	16,9	25,9	0,76	0,84	0,58	0,59
Lagunillas	7,7	9,8	29,4	47,2	60,8	5,1	26,9	28,1	0,88	0,54	0,91	0,59
Barinas	0,9	6,1	17,1	30,6	0,7	5,6	13,7	18,0	0,83	0,91	0,80	0,59
La Victoria	0,6	3,4	10,3	18,4	–0,6	1,6	5,9	10,3	–1,06	0,47	0,57	0,56
Maracaibo (AM)	13,1	121,3	185,1	346,7	–2,4	81,8	96,7	191,6	–0,18	0,67	0,52	0,55
Guanare	1,9	4,5	10,3	15,7	1,8	3,7	6,8	8,2	0,91	0,83	0,66	0,53
Acarigua-Araure	1,7	13,9	21,1	36,2	1,0	12,1	11,7	18,9	0,61	0,88	0,56	0,52
Los Teques	2,1	5,6	19,4	27,0	0,7	3,2	13,7	13,9	0,36	0,58	0,71	0,51
San Carlos del Zulia	0,8	2,0	7,6	12,3	0,4	1,9	4,2	6,1	0,47	0,65	0,57	0,50
Barquisimeto-Cabudare	18,0	52,1	95,6	141,9	14,2	40,1	56,0	67,4	0,79	0,77	0,59	0,47
Pto. La Cruz-Barcelona-Guanta (AM)	9,6	33,9	62,1	80,6	8,3	29,0	42,1	38,0	0,86	0,85	0,68	0,47
Caracas (AM)	90,8	339,8	642,6	847,5	64,7	264,2	408,2	398,5	0,71	0,78	0,64	0,46

Ciudades	*Crecimiento Intercensal (ΔP_u) (en miles)*				*Saldo Migratorio Intercensal (S_u) (en miles)*				*Aporte Migratorio ($S_u / \Delta P_u$) en %*			
	1936-41	*1941-50*	*1950-61*	*1961-71*	*1936-41*	*1941-50*	*1950-61*	*1961-71*	*1936-41*	*1941-50*	*1950-61*	*1961-71*
Ciudad Bolívar	–1,0	11,2	32,2	40,5	–3,1	5,8	19,9	17,9	—	0,52	0,62	0,44
San Carlos de Cojedes	0,7	3,5	4,7	9,1	0,5	2,8	1,8	3,9	0,68	0,80	0,38	0,43
Ocumare del Tuy	–0,9	3,9	5,5	9,2	–1,8	2,7	2,2	3,8	—	0,69	0,41	0,41
Upata	0,3	2,9	5,7	10,1	–0,2	1,9	2,7	4,1	–0,56	0,67	0,48	0,41
Valera	1,4	10,0	28,4	32,9	0,3	7,1	20,3	12,8	0,25	0,72	0,71	0,39
Pto. Cabello-Morón	1,6	12,4	24,0	32,0	–1,2	7,6	11,1	11,6	–0,76	0,61	0,46	0,37
Cumaná	4,3	20,4	23,6	49,8	2,1	13,5	2,7	17,0	0,49	0,66	0,12	0,34
Carora	–0,2	5,9	10,8	12,9	–0,9	4,5	6,2	4,4	—	0,76	0,58	0,34
Punto Fijo (AM)	3.0	19,2	34,6	34,6	2,9	18,3	24,6	11,6	0,97	0,95	0,71	0,33
San Cristóbal-Táriba	10,8	24,6	48,9	65,1	7,2	14,2	21,3	19,3	0,66	0,58	0,45	0,30
La Guaira-Maiquetía Catia La Mar (AM)	3,1	28,8	41,3	45,6	–0,3	23,3	22,8	12,6	–0,09	0,81	0,55	0,28
Mérida	2,5	10,5	21,3	27,8	1,1	6,4	10,3	7,9	0,43	0,61	0,49	0,28
San Fernando de Apure	0,8	4,6	11,1	14,5	–0,6	2,4	5,4	3,3	–0,72	0,53	0,48	0,23
Coro	3,3	10,4	16,2	23,2	1,9	6,3	3,6	5,1	0,55	0,61	0,22	0,21
Valle de La Pascua	1,8	6,0	11,6	12,5	1,4	4,7	6,4	2,6	0,79	0,78	0,55	0,21
Porlamar	1,3	5,1	7,0	10,2	0,3	2,6	0,9	1,5	0,22	0,51	0,13	0,15
San Felipe	1,2	6,9	10,8	14,2	0,4	4,5	3,3	2,0	0,33	0,66	0,31	0,14
Cabimas Santa Rita	–0,9	24,6	49,4	37,9	–3,9	17,9	44,6	3,7	—	0,73	0,90	0,10
Villa de Cura	0,7	2,0	9,6	7,9	–0,3	–0,1	5,8	0,6	–0,46	–0,02	0,61	0,08
Yaritagua	–0,1	1,3	8,0	6,6	–0,6	0,2	5,2	0,4	—	0,16	0,65	0,06
Carúpano	5,7	8,6	7,8	17,7	4,1	2,7	–5,6	0,7	0,72	0,32	0,73	0,04
San Antonio del Táchira	1,7	5,2	4,5	6,1	1,2	3,2	0,6	0,2	0,74	0,62	0,12	0,03
Trujillo	0,6	4,8	7,2	6,9	–0,1	2,9	2,5	–0,8	–0,22	0,61	0,35	–0,12
San Juan de Los Morros	1,6	7,6	14,8	9,7	1,2	6,4	9,1	–1,9	0,75	0,84	0,62	–0,20
Anaco	—	—	18,7	5,9	—	—	17,1	–2,4	—	—	0,92	–0,41
El Tigre-El Tigrito	—	17,1	32,8	9,6	—	14,4	20,0	–12,9	—	0,84	0,96	–0,97

Entre 1961-1971 la importancia del aporte migratorio al crecimiento de las grandes ciudades descendió de una manera generalizada, debido probablemente a un fenómeno de agotamiento de las fuentes de imigración y a la expansión de ciudades menores de 20.000 habitantes, que no hemos tomado en consideración [7].

Naturalmente todas estas ciudades estudiadas se encuentran en las categorías donde el saldo migratorio urbano intercensal (S_u) es positivo y el saldo migratorio distrital (S_d) puede ser positivo o negativo con excepción de Anaco, Trujillo, San Juan de Los Morros y El Tigre-Tigrito, donde S_d y S_u, son negativos para el período 1961-1971 [8].

Si bien el estudio porcentual del aporte de la migración en el crecimiento urbano nos permite tener una idea sobre la importancia de la migración rural-urbana e interurbana, no aclara el grado de concentración de la misma. Los saldos migratorios intercensales benefician casi principalmente a lagunas ciudades mayores, que absorbían el 49,8% del saldo migratorio urbano entre 1936 y 1941 y el 72,6% del mismo en 1971.

Al examinar el Cuadro VI-4 observamos algunos fenómenos relevantes en el proceso de urbanización durante el lapso comprendido entre 1936 y 1971.

Cuadro VI-4

PARTICIPACION DE ALGUNAS CIUDADES MAYORES EN EL MONTO GLOBAL DE SALDO MIGRATORIO URBANO ENTRE 1936 Y 1971 [9]

(En 1.000)

Ciudades Mayores de 20.000 Hab.	*1936-41*		*1941-50*		*1950-61*		*1961-71*	
	Números	*Porcentaje*	*Números*	*Porcentaje*	*Números*	*Porcentaje*	*Números*	*Porcentaje*
Caracas	64,7	40,0	264,4	37,9	408,2	36,3	398,5	27,9
Maracaibo	—	—	81,8	11,7	96,7	8,6	191,6	13,4
Valencia	0,5	0,3	22,4	3,2	44,2	3,9	161,1	11,3
Maracay	—	—	29,4	4,2	54,6	4,9	115,3	8,1
Ciudad Guayana	0,3	0,2	2,1	0,3	24,2	2,2	103,5	7,2
Barquisimeto	14,2	8,9	40,1	5,7	56,0	5,0	67,4	4,7
Otras Ciudades	80,4	50,2	257,9	37,0	440,5	39,1	392,0	27,4
Total de Saldos Migratorios Urbanos	160,1	100,0	697,9	100,0	1.124,1	100,0	1.429,4	100,0

7. Véase 3.3 del Capítulo V, donde se demuestra que la migración rural urbana anual bajó durante el último período intercensal en comparación con el período anterior.

8. Los valores de S_u y S_d dependen de la precisión de la tasa de crecimiento natural. Desgraciadamente esta precisión no siempre se logra con facilidad. Por lo tanto estos valores de S_u y S_d son estimaciones; cuando oscilan alrededor de cero es difícil hablar de "negativo" o "positivo".

9. Fuente: Cuadro VI-3.

a) Antes de 1941 el saldo migratorio beneficiaba tanto a Caracas como a otras ciudades menores. Maracaibo, Valencia, Maracay y Ciudad Guayana juntas recibían apenas el 0,50% del saldo migratorio urbano. Barquisimeto era la ciudad estrella al lado de Caracas (el 8,9%).

b) Los períodos 1941-1950 y 1950-1961 conocieron cambios importantes en cuanto al destino de la migración. Maracaibo, Valencia, Maracay y Ciudad Guayana recibían cada año un número mayor de inmigrantes en detrimento relativo de las ciudades pequeñas que participaban con un porcentaje sensiblemente más reducido.

c) Durante el período 1961-1971 el fenómeno iniciado en la década cuarenta se acentuó:
   - — Caracas tuvo un saldo menor que durante el período 1950-1961: el 27,9%.
   - — Barquisimeto continuó su descenso en la participación en la cuota del saldo migratorio: el 4,7%.
   - — Maracaibo, Valencia, Maracay y Ciudad Guayana demostraron un empuje y atracción sin precedente.
   - — Otras ciudades menores del grupo perdieron definitivamente su atracción ya que recibieron un saldo menor tanto en cifras absolutas como en las relativas.

Muchas son las razones que podrían argüirse para explicar las dos épocas de evolución histórica: la de la época anterior a la década cincuenta, cuando existían tan solo Caracas y una serie de ciudades menores, y la de la época posterior a la dicha década, cuando surgieron actividades competitivas en las ciudades importantes del interior.

2.3. *Migración Internacional y Crecimiento de las Areas Metropolitanas*

El aporte migratorio de origen externo numéricamente es de una importancia exigua: en las áreas metropolitanas dinámicas y "fronterizas" la inmigración externa es más fuerte que en las de poco dinamismo [10].

Si bien el tamaño de las áreas metropolitanas definidas por el X Censo no está correlacionado estrechamente con su fuerza de atracción, tiene sin embargo alguna relación con el volumen de la inmigración externa. Así Caracas, Maracaibo, Valencia, Maracay, Barquisimeto, San Cristóbal (como excepción), etc., son las áreas metropolitanas que reciben un número mayor de inmigrantes de origen externo. Caracas absorbe el 60% de los nacidos en el exterior; Maracaibo, Valencia, Maracay, Barquisimeto, San Cristóbal y El Litoral Central juntos

10. Aquí se adoptan las nociones censales del Area Metropolitana definidas en 1971. Por supuesto se excluyen las inmigraciones clandestinas no censadas, que podrían ser muy importantes.

Cuadro VI-5

POBLACION NACIDA EN EL EXTERIOR EN PORCENTAJE DE LA POBLACION TOTAL DE LAS AREAS METROPOLITANAS: 1971

Areas Metropolitanas	*En % de la Población Total del A. M.*	*Areas Metropolitanas*	*En % de la Población Total del A. M.*
Caracas	13,0	Acarigua-Araure	3,8
San Cristóbal	12,1	Puerto Cabello	3,4
Los Teques	7,1	Barcelona-Pto. La Cruz	3,3
Dpto. Vargas	6,2	Barquisimeto	3,1
Valencia	6,1	Ciudad Bolívar	2,9
Maracay	5,9	El Tigre	2,9
Maracaibo	5,6	Valera	2,3
Barinas	4,4	Maturín	1,8
Mérida	4,1	Cumaná	1,8
Punto Fijo	4,1	Cabimas	1,7
Lagunillas	4,0	Coro	1,6
Ciudad Guayana	3,8	Carúpano	1,0

absorben otro 28,4%; el restante o sea el 12, 6% se reparten entre otras "áreas metropolitanas menores" [11].

Una serie de factores, tales como cercanía geográfica, especialización de los inmigrantes en determinado oficio, facilidad de implantación, etc., tuvieron influencia en el asentamiento de estos inmigrantes, ya que observamos, a través de los datos censales de 1971, una cierta concentración de los mismos de acuerdo con su país de origen. Decimos cierta concentración, porque Caracas ejerce una atracción inalterable sobre todos los inmigrantes, incluyendo a los colombianos. (Cuadro VI-6). Sin embargo estos últimos se agrupan también en Maracaibo y San Cristóbal, dos áreas metropolitanas consideradas como fronterizas.

Este fenómeno puede ser estudiado también a través de la composición de los inmigrantes de las áreas metropolitanas clasificados por origen. (Cuadro VI-7). Los españoles (extranjeros o naturalizados) predominan en Caracas, Valencia, Maracay, Departamento Vargas y Barquisimeto; los italianos en Maracay, Barquisimeto y Valencia; los portugueses son numerosos en el Departamento Vargas y Maracay, mientras los colombianos se encuentran en San Cristóbal y Maracaibo, donde representan respectivamente el 93,17% y el 66,80% de los inmigrantes residentes en la ciudad.

11. De los 471.041 nacidos en el exterior y censados (1971) en las áreas metropolitanas, 282.530 residen en Caracas, 39.570 en Maracaibo, 23.969 en Valencia, 21.454 en Maracay, 25.215 en San Cristóbal, 12.274 en El Litoral Central y 10.979 en Barquisimeto.

Cuadro VI-6

DISTRIBUCION PORCENTUAL DE LOS PRINCIPALES GRUPOS DE INMIGRANTES EN LAS DISTINTAS AREAS METROPOLITANAS [12]

Areas Metropolitanas	*Principales países de nacimiento*				
	Colombia	*España*	*Italia*	*Portugal*	*Otros países*
Caracas	34,56	76,14	57,96	69,89	59,86
Dpto. Vargas	0,58	3,91	1,77	5,28	2,06
Los Teques	0,53	0,78	1,31	3,26	0,69
Maracay	2,37	3,75	7,19	6,16	4,90
Valencia	3,17	4,28	6,95	5,98	6,16
Puerto Cabello	0,25	0,58	1,02	1,07	0,77
Barquisimeto	1,82	1,79	3,54	2,18	2,72
Coro	0,06	0,20	0,37	0,23	0,36
Punto Fijo	0,32	0,63	1,11	0,92	1,58
Acarigua-Araure	0,69	0,56	1,43	0,30	0,75
Maracaibo	26,19	1,98	4,28	1,06	6,42
Cabimas	0,72	0,12	0,81	0,05	0,78
Lagunillas	1,02	0,20	1,51	0,24	1,95
Mérida	1,35	0,39	0,89	0,08	0,73
San Cristóbal	23,28	0,38	0,55	0,25	0,63
Valera	0,73	0,17	0,84	0,09	0,34
Barinas	0,89	0,24	1,04	0,09	0,41
Maturín	0,10	0,30	0,90	0,31	0,97
Cumaná	0,13	0,45	0,53	0,22	0,91
Carúpano	0,02	0,13	0,14	0,04	0,27
Ciudad Bolívar	0,27	0,45	1,08	0,51	1,19
Ciudad Guayana	0,52	0,90	1,81	0,56	2,23
Barcelona-Puerto La Cruz	0,34	1,36	2,15	0,96	2,49
El Tigre	0,06	0,33	0,83	0,27	0,82
Total A.M.	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Cuadro VI-7

COMPOSICION PORCENTUAL DE LOS INMIGRANTES SEGUN SU ORIGEN EN LAS AREAS METROPOLITANAS
1971

Areas Metropolitanas Principales	*País de Origen*					*Total*	
	Colombia	*España*	*Italia*	*Portugal*	*Otros Países*	*En Números*	*En %*
Caracas	12,35	36,40	15,87	13,74	21,65	282.530	100,0
Maracaibo	66,80	6,76	8,37	1,49	16,58	39.570	100,0
San Cristóbal	93,17	2,05	1,68	0,54	2,55	25.215	100,0
Valencia	13,33	24,12	22,43	13,26	26,26	23.969	100,0
Maracay	11,14	23,64	25,93	15,95	23,35	21.274	100,0
Dpto Vargas	4,76	43,03	11,15	23,89	17,17	10.979	100,0
Barquisimeto	16,74	21,96	24,93	11,02	25,35	10.979	100,0
Otras A.m. Menores	14,67	7,76	17,75	9,22	50,60	55.230	100,0
Total A.M.							
En %	21,42	28,67	16,42	11,80	21,69	—	100,0
En Núm.	100.916	135.052	77.331	55.566	102.176	471.041	—

12. Fuente: Censo de 1971.

3. ASPECTOS DIFERENCIALES DE LA DEMOGRAFIA EN LAS AREAS METROPOLITANAS

La diversificación de los procesos de crecimiento de las ciudades ha tenido como consecuencia la formación de poblaciones urbanas en algunos casos muy diferentes sobre el plan demográfico. En un país, sometido a fenómenos persistentes de transición demográfica, a una gran movilidad interna y a fuertes presiones migratorias irregulares de origen externa, los elementos de diferenciación son muy numerosos debido a que la intensidad de los fenómenos no se reparte de una manera homogénea. Esto explica que los distintos tipos de población urbana estén ligados tan extrechamente a la localización geográfica de la ciudad y su fundación. Pero, a pesar de todo, la correlación no es tan evidente pues hay muchos matices y únicamente una confrontación sobre un cierto número de características demográficas nos permitiría diferenciar las poblaciones urbanas. La aproximación de la natalidad y de la mortalidad de las ciudades a partir del Estado Civil es todavía muy delicada en razón de que se presentan numerosos problemas de utilización de los datos recogidos [12a]; de este modo, solamente las variables de estructura observadas por los censos pueden aportar elementos de diferenciación.

3.1. *Perfiles por edad y sexo*

Las pirámides de edades de las áreas metropolitanas realizadas a partir de los datos del censo de 1971 [13], a veces muestran perfiles con aspecto parecido (base ancha, cima en punta) y otras veces muy distintos en la intensidad de las "concavidades" y de las "convexidades". La yuxtaposición de estos perfiles con el perfil nacional, nos permite distinguir dos grandes grupos:

a) *En el primero,* los efectos de los fenómenos de transición demográfica son los más relevantes. También hay los perfiles característicos de una acelerada baja de mortalidad, después un alza y finalmente una estabilización del nivel de la natalidad, es decir una base alargada de aspecto convexo hasta "el punto de transición demográfica" y luego un triángulo estrecho y regular hasta las edades mayores [14].

12a. Los problemas de utilización son de dos tipos; en primer lugar la concentración de los servicios médicos y sanitarios en las ciudades determina la localización de numerosos acontecimientos "no domiciliados" en la ciudad (nacimientos en clínicas, de madres que no están domiciliadas en la ciudad, o muertes en hospital de personas que tampoco residen allí, por lo tanto es necesario que los acontecimientos sean clasificados en el lugar habitual de residencia y no en el lugar de "ocurrencia"; pero no sucede siempre así; también las dificultades para reconstituir a partir de las zonas de registro del Estado Civil el área metropolitana (en este caso se trata más bien de un problema de definición y de delimitación del área metropolitana que de un problema de funcionamiento del Estado Civil).

13. Los resultados del censo de 1971 conciernen a las 25 áreas metropolitanas de Venezuela y han sido objeto de una publicación especial — Véase AREAS METROPOLITANAS, Fomento. DG.E.C.N. Vol. A y B, Características generales.

14. Ver significado de "punto de transición demográfico" en el capítulo II, punto 2.

b) *En el segundo grupo* dominan de una manera especial los efectos de los movimientos migratorios, teniendo como consecuencia perfiles con grandes perturbaciones (gráfico VI-1).

En el primer grupo se hablará de dominante *"natural"*; en el segundo de dominante *"migratorio"*, lo cual no excluye que los efectos de los factores naturales y los de los movimientos migratorios se ejerzan al mismo tiempo y solamente se diferencie, la intensidad de su acción.

3.1.1. *Areas metropolitanas con predominancia del factor "natural"*

Son principalmente las ciudades situadas en la región Nor-Oriental y la región de los Andes y sus piedemontes presentan perfiles demográficos de tres tipos:

a) En primer lugar, perfiles netamente de *tipo rural* con una base muy ensanchada, índice de una fecundidad muy poco afectada por los comportamientos maltusianos, y un adelgazamiento más pronunciado provocado por la emigración de adultos y por una mortalidad diferencial más elevada en las edades altas. Hay que hacer notar que, a diferencia del medio rural, la cavidad que encontramos en la adolescencia y en los adultos jóvenes es debido a que el grupo de mujeres es netamente menos importante. El predominio de las mujeres es una característica bastante generalizada de las ciudades, especialmente en las ciudades administrativas, asistenciales o sin especialización aparente (grupos E y F de la clasificación funcional) tal como ocurre con Maturín, Carúpano, Acarigua, Araure.

b) En segundo lugar se presentan los perfiles con tendencia *rural atenuada,* a medio camino entre el perfil nacional bastante influenciado por las características de las grandes zonas urbanas y el medio rural. En este caso se observan los efectos de una fecundidad sin ninguna duda mayor que la media nacional y las consecuencias de una emigración relativamente importante de adultos de ambos sexos. Este tipo es característico de las ciudades de Oriente bien sean de vocación portuaria como Cumaná, Puerto La Cruz, Barcelona o de vocación minera como el caso de Ciudad Bolívar. En su conjunto son ciudades tradicionales que mantienen un nivel de actividades económicas sin grandes perturbaciones culturales.

c) Finalmente, el último tipo de este grupo, con perfiles *muy próximos al nacional,* pero no obstante con un predominio bastante neto de mujeres en edad de adulto joven, determinada por una importante inmigración femenina. Pero incluso en este caso hay una estrecha concordancia entre este tipo de ciudad y su localización, puesto que se trata de ciudades situadas en los Andes: Valera, San Cristóbal o ciudades de los Piedemontes andinos: Barquisimeto, Barinas, Coro. Hemos de hacer notar que San Cristóbal y Barinas están particularmente marcadas por la influencia de la inmigración femenina de origen colombiano que provoca un abultamiento de las clases de edad entre 17 y 25 años. En la clasificación funcional, estas ciudades se colocan en la misma categoría que las otras del grupo, con predominancia del factor "natural' es decir, ciudades administrativas, comerciales o sin especialización (tipos D, E y F de la tipología).

3.1.2. *Areas metropolitanas con predominancia del factor "migratorio"*

Se encuentran en este grupo la mayor parte de las ciudades que tienen o han tenido un dinamismo económico suficientemente poderoso para provocar flujos migratorios importantes. Evidentemente aquí se encuentran las grandes metrópolis urbanas del país tales como Caracas o Maracaibo, las grandes ciudades industriales tales como Valencia, Maracay..., o las ciudades pioneras como podemos considerar a las ciudades petroleras de Cabimas, Lagunillas... La mayor parte están localizadas en la región Centro Norte Costera y en los enclaves mineros. En primer lugar parece que los movimientos migratorios que han sido diferentes en intensidad y que han ocurrido en momentos o épocas diferentes, han provocado una gran heterogeneidad en este grupo. En realidad, el conjunto de las situaciones puede reasumirse en cinco grandes tipos urbanos con preponderancia "migratoria".

A) *Tipo metrópolis multi-funcional*

Caracas, y en menor medida Los Teques [15] muestran un perfil que está perturbado al mismo tiempo por las olas de migración pasadas (ensanchamiento de la pirámide entre 35 y 50 años) y por las actuales olas de migración que dan a la pirámide este aspecto convexo entre 20 y 35 años. Esto es particularmente notable en Caracas para el sexo femenino. El predominio del elemento femenino es innegable. Además, el aspecto de la pirámide en las edades jóvenes denota la existencia de comportamientos pre-maltusianos, y para una buena parte de esta población urbana, de comportamiento abiertamente maltusiano, mientras que la importancia relativa de los de más de 60 años presenta el inicio de un envejecimiento.

B) *Tipo grandes ciudades*

El perfil de estas grandes ciudades se caracteriza por una influencia migratoria que se representa solamente en las edades de jóvenes adultos, es decir entre 15 y 30 años. Esta influencia es evidente de una manera especial para los hombres y para las edades situadas entre 20 y 24 años. Lo cual se explica fácilmente si se consideran las funciones dominantes de estas ciudades: Industriales como Valencia, Maracay o portuarias como Puerto Cabello y el Departamento Vargas. Los empleos de tipo industrial o de mantenimiento convienen mejor a los hombres jóvenes, mientras que los empleos de tipo femenino, son más escasos en estos centros y en cambio son más numerosos en las metrópolis multifuncionales o en las ciudades administrativas, comerciales...

---

15. El área metropolitana de Los Teques muestra una estructura por edad y sexo muy próxima a la de Caracas para el sexo masculino, y por el contrario el prodominio femenino que caracteriza el perfil de la capital es poco notable, sobre todo entre los 20 y 35 años.

En lo que concierne a los comportamientos demográficos, podemos observar que la base de las pirámides es netamente menos ancha que la del grupo con predominancia del factor "natural", signo de un nivel más débil de la fecundidad con una tendencia menos marcada al descenso de la misma. Parece que la difusión de los nuevos comportamientos favorables a la limitación voluntaria de los nacimientos se introduce más lentamente en este tipo de población urbana.

Podemos ver que en estos dos tipos de poblaciones urbanas (Metrópolis y Grandes Ciudades) hay un notable aumento de la población de más de 60 años, lo cual implica un comienzo de envejecimiento. Hemos de subrayar que estas metrópolis urbanas y sus satélites están localizas todas ellas en la región Centro Norte Costera donde se concentra la mayor parte de la actividad económica y social del país. Agrupan cerca de un tercio de la población del país (3,2 millones). En estas condiciones se comprende que el perfil demográfico de la población venezolana esté fuertemente influenciada por las características de las poblaciones urbanas tipo Metrópolis y Grandes Ciudades.

C) *Tipo ciudades pioneras antiguas*

El perfil tipo de estas ciudades es completamente característico de las ciudades que se han hecho muy rápidamente bajo la influencia de un descubrimiento minero, de la colonización de tierras vírgenes o de la instalación de un polo industrial y comercial de desarrollo [16] y que una vez pasada la fase de instalación de la nueva actividad experimentaron a su vez una rápida decadencia. El perfil demográfico de estas ciudades está muy perturbado; se encuentran huellas de antiguas olas de migrantes entre los más viejos; vacíos exagerados en las edades adultas provocados por la marcha de un gran número de personas activas que no encontraban empleo; una disminución continua del número de niños de corta edad, resultado del escaso número de jóvenes matrimonios instalados en este tipo de ciudades... Tenemos así el perfil de las ciudades cuyo dinamismo demográfico es bastante adelantado y que en ausencia de la creación de nuevas actividades tuvieron un rápido proceso de envejecimiento. Hay una notable concordancia entre este tipo de población urbana y la tipología funcional puesto que a este grupo pertenecen la mayor parte de las ciudades petroleras como El Tigre, Lagunillas, Cabimas, Punto Fijo...

El área metropolitana de Maracaibo aunque presenta cierto número de las características de las ciudades petroleras, se destaca no obstante por la presión migratoria constante principalmente de origen coolmbiano (66,80% de los inmigrantes instalados en la aglomeración). El perfil demográfico tiene características a la vez del perfil tipo Metrópolis y de ciudades pioneras antiguas. La diversidad de actividades económicas de la capital Zuliana tiene mucho que ver con el dinamismo tanto económico como demográfico que presenta.

16. CHEN, Chi-Yi y otros, *Desarrollo Regional - Urbano y Ordenamiento del territorio: Mito y Realidad*, I.I.E.S. / U.C.A.B., Caracas, 1978.

D) *Tipo ciudades pioneras recientes*

Ciudad Guayana es el prototipo actual: base ancha que ilustra la importancia potencial demográfica de numerosos jóvenes matrimonios llegados a instalarse en la aglomeración; abombamiento de la pirámide en las edades adultas y sobre todo para los hombres en razón del aflujo de mano de obra y vértice muy delgado por la escasez relativa de los de más de 60 años. En otras palabras: una población joven de reciente implantación y que por el número importante de niños muestra un potencial de crecimiento elevado. Ciudad Guayana seguramente nos ilustra sobre la situación demográfica que conocieron las ciudades petroleras en sus comienzos. Pero a pesar de eso, es probable que esta ciudad tenga un porvenir distinto del de estas últimas en razón de su carácter multifuncional, puesto que en ella encontramos actividades portuarias, industriales, mineras y comerciales que van a continuar desarrollándose. Se puede preveer sin embargo una evolución de este perfil hacia un tipo de grandes ciudades, como Maracay, Valencia, por difusión de los nuevos comportamientos y el envejecimiento inevitable de la población recientemente instalada (Gráfico VI-1).

E) *Tipo Ciudad Universitaria*

El perfil de la ciudad de Mérida en la región de los Andes está profundamente marcada por las actividades universitarias. Deficitaria en casi todas las edades salvo aquella entre los 15 y 27 años con un marcado abultamiento entre 20 y 24 años. La estructura por edad y sexo de esta aglomeración resulta muy desequilibrada y además la debilidad de los grupos por debajo de 15 años nos hace sospechar de la existencia de comportamientos pre-maltusianos. También es probable que la ciudad nos ofrezca otros muchos empleos que no sean universitarios y que una gran parte de su población activa emigre. Así se acumulan dos fenómenos migratorios de sentido contrario y cuyas características son totalmente diferentes. El resultado es una población bastante heterogénea muy diferente de las otras ciudades de la región.

3.2. *Efectos de la Población Nacida en el Exterior sobre los Perfiles Demográficos de las Areas Metropolitanas*

Cerca del 80% de la población nacida en el exterior está concentrada en las áreas metropolitanas. Esta población está muy desigualmente repartida geográficamente y según su origen (Cuadro VI-2). A nivel nacional se ha visto que los efectos demográficos de las grandes migraciones internacionales son distintos según su origen (capítulo IV parte 2.3.). En las áreas metropolitanas el fenómeno todavía es más exacerbado en razón de la cristalización de ciertos tipos de flujos sobre determinadas ciudades.

La concentración de las comunidades colombianas en San Cristóbal y Maracaibo, provoca en estas grandes ciudades un predominio muy neto del elemento

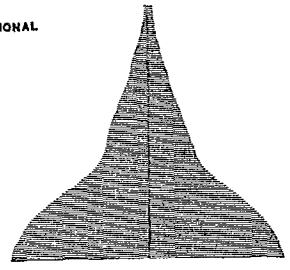
TIPOLOGIA DEMOGRAFICA DE LAS AREAS METROPOLITANAS

GRAFICO - VI - 1

PREDOMINANCIA - NATURAL -

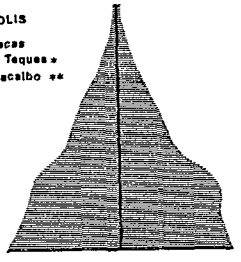
PREDOMINANCIA - MIGRACION -

NACIONAL



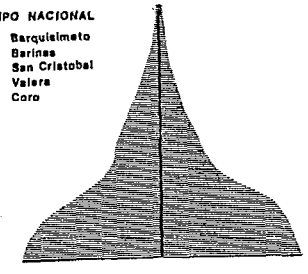
METROPOLIS

Caracas
Los Teques *
Maracaibo **



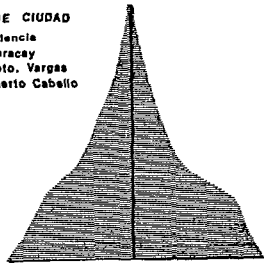
TIPO NACIONAL

Barquisimeto
Barinas
San Cristobal
Valera
Coro



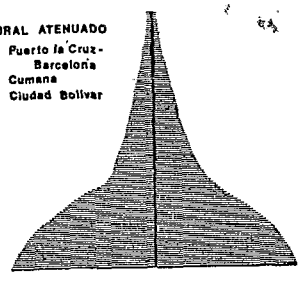
GRANDE CIUDAD

Valencia
Maracay
Dpto. Vargas
Puerto Cabello



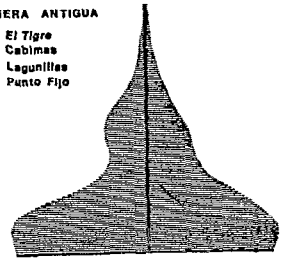
RURAL ATENUADO

Puerto la Cruz -
Barcelona
Cumana
Ciudad Bolivar



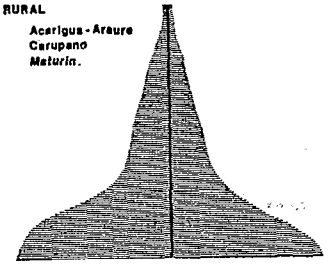
PIONERA ANTIGUA

El Tigre
Cabimas
Lagunillas
Punto Fijo



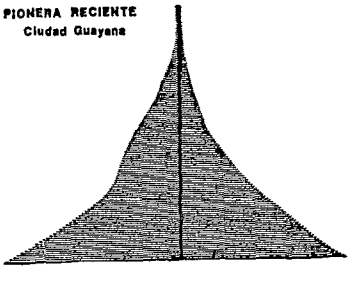
RURAL

Acarigua - Araure
Carupano
Maturin.



PIONERA RECIENTE

Ciudad Guayana



* tendencia «grande ciudad»

** tendencia «pionera antigua»

Cuadro VI-8

POBLACION NACIDA EN EL EXTERIOR, VIVIENDO EN LAS AREAS METROPOLITANAS, SEGUN LOS CONTINENTES Y LOS PRINCIPALES PAISES DE PROCEDENCIA. CENSO DE 1971

Continente o país de nacimiento	*Total de nacidos en el Exterior*	*Nacidos en el Exterior residentes en Area Metropolitana*	*Viven en Area Metropolitana*
Continentes			
Europa	329.850	295.840	89,69
América	240.039	153.912	64,12
Asia	23.464	18.460	78,67
Africa	2.650	2.496	94,19
Oceanía	199	178	89,45
Países			
Colombia	180.144	100.916	56,02
España	149.747	135.052	90,19
Italia	88.249	77.331	87,73
Portugal	60.430	55.566	91,95
Estados Unidos	11.277	10.344	91,73
Cuba	10.415	9.368	89,95
Siria	9.132	6.719	73,58
Alemania	6.293	5.613	89,19
Otros países	80.758	70.132	86.84
TOTAL	596.455	471.041	78,97

femenino especialmente entre los 20 y 29 años. Esto se puede comprobar fácilmente comparando los valores de la relación de masculinidad según la edad de la población total de las Areas Metropolitanas con la población de las mismas nacida en el exterior (Cuadro VI-9 y VI-10). La inmigración colombiana, en gran parte de origen rural, tiene la tendencia a reforzar en ciertas ciudades el carácter rural de los perfiles demográficos, mientras que los migrantes de origen Europeo, muy concentrados en las ciudades (95%) tienen la tendencia a engrosar los efectivos de hombres adultos y según la antigüedad de los flujos a provocar un envejecimiento relativo más rápido.

Es evidente que en las áreas metropolitanas de tipo Metrópolis y Grandes Ciudades, donde se encuentran comunidades extranjeras de diferente origen (Cuadro VI-5) se personalizan cada una, con sus características propias. Entonces los efectos demográficos se compensan o se acumulan provocando perturbaciones importantes en las clases de edades afectadas (entre 15 y 35 años).

En las ciudades con predominio "natural" solamente la migración colombiana parece suficientemente importante como para crear desequilibrios. Esto es especialmente válido para las ciudades de tipo nacional, localizadas en la región de los Andes y su piedemontes. Por el contrario, en ciudades como Carúpano

Cuadro VI-9

AREAS METROPOLITANAS

RELACION DE MASCULINIDAD POR GRUPO DE EDAD

Predominancia "Natural"

Crupos de Edades [a]	Rural			Rural Atenuada			Nacional				
	Maturín [b]	Carúpano [b]	Acarigua-Araure [c]	Cumaná [d]	Barcelona Puerto La Cruz [d]	Ciudad Bolívar [e]	San Cristóbal [c]	Valera [f]	Barinas [f]	Barquisimeto [f]	Coro [b]
Total	100,5	97,2	98,3	94,5	95,4	98,4	93,7	92,8	94,4	91,0	01,8
0- 4	100,4	103,3	100,8	104,6	101,0	103,1	102,6	102,1	98,6	100,8	101,5
5- 9	104,1	101,0	101,6	103,2	98,6	99,5	101,4	99,8	98,2	100,0	104,9
10-14	101,2	103,5	99,1	96,7	97,7	101,0	99,5	96,5	91,7	92,6	97,2
15-19	98,5	107,1	91,1	92,7	89,1	96,4	85,5	89,2	83,6	86,8	87,8
20-24	95,2	103,4	82,7	90,3	85,3	99,7	86,8	74,2	87,5	78,4	85,9
25-29	94,0	80,1	91,6	86,2	84,5	95,8	85,0	78,2	89,5	82,7	81,7
30-34	97,2	90,5	98,8	93,0	90,0	99,5	93,3	90,6	96,5	90,4	87,4
35-39	106,6	89,5	108,2	90,6	96,2	99,3	89,1	94,9	101,6	92,8	87,4
40-44	98,7	84,9	110,7	91,8	106,5	105,2	92,0	95,2	109,9	97,7	90,0
45-49	103,2	94,4	118,8	87,5	111,6	97,1	97,8	102,3	111,2	92,9	88,7
50-54	112,9	89,6	110,7	86,3	115,2	98,8	93,0	93,8	112,5	92,6	89,8
55-59	114,0	82,9	99,2	79,3	101,1	87,1	94,8	96,6	100,6	88,9	78,3
60-64	108,5	79,1	100,3	85,3	96,4	89,2	84,2	94,5	95,5	81,8	80,3
65-69	101,5	78,9	102,3	77,0	82,8	73,6	84,4	90,2	83,8	75,4	66,1
70-74	92,3	86,8	96,6	75,3	82,2	78,5	75,4	81,4	73,7	71,0	66,4
75 y más	70,7	70,1	73,3	61,0	65,1	64,4	63,0	64,5	59,1	55,0	57,1

a. Clasificación funcional.
b. Administrativas Asistenciales Educativas.
c. Sin Especialización.
d. Portuarias.
e. Mineras.
f. Comerciales, Almacenes, Depósitos.
g. Industriales.

Cuadro VI-9

AREAS METROPOLITANAS

RELACION DE MASCULINIDAD POR GRUPO DE EDAD

Predominancia "Migratoria"

Grupos de Edades	*Metrópoli*		*Grandes Ciudades*				*Metrópolis y Pionera Antigua*	*Pioneras Antiguas*				*Pionera Nueva*	*Universitaria*
	Caracas [b]	*Los Teques* [c]	*Maracay* [g]	*Valencia* [g]	*Puerto Cabello* [d]	*Dpto. Vargas* [d]	*Maracaibo* [e]	*Cabimas* [e]	*Lagunillas* [e]	*Punto Fijo* [e]	*El Tigre* [e]	*Ciudad Guayana*	*Mérida* [b]
Total	94,8	104,3	100,0	96,6	104,8	103,6	94,7	96,2	101,1	95,8	94,7	102,9	92,4
0- 4	104,3	98,8	102,5	99,0	97,8	100,7	100,7	103,1	106,1	104,3	101,9	102,4	102,1
5- 9	100,2	103,7	103,8	95,4	96,0	102,4	100,6	102,5	107,4	100,0	101,6	95,2	88,1
10-14	96,3	114,0	96,2	91,6	98,4	103,0	100,7	103,1	106,1	104,3	101,9	102,4	102,1
15-19	88,3	108,0	94,3	90,8	114,5	107,7	92,7	93,1	96,0	88,9	89,3	90,2	80,0
20-24	92,8	98,3	106,0	96,7	119,5	112,6	92,0	85,5	80,5	86,4	81,5	84,5	93,0
25-29	93,6	102,4	102,3	100,2	104,0	94,8	88,4	81,0	79,1	83,6	78,6	99,3	98,3
30-34	99,7	100,5	105,9	109,0	111,9	105,3	91,1	86,3	79,4	83,0	76,2	117,0	100,2
35-39	97,9	103,5	105,4	107,0	112,1	103,6	89,3	89,3	96,7	93,9	78,1	131,8	91,9
40-44	102,7	111,6	107,1	112,3	122,5	119,8	96,6	105,4	126,5	111,5	98,0	141,9	91,0
45-49	102,3	126,9	106,0	99,3	115,8	114,5	94,7	106,2	136,9	123,9	107,3	136,1	88,4
50-54	91,7	112,8	95,3	102,7	112,3	112,2	90,3	99,1	132,5	120,3	122,9	124,4	86,1
55-59	80,4	100,1	85,4	88,4	102,1	98,9	85,7	104,2	115,3	88,4	108,9	104,8	83,2
60-64	73,2	92,4	86,6	88,6	102,0	85,5	83,5	91,6	114,2	90,4	101,4	102,8	86,6
65-69	67,6	81,4	79,8	83,5	85,2	85,1	77,6	103,3	109,1	59,1	83,7	100,0	93,3
70-74	59,8	89,1	80,7	73,5	82,0	74,8	70,2	90,6	98,4	51,6	76,2	104,0	83,0
75 y más	43,0	56,5	57,8	57,0	65,6	59,9	57,4	79,0	48,6	65,6	52,3	89,0	61,6

a. Clasificación funcional.
b. Administrativas Asistenciales Educativas.
c. Sin Especialización.
d. Portuarias.
e. Mineras.
f. Comerciales, Almacenes, Depósitos.
g. Industriales.

Cuadro VI-10

AREAS METROPOLITANAS

RELACION DE MASCULINIDAD POR GRUPOS DE EDAD DE LA POBLACION NACIDA EN EL EXTERIOR

Predominancia "Natural"

Grupos de Edades	*Rural*			*Rural Atenuado*			*Nacional*					*Total Areas Metropolitanas*
	Maturín	*Carúpano*	*Acarigua-Araure*	*Cumaná*	*P. La Cruz Barcelona*	*Ciudad Bolívar*	*San Cristóbal*	*Valera*	*Barinas*	*Barquisimeto*	*Coro.*	
Total	161,4	140,6	137,4	143,6	140,4	162,4	78,3	129,4	127,1	136,3	133,2	108,0
0- 9	82,5	136,4	50,8	115,8	99,3	86,7	95,4	88,2	60,2	114,5	100,0	100,8
10-19	89,7	80,8	100,5	96,2	100,9	94,9	74,5	98,2	113,8	114,4	121,2	94,8
20-29	96,7	57,0	111,5	95,3	94,7	104,0	66,4	80,9	75,5	84,6	77,0	82,6
30-39	188,7	227,5	146,8	163,4	149,7	170,7	81,8	164,1	168,9	155,4	174,8	114,2
40-49	261,5	261,5	197,9	202,5	176,5	237,6	90,2	167,1	193,1	185,9	192,8	133,8
50-59	221,8	222,2	160,2	174,0	189,4	247,4	88,1	145,2	191,8	168,4	122,0	123,7
60-69	211,1	172,7	212,7	251,6	183,8	219,1	77,2	184,6	60,6	147,2	173,7	115,8
70 y más	130,4	81,8	140,9	81,8	116,0	134,8	65,0	93,1	130,4	79,3	79,1	75,3

Cuadro VI-10

AREAS METROPOLITANAS

RELACION DE MASCULINIDAD POR GRUPOS DE EDAD DE LA POBLACION NACIDA EN EL EXTERIOR

Predominancia "Migratoria"

Perfiles Demográficos	*Metrópolis*		*Grandes Ciudades*				*Metrópolis y Pionera Antigua*	*Pionera Antigua*				*Pionera Nueva*	*Universitaria*
Grupos de edad	*Caracas*	*Los Teques*	*Maracay*	*Valencia*	*Puerto Cabello*	*Dpto. Vargas*	*Maracaibo*	*El Tigre*	*Cabimas*	*Lagunillas*	*Punto Fijo*	*Ciudad Guayana*	*Mérida*
Total	105,5	123,0	128,7	129,0	150,4	130,8	84,6	152,9	113,1	115,3	106,6	154,6	117,1
0- 9	104,3	121,2	97,7	83,3	96,2	106,6	113,7	91,7	76,9	86,4	44,6	105,8	103,6
10-19	98,2	109,1	100,2	102,5	109,1	122,4	78,8	111,1	102,2	100,7	96,8	103,1	91,7
20-29	83,3	82,2	95,7	97,6	103,7	96,7	67,5	101,3	66,8	68,9	85,3	89,1	99,8
30-39	109,3	127,3	143,1	148,9	157,7	136,6	82,9	138,9	110,0	120,2	100,4	174,0	138,4
40-49	125,9	167,4	168,0	166,8	190,7	168,6	97,3	202,2	166,5	180,4	157,3	231,4	150,0
50-59	116,1	146,5	147,6	148,6	208,6	143,8	96,6	218,8	180,2	186,9	155,8	212,2	131,9
60-69	108,1	116,8	140,6	132,9	177,3	136,8	107,7	192,0	147,1	142,9	171,2	190,9	165,3
70 y más	70,7	100,0	91,3	100,9	126,5	92,8	69,2	211,1	100,0	38,8	29,4	118,0	62,5

o Maturín que han perdido una gran parte de su poder de atracción de antaño, domina el carácter regional de tipo rural. En efecto las comunidades extranjeras son demasiado pequeñas para tener una influencia determinante sobre las estructuras demográficas. Este grupo se caracteriza, por lo tanto, por la instalación de comunidades extranjeras bastante importante pero de origen rural y poco especializadas (caso de los colombianos en la región de los Andes), o bien por la instalación de extranjeros más especializados pero en pequeño número y de orígenes diversos, lo que no tiene gran efecto sobre la estructura del conjunto.

En lo que concierne a las ciudades con predominio "migratorio" la cosa es diferente pues se encuentran reunidas la mayor parte de las comunidades de origen europeo (o más bien lo que queda de las olas de migración de la postguerra) y las comunidades colombianas de origen rural; y finalmente para las ciudades en expansión, los nuevos inmigrantes procedentes de todas las regiones y de todas las nacionalidades.

Según sus características cada flujo provoca efectos propios que en ocasiones tienen tendencia a compensarse. Pero en realidad esto no es más que en apariencia, porque hemos visto que un excedente de mujeres en una comunidad (por ejemplo las colombianas) y un excedente de hombres en otras comunidades (por ejemplo europeos) no anulan necesariamente los desequilibrios engendrados por la diferencia del status matrimonial entre uno y otro grupo (Capítulo IV-2). En ciertos grupos de edad la importancia de la población nacida en el extranjero es tan elevada que influye inevitablemente sobre los comportamientos, especialmente para todo aquello que concierne a las actitudes frente al tamaño de la familia [17]. En este contexto no es de extrañar el ver aparecer en las grandes zonas urbanas, comportamientos que están ligados a un amplio movimiento de integración hacia el nuevo proceso socio-económico que atraviesa el país. Los hábitos matrimoniales son un indicador bastante realista de estos cambios.

3.3. *Estructura del Estado Matrimonial*

Los aspectos diferenciales de la estructura matrimonial en las ciudades se deben a la concurrencia de dos factores: las costumbres regionales en materia de constitución de la familia y el carácter más o menos urbano de la ciudad, es decir, en cierto modo de la clasificación de esta en la tipología demográfica.

Si de momento excluimos el aspecto geográfico, se ve muy claramente que la importancia de las uniones consensuales disminuye a medida que domina el carácter urbano [18]. Las ciudades tipo Metrópolis son en este sentido lo contra-

17. En el área metropolitana de Caracas, se encuentran en el grupo de edad 20-29 años, un 13% de personas nacidas en el extranjero de las cuales el 67% son de origen europeo; entre 30-39 años casi el 36% de los cuales el 76% es de origen europeo. En Maracay y en Valencia en los mismos grupos 7 y 14% con más de 2/3 de origen europeo.

18. En el medio rural la importancia media de las uniones consensuales el del 37% del total de ellas, en el medio urbano del 27% y en Caracas el 17%.

rio de las ciudades tipo Rural: en las primeras encontramos apenas un 20% de uniones consensuales, mientras que en las segundas tenemos entre 30 y 42% (Cuadro VI-11). De una manera paralela la intensidad de los matrimonios es más marcado en las grandes ciudades que en las medianas y las de tipo Rural donde el número de solteros entre la población de 15 años en adelante permanece muy elevado [18].

Este esquema general puede presentar algunas excepciones según que el carácter urbano y el factor regional se acumulen o vayan en sentido contrario. Podemos también observar que en el grupo de las áreas metropolitanas con predominio del factor "natural" como en las regiones donde las costumbres matrimoniales son todavía favorables a la unión libre, existe la convergencia de dos dominantes, como en el caso de las ciudades de Oriente. Por el contrario, la región de los Andes, donde las tradiciones favorecen la unión legal, hay una oposición entre la tipología demográfica (tipo tendencia natural) y el carácter regional.

En San Cristóbal y Valera, la importancia de las uniones libres no sobrepasa el 23% que es un nivel prácticamente igual que el que ostentan las ciudades tipo metrópolis. Se observa el mismo fenómeno en las ciudades de la región Centro-Occidental como Barquisimeto y Coro.

En las áreas metropolitanas con predominio "migratorio" también se encuentra una concordancia entre el papel urbano y su carácter regional como Mérida en la cual la estructura Universitaria de tipo nacional e internacional favorece la unión legal, y lo mismo ocurre en la mayor parte de la región Centro-Norte Costera —que a pesar de tener una intensidad más matizada de la importancia de las uniones legales— corrobora la existencia de una gradación de la evolución de los comportamientos entre metrópolis, grandes ciudades y ciudades medianas. El aspecto cuantitativo (importancia de la ciudad) juega un papel determinante.

El caso de las ciudades pioneras parece que esta bastante ligado al factor regional y que no depende mucho de su situación actual. Todas ellas muestran una intensidad de la unión libre bastante fuerte (30%) a excepción de Punto Fijo que muestra un nivel bajo (16,6%), compatible con el nivel de las otras ciudades de la región (Coro 21,6%).

Al finalizar este breve análisis sobre el crecimiento de las ciudades, vemos que existe cierta lógica en la evolución de su proceso de urbanización. En primer lugar, no cabe duda de que las nuevas condiciones de supervivencia presentan un cuadro cada vez más favorable para los fenómenos de concentración. Todas las aglomeraciones urbanas acusan los efectos de la transición demográfica que conoció el país en los años de 1945-1956 y que permanecerán todavía por algunos decenios. En este contexto la movilidad acrecentada de personas ha exacerbado o disminuido, según los casos, el proceso puesto en marcha: rejuvenecimiento rápido de la población, envejecimiento progresivo por el acceso cada vez mayor de las generaciones hacia las edades más altas.

En segundo lugar es evidente que han sido razones económicas las que han determinado los polos de atracción y las zonas de repulsión creando una diferenciación muy neta entre las regiones y también entre las ciudades de una misma

Cuadro VI-11

INDICE DE SOLTERIA E INFLUENCIA DE LAS UNIONES CONSENSUALES EN LAS AREAS METROPOLITANAS

1971

Areas Metropolitanas	*Predominante "Natural"*		
	Indice de Solteria [a]		*Importancia uniones consesuales* [b]
	SM	*SF*	
Maturín	50,5	42,8	37,6
Carúpano	50,0	43,5	30,8
Acarigua-Araure	45,6	39,7	41,5
Cumaná	48,1	44,9	29,2
Barcelona-Puerto La Cruz	45,8	42,1	28,7
Ciudad Bolívar	49,4	42,7	37,3
Valera	46,7	45,7	22,9
Barquisimeto	46,9	45,7	28,8
Barinas	46,5	43,8	35,2
Coro	50,0	50,5	21,6
San Cristóbal	46,3	44,9	19,6
País	43,5	43,5	31,2

Areas Metropolitanas	*Predominante "Migratorio"*		
	Indice de Solteria [a]		*Importancia uniones consesuales* [b]
	SM	*SF*	
Caracas	44,4	39,9	19,4
Los Teques	45,7	36,2	20,9
Valencia	46,8	40,7	25,9
Maracay	48,1	44,9	26,4
Departamento Vargas	46,4	36,4	25,2
Puerto Cabello	48,3	38,9	28,0
Maracaibo	47,2	44,0	27,7
El Tigre	47,2	45,3	31,3
Cabimas	46,9	44,1	31,8
Lagunillas	43,6	40,9	31,8
Punto Fijo	46,1	44,9	16,6
Ciudad Guayana	43,5	36,9	34,1
Mérida	54,1	52,2	8,2

a. Relación porcentual entre los efectivos solteros de 15 años y más de edad al efectivo total de la misma edad.

b. Relación porcentual entre las uniones consensuales y el total de las uniones (legales y consensuales).

región. La intensidad de los cambios económicos y su amplitud han acelerado no solamente la mutación de una sociedad esencialmente rural hacia una sociedad urbanizada sino que también han provocado igualmente a nivel regional una diversificación rápida de las tasas de crecimiento de la productividad del trabajo. La disparidad entre regiones o entre ciudades ha aumentado de este modo rápidamente. Algunas aglomeraciones urbanas, ligadas a sistemas tradicionales de explotación o dependientes de una sola actividad (por ejemplo ciudades mineras), han experimentado una disminución de su población en los últimos decenios. Otras en cambio, dotadas de funciones múltiples, han polarizado el crecimiento atrayendo hacia ellas los desplazamientos espaciales interregionales y a la vez los desplazamientos intersectoriales.

Como hemos podido observar esta desigual repartición del nuevo potencial demográfico ha tenido repercusiones considerables sobre las estructuras de las poblaciones afectadas. Aquellas que han tenido o tienen todavía tasas anuales de crecimiento superior al 7%, es decir, que doblan sus efectivos en menos de diez años, experimentan una modificación rápida de sus estructuras demográficas, donde los fenómenos de rejuvenecimiento, de envejecimiento y las irregularidades iniciales de la estructuras están muy atenuadas. La selectividad de los migrantes según la edad se convierte entonces prácticamente en el único criterio de diferenciación. El fenómeno se ve a su vez reforzado, pues, con frecuencia el fenómeno de la migración interna se acumula al de la internacional.

Las ciudades con débil tasa de crecimiento confrontan fenómenos similares, pero con efectos contrarios. Cuando se trata de estructuras perturbadas por antiguas migraciones que se agotaron, o de estructuras que muestran desequilibrios anormales por la salida masiva de una gran parte de la población activa, los factores naturales aparecen con mayor frecuencia al contrario de lo que ocurre en las ciudades de alta tasa de crecimiento, donde los factores migratorios predominan.

En todos los casos se pueden observar profundos desequilibrios entre los diferentes grupos de edad que tienen tendencia a desaparecer en las grandes ciudades, al menos en apariencia, pues a nivel de los barrios es muy probable que exista una gran variedad de situaciones; barrios viejos con una población mayor sin niños; barrios periféricos con una población marginal con una estructura joven parecida a la de las poblaciones migrantes... etc. A nivel de este conjunto heterogéneo podemos darnos cuenta de los fenómenos de urbanización y sus conexiones con los problemas de empleo, vivienda, salud... etc., y a este nivel es como tiene sentido el crecimiento de una ciudad.

Deuxième partie

VILLES EN CONSTRUCTION

VII

ALAIN SINOU

Les moments fondateurs de quelques villes coloniales

Key periods in the foundations of some colonial cities

Mots-clés : Histoire coloniale. Fondation de villes. Plans de villes. Images de la ville. Symboles. Sénégal. Mali

Key words : Colonial history. Foundations of towns. Layout of towns. Views on towns. Symbols. Senegal. Mali

Extrait des *Cahiers d'Études Africaines,* n° 81-83, 1981, pp. 375-388

Nous n'envisageons pas ici de tracer un panorama exhaustif des moments fondateurs des villes reconnues comme coloniales, mais nous nous limiterons à raconter l'accouchement de quelques établissements qui ponctuent un itinéraire colonial, le chemin tracé depuis Saint-Louis du Sénégal en direction de l'intérieur de l'Afrique. Avant de nous interroger sur l'histoire des villes qui sont nées de ce projet de pénétration dans le continent, il est nécessaire de rappeler les caractéristiques des premiers établissements coloniaux dans cette partie du monde.

Du comptoir à la ville

• Les premiers établissements

A partir du XVII^e siècle, des Européens viennent séjourner en Afrique afin de commercer. Seuls, les récits des navigateurs qui ont parcouru ces mers depuis le XV^e siècle leur ont fourni, au départ, quelques informations sur ce continent : le long des fleuves et des côtes, donc, ils fondent des comptoirs. La proximité d'une voie d'eau, envisagée alors comme unique voie de circulation, et la présence de populations non hostiles à leur venue sont les premières conditions recherchées par ces commerçants pour s'établir. Les terres où ils s'installent sont loin de répondre à des critères de salubrité : avant de fonder le comptoir de Saint-Louis sur l'île de N'Dar, les premiers colons s'étaient implantés sur d'autres îles plus au sud ; mais les fréquentes inondations qui emportaient les habitations les obligèrent à se déplacer vers le site actuel, mieux protégé des eaux mais recouvert de sable et dépourvu de source (Camara 1968).

Outre les employés de la compagnie de commerce, quelques soldats représentant l'autorité royale sont envoyés aux colonies où ils résident dans des forts, le plus souvent construits dans les comptoirs. Pour s'établir, on choisit de préférence des sites comme les îles, qui assurent une défense naturelle plus fiable que les murailles de terre des forts, laminées par les eaux. Jusqu'au XIX^e siècle, le commerce et la sécurité sont les seuls impératifs qui déterminent l'implantation d'un établissement ; quant à son organisation, elle n'est guère envisagée.

Les récits des voyageurs décrivent ces places comme des agglomérats

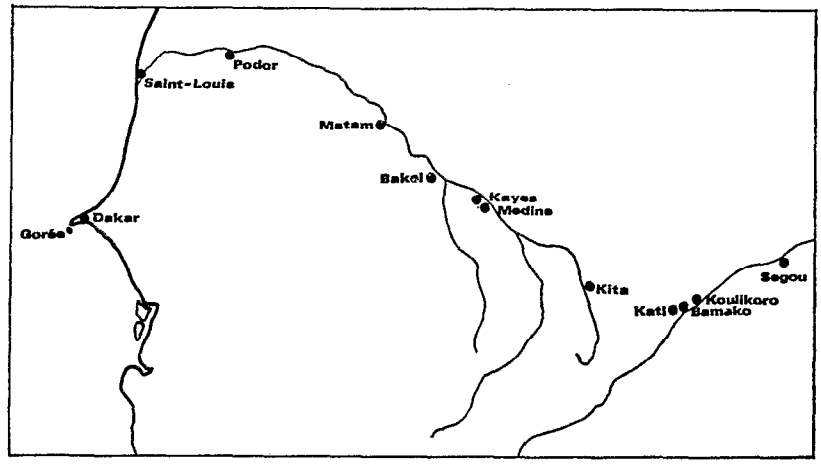
de bâtiments de toute sorte, mal entretenus : les murailles des forts tombent en ruine, les habitations des Européens sont souvent identiques aux cases des indigènes qui, attirés par ce nouveau pôle d'activité, viennent s'y agglutiner en désordre. Souvent, il n'est pas possible de discerner des groupes précis à l'intérieur de ces établissements : à Saint-Louis, des commerçants se sont installés dans le fort, les Blancs se mêlent aux autochtones, et les métis sont nombreux. Ce brassage des personnes, cette absence d'ordre dans l'organisation des comptoirs inquiètent les voyageurs qui les visitent et leur paraissent être cause de la mortalité qui y sévit.

Malgré ces récits, peu de mesures sont prises par les autorités pour mettre fin à ce désordre. Les places se développent sans règle spatiale précise, mais selon des « manières de faire » qui laissent une large part à l'improvisation et ne produisent pas de modèle d'établissement.

A partir du XIX^e siècle, les gouverneurs qui se succèdent dans ces colonies commencent à s'interroger sur leur salubrité. Les quelques mesures qu'ils proposent ne sont guère appliquées par les colons qui ne les envisagent pas comme des moyens de lutter contre la mortalité mais comme des contraintes restreignant leur liberté d'action. Il faut attendre la venue de Faidherbe pour que des opérations destinées à assainir ces lieux soient effectivement mises en place. A Saint-Louis et à Gorée, de nouvelles voies sont tracées, des plans d'établissement sont érigés et doivent être appliqués ; les constructions parasitaires, les paillottes, doivent être supprimées.

La première grande opération d'aménagement dans cette colonie est la fondation de la ville de Dakar, dont le développement doit suivre les prescriptions d'un plan directeur établi dès 1862. Cette ville est envisagée comme le futur port de la colonie, son site se caractérisant par la présence d'une rade protégée. Si la presqu'île du cap Vert a paru pendant longtemps inquiétante aux autorités en raison de son insalubrité et de la proximité des populations indigènes, il faut noter que ce cap possède néanmoins une qualité appréciable : il est connu par tous les navigateurs qui longent cette côte, et décrit avec précision. Il se distingue par son relief, mais aussi par la couleur de la végétation et contraste avec les côtes plates, sablonneuses et peu accessibles. En choisissant ce site, Faidherbe installe l'autorité française en un lieu évoqué par tous les voyageurs.

La fondation de Dakar n'est pas un projet isolé mais une des figures à travers lesquelles cette colonie, pensée comme un réseau continu, se matérialise. Il ne s'agit pas encore de construire un corps territorial homogène, mais de réunir des places jusqu'alors dispersées. En même temps que Saint-Louis est organisé et Dakar fondé, des lignes télégraphiques sont construites entre les différents établissements et un chemin de fer est prévu pour relier Saint-Louis à Dakar. A une mosaïque de comptoirs repliés sur eux-mêmes et indépendants, Faidherbe substitue des réseaux matérialisés, ponctués d'escales.



Carte de situation.

- Les postes et les villes de l'intérieur du continent

Si la fondation de Dakar et son agencement apparaissent comme des opérations issues d'un projet bien élaboré, celles-ci n'ont pas valeur d'exemple et ne sont pas théorisées. En dehors de cette place, Faidherbe et ses successeurs se contentent d'améliorer les établissements existants. Il fait bâtir de nouveaux forts dans les comptoirs du fleuve, l'un à Podor où le précédent était en ruine, l'autre à Médine. Les autorités ne tentent pas de construire des villes nouvelles imaginées comme des modèles d'établissement, mais se limitent à organiser les anciennes places selon les procédés en vigueur : des forts en matériaux durables sont édifiés, des voies orthogonales sont tracées dans le village qui entoure le fort (Ph. 1). Il ne s'agit pas d'arranger ces places selon des réglementations hygiéniques mais d'assurer leur défense, la voirie permettant une meilleure circulation et une surveillance plus aisée. De plus, en structurant ces comptoirs, les autorités veulent les différencier des établissements indigènes aux ruelles étroites et tortueuses où les militaires se perdent.

Ces décisions ne résultent pas d'un discours cohérent sur l'aménagement de l'espace : elles sont inspirées par les récits des voyageurs qui ont parcouru ces pays. Ainsi, la fondation de Médine n'est pas seulement à saisir comme une des figures matérialisant la puissance française, comme une place installée en vue d'une conquête ; ce fort est avant tout destiné à protéger le commerce de cette région et à encourager le négoce avec l'intérieur du continent. L'idée n'est pas venue d'un théoricien de la colonisation ; elle est née d'un récit de R. Caillié qui suggère d'établir à l'extrémité de la partie navigable du Sénégal un comptoir permettant de recevoir les productions du bassin du Niger. Faidherbe ne fait que poser la première pierre de ce réseau.

Cette conception de la colonie comme réseau commercial et non comme

territoire rationnellement exploité a encore cours lorsque se met en place, à partir de 1880, le projet de pénétration vers le Niger. Mais en même temps apparaît la volonté d'organiser les territoires coloniaux : les militaires chargés de cette pénétration obtiennent l'autonomie administrative des terres où ils accèdent. En 1881, le territoire du Haut-Fleuve est détaché de la colonie du Sénégal et soumis à l'autorité d'un commandant militaire. Ses limites ne sont définies qu'à l'ouest : une ligne imaginaire nord-sud est tracée au niveau de Bakel, qui en devient l'entrée symbolique tandis que Médine en figure le centre, siège de l'autorité et point de départ de la future voie de chemin de fer qui doit rejoindre le Niger. Ces représentations appartiennent aux catégories du discours géographique, mais celui-ci garde encore un caractère imaginaire. Tenu aujourd'hui pour justifier la fondation et le développement des villes, il occulte d'autres récits plus pragmatiques que nous désirons ici rappeler.

On pourrait expliquer le choix de Bakel et Médine comme centre et limite de ce territoire par le fait qu'il n'existe point d'autre établissement colonial dans cette région. Cependant, en 1880, ce ne sont pas des villes : à Bakel, le fort tombe en ruine et l'insalubrité interdit tout stationnement prolongé d'Européens ; mais ces lieux sont marqués par l'histoire.

Bakel n'est pas un simple poste fondé par des militaires : c'est un des plus anciens comptoirs établis à l'intérieur de la colonie. Au XVIII^e siècle, il est un haut lieu de la traite ; quand celle-ci disparaît, les colons ne l'abandonnent pas mais tentent de se reconvertir dans d'autres commerces et dans l'exploitation des terres. Bakel symbolise l'ancienneté de la présence française à l'intérieur du continent.

Médine est un comptoir plus récent auquel s'ajoute, depuis 1854, un fort ; cette place possède une histoire glorieuse. Assiégée en 1857 par les armées d'el Hadj Omar, la garnison enfermée depuis plusieurs mois est sur le point de céder quand Faidherbe, à la tête de quelques troupes, tel le héros de la cavalerie américaine, vient la délivrer. Qu'importe l'exactitude des faits, ce récit demeure dans l'imaginaire des premiers conquérants ; il est le premier haut fait d'armes de l'histoire coloniale, Médine en est la mémoire.

Le choix de ce centre et de cette frontière ne résulte donc pas de considérations sur la morphologie des sites ; leur naissance en tant que figure constitutive du territoire est engendrée par leur intérêt commercial et la symbolique des histoires qui racontent ces établissements.

L'émergence d'une interrogation rationnelle sur la circulation entraîne, en revanche, le déplacement de ce centre. Lorsque débutent les travaux du chemin de fer, le service chargé de leur direction souligne la difficulté d'acheminer par voie d'eau les matériaux : l'accès à Médine par le fleuve ne peut se faire qu'avec des embarcations légères et seulement pendant quelques mois de l'année. Les soldats qui avaient reconnu ce parcours n'avaient pas tenu compte des crues et décrues du fleuve, ayant simple-

ment noté qu'aucun obstacle matériel — chutes, rapides, etc. — n'entravait la circulation au moment de leur équipée. L'édification de la voie de chemin de fer provoque la venue de topographes qui constatent que le fleuve n'est navigable pour les chalands que jusqu'au village de Kayes, à une trentaine de kilomètres en aval de Médine. Quelques bâtiments en terre y sont donc construits pour abriter les voyageurs et les marchandises en transit. Le parcours qui reste à faire gêne les autorités : il est nécessaire de trouver une main-d'œuvre pour le transport des matériaux. Autant le fleuve est envisagé comme une voie naturelle de communication, rassurante, autant la terre, où nulle route n'est tracée, garde pour ces militaires un caractère dangereux : une attaque à l'improviste des convois par les indigènes est toujours possible. Afin d'éviter ce risque, les autorités font de Kayes le nouveau point de départ du chemin de fer.

Même si elle vise une meilleure continuité entre les réseaux, cette décision ne peut être entendue comme un principe émanant d'une théorie sur l'implantation des villes. L'acte reste isolé, lié à une situation particulière et n'a pas valeur de règle. Cette absence de réflexion ordonnée sur la détermination d'un site en fonction de nécessités organiques apparaît aussi à Kayes ; lors de sa création, cette place est déjà critiquée pour son insalubrité — ce qui n'empêche pas qu'elle soit choisie comme nouveau centre de la colonie.

Dès ses débuts, Kayes est concurrencé dans certaines fonctions par un autre établissement, Kita, fondé au même moment sur la voie menant au Niger. La concevant comme centre de départ et de repli des expéditions, les militaires envisagent d'y édifier un fort apte à recevoir une troupe nombreuse. Les soldats ne sont donc pas regroupés dans le centre de la colonie mais répartis entre Kita, Médine où demeure une garnison, et Kayes où est construite une caserne. Une telle dispersion témoigne de la faiblesse de l'idée de centre que les autorités n'arrivent ni à réaliser ni à fixer. On pourrait penser que cette situation est due au caractère récent de la colonie, mais il en va de même au Sénégal où l'administration hésite entre Dakar et Saint-Louis, la primauté de Dakar comme capitale politique et économique n'étant officiellement établie qu'à l'indépendance.

Le choix de Kita comme place militaire n'est pas le produit de considérations abstraites mais d'un récit de voyage. Mage, en 1863, lorsqu'il marche en direction du Niger, traverse le pays de Kita où il remarque une agriculture riche et un commerce florissant. Il propose d'établir un comptoir français dans le village de Makadiambougou afin d'exploiter ces ressources. La place lui paraît favorable, « située sur un plateau élevé, sain, riche en terres végétales et en bois de construction, adossée à une montagne qui lui forme une défense naturelle » (Mage 1980 : 37). En 1880, Gallieni traverse le village et noue un traité d'alliance avec son chef qui lui promet d'accepter l'installation d'un poste européen. Ces deux récits, qui offrent une image rassurante de Kita, décident l'administration à y établir une place-forte. Mais quand Borgnis-Desbordes arrive à Kita lors de la campagne de 1881, la situation est bien différente :

le pays a été dévasté par les guerriers toucouleur ; les villages sont en ruine, les cultures à moitié abandonnées. Il cherche en vain à reconnaître dans les paysages le tableau proposé par ses prédécesseurs qui, outre les descriptions littéraires, avaient dressé des croquis et des cartes ; « il ne cesse de répéter : ' Mais enfin, sommes-nous bien à Kita ? ' » (Méniaud 1931 : 76).

Le pays qu'il découvre, en effet, n'a rien à voir avec cette terre d'abondance imaginée. En outre, la population, confrontée à la réalité du projet d'établissement du poste, revient sur l'accord conclu quelques mois auparavant et que les militaires considèrent, eux, comme irréversible du seul fait qu'il est écrit. Elle n'envisage guère de collaborer, doutant de la volonté des Français d'assurer sa protection et craignant les représailles des Toucouleur. L'obstination des Français à demeurer en ce lieu et à y édifier un fort ne s'explique que par le fait que cette place appartient déjà à leur mémoire : elle est décrite depuis des décennies et figure sur les cartes. En cela, elle a une matérialité qui contraste avec l'inconsistance des terres qui l'entourent et dans lesquelles les militaires redoutent de se perdre.

Si les villes de Médine, Kayes et Kita acquièrent des fonctions précises dans le projet de pénétration, elles ne sont que des étapes sur la route menant au Niger et à Ségou, buts ultimes des expéditions. Si ce fleuve semble une voie de communication idéale pour le développement du commerce, si la cité de Ségou est imaginée comme une capitale, ces figures ne sont pas de simples représentations géographiques sur une carte, elles possèdent aussi une dimension mythique.

Seuls quelques voyageurs ont réussi à atteindre ce fleuve, et plusieurs n'en sont pas revenus. Raconté depuis des siècles — mais Mungo Park est le premier à remarquer que le fleuve coule vers l'est —, le Niger apparaît encore comme une puissance indomptée et maléfique (« the strong brown god », pour les Anglais). Quant à Ségou, capitale toute relative d'un royaume — el Hadj Omar a longtemps résidé dans une autre cité, Hamdallaye —, elle a été décrite à plusieurs reprises, et Mage et Gallieni y ont été retenus pendant de nombreux mois. Cette ville, qui regroupe une population importante, soumise à une autorité puissante, est une figure reconnaissable par les militaires qui sont confrontés le plus souvent à une adversité immatérielle.

La prochaine étape sur cette route est Bamako, village traversé par Mungo Park et dont Caillié, qui ne le visite pas, a entendu parler en des termes suffisamment élogieux pour qu'il propose d'y établir un comptoir qui permettra de se « rendre maître du commerce de l'intérieur, en y attirant les richesses des mines d'or qui s'exportent en partie à Kakondy, Gambie et Sierra Leone » (Caillié 1979 : 330). Faidherbe reprend l'itinéraire proposé par Caillié et envoie une mission de reconnaissance. Mage, à son retour, après toutes les difficultés qu'il a affrontées, suggère d'aban-

donner cette voie de pénétration et d'atteindre le Niger par la mer. Mais les Anglais sont déjà implantés à l'embouchure du fleuve...

Lorsque le projet de pénétration revient à l'ordre du jour, les autorités reprennent celui de Caillié, seul possible puisque la voie à partir des établissements du Sud — les comptoirs de Côte d'Ivoire — est barrée par les mystérieuses montagnes de Kong décrites par les voyageurs et représentées sur les cartes. Il faudra attendre la mission Binger, à la fin du siècle, pour que le mythe de ces montagnes infranchissables s'évanouisse.

Les postes créés pendant cette période d'exploration et de conquête, dont la plupart deviendront des villes, sont fondés comme le furent les comptoirs et les forts. Ils ne sont que de simples relais le long de réseaux dont le tracé est non la résultante d'un discours géographique mais le fruit de récits propres à engendrer des représentations mythiques dont certaines auront une dimension fondatrice.

Quand Gallieni pénètre dans Bamako, cette place n'est pas un grand centre commercial — l'a-t-elle jamais été ? — mais un village semblable à tous ceux qu'il a traversés depuis son départ de Médine. En outre, la population, sans lui être hostile, ne souhaite pas l'installation d'un résident français, perçu comme facteur de trouble plutôt que comme protecteur. Gallieni quitte rapidement cette place peu sûre.

En 1883, Borgnis-Desbordes revient à Bamako dans le but d'y construire un fort, une garnison devant y résider en permanence. La situation ne s'est pourtant pas améliorée, elle rebute toujours autant les militaires. Gallieni (1880), déçu par le spectacle misérable de Bamako qui ne correspond à rien de ce qu'il avait imaginé, souligne :

« Cette fausse appréciation sur le rôle politique et commercial de Bamako est donc la vraie cause de l'insuccès de la mission de ce côté. C'est elle qui a entraîné le pillage de Dio, conséquence toute naturelle de l'abaissement de ce marché dont la voix des chefs, pour se faire entendre des sauvages habitants du Bélédougou, est devenue trop faible. »

Gallieni, furieux, reproche implicitement à Caillié et à Park, les seuls à avoir mentionné cette place, d'être des menteurs. Borgnis-Desbordes (1933) ne cherche pas non plus à valoriser le site :

« Pas plus l'hydrographie que le climat ou le relief ne présente un avantage tel sur un point plus en aval ou en amont de Bamako qu'on puisse affirmer la primauté des conditions naturelles dans l'installation et le développement de cette ville. Et c'est précisément pour cette raison que la valeur de l'effort humain est si grande, de cet effort qui, malgré les difficultés, a su créer, dans une nature hostile et peu favorable, un centre administratif, social et économique de première importance. »

Ce propos, tenu en 1933, tente de justifier rétrospectivement cet emplacement en reprenant un des supports idéologiques de la colonisation : le combat de l'homme avec la nature d'où l'homme sort vainqueur, faisant ainsi la preuve de la puissance de la civilisation et de sa suprématie sur l'état de barbarie des indigènes, encore soumis à une nature hostile. Cette idée, apparue au XVIII^e siècle, est l'une des bases du discours colo-

nialiste. Elle permet d'occulter les errements des hommes face à cet univers et l'absence de discours rationnel sur l'établissement : si Bamako ou Kayes ne sont pas implantés dans de « bons sites », cela prouve la toute-puissance de la civilisation, capable de renverser l'ordre naturel.

Cependant, concernant Bamako, cette argumentation n'est pas celle de tous les colonisateurs :

> « Depuis le jour où nous sommes parvenus sur le Niger, Bamako n'a cessé d'être désignée comme la future capitale du Soudan, et l'on ne peut nier qu'elle réponde de la manière la plus complète au rôle militaire. Située à l'extrémité de la route la plus courte qui relie le dernier poste du Sénégal au Niger, tête de ligne du bief sud de ce fleuve, point de départ de routes voisines de Koulikoro, où commence le bief du moyen Niger, elle commande toutes les voies terrestres et fluviales que nos colonnes sont appelées à prendre [...] La richesse de la contrée nous assure d'abondantes ressources en vivres indigènes. La densité et le caractère de la population qui a fréquemment combattu avec nous nous permet d'y puiser un nombreux contingent d'auxiliaires dévoués » (Trentinian 1896).

Ce rapport du gouverneur de la colonie tend à légitimer géographiquement la fondation de cette ville. En outre, il établit une continuité entre les récits des premiers explorateurs et les dires des colonisateurs ; Caillié n'est plus un affabulateur, un héros romanesque ou un aventurier romantique : il est un précurseur, un représentant de la « nation » française.

Tous ces discours sont des illusions rétrospectives justifiant, de manière cohérente, l'établissement des Français dans ces terres et masquant l'absence de projet élaboré chez les colonisateurs. Les fondations de villes ou de postes ne peuvent être, dans leur mémoire, que des actes raisonnés. Si, au pire, il apparaît qu'une erreur a été commise dans le choix d'un site, elle sera toujours expliquée à partir des règles édictées par le discours. Cette volonté de rationaliser tous les actes permet de construire une histoire linéaire du monde, et une science géographique composée de concepts opératoires depuis toujours. Elle occulte toutes les pratiques qui ne sont que des manières de faire, sans projet théorique...

Si « Bamako n'a cessé d'être désignée comme la future capitale du Soudan », si elle le devient effectivement en 1904, Méniaud envisage encore, en 1931, de déplacer cette capitale à Ségou, lorsque le transsaharien l'aura rejoint. Mais le choix de cette cité tient aussi à son histoire, les militaires l'ayant imaginée comme la capitale du royaume toucouleur. Au-delà de son intérêt géographique ou même économique, il s'agit d'ériger une figure symbolique, le territoire n'étant pas composé de signes matériels : faire de Ségou une capitale produit l'illusion qu'il existe un continuum entre le royaume indigène et la colonie.

L'aménagement de la ville

- Kayes, où il est question de salubrité

Le développement de cette ville nous intéresse car il souligne que le discours hygiéniste, que d'aucuns posent comme un des fondements de

l'urbanisme, n'a pas un impact sur l'aménagement de l'espace tel que nous pourrions l'imaginer dans ce pays où les fièvres « déciment les populations ». Les questions touchant la salubrité de Kayes ne proviennent pas d'une théorie de l'hygiène urbaine. Les mesures proposées ne sont que des solutions ponctuelles, émanant de quelques militaires qui cherchent à réduire la mortalité dans leurs troupes sans nécessairement associer aménagement et hygiène. Néanmoins, si le développement de la ville de Kayes n'est qu'une suite d'opérations mal coordonnées, les situations rencontrées permettent d'affiner les pratiques de ces aménageurs que sont les militaires, les médecins et les topographes. Ces histoires, confrontées à celles d'autres établissements, permettront d'élaborer peu à peu une théorie sur l'aménagement urbain en pays tropical, que le congrès sur l'urbanisme colonial en 1931 concrétisera enfin.

Bâti sur la rive gauche du fleuve Sénégal, Kayes, lorsque les militaires décident d'y fonder un poste en 1880, est régulièrement inondé lors des crues du fleuve. Non seulement l'eau recouvre le sol, mais elle stagne dans une dépression située de l'autre côté de la berge. Sur celle-ci, légèrement surélevée par rapport au fleuve, sont édifiés les premiers bâtiments destinés aux services de la colonie : caserne, magasins, habitations et bâtiments pour le chemin de fer (Ph. 2). Cette proximité du fleuve permet le transfert aisé des marchandises. Sur la pente qui descend vers la dépression, les employés de l'administration, les tirailleurs et des commerçants ont construit leurs habitations. La dépression, autrefois cultivée par la population, a été rapidement couverte par les cases des indigènes.

Pendant les premières années qui suivent la fondation du poste, les habitants s'installent dans le désordre, sans que les autorités s'en mêlent. Elles proposent seulement le percement de quelques canalisations destinées à évacuer les eaux vers le fleuve, et la plantation d'arbres dans la dépression. Les représentants des maisons de commerce du Sénégal acquièrent des concessions auprès de l'administration, dans les zones inondables. La ville se construit sans que le sol soit pensé comme un outil d'organisation.

En 1886, Gallieni, qui a encouragé le développement du poste, répond aux critiques lancées contre cette place : à ceux qui soulignent la fréquence des épidémies interdisant toute installation durable des Européens, il rétorque qu'aucun des postes fondés par les Français n'y échappe. Saint-Louis et Dakar, malgré les mesures édictées, n'en sont pas à l'abri. Quant aux postes du Haut-Fleuve, il lui semble impossible de les situer en des lieux salubres : à Kita et à Bamako, on a abandonné l'idée de construire sur les hauteurs — peu accessibles, elles auraient rendu difficile l'édification de bâtiments ; trop distantes des villages, elles n'auraient pas permis d'exercer un contrôle sur les indigènes.

Le pays tout entier étant envisagé comme malsain, il ne s'agit pas de rechercher quelque endroit protégé, mais de s'accommoder de cette nature. Gallieni propose de renforcer l'assainissement de la ville en perçant de nouvelles tranchées et en plantant des arbres. En outre, il fait dresser

un plan où sont répertoriées les constructions à conserver ou à détruire ainsi que celles à édifier. La représentation cartographique n'a pas ici pour fin de recenser les droits fonciers ou de définir des zones dans la ville : elle n'est qu'un moyen de dénombrer les bâtiments existants ou manquants, et de connaître leurs qualités. Il prévoit de détruire les habitations de paille et de terre où sont logés les soldats, y voyant, après Faidherbe, la cause de la mauvaise santé des Européens. Pour lutter contre l'insalubrité, il ne suggère ni méthode nouvelle ni déplacement de l'établissement, mais ne fait que renforcer les mesures déjà prises.

Gallieni, enfin, fonde à Kayes le premier village de liberté de la colonie ; mais il ne s'agit pas à proprement parler d'une opération d'aménagement urbain. Cet espace n'est en fait qu'un camp où sont enfermées les populations affluant vers Kayes et dont la mobilité inquiète l'administration ; en les fixant dans ce « village », elle s'assure en outre une main-d'œuvre à bon marché. Ce camp ne fait pas partie d'un plan d'ensemble ; il n'est qu'une opération isolée, déjà pratiquée au Sénégal, une représentation d'un idéal d'enfermement — version exotique de l'hôpital général — qui ne structure cependant pas l'espace urbain, étant repoussé, tels la prison ou le lazaret, à l'extérieur de la ville.

Malgré cette volonté d'améliorer les conditions d'habitation, Kayes se réduit à un agglomérat mêlant indistinctement Européens et indigènes, et continue à être touché par les crues du fleuve. En 1890, Archinard, qui se trouve là lors d'une inondation, remarque que « le village de Kayes est toujours sous l'eau. On voit seulement le sommet des toits de paille des cases indigènes » (Méniaud 1931 : 69).

C'est à cette époque qu'on décide de déplacer certains services administratifs vers une zone non inondable, le plateau, situé au-delà de la dépression. Deux pavillons de l'hôpital militaire sont suivis, en 1895, d'une caserne d'artillerie, d'un château d'eau et, progressivement, des services du chemin de fer. Cette zone est destinée en outre à accueillir les établissements des commerçants européens, mais ceux-ci persistent à demeurer sur les sols inondables où s'est développé un embryon d'activité commerciale. Le commandant de la place en vient alors à faire construire une digue pour protéger la ville ; celle-ci ne sera achevée qu'en 1906, après une autre inondation particulièrement violente.

Malgré l'aménagement du plateau protégé des eaux, la ville continue à se développer autour du fleuve. Les visiteurs en donnent des descriptions fort différentes. Au récit idyllique de Gallieni s'oppose la vision de Félix Dubois qui la traverse en 1896 :

« Un beau matin on s'amarre au pied d'un gros arbre sur une berge déchiquetée. Nous sommes à Kayes, port et capitale actuelle du Soudan. Un coin de pestilence. C'est la solution de ce problème difficile : être à la fois une ville au milieu d'un marécage et un marécage au milieu d'une ville. Cette façon anormale de bâtir une cité fait croire un instant que l'on est arrivé au bout du monde. Mais on se ressaisit bientôt en voyant courir des fils télégraphiques à travers les rues et en entendant le sifflet des locomotives... » (Dubois 1896 : 2).

Si ce voyageur s'étonne de ce mode anormal d'édification, la ville existe cependant non pas dans sa matérialité ni dans sa fonctionnalité, mais par les réseaux qui l'unissent au reste du monde « civilisé », et par des figures ponctuelles : caserne, chemin de fer, poteaux télégraphiques, mais aussi sifflet des locomotives...

Archinard, comme Gallieni, n'aménage pas la ville dans sa totalité, mais effectue des opérations à caractère symbolique. Si l'argument hygiéniste induit un certain type d'organisation où le sol est rationnellement géré, il ne détermine pas un mode de développement urbain répondant à des règles. Kayes n'est pas un espace défini par des limites précises, ni composé d'un centre et d'une périphérie. Cet établissement colonial continue à s'étendre selon les nécessités du moment, sans se référer à une axialité ou à un plan directeur. Né d'une préoccupation fonctionnelle — raccorder des réseaux —, Kayes se construit au coup par coup, selon les intérêts, voire l'humeur des gouverneurs.

- Bamako, où il est question d'édifier une capitale

Pendant les premières années qui suivent la fondation du poste de Bamako, celui-ci ne se développe guère. Si les indigènes affluent, la garnison continue à se terrer à l'intérieur du fort, peu à peu entouré par les habitations des populations migrantes (Ph. 3 et 4). Pour éviter que le fort ne soit étouffé par ces constructions dont le manque d'ordre inquiète les militaires, ceux-ci décident de tracer, comme à Kayes et à Médine, quelques voies bien droites à travers ces groupements confus d'habitations afin d'établir des issues depuis le fort. Telle est, jusqu'à la fin du siècle, l'unique opération décidée par les autorités qui ne limitent ni n'agencent spatialement le développement du village indigène mais se contentent de mettre en place, pour les Européens, le système d'attribution de terres par concession, pour empêcher qu'ils s'arrogent de trop grandes surfaces.

La réorganisation des colonies de l'Afrique de l'Ouest, en 1895 (création de la fédération de l'AOF, administration civile du Soudan), suscite un regain d'intérêt pour cet établissement. Les colons sont de plus en plus nombreux à venir dans les régions pacifiées, sous la responsabilité d'une autorité civile prête à favoriser leur volonté de commercer.

Cependant Trentinian, le nouveau gouverneur, émet encore des réserves sur le site de Bamako. Il critique son insalubrité, la chaleur qui y règne en raison « des collines qui la privent du vent frais du nord et dont le rayonnement alourdit beaucoup la température » (Trentinian 1896). Il souhaite le transfert des administrations civile et militaire en des lieux plus sains. Il propose le plateau bien ventilé de Kati, à quelques kilomètres de Bamako en direction de Kayes, pour les futures constructions militaires, ne conservant à Bamako qu'une petite garnison et des dépôts de matériel et de vivres. Pendant que commence à s'édifier cette nouvelle place, le fort, devenu inutile avec l'arrivée imminente du chemin de fer, est détruit. L'année suivante, en 1904, le rail atteint Bamako et est même

prolongé jusqu'à Koulikoro, point de départ de la partie navigable du fleuve en direction du nord ; un service commercial de bateaux y est établi pour rejoindre Gao. Enfin, lorsque le gouverneur général de l'AOF décide de transférer à Bamako la capitale de la colonie, Trentinian propose l'installation des services administratifs sur la colline de Koulouba, bien aérée, dominant la plaine de Bamako. Malgré l'opposition du gouverneur général qui voit là une mesure inutile et coûteuse, les crédits sont obtenus ; entre 1905 et 1908, une trentaine d'immeubles en pierre y sont élevés.

Dans la plaine, indigènes et colons continuent d'arriver et s'installent sans ordre autour de l'ancien village. Au début du siècle, cette capitale naissante, loin d'être concentrée en un même lieu, est dispersée en quatre endroits : les militaires occupent le plateau de Kati ; l'administration civile est implantée sur la colline de Koulouba ; les Noirs vivent dans Bamako et aux alentours ; quant aux colons, ils se répartissent entre la plaine de Bamako et le port de Koulikoro. Enfin, sur une autre colline voisine, le « Point G », un hôpital est mis en chantier en 1909 (Ph. 8).

Cette dispersion pourrait être interprétée comme une volonté d'organiser l'espace selon des critères rationnels et hygiéniques particulièrement bien assimilés... mais 80 km séparent Kati de Koulikoro ! Ces distances s'accordent mal avec la définition fonctionnelle de la ville comme un espace unique rassemblant de multiples activités. Ici, chacun de ces lieux se développe selon une logique propre.

Kati est bâti selon les réglementations militaires (Ph. 7) ; à chaque groupe et à chaque fonction est affecté un terrain limité où des édifices sont construits d'après les plans de l'atlas des bâtiments militaires : ils sont identiques à ceux de Saint-Louis ou de Dakar. Cependant, tout autour, des indigènes s'établissent de façon désordonnée ; enfin, subsiste l'ancien village de Kati qui n'est pas remodelé.

A Koulouba, plusieurs plans d'aménagement sont proposés ; l'architecture des bâtiments se libère des normes des atlas. Koulouba, par son emplacement et par son architecture fastueuse qui s'inspire des formes mauresques, est pensée comme une cité administrative, quasi autonome, représentative de l'autorité nouvelle (Ph. 5). Une autre figure de cette autorité est l'hôpital qui se dresse sur une colline voisine. Ces lieux se trouvent isolés du reste de la ville non seulement par la distance, mais aussi par leur situation élevée. Cette altitude, si elle répond à des préoccupations hygiéniques, est aussi un moyen de différencier spatialement les instances de pouvoir du reste de la ville.

A ces lieux s'oppose la plaine, aménagée selon peu de règles (Ph. 6). Malgré la disparition — faute d'entretien — de l'enceinte qui entourait l'ancien village, malgré les voies tracées et les procédures d'alignement, cet établissement dont il est difficile de définir les limites précises ressemble plus à un comptoir qu'à une ville. Au milieu d'un agglomérat d'habitations de terre et de paille, surgissent quelques bâtiments plus imposants, en pierre, occupés par des commerçants européens ou par des services

annexes de l'administration qui, par souci d'économie, n'ont pas été édifiés sur la colline. Quant à la zone que l'administration s'est réservée dans la plaine, elle se révèle rapidement insuffisante, et les autorités rachètent certaines concessions attribuées quelques années auparavant à des particuliers. Koulikoro est, de même, un amalgame peu rationnel de bâtiments officiels, d'habitations indigènes et de maisons de commerce.

Au terme de cette description, cette capitale naissante n'apparaît pas comme une entité spatiale cohérente mais comme une série de lieux figurant des intérêts particuliers.

Ce mode d'établissement dispersé, hétérogène, s'il culmine à Bamako, ne lui est pas spécifique. On a vu que Kayes se développe aussi sans logique — et l'on pourrait raconter une histoire analogue sur la fondation d'Abidjan. Pour qu'une telle situation se produise, se reproduise, il nous paraît insuffisant d'invoquer le laxisme ou l'incapacité de l'administration — qui, dans d'autres domaines, s'est pourtant imposée avec force — ou les divergences d'intérêt au sein de la population, pourtant peu nombreuse alors, qui auraient empêché toute organisation de l'espace urbain.

Ces moments de balbutiement ne durent qu'un temps. A partir des années 1910, le Bamako de la plaine commence à être ordonné et réunit l'essentiel des activités économiques et administratives de la ville. Les opérations de lotissement se succèdent, et cette zone représentera peu à peu la ville tout entière, Koulouba disparaissant sous la végétation, Kati et Koulikoro n'étant plus que des périphéries, voire des établissements suburbains.

*

Nous avons tenté, dans un premier temps, de souligner combien il est difficile de dégager des principes rationnels de fondation des villes. Plutôt que de rechercher les coïncidences entre le discours géographique ou économique sur l'établissement et les différentes opérations, il nous a semblé plus intéressant de nous interroger sur d'autres catégories d'écriture, les récits de voyage, qui suggèrent, avant l'ordre du discours, certaines interventions. Il ne s'agit pas de systématiser ce type de récit en un genre instaurateur — Caillié avance aussi d'autres idées sur « la colonisation » qui ne seront pas reprises — mais d'indiquer que, lorsqu'il recoupe certaines interrogations, il peut avoir un caractère fondateur.

Par ailleurs, il nous importe de relativiser le discours sur l'aménagement de l'espace en soulignant que ce mode de représentation n'est pas aussi opératoire que les urbanistes aiment à se l'imaginer. Les villes, à leur fondation, sont à entendre comme une série de figures qui ne composent pas un système fonctionnel, et les liens qui les unissent ne sont pas tous matérialisables, les réseaux inscrits sur le sol n'exprimant qu'un des multiples modes relationnels existants.

La ville n'est pas qu'une machine fonctionnelle produisant un espace

urbain, conçu non seulement comme un reflet mais encore comme un producteur de sociabilité ; elle est d'abord une multiplicité de lieux-dits, définissant dans leur réunion des configurations symboliques « faisant sens ». Celles-ci sont à rechercher parmi ces objets fonctionnels mais également dans ces figures archaïques qui matérialisent des moments des villes à travers lesquels les citadins peuvent se parler. Le quartier du fort, la colline de Koulouba à Bamako, l'île de Gorée à Dakar racontent la ville ; ces accidents urbains, que les décideurs de l'espace veulent supprimer ou muséifier, lui confèrent une dimension sans laquelle elle ne serait qu'une abstraction mortifère, faite d'un cadre bâti et de tracés régulateurs. Les moments où s'érigent ces figures, à une époque, le début du XX^e siècle, où les théories de Cerda et de Sitte font de l'urbanisme une catégorie scientifique, ne sont pas à appréhender comme des erreurs archaïques mais comme des moments fondateurs non pas d'espaces, mais de symboles induisant des pratiques trop souvent ignorées.

RÉFÉRENCES

BORGNIS-DESBORDES, Gal

1933 *Bamako, hier, aujourd'hui et demain*, Bamako, Archives du Mali, 1 D 335.

CAILLIÉ, R.

1979 *Voyage à Tombouctou*, t. I, Paris, Maspero, réédition.

CAMARA, C.

1968 *Saint-Louis-du-Sénégal*, Dakar, Institut fondamental d'Afrique noire.

DUBOIS, F.

1896 *Tombouctou la mystérieuse*, Paris, Flammarion.

GALLIENI, Gal

1880 *Mission du Haut-Niger*, Dakar, Archives du Sénégal, 1 G 50.

1885 *Deux campagnes au Soudan français, 1879-1881*, Paris, Hachette.

MAGE, E.

1980 *Voyage au Soudan occidental, 1863-1866*, Paris, Karthala, réédition.

MÉNIAUD, J.

1931 *Les pionniers du Soudan*, t. I, Paris, Société des publications modernes.

TRENTINIAN, Gal de

1896 *Rapport sur le cercle de Bamako, 1896-1899*, Dakar, Archives du Sénégal, 15 G 169.

VIII

JEAN-PAUL DUCHEMIN

Plaidoyer pour villes indignes.
Pour une politique urbaine dans les pays en voie de développement.
Quelques réflexions

Pleading for disregarded cities.
Hints at some urban policy in developing countries : a few comments

Mots-clés : Croissance urbaine. Politiques urbaines. Spéculation foncière. Lotissements. Auto-construction. Justice sociale

Key words : *Urban growth. Urban policies. Speculation on land. Plots. Self construction. Social justice*

Extrait de ***Les grandes villes africaines,*** Séminaire de Montpellier, Ministère de la Coopération et du Développement, numéro spécial du Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, tome 16, fascicule 1-2, 1982, pp. 215-222

« les hommes s'assemblent dans les villes pour y vivre, ils y demeurent pour y trouver le bonheur ».

Aristote

L'INELUCTABLE

Le contrôle de la croissance urbaine a été, ces dernières décennies, dans le Tiers-Monde, le fondement, affirmé ou occulté, de la plupart des politiques urbaines. L'échec a été patent, partout. Les administrations – disposaient-elles des moyens les plus coercitifs – ont été partout débordées.

Quelque soit le régime idéologique et économique, les villes ont cru et croîtront encore. Les raisons en sont multiples, certaines impliquent l'inéluctable.

- Alors que l'urbanisation des pays développés s'est faite, à partir du 18-19e siècle, par un lent transvasement des populations au dépens du monde rural, l'urbanisation du Tiers-Monde s'accompagne d'une croissance parallèle de la population rurale. Contrairement à ce qui a été observé depuis un siècle dans les pays développés : *Il n'y a pas de compensation entre l'augmentation démographique du secteur urbain et une diminution de la population rurale.*
- L'inflation démographique que connaît le Tiers-Monde aujourd'hui est sans commune mesure avec les taux observés dans le passé. Elle affecte, avec des taux semblables ou très proches, la population urbanisée comme la population rurale.

Il faut savoir que le simple croît naturel d'une ville de 1 000 000 d'habitants lui impose chaque année une population supplémentaire de 40 000 habitants ; que dans un grand nombre de villes du Tiers-Monde ayant un taux de croissance autour de 7 % l'an, 50 % de cette croissance ne doit rien à l'immigration mais est dû à la seule croissance de sa propre population.

Ainsi les villes croîtront par le simple fait qu'elles sont un conglomérat de population.

- Les villes croîtront encore parce qu'elles représentent pour le paysan sinon le monde du bonheur, celui du **possible.** L'arrivée en ville est quasi toujours voulue, perçue et vécue par le migrant comme une promotion personnelle. Un mieux-vivre en est attendu. Même quand ils sont obtenus avec irrégularité et une très grande précarité, les revenus attendus sont toujours supérieurs à ceux du monde rural. Même si trop souvent peu accessibles, les services espérés sont toujours présents alors qu'ils font quasi toujours défaut dans les campagnes.

  Ainsi les villes croîtront encore car elles sont lieux d'espoir.

LA DÉMESURE

L'urbanisation du Tiers-Monde se fait avec une rapidité sans précédent dans l'histoire. Au cours du dernier quart de siècle la population urbaine des Pays en voie de développement a augmenté au taux annuel de 5 %, ce qui est presque le double du taux de croissance de l'ensemble de la population.

Alors que dans les pays développés le processus d'urbanisation s'est étalé sur plus d'un siècle et a ainsi permis que se mettent en place les institutions économiques, sociales et politiques nécessaires pour faire face à ces changements ; dans les Pays en voie de développement ce processus se déroule sur un laps de temps restreint, à un rythme intense, alors que les populations s'accroissent plus rapidement, disposent de revenus inférieurs et de possibilités d'émigration moindres. Aujourd'hui, les espaces sont clos, les frontières infranchissables, les barrières s'accumulent et il n'y a plus d'indiens à massacrer. A la place des grands espaces de la prairie ou des aventures coloniales, il ne reste plus de conquête au pionnier que les ruelles du bidonville.

Aujourd'hui, l'exode n'est plus une diaspora mais un fleuve continu qui n'alimente plus que les immenses mers humaines que sont les cités d'aujourd'hui.

Entre 1920 et 1970, la proportion de la population mondiale habitant les villes est passée de 19 % à 37 % ; dans les pays en voie de développement cette proportion est passée, pour les mêmes années, de 6 % à 19 %. Elle est aujourd'hui de 28 %.

840 millions de personnes habitent dans les villes du Tiers-Monde. D'ici à l'an 2000, il y aura 1,2 milliard de personnes **de plus** qui vivront dans ces mêmes villes. A cette date, la population s'agglomérant dans les villes du Tiers-Monde sera plus nombreuse que l'ensemble de la population, urbaine et rurale, des pays développés.

Dans notre décennie (80-90), les villes du Tiers-Monde de plus de 1 million d'habitants deviendront plus nombreuses que celles des pays industrialisés. Les très grandes villes se multiplient très rapidement.

En 1950, une seule ville du Tiers-Monde, l'agglomération de Buenos-Aires, avait plus de 5 millions d'habitants alors que dans les pays développés cinq villes avaient atteint ou dépassé ce chiffre. En l'an 2000, ce sera une quarantaine de villes qui auront atteint ou dépassé ce stade dans les pays en voie de développement, contre seulement 12 dans les pays industrialisés. Dix-huit villes du Tiers-Monde devraient compter 10 millions d'habitants ou plus et l'une d'elles, au moins – Mexico –, peut-être le triple.

Encore plus que les taux, les masses de population concernées sont impressionnantes : dans les années 70, la population de Mexico et celle de São Paulo se sont accrues **chaque année** de plus d'un demi-million de personnes ; celles de villes comme Djakarta ou Séoul de plus de 250 000 personnes.

En l'an 2000, la moitié de la population des pays en voie de développement vivra dans les villes. Pour 50 %, cette population ira s'entasser dans les quartiers d'habitat spontané, ce qui brutalement veut dire qu'il y aura environ 600 millions d'habitants des villes qui n'auront pas accès à des conditions minimales de nutrition et d'hygiène, à l'eau potable...

L'inéluctable est-il inexorable ? Devrons-nous attendre, avec fatalisme, de voir les immenses conglomérats urbains du Tiers-Monde ravagés et vidés par les grandes épidémies qui retrouveront là, quelques siècles après avoir disparu de l'Europe, le terreau de leurs miasmes ? L'équilibre devra-t-il être celui de la haine et de la mort ? Deux générations suffisent à transformer ce qui était lieu d'espoir en lieu de désespérance.

POUR UNE POLITIQUE

L'afflux de ces masses appelle deux actions.

Elles n'ont pas les mêmes objectifs, leurs résultats ne sont pas à attendre avec la même chronologie mais elles doivent être menées avec la même énergie dès aujourd'hui. La première vise à prendre à bras le corps le problème d'aujourd'hui : que décider pour que les masses urbaines trouvent dans la ville un milieu de vie ; la seconde se doit de préparer l'avenir d'une meilleure répartition des hommes.

Dans les quatres années à venir, l'administrateur devra :

- s'il gère une ville de 200 000 habitants, connaissant un taux de croissance tout à fait usuel de 5 % ; accueillir une population de 43 000 personnes.
- s'il gère une ville de 1 million d'habitants, connaissant le même taux (5 %), 215 000 perssonnes, soit plus que la ville précédente.
- s'il gère la même ville de 1 million d'habitants, mais avec le taux couramment observé de 7 %, c'est alors 310 000 personnes qui seront arrivées pendant ce laps de temps.

- s'il gère une ville de 5 000 000 d'habitants c'est 1 550 000 personnes avec le taux modeste de 7 % et 2 300 000 personnes avec le taux plus souvent observé de 10 % l'an.

Qu'on le veuille ou non, les espaces nouveaux urbanisés seront considérables. Pour une densité moyenne à l'hectare de 100 habitants. ils couvriront les superficies suivantes :

Taille de la ville	Taux de croissance	Population supplémentaire en 4 ans	Surface à urbaniser en 4 ans (en km²)
200 000 h	5 %	43 000	4,3
1 000 000 h	5 %	215 000	21,5
1 000 000 h	7 %	310 000	31
5 000 000 h	7 %	1 550 000	155
5 000 000 h	10 %	2 300 000	230

Aucune ville, aucune administration, aucun Etat n'a, aujourd'hui, comme hier, les moyens de construire un habitat pour de telles masses de population.

Nous avons cru et nous avons dit que les pouvoirs se marquaient dans l'organisation de la ville. Quelle leçon plus erronée de l'histoire ! Sans parler des cités grecques dont la beauté tenait fort justement plus de leur dimension humaine que de l'ordonnancement, n'avons-nous pas cru que le plan quadrangulaire de quelque ville-garnison du limes était celui de l'Urbs idéale ; et pourtant les colons les plus lointains se reconnaissaient bien plus dans la joyeuse anarchie du Forum de Rome. Du Moyen-Age à nos jours, les villes se sont toujours étroitement modelées sur leur site et leurs raisons d'exister.

N'est-il pas révélateur que nous ayons oublié d'enseigner combien la ville se dévore chaque jour de l'intérieur. Chaque époque construit sa ville et détruit l'ancienne ; elle ne cumule pas ou fort peu – une trame, quelques monuments – elle transforme. Les villes vivantes ne peuvent être des conservatoires du passé et prenons garde que cette volonté de marquer le bâti ne se traduise par de grandes allées vides d'un musée où même le pas du visiteur se fait plus rapide.

Ce goût des pouvoirs à devenir apparents ne tient pas au seul désir d'une ostentation, la ville est aussi un moyen d'enrichissement. Le loyer n'est-il pas le prix à payer pour avoir le droit de vendre à la ville sa force de travail ? Le logement est toujours mis en relation avec la seule capacité **financière** du demandeur à participer à son édification.

Dès lors se mettent en place deux entités ; la ville légale et la ville illégale.

Dans la première, on tente de couvrir une gamme de plus en plus étendue de besoins énoncés en termes de capacité financière des individus à payer leur logement et de capacité de financement de l'Etat à répondre à une demande toujours plus grande.

Dans cette ville, des administrations élaborées (et pléthoriques) arrêtent des règles, décrètent des normes dites de « qualité » dont le seul résultat est d'imposer le recours à des procédures lentes, lourdes, autant de justifications de leur existence de **seul** acteur compétent. Imposant aussi le recours à un tertiaire (banques, bureaux d'études, cabinets de spécialistes...) parasite puisqu'il peut y avoir production de logements en dehors de lui.

Le résultat est, au mieux, l'édification d'un bâti « officiel » car la ville ne peut qu'être ordonée et construite ; comme dans les contes persans, elle doit apparaître, vision globale et immédiate, aux yeux émerveillés de l'âme naïve. Foin du provisoire, de cette ville qui se construit incessamment en détruisant la précédente ; elle pourrait, qui sait, horrible méduse rampante, détruire ces excroissances dérisoires par lesquelles certains espèrent imposer leur marque insignifiante dans le paysage. Des murs de cette ville suinte l'ennui le plus distingué. N'était-ce la présence des petits marchands au détour des porches elle n'a de vie que par procuration.

La vie est ailleurs, dans la boue et les cris de la ville populaire ; n'est-ce pas là d'ailleurs, à ses marges au moins, que quittant les quartiers du mortel ennui, on va goûter le soir la vie à petits coups ?

Dans la ville des vivants tout est précaire et tout voulu comme tel.

Ne nous leurrons pas sur cette fausse dualité. Dans la ville légale comme dans l'autre, le prix à payer est cher pour l'étranger qu'il soit expert ou manœuvre. Le premier paiera le droit d'habiter un quartier dont le ray-grass de sa pelouse et le whisky du voisin lui donneront la douce illusion de flirter avec le pouvoir ; l'autre, plus brutalement, paiera le seul droit de chercher en ville à survivre. Il appartient à l'Etat de casser ces mécaniques de l'apparence et de la misère.

Tout Etat se doit de se reproduire, c'est même là sa fonction vitale. Il lui appartient de ne pas permette à un quelconque groupe – et particulièrement celui qui possède ou bénéficie du pouvoir – de mettre en danger sa reproduction. Car l'Etat à pour rôle, non comme on le dit souvent de reproduire le groupe au pouvoir, mais de reproduire les conditions pour que le groupe au pouvoir continue de l'être encore.

A ce titre, l'Etat a un rôle régulateur essentiel entre les groupes dominants et dominés qui constituent la nation.

Devant cet afflux de migrants l'Etat ne peut tuer l'espoir. Il est impératif qu'il sorte l'habitat de la sphère marchande ou du moins de son cancer inflationniste, la spéculation.

L'Etat doit devenir producteur d'un espace gratuit.

Le choix n'est pas de faire.

Faire, avec les moyens de toutes façons limités, quelque soit l'Etat, c'est faire pour un très petit nombre. De plus, c'est faire mal et cher. Faut-il rappeler encore l'insolvabilité totale de la cellule familiale devant le logement ? Même dans nos pays développés, celles qui accèdent à la propriété de leur logement – et elles ne sont déjà pas la majorité – ne le peuvent que grâce à des taux d'emprunt, des intérêts consentis et des délais de remboursement qui échappent à toute bonne logique financière ; les intérêts ne permettent même pas d'étaler la dévaluation de la monnaie : il s'agit, en fait, de très larges subventions sans lesquelles la cellule familiale serait dans l'incapacité totale d'accéder à la propriété de son logement.

Comment n'en serait-il pas de même dans les pays en voie de développement où les revenus sont infiniment plus modestes, l'épargne modique et la fortune, pour une minorité, accumulée depuis peu.

L'Etat français lui-même pourrait-il prendre totalement à sa charge l'ensemble de ce qui se construit aujourd'hui dans la région parisienne ! C'est pourtant le pari impossible que certains voudraient voir tenu par des Etats et des villes aux ressources combien plus modestes.

Faut-il rappeler que les aides, dons, prêts, ou emprunts doivent d'abord se diriger vers des investissements productifs de richesse c'est-à-dire de travail et de valeur ajoutée et que le plus grand effet cumulatif est à rechercher ; ce qui n'est que très indirectement le cas en matière de dépenses pour l'habitat.

Il ne s'agit donc pas de faire, c'est une gageure insensée ; il s'agit au contraire de mobiliser toutes les capacités qu'elles soient d'investir, d'épargner, de savoir faire ou même simplement de vouloir.

Chaque fois que l'Etat a mis à la disposition du postulant une parcelle, même non équipée, en lui assurant un statut stable, ne serait-ce que d'occupant, on a vu apparaître un habitat de qualité. A l'inverse, chaque fois qu'il y a absence de statut ou trop grande précarité, l'investissement a été proportionnel au temps d'amortissement supposé avant destruction ou déguerpissement.

Le premier impératif est donc que l'Etat soit producteur d'un espace à urbaniser et qu'il le donne, même sous la seule forme de sa jouissance. Personnellement, nous préférons le don de propriété. Tous les Etats ont, par ailleurs, les lois d'expropriation nécessaires et il est normal (moral !) que l'investissement fait par le propriétaire soit remboursé aux prix du marché en cas de nouvelle affectation. Cette obligation de rachat au coût réel de remplacement imposera à l'Etat d'être responsable de ses choix d'aménagement de l'espace et contraint par eux. Elle lui imposera aussi de s'y prendre suffisamment à temps pour tracer les limitations à l'action des habitants. Car la règle doit être que tout ce qui n'est pas interdit est permis et non, tout ce qui n'est pas permis est interdit. Par contre, l'interdit doit être clairement proclamé et totalement respecté. L'Etat, ne pouvant faire, doit favoriser à tous l'accès le plus large aux ressources nécessaires. Qu'il favorise l'épargne sous toutes ses formes, financières ou matérielles, qu'il favorise la production d'éléments simples et surtout qu'il assure l'exercice des lois et procédures garantissant à tous des parts équitables des ressources disponibles.

Il faut protéger et faire prospérer la liberté d'initiative des individus ou des groupes ; les plus pauvres ont souvent, dans les villes du Tiers-Monde, une liberté de manœuvre qui n'existe absolument plus dans les villes du monde riche.

L'Etat doit accepter le provisoire et mieux encore le promouvoir comme fondement de l'édification de la ville.

Ne nous trompons pas, le provisoire n'est pas une politique et ne doit pas l'être ; l'objectif doit être d'aller du provisoire au définitif ; ce qui implique de favoriser de toutes les façons possibles ce passage. Ce passage se fera pour chaque bâti à un rythme personnel. Ce rythme ne devra en rien être imposé ou programmé. Il se modèlera étroitement et **de lui-même,** sur les priorités du ménage. Tous les choix intermédiaires doivent rester possibles car la variété des besoins – en fait les priorités intimes – est immense et leur combinatoire infinie. Il est évident qu'aucune organisation n'est capable de les appréhender et d'y répondre avec la flexibilité des formules d'habitation qui serait nécessaire. Faut-il rappeler que l'important dans l'habitat n'est pas ce qu'il est mais ce qu'il fait dans la vie des occupants.

Par contre, si la parcelle de sol urbain n'est pas mise en valeur l'Etat doit pouvoir la réaffecter sans indemnité.

Seul le bâti est à indemniser à sa valeur de remplacement lorsqu'une réaffectation de l'espace occupé est rendu absolument nécessaire par l'intérêt collectif.

Il s'agit autant de lutter contre des prises de possession spéculant sur l'avenir que de marquer le principe de la prééminence sur le sol urbain des intérêts de la collectivité.

Inversement, une rétribution de l'investissement est normale ; toutefois, elle ne doit pas être suscitée par le seul moteur de la rareté ; c'est d'ailleurs dans ce cas de figure que l'investissement prend des formes pernicieuses (constructions spéculatives rapidement faites sans le moindre souci de permanence).

C'est donc à l'Etat de ne pas permettre que la rareté du sol urbain devienne le moteur d'une rétribution uniquement spéculative. Pour cela, il lui appartient de produire en avance sur la croissance attendue.

L'objection généralement faite est que cet espace constructible disponible va être un facteur d'accélération de l'immigration ; en fait toutes les observations faites conduisent à penser que le taux de croissance, au regard de son importance, ne connaîtra que des fluctuations mineures. La décision de migrer en ville a bien d'autres raisons plus impératives que la seule possibilité de s'installer un peu moins à l'étroit.

Par contre, la position du lot dans l'espace va être un facteur important de différenciation de sa mise en valeur et donc de sa valeur résultante. Mais l'affectation de l'espace est le moteur principal de l'édification et de la transformation de la ville. Ce n'est donc pas permettre quelque spéculation excessive que de tenir compte, dans la détermination de la taille de certains lots et leur attribu-

tion, des capacités d'investissements et si nécessaire, et dans ce seul cas, d'une affectation fonctionnelle de l'espace.

A l'exception de ces seuls cas particuliers, il appartient aux habitants, et à eux seuls, d'arrêter l'affectation de leur espace ; l'Etat s'engageant, de son côté, à équiper de façon progressive les quartiers, et cela, selon les seules priorités arrêtées par les habitants.

Lorsque les habitants contrôlent les décisions importantes et ont licence de contribuer à la conception, la construction ou à l'administration de leur habitat tant ce processus que l'environnement qui en résulte stimulent le bien-être individuel et social. En revanche, lorsque les occupants n'ont ni pouvoir d'intervention, ni responsabilité dans les décisions-clefs concernant leur logement et leur environnement, le milieu qui en résulte peut faire obstacle à la satisfaction de l'individu et devenir un fardeau pour l'économie.

Les compatibilités vitales concernent le lieu de résidence et l'accès à d'autres lieux ou à d'autres gens ; les libertés essentielles sont celles de vivre là où l'on peut être parmi les siens et faire son travail, celle de choisir le genre de logis nécessaire, à ce jour, à son foyer et par conséquent une forme d'occupation appropriée.

Il s'agit maintenant de réduire l'écart entre le monde minoritaire des privilégiés mécontents de leur habitat et le monde majoritaire où la très grande précarité – du foncier en particulier – n'empêche ni l'initiative ni quelquefois la réussite.

IX

RENÉ de MAXIMY

Les orientations actuelles de l'urbanisation à Kinshasa

Present trends in the urbanization of Kinshasa

Mots-clés : Périphéries urbaines. Laisser-faire. Urbanisme de classe. Prestige. «Fait du prince». Référent colonial. Kinshasa (Zaïre)

Key words : *Urban belts. «Laisser-faire». Exclusive town-planning. Prestige. «At the mercy of the prince». Colonial reference. Kinshasa (Zaïre)*

Extrait de René de Maximy, ***Kinshasa ville en suspens. Dynamique de la croissance et problèmes d'urbanisme. Approche socio-politique***, *Editions de l'ORSTOM, collection Travaux et Documents,* Paris, 1984, pp. 186-191, 193-206

Urbanisation sans directives et sans moyens

Elle concerne des populations surveillées politiquement par un régime policier, obnubilées par le besoin de se loger le mieux possible (22) en fonction de leurs capacités d'investir et de la proximité des zones d'emplois. Il en résulte une extension permanente de l'espace occupé par des constructions sommaires, précaires, jamais autorisées, toujours inachevées. Cette extension progresse au rythme de la croissance démographique surtout migratoire. On ne peut parler ici de quartiers, même sous-intégrés, encore moins de ville. En cela cependant Kinshasa ne diffère pas des autres villes africaines où la frange pionnière se caractérise par les mêmes carences d'équipements d'infrastructure. Malgré cela, les «extensions», jusqu'en 1974, ont cependant suivi un plan en damier tracé par les Chefs de Terre, attestant d'un minimum de contrôle de la part de ceux-ci. Le découpage en était habituellement entériné par les commissaires de zones, auxiliaires objectifs des Chefs de Terre, pour le meilleur de leurs affaires respectives.

Depuis la fin de 1974, on constate de plus en plus fréquemment que cet ultime contrôle, que ce semblant d'organisation, ne s'exerce plus en certains points situés très loin de tout centre ou subcentre un tant soit peu équipé. Ainsi dans certaines «extensions» parmi les plus lointaines, entre des quadrilatères délimitant des ensembles de parcelles, des «rues» de quelques mètres de large sont barrées par les derniers arrivés qui ne trouvent de disponible que cet espace, à moins de s'installer à des distances impossibles à parcourir à pied s'ils veulent vivre «en ville» et grâce à la ville.

Cela a pour effet de modifier quelque peu le plan très pénétrable qui se maintenait vaille que vaille. En effet deux lots de parcelles disposées en bandes d'une cinquantaine de mètres de long, séparés par un tronçon de «rue» de six mètres de large, après squatterisation se transforment en un lot en bande d'une centaine de mètres de long, plus difficilement franchissable, alors que les usagers, habitants de ces lieux, se déplacent à pied. Il est vrai que les chemins-pietonniers qui courent à travers les parcelles non closes tempèrent cet inconvénient en abrègeant considérablement les distances. Mais une fois ces parcelles encloses, ce qui adviendra tôt ou tard, le fonctionnement interne de ces «extensions» deviendra des plus difficiles.

Dans ces lointaines «extensions», véritablement excentriques, la ville ne fonctionne plus. Pourtant les nouveaux venus qui s'y sentent abandonnés, et le sont effectivement, demeurent encadrés politiquement. Selon les directives officielles, que tous respectent dans la peur, le MPR doit être leur famille sociale et leur référence. Sans lui rien ne se peut. Comme ce «Mouvement Populaire (obligatoire) de la Révolution» n'est apte qu'à interdire, les velléités d'actions communes spontanées, donc de prise en main des conditions d'existence et d'implantation selon les circonstances, s'en trouvent anéanties. Quant à l'action dictée par le Parti, celle qu'on appelle «le Salongo», elle prend l'allure d'une caricature dérisoire dans ces lointaines banlieues (23).

(22) C'est-à-dire une maison de mauvais parpaings de ciment, couverte de tôle clouée sur une charpente légère généralement non fixée au mur, ce qui entrafne des accidents meurtriers les jours de grands vents. Evidemment ces maisons ont quelques ouvertures fermées par des planches.

(23) Le Salongo est obligatoire le samedi. C'est un travail collectif, mais non communautaire, qui devait permettre aux gens de réaliser ensemble des travaux utiles à l'amélioration de leurs conditions de vie. Très impressionné par la Chine de Mao, Mobutu avait préconisé ce type d'action politique de masse. L'idée, bonne en Chine, s'est trouvée ici asservie à des intérêts de classe. Le Salongo fournit des travailleurs obligatoirement «bénévoles» pour l'amélioration des beaux quartiers et l'entretien des abords des maisons des gens en place. A l'époque coloniale, la «corvée» avait des objectifs plus sociaux... Devra-t-on regretter les «réquisitions» et la «chicotte»... D'ailleurs en 1981 lorsqu'on parle du Salongo aux responsables zaïrois cela les fait sourire...

On constate le tragique d'une situation à ce point bloquée, lorsqu'on se réfère à la logique de la croissance urbaine en Europe. En effet, cette croissance s'est faite en liaison avec les techniques, principalement celles qui servirent la circulation des gens et des biens. On sait que les villes, d'abord bourgades dimensionnées au pas de l'homme, devinrent des entités adaptées au pas de cheval et à la charrette ; puis se transformèrent avec le chemin de fer, moyen rapide de déplacement linéaire, inscrivant dans l'espace les villes-pieuvres poussant leurs tentacules au milieu des champs ; enfin se densifièrent, et s'étalèrent en même temps, avec l'usage banalisé de la voiture automobile, renforcé par celui de transports en commun modernes aux réseaux de plus en plus serrés et adaptés aux besoins des citadins.

A Kinshasa, grâce aux techniques et mentalités importées d'Europe, la ville a eu tout de suite, ou presque, à sa disposition l'usage de la voiture automobile. Celle-ci sous forme de bus et de camions, a permis de se déplacer rapidement le long de quelques axes, d'un point à l'autre du site urbain. Cela a suffi pour rendre des espaces éloignés de tout squatterisables par l'apport de ciment, de bois de charpente et de tôles, en dépôts répartis sur toute la ville. La proximité, trompeuse, des axes a aussi favoirsé le squatting (24). Ainsi la ville s'est développée sans qu'on y prenne garde. Mais ces «excentriques» sont dévolues à des piétons qui n'ont trop souvent même pas le moyen d'acheter un titre de transport : «ticket ezali te» ! (le ticket, y a pas ! En clair : on n'a pas les moyens d'aller en bus). Quoiqu'il en soit, il y a finalement une réelle possibilité pour tous de s'implanter quelque part à Kinshasa... à des kilomètres des lieux d'emploi. Ainsi les gens démunis, habitant des extensions lointaines, des «excentriques», ne peuvent circuler. Ils sont donc contraints soit à être chômeurs et installées là, soit à se rapprocher des lieux d'emplois, à s'installer dans des quartiers attrayants à loyers prohibitifs, ou surdensifiés à forts loyers, soit à marcher des heures (24) pour faire de la présence sporadique dans une quelconque administration ; soit à pratiquer des travaux misérablement rétribués pour lesquels la productivité et les horaires ne sont pas trop impérieux.

Ainsi, dans ce cas, mieux vaut squatteriser une «rue» que les autorités urbaines ignorent, plutôt que d'aller encore plus loin. On voit bien alors que l'implantation des néo-Kinois se développe en auréoles concentriques autour des quartiers équipées et des zones d'activités. Les auréoles les plus éloignées abritent les derniers arrivés, les plus démunis, qui y resteront jusqu'à ce que leurs moyens d'existence s'améliorent (mais comment ?) ou que la ville urbanisée par le Pouvoir se développe dans leur direction (...) (mais quand ?).

Cela amène à faire deux constatations :

- les zones d'emplois, industrielles notamment, sont cernées, envahies, submergées par des maisons installées en squatting que le Pouvoir Urbain ne peut qu'interdire formellement, sans plus. Car toute action de sa part ne saurait être que de destruction de

(24) Proximité trompeuse, parce que tant que le squatter s'installe, les matériaux de construction stockés le long de la route, ne sont pas trop loin : un, deux ou trois km —mais ensuite lorsque de là il faut aller en bus (si on peut se l'offrir) à un centre suffisamment achalandé, il faut compter 1h 30 dont la moitié en attente, sans compter le temps du parcours à pied initial et au retour : même chose —Cf AK 30 et 32, commentaires J. FLOURIOT, les courbes insochrones révèlent partiellement ce problème.

logements, sans création de lotissements compensateurs. La gestion actuelle de la ville, et du pays, semble livrée à des «responsables» qui n'ont en guise de solidarité sociale qu'une complicité d'intérêts. C'est pour cela que le «laissez-faire» apparaît comme une solution idéale, qui a l'avantage de ne pas bousculer les «équilibres » favorables au bien-être des Puissants.

- La limite de l'appropriation de l'usage de l'espace urbain (squatting sur les franges et dans les lointaines extensions) est économique. Elle procède du raisonnement suivant fait par les déshérités :

Qu'est-ce qui coûte le plus, de payer un loyer proche du lieu de travail (qu'on espère) ou de n'avoir pas de loyer à payer (encore que la parcelle vide coûte au moins 200 zaïres à l'acquisition) mais cependant l'obligation de payer le «ticket» (25), de marcher des heures et d'être dans l'impossibilité de jouir, à cause de cela, des avantages économiques et socio-culturels de la ville ?

Et le «choix» se fait selon une situation présente qui impose toujours impérieusement une solution. On comprend alors qu'en fonction des rentrées d'argent les gens bougent énormément dans la ville. Chaque déménagement correspondant à une amélioration des conditions de vie. Ce mouvement pratiqué indépendamment par chaque famille, est donc un mouvement collectif de réajustement. L'ensemble des Kinois agit comme un corps relativement fluide (autre forme de «pâte urbaine») tendant à un point d'équilibre jamais atteint, car ce corps est vivant donc évolutif. On doit pouvoir appeler cela un phénomène de gravité sociale et de gravitation de plus en plus rapprochée (densification) autour des centres issus de l'urbanisme colonial. «l'étude socio-économique de 1967» (26) signalait déjà qu'alors, chaque année, plus de 10 % de la population kinoise déménageait à l'intérieur de l'agglomération. Cela faisait environ 100 000 personnes. Ce mouvement était dû en partie à la montée des jeunes qui quittaient les quartiers de résidence de leurs parents pour s'établir ailleurs, fondant un nouveau ménage. Ces causes demeurent et se conjuguent avec cette recherche de conditions de vie meilleures que l'on vient d'évoquer. Il n'y a pas de raison de penser que l'ampleur de cette migration intra-urbaine ait diminué depuis 1967. Ce qui signifie qu'en 1981, plus de 250 000 personnes déménagent chaque année, dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, soit en agrandissant leur logement, soit en se rapprochant des lieux d'emplois, soit en s'installant plus près des points équipés de la ville. Un tel flottement, ajouté au chômage nécessairement structurel dans une ville en

(25) Le simple fait de «payer le ticket» est pour de très nombreuses familles un problème financier quasi insoluble, tant les salaires sont ajustés au strict minimum économique vital.

(26) DUCREUX (Maurice), op. cit.

hypercroissance, entraîne le développement tout aussi structurel du vol et de la prostitution comme activité de survie. Ce comportement est prometteur de bien d'autres violences (27).

Une urbanisation soumise aux exigences d'une classe de nantis.

Les cartes (jointes h.t.) traitant de la distribution des voies revêtues et de la typologie des quartiers selon la qualité des gens qui les habitent, mettent en évidence les options d'urbanisme choisies par les responsables du Pouvoir Urbain, c'est-à-dire en dernier ressort, par les fonctionnaires des services de la Présidence, au Zaïre. Ces options se déduisent des réalisations effectuées depuis 1960. En effet seuls ont bénéficié d'investissements les points de la ville qui motivaient l'attention la plus suivie des autorités responsables.

En recherchant les motivations probables qui ont présidé à ces investissements, doit se révéler la manière zaïroise d'appréhender le phénomène urbain. Cependant, si l'on connaît les principales réalisations publiques faites à Kinshasa, les raisons qui ont présidé à leur mise en chantier furent rarement explicités. Du moins ne le furent clairement que celles qui exaltaient la grandeur du Pays à travers le prestige de sa Capitale ou de son Président, et celles qui donnaient de la politique urbaine une image susceptible de fortifier l'adhésion des masses populaires à un régime qui connaît la fragilité de ses assises tant il émane peu d'un vrai consensus national (28).

C'est pourquoi il entre une forte part de suppositions raisonnables, parce que raisonnées par quelqu'un qui connaît bien et le milieu et les décideurs, dans les observations avancées.

(27) Le vol n'est pas que structurel, il est devenu institutionnel lorsque le «matabish» (petit cadeau) est devenu obligatoire. Mais on peut dire que c'est une forme de l'échange, connu sous des vocables divers dans le monde entier : «bakchich», «dash» en pidgin, mais aussi «honoraires» ou enveloppes» dans les dignes administrations d'Europe. C'est une forme d'arnaque appuyée sur la détention d'une parcelle de pouvoir. Si le pouvoir vient à manquer, on appellera ça alors réellement vol ou escroquerie.
A noter que Mobutu a stigmatisé dans un discours les profits illicites des entreprises étrangères et des étrangers trafiquant au Zaïre. Il a dit en substance : il est plus grave de faire des profits illicites par le trafic de devises ou de toute autre manière que de voler pour un petit voleur zaïrois. En effet l'Européen utilisera cet argent hors du pays, ce qui constituera une perte de substance préjudiciable à l'économie nationale, tandis que le voleur zaïrois dépensera le fruit de son vol dans le pays, ce qui fera marcher les affaires. Cela n'est pas si faux mais il ne faut pas oublier que les trafiquants de devises profitent de la complicité de personnages haut placés qui sont ressortissants zaïrois. En outre, bien des voleurs zaïrois vendent le produit de leur vol à Brazzaville (République Populaire du Congo). Après ce discours, le vol à la tire et les cambriolages se multiplièrent.

(28) En 1978 il y eut l'affaire dite «de Kolwezi». Voici ce qui fut écrit dans la presse française : «Mobutu n'a même plus confiance dans les soldats zaïrois chargés d'assurer sa sécurité», CANARD ENCHAINE, No 3006 du 7/6/78... «Potentat discrédité, dilapideur, prévaricateur incapable, haï et méprisé par l'immense majorité des Zaïrois, Mobutu qui était au bord de la déchéance, fut remis en selle par Giscard son protecteur. Sans doute lui fit-on promettre d'améliorer ses méthodes de gouvernement. Il en profita aussitôt pour mettre en prison son ministre des Affaires Etrangères, pour faire fusiller une douzaine et demi d'opposants et pour s'enrichir un peu plus tandis que la situation économique continuait d'empirer, la désorganisation administrative de s'accroître, le mécontentement populaire de s'étendre». CANARD ENCHAINE, No 30 004 du 24/5/78...
«En effet, l'économie du Zaïre (...) est en ruine. La hausse des prix est de cent pour cent par an. Le revenu national du pays baisse de cinq pour cent par an depuis plusieurs années. Le budget du Zaïre se solde par un déficit proche de deux milliards de francs (...) Le Zaïre souffre d'une corruption généralisée qui appauvrit les plus défavorisés et enrichit les classes dirigeantes qui vivent à l'européenne (...) En 1977, sur quatre cent cinquante millions de dollars d'exportations zaïroises de café, cent vingt millions de dollars seulement ont été rapatriés officiellement dans les coffres de la Banque Nationale». J. MORNAND, NOUVEL OBSERVATEUR No 710 du 19/6/78.

PRINCIPALES OPERATIONS D'URBANISME DE 1960 à 1976

LOCALISATION des TRAVAUX	TYPE de QUARTIERS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TYPE de TRAVAUX
"Centre - Ville"	Affaires	•	•				•	•	•			Voirie et réseaux divers
"Centre des Affaires"	Affaires Haut Standing	•		•			•				•	Equipement, voies, rés. divers
Foire (Fl. KIN)	Affaires	•	•	•		•	•					Equipement - V. R. D.
Super-marché C.V. Bibliothèque Nation.	Affaires						•	•		•		Equipement - V.R.D.
Limete - Echangeur	Affaires						•	•		•		V. R. D. *
Boulevard Patrice Lumumba	Route, Affaires			•			•					V. R. D.
Palais de la radio	Affaires	•				•	•					Construction
International World Center	Affaires	•	•	•			•	•				Construction
Mont Ngaliema	Adm. - Haut Standing	•	•				•					V. R. D.
Route Matadi - Ngaliema	Haut Standing		•						•			Equipement - V.R.D.
Joli-Parc	Haut Standing		•							•	•	Voies, réseaux divers
Binza	Haut Standing		•				•			•	•	Voies, réseaux divers
Boulevard du 30 Juin	Affaires- Haut Stand.			•			•				•	Voies, réseaux divers
Gombe - Kalina	Haut Standing			•			•			•	•	Voies, réseaux divers
Rue du Commerce	Haut Standing			•	•							Voies, reseaux divers
Université - Livulu	Haut Standing	•	•			•	•			•	•	Voies, réseaux divers
Kimwenza	Haut Standing					•				•		Equipement - V.R.D.
Plantation Bd. 30 Juin	Haut Standing						•	•	•			Ornemental
Parc Pdtiel - Mont Ngaliema	Haut Standing					•	•	•	•		•	Equip. Ornemt. Construction
Autres Palais Présidentiels	Haut Standing						•	•	•			Construction
Cité O.U.A.	Haut Standing	•	•				•	•				Equip. V.R.D. Construction
Kinsuka	Haut Standing			•	•				•			Lotissement
Monument de l'Indépendance	Politique	•	•				•	•				Construction
Bandalungwa	Classe moyenne				•						•	Voies, réseaux divers
Kasavubu	Classe moyenne			•	•						•	Voies, réseaux divers *
Ngiri-Ngiri	Classe moyenne			•	•						•	Voies, réseaux divers *
Lemba	Classe moyenne		•									Lotissement
Ndjili	Populaire			•	•					•	•	Voies, réseaux divers
Kibanseke	Populaire			•	•							Route *
Ngaba	Populaire				•							Voies, réseaux divers *
Selembao	Populaire			•	•							Route *
Mukali	Populaire			•	•							Lotissement *
Avenue de l'Université	Populaire					•				•	•	Voies, réseaux divers
Grand Marché	Populaire			•	•							Equipements, V. R. D.
Kintambo	Populaire				•						•	Route et pont *
Kingabwa	Populaire			•	•							Lotissement *
Zone Industrielle Limete	Industriel			•								Voies, réseaux divers
Zone Industrielle Masina	Industriel			•								Voies, réseaux divers *
Zone Industrielle Ngaliema	Industriel			•								Voies, réseaux divers
Zone Industrielle Maluku	Industriel			•			•		•			Lotis. Equip. V. R. D.
By Pass	Route			•			•					Route, Electricité
Route Matadi - By Pass	Route			•			•					Route, Electricité
Badiandingi	Rural, militaire								•			Lotissement - V R D
Camps aéroport Ndjili	Rural, militaire	•	•						•			Route et V.R.D.
Nsélé - Cité M. P. R.	Rural	•	•			•	•	•	•			Equipements, V.R.D.
Dne Pdt de la N'Sele	Rural		•				•	•	•			Equip. V.R.D. Construction
Kinkole	Rural								•			Equipements, V. R. D.
Route Ndjili - Kimpoko	Rural	•	•	•			•	•	•			Route

MOTIVATIONS : 1. Nationale; 2. Politique; 3. Economique; 4. Sociale; 5. Culturelle; 6. Prestige; 7. Psychologique; 8. Fait du Prince; 9. d'un groupe; 10. Inconsciente. Initiative de la M.F.U. *

Parmi les investissements correspondants aux 48 lieux de Kinshasa où des opérations ou ensemble d'opérations furent provoquées par l'Etat ou la ville :

37 concernent des travaux de voirie accompagnés de l'implantation d'autres réseaux : eau et électricité (principalement), assainissement. De ceux-ci 10 furent complétés par des équipements : trottoirs, marchés, parkings, etc... et 6 ne furent que routiers avec pour 3 d'entre eux un éclairage public le long de leur tracé ;

6 concernent des lotissements depuis la voirie et l'assainissement jusqu'à la construction des maisons lorsque c'étaient des lotissements militaires.

5 concernent des constructions généralement monumentales ou prestigieuses ;

2 concernent des travaux d'embellissement entrepris pour des raisons de prestige plus que pour toute autre raison.

En outre 16 fois de tels travaux furent entrepris au bénéfice quasi exclusif des nantis, habitants des beaux quartiers et 8 fois, il s'est agi d'investissements susceptibles de favoriser les affaires liées au secteur capitaliste de l'économie.

Enfin 9 communes (zones) peuplées de population à très faibles revenus et 4 communes (zones) occupées essentiellement par des populations à revenus assurés et relativement suffisants (classe moyenne) ont partiellement profité d'investissements en voiries et réseaux divers (assainissement et électricité).

Les autres investissements conséquents concernent les quartiers industriels au rôle fondamental pour l'économie nationale.

On pourrait penser, au vu de ce tableau, que, malgré une position moins avantageuse sur la liste des travaux entrepris, les quartiers populaires ont été relativement équipés. Un tel optimisme n'est pas soutenable. Il suffit pour s'en convaincre d'évaluer l'importance des aires urbanisées, aménagées, mises en relation avec l'ensemble des populations qui en profitent.

Le tableau qui suit ne traite que des populations bénéficiaires des travaux selon l'importance de leurs revenus (29).

	Hauts revenus	Revenus moyens ou faibles	Très bas revenus
Surfaces desservies depuis 1960	800 hectares	350 hectares	600 hectares
Populations à desservir	50 000 hbts	470 000 hbts	650 000 hbts

Sources : RGP. 1973 et plan de Kinshasa «Esacta», 1971.

(29) Voir sur cette question des revenus à Kinshasa, l'étude de J. HOUYOUX, op. cit.

Il faut noter que les quartiers de haut standing se sont agrandis considérablement par extensions des espaces lotis en villas, mais que déjà avant 1960 ces quartiers étaient fort bien équipés.

De même avant 1960 il y avait environ 450 000 Kinois dont 380 000 installés en des quartiers correctement équipés. L'ensemble des gens ayant un revenu «moyen» (notion relative) habite ces quartiers, mais de 380 000 en 1960, le nombre des habitants est passé à 470 000 en 1973 (30). —on doit nuancer encore cela car tous les habitants des «cités» belges ne sont pas assurés d'un revenu «moyen». En fait les «anciennes cités», très dégradées, abritent une population disparate, aux revenus hétérogènes. Là se rencontrent de nombreux travailleurs manuels installés dans de véritables taudis, surtout à Barumbu et Lingwala (deux des anciennes cités de Kinshasa) où demeurent encore de nombreux petits îlots tout à fait insalubres où se groupent les derniers arrivés en attendant emploi et logement.

Ces îlots sont des parcelles que les premiers occupants ont densifié après 1960, car le contrôle a alors cessé de s'exercer en fonction des normes réglementaires et de leur respect. Notamment le coefficient d'occupation du sol devint une notion caduque, hors de toute signification. En outre, les populations Kongo qui résident là ont beaucoup de «cousins» qui vont naturellement les voir dès leur arrivée à Kinshasa. Cependant depuis quelques années, ces parcelles sont rentabilisées au maximum par des chambres de passage où les occupants ne demeurent que le temps de commencer leur intégration urbaine. Il est à noter que ce sont des travailleurs manuels qui habitent là. Dès qu'un emploi stable leur assure un revenu, même modeste, ils vont s'installer plus décemment. Enfin ces îlots se situent relativement loin des quartiers et de rues attractifs pour les boutiques des commerçants ou les échoppes des artisans, la location de chambres (les plus petites et les plus nombreuses possibles sur chaque parcelle) permet donc de les rentabiliser.

La classe moyenne se rencontre dans les «nouvelles cités» surtout, et les «cités planifiées», à l'exception de Ndjili, peuplée de travailleurs manuels, de bonne qualification dans l'ensemble, qui jouissent aussi d'un salaire assuré.

Ainsi depuis l'Indépendance, les pouvoirs publics ont investi un peu dans les quartiers populaires très dépourvus d'infrastructures et d'équipements, beaucoup dans les beaux quartiers. Les quartiers datant de l'époque coloniale, les «cités», se sont quelque peu dégradés, mais possèdent toujours un équipement satisfaisant et demeurent très attractifs. Le prix des logements (achat ou loyer) y est tel que seuls les gens assurés d'un certain revenu peuvent y rester. La valeur des parcelles bâties y étaant de 3 000 à 5 000 dollars US, et pouvant même atteindre jusqu,à 10 000 dollars US, (31).

On peut donc écrire que depuis 1960, les disparités se sont maintenues et aggravées, notamment, (1973) 4,2 % de la population ont disposé de 800 hectares supplémentaires de terrains équipés ou desservis, et 54,2 % ont disposé de 600 hectares de terrains desservis, et parfois équipés (32) (Cf. tableau précédent).

(30) Un nouveau RGP est prévu pour 1982. Les chiffres de 1973 sont les plus récents disponibles. La population de ces quartiers est probablement de 500 000 au moins en 1981, bien que le seuil de densité maximale semble être atteint.

(31) Sources AK 14 : Parcellaire. Cartes et commentaires de J. FLOURIOT. Les valeurs sont données en dollars US 1975, car le zaïre étant une monnaie très instable, il est impossible de l'utiliser comme monnaie de référence.

(32) Il faut encore savoir que «desservi» veut dire accessible en voiture jusqu'à la porte de la maison, dans les beaux quartiers et quel que soit le temps ; dans les quartiers populaires cela veut dire : à moins de 300 mètres à pied d'une voie revêtue.

Or les 4,2 % de la population (dont la moitié environ sont des étrangers) utilisent environ 1 500 hectares pour leur usage propre, et les 54,2 % de la population utilisent 5 000 hectares environ. Le reste de la population soit 41,6% dispose de 3 600 hectares équipées, lotis avant 1960 et dont une petite partie, 350 hectares, fut améliorée depuis.

Ainsi furent équipés, entre 1960 et 1973 :

- 1 hectare pour 63 individus des quartiers déjà très équipés ;
- 1 hectare pour 1 343 individus des quartiers assez bien équipés ;
- 1 hectare pour 1 083 individus des quartiers pratiquement dépourvus d'équipements.

Mais les 63 individus n'avaient besoin de rien, seulement se rencontrent parmi eux quelques ministres, ou anciens ministres, ou quelques autres notables très importants ; les 1 343 individus ont des besoins qu'il faut satisfaire au moins un peu, car parmi eux nombreux sont ceux qui servent le capital accaparé par les notables, qui ont donc réellement besoin d'eux ; les 1 083 individus n'ont pas à se plaindre : «squatters» tolérés, ils sont reconnus quand il faut payer l'impôt «per capita» que lèvent les municipalités...

Des opérations ou ensemble d'opérations (33) provoqués par l'Etat : on vient de noter que 37 concernent des travaux de voirie et autres réseaux (VRD). Des ces 37 opérations, 19 seulement ont été entreprises pour des raisons économiques, et11 pour des raisons sociales (34). Cependant des raisons de prestige interviennent 18 fois, le fait du prince : 8 fois, les pressions dues à un groupe social (35) ou une «classe» : 9 fois, des raisons psychologiques : 7 fois. Les raisons «inconscientes» (explication de la signification présente à donner à ce mot : ci-après) interviennent 12 fois. Les arguments politiques ont été avancés 13 fois et les raisons nationales : 9 fois.

Pour les lotissements ce furent des raisons sociales et économiques qui les justifièrent, sauf dans les cas de lotissements pour les militaires, dans ce cas on doit invoquer d'abord le fait du prince et aussi la nécessité qui lui impose de ne pas mécontenter la seule force qui soutient son autorité, et qui peut être capable, immédiatement, de le renverser.

(33) Car il s'agit de la localisation des investissements. Certaines zones (communes) n'en profitèrent que peu, qui sont citées une fois, et d'autres, citées également une fois, en profitèrent d'une manière usuelle pour toutes sortes de raisons.

(34) Il peut s'agir des mêmes travaux, car il peut arriver que des raisons sociales soient avancées en même temps que des raisons économiques. Il en est de même pour toutes les raisons avancées ou supposées.

(35) Il est difficile de toujours définir de tels groupes : cela peut être des gens du même quartier, comme à Ndjili en 1968. Sur la notion de groupes, et leur multiplicité, on lira avec profit le long exposé de G. GURVITCH, in LA VOCATION ACTUELLE DE LA SOCIOLOGIE, tome 1er : SOCIOLOGIE DIFFERENTIELLE, PUF 1957, 508 pages.

Les constructions de bâtiments réputés prestigieux, tels le «World Trade Center» ou la «Maison de la Radio», de monuments tel celui de l'Indépendance, ou les embellissements ont parfois obéi à des motivations économiques, politiques ou sociales, mais aussi, toujours, à des motivations de prestige. C'est d'ailleurs du fait du prince que ces décisions furent prises. Les raisons nationales ont parfois été invoquées.

Ces chiffres et ces motivations confirment que les surfaces et populations desservies indiquent :

Tout d'abord que c'est bien une classe au pouvoir, et même souvent un homme au pouvoir, qui décide de tout : au point que même un investissement collectif justifié en est généralement entravé jusqu'à ce qu'une apparence de décision vienne du «Mfumu munene», Chef Suprême. L'équipement de Ndjili en éclairage est exemplaire pour illustrer cela et doit être expliqué. Les Ndjilois désirant l'électricité, notamment pour les ateliers et les commerces du petit quartier central, organisèrent parmi les futurs bénéficiaires, une collecte et déposèrent cet argent à la Colectric, société chargée de l'électrification et de la régie de l'électricité à Kinshasa. C'était avant l'avènement de Mobutu. Lorsque le MPR fut officialisé, le bourgmestre de Ndjili se vit demander cet argent. Il l'aurait versé à la caisse du Parti, mais la Colectric fit valoir que l'argent avait été mis en dépôt chez elle pour l'électrification de Ndjili et pas pour autre chose. Le bourgmestre changea. Son successeur renouvela la demande du MPR. La Colectric maintint sa réponse. Finalement, ne pouvant récupérer cet argent, qui ne lui appartenait pas, le MPR céda. En 1968, à Noël, les Ndjilois eurent «leur» électricité. Les journaux titrèrent le lendemain : «Cadeau de Noël du Président Mobutu aux habitants de Ndjili». Suivait un article élogieux à la gloire du «Père de la Nation». Les Ndjilois commentèrent la chose à leur façon ; un peu étonnés tout de même d'avoir obtenu gain de cause. Il n'y eut pas de manifestation de remerciements auprès du Président, qui de son côté n'insista pas... C'est la seule fois où un groupe de travailleurs obtint un tel résultat... Et encore il s'agissait de travailleurs ayant pignon sur rue, donc des bourgeois au sens premier du mot.

Les arguments qui justifièrent la conduite de la classe en place, jouent un rôle conséquent. L'argument national, cher à toute l'Afrique nouvellement indépendante (qu'est-ce que 20 ans ?) est aussi très fort. Ces deux arguments sont presque toujours confortés par la dimension prestigieuse dont on veut revêtir les actes politiques et nationaux. Cela fait partie de la prise de conscience nationale si nécessaire à un pays aussi soumis à des tendances secessionistes que le Zaïre. Mais ce prestige n'a pas que de nobles raisons : le fait du prince ou de la classe des nantis, s'il s'explique par l'acquisition d'avantages matériels substantiels et notamment par un enrichissement extrêmement rapide, trouve également sa raison d'être dans le prestige escompté. Il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas de société égalitaire au Zaïre qui outre l'héritage colonial demeure fortement imprégné des mentalités et des structures sociales précoloniales. Ce qui peut permettre de dire que le retour à l'authenticité —souci de culture, afin que le Zaïrois, le «Mutu», retrouve sa dignité— cache aussi un moyen de renforcer des structures traditionnelles où le chef est souverain, indiscutable et indiscuté.

Plus remarquables sont les motivations que l'on peut appeler «inconscientes», car explicitées elles ne seraient pas acceptées. (Cf. ci-après).

A noter aussi que la voirie constitue l'investissement de loin le plus considérable, surtout dans les quartiers déjà équipés. Or dans ces quartiers, les voies non encore revêtues au moment de l'Indépendance, l'ont été, systématiquement dans les anciens quartiers «européens», et partiellement pour les «cités».

Mais qui profitent de cette voirie ? Ceux qui possèdent une voiture et qui habitent ces quartiers : essentiellement les étrangers riches, la plupart d'origine européenne (Belges, Français, Portugais), méditerranéenne (Libanais ou Grecs), nord-américaine ou asiatique (Pakistanais), les très grands personnages du Régime pour les beaux quartiers (Gombe-Kalina, Joli Parc-Parc Hembise, Binza et Djelo Binza) ; pour les «cités» : les petites gens occupant la ville de 1960. Ces petites gens forment (tendent à former) une sorte de classe moyenne, car elles sont nanties, souvent propriétaires de leur logement ou locataires avec des termes dérisoires, assurées de rentrées d'argent mensuelles ou régulières liées à des emplois d'«ancien régime» (clark, commis) conservés ou renforcés et à la location de chambres (ndako).

Les autres Kinois utilisent aussi ces voies, puiqu'ils empruntent les transports en commun... seulement leurs déplacements commencent toujours par une marche à pied, dans la poussière ou la boue, et s'achèvent de même au retour...

Le choix des motivations mises en évidence n'est pas fortuit. En voici la signification :

Motivation d'ordre national : dans un pays jeune, l'idée de nation est fondamentale. Dans ce sens, la grande idée du Président Mobutu Sese Seko est de créer une nation. Ceci est une nécessité vitale (36). Il suffit de se référer à l'Histoire pour en saisir l'ampleur : la «Nation Américaine» au XVIIIe siècle finissant a soulevé ainsi bien des enthousiasmes, et la Révolution Française s'est propagée au cri de «Vive la Nation».

Cette même «Nation en danger» permit une levée en masse au temps de la jeune et brève première République Française. Et l'on peut citer bien des initiales très en vogue depuis quelques années, qui ont des significations proches : C.N.R., Comité National de la Résistance ; F.L.N., Front de Libération Nationale, et son homologue angolais, le F.L.N.A., auxquels répondent les F.N.L., FROLINAT et autres ZANU etc... etc....

Tout nouveau pays pratique en tout une politique «nationale», quand il ne nationalise pas tout (37).

Au Zaïre, le mot «national» joue vaillamment son rôle «révolutionnaire». Cependant le mot «populaire», plus ambigü, le concurrence fortement. Ce qui relève du même but : créer une nation et un peuple. Il ne faut pas y chercher une connotation de «révolution socialiste», on est loin ici des républiques populaires. Et bien que les

(36) Les derniers évènements ont fortement compromis ce grand dessein : il est bien possible qu'avant la fin de ce siècle le Shaba (Katanga) ait pris son Indépendance vis-à-vis du reste du pays. Ce qui sera bénéfique pour les gens de cette actuelle Province, et peut-être pour le reste du pays. Ce qui sera en outre le retour à une situation historique bousculée par la conférence de Berlin en 1885-1886.

(37) Mais il arrive que la «Nation» se reduise en fait à une classe, ou plus largement un groupe. On peut aussi envisager un Chef d'Etat qui puisse dire : «la Nation, c'est moi». Chez les Grecs, la «Nation» ne se composait déjà que des citoyens à l'exclusion des esclaves et des métèques.

députés au Zaïre soient appelés «commissaires du peuple», ils n'offrent rien de commun avec ceux des pays d'Europe Centrale et Orientale, ou des pays d'Asie Communiste. «Populaire» peut être aussi ressenti par les plus politisés comme un mot alibi, ce qu'il est également (et surtout !) de toute évidence.

Motivation d'ordre politique : Il s'agit là très souvent d'opportunités pour maintenir un régime très controversé, certainement détesté et terriblement craint (38) Ainsi les raisons politiques, au Zaïre, sont pratiquement toujours des raisons du moment, pour maintenir en place une oligarchie qui ne sait si elle constitue un groupe ou une classe, et qui cherche son identité : ni aristocrate, ni ploutocrate, ni démocrate, mais qui se dit formée des enfants du peuple, qui s'estime composée des meilleurs et qui possède, et étale par des voies très diverses, la richesse ou ses apparences.

Bref, il suffit de savoir que le terme de «politique» est ici voisin du terme «d'opportuniste».

Motivations d'ordre économique : ces motivations sont parmi les plus volontiers avancées. Elles apparaissent comme douées de la puissance du développement technique, le seul qui vaille aux regards de la plupart des responsables africains, et quelle que soit leur idéologie de référence. Ces motivations, effectivement très puissantes, doivenr pour induire des actions, se faire sentir à travers un enchevêtrement de justifications plus immédiates et moins avouables, car le développement est une œuvre de longue durée et les responsables ne prennent de décisions que sous condition d'un gain rapide. Cependant les Zaïrois, à leur niveau de compétence vraie, au delà des tourments de leurs complexes d'anciens colonisés, particulièrement virulents, ont toujours témoigné d'un réalisme économique solide. Malheureusement leur niveau de compétence reste extrêmement faible, on en a vu les causes dans la première partie de cette étude, et leur réalisme ne peut s'exprimer faute de cadres compétents. Ceci les met à la merci d'étrangers n'ayant pas les mêmes buts qu'eux, et de prétentieux (ayant puisé une «culture» indéfinissable dans des ouvrages ingurgités sans esprit critique) qui confondent diplômes et savoir-faire .

(38) A juste titre : les «disparitions» ne manquent pas à Kinshasa et au Zaïre. Certains qui s'enquirent auprès d'autorités politiques (policières), de leurs proches «disparus» se firent dire qu'ils devaient «les oublier», considérer «qu'ils n'avaient jamais existé».

Et cependant, il est difficile d'imaginer actuellement un autre régime que le régime présidentiel à parti unique. Tous ceux qui ont tenté de l'imaginer ont échoué... D'ailleurs ils imaginaient généralement le même régime, mais en changeant d'acteurs : eux devenant chefs de parti. Les débuts de l'Indépendance qui aboutirent à la «congolisation» montrent que d'autres solutions étaient possibles, furent souhaitées et furent essayées. Leur échec relève de deux séries de causes : l'extrême division des groupes qui constituent la «nation zaïroise», groupes en perpétuelle concurrence ou opposition —et Mobutu est le seul qui ait su les dominer, probablement parce qu'il est de nulle part : seule l'origine de sa mère est connue (et les étudiants mirent très sérieusement en doute sa vertu en 1971, lors de troubles qui enflammèrent l'Université de Lovanium)—, la politique des Puissances. Ces puissances ne sont plus celles du Congrès de Berlin, ce sont celles du XXe siècle finissant. Elles contrôlent le monde, surtout le tiers, et leurs comportements, comme leurs arguments, relèvent des mêmes calculs que ceux qui étaient de mise en 1885 : «le scandale géologique du Katanga» ne peut laisser personne indifférent ainsi que le prouve «l'affaire de Kolwezi» (Mai-Juin 1978).
Il faut noter que l'Histoire donne presque toujours l'exemple d'un chef charismatique et d'un parti unique —s'il échoue, le chef devient un rebelle, et son parti : un groupe de factieux— qui prennent le pouvoir dans les périodes charnières, où la société change dans ses structures et dans ses fondements (révolution). On peut presque se demander si ce n'est pas une sorte de passage politique obligé. En tout cas, si cela ne l'est pas, c'est toujours l'un des schémas politiques envisagés. Rares sont les pays nouveaux du XXe siècle qui ont su l'éviter : l'Inde peut-être, avec ses millénaires d'Histoire. De la forêt équatoriale, en toute certitude, on n'en a jamais vu sortir d'autres que celui en vigueur au Zaïre.. Peut-être faut-il opposer aux isolats de la forêt une idée d'Etat centralisé et monopolitique pour faire de ces isolats très dispersés, uen entité forte et unie....

Motivations d'ordre social : ces motivations sont fortement suscitées par le peuple kinois dont l'extrême dénuement ne peut être totalement, et volontairement, ignoré. Or si l'opinion publique ne s'exprime pas, n'a pas le droit de s'exprimer, sur les problèmes généraux et nationaux, elle peut le faire, et elle le fait, pour des problèmes concernant le fonctionnement de certaines choses. Ainsi les motivations d'ordre social s'expriment, et obtiennent parfois qu'on les entende sur des points très localisés.

Motivations d'ordre culturel : on devrait peut-être dire motivations d'ordre acculturatif, car ce qui est considéré comme intérêt culturel est souvent ce que l'Europe considère, officiellement, comme tel. Faute d'Histoire écrite au Zaïre, faute de romanciers zaïrois, faute de recul vis-à-vis d'eux-mêmes, les Zaïrois sont handicapés sur le plan culturel, en ce sens qu'ils possèdent une culture certaine dont ils ne savent pas toujours se servir consciemment. En fait il s'agit d'une culture vraie, non d'une technique apprise... Mais obnubilés par le mirage culturel européen et par son art de la mise en valeur, ils en négligent leur identité. Au niveau des décisions d'intérêt public cela se manifeste comme un handicap sérieux...

Motivations de prestige : cela rejoint l'idée de nation. Il y a une revanche à prendre. Le prestige y participe. Il est d'ailleurs dans la nature de toutes les sociétés préindustrielles, où l'individu est une personne connue dans un groupe et où la technique n'a pas engendré l'anonymat uniforme, de considérer les apparences, le prestige, comme une preuve significative de l'appartenance d'une personne à un groupe, ou d'un groupe à une force socio-politique reconnue. Le phénomène joue également, en Afrique d'après les Indépendances, sur le plan international. Et les nations d'Afrique considèrent chaque peuple qui les compose comme les Africains considèrent les individus qui forment la société où ils vivent.

Motivations d'ordre psychologique : ce terme fait un peu double emploi avec «national», «politique», de «prestige», «culturel», et d'autres de même notation. En effet il englobe un peu tout cela. Cependant il apporte une nuance supplémentaire, une sorte de signification nouvelle à apporter aux motivations qui ne sont pas dictées par la seule expérience, ou par un raisonnement trop rationnel. En effet il importe beaucoup pour les chefs contestés du Zaïre, et d'abord pour le Président et les membres influents du Parti, MPR, que l'imagination du peuple zaïrois, et surtout kinois qui est le plus sceptique, soit impressionnée par certaines réalisations du Régime. C'est dans ce but que les jardins du Mont N'Galiema, autrefois jardins de la résidence du Gouverneur, puis du domaine présidentiel, ont été ouverts au public en fin de semaine (39). Alors l'impact psychologique de la réalisation est tel que ceux qui ont visité ce parc en reviennent persuadés que Mobutu est vraiment un très grand chef : «Asali Mfumu munene munene», ce qui était le but recherché.

(39) D'ailleurs c'est un symbole : le Président lui-même est donné à son peuple, il s'ouvre au peuple. Homme public, homme sacré, il est objet de culte, mais aussi père, géniteur et don à son peuple...

Motivations dues au «fait du Prince» : il faut entendre bien clairement cela au pied de la lettre. Au Zaïre le Président est le «premier qui prend» : «primus capiens», «principes». Il est l'unique : monarque absolu (40). Il est de droit divin (41). Il ne peut être mis en question. La seule manière de le contester, c'est de le supprimer. Si bien que le Président décide à sa convenance, parce que ce qui lui convient ne peut que convenir au peuple : «mon peuple», dit-il souvent (42). Et le peuple c'est lui. Et il est le peuple.

Penser autrement serait sacrilège. Si bien que lorsque le Président construit un nouveau palais, le mal logé de Lingwala, de Selembao ou de Ngaba en est heureux (43) car le principe même de sa misérable existence, le «Grand Timonier» (44), est assuré d'avoir un abri digne de tous. Tous sont comblés par le confort du Prince... Ainsi mûrissent les temps de l'Histoire pour une nation qui l'a oubliée.

Motivations dues au pouvoir d'un groupe : il existe des groupes au Zaïre. C'est le fondement même de la société traditionnelle. Et il existe des hiérarchies. Mais actuellement le Pouvoir a promu des nouveaux puissants, des nouveaux notables. Les anciens, pour se maintenir, se sont amalgamés avec eux (45). En outre les Chefs traditionnels qui se seraient combattus il y a un siècle, s'allient actuellement car ils défendent les mêmes acquis : d'où l'apparition d'une classe possédante de la puissance et de la richesse (46). Cependant il arrive que d'autres groupes se manifestent. Ce fut le cas à Ndjili, quand vers 1965, les Ndjilois du quartier artisanal (quartier 7) et certains qui avaient boutiques et ateliers à proximité de l'anneau bitumé qui encercle le quartier 7, décidèrent de se cotiser pour électrifier cet anneau bitumé, ses abords et le quartier lui-même.

(40) Il y a un Parti unique. La Constitution prévoit que chaque parti ne peut présenter qu'un seul candidat... Cette monarchie «élue» ne souffre pas d'exception, elle est donc absolue.

(41) Le Mfumu procède du peuple vivant, mais aussi des ancêtres. Or les ancêtres sont une part fondamentale du sacré ; la terre nourricière également : sein se dit «mabele», terre se dit «mabele». Il n'y a que le déplacement de l'accent tonique pour les différencier.

(42) Ainsi : «je vous avoue que je n'ai jamais considéré le Zaïre, mon pays, comme sous-developpé. Car, mon peuple est discipliné, travailleur, digne et fier...» in DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT, MOBUTU SESE SEKO, A LA TRIBUNE DES NATIONS UNIES A NEW-YORK, du Jeudi 4 oct. 1973. Citation page 13 de l'Opuscule réalisé par le Département de l'Orientation Nationale.

(43) Il doit l'être, c'est son devoir. D'ailleurs MOBUTU fut longtemps persuadé que «son peuple» l'aimait : «mais il suffit, parfois, quand je suis dans une colonne de véhicules avec n'importe quelle autre voiture, ou lorsque le train passe, nous sommes tous bloqués, ou parfois encore à l'heure de pointe, il suffit qu'un enfant crie : alors là, ça devient indescriptible». Et plus loin : «se savoir aimé, mettez-vous à ma place». «Dialogue entre le Général MOBUTU SESE SEKO et les journalistes Suisses», 6 Juillet 1973. Citation tirée des pages 14 et 15 de l'Opuscule réalisé par le Département de l'Orientation Nationale. Ce texte serait à commenter longuement pour analyser la mentalité de MOBUTU, et à travers lui, l'idée que se font les Chefs d'Etat bantou de leur propre personne. Ils sont légendaires, et ce sont les enfants-êtres purs, naïfs, par excellence, et avenir du pays, qui les reconnaissent et les désignent à la liesse populaire. Actuellement Mobutu ne sort plus qu'accompagné de gardes du corps. Il commence à savoir qu'il est maintenant considéré par son peuple comme un tyran haï.

(44) Mobutu a ramené ce qualificatif dans ses bagages, depuis Pekin où il rencontra Mao Xe Doung.

(45) Cela rappelle les alliances aristocrates-bourgeoises des XVIIe et XVIIIe siècles français.

(46) Il arrive cependant, et de plus en plus, que les Chefs traditionnels se démarquent des nouveaux Chefs. Plus proches de leurs sujets ils sentent le danger des excès du Pouvoir actuel. Dernièrement, Mai 1978, à la suite de «l'affaire de Kolwezi», des villages entiers ont été passés par les armes : hommes, femmes, enfants. Les Chefs traditionnels furent pendus, les autres fusillés ou massacrés à l'arme blanche. Cela dans le Bandundu, pourtant loin des opérations (témoignage rapporté par un Français revenant de Kinshasa).

Le Pouvoir s'y opposa car pour d'autres fins, le MPR (47) songeait à récupérer l'argent collecté (voir supra).

Ce cas est rare, quoiqu'il arrive que pour résoudre des problèmes de quartier, les Kinois parviennent à se faire entendre. Ce fut le cas pour le maintien du marché, initialement temporaire, du Pont Kasavubu. Ce marché s'installa sur l'emplacement d'un autre de moindre fréquentation, le marché du Pont Kabu. En effet lors de la reconstruction du plus grand marché de la ville, on déplaça les marchands au Pont Kabu. Et ensuite, lors de la mise en service du nouveau grand marché, les femmes-vendeuses du marché protestèrent, demandant le maintien du marché du Pont Kabu plus central. Ce marché s'appelle désormais le marché du Pont Kasavubu. L'association des femmes commerçantes est très puissante, mais elle sert inconditionnellement le Pouvoir.

Motivations relevant de l'inconscient : Cette sorte de motivation peut surprendre. Elle existe. Il s'agit en fait d'un phénomène complexe où se mêlent l'habitude, l'ignorance, l'aliénation, la fascination des Puissances dites «Occidentales». Il s'agit pour tout dire d'incompétence, d'une application nationale d'un «principe de Peter». En effet, le raisonnement se fait par étapes :

1) - Ce qui était fait par les Belges était bon. Postulat.
2) - Nous sommes les nouveaux responsables. Axiome.
3) - Nous devons faire aussi bien que les Belges. Décision.
4) - Car notre Indépendance et les diplômes obtenus par nos jeunes étudiants, sont la preuve que nous sommes, aussi, compétents. Axiome.

A partir de là, il y a une action qui s'enclanche, cela même si les structures socio-économiques et donc les causes d'actions ont changé depuis 1960.

C'est ainsi qu'on entretiendra, d'une manière quasi maniaque, certains équipements abandonnés par les «colonisateurs», mais dont l'utilité n'est plus évidente, dont l'usage n'a plus de raisons d'être. A côté, le nécessaire ne sera pas entrepris par peur d'une décision non conforme à l'idée qu'on se fait des principes venus d'Europe, ou par peur de ne pas agir dans le sens du Mouvement Populaire de la Révolution. Le plus spectaculaire est l'application que mettent les Travaux Publics de la ville de Kinshasa, qui dépendent du Gouverneur de la ville (premier Commissaire Urbain), à achever l'équipement et les infrastructures des réseaux de l'ancienne ville belge à l'usage exclusif des Européens, alors que la ville est passée de 450 000 habitants en 1960, à 2 500 000 en 1981 ; alors que les «quartiers européens» sont suréquipés (ils le seraient même s'il s'agissait d'une ville d'Europe) ; et alors que les «extensions» couvrent les deux tiers du site et ne jouissent pratiquement d'aucun équipement....

(47) Les Kinois disent «la MPR». Ceci vient de ce que, pour eux, le Mouvement Populaire de la Révolution est plus une police parallèle, et répressive, qu'un Parti de Gouvernement. On saisit là le fossé qui sépare les dirigeants du menu peuple (des «citoyens», selon la terminologie en vogue).

Il semble bien que ces actions soient l'expression d'une fuite devant des responsabilités trop dures à assumer car les problèmes posés par l'existence des «extensions» effraient. Alors on se contente d'exécuter, lentement, certains anciens projets belges. Mais ces derniers même étaient plus vastes et englobaient l'entretien des «cités», ce dont le Pouvoir zaïrois paraît se soucier fort peu. Cela demande, il est vrai, une organisation qu fait défaut depuis 1960.

On peut se demander également si le souci de l'apparence, mêlé à un vague sentiment de culpabilité envers le père, que l'on a rejeté en 1960, n'entraîne pas aussi les responsables à vouloir démontrer aux Européens, qui représentent globalement l'Occident (48), qu'ils sont capables de faire aussi bien qu'eux. Et dans les quartiers ainsi entretenus, quasiment aucun Zaïrois ne demeure. Ce n'est pas le moindre drame de l'aliénation coloniale perpétuée par le poids des comportements inculqués, que de voir que, même sans le chercher, les «Européens» continuent à tirer profit d'une situation antérieure officiellement modifiée (49). Et les «extensions» continuent de s'étendre... Et les «extensions» prospèrent dans le dénuement...

Lu à travers l'acception donnée ci-dessus à chaque sorte de motivation, le tableau qualifiant les investissements permet de constater que ceux-ci sont inégaux et très orientés.

On peut y voir l'expression de la société zaïroise actuelle. Une des questions qui se posent à ce propos, c'est de savoir si la société zaïroise est, ou n'est pas, une société de classes. Complémentairement, si les classes ne sont pas telles qu'on puisse employer cette terminologie, car plus que de classes il s'agirait de clans en quelque sorte : les ethnographes belges usaient volontiers des termes de «tribus» et d'«ethnies», on peut se demander si des structures urbaines d'origine coloniale et donc préalables à la situation actuelle n'entraîneront pas l'apparition d'une société de classes, aidée dans son émergence par l'impérialisme des modèles «occidentaux»...

En fait il semble bien que l'on soit en présence d'une charnière socio-psychologique, et ce mot n'est pas satisfaisant pour qualifier le concept très imprécis que l'on devine en formation dans ce moment de l'histoire des peuples d'Afrique, peut-être vaudrait-il mieux dire que l'on est en présence d'une transition acculturative fondamentale... car il y a d'un côté, apportées d'Europe, des notions de classes. Et ces notions apparaissent comme d'énormes coquilles dans lesquelles on aurait tendance à mettre des gens par catégories.

(48) Occident, c'est-à-dire entre autres idées : l'autorité qu'on a osé bafouer, le père contre qui on a osé se révolter, le censeur, le «bon blanc» (terme très utilisé, surtout dans les anciennes colonies françaises). Mobutu a bien senti le danger, c'est pourquoi il a lancé le maître-mot d'«authencité». Cependant empêtré dans des tendances, des genres de vie qui se côtoient sans vraiment aboutir à un syncrétisme dynamique, il ne peut choisir : la tradition, le monde technique d'Europe —mais il charrie des valeurs inassimilables, et rien ne permet de les remplacer sur place dans l'immédiat— le désir d'indépendance et le désir des acquis des autres civilisations, etc... Il y a une intuition, l'authenticité, le retour à l'authenticité, mais pas de réel pouvoir de suivre cette intuition, car tout passe d'abord par la maîtrise de la production et de l'économie (Marx, Engels «L'Idéologie Allemande») et cela suppose ou un isolationisme féroce (telle la Chine), ou une culture forte, très structurée (tel le Japon). Au Zaïre où rien de cela n'existe, il ne reste que des contradictions quasi insurmontables, d'où la politique incohérente de Mobutu, l'économie ruinée du pays.

(49) Etre «Européen» d'Afrique intertropicale de 1981 constitue toujours une «quasi-rente». Rares sont les «Européens» qui, venus en «touristes» pour quelques mois (ou quelques années) ne trouvent pas un travail, généralement beaucoup mieux rémunéré que s'ils étaient, à valeur et travail égaux, africains. En contre-partie on attend de l'Européen qu'il soit conformiste et conforme à l'idée qu'on en a. Il n'est pas qu'un individu, il est l'expression d'un concept politique.

Il y a de l'autre côté, héritées des traditions précédentes, mais fortement altérées, des stratifications sociales d'appartenance hiérarchiques, où certains sont clients (féaux, sujets, esclaves) des autres, où l'on est d'un clan, d'une «gens», «mes gens» disait-on ailleurs et en d'autres temps.

Ce n'est pas exactement le sujet traité ici, ni le lieu d'analyser vraiment ce domaine social, mais peut-être peut-on, sans preuve démonstrative, énoncer que lentement une société de classes s'amorce. Comme toujours, fondée sur le capital, l'accumulation de richesses (et ceci est une notion sociale et relative), le profit, «l'exploitation de l'homme», cette société (éminemment capitaliste) est en gestation. Cependant compte tenu de l'incapacité où ils sont de s'organiser en fonction des données modernes de l'économie (et il s'agit d'une incapacité totalement sociale, d'un réel manque éducatif), les «profiteurs» de la situation changent constamment. Au demeurant ils semblent également incapables de vraiment contraindre leurs sulbaternes à produire... Pour cela il faudrait que lesdits profiteurs aient vraiment une notion précise de la production attendue de leurs sulbaternes....

Cette notion de classe «bourgeoise» en préparation se retrouve en plusieurs auteurs. On a cité J.L. Lacroix, on pourrait aussi citer Gibbal qui se demande «si les sociétés urbaines de l'Afrique de l'Ouest ne sécrètent pas des classes sociales de types modernes» (...) Cependant pour qualifier ces dernières, la plupart des observateurs préfèrent au terme de «classe dirigeante», celui «d'élites» en se basant sur la qualité de groupes ouverts qu'ils leurs reconnaissent».

Ces «bourgeois» fluctuants sont en fait les tenants apparents du Pouvoir politique et les otages vrais des grands intérêts internationaux. Sous des apparences d'indépendance ils se font dicter leur action et sont prébendés par des groupes plus ou moins multinationaux, ou très précisément de nationalité déterminée (51). Ce sont eux qui sont les instigateurs des investissements en infrastructures urbaines faits dans les quartiers de haut standing.

La force montante d'une petite bourgeoisie

A côté de ces quelques privilégiés, une véritable classe s'installe. Cette classe en 1789, en France, aurait fourni la plupart des députés du Tiers-État. Il s'agit d'un groupe de toute origine géographique et «tribale», mais surtout Kongo et Luba du Kasaï qui possède un certain niveau de connaissances techniques, juridiques et plus générales. Il se recrute dans une population à revenus modestes mais assurés et réguliers.

(50) GIBBAL (J.M.), CITADINS ET VILLAGEOIS DANS LA VILLE AFRICAINE (l'exemple d'ABIDJAN). Bibliothèque d'anthropologie, Presses Universitaires de Grenoble, François Maspéro 1974. L'auteur constate aussi l'apparition d'une classe moyenne contestataire, donc pré-1789... La révolution Française de 1789... ce n'est pas seulement un moment de l'Histoire, c'est plus ; c'est un moment de la prise de conscience de l'Homme...

(51) Ainsi des sociétés comme la Société Générale (belge) ou Unilever (néerlandais) sont très puissantes à travers, respectivement, la Société Générale des Minerais (S.G.M.) et les Plantations Lever au Zaïre (P.L.Z.).
Ainsi encore, lorsque le Zaïre a des démêlées avec l'Angola (1976-1977 et 1978) interviennent les troupes marocaines, transportées par des avions français, conseillées par des offficiers français, alimentées en armes par des Belges, et subventionnées par les U.S.A. Autre schéma, un an après, légion étrangère française et troupes belges, avions U.S., capitaux de toute provenance, maintenance nord-américaine. Tout cela avec l'accord unanime de l'Europe des Neuf. Ce schéma n'est pas spécialement zaïrois...

Les parents étaient (sont) salariés : soit «kalaki», soit ouvriers ou tâcherons, soit «capitas». Les enfants ont été scolarisés (52), ils sont jeunes, ils en savent beaucoup plus que leurs parents, le passé colonial les inhibe moins, ils ont parfois fréquenté l'université. Ambitieux ils désirent s'enrichir par tous les moyens. Or le meilleur est de travailler pour ceux qui possèdent argent, pouvoir et notoriété. Ces enfants pourront peut-être prendre le pouvoir politique après en avoir été les serviteurs et techniquement les maîtres : situation pré-1789 d'une certaine manière....

Ceux-là habitent très souvent les «cités». Leurs parents sont venus à Kinshasa, eux y sont nés, ce sont des vrais Kinois : citadins et désenclavés (53), mais aussi acculturés.

Nés dans les «nouvelles cités» et les «cités planifiées» ils y ont grandi. Ils étaient tout petits au temps de la colonie. Si parfois ils s'installent en périphérie, c'est avec l'espoir de revenir dans la cité de leur enfance dès qu'ils en auront les moyens, car là vraiment et plus qu'ailleurs ils se sentent chez eux, en sécurité. Là vraiment ils sont propriétaires de l'usage de l'espace urbain... Ils passent de toute façon leurs loisirs dans ces «cités». De celles-ci, les plus attractives (à cause de cela pourrait-on penser de prime abord) sont Bandalungwa «Bandal» disent les Kinois avec une touche d'affection ; certains quartiers de Kalamu : Matonge (ex-Renkin), le quartier du 20 Mai (ex-Tata Raphaël), Yolo, la partie «ancienne» de Lemba. On peut citer également les quartiers de Kasa-Vubu (ex-Dendale) les plus proches du boulevard du même nom, et les quartiers de la partie ancienne de Matete.

C'est pour cela que certains travaux de voirie : tronçons de voie bitumée, éclairage public, drainage, réfection de chaussée, ont été effectuées dans ces quartiers. Toutes les cartes à grande échelle de l'atlas de Kinshasa, toutes les cartes de la présente étude analysées précédemment, toutes les observations collationnées traitant des ensembles et sous-ensembles de la ville (zones/communes, quartiers/collectivités, sous-quartiers/localités, ou bien encore : catégories socio-professionnelles, etc...), mettent en évidence les particularismes socio-économiques et culturels de ces «cités» et de chaque élément de l'agglomération toute entière (54). Les tableaux et graphiques ci-après sont, à cet égard, convaincants. Ils renforcent l'information cartographique.

But et méthodologie de l'analyse des ensembles et sous-ensembles urbains

Le but qui a présidé à leur élaboration éclaire la portée de leur signification.

(52) Sous le contrôle, la plupart du temps, de l'enseignement catholique ou protestant, très soumis aux méthodes pédagogiques belges jusqu'en 1972.

(53) Il faut entendre par là qu'ils sont moins piégés par les traditions que le sont leurs parents. Ils pensent Zaïre mais ils savent qu'il y a aussi le reste du monde : le cinéma et la radio font partie des commodités de leur existence.

(54) Notamment les cartes de l'atlas concernant l'habitat, la population, les activités, les équipements, la scolarisation et les loisirs, et plus particulièrement les cartes : «Dynamique de la population», AK 21, commentaires : R. de MAXIMY, et «Organisation Urbaine» AK 39, commentaires : M. PAIN.

Une réflexion sur le sens de la présente étude, menée depuis la création du poste de Léopoldville jusqu'à la ville abandonnée de 1960 et à la ville en suspens de 1981, permet de bien poser la question fondamentale qui devrait être le souci de tout responsable de l'urbanisation et de l'urbanisme (55) de la ville de Kinshasa (56).

Il ne s'agit pas seulement en effet d'exposer une certaine vision d'une capitale de l'Afrique intertropicale ; il ne s'agit pas non plus de privilégier uniquement un certain choix de lectures conduites à travers une ville d'abord coloniale, en désir croissant d'indépendance, puis post-coloniale en gésine d'authenticité. Il s'agit de cela certes, comme il s'agit aussi de définir, de saisir par quels processus la ville actuelle s'est faite ; mais il s'agit bien davantage de cerner ce que peut être un vrai Kinois, Zaïrois citadinisé, intégré à la ville, et ce que peut être l'espace urbain où il se sait maître de son environnement culturel nouveau, fait d'artefacts et structuré par une organisation collective plus ou moins contrôlée, plus ou moins spontanée. Car c'est cela, me semble-t'il, que doit être le premier souci des urbanistes responsables, connaître :

Qui s'approprie l'usage de l'espace urbain ? Ce qu'on appelle avec H. Lefebvre, «le droit à la ville»...

Quel est cet espace approprié dans ses fonctions, identifié dans ses rythmes, ses pulsions et ses ruptures, pratiqué dans sa globalité, même si géographiquement cet espace est parcellisé, si juridiquement il n'est qu'une mosaïque d'éléments privatifs reliés par des infrastructures et des équipements collectifs plus ou moins accaparés par une classe (57) ?.

A Kinshasa, cet espace est celui où le Kinois se sent le plus à l'aise (subjectivité nourrie de la réalité de l'environnement culturel), celui qui exerce le plus grand pouvoir d'attraction, celui que l'on fréquente le plus volontiers, celui dans lequel, ou près duquel, on désire installer sa demeure, se loger.

Ce Kinois est l'acteur permanent, périodique ou épisodique, de cet espace attractif où tous les éléments chers à la réflexion des urbanistes actuels peuvent éventuellement s'intégrer : agora, espace ludique, mobilier urbain familier, monuments significatifs ou bien signifiants, symboles de civilisation, cheminements, connaissance des flux, etc... etc...

La difficulté réside dans la méthode, dans la recherche de «ces longues chaînes de raisons, toutes simples et faciles» (Descartes). L'atlas de la ville est déjà le fruit imagé, instruit de commentaires, complété de documents nombreux, publiés et non publiés, de cette recherche. On y trouve la description du milieu, les disparités apparaissent à sa lecture, il fallait les singulariser et les relativiser : les cartes hors texte qui précèdent s'y sont déjà attachées.

(55) Le terme «urbanisme» est si utilisé, avec tant de signification qu'il paraît utile de préciser qu'en l'espèce il s'oppose à «urbanisation» en ce sens que l'urbanisation est l'expression de la croissance urbaine et de la modification (mutation ?) de la société qui se citadinise, tandis que l'urbanisme est l'exercice systématique par les «Pouvoirs» du contrôle, de la réglementation, de l'équipement urbain, de l'investissement urbain.

(56) Ce souci n'est pas spécifique à Kinshasa, il devrait être celui des responsables de toute forme d'urbanisme, où que ce soit, et pour qui que ce soit.

(57) «A l'urbanisme moderne d'inventer les formes et les conditions où puissent se trouver associées la rigueur du plan et les normes de la vie urbaine ; avec les possibilités d'expression de la subjectivité». Raymond LEDRUT, SOCIOLOGIE URBAINE, 226 pp. Coll. SUP. P.U.F. 1968 ; citation tirée de la page 214.

Mais en outre la nécessité s'imposait de trouver une corrélation entre ces disparités et ce que l'on sait des particularités de la population et de ses différences.

C'est pour cela que, des grandes catégories de population (58) et des distributions spatiales et organisées des activités, on a extrait quelques éléments suffisamment significatifs pour autoriser une distribution critique.

Ainsi la répartition relative (pourcentage) des gens, en population scolarisée et en population ayant une activité rémunérée permet l'analyse. En effet une population dont l'ensemble des enfants est scolarisé a déjà atteint un certain niveau culturel et de vie. Une population qui scolarise ses enfants plus longtemps qu'il n'est requis (taux de scolarisation supérieur à cent pour cent, c'est-à-dire plus longue scolarité que ne le prévoit la loi et moyens d'assurer cette sur-scolarité) et dont cependant le pourcentage d'individus exerçant une activité rémunératrice est inférieur à celui de l'ensemble de la ville, peut être considérée comme jouissant de moyens d'existence suffisants pour supporter la charge d'une forte population non rémunérée, sans restreindre cependant sa consommation de services puisque les quartiers abritant cette population sont ceux qui possèdent les meilleures distributions en services et activités induites.

C'est donc sur ce critère que furent construits les graphiques de distribution des «zones» et des quartiers selon leur taux d'activité et de scolarité, et selon l'importance des emplois «intellectuels», c'est-à-dire ni manuels, ni de commerce.

(58) Ceux qui travaillent, ceux qui vont à l'école, ceux qui restent à la maison ; ceux qui se déplacent loin de leur lieu de résidence et de leur «zone» pour l'exercice de leurs activités, ceux qui exercent telle ou telle activité.

X

RENÉ de MAXIMY

Le pragmatisme kinois : authenticité ou aliénation ? *

Is the matter-of-factness of Kinshasa inhabitants genuine or alien ?

Mots-clés : Comportements culturels. Culture bantoue. Citadinité. Espaces habités. Activités dans la rue. Images de la ville. Référent européen. Dépendance économique. Dualité. Kinshasa (Zaïre)

Key words : *Cultural behaviours. Bantu culture. Urban behaviour. Inhabited areas. Street activities. Views on town. European reference. Economic dependence. Twofold culture. Kinshasa (Zaïre)*

Extrait de René de Maximy, ***Kinshasa ville en suspens. Dynamique de la croissance et problèmes d'urbanisme. Approche socio-politique***, *Editions de l'ORSTOM, collections Travaux et Documents,* Paris, 1984, pp. 398-405

* Titre de la Rédaction

Proposer une stratégie d'urbanisation acceptable pour les Kinois signifie que les effets de cette stratégie : modifications apportées au fonctionnement de la ville, maîtrise des extensions, leur assurent un meilleur usage de leur ville et un sentiment plus intime d'en être propriétaire. On ne peut définir une telle stratégie qu'en saisissant la «citadinité» des comportements des Kinois laquelle se traduit par l'expression spatiale de la ville non maîtrisée par le Pouvoir, par l'usage de cette expression et par le discours que cet usage favorise.

On vient d'observer que bien que Kinshasa soit un phénomène social sans équivalence dans leur mémoire, elle devient de plus en plus une expression spatiale et culturelle des Bantu, principaux acteurs et usagers permanents de la ville.

On peut désormais se poser la question de savoir si les Kinois doivent se soumettre aux normes d'existence que la ville (d'origine étrangère) leur impose ; ou s'ils ont une possibilité de la voir se modifier pour les favoriser comme acteurs urbains et les servir comme usagers.

Avant toute tentative de réponse il faut examiner les éléments d'action en présence. A Kinshasa il y a :

- *Une population bantoue* dépassant deux millions d'individus (en 1981) qui :

- pratique une langue bantoue (Kikongo ou Lingala, langues voisines et de mêmes structures),
- a conservé sa structure familiale et relationnelle (9),
- a maintenu ses coutumes alimentaires,
- maintient son contact avec le pays Kongo et du Bandundu, principales régions de ses origines.

(9) «Même dans les grandes agglomérations urbaines, les liens ethniques gardent en partie leur force, et les ethnies leur contenu», G. SAUTTER, p. 159 DE L'ATLANTIQUE AU FLEUVE CONGO.

- ne possède guère de pouvoir d'achat,
- est fortement analphabète et même illetrée,
- a une très faible capacité technique,
- ne connaît rien, ou si peu, du reste du monde.

- *Une population «européenne»* fluctuant entre 20 000 et 40 000 personnes selon la conjoncture et qui :

- réagit comme une classe très structurée et très séparée,
- utilise le français comme une langue première ou véhiculaire,
- pratique une vie de relation familiale et sociale fondée sur les structures de l'Europe laïque quoique christianisée,
- a des coutumes alimentaires qui nécessitent partiellement des importations,
- maintient son contact avec l'Europe à travers une vie privée suivie et un réseau public d'informations très dense,
- possède un très vaste pouvoir d'achat, d'autant plus conséquent que cette population pratique le change parallèle de manière continue,
- est fortement lettrée, techniquement informée,
- connait surtout le reste du monde.

- *Un groupe de responsables* qui forme déjà une classe possédante, tenant le pouvoir politique et qui a sa clientèle. L'ensemble formant des sous-groupes assez proches des «gentes» romaines de l'Empire.

Cette classe, issue de la population bantoue, en pratique le genre de vie et se réfère sentimentalement aux mêmes valeurs, dans une appartenance personnelle aux acquis de l'éducation traditionnelle. Mais aussi elle possède certaines clefs de la vie publique «européenne», suffisamment pour enclancher des modes «européanisantes» dans l'authenticité déclarée, insuffisamment pour saisir les fondements des sentiments qui motivent «les européens», malgré ses tentatives pour forcer les serrures.

En outre elle est très restreinte un ou deux milliers de personnes qui d'une manière ou d'une autre se connaissent, ou feignent de toutes se connaître, c'est pourquoi les Kinois les appellent les «Je-le-connais».

Situé socialement en charnière de deux vastes ensembles culturels qui n'ont pas de relations pyscho-sociologiques approfondies, ce groupe joue de sa position pour asseoir son pouvoir. Il y a certes des dupes dans cette situation, mais chacun croit que c'est l'autre et que lui y trouve son avantage (accès aux produits européens pour les Kinois, affaires et alliance politique pour les Européens, enrichissement rapide pour les responsables), tous ainsi espèrent duper et ne pas être dupés..

En horizon lointain de ces protagonistes il y a *un petit siècle de colonisation* et de status inégaux pour les peuples en présence.

En horizon rapproché il y a *l'Europe égoïste, accapareuse* et *l'Afrique Noire* qui se veut, et ne se veut pas dans le même mouvement, *moderniste* et qui est *technolâtre* ; qui se veut, et ne se veut pas, preneuse du reste du monde ; qui cherche partout

les bonnes raisons de ses modes de vie et les justifications de ses malaises , qui est plus que jamais en économie périphérique de l'Europe. Il y a l'Afrique Noire qui n'ose pas vraiment se contempler dans sa richesse culturelle et sa diversité, qui cherche toujours ailleurs une approbation.. non par sagesse, mais par inquiétude et insécurité...

Enfin le *cadre de vie* de cette société aux structures si différentes selon les origines, s'articule sur un fleuve et le paysage qu'il a façonné. Ce site joue un rôle fondamental. De par sa morphologie il favorise les disparités, en accentuant les différences et en compliquant les alliances... L'occupation et l'utilisation de ce site transcrivent dans l'espace les ruptures sociales de la ville. Cela a été clairement et longuement exposé à travers l'ensemble de l'Atlas de Kinshasa. Il n'y a pas à y revenir.

Mais la connaissance du manteau d'Arlequin, ou de la couverture de gueux, qu'est Kinshasa dans les expressions de son évolution et de sa situation présente, n'informe guère sur la capacité du Kinois à posséder sa ville ou sur la nécessité où il se trouve de la subir !...

On a certes vu qu'il occupait l'espace, le modifiait par petites touches innombrables, se trouvait une place supportable pour s'incorporer à la grand'ville. Mais est-il un être violenté et contraint ? Le conquérant d'un empire abandonné par ses constructeurs ? Un mutant qui passe de la contrainte à la domination de ce milieu sécrété par d'autres humains ? Rien ne permet de dire «scientifiquement» ce qu'il en est...

- d'une part aucune enquête n'a été montée et menée dans ce sens. Car les «sachants» de l'urbanisme avaient des échéances à tenir et une solution rapide à proposer (reste à savoir s'ils ont rempli le contrat qu'ils s'étaient implicitement fixé : résoudre le contrôle de l'urbanisation de Kinshasa...)

- d'autre part aucun comportement saisissable à travers les analyses que l'on a faites sur la ville depuis l'Indépendance, n'est assez significatif pour en tirer une réponse certaine.

C'est pourquoi ce qui suit n'est qu'une spéculation, une sorte de manière de réfléchir en écrivant. Cette réflexion doit cependant être tentée, car après six ans passés à étudier la capitale du Zaïre, dans un projet délibéré de la connaître à fond pour influer sur sa croissance incontrôlée, on doit tenter à la fin de ce travail une explication, sans avoir l'illusion de détenir la vérité, mais en ayant celle ce croire que cela en aidera d'autres à agir...

Le «Mutu» se trouve en contact avec le reste du monde. Cela se passe chez lui dans la grande ville, la grande exposition qui est une vitrine du monde extérieur. Elle est pour lui monstrueuse dans tous les sens du terme (y compris celui de «la mostra» qui est encore le terme employé chez les Italiens). En arrivant à la ville non seulement il la saisit par tous ses sens, mais encore il la pénètre puisque cette «montre» occupe une partie de l'espace et prolifère. Mieux, il participe à son existence croissante puisqu'il la nourrit de sa vie et la rassasie de son travail. Ce qui se traduit à terme par une concentration plus forte en un point de la ville ; densité ; ou par une nouvelle bicoque en périphérie : extension.

Pour arriver à cette situation remarquable il a fallu que le «Mutu», résultat temporaire d'une culture, d'une «authenticité» dira le discours zaïrois à partir de 1974, s'adapte en assimilant une foule de données qui lui sont livrées vivantes, avec pour seule notice explicative et seule posologie la vie de ceux qui l'entourent. Donc il expérimente et choisit nécessairement la solution qui lui est la plus accessible, c'est-à-dire la plus facile.

Jusqu'alors rien que de banal. Tous les ruraux de la planète arrivant en ville et la pratiquant (comme on pratique un commerce, et comme on pratique une religion) sont confrontés à une telle démarche.

Là où cela devient typiquement et particulièrement zaïrois, c'est que la cellule initiale de la «montre», le premier noyau urbain à double composante : la ville «européenne» et «le Belge», est d'une fécondation étrangère. L'engraissement de cette cellule s'est fait sur une structure importée, imposée, contraignante, avec une population bantoue.

Des conséquences, la plus évidente et la plus contraignante est que 98 % de la population de la ville est bantoue. Une telle population impose ses besoins. Toutes les activités artisanales et commerciales à son service sont donc significatives de son genre de vie. Celui-ci relève des caractéristiques que l'on vient de signaler et de bien d'autres difficiles à cerner. Notamment il sollicite de la part de la société traditionnelle deux types de produits de consommation courante : la satisfaction des besoins élémentaires, vitaux et immédiats, tels que nourriture, vêtements, meubles et ustensiles sommaires ; la possibilité de contacts, de rencontres et d'échanges : lieux de réunion (parcelles des uns et des autres, petites rues de dessertes à usage piéton envahies par les riverains, espaces semi-publics devant les maisons, placettes quand il y en a), bars, clubs...

C'est pourquoi, hors la ville «européenne», le Centre des Affaires, le Centre Administratif, les «beaux quartiers» peuplés d'étrangers, les zones industrielles et les réseaux qui les innervent, la rue est animée par les Kinois. C'est leur domaine. Ils l'imprègnent. S'il y a une authenticité kinoise, c'est là qu'elle se manifeste.

Ce qui signifie que les «cités» construites par les Belges dans l'esprit du projet de société qu'ils élaboraient, les équipements d'accompagnement, les réseaux, sont activés par les Kinois.

Tant que le Pouvoir urbain était belge, il s'imposait dans la structuration et l'usage de l'espace, à travers son Savoir spécifique et adapté aux techniques. Mais à présent un Pouvoir officiel sans réel Savoir urbanistique et sans dynamisme social ne peut imposer une marque dont au demeurant il n' a aucune conscience. Les Kinois se trouvent ainsi nantis d'un capital en déshérence soumis aux pulsions de la société qui en use, mais aussi à leur excès. En plus il n'est pas vraiment entretenu. Si bien que la dégradation lentement abaisse le niveau de confort matériel proposé initialement, grippe le fonctionnement des unités construites et de leur ensemble, détourne les «cités» de leur usage premier (réservoir de main-d'œuvre) et les transforme en des entités nouvelles dont il faut définir les rôles.

Dans le même temps de nouveaux citadins prennent ce qu'ils peuvent des techniques et des modes que propose la ville en montre. Il y a adaptation par acquisition pour les broussards en cours de citadinisation et par perte de servitudes, apprises et néanmoins nécessaires dans la pratique citadine, pour les Kinois d'ancien régime. On saisit bien ainsi la destructuration lente du capital donné, quoique nul ne l'ait chiffrée ni même évaluée. Mais la restructuration par l'usager zaïrois et par les forces socialisantes qu'il doit utiliser, bien qu'elle doive nécessairement s'ébaucher, est encore plus difficile à saisir. Tout juste peut-on assurer qu'il ne reste des données initiales que des constructions qui se maintiennent, des fonctions simples qui se perpétuent, des flux qui se télescopent. Car il ne s'agit plus seulement d'une main-d'œuvre orientée vers les lieux de production de l'économie de traite en mouvements pendulaires quotidiens, mais encore de gens installés en ville pour eux et sans autre programme que celui de vivre ; mais aussi de gens en place bénéficiaires de l'Indépendance et qui se gardent de la foule en se constituant des citadelles, soit individuelles (palais, grandes villas), soit collectives pour de plus petites gens : petits quartiers (quelques rues) sauvegardés, dans les «cités planifiées» notamment.

L'attractivité des différents secteurs du site ne s'ordonne plus sur les seules qualités géographiques usuellement admises, mais aussi sur une répartition dont les éléments d'appréciation relèvent désormais du système de valeurs de référence : les entités ont changé de significations. Elles assument des rôles nouveaux sans que les rôles anciens soient nécessairement abolis pour autant. Ils ne sont parfois que pervertis. Coexistent alors deux villes idéales (10), se référant à deux systèmes sociaux qui cohabitent : l'un d'ancien régime qui se perpétue, l'autre actuel (en acte) qui progressivement se substitue à lui.

Ainsi les «cités» demeurent lieux de résidence pour travailleurs, et les descendants des travailleurs peuvent être de toute autre condition ; mais elles sont aussi lieux de vie ouverte le soir et à la nuit tombée. Cependant ces lieux paraissent toujours réservés aux seuls africains. Là, comme avant 1960, se font toujours les échanges de biens, d'urbanité et d'idées. Mais les idées et les soucis ont bien changé : «le rideau de bambou érigé par le pouvoir n'est pas aussi insonore que le 'rideau de fer' dans les pays communistes. De cette situation est né un phénomène propre au Zaïre : la radio-trottoir. Vous avez reconnu Vous-même (Mobutu) sa puissance par rapport à la 'Voix du Zaïre' (la radio nationale et d'Etat). La clandestinité s'y mêle par la prolifération des tracts» (11).

Là aussi lentement, se forge une idéologie, un système de société adapté : une organisation sociale fondée sur l'organisation souhaitée de la cité s'élabore, ou du moins on en discute.

Dans le jour ces «cités» restent des lieux d'emploi comme elle le furent dès leur création. Cependant elles sont devenues lieux de convergence de produits et de redistribution d'une manière plus intensive, car plus de deux millions de personnes dépendent des flux qui y convergent, s'y croisent et s'en échappent.

(10) Peut-être faudrait-il dire ici «deux cités idéales» en donnant à ce terme sa dimension philosophique qui des Grecs à Saint-Thomas fut usuelle.

(11) «Lettre ouverte au Citoyen-Président Fondateur du MPR...», p. 99.

Ce qui est nouveau c'est l'effet de masse qu'introduit la croissance de la ville, et aussi que le caractère africain de l'activité n'est plus contrôlé par l'aspect réglémentaire du Pouvoir colonial. Les normes venues d'Europe et fondées sur des us nés ailleurs n'ont plus courts à moins qu'elles n'aient passées par le génie bantou. Si elles demeurent malgré tout, et dans certains cas, c'est plus comme institution que par leurs fonctions.

Par exemple dans la conduite-auto ce qui compte le plus pour un agent, c'est le «grignoteur» (clignotant, clignoteur donc «grignoteur»). Tout le reste peut partir en pièces détachées, mais le «grignoteur» doit «grignoter» ; c'est un grigri. Et des comportements de ce type se rencontrent à chaque instant. L'ensemble de ces attitudes sans importance en elles-mêmes donne une toute autre vision de l'usage des choses de la vie quotidienne.

Ces «cités» sont désormais le véritable cœur de la ville. La ville «européenne» n'est qu'une zone de commerce et d'emploi, les «beaux quartiers» des entités séparées. On peut presque dire que les «cités» sont la ville (12), que ce qui ne leur est pas fonctionnellement et socialement relié n'est pas la ville. Ainsi les «beaux quartiers» ne sont plus intégrés à Kinshasa, car pour les Zaïrois, Kinshasa c'est les «cités». La nouveauté n'est d'ailleurs pas dans l'attraction des «cités» qui sont des aires sociales de centralité marquée depuis bien avant 1960, mais dans le fait que maintenant cette centralité est reconnue largement comme le cœur de la ville. Des extensions les gens viennent y chercher des modèles, des modes et des façons de vivre. Ce n'est plus sur l'Européen que les regards se tournent pour savoir que voir, que faire, que dire, mais vers ceux des anciennes et nouvelles «cités», ceux des «cités planifiées».

Seuls les Kinois des beaux quartiers qui se veulent une élite, ont pris avec la consommation européenne l'ensemble du modèle : l'arrogance, la tristesse, la mentalité de classe, l'enfermement à chers deniers. Ils sont peu nombreux mais ont le Pouvoir du discours, le Pouvoir de la décision politique, le Pouvoir de l'argent... Nul doute qu'ils se coupent de plus en plus du peuple kinois et que la prochaine révolution se fera contre eux...

De tout cela il faut admettre que le Kinois est maître d'une grande partie de la ville, mais il ne peut y agir car l'économique lui échappe, c'est-à-dire tout ce qui alimente les marchés en objets manufacturés et aussi le numéraire. Ici se trouve la prochaine étape de la conquête urbaine : l'assimilation des lieux de productions nationales et internationales.

C'est la limite présente de la prise de possession kinoise. Dans la mesure où de la fabrication d'objets imposés par les modèles de vie européens dépend l'amélioration des conditions de vie, il est bien évident que le Kinois, même s'il possède le paysage et l'espace, ne possède pas réellement l'usage de son espace en tant que «Mutu», homme de ces régions. En effet il ne peut en assurer l'entretien, l'éclairage nocturne, la fréquentation par les véhicules, l'ambiance (électrophone, disco) que par l'usage d'objets importés ou venus de la partie productive (industrielle) de la ville, partie qui lui échappe.

(12) Comme on dit «je vais en ville», lorsqu'on quitte son quartier (partie de la ville cependant) pour aller dans le centre qui contient tout ce qui caractérise, culturellement, la ville.

La nécessaire appropriation de l'usage de l'espace urbain impose qu'il soit maître de la ville industrielle et des affaires, donc des flux internationaux qui l'atteignent et le conditionnent. Mobutu, peut-être après une analyse de ce type (qui sait) a lancé naïvement la «Zaïrianisation». Il a conquis l'enveloppe et vécu un an sur ce leurre. Maintenant on sait au Zaïre les limites économiques et donc sociales de l'Indépendance.

La conquête sera longue. Car si le Kinois a conquis son cadre de vie non professionnel c'est que nul depuis 1960 ne le lui contestait. Il possèdait la technologie minimale pour construire une maison de parpaings que personne ne songeait à lui prendre, donc il pouvait envahir le site. Du moment qu'il n'imposait pas aux détenteurs de la technologie avancée ses us et ses rythmes, il pouvait en user à sa convenance.

Mais détenir la production industrielle, c'est détenir une technologie assez sophistiquée, un capital international, l'exploitation de matières premières. C'est aussi contrôler des marchés extérieurs. Cela même la classe dirigeante ne peut y parvenir.

Le cas de la Gécamines est à ce sujet bien clair. L'Union Minière du Haut Katanga (UMHK) était en 1960 dans les mains de la Société Générale des Minerais (SGM), société belge. Dans un souci compréhensible d'indépendance Mobutu en a fait une société nationale appelée Gécamines. Cependant la commercialisation du cuivre continue de passer par la SGM qui prélève sa commission. Quand bien même le Zaïre voudrait se séparer de la SGM, il ne le pourrait, car alors son cuivre resterait sur le carreau des mines. Ou bien ce serait pour se soumettre à une autre société extérieure. En effet aucun acheteur de cuivre ne désire traiter directement avec les responsables d'un Pays dont on sait le peu de fiabilité économique.

En outre, les techniciens qui font marcher la Gécamines sont fournis par la SGM qui ainsi reprend en frais d'exploitation plus de 50% de la production de cuivre et de minerais rares.

Pour épuiser l'exemple de la SGM, il est utile de noter qu'au Zaïre, à Kinshasa notamment, elle contrôle Chanimétal (chantier naval et gros engins), Safricas (entreprise puissante de travaux publics qui est le premier constructeur de routes du pays) et une quantité d'entreprises de moindre envergure. Son emprise sur Kinshasa est bien sûr limitée, mais Lubumbashi, Kalemie, Kolwezi, tout le Shaba utile (Katanga) sont sous sa coupe économique.

On se heurte ici à l'Europe technicienne : la possession de la technologie de pointe et du savoir-faire. Le Zaïre reste en économie périphérique de l'Europe. Kinshasa demeure une ville rompue. Le travailleur kinois demeure un étranger dans la ville européenne dont il ne connaît pas les mœurs et à peine la langue. L'Européen demeure un voyageur exotique dans les «cités».

Ce qui transparaît de tout cela c'est que l'habitant de Kinshasa n'est plus un broussard, d'ailleurs il refusera cette appellation, comme péjorative, car elle nie son effort d'intégration. Il a une expérience urbaine acquise directement ou transmise par

ceux qui l'ont précédé. Et dans ce cas cette transmission s'est faite dans sa langue et à travers sa façon de penser. Il s'agit d'un acquis socialement transmissible par éducation. Sa descendance sera donc assurée de l'expérience et de l'éducation urbaine. Le Kinois est devenu une personne différente relevant toujours d'une ethnie, mais aussi de Kinshasa.

Ses comportements en sont modifiés. Singulièrement on ne peut plus lui imposer des équipement d'accompagnement inadaptés à sa manière de vivre, car il les refusera. Le Pouvoir, si incompétent qu'il puisse être en matière d'urbanisme, en tient compte. Ce n'est pas que ce soit là le fruit d'une étude sérieuse, mais comme les gouvernants sont eux aussi des citadins devenus Kinois, leurs réactions rejoignent pour les problèmes urbains immédiats des «cités», celles de l'ensemble des Kinois usagers des quartiers intégrés.

XI

PHILIPPE HAERINGER

Stratégies populaires pour l'accès au sol dans la ville africaine.
Une grande partie de dés dans la banlieue d'Abidjan
(ou l'impossible débat avec l'État)

Popular ways into landholding in African cities.
How dice are cast in Abidjan suburbs (or arguing hopelessly with the state)

Mots-clés : Situations foncières. Compétition pour le sol. Urbanisation populaire. Politiques urbaines. Répression. Compromis. Pouvoir local. Abidjan (Côte-d'Ivoire)

Key words : Land ownership. Competition for landholding. Popular urbanization. Urban policies. Repression. Compromise. Local power. Abidjan (Ivory Coast)

Extrait de ***Enjeux fonciers en Afrique noire***, ORSTOM/Karthala, 1982, pp. 341-359

La réaction populaire aux situations foncières appelle une analyse à plusieurs échelles. En dépit d'une apparente permanence des données et des comportements, on ne saurait ignorer la très grande disparité des situations de part et d'autre des frontières ou simplement d'une ville à l'autre. Un regard à l'échelle du continent s'impose donc d'autant plus qu'il y a, bien entendu, des constantes fondamentales que la diversité des situations rend encore plus remarquables, plus signifiantes.

Dans le cadre d'une ville, c'est un peu l'inverse qui se passe. La situation globale est la même pour tous, mais chaque groupe réagit différemment selon sa position. On ne saurait se pencher sur le comportement de tel ou tel groupe sans se référer à la situation globale, laquelle se nourrit des comportements des autres groupes.

Tout habitant suit sa stratégie propre, qui, toutefois, participe à tout ou partie d'une stratégie collective, et souvent emprunte à plusieurs stratégies collectives différentes. C'est à ce niveau d'observation que tout s'éclaire et que tout prend son sens, à la condition, bien sûr, que l'on ait suivi le parcours ci-dessus et que l'on garde l'idée d'y revenir, de refaire le chemin en sens inverse.

Il est malheureusement impossible, dans le cadre d'un exposé, de suivre tout ce circuit. Je passerai vite sur la première dimension, un peu moins vite sur la seconde, mais je ne parviendrai pas à la dernière. Car je m'arrêterai, à mi-chemin, sur un degré de l'échelle où l'on est le mieux à même de suivre les péripéties d'une confrontation, celle qui oppose l'autorité de l'État aux stratégies populaires lorsque celles-ci se développent en marge de la planification officielle.

Cet échelon intermédiaire, c'est évidemment celui du quartier, et je l'illustrerai avec la frange pionnière de la banlieue nord d'Abidjan. Puis je remonterai doucement, en conclusion, les degrés supérieurs de l'échelle, sans plus quitter le thème de la confrontation. La question de la fin sera la suivante : l'espoir de faire disparaître cette confrontation douloureuse a-t-il un sens ?

VARIATIONS SUR UN THEME A DIVERSES ÉCHELLES

Un continent

On ne peut parler, tout bonnement, du milieu urbain en Afrique noire comme s'il s'agissait d'un tout qui ne présenterait que quelques nuances. Avant de l'évoquer à l'aide de tel ou tel exemple, et particulièrement lorsque l'on s'apprête à débattre de problèmes fonciers, il est nécessaire de prendre conscience de la grande disparité des situations qui règnent d'un pays à l'autre, d'une ville à l'autre.

On ne peut faire l'amalgame entre, par exemple, Kinshasa, la ville des cités belges, des damiers infinis et des chefs de terre ; Douala, la ville des « rois » procéduriers et des *Bamiléké* conquérants ; Lagos, aux densités asiatiques ; Kano la soudanaise ; Kumasi, où la couronne britannique se heurta au « stool » *ashanti* ; Tema et San-Pedro, les villes d'un régime, d'un programme, d'un organe promoteur ; Bouaké, la ville d'un maire ; Yamoussoukro, la ville d'un président ; Abidjan, métropole cosmopolite d'un État fort ; Ouagadougou, la capitale de l'État pauvre ; Dakar, ses médinas et son double, Pikine ; Nouakchott dans les sables et sa couronne de tentes...

La confrontation des situations foncières qui prévalent dans chacune de ces villes montrerait à l'envi combien ces situations foncières sont tributaires et sont le reflet de contextes historiques, politiques, économiques et culturels plus contrastés qu'on ne le croit généralement. Dans ces conditions, il faut naturellement s'attendre à des modèles de comportement et à des types de réaction également très contrastés, cette réaction et ces comportements étant à leur tour des agents actifs de cette différenciation.

Pourtant, au-delà de ce qui varie, il est probable que l'on peut trouver un certain nombre de dénominateurs communs à l'ensemble du continent noir, peut-être même des caractères irréductibles, inhérents à ce continent, et qui pourraient être versés au dossier d'une identité urbaine « africaine » encore mal cernée.

Irréductible sans doute, mais partagée avec d'autres régions « en développement » : la lutte de vitesse permanente, structurelle, entre une urbanisation officielle et une urbanisation spontanée incontrôlée et hors-la-loi. Plus spécifique à l'Afrique noire, sans qu'il y ait pour autant exclusivité : la dialectique du droit écrit et du droit coutumier, c'est-à-dire d'un droit réputé intangible et d'un droit au mieux appelé (en Afrique francophone) à se faire connaître aux fins de « purge » (horrible terme du jargon juridique français), mais que l'impuissance du pouvoir d'État et la force d'inertie du nombre maintiennent à la base du processus de création d'une part importante du sol urbain.

Une ville

Si, maintenant, on considère une ville en particulier, il est bien évident que la réaction populaire au cadre foncier et bâti n'est pas monolithique, même si l'on s'en tient à l'observation des comportements collectifs. Pourtant, chaque modèle de comportement réagit à la situation globale de la ville, pour ne pas dire, quand on sait le continuel va-et-vient qui se poursuit entre la ville et ce que l'on peut appeler son bassin démographique, à la situation globale dans tout cet espace.

Ces considérations font que si l'on fonde son observation sur une portion d'espace — un quartier de la ville —, le danger est de ne pas être en mesure de relativiser les phénomènes observés et d'être conduit à des conclusions non pertinentes. Un angle d'attaque non spatialisé — par exemple si l'on part d'un groupe social — est peut-être moins dangereux à cet égard. Cependant, c'est tout de même le terrain, l'unité territoriale, donc le quartier qui constituent le cadre et l'échelle vrais des affrontements entre les volontés dirigistes et la réaction populaire ; surtout dans le contexte d'une politique urbaine au coup à coup, qui est le cas le plus général.

Donc, études de quartier, oui. Mais dans le cadre d'une appréhension globale de la ville. Cela dit, que faut-il entendre par « réaction populaire aux structures foncières » de la ville ? Il y a lieu, à mon sens, de distinguer, d'une part des comportements d'usage et, d'autre part, des comportements de créativité. C'est à ces derniers que s'arrête habituellement l'analyse du phénomène : les bidonvilles, l'urbanisation spontanée focalisent l'attention. On oppose donc la ville officielle et une sorte de « ville-bis » créée par la population pour répondre aux besoins de logement non satisfaits.

En fait, les populations réagissent évidemment à l'ensemble du cadre offert non seulement en lui adjoignant des espaces de leur cru, mais aussi en le réinterprétant tout entier par l'usage qu'elles en font. Cela va parfois jusqu'à effacer et contredire la signification ou la destination première des lotissements et des ensembles immobiliers créés par la puissance publique ou avec sa bénédiction.

Par exemple, le phénomène bien connu de la sur-densification. En réponse à la pénurie chronique de logements, la population ne crée pas seulement de nouveaux quartiers mais se précipite sur les quartiers existants, de préférence sur les lotissements anciens parce que la centralité relative de ceux-ci modère les problèmes aigus du transport urbain. Les densités d'occupation des lots doublent ou décuplent. Les modes de mise en valeur et de cohabitation s'en trouvent bouleversés ; des lots familiaux spacieux, conçus pour ménager une transition entre le mode de vie villageois et les conditions urbaines, deviennent des cours multilocatives surexploitées ; ou bien, là où la loi le permet, les grands lots d'origine se morcellent en une poussière de lots exigus ; à moins que, centralité aidant, le paisible quartier dortoir se mue en place commerçante, les façades des lots faisant alors souvent l'objet de baux emphytéotiques au bénéfice de commerçants étrangers, particulièrement des Levantins, des Grecs, des Portugais, des Indiens (selon les régions). Dans tous les cas le législateur est amené, s'il le veut, à modifier ou compléter la réglementation en matière de mise en valeur ou de mutation foncière ; et, s'il le peut, à réviser les normes de l'équipement public.

Même lorsque le cadre bâti est donné « clé en main », avec ce que l'on croit être un statut intangible et un standing précis, ce statut et ce standing sont régulièrement remis en cause par la situation globale. On sait bien mainte-

nant, à Abidjan, que les unités domestiques statistiquement les plus grosses – elles comprennent souvent deux ou trois ménages – se trouvent dans les logements des sociétés immobilières, sensés promouvoir, en principe, dans les classes moyennes, le modèle de la famille nucléaire. D'autre part, ces mêmes logements sont souvent sous-loués et ne sont donc plus, pour leurs locataires titulaires, les logements sociaux qu'on croyait, mais une sorte de crypto-propriété. Enfin, lorsqu'ils ont été cédés en « accession à la propriété », on les voit aussitôt éventrés, transformés, agrandis, embellis, ce qui montre au surplus que l'adéquation entre le niveau du logement et les capacités de l'attributaire a été mal ajustée.

Abidjan

L'apparition de quartiers hors-la-loi n'est donc que la portion la plus voyante et la plus radicale d'un réajustement populaire qui s'exprime sur tous les plans. Elle est la mauvaise conscience des villes d'Afrique et d'ailleurs ; elle semble à elle seule recéler toute la misère urbaine des tropiques ; de sorte que, dans le même temps qu'on tente de la cacher, elle fait couler beaucoup d'encre.

Mais toute cette encre n'empêche pas qu'on en véhicule une imagerie stéréotypée et fausse à bien des égards. Le premier péché de connaissance que l'on commet à son endroit est d'en méconnaître la diversité de forme et de signification. En vérité, non seulement d'une ville à l'autre, mais à l'intérieur d'une même ville, elle peut résulter de pulsions très diverses. Cela est au moins vrai pour des villes complexes comme peuvent l'être les métropoles qui s'égrènent tout au long de la côte atlantique, de Luanda à Dakar.

A mi-parcours de ce chapelet, l'orgueilleuse capitale ivoirienne, Abidjan, n'est pas en reste. La typologie des établissements « spontanés » y est particulièrement riche et contrastée.

Au centre du dispositif apparaît une opposition majeure : d'une part, au cœur même de l'agglomération (dans l'île de Petit-Bassam), un très dense « poto-poto » ; d'autre part, à la périphérie nord (Abobo), une immense banlieue. Le premier se sait précaire, la seconde se veut durable, définitive. Le poto-poto a, comme son nom l'indique, les pieds dans la boue d'une zone provisoirement non urbanisable. Ses cabanes sont en planches de récupération. Elles abritent, avec des densités de 1 500 habitants à l'hectare, une part importante des salariés de la zone industrielle et portuaire dont elles sont immédiatement voisines et dont elles sont, en somme, le précieux complément. Voici cent mille immigrés – en majorité étrangers – campant aux portes des usines, en supplément inattendu des capacités d'accueil des lotissements de ce secteur de la ville, et qui allègent d'autant l'encombrement des transports urbains, atténuant ainsi l'énorme déséquilibre résidences-emploi dont souffre Abidjan.

C'est un autre déséquilibre que tend à corriger le puissant mouvement qui, en contradiction avec les options prises par la planification, pousse la ville vers le nord. Bien entendu, la pénurie générale de logement est toujours en cause. Ici encore, elle est le moteur. Mais pour le groupe social – d'ailleurs très hétérogène – qui, porté par ce moteur, crée jour après jour ce nouvel espace bâti, l'objectif est d'investir. La banlieue d'Abobo est, en effet, une immense opération spontanée de rééquilibrage d'une politique officielle peu favorable, depuis vingt ans, à la cour locative désormais classique. L'essentiel

de l'effort public allant aux ensembles immobiliers, au détriment de ce qu'il est convenu d'appeler des lotissements évolutifs, des milliers de citadins prennent le risque de créer leur patrimoine locatif hors légalité. Une marquetterie de pseudo-lotissements naît ainsi, mise sur le marché par les propriétaires coutumiers du sol et par quelques autres. Trois catégories d'acteurs : les lotisseurs, les investisseurs, la foule des locataires.

De nombreuses variantes de ces deux modèles principaux existent. On peut citer, pour le premier, les campements qui s'annexent aux entreprises isolées de la périphérie, par exemple aux parcs à bois qui s'égrènent tout au long de la baie du Banco ; ou bien d'autres campements cachés dans les vallons qui ourlent les quartiers riches du nord-est de l'agglomération, campements de boys, gardiens, jardiniers et cuisiniers qui se rendent ainsi disponibles pour les horaires particuliers de leur profession ; d'autres cas encore, qui résultent toujours, en réalité, d'une stratégie ou d'une organisation spécifiques. Au second modèle peut être rattaché, au moins au niveau du principe mais avec des résultats visuellement très différents, le cas particulier des petits lotissements résidentiels illégaux que l'on trouve ici ou là et, de plus en plus, un peu à l'écart, sur les plus beaux rivages lagunaires dont les riches acquéreurs ont compris la valeur.

Un troisième modèle, en voie de disparition, mais qui eut un grand développement, pourrait être rattaché au premier s'il ne remontait pas à une période ancienne où ces établissements libres purent s'établir près des grands chantiers de l'époque coloniale (le wharf de Port-Bouet, le canal de Vridi) avec la bénédiction de l'Administration. Port-Bouet a disparu. Reste Vridi, en ultime sursis. L'ancienneté de l'implantation, le sentiment de quasi-légitimité, la prospérité des familles autour des patriarches fondateurs, avaient longtemps valu à ces quartiers une sorte de qualité villageoise.

C'est ce que l'on retrouve partiellement dans un quatrième modèle qui, dans une certaine mesure, prend le relais du précédent : chassées de là, beaucoup de familles viennent ici, c'est-à-dire sous l'immense cocoteraie du cordon littoral. C'est cette cocoteraie de plantation qui confère à cet habitat « spontané » l'originalité de son statut foncier : seul l'usage du sous-bois est cédé (en location) par des propriétaires qui continuent d'exploiter le coprah. Cela entraîne l'obligation de construire en matériaux légers – planches ou palmes – et cela donne aussi la trame des quartiers ainsi formés : lots et « rues » épousent l'alignement des arbres.

Parmi quelques autres modèles d'habitat « spontané », il faut encore au moins citer le cas des villages autochtones rejoints par l'agglomération et à qui l'Administration laisse, à cette occasion, la disposition d'un petit territoire. Dans les cas les plus anciens (Adjamé, Anoumabo), cet espace s'est rapidement couvert d'un habitat locatif compact enserrant comme une gangue le village-rue d'origine. Aujourd'hui, les villages en passe d'être rejoints (plus d'une vingtaine sont actuellement concernés) prennent les devants pour obtenir un maximum de réserve foncière. A cette fin, ils établissent un projet de lotissement « communautaire » inaliénable, puis négocient l'agrément du pouvoir et l'obtiennent, en moyenne, pour un territoire sextuplant l'emprise du village traditionnel. Alors commence la mise en valeur locative, mais en conformité avec la loi.

C'est là le seul exemple, dans la capitale ivoirienne, d'un compromis mené à son terme entre la puissance publique et une pulsion populaire portant sur la création d'espace à bâtir. On va voir maintenant qu'une autre tentative a été faite, mais sans succès. Echec significatif dans la mesure où la tentative s'appliquait à l'une des formes dominantes de l'urbanisation populaire.

Abobo

C'est en effet à Abobo qu'il faut revenir. Plus exactement sur la frange nord de cette banlieue nord, dans des quartiers qui se sont greffés sur le lieudit Avocatier (1). Troisième échelle d'investigation qui va nous permettre de voir comment, pratiquement, l'affrontement s'exprime ; mais de voir aussi, auparavant, de quel jeu foncier complexe et diversifié résulte une banlieue « spontanée » d'apparence homogène.

C'est cette homogénéité d'apparence qui fit problème lorsque en 1975, la petite équipe que je dirigeais fut chargée de décrypter les tenants et les aboutissants de cette urbanisation hors-la-loi, puis d'évaluer la « faisabilité » d'une opération de réhabilitation que le bon sens et l'air du temps inspiraient alors, pour la première fois, à l'administration compétente (2).

Derrière la neutralité des trames et le mimétisme des mises en valeur, se cachaient une dizaine d'opérations de lotissement et une grande diversité sociale chez les bâtisseurs. Les lotissements relevaient au moins de trois dynamiques différentes. Certains, purement spéculatifs, étaient le fait de chefs de famille issus de la communauté autochtone *ébrié*. Lots vendus en totalité. D'autres étaient au contraire des lotissements de prévention communautaires, mis en place par des groupuscules *attie* semi-autochtones et très vulnérables. Hôtes des *Ébrié* depuis un demi-siècle, mais mal connus de l'Administration, ces petits groupes pouvaient craindre à juste titre que leurs modestes terroirs soient ignorés et laminés par la formidable poussée urbaine ; craindre d'être ignorés de l'Administration, mais peut-être aussi d'être contestés par la communauté *ébrié* à l'heure des grands marchandages, comme cela avait pu se voir dans d'autres secteurs de la périphérie urbaine. Déjà, le secteur d'Avocatier était virtuellement mais officiellement annexé à la grande zone industrielle amorcée plus au nord, sans que le sort des établissements *attié* ait été discuté (les villages *ébrié*, eux, restaient en dehors de cette zone).

Le problème des *Attie* d'Abobo-Nord se pose moins qu'on pourrait le croire en termes d'économie. Sauf quelques patriarches, les chefs de ménage sont tous fonctionnaires ou salariés. L'économie de plantation n'existe plus qu'à l'état de vestiges, la production vivrière n'est plus qu'une ressource commerciale d'appoint. Le problème posé est d'abord le problème d'un patrimoine foncier. Il est aussi celui de la survie d'une communauté résidentielle, d'un

(1) Pour simplifier, j'étendrai ce toponyme, dans la suite de cet exposé, à l'ensemble du secteur de réhabilitation dont il va être question. Officiellement dénommé « Secteur de la gendarmerie » parce que la gendarmerie d'Abobo en marque l'entrée, il couvre plus d'un kilomètre carré depuis le quartier Mponon jusqu'au quartier Agnissankoi.

(2) Pour la première fois à Abidjan. Mais il faut préciser que ce nouvel état d'esprit s'était déjà manifesté, un an plus tôt, à propos de la ville nouvelle de San-Pedro où le projet dit du Bardo, avec le soutien actif de la Caisse Centrale de Coopération Economique (France), prévoyait le maintien, *in situ* et dans le respect de sa trame d'origine, d'une importante agglomération « spontanée » parallèle à la ville nouvelle. On avait certes vu, dans le passé, quelques exemples de quartiers illégaux « repêchés » par l'Administration. Mais celle-ci s'était contentée de plaquer, sans grands ménagements et au prix de beaucoup de destructions, une trame orthogonale de voies trop larges et livrées sans équipement. Cela avait été le cas d'Adjamé Saint-Michel en 1958, d'Abobo-Marché en 1967, de Yopougon-Andokoi après 1970. Dès 1975, emboîtant le pas au projet d'Avocatier, un autre projet fut lancé dans le même esprit au bénéfice d'Adjamé-Pélieuville, dans le centre d'Abidjan. Peu après, la Banque Mondiale allait encourager ce genre d'opération et les projets se multiplièrent. Mais à ce jour (septembre 1980) aucune de ces réhabilitations nouvelle manière ne s'est concrétisée sur le terrain.

« village », même si elle est actuellement dispersée en plusieurs hameaux (3). C'est pourquoi la parade a d'abord été de quadriller le plus vaste espace possible, d'en borner chaque lot, de les attribuer aux épouses, aux alliés et cousins, et à tous les enfants nés ou à naître, d'en bâtir un maximum et de les louer.

C'est ainsi que le premier lotissement, réalisé autour du hameau principal (Avocatier), était resté, en 1975, à peu près indemne de toute vente, bien qu'il anticipât très largement sur les possibilités de mise en valeur. A ce lotissement collectif, qui représente le village de demain, s'ajoutèrent par la suite des initiatives plus individuelles. Les familles qui le pouvaient transformaient, non sans quelque mégalomanie, leurs champs et plantations en lotissements portant leur nom. Mais ici les intentions étaient doubles : constitution d'un patrimoine immobilier familial d'une part, vente d'un copieux reliquat de lots d'autre part. Ce qui fut fait (4).

Ainsi, sans entrer dans les détails, les lotissements constitutifs du secteur étudié résultent bien de trois stratégies foncières différentes, que l'on peut grossièrement qualifier ainsi : spéculative, communautaire, familiale (avec option spéculative). Mais les points communs sont importants. Tout d'abord, ces lotissements revêtent toutes les apparences de la légalité : dans tous les cas le plan de lotissement est l'œuvre d'un géomètre rétribué, les lots sont bornés, numérotés, ils ont des dimensions classiques (20 mètres sur 20 le plus souvent), leur vente est consignée par un acte écrit. Les rues, également, sont dimensionnées et hiérarchisées selon les canons bien qu'elles ne soient, bien sûr, ni revêtues, ni profilées, ni pourvues de caniveaux ; néanmoins elles sont ouvertes au « bull ». Une disparité malgré tout : certains lotissements *ébrié*, par la grâce de tel ou tel acquéreur bien placé, ont obtenu une adduction d'eau partielle et (ou) l'électricité.

A la disparité des stratégies foncières répond celle des stratégies immobilières. Les investisseurs qui se sont portés acquéreurs des lots appartiennent à toutes les catégories sociales, à toutes les ethnies et à toutes les nationalités. Autant de gens du nord que de gens du sud, autant de commerçants et artisans que de salariés et fonctionnaires. Aussi bien des juges, des députés ou de riches commerçants que des boys-cuisiniers ou des chauffeurs. Une moyenne de revenus qui ne veut donc pas dire grand-chose, mais que l'on peut tout de même situer à 80 ou 100 000 francs C.F.A. (valeur 1980).

(3) Ces hameaux sont : Nguessankoi, Avocatier (au sens strict), Ayéby, Tanohkoi, Agnissankoi, Aléchikoi. Seuls Avocatier et Ayéby sont agglomérés au périmètre urbanisé dont il est ici question. Les autres en sont distants de quelques centaines de mètres, jouissant encore d'un environnement semi-rural. Le berceau de la communauté est Nguessankoi, aujourd'hui réduit à peu de chose du fait de la voie autoroutière Abidjan-Anyama. Mais, à la suite d'une scission vieille d'une vingtaine d'années, le groupe se partage à présent entre deux chefs : le patriarche de Nguessankoi et celui d'Agnissankoi. Ensemble on compte à peu près une quarantaine de familles qui totalisent un millier de personnes (en comptant celles qui, tenues éloignées par leurs activités, n'y vivent qu'en fin de semaine ou pendant leurs congés).

(4) L'initiative la plus spectaculaire est celle d'une famille de Nguessankoi qui donna son nom au quartier Ayéby. Elle fut en effet la cheville ouvrière de ce lotissement au cœur duquel elle s'installa, s'y réservant quarante-quatre lots sur lesquels furent simultanément mises en chantier quarante-quatre villas jumelles d'une conception originale, mais qui ne s'élèvent guère qu'au rythme d'une rangée de briques par an, le seul salaire confortable dont dispose la famille ne permettant pas d'en faire plus. La passion créative du jeune chef de la famille Ayéby – géomètre de métier – se manifeste encore par des rues complantées de palmiers et surtout par une école primaire de bonnes dimensions qu'il sut mettre en place très tôt (c'est un maître d'école privé qui l'exploite) et qui fut certainement un bon facteur de développement pour ce quartier à l'origine très isolé.

Il est évident que l'aventure – car c'est une aventure – n'est pas la même pour les uns et pour les autres, selon qu'il s'agisse d'une affaire parmi d'autres (l'Ivoirien qui le peut a un sens très poussé de l'investissement tous azimuts) ou bien d'une première et laborieuse accession à la propriété, comme c'est le cas le plus général. Dans ce cas, se loger soi-même aujourd'hui ou demain est presque toujours l'objectif poursuivi dans les lotissements communautaires ou familiaux ; cet objectif n'intervient qu'une fois sur trois ou quatre dans les autres lotissements, et alors il coexiste toujours avec l'intention de louer la majeure partie des locaux construits.

L'aventure n'est pas la même et pourtant la valeur absolue de l'effort de construction est toujours du même ordre de grandeur ; la réalisation répond presque toujours au même modèle : celui de la « cour » fermée, comportant un bâtiment sur rue et un bâtiment sur cour, longs bâtiments en rez-de-chaussée, compartimentés, en dur avec persiennes et tôles galvanisées, les deux côtés transversaux de la cour étant occupés par les équipements communs : cabines de douche et de toilette d'un côté (il y a toujours une fosse septique), cuisines de l'autre. Modèle conçu pour et se prêtant bien à l'exploitation locative : trois à six logements de deux à quatre pièces, ouverts sur cour, dans chaque bâtiment. Investissement : quatre à six millions de francs C.F.A. en 1980, selon la finition, pour deux bâtiments de vingt mètres sur sept et leurs annexes. Sauf lorsque l'intention locative est absente, ce qui se traduit quelquefois, dans les lotissements villageois, par des réalisations proches du modèle de la villa et parfois luxueuses, la capacité financière des propriétaires n'influe donc que secondairement : les uns et les autres se conforment au marché, à une demande relativement peu différenciée compte tenu de l'image de marque populaire d'Abobo.

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas ne pas être frappé par l'énormité de l'effort consenti quand on sait les modestes revenus de la majorité des investisseurs et quand on sait surtout le risque encouru, du fait de l'irrégularité juridique de la situation, face à l'inflexible dynamisme de l'État en matière d'urbanisme. Le modèle supporte heureusement bien d'être fractionné : on peut, dans une première étape, ne réaliser qu'un bâtiment ou même la moitié d'un et, déjà, mettre en location. Il faut en moyenne deux à trois ans pour terminer un bâtiment. Pour l'achèvement d'une cour, depuis l'achat du lot (5), dix années sont souvent nécessaires au cours desquelles le petit salarié vit au jour le jour une vie de privation. L'aventure devient pathétique lorsque – ce n'est pas rare – le candidat propriétaire en est à sa deuxième ou troisième tentative, ayant été successivement « déguerpi » (encore un désagréable mot du jargon administratif, mais les gens en ont un autre et disent qu'ils ont été « cassés ») dans d'autres secteurs de la ville (6).

(5) La majorité des lots du secteur étudié avaient été vendus aux environs de l'année 1970 (entre 1966 et 1972) à des prix proches de 150 000 francs C.F.A. (soit plus de 400 000 francs de 1980). Quant aux loyers pratiqués au moment de l'enquête de 1975, ils se situaient autour de 4 000 francs mensuels pour un logement de deux pièces. Un bâtiment (une demi-cour) pouvait donc rapporter 24 000 francs (50 000 francs de 1980) qui, à condition que les encaissements fussent sans problème, faisaient un appoint non négligeable pour la suite de l'effort d'investissement.

(6) Il faut préciser à cet endroit que tous les propriétaires vus, en 1975, dans le secteur étudié, avaient pris soin de déposer, souvent depuis fort longtemps, une demande en bonne et due forme pour l'achat d'un lot administratif et qu'aucun n'avait jamais reçu de réponse.

AVOCATIER : LE CHAT ET LA SOURIS

Un contrat honnête

Au milieu de l'année 1975, la société d'État, qui, depuis le début de la décennie, détient le quasi-monopole de l'équipement des terrains urbains, fut chargée par le gouvernement de rechercher une solution amiable au problème posé par l'occupation de fait d'un espace officiellement réservé à d'autres fins. Convaincu par ailleurs que son projet de zone industrielle était trop vaste, l'État renonçait volontiers à récupérer le secteur d'Avocatier déjà bâti, mais entendait en même temps stopper le processus et préserver, plus au nord, ce qui restait de la zone à vocation industrielle. Il s'agissait donc de saisir la situation au stade où elle se trouvait, de lui trouver une issue honorable et d'en rester là. Mais les choses n'allaient pas être aussi simples. En 1980, la situation est plus confuse que jamais ; et les cinq années écoulées ont accumulé espoirs déçus, spéculations hasardeuses, dialogues de sourds et conflits ouverts entre l'Administration et la population ; sur le terrain, aucune action concrète de caractère positif ; mais, en revanche, de grandes manœuvres de « bulls » destructeurs. La zone impliquée, bien entendu, n'a cessé de s'agrandir.

Pourtant, dans l'esprit des responsables initiaux, l'opération devait se dérouler très rapidement. Et tout, ou presque, semblait devoir le permettre, notamment la conjonction des intérêts respectifs de l'Administration et des pseudo-propriétaires. Ceux-ci ne pouvaient pas ne pas être intéressés par une régularisation inespérée de leur situation, même au prix d'une participation financière à l'équipement de leur quartier, ce que l'Administration avait décidé de demander en échange de leur confirmation en tant que propriétaires.

Une enquête, qui semblait ne pas pouvoir attendre, fut lancée tambour battant au cœur d'une saison des pluies mémorable. Avant même qu'un jeu de photographies aériennes ait pu être réalisé, l'équipe d'enquête eut à déchiffrer la trame des lotissements, dénouer l'enchevêtrement des intérêts fonciers et découvrir leurs justifications sociologiques ; puis apprécier le bâti, sa valeur, le dynamisme de sa mise en œuvre ; enfin, et surtout, identifier les propriétaires, prendre connaissance de leurs stratégies d'investisseurs, de leurs ressources, et les tester quant à leurs bonnes ou mauvaises dispositions à l'égard des interventions prévues sur leur quartier et de la participation financière que l'on attendait d'eux.

Cet ensemble d'investigations ne put être entrepris sans mettre en émoi les quelque mille propriétaires alors concernés. D'ailleurs, le premier acte avait consisté à les alerter par voie de presse écrite et parlée, et à les convoquer à une réunion publique (dans la salle du cinéma Amakéfou) présidée par le sous-préfet. Le principe de l'opération leur avait été expliqué dès cet instant : on procéderait à l'équipement de leur quartier en s'efforçant de se limiter à des ajustements de trame aussi peu destructeurs que possible, et la participation financière qui leur serait demandée ne pouvait être considérée que comme le prix raisonnable d'une confortation de leurs droits ; du reste, le dialogue serait entretenu avec eux par d'autres réunions ; dans l'immédiat, chacun était invité à se présenter dans un délai de quinze jours à l'antenne que l'équipe d'enquête établissait au cœur du quartier.

C'est l'enquête elle-même qui acheva de convaincre. Au bout du délai imparti, seule une minorité des propriétaires s'était présentée. On quadrupla la mise et des contacts de confiance peu à peu établis ici ou là permirent

d'atteindre une bonne couverture du terrain et surtout d'approfondir certains axes de l'étude. Un effort particulier fut fait, notamment, pour connaître la structure de la communauté *attié* et comprendre sa position face à la poussée urbaine (7).

Dès le milieu de l'enquête, une note de synthèse (8) à l'intention de la société d'État responsable concluait à la « factibilité » de l'opération envisagée. La S.E.T.U. n'en attendait pas davantage pour s'engager plus avant et pour décider, en concertation avec les pouvoirs publics, que l'opération aurait lieu. Tout un train d'études techniques devait dès lors être lancé.

Ces conclusions provisoires, confirmées par la suite, faisaient notamment état de l'assentiment des propriétaires interrogés sur le principe de leur participation financière, le montant de celle-ci ayant été forfaitairement chiffré pour les besoins du questionnaire (9). Entre les propriétaires qui ont répondu « présent » et la société promotrice qui, en réponse, lança ses équipes de géomètres et d'urbanistes sur le terrain, une sorte de contrat tacite était donc instauré.

Le traitement réservé au cas spécifique des communautés *attié* et de leurs lotissements communautaires ou semi-communautaires n'était certes pas arrêté. Les conclusions de la mi-enquête et les rapports qui suivirent montraient bien qu'on ne pouvait appliquer uniformément et aveuglément la même procédure sur l'ensemble du secteur d'intervention. Comment un patriarche *attié* aurait-il pu cotiser au titre des quelques dizaines de lots qu'il réservait à sa famille actuelle et future ? Il apparaissait clairement que la contribution des *Attie* devait être replacée dans le cadre d'un règlement global de leur situation en tant que communauté rurale gagnée par la ville. Une jurisprudence déjà très fournie en la matière permettait de penser que cette nouvelle négociation ville-village serait normalement engagée et aboutirait, comme dans de nombreux cas passés, à des dispositions équitables (10).

Les promesses de dialogue et de concertation lancées par les autorités, l'imminence apparente des opérations annoncées ont convaincu le chef, son

(7) Cf. Koffi Nzian Jacob, *Nguessankoi, un village rejoint par l'agglomération abidjanaise*, et Louis Blaise Aka, *Agnissankoi, une fédération de campements attié dans la périphérie abidjanaise*, Centre O.R.S.T.O.M. de Petit-Bassam, 2 x 60 p. multigr.
Cf. aussi, pour l'enquête générale, Pascal Destouches, *Le secteur de rénovation d'Abobo-Nord* (I. Étude foncière. II. Étude du bâti. III. Les propriétaires), Centre O.R.S.T.O.M. de Petit-Bassam, 24 p. plus 19 p. plus 36 p. multigr.

(8) Ph. H., *Note à la S.E.T.U. sur le projet de rénovation urbaine d'Abobo*, 1975, Centre O.R.S.T.O.M. de Petit-Bassam, 12 p. multigr.

(9) Plusieurs options ont en fait été proposées, plus ou moins chères selon le degré d'équipement urbain. Tous ont, bien entendu, choisi la moins onéreuse (soit, tout de même, 600 000 C.F.A. par lot, plus d'un million 1980). Mais, plus que ces déclarations d'adhésion, c'est l'importance des investissements réalisés, le faible endettement des propriétaires (rares étaient ceux qui avaient pu avoir accès à des crédits non familiaux) et la valeur des revenus locatifs qui nous ont convaincus que les intéressés étaient solvables pour peu que la S.E.T.U. ait accepté d'étaler dans le temps la contribution espérée.

(10) Les communautés villageoises obtiennent en général, outre la disposition d'un lotissement communautaire de bonne dimension, diverses indemnisations individuelles sur la base du nombre d'hectares de terres réquisitionnées pour les besoins de la ville. Au nombre de ces indemnisations figure l'octroi d'une certaine quantité de lots dans les lotissements créés par l'État. Au total, la disparition de la rente agricole est correctement, voire largement, compensée par la constitution d'un patrimoine foncier d'une nouvelle nature et qui recèle, notamment, d'importantes potentialités de rente locative.

(11) Le porte-canne est le premier des notables et il exerce, en l'occurrence, la réalité du pouvoir au nom d'un patriarche très âgé.

porte-canne (11) et les notables d'Avocatier (12) qu'ils seraient incessamment consultés es qualité, et de nombreuses réunions préparatoires furent organisées par eux à la hâte dans le village. Il en fut de même, du reste, dans le camp des propriétaires de lots des quartiers spéculatifs. L'un des principaux freins au déroulement de l'enquête – dans un premier temps – fut une sorte de mouvement associatif qui se signala, dans certains lotissements, dès l'annonce du projet (mais deux associations, au moins, préexistaient), les propriétaires de ces lotissements refusant de se présenter à l'antenne d'enquête avant d'avoir eu le temps de se concerter, ce qui ne fut pas immédiat en raison de deux autres pesanteurs dont eut à souffrir l'enquête. La première venait de ce que la plupart des propriétaires n'habitaient pas leur lot (60 % de non-résidents, 75 % si l'on tient compte des lots non encore bâtis) ; la seconde tenait à ce que les résidents eux-mêmes, travailleurs à Abidjan, n'étaient guère visibles que pendant le repos dominical, les liaisons avec les zones d'emploi, en cet hivernage 1975, s'établissant à près de deux heures dans chaque sens.

Glissements pervers

Toute cette agitation tomba à plat. Non que le projet ait été abandonné, ce qui aurait pu avoir l'avantage de la clarté, mais, simplement, les années passèrent. Un premier plan d'urbanisme dut être repris en raison d'un changement de tracé autoroutier sur lequel, d'ailleurs, l'incertitude demeure (13). Les populations ne furent informées que par les bribes glanées par tel ou tel dans les bureaux. Le processus officiel d'information-concertation n'était pas allé au-delà de la première réunion publique au cinéma Amakéfou.

Toutefois, ce projet latent ne fut pas sans effet sur le mouvement d'urbanisation. Au cours même de l'enquête de « faisabilité », et dès les premières semaines, le mouvement s'était fébrilement accéléré. On vit en pleine saison des pluies ce qui n'arrive normalement qu'en saison sèche : un surgissement de nombreux chantiers. C'est bien en raison de ce danger que les responsables s'étaient primitivement donnés la consigne de la rapidité d'intervention. Et l'on s'était empressé de peindre des numéros verts sur les constructions existantes. Mais lorsqu'on en vint, trois ans plus tard, à la rédaction du plan d'urbanisme définitif – ou que l'on croyait tel –, la densité du bâti avait atteint un niveau dont on ne pouvait pas ne pas tenir compte. Une nouvelle couverture photographique aérienne (fin 1978) fit foi et on l'annonça à la population par voie préfectorale. Les mises en garde, dès lors, redoublèrent. Mais comment pouvait-on empêcher les intéressés de faire un pari sur une prochaine caducité des nouvelles dispositions ? Ceux qui ont pu prendre connaissance du nouveau plan – toujours en forçant la porte des bureaux d'Abidjan – purent constater que les réserves administratives (pour

(12) Il faudrait dire, ici, Agnissankoi. Le chef Agnissan règne sur Agnissankoi (la cour, le village d'Agnissan) dont dépend Avocatier (le carrefour de l'avocatier). Mais Agnissankoi, au sens restreint, n'est qu'un petit campement en sursis à deux pas du morceau de ville qu'est devenu Avocatier.

(13) La question est surtout la suivante : la « voie triomphale » qui doit orner le cœur de la capitale sera-t-elle poursuivie, à l'instar de l'axe Concorde-Défense à Paris, jusqu'à cette lointaine banlieue ? Auquel cas, en rejoignant à Avocatier l'autoroute existante, elle devrait avoir une forte incidence sur la structure et l'étendue de ce quartier. Mais ce sont là des considérations à très long terme, ce qui les rend d'autant plus difficiles à mettre en équation.

écoles, dispensaires et autres équipements publics) et les emprises des voies nouvelles ou modifiées sacrifiaient aussi bien des maisons de 1975 que des maisons récentes.

Plus grave que la densification du périmètre retenu pour l'opération (mais quel habitant connaissait au juste ses limites ?), la poursuite du mouvement d'urbanisation hors de ce périmètre était bien davantage redouté par les pouvoirs publics. Or, ce phénomène lui aussi s'accéléra dès l'annonce du projet en 1975 et en dépit de la règle du jeu annoncée. Une brèche était ouverte dans l'intransigeance de l'Administration à l'égard des lotissements irréguliers. Cela suffisait à redoubler l'intérêt des candidats investisseurs pour cette zone d'Abobo, candidats qui, d'ailleurs, n'étaient pas sensés connaître le caractère limité et restrictif de l'opération S.E.T.U. ; ignorance que les propriétaires fonciers ne manquèrent sûrement pas d'exploiter. Pour ces derniers, il était urgent de saisir ce qui pouvait être leur dernière chance de tirer parti de leur bien : puisque l'État se préoccupait d'urbaniser le secteur, il était à craindre qu'au-delà d'un Avocatier réhabilité, il ne s'apprête à jouer son rôle habituel de lotisseur après une expropriation modérément rémunératrice.

Le bâton

C'est en effet ce qui arriva ; ou du moins c'est ce que l'État, soudain, pensa faire et cela avant même de réaliser son projet initial. Conséquence d'un autre projet, d'une inspiration voisine, mais puissamment aidé par la Banque Mondiale (il s'agissait et il s'agit toujours de rénover le plus ancien secteur d'Abobo, d'origine « spontanée » lui aussi), l'Administration eut besoin d'un espace de recasement pour les inévitables victimes de la restructuration de ce quartier surpeuplé. C'est sur ce qui restait du site d'Avocatier que le choix se porta (14), un choix d'ailleurs limité à moins de se résoudre à expatrier au loin les intéressés.

Cette seconde affaire eut l'effet de réveiller l'Administration car elle fut l'occasion pour elle d'un nouveau constat désagréable : une grande part de la zone désignée était d'ores et déjà bâtie et bien bâtie, et la poursuite des trames orthogonales, en filigrane sur fond de brousse, ne laissait aucun doute sur la bonne marche des affaires. L'Administration, alors, changea de ton. Des communiqués préfectoraux répétés rappelèrent les limites arrêtées en 1975, c'est-à-dire celles du plan d'urbanisme (d'ailleurs assez larges et dépassant sensiblement le périmètre bâti de l'année de référence), et assurèrent que tout, au-delà de ce cadre, serait incessamment détruit. Une année se passa encore en vaines menaces. Sans effet apparent sur le rythme de construction. Une observation sommaire donne même la nette impression que, dans ce nouvel espace litigieux, les réalisations sont plus soignées, plus volumineuses, plus rondement menées que dans l'ancien secteur. Les prix de vente des lots atteignent des sommets. La barre n'est plus à cent mille francs comme en 1970, mais à un demi-million (de francs C.F.A.).

Pourtant, un matin, les « bulls » étaient là. Avec la mission de raser tout le quartier litigieux. Mais ils n'en firent rien : la population se montra et se fit convainquante, les notables coutumiers d'Avocatier plaidèrent et emportèrent

(14) C'est-à-dire, plus précisément, sur sa frange nord-est, compte tenu de la réserve industrielle au nord-ouest et de l'agglomération abobolaise au sud-est et au sud-ouest.

la décision de temporiser. Des panneaux d'interdiction de construire allaient être plantés sur la ligne de démarcation comme un cordon sanitaire. Ce ne fut qu'un répit pour les deux camps. L'Administration n'eut pas le sentiment d'obtenir satisfaction et elle reprit ses avertissements (15). Entre-temps, il semble qu'elle ait neutralisé – mais par des tractations non publiques – l'opposition des propriétaires coutumiers. Et, au milieu de la grande saison sèche 1980, les « bulls » revinrent et firent leur travail sans concessions, assistés par la force publique. Sous un soleil de plomb, des centaines de millions d'investissement privé se muèrent en un immense champ de décombres.

Autopsie d'un gâchis

Ainsi, non seulement l'opération originale et de bonne compagnie promise au secteur d'Avocatier dans ses limites de 1975 reste désespérément à l'état de projet, mais elle a, du seul fait d'avoir été conçue, provoqué une énorme méprise qui se solde par un drame. Bien sûr, le conflit latent entre les pouvoirs publics et les acteurs de l'urbanisation extra-légale préexistait – il fournit même le point de départ du projet – et la zone litigieuse était naturellement promise à connaître une phase d'urbanisation spontanée. Mais ce mouvement aurait probablement été moins rapide et surtout plus durable et donc moins absurde. Moins provoquant, il aurait pu bénéficier de l'espèce de liberté provisoire dont jouit globalement, à Abidjan, l'urbanisation extra-légale, qui trouve ainsi le temps de jouer son rôle d'appoint – sans doute indispensable – dans la satisfaction des besoins d'investissement d'une part, de logement d'autre part.

Le côté négatif de ce dénouement est d'autant plus saisissant qu'il se double d'un aspect douloureusement cocasse. C'est en effet pour « recaser » (et non reloger) les « déguerpis » potentiels d'une opération à venir que les « bulls » de l'Administration ont spolié une population voisine, de profil sociologique absolument identique. Ceux-ci venaient d'achever tout ou partie d'une cour (16) que ceux-là, sur des décombres, auront à rebâtir... En termes comptables, l'opération de rénovation du centre d'Abobo, qui nécessitait la casse de X maisons, se soldera – si elle a lieu – par un déficit sensiblement double.

Mais les principes sont saufs. Ou du moins, de justesse, a-t-on cru les sauver. L'Administration avait interdit, la sanction est venue. C'est au niveau

(15) A partir d'ici, tout de même, et sans doute depuis la première alerte au bull, l'inquiétude s'était épaissie au point que les lots se vendirent moins bien. Même, dans les derniers temps, certains acheteurs de fraîche date tentèrent de réclamer leur remboursement. Les lotisseurs qui, à la périphérie du quartier, s'attendaient à prendre enfin leur tour de bonne fortune, se trouvèrent pris de court, frustrés dans leurs espoirs. Mais une perche fut tendue au principal d'entre eux, qui s'apprêtait à mettre sur le marché une vingtaine d'hectares de lots. Ici, on entre dans le domaine où les langues s'aiguisent, côté rue, où le timbre des voix se voile, côté bureaux. La version rue, la seule explicite, doit néanmoins n'être considérée que pour ce qu'elle est. Elle parle de corruption, bien sûr. Le préfet aurait tout pris pour lui, ne laissant au propriétaire foncier que trois lots par hectare, mais trois lots qui désormais pourront se vendre plus d'un million. Pourquoi si cher ? Parce qu'une lettre d'attribution consignera chaque vente. L'arrangement ferait donc l'affaire du propriétaire foncier menacé de tout perdre. Un petit propriétaire voisin aurait tenté, en vain jusqu'ici, d'obtenir le même arrangement. Ce qui compte, en définitive, au-delà de la rumeur sur la destination des profits, c'est que le lotissement préfectoral existe comme un îlot dans la zone interdite et que, justifié ou pas, il ajoute à l'incohérence générale et donc au trouble des esprits.

(16) Sur la notion de cour, voir page 348.

de l'autorité de la puissance publique que le bât blessait. Mais, en réalité, l'ambiguïté reste totale en termes de droit. Les propriétaires spoliés de ce que l'on peut appeler Avocatier 2 n'étaient pas davantage en infraction devant la loi que ceux du secteur sauvegardé (Avocatier 1) qui avaient bâti sur des terrains réservés, de notoriété publique, à l'activité industrielle. Le sud de cette zone avait d'ailleurs déjà fait l'objet, en 1967, d'une « expédition punitive », laquelle avait assez rapidement tourné court non pas tant, comme en 1979, du fait des manifestations populaires (il n'y avait, à cette époque, que quelques constructions dispersées), mais du fait du conducteur de bull lui-même : ébahi d'avoir à raser des maisons flambant neuves et fort bien bâties, il avait arrêté sa machine pour tenter, de retour dans la capitale, de convaincre son chef de service. La hiérarchie n'avait pas insisté. Des panneaux d'interdiction de bâtir avaient alors été posés, mais avec le succès que l'on sait. Huit années plus tard, pourtant, devant un millier de cours, c'était la proposition de normalisation dont il est question dans ces pages ; une victoire, selon les apparences, de l'urbanisation populaire, de la force de conviction qu'elle exerce par sa masse et, ici, par son bon niveau qualitatif.

Le cas d'Avocatier 2 peut être également comparé avec cette partie centrale d'Abobo (Abobo-Marché) qui fait aujourd'hui l'objet du programme soutenu par la Banque Mondiale. Bâti illégalement dès le milieu des années 60, c'est ce quartier qui, le premier, avait attiré les « bulls » sur le site de cette banlieue naissante. Des bulls déjà chargés, non pas de raser, mais de restructurer un quartier anarchique, de le quadriller de rues afin de permettre, dans un deuxième temps, la régularisation de sa situation foncière (bornage des lots, etc.) ; tout cela, toutefois, d'une façon infiniment plus sommaire que dans le projet conçu à partir de 1975 pour Avocatier 1. C'est pourquoi dix ans plus tard, le quartier s'étant considérablement densifié et jouant désormais la fonction de centre d'une banlieue très vaste (Abobo compte plusieurs centaines de milliers d'habitants), on s'apprête à lui donner une nouvelle structuration et un niveau d'équipement supérieur. Les propriétaires que les hasards du nouveau plan d'urbanisme épargneront seront ainsi passés, en l'espace d'une quinzaine d'années et en deux étapes, d'une situation hors-la-loi à la position respectable et lucrative de possédants dans un centre urbain attractif et consacré.

Ainsi, avec des nuances, l'histoire se répète : Avocatier 2 n'est, en somme, par rapport à Avocatier 1 que ce que celui-ci était par rapport à Abobo-Marché, la mise en application d'un espoir né de la bonne fortune des gens d'avant, des gens installés. Les efforts conjugués des lotisseurs et des investisseurs le confirment, les premiers cherchant à donner à leur lotissement une forme crédible, les seconds construisant sans lésiner des maisons pour durer. Pourtant, on ne peut pas dire que les propriétaires d'Avocatier 2 aient été surpris de ce qui leur est arrivé. Comment l'auraient-ils été, sachant que la puissance publique, à Abidjan, a fourni beaucoup plus de preuves de fermeté que de mansuétude au cours des dix ou quinze dernières années ? Simplement, à cause de deux exemples heureux dans le voisinage immédiat, ils ont cru un peu plus qu'ailleurs que leur audacieux pari pouvait réussir. Ils ont donc misé beaucoup, mais ils avaient u ı mauvais numéro.

Il semble en effet que l'attitude des pouvoirs publics obéisse à des pulsions alternativement radicales et modérées. Le projet exceptionnellement bienveillant de 1975, contemporain de deux autres projets du même style pour la ville nouvelle de San-Pedro et pour le quartier abidjanais de Pélieuville, fait suite à une série particulièrement intense de « déguerpissements » dans la

capitale. Au cours des années 1973-1974, une sorte de grand nettoyage a été réalisé dans divers points de la ville et de ses banlieues, touchant probablement près de deux cent mille personnes, un quart de la population d'alors ! Cette opération avait laissé une impression pénible, c'est le moins que l'on puisse dire. Mais, en même temps qu'une certaine mauvaise conscience, elle semble avoir donné à l'Administration suffisamment d'assurance dans sa lutte contre l'habitat illégal pour lui faire prêter l'oreille aux solutions douces qu'on lui soufflait de-ci de-là. Inversement, en 1980, dans le cas précis d'Abobo, après tant et tant d'appels sans effet, l'autorité publique fut manifestement en proie à un sentiment d'impuissance, d'où sa réaction (17).

L'IMPOSSIBLE DÉBAT

Tout ce que je viens de relater est évidemment bien peu encourageant pour celui qui s'interrogerait sur les chances de voir s'instaurer quelque part une sorte de convivialité constructive entre le Pouvoir et les manifestations populaires du besoin d'être logé. On connaît des pays tropicaux où le Pouvoir laisse faire, par défaut de moyens ou par impuissance. Les conditions d'habitat du citadin moyen sont alors souvent moins défavorables que pourrait le faire croire l'examen de la situation à l'échelle administrative. En l'absence de tracasseries de la part du pouvoir, les masses citadines savent prendre leurs aises et compenser ainsi, dans une certaine mesure, l'insuffisance des équipements et l'inorganisation à l'échelle de la ville (18). Mais se plaindra-t-on de constater, dans une ville comme Abidjan, une réelle ambition des pouvoirs publics pour la ville, y compris dans le domaine de l'habitat populaire ?

Un duo difficile

Malheureusement, lorsqu'il intervient dans ce domaine, l'État ne semble parvenir à des résultats positifs que lorsqu'il opère en terrain vierge, qu'il y est le seul maître et qu'il y applique ses recettes. Malheureusement encore, ses programmes ne suffisent jamais à combler les besoins et ils répondent mal aux besoins des plus modestes. L'urbanisation extra-légale fait l'appoint avec une infinie souplesse, épousant au plus près les besoins réels et la spécificité des situations, comme on a pu le voir plus haut à l'énoncé des divers types d'habitat « spontané ». Mais les occasions de conflit avec l'autorité sont d'autant plus nombreuses que celle-ci se montre elle-même très active sur le terrain urbanistique.

Ce conflit latent et souvent vif, comme on l'a vu, a pour conséquence non seulement les très dommageables destructions que l'on sait, mais aussi, lorsque l'insécurité est trop forte et qu'aucun espoir de convaincre l'autorité n'est permis, une minoration de l'effort d'investissement : c'est le bidonville lorsque

(17) Aux dernières nouvelles (début 1981), le retour de balancier ne se serait pas fait attendre : les propriétaires spoliés auraient été autorisés à revenir sur leurs décombres et à rebâtir leur maison... Je n'ai pas eu l'occasion de le vérifier ; si cela était vrai, cela achèverait de démontrer l'irrationalité de la démarche publique et, par conséquent, la justesse de l'actif attentisme dont font preuve les acteurs de l'urbanisation spontanée.

l'insécurité est totale (comme dans les interstices du tissu urbain central), c'est le très honorable habitat d'Avocatier lorsque l'espoir de durée, voire de régularisation existe. Il est logique de penser qu'avec une sécurité accrue on obtiendrait encore davantage des mêmes acteurs, car cet élément est bien le critère de différenciation numéro un ; la capacité économique des acteurs n'intervient qu'en deuxième position, les différences de cet ordre étant atténuées par toutes sortes de mécanismes (étalement de l'investissement dans le temps, solidarité familiale, mimétisme architectural, celui-ci étant notamment lié à la qualité du marché locatif, etc.).

Alors, pour réunir les effets positifs de deux dynamismes, l'étatique et le populaire, est-il possible d'imaginer qu'une formule de concertation puisse être mise sur pied ?

Quelle concertation ?

Il est tentant d'essayer de construire, sur le papier, un beau mécanisme. Mais l'expérience d'Avocatier, qui bénéficiait de nombreux atouts rarement réunis dans une ville africaine (solvabilité des propriétaires, société d'intervention ordinairement efficace et dynamique, etc.) n'incite-t-elle pas à penser que, sur le terrain, les pesanteurs et les effets pervers laisseront toujours peu de chance de réussite à des entreprises de ce genre ? Et qu'elles ne pourront donc vraisemblablement jamais s'étendre et se développer à l'échelle du problème dans sa vraie dimension ?

D'ailleurs, si l'on quitte le plan expérimental pour se placer sur celui du raisonnement pur, on ne peut manquer d'observer que l'objectif ci-dessus est un non-sens logique : si les mouvements d'urbanisation spontanée étaient astreints à concertation avec la planification d'État, il n'y aurait plus de mouvements spontanés ; si l'urbanisation illégale recevait l'agrément du pouvoir, son caractère hors-la-loi ne serait plus — au pire — que de pure forme. Or, c'est précisément parce qu'il se place en marge de toute programmation que ce mode d'urbanisation rend service à ceux qui le vivent (même s'ils aspirent à la normalisation de leur statut), mais aussi à l'État bien au-delà de la gêne et de la mauvaise conscience qu'il lui cause parfois.

On voit bien l'ambivalence du phénomène et des questions qu'il soulève. On ne peut donc s'étonner de l'imbroglio de contradictions auquel conduit toute action tentant de l'améliorer, de le canaliser, de le neutraliser ou de le réhabiliter. Quel que soit le contexte et la méthode d'approche, les enthousiasmes ou la détermination semblent toujours devoir se briser sur cet écueil fondamental. Beaucoup de projets avortés ou bien qui, après trop d'efforts, laissent à leurs auteurs et à leurs servants l'amertume d'une action ni bonne ni mauvaise et qui n'aura pas l'effet d'entraînement escompté. Voir le projet du Bardo (19) à San-Pedro (dénaturé) ou l'opération de Cissin (20) à Ouagadougou (épuisante et ambiguë dans ses résultats).

Faut-il pour autant baisser les bras ? Dans les pays où toute autorité procède de celle de l'État (c'est le cas général dans les anciennes colonies

(18) Cf. les exemples de Brazzaville et de Douala in Ph. H. : « L'urbanisation de masse en question. Quatre ville d'Afrique noire » (Colloque du C.N.R.S. sur la croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar, 1970).

(19) Soutenu par la Caisse Centrale de Coopération Économique (France).

(20) Soutenu par les Nations-Unies.

françaises), où donc il est difficile de sortir d'une dialectique manichéenne opposant l'État (et toute autorité qui émane de lui) à un ensemble concurrent qui se situe hors de la loi, il est nécessaire de comprendre que, l'opposition des deux parties étant structurelle et inévitable, on peut seulement travailler à atténuer le choc, peut-être par le « dialogue à l'ivoirienne » dont les media abidjanais font grand cas mais qui ne peut guère, en la matière, que panser des plaies ou temporiser. Dans un bain de compréhension humaine plus ou moins chaleureux, les villes des pays à État fort continueront longtemps à se construire dans la douleur de cet affrontement entre deux générateurs pourtant complémentaires et nécessaires l'un à l'autre. Tout cela à moins de penser qu'un jour l'un de ces États parviendra par les seules voies légales, donc par une planification parfaite, à subvenir à l'ensemble des besoins en logements urbains ; mais, sans même tenir compte des faiblesses pécuniaires ou structurelles, cette hypothèse restera très improbable tant que les taux de croissance continueront de faire doubler la population des villes de ce continent en six, dix ou quinze ans. Reste l'hypothèse d'un État policier aux rigueurs sans failles, mais l'urbanisme périphérique n'est pas un thème cher aux États policiers. Et si la rage de casser peut les prendre, comment, par ce seul acte négatif, résoudraient-ils l'irrépressible poussée, sauf à tuer la ville ?

L'hypothèse du pouvoir local

Il existe cependant des pays où l'État est économiquement et politiquement faible. Il en est d'autres où, par tradition britannique, l'État laisse au « stool » (au pouvoir coutumier) une certaine autonomie de gestion du sol, y compris en milieu urbain. Dans les deux cas, les détenteurs coutumiers de la terre sont, par leurs initiatives de lotissement, à la base du processus de création de tout ou partie de la ville périphérique, et cela avec peu d'entraves. Dans le deuxième cas, les lotissements coutumiers peuvent faire l'objet, avant leur lancement, d'une procédure d'agrément par les services du cadastre et de l'urbanisme. En réalité, il s'en faut de beaucoup que les choses soient toujours aussi claires. Les agréments sont fréquemment sollicités après coup ; les plans présentés ne correspondent pas toujours à la réalité ; surtout, le jeu n'est pas vraiment joué par l'Administration : celle-ci le ramène généralement à un simple contrôle de police, négligeant d'associer ses interlocuteurs à la conception de la ville, et prêtant au total peu d'attention au phénomène tant qu'il ne la gêne pas. Ce jour venu, on se trouve, en gros, ramené au problème précédent, c'est-à-dire à une situation de conflit et de violence.

Il y a peut-être néanmoins, dans ces faits, l'ombre d'une voie féconde. Renoncer au monopole du pouvoir central (État ou municipalité) sur la création urbaine, plus exactement sur la création du sol urbain, est une voie qui, en dépit de mille embûches, mérite sûrement d'être explorée. Il ne serait sans doute pas réaliste de vouloir restaurer, là où il a été anéanti ou marginalisé, le pouvoir coutumier, même limité à la maîtrise des terres. Mais la mise en place ou le renforcement, au niveau des grandes divisions naturelles d'une agglomération, d'une instance d'animation et d'action dans le domaine de l'habitat et des édilités comme dans le domaine socio-culturel permettrait peut-être de canaliser certaines pulsions populaires, de prévenir sur le terrain et par un dialogue local certaines incompatibilités avec les options nationales, une telle pratique pouvant éventuellement exercer une influence sur ces options. Il n'est pas interdit d'imaginer — mais il est si facile d'imaginer ! —

que des modifications fondamentales des dispositions légales deviendraient possibles dans le sens d'une plus grande autonomie de gestion.

Premièrement, sur le plan foncier. On peut penser que, les grandes options urbanistiques ayant été déterminées en haut lieu, le pouvoir local pourrait être étroitement associé à l'élaboration d'une sorte de plan d'occupation des sols à l'échelle du district ; et qu'ensuite, dans ce cadre assez lâche, les détenteurs naturels du sol pourraient être habilités à réaliser eux-mêmes, à l'intérieur de certaines limites et sous certaines conditions, les actions que le marché leur inspirerait. Une sorte de liberté surveillée et au grand jour au lieu de la liberté provisoire et à la sauvette qui a cours aujourd'hui. Légale, cette urbanisation spontanée pourrait être astreinte à une restitution partielle de la rente de situation, sous la forme d'une obligation minimum d'équipement, par exemple ; ce qui nous conduit au deuxième niveau – après l'étape de la distribution foncière – auquel pourrait s'exercer la participation populaire : celui de la gestion des quartiers.

Ce n'est pas une révélation : nombreux (quoique limités) sont les cas où une forme d'autogestion spontanée a pu se développer dans le cadre d'un quartier, et singulièrement dans le cadre d'un quartier extra-légal. Abidjan n'est certainement pas la cité la plus riche en expériences de ce type, sans doute à cause du grand mélange des ethnies et des nationalités dans tous les quartiers. Toutefois, dans le seul secteur d'Avocatier, plusieurs élans de cette nature ont pu être notés.

J'ai déjà cité le cas particulier du quartier Ayéby où le lotisseur lui-même couve son œuvre dont il entend rester le maître. C'est lui qui y a créé une association des propriétaires et une association des locataires. L'entretien des rues et l'évacuation des ordures ménagères sont au nombre des objectifs poursuivis. Je ne dis pas que cela marche bien, mais il y a davantage qu'une velléité de faire quelque chose dans ce sens.

Dans le quartier Mponon, le plus ancien, ce sont les propriétaires de lots qui ont pris les choses en main et qui sont à l'origine de la très bonne tenue de ce quartier en 1975, année où non seulement il tranchait sur la plupart des autres lotissements du secteur d'Avocatier, mais où, surtout, il en remontrait à bien des lotissements officiels de la capitale. Sous la férule de l'un d'entre eux, les propriétaires de Mponon avaient en effet obtenu plusieurs résultats de poids. En se cotisant, ils avaient pu faire dessoucher et profiler les rues du lotissement. Ils avaient réussi à faire installer l'électricité et ils étaient en passe d'obtenir l'eau, tout cela en dépit de l'interdiction faite aux sociétés distributrices d'opérer hors des lotissements légaux (21).

Il n'est pas douteux que les potentialités d'autogestion sont importantes, mais sans doute uniquement lorsque cette autogestion représente une conquête. On la voit mal prendre le relais, sur ordre, d'une gestion administrative dans un ensemble administratif. Il n'est pas besoin, d'autre part, d'insister sur ses mérites humains comparativement à la passivité revendicative des bénéficiaires du « clé-en-main » ; ni sur ses insuffisances, son amateurisme et surtout sa faible longévité. Autrement dit, si l'on veut tirer parti de ces estimables

(21) Le lotissement Mponon compte 175 lots de 400 mètres carrés, le lotissement Ayéby en compte un peu plus de 200 ; les autres lotissements du secteur d'Avocatier ont tous des dimensions de cet ordre (entre 125 et 250 lots). On remarquera que ces dimensions sont proches de celles que les urbanistes admettent habituellement pour définir ce qu'ils appellent des unités de voisinage, lesquelles sont sensées permettre une identification de l'habitant à son quartier.

dispositions de la nature humaine, il est nécessaire que l'État continue d'abandonner la genèse d'une part significative de l'habitat populaire à ceux dont il est, de toute manière, incapable d'assumer le logement. Mais pour que les expériences autogestionnaires positives ne restent pas exceptionnelles et fugitives, il est également nécessaire qu'elles puissent s'exercer en toute impunité – donc légalement –, qu'elles trouvent en outre certains encouragements et un climat d'émulation qui ne pourrait nulle part mieux se cultiver qu'au niveau d'un pouvoir local.

Un pouvoir local qui, c'est certain, ne saurait, dans cette perspective, se résumer à une autorité sous-préfectorale, ni même à une antenne (une délégation) d'un pouvoir municipal central, surtout quand on sait la nature très peu collégiale et les attributions strictement techniques et administratives (d'ailleurs très subalternes) de l'institution communale en Afrique, au moins dans les villes-capitales du domaine francophone. C'est d'une structure vivante, polyvalente, autonome et, surtout, en prise directe avec la population, qu'il faudrait trouver la formule. Est-il raisonnable de s'autoriser à y rêver ?

L'agglomération d'Abidjan est précisément en train de vivre les premières étapes d'une refonte complète de son encadrement municipal. La commune ne s'étendait pas aux banlieues ; on l'a fait éclater. Désormais, il y aura autant de communes que d'ensembles territoriaux naturels, une dizaine pour l'agglomération actuelle. Abobo est l'une d'elles. Le tout, néanmoins, sera fédéré au sein de la « Ville d'Abidjan ». Les maires éliront parmi eux le « maire central », alors que précédemment le mouvement était inverse : le maire unique nommait les maires-délégués qui siégeaient dans chaque arrondissement de la ville. Dans le même esprit, il n'y a plus de candidatures officielles ; la campagne vient de s'ouvrir et, dans chaque circonscription, plusieurs candidats se disputent les suffrages, ce qui engendre un débat d'idées jamais vu, dans ce pays, à l'occasion des consultations populaires. Ainsi, chaque élu sera véritablement « en contrat » avec ses électeurs, ce qui, conjugué avec la promotion des quartiers en communes de plein exercice, change déjà beaucoup de choses.

Mais beaucoup d'inconnues demeurent sur ce que sera la vie de ces nouvelles entités. Les textes sont encore très flous quant aux attributions et aux moyens de ces nouveaux pouvoirs. On peut seulement noter que ce flou pèche plutôt par excès (les attributions seraient bien trop vastes pour qu'on y croit tout-à-fait) et qu'à cet optimisme des textes répond une grande espérance perceptible chez bon nombre de responsables de la vie culturelle et de l'animation sociale. On semble croire, dans ces milieux, que les nouvelles mairies pourront servir de support, de point d'ancrage à diverses initiatives, donc à une vie locale plus authentique que dans le passé ; et qu'elles permettront de développer un esprit de responsabilité tel que des problèmes aussi délicats que la prévention de la délinquance juvénile – un thème très sensible à l'heure actuelle – pourraient y trouver un début de solution.

Prenons acte de ce nouvel espoir et prenons rendez-vous pour dans deux ans, pour dans dix ans. Nul doute que si les racines de la délinquance juvénile peuvent être extirpées, on saura aussi trouver remède au casse-tête de la guerre foncière. Il n'y a aucune ironie à mettre dans ces formules. L'espoir est trop respectable et l'enjeu trop grave. Mais comment ne pas craindre que, dans cette ville comme dans bien d'autres, la paix foncière ne soit pas pour ce siècle ?

Troisième partie

MARCHANDS ET ARTISANS

XII

JACQUES CHARMES

Le secteur non structuré en Tunisie.
Son importance, ses caractéristiques et ses possibilités de promotion

The informal sector in Tunisia.
Its extent, characteristics and potential development

Mots-clés : Secteur non structuré (ou informel). Emploi. Promotion de l'emploi. Tunisie

Key words : *Informal sector. Employment. Job development. Tunisia*

Extrait des *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines,* vol XIX, n° 1, 1983, pp. 107-117

Résumé

Texte d'un rapport soumis à la sous-commission de la Démographie et de l'Emploi, de la Commission Nationale de Synthèse du VI^e Plan de développement.

Les travaux préparatoires du VI^e Plan laissant entrevoir un important déficit des créations nettes d'emplois, on se tourne aujourd'hui vers le secteur non structuré dont l'importance, ignorée jusqu'à présent, n'en est pas moins considérable : 25 % de l'emploi total, 40 % de l'emploi non agricole, 10 % du PIB.

Mais s'agissant de sa promotion, le secteur non structuré pose deux types de problèmes :

— d'une part n'est-ce pas l'ignorance même dans laquelle il a été tenu jusqu'à présent, qui a favorisé sa croissance durant la dernière décennie?

— d'autre part, les caractéristiques du secteur : faiblesse des immobilisations, rotation des apprentis, souplesse d'adaptation, représentent un équilibre de fonctionnement que des mesures disparates risqueraient de perturber si on ne les replaçait pas dans leur contexte.

Mots-clés : Secteur non structuré (ou informel) — Emploi — Promotion de l'emploi — Tunisie.

Abstract

The informal sector in Tunisia : its extent, characteristics and potential development

Extract from a report submitted to the Demography and Employment subcommittee of the National Committee for the Sixth Development Plan.

Since the draft of the Sixth National Plan shows a considerable deficit in job creations, emphasis is laid on the informal sector which has been neglected up to now and represents, nevertheless, 25 % of the whole jobs, 40 % of the non-agricultural jobs and 10 % of the gross national product.

As far as its development is concerned, the informal sector raises two types of problems :

— on the one hand, the fact that it has been neglected up to now may have contributed to develop it in the last ten years ;

— on the other hand, the few capital assets, the turnover of apprentices and the flexibility are characteristic of the informal sector and amount to a balanced operation which might be disturbed by inadequate measures.

Key words : Informal sector — Employment — Job development — Tunisia.

---

(1) L'étude du secteur non structuré en Tunisie fait l'objet d'une convention conjointe entre l'O.R.S.T.O.M. et l'Institut National de la Statistique de Tunisie. Le présent article est issu d'un rapport présenté par l'auteur à la Commission « Démographie-Emploi » du VI^e Plan de développement économique et social.

De récents travaux de l'Institut National de la Statistique ont prouvé l'importance que représentait la petite entreprise artisanale — ou, pour reprendre la terminologie employée dans ces travaux : le secteur non structuré — dans l'emploi global et dans la formation du Produit National.

Cette importance même amène à se poser la question de la possibilité de promouvoir ces activités à forte intensité de main-d'œuvre, dans une conjoncture où le chômage, celui des jeunes en particulier, devient un problème majeur. Les travaux préparatoires du VIe Plan de Développement ne laissent-ils pas apparaître en effet un déficit des créations nettes d'emplois, tel que l'on se tourne aujourd'hui vers le secteur non structuré qui a connu durant la décennie 70-80 une croissance jamais démentie?

Mais la promotion de ce secteur n'est pas une tâche aussi simple qu'il y paraît au premier abord et diffère substantiellement des politiques d'aide aux petites et moyennes entreprises de type « moderne », mais aussi des politiques de dynamisation de l'artisanat traditionnel, telles qu'il en existe actuellement dans les économies industrielles en crise.

Car le secteur non structuré se caractérise par des comportements qui le distinguent de l'artisanat traditionnel et de la petite entreprise moderne, et qui rendent toute intervention problématique.

C'est pourquoi, après avoir mis en évidence l'importance du secteur non structuré dans l'économie tunisienne, nous nous attacherons à décrire quelques-unes de ses particularités, avant d'examiner les voies ouvertes à une politique qui viserait à sa promotion.

I. Importance du secteur non structuré dans l'économie tunisienne

Il n'y a pas si longtemps, l'importance de la petite entreprise artisanale dans l'emploi global était loin d'être tenue pour acquise et *a fortiori*, la part qu'elle prenait à la formation du Produit National.

Le recensement des Établissements en milieu urbain, effectué en 1976 par l'Institut National de la Statistique, devait révéler que 54 % des emplois dans le secteur privé en milieu urbain non agricole, étaient fournis par des établissements de moins de 10 emplois (chef d'établissement compris). Certes l'importance des activités commerciales contribue beaucoup à gonfler ce chiffre, mais celui-ci reste de 38 %, si on le calcule sur le seul secteur secondaire.

Des analyses comparatives menées sur diverses sources d'information (1) ont par ailleurs permis d'estimer de façon plus précise la part du secteur non structuré dans l'emploi global. Le secteur non structuré y est défini comme étant constitué par l'ensemble des établissements de moins de 10 emplois dans le secteur secondaire et les services, et de moins de 3 emplois dans le commerce, et par l'ensemble des travailleurs clandestins, à domicile ou itinérants. Selon cette définition le secteur non structuré représente près du 1/4 de l'emploi total. Par rapport à l'ensemble de l'emploi non agricole (c'est-à-dire fonction publique et secteur public inclus), la proportion du secteur non structuré devient extrêmement forte puisqu'elle s'élève à près de 40 %.

Cette dernière proportion reste encore de 30 %, lorsqu'on en exclut les effectifs du commerce et de certains services personnels qui ne semblent guère susceptibles de faire l'objet d'une politique de promotion. Dans ce dernier sens opérationnel, le secteur non structuré représenterait en 1976 une masse de 240.000 emplois, dont environ 60 % s'exercent à domicile ou de manière itinérante.

Un tel poids dans l'emploi global ne peut pas ne pas retentir sur la Production Nationale, mais en ce domaine, les estimations de la part qui revient au secteur non structuré sont plus délicates à effectuer : alors que les Recensements de Population et d'Établissements permettent de connaître avec une relative précision, le niveau général de l'emploi, il n'en est pas de même du niveau national de la Production dont l'évaluation est fonction des estimations et des hypothèses du planificateur et du Comptable National. Or tous deux se sont refusé à faire des hypothèses sur le secteur non structuré, ce qui revenait à en faire une, à savoir que la production qui lui est redevable était tenue pour nulle.

Les évaluations auxquelles sont parvenues les enquêtes sectorielles de l'INS dans ce domaine ont donc pour conséquence de ré-évaluer un Produit National Brut sous-estimé.

Dans le secteur de la menuiserie-ébénisterie par exemple, qui a fait l'objet d'une analyse en profondeur, c'est près de 60 % de la valeur ajoutée du secteur qui est imputable aux petites entreprises artisanales. Cela signifie que seulement 40 % de cette valeur ajoutée a été prise en compte dans les calculs du PIB, et que cette seule réévaluation due au secteur du Bois et de l'Ameublement entraînerait une croissance de 0,4 % du PIB.

Au total, si l'on prend en considération l'ensemble des secteurs de l'économie où les activités non structurées sont prédominantes (Bois, Cuir, Textile-Confection, Mécanique-garages, Métal-Forgerons,

(1) Recensement de la Population. Recensement des Établissements, Recensement des Activités Industrielles. Cf. CHARMES (J.), 1980 b.

Boulangerie-Patisserie, BTP-Commerce et Réparations), c'est de plus de 10 % qu'il faudrait réévaluer le Produit Intérieur Brut. La moitié de cette réévaluation étant imputable aux industries manufacturières dans lesquelles le secteur non structuré représente près du tiers des emplois.

Le secteur du textile est évidemment le plus fort employeur et c'est lui également qui produit le plus de valeur ajoutée, mais la majeure partie de ses activités s'effectuent à domicile. Viennent ensuite le BTP qui reste très mal connu, les Industries métallurgiques, mécaniques et électriques, et les industries du Bois et de l'Ameublement.

C'est donc autour de ces quatre secteurs principaux que devait s'articuler une éventuelle promotion du secteur non structuré. Mais une telle promotion demande à être adaptée à une réalité dont les modalités de fonctionnement étaient jusqu'à présent restées totalement ignorées (1).

II. Modalités particulières de fonctionnement du secteur non structuré

Les trois caractéristiques spécifiques principales du secteur non structuré sont :

— un mode d'utilisation très particulier de la main-d'œuvre ;

— une facilité de mobilisation du financement, parallèlement à une limitation des immobilisations en capital ;

— une très grande souplesse d'adaptation.

Ces caractéristiques conditionnent évidemment les modalités d'intervention susceptibles d'être mises en œuvre. C'est pourquoi il est nécessaire de les examiner en détail.

Mode d'utilisation de la main-d'œuvre

D'après les résultats du Recensement des Établissements de 1976, la main-d'œuvre non salariée (constituée par les apprentis, aides familiaux, occasionnels-tâcherons, et les chefs d'établissements eux-mêmes) représentait 63,5 % des effectifs employés par les établissements de moins de 10 emplois. Les apprentis à eux seuls représentaient 9,3 % des effectifs totaux dans cette catégorie d'établissements, et 14,7 % de la main-d'œuvre non salariée.

L'auto-emploi (c'est-à-dire patrons et aides familiaux) y représentait 30,9 % des effectifs totaux de cette catégorie d'établissements.

Encore convient-il de préciser que ces chiffres sont considérablement accentués si l'on ne tient compte que des seules branches où se développe le secteur non structuré, ou encore si l'on examine chacune de ces branches tour à tour. Précisons d'ailleurs ici que le critère de taille (moins de 10 emplois) s'avère particulièrement pertinent pour la délimitation du secteur non structuré puisque dans ces branches spécifiques, c'est la taille en deçà de laquelle la main-d'œuvre salariée représente en général moins de 50 % de la main-d'œuvre totale employée par chaque unité de production.

Le tableau donne la répartition des diverses catégories d'emploi dans les principales branches du secteur non structuré.

Il est particulièrement commode et utile de raisonner à partir de la situation que connaissent ces quatre branches des industries manufacturières ; celles-ci présentent en effet des variations significatives au sein d'un secteur non structuré qui n'est évidemment pas homogène. La branche du BTP demeure malheureusement la grande absente de ce tableau, étant donné que sa main-d'œuvre reste difficile à appréhender du fait de ses caractéristiques (présence sur des chantiers, tâcheronnage très répandu), et les remarques concernant cette branche resteront donc essentiellement d'ordre qualitatif.

Si l'on remarque que dans les branches du cuir et du textile, ce sont les aides familiaux (compris dans l'auto-emploi) qui compensent la moindre importance des apprentis, on peut considérer que, dans l'ensemble, le personnel ayant le statut d'apprenti représente près de 30 % de la main-d'œuvre dans les 4 branches manufacturières. C'est là un chiffre qui est loin d'être négligeable et qui justifie que l'on se préoccupe de la situation de cette catégorie de main-d'œuvre, du rôle qu'elle joue dans la production, et de la formation qu'elle reçoit.

Un examen plus attentif de la proportion des apprentis en fonction de la taille des établissements, rapporté aux enseignements qualitatifs tirés des interviews monographiques d'artisans (2) suggère une utilisation différente de cette main-d'œuvre selon la taille des établissements, et évidemment selon la branche.

Grosso modo, on peut dire qu'à partir de la taille 5, la proportion des apprentis a tendance à s'accroître fortement pour ne diminuer qu'au-delà de la taille 9. C'est qu'en effet, pour les établissements de la tranche 5-9 emplois, des changements d'échelle interviennent au niveau de la production et des

(1) Le terme même de « non structuré » étant un indice de cette ignorance.
(2) Cf. INS 1978, 1980 a, 1981.

Part (en %) des diverses formes d'emplois dans les établissements de moins de 10 emplois des principales branches du secteur non structuré

Forme d'emploi / Branches	Auto-emploi (chefs + aide-familiaux)	Apprentis	Main-d'oeuvre non salariée (avec occasionnels)	Main-d'oeuvre salariée (sans occasionnels)
Mécanique-garages	38,0	33,9	76,6	23,4
Bois-Ameublement	39,6	30,0	67,4	32,6
Cuir-Chaussures	50,1	17,7	68,5	31,5
Textile-Confection*	52,7	12,7	68,8	31,2
Moyenne des 4 branches	43,8	24,0	68,6	31,4
Ensemble des branches non agricoles	30,9	9,3	63,5	36,5

* Non compris le travail à domicile.

coûts, qui impliquent une optimisation du rapport productivité/salaires. Pour les établissements de cette taille, cette optimisation est obtenue grâce à l'emploi d'un grand nombre d'apprentis, à leur formation rapide dans des tâches parcellaires qui les rendent productifs dans de brefs délais (1). Une telle formation parcellaire se fait évidemment au détriment de l'apprentissage du métier dans son intégralité et les apprentis ainsi formés ne pourront guère devenir que des ouvriers spécialisés. Du moins est-ce vrai pour les métiers du cuir et du bois. Dans la branche mécanique, il y a en général parité entre le nombre d'apprentis et le nombre d'ouvriers, car la présence de l'apprenti est indispensable pour que l'ouvrier puisse atteindre sa productivité maximale, quelle que soit la taille de l'établissement. Situation évidemment favorable à la formation, et que l'on retrouve dans les petits ateliers.

De fait, la formation dispensée dans les ateliers de moins de 5 emplois peut s'avérer plus complète et plus enrichissante, puisque la spécialisation des tâches n'y est pas possible. Même l'utilisation qui y est faite des apprentis comme coursiers auprès des commerçants vendeurs de matières premières ou des produits finis — utilisation contre laquelle on a coutume de s'insurger — peut être en fin de compte considérée comme un élément de la formation, puisqu'elle initie l'apprenti aux problèmes des approvisionnements et des débouchés et qu'elle le rendra plus apte à se lancer dans l'aventure de l'entreprenariat, plus apte en tout cas que le jeune sortant des filières officielles de la formation professionnelle.

Mais dans cette aventure, le jeune apprenti s'y trouve le plus généralement précipité au terme des 2 ou 3 années de la durée légale d'apprentissage, et cela, quelle que soit la branche et la taille de l'établissement sauf à accepter pendant plusieurs années encore une rémunération presque symbolique. Tel sera le prix à payer pour un complément de formation qui le rendra apte à s'installer à son compte, tout en évitant le chômage qui guette tous ceux qui recherchent un emploi salarié dans leur qualification. Mais rares sont ceux qui accepteront de payer ce prix, et la forte rotation des apprentis à l'issue de leur formation finit par se traduire par un très grand nombre d'entrées, c'est-à-dire de créations d'ateliers, dans les branches en expansion (comme le bois et la mécanique), et une multiplication des clandestins à domicile dans les branches où la concurrence est plus aiguë (cuir, textile). Ainsi s'explique d'une part le manque de main-d'œuvre qualifiée dont se plaignent les patrons mais dont ils sont les premiers responsables puisqu'ils n'assurent pas le passage de leurs apprentis au stade d'ouvriers qualifiés, d'autre part la rareté des offres d'emplois qualifiés à laquelle se trouvent confrontés les jeunes nouvellement formés, en raison de la moindre rotation de ces postes, et de la préférence pour le tâcheronnage qui permet une meilleure adéquation de la force de travail mobilisée aux besoins requis par la demande.

Si un tel système présente donc l'inconvénient d'offrir peu d'emplois salariés, puisque les créations nettes annuelles y sont limitées, du moins a-t-il l'avantage d'offrir des postes d'accueil constamment renouvelés aux défaillants du système scolaire, qui trouvent ainsi l'occasion d'apprendre un métier.

Facilités de mobilisation des fonds nécessaires au démarrage et immobilisations en capital réduites

La facilité d'installation dans les branches manufacturières à laquelle il a été fait allusion précédemment, s'explique par deux raisons :

— d'une part l'intrusion de non-professionnels, à la recherche de placements fructueux pour leurs

(1) On trouvera la description d'un tel système d'optimisation dans la référence bibliographique, Charmes (J.), 1980 a.

capitaux, qui réussissent à intéresser les jeunes évincés du système de formation informel, par le biais d'associations capital-travail, dans les branches en expansion ;

— d'autre part le faible montant des immobilisations en capital, nécessaires au lancement d'un atelier, dans la plupart des branches.

Le nombre relativement important d'associations capital-travail dans les branches en expansion comme le Bois, la Mécanique et le Métal pourrait donner à penser qu'une intervention de l'État est inutile et qu'il convient de laisser faire l'initiative privée. Mais en réalité, de telles associations s'avèrent extrêmement fragiles : lorsque, en tant que clients, des détenteurs de capitaux s'avisent de l'intérêt des placements dans la branche, ils cherchent à débaucher les employés les plus mobiles (c'est-à-dire les demi-ouvriers, déjà formés et productifs, mais sous-payés) en leur proposant des contrats d'association aux termes desquels celui qui apporte son travail se retrouve salarié comme devant, mais un salarié qui porte l'entière responsabilité de la gestion de l'atelier et qui ne tarde pas à trouver abusifs les termes de l'association, et à les retourner à son avantage dans la pratique. L'éclatement des associations qui ne manque pas d'en résulter, présente du moins l'avantage pour le travailleur de s'être trouvé en situation de chef d'établissement, de s'être constitué une clientèle, de s'être gagné des fournisseurs sur lesquels il pourra compter... Toutes choses qu'il faudra conquérir sans couverture financière lorsqu'on se lance seul et directement dans l'aventure que constitue l'ouverture d'un atelier.

Car malgré leur développement, de telles associations ne peuvent constituer une solution pour la majeure partie des jeunes gens nouvellement formés et que la politique de minimisation des coûts en main-d'œuvre menée par les petits ateliers artisanaux rejette sur le marché du travail. Forcés d'accepter de très faibles rémunérations, ou employés occasionnellement à la tâche, ces jeunes vont être poussés à créer leurs propres ateliers. Dans ce but, il est toujours possible de mobiliser quelque argent familial, mais généralement les immobilisations en capital monétaire sont réduites au minimum. Quelles sont en effet les diverses utilisations des fonds mobilisés au démarrage ?

— la location d'un atelier ? Il est toujours possible de commencer à travailler à domicile (cuir, bois, textile), dans la rue (mécanique) ou sans local (tâcherons du bâtiment) ;

— l'achat de machines ? Ce ne peut être que le but ultime, le signe de la réussite. En attendant, on se contente d'en louer les services chez un voisin ;

— l'achat de matériel ? C'est le minimum nécessaire. Mais même alors, le démarrage de l'activité à temps partiel (le soir et les week-ends) permet éventuellement d'emprunter l'outillage à son patron ou à une connaissance ;

— l'achat de matières premières ? C'est généralement le client qui en fait l'avance (bois, mécanique, textile), ou alors le fournisseur peut accepter de faire crédit (cuir) ;

— la main-d'œuvre ? On commence toujours au départ par mobiliser sa propre force de travail. Ce n'est qu'ensuite qu'apparaissent les apprentis, le plus souvent en tant qu'aides familiaux ;

— les charges et impôts divers ? Il n'y en a pas, puisque par définition, on est ainsi devenu un clandestin.

Mais la clandestinité n'est pas un choix, elle est une nécessité qui s'impose à celui qui va créer une activité sans disposer d'un quelconque capital monétaire.

Et dans ces cas précisément, le planificateur se trouve en face d'initiatives privées qui pourraient être créatrices d'emplois à condition de mettre à leur disposition des capitaux plus importants, et éventuellement d'élargir leurs débouchés.

Mais la faible immobilisation de capital présente aussi des avantages, en particulier la grande souplesse d'adaptation de ces ateliers.

La souplesse d'adaptation des ateliers du secteur non structuré

La faiblesse des immobilisations en capital et en main-d'œuvre permet leur réalisation et leur liquidation immédiates, ou leur mise en sommeil provisoire sans perte notable.

Cette liquidité de l'investissement en capital et en travail est évidemment absolue lorsqu'elle est à son niveau le plus bas, c'est-à-dire dans le cas du clandestin à domicile qui peut cesser son activité à temps partiel sans dommage, sauf pour son revenu, ou au contraire l'augmenter jusqu'à devenir une activité à plein temps, auquel cas la mobilisation de fonds d'origine familiale, ou par le biais d'associations, permettra une installation plus conséquente.

Mais même lorsque les immobilisations sont plus importantes, la liquidation est extrêmement facile : il existe un marché des machines d'occasion extrêmement actif, et l'augmentation des prix est telle que la revente peut se faire à un tarif supérieur à celui de l'achat. Quant à la main-d'œuvre, soit elle est rémunérée à la tâche et alors la quantité de force de travail achetée est strictement adaptée aux besoins requis (liquidité absolue), soit elle est constituée d'apprentis ou de salariés susceptibles d'être licenciés du jour au lendemain et sans indemnités, l'une des caractéristiques du secteur non structuré

étant de rester réfractaire à l'application des lois sociales et du Code du Travail.

Facilité d'installation et facilité de liquidation permettent à la concurrence de faire son œuvre aux moindres frais pour les entrepreneurs voués à l'échec, et au tissu économique des entreprises de se constituer graduellement en s'adaptant parfaitement aux besoins du marché : l'offre part ainsi à la poursuite de la demande dans les diverses branches, en la recherchant par la localisation géographique, mais aussi par l'adaptation aux besoins exprimés par des clientèles extrêmement diverses.

*
* *

En résumé, les trois caractéristiques du secteur non structuré, que constituent la faiblesse des immobilisations, en particulier au démarrage, l'emploi préférentiel d'une main-d'œuvre non salariée, particulièrement des apprentis, et la souplesse d'adaptation aux conditions du marché, ces trois caractéristiques donc sont intimement liées entre elles.

Si nous limitons notre raisonnement aux activités qui s'exercent dans des établissements — et le travail à domicile ou itinérant n'est guère qu'une conséquence du système que nous avons décrit, sauf peut-être pour le textile dont l'origine est ancienne — nous pouvons dire que le système fonctionne autour de l'élément central que constitue l'utilisation privilégiée des apprentis et leur rotation organisée. Cette main-d'œuvre qui représente environ 30 % de l'emploi du secteur non structuré (40 autres pour cent représentant l'auto-emploi : patrons et aides familiaux) n'est pas recrutée en vue d'être embauchée définitivement, ou du moins sur une base stable. Si elle reçoit généralement, du moins dans les plus petits établissements, une formation qui la rendra apte à s'installer plus tard à son compte, elle est bien recrutée en tant que main-d'œuvre productive et bon marché. La stabilité de cette main-d'œuvre est de 3 ans et peut se prolonger aussi longtemps qu'elle accepte d'être sous-payée. Dans un intervalle variant de 1 à 5 ans après la fin de la période d'apprentissage, la rupture s'effectue nécessairement. La faible rotation des postes d'ouvriers qualifiés dans le secteur entraîne une très grande instabilité de ces demi-ouvriers qui vont se transformer en tâcherons-occasionnels et vont avoir tendance à s'installer à leur compte.

L'installation à domicile et à temps partiel, avec des outils d'emprunt, et des avances de clients ou de fournisseurs, réduit à presque rien les fonds nécessaires au démarrage. Bien entendu, la mobilisation de capitaux d'origine familiale ou encore des associations capital-travail — éphémères — peuvent donner lieu à des cas de figure moins précaires, avec achat de local et de machines, et embauche d'apprentis. Mais les risques sont généralement limités, et la souplesse d'adaptation préservée, qui permettra la fermeture de l'atelier du jour au lendemain, et sa réouverture aussi immédiate dans un autre quartier pour l'homme du métier, ou dans une autre branche d'activité pour le capitaliste.

Cette description rapide des modalités de fonctionnement du secteur non structuré permet, dans une certaine mesure, de fixer les orientations d'une politique de promotion de l'emploi dans ce secteur. Car, pour ce faire, il convient de garder à l'esprit que toute mesure qui tendrait à agir sur l'une des caractéristiques précitées, risquerait de modifier — si l'on n'y prenait garde — l'une des composantes de l'équilibre de fonctionnement du secteur et d'entraîner des effets contraires à l'objectif poursuivi.

III. Possibilités de promotion du secteur non structuré

Il est bien vrai en effet que, jusqu'à présent, aucune mesure n'a été prise en faveur ou à l'encontre du secteur non structuré. Et le fait que sa part dans l'économie nationale ait été fortement sous-estimée explique que l'on se soit désintéressé de ce secteur durant la décennie 1970-80 : le planificateur s'en est désintéressé par simple ignorance.

Or, curieusement et peut-être significativement, cette ignorance du secteur non structuré, qui s'est traduite par une absence de politique et de mesures à son égard, a laissé libre cours à une attitude de laisser-faire, d'ailleurs parfaitement cohérente avec la politique économique d'ensemble durant cette décennie. Et un tel laisser-faire s'est révélé tout à fait propice au développement du secteur.

Il faut bien voir tout ce que cette affirmation implique : l'absence de contraintes, l'absence de réglementations ou plutôt l'absence d'application des réglementations en vigueur, a eu incontestablement des effets favorables sur le développement du secteur non structuré. Certes, le moteur de ce développement a bel et bien été la croissance qu'a connue le secteur industriel et commercial, et l'élévation générale du niveau de vie ; mais les conditions libérales dans lesquelles s'est effectuée cette croissance ont joué un rôle déterminant dans la capacité de l'offre à répondre à l'explosion de la demande.

On ne peut évidemment pas affirmer que des circonstances différentes, en particulier un interventionnisme plus marqué de la part de l'État, auraient eu pour conséquence de limiter cette croissance. Et sans doute peut-on faire confiance au secteur non structuré, son principe vital étant de passer à travers les mailles des filets réglementaires. Il n'empêche que si ces mailles se resserrent, le volume du secteur non structuré, en nombre d'établissements et en nombre d'emplois, ne peut que se réduire.

Les grandes options d'une stratégie de promotion de l'emploi dans le secteur non structuré

La première option d'une stratégie de promotion de l'emploi dans le secteur non structuré se situe donc à ce niveau :

— convient-il de prêter attention aux récriminations des moyens artisans et de prendre des mesures tendant à limiter la concurrence ?

— ou peut-on accepter de laisser se développer cette concurrence qui ne présente certes pas que des aspects négatifs ?

Le choix n'est cependant pas aussi net et tranché entre un malthusianisme répressif et un laisser-faire pur et simple.

Il ne faut pas oublier en effet que la forte rotation des apprentis observée dans le secteur non structuré permet de renouveler chaque année un nombre important de places destinées aux défaillants du système scolaire primaire qui seront ainsi en mesure d'apprendre un métier : si l'on se base sur les résultats du Recensement des Établissements de 1976 qui montrent que 75 % des postes d'apprentis du secteur privé sont fournis par les petits établissements de moins de 10 emplois, si l'on fait l'hypothèse que ces postes se répartissent à peu près également entre les 3 années d'apprentissage, et que la rotation y est à peu près généralisée, on peut admettre que ce sont ainsi plus de 5.000 places d'apprentis qui sont ouvertes chaque année dans le secteur non structuré.

Mais si ce secteur joue là un rôle important et qu'il convient de ne pas perdre de vue, le problème de l'emploi ne s'en trouve pas moins reporté sans avoir été réglé, puisque au bout de 3 à 8 ans, cette main-d'œuvre se trouve rejetée sur le marché du travail.

L'alternative précédente (répression/laisser-faire) peut, dans cette perspective, se traduire par les deux options suivantes, plus opérationnelles :

— soit inciter et aider les patrons déjà installés à embaucher cette main-d'œuvre sur une base plus permanente et stable : politique que l'on pourrait appeler de « consolidation » ;

— soit aider les jeunes sortants du système de formation sur le tas à s'installer à leur compte, en les incitant à créer à leur tour des emplois.

Ces options doivent évidemment être modulées ou combinées selon les branches, en fonction de la situation qui y prévaut. Par exemple, dans une branche en crise qui connaît une forte concurrence, comme c'est le cas de la branche « Cuir et chaussures », la première option de consolidation doit être privilégiée. En revanche, dans des branches comme le « Bois et l'Ameublement », et la « Mécanique », une combinaison des deux options est parfaitement envisageable.

Les deux options énoncées plus haut doivent également être modulées en fonction de la taille des établissements. On sait par exemple que la spécialisation des apprentis qui prévaut dans les établissements de 5 à 9 emplois (sans parler ici des entreprises plus importantes), prédispose cette main-d'œuvre à des emplois d'ouvriers spécialisés plutôt qu'à une installation à leur compte. Dans ce cas, c'est évidemment la première option qui doit prévaloir, alors que la seconde est plus pertinente pour les établissements de plus petite taille.

Enfin, dans une branche où le travail à domicile prédomine comme dans le « Textile-Confection », la seconde option peut être privilégiée, dans le sens d'une expérience telle que celle de la « famille productive » (1).

C'est maintenant à la traduction de ces diverses options ou de leur combinaison, en mesures directement opérationnelles et concrètes, que nous allons nous attacher.

Mesures d'incitation susceptibles d'aider à la promotion de l'emploi dans le secteur non structuré

En ce domaine, il est difficile de faire preuve d'originalité et d'imagination. L'incitation ne peut passer que par des aides ou primes à l'investissement et à l'embauche, et par l'ouverture de nouveaux marchés ou la fourniture de débouchés. En ce sens, les résultats des enquêtes sectorielles de l'INS, et les expériences de mise en œuvre des projets de réhabilitation urbaine, peuvent aider à la définition de telles mesures

Mais il convient aussi de replacer le problème dans un cadre plus général pour en comprendre toutes les implications et toutes les inerties qu'il s'agit de modifier.

Les raisons d'un dualisme

L'étude de la réalité du secteur non structuré en Tunisie fait indubitablement penser à la situation de concurrence atomistique des débuts de la Révolution industrielle sur laquelle les grands Classiques ont construit leurs théories. Mais le développement sans

(1) Le projet « Famille productive » conduit par la Direction du Développement Social du Ministère des Affaires Sociales a consisté à initier des membres de familles nécessiteuses à des métiers artisanaux, en mettant à leur disposition le matériel et les matières premières nécessaires à l'activité.

précédent qu'a connu le secteur non structuré depuis plus d'une décennie, qui ne s'est jamais démenti et par lequel procède l'accumulation du capital, présente une différence fondamentale par rapport au processus d'industrialisation qu'ont connu les pays actuellement développés. Ce qui frappe en effet les observateurs attentifs du secteur non structuré, c'est que — contrairement aux espoirs sans doute exagérés que l'on avait mis en lui — il n'a pas constitué le creuset où se seraient forgés les entrepreneurs d'une véritable industrialisation. En d'autres termes, son développement s'est effectué de façon autonome, et il n'a pas été constaté de passages en nombre réellement significatif du secteur non structuré vers le secteur moderne.

Sans doute ce phénomène ne procède-t-il pas d'une raison simple, mais on peut néanmoins penser que la cause principale en est l'impossibilité de dépasser une certaine capacité de financement, jointe à la difficulté de bénéficier de marchés plus importants.

Dans la situation classique des débuts de l'industrialisation, les apporteurs de capitaux et les fournisseurs de débouchés se trouvent véritablement en face d'une situation de concurrence généralisée et les risques calculés qu'ils prennent pour effectuer leurs choix mettent bel et bien sur le même plan toutes les unités concurrentes.

Dans la situation que connaissent actuellement les pays du Tiers-Monde comme la Tunisie, la concurrence atomistique prévaut dans le secteur non structuré, elle est plus feutrée dans le secteur moderne, et les deux secteurs peuvent se faire éventuellement concurrence : mais ce qu'il y a lieu de souligner, c'est que les apporteurs de capitaux officiels (les crédits bancaires) et les fournisseurs de débouchés également officiels (les marchés de l'État) ne savent traiter qu'avec le seul secteur moderne, par routine ou habitude (application des règles institutionnelles telles que les garanties nécessaires), par facilité apparente (la minimisation des risques prend le pas sur la maximisation des profits) et surtout par inadaptation et ignorance (une législation conçue pour d'autres situations décourage les éventuels intéressés).

En d'autres termes, le système bancaire et les marchés de l'État ignorent superbement les entrepreneurs du secteur non structuré, lesquels le leur rendent bien : les enquêtes de l'INS ont montré que les petits entrepreneurs n'envisageaient pratiquement jamais de recourir à l'un ou à l'autre de ces moyens pour se développer.

Ainsi donc la très forte croissance du secteur non structuré durant la dernière décennie, n'en est que plus remarquable : car si l'ignorance dans laquelle a été tenu ce secteur peut être considérée comme un élément qui a favorisé sa croissance, l'impossibilité pour lui de recourir aux deux stimulants que sont le crédit bancaire et les marchés de l'État, a sans nul doute représenté un handicap.

Aujourd'hui où les termes de la réflexion sur ce sujet semblent devoir évoluer, la question principale consiste à repenser le rôle et les modalités de ces deux leviers de la politique économique; et l'examen de certaines expériences ponctuelles peut aider à une telle redéfinition.

L'élaboration expérimentale de mesures concrètes

La définition d'une politique nationale de promotion de l'emploi dans le secteur non structuré pose évidemment des problèmes bien différents de ceux que pose une politique de promotion de l'emploi au niveau de quartiers populaires : dans le premier cas, il s'agit notamment d'aboutir à une création nette d'emplois, alors que dans le second il ne peut s'agir que d'attirer des emplois auparavant localisés ailleurs (1).

Mais concrètement, les problèmes sont strictement les mêmes et les projets urbains peuvent constituer des occasions d'expérimenter l'impact et l'adaptation des mesures concrètes et spécifiques dans lesquelles doivent nécessairement se traduire les politiques de promotion de l'emploi.

Les projets urbains de réhabilitation de quartiers populaires, financés par la Banque Mondiale (Saida Manoubia et Djebel Lahmar à Tunis, Rbats à Sfax) et l'US AID (Melassine à Tunis) peuvent constituer des expériences pilotes de ce point de vue, puisqu'une composante « Promotion de l'emploi » y est prévue.

Assouplissement de la garantie bancaire

Qu'il s'agisse d'aide aux artisans déjà installés ou d'aide à l'installation de nouveaux artisans, le problème fondamental posé par ces projets urbains est le suivant : comment faire bénéficier un certain nombre d'artisans concernés d'un octroi de crédits dont, dans d'autres circonstances, ils n'auraient même pas pu envisager l'idée ? Dans ce cadre, l'octroi du crédit est lié à un engagement non formel de créer des emplois et la présentation des garanties bancaires traditionnelles est nécessairement assouplie.

(1) Certes, les projets urbains ne se limitent pas en général à un tel objectif, mais l'exagération est ici voulue pour mieux faire comprendre la différence qui existe entre les deux points de vue.

Un tel assouplissement des conditions de garantie était d'autant plus indispensable qu'en son absence, aucune demande de crédit n'aurait été enregistrée, car :

— ceux qui présentent les garanties ne sont pas demandeurs pour la plupart ;

— l'immense majorité des intéressés ne sont pas propriétaires de leur local et ne possèdent pas de capital-machines.

La rigidité du système bancaire traditionnel, relais de la Banque Mondiale, aurait eu alors pour effet d'annihiler cet aspect du projet. Des tempéraments ont donc été apportés à cette règle et l'on a tenu compte, dans l'estimation de la garantie, de la valeur de l'outillage et des matières premières et produits fabriqués en stock.

Mais inversement, il convenait de ne pas aller trop loin dans ce sens, car l'absence d'immobilisations et la faiblesse des biens mobiliers peuvent aussi être un signe prouvant que l'artisan subsiste juste à l'équilibre de ses revenus et de ses dépenses, et qu'un endettement risquerait de le faire régresser plutôt que progresser.

Adaptation d'une comptabilité simplifiée

En réalité, il s'est avéré que c'était bien l'élucidation de l'équilibre revenus-dépenses qui permettait de faire la distinction entre ceux qu'un endettement pourra faire progresser et ceux qu'il entraînerait dans la chute. Mais l'estimation du niveau des revenus et de l'excédent des revenus sur les dépenses, revient en fait à élaborer une forme de comptabilité.

Ainsi donc la solution au problème posé passait par des mesures strictement inverses de celles pour lesquelles penchait le système bancaire traditionnel :

— l'assouplissement de la garantie bancaire, et non sa rigidification ;

— la mise en place d'une comptabilité simplifiée et adaptée plutôt qu'une assimilation de son inexistence à une impossibilité.

Or une telle comptabilité simplifiée est possible : pour les besoins de la Comptabilité Nationale, l'INS a lancé entre 1977 et 1980 une série d'enquêtes sur les petites entreprises du secteur non structuré, dans plusieurs branches de l'économie. Ainsi ont pu être mises au point des techniques simples et adaptées à chaque branche, permettant d'estimer chiffre d'affaires, valeur ajoutée et bénéfices. Ce n'est pas le lieu ici d'exposer en détail le type de comptabilité qui a été élaboré. Il nous suffira de dire qu'elle est basée sur 3 principes :

— la détermination de l'unité de référence pertinente pour l'entrepreneur : jour, semaine, mois, unité de produit ou son multiple. Cette unité varie en fonction de la branche d'activité et de la taille de l'entreprise : elle est la clé de la comptabilité « de tête » des entrepreneurs du secteur non structuré ;

— le calcul des coûts et des bénéfices sur l'unité de temps (jour ou semaine pour les services) ou sur l'unité de fabrication (une chambre à coucher pour l'ébéniste), ou encore sur le multiple de l'unité de fabrication correspondant en moyenne à l'unité de temps (100 paires de chaussures correspondant à une production hebdomadaire) ;

— la détermination la plus précise possible des variations d'intensité de l'activité au cours de l'année, à partir de l'unité de temps de référence.

Le « revenu brut de l'entrepreneur individuel » auquel on aboutit n'est évidemment pas un pur bénéfice destiné à être réinvesti dans l'entreprise. Il convient donc de mesurer la part de ce revenu qui va être dépensée aux besoins du ménage de l'entrepreneur. Et c'est le reliquat en excédent qui sera pris en compte pour juger de la capacité de remboursement de l'intéressé.

En fin de compte, les trois indicateurs auxquels doit aboutir la comptabilité simplifiée sont :

— la capacité de remboursement, actuelle et future ;

— le degré actuel d'utilisation de la capacité de production ;

— le volume actuel et prévu de la production, ou de la clientèle.

Ces deux derniers indicateurs nous amènent à la question des débouchés.

Octroi des marchés de l'État

Il a déjà été dit plus haut que l'un des traits caractéristiques du secteur non structuré était son développement graduel : les investissements et immobilisations sont accrus au fur et à mesure que la clientèle et les débouchés se développent. L'octroi d'un prêt perturbe un tel gradualisme.

Les projets urbains offrent une opportunité pour examiner et expérimenter les conditions dans lesquelles certains marchés de l'État pourraient faire l'objet d'attributions fractionnées, à la mesure des petits artisans.

Dans ces projets en effet, c'est une même autorité qui est chargée de mettre en œuvre les travaux d'aménagement et de réhabilitation, ainsi que la politique de promotion des petites entreprises. On ne voit donc pas quels obstacles institutionnels, sinon routiniers, viendraient s'interposer pour empêcher une liaison qui saute aux yeux. Certainement les méthodes d'appels d'offres, de suivi et de gestion d'une façon générale devraient être modifiées, et de telles modifications créeront des pesanteurs qu'il sera nécessaire de surmonter : mais il ne faut jamais perdre de vue

que la gestion n'est qu'un moyen, un instrument qui doit être mis au service des objectifs poursuivis.

On ne voit donc pas pourquoi certains travaux tels que peinture, installation électrique, plomberie, menuiserie de bâtiment, fer forgé ne seraient pas confiés à des petits artisans, lorsque les projets urbains se traduisent par la construction d'habitations, comme c'est le cas pour les CIMER à Sfax (1), et non plus seulement par la réhabilitation des infrastructures.

Bien plus, à l'intérieur de la composante « Promotion des petites entreprises », dans les projets urbains, on ne voit pas pourquoi certains travaux que souhaiteraient entreprendre les petits artisans demandeurs de prêts pour améliorer leurs ateliers, ne seraient pas attribués à d'autres artisans : il n'y a aucune raison de considérer un devis manuscrit sur papier libre comme moins valable qu'un devis dactylographié sur papier à en-tête.

On ne voit pas pourquoi tel boulanger ou tel menuisier, ayant décidé de faire construire une annexe à son atelier serait interdit de crédit pour la raison qu'il souhaiterait se comporter et agir de la façon dont il a l'habitude : à savoir que c'est lui le maître-d'œuvre, c'est lui qui va acheter les moellons ou les briques chez un petit artisan, c'est lui qui va recruter des maçons et des peintres à la tâche. Tout cela peut fort bien se traduire en factures et promouvoir l'emploi dans le secteur non structuré, à condition que les gestionnaires des projets fassent preuve de gymnastique intellectuelle, d'esprit d'adaptation, qualités qui les amèneront à concourir aux objectifs généraux poursuivis par les projets.

En réalité l'octroi de prêts (pour la construction, l'équipement, la constitution de fonds de roulement) lié à l'octroi de marchés, ne peut dans ces conditions que pousser l'artisan concerné à élaborer une comptabilité plus structurée, et à passer ainsi à un stade plus élevé de développement.

Banque Populaire ou Agence de Promotion de l'Artisanat

Sans doute y a-t-il là matière à réflexion pour la définition des attributions d'une future « Banque Populaire ». Il est important qu'un organisme chargé de promouvoir l'artisanat dépasse le simple rôle de banque-dispensatrice de crédits, exerce une fonction de conseiller et d'intermédiaire entre les artisans et leurs fournisseurs (groupement d'achats) et leurs débouchés éventuels (répartition des marchés de l'État notamment), et finalement adapte ses modalités d'intervention à la situation qui prévaut dans la population touchée. Une Agence de Promotion de l'Artisanat, en quelque sorte, ayant un volet d'intervention en matière bancaire.

Autres incitations

En regard de ces deux stimulants principaux que sont le crédit et la fourniture de débouchés, les autres mesures d'incitation sont de moindre efficacité. En particulier, l'exonération des charges sociales sur une période plus ou moins longue, mesure destinée à favoriser l'embauche de salariés serait d'une efficacité limitée, puisque l'on sait bien que le secteur non structuré utilise des salariés dont il n'assure pas la couverture sociale. Il est vrai que cette mesure pourrait stabiliser une partie de la main-d'œuvre notamment les tâcherons, et qu'elle améliorerait sensiblement le sort des salariés du secteur non structuré, à supposer bien entendu qu'elle soit effectivement appliquée. Car si les apprentis sous contrat de l'Office de l'Emploi bénéficient de la couverture sociale sans qu'il n'en coûte rien à leurs employeurs, on sait qu'une proportion importante des apprentis est embauchée sans passer par l'intermédiaire de l'Office.

D'autre part et bien qu'il ne s'agisse pas d'une mesure d'incitation, mais plutôt d'une mise à contribution, les petites entreprises artisanales du secteur non structuré, répondant à certains critères minimaux d'organisation, pourraient prendre en charge des jeunes stagiaires sortant de la 6e année technique qui, se trouvant dans l'impossibilité de trouver des emplois salariés, doivent être initiés aux problèmes que posent la création et la gestion d'une petite entreprise. D'une durée limitée, de tels stages pourraient être financés par l'État, sous forme d'une rémunération versée au stagiaire et à l'employeur.

Enfin, en liaison avec l'adaptation du système bancaire, on pourrait essayer de lancer le livret d'épargne artisanal, sur le modèle du livret d'épargne-logement : les économies versées régulièrement par l'artisan sur son livret lui permettraient de se constituer un capital dont les intérêts ouvriraient droit à un prêt destiné à l'investissement dans l'activité exercée.

Comment toucher les intéressés?

Il reste en effet à résoudre cette question d'importance qui représente tout l'écart existant entre des opérations ponctuelles et une politique générale de promotion.

(1) CIMER : Constructions Individuelles de Maisons Économiques Rationalisées. Il s'agit de lotissements économiques financés dans le cadre des projets urbains et constitués par un habitat minimum, susceptible d'extensions ultérieures.

Dans les projets urbains de réhabilitation de quartiers populaires les artisans installés dans la zone font l'objet d'une sollicitation à leur atelier même, de la part des techniciens chargés des projets.

Le problème devient déjà plus délicat lorsqu'il s'agit de trouver des volontaires pour les inciter à s'installer dans une zone déterminée : on peut alors envisager de coupler l'opération avec les projets de desserrement industriel qui visent à décongestionner les centres des villes.

Mais la question prend une tout autre ampleur, lorsqu'il s'agit de toucher l'ensemble du secteur artisanal. On sait en effet que, par nature, le secteur non structuré se satisfait du non-interventionnisme des pouvoirs publics. Et sans doute n'a-t-il pas tort de craindre que toute mesure même positive prise à son égard peut et même doit nécessairement se retourner en une aggravation des contrôles exercés à son encontre.

C'est pourquoi, en dehors des opérations ponctuelles de rénovation de quartiers urbains, on peut tenir pour certain que le secteur non structuré ne répondra pas aux appels que constitueraient des incitations passant par les canaux habituels : système bancaire, services administratifs, etc., malgré la mobilisation de tous les médias.

On peut penser que seule la création d'une Agence spécifiquement destinée à lui venir en aide, cherchant à s'adapter à la situation qu'il connaît, et lancée par une campagne bien orchestrée, pourrait le tirer de la torpeur dans laquelle il se tient volontairement, dans ses rapports avec l'Administration.

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M. le 3 mars 1983 (1)

Bibliographie

INS. — Recensement des Établissements en milieu urbain 1976-78 (19 volumes — Tunisie entière et 18 gouvernorats).

INS, 1978. — Recueil d'interviews auprès de menuisiers et ébénistes de Tunis et de Sfax. 200 p.

INS, 1980 a. — Recueil d'interviews auprès de mécaniciens-garagistes de Tunis. 300 p.

INS, 1980 b. — Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie — Production et valeur ajoutée du secteur « Bois et Ameublement » en 1977. 88 p.

INS, 1981. — Recueil d'interviews auprès de fabricants de chaussures de Tunis et de Sfax. 160 p.

INS. — Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie — Main-d'œuvre salaires et productivité dans le secteur « Bois et Ameublement ». *A paraître.*

INS. — Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie — Production et valeur ajoutée du secteur « Réparation Mécanique ». *A paraître.*

INS. — Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie — Production et valeur ajoutée du secteur « Cuir et Chaussures ». *A paraître.*

Charmes (J.), 1980 a. — Les contradictions du développement du secteur non structuré. *Revue Tiers Monde.* vol. XXI n° 82 : 321-335.

Charmes (J.), 1980 b. — L'analyse du secteur non structuré à travers les sources de données sur l'emploi. INS, 46 p.

(1) Cet article a été écrit en 1981. Depuis lors, un certain nombre de mesures de promotion préconisées ont été prises par les pouvoirs publics.

XIII

CLAUDE de MIRAS

Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan

The «subsistence sector» in productive craftsmanship in Abidjan

Mots-clés : Secteur informel. Activités de subsistance. Artisanat de production. Reproduction sociale. Accumulation. Promotion. Abidjan (Côte-d'Ivoire)

Key words : Informal sector. Subsistence activities. Productive craftsmanship. Social reproduction. Accumulation. Promotion. Abidjan (Ivory Coast)

Extrait de la revue *Tiers Monde,* vol XXI, n° 82, 1980, pp. 353-372

De la recherche réalisée à Abidjan depuis 1975 dans quelques branches de production (menuiserie, réparation automobile et boulangerie principalement), il ressort que différents modes de formation de capital privé productif ivoirien coexistent dans la sphère de la production nationale.

Les entrepreneurs nationaux ne constituent donc pas un ensemble homogène, mais peuvent être sériés suivant des processus d'accumulation productive distincts qui renvoient à trois types d'investissement direct :

— l'atelier artisanal en situation végétative et bloquée (secteur de subsistance);
— l'unité artisanale en voie d'expansion (secteur de transition);
— l'entreprise de type PME.

Chacune de ces formes productives correspond à des mécanismes d'investissement, des niveaux de fonctionnement et d'équipement différents et s'inscrit dans des stratégies ou des situations sociales très contrastées.

Nous n'envisagerons pas successivement l'ensemble de ces diverses formations de capital privé. Seul, le secteur de subsistance représentera l'essentiel de l'analyse. Le secteur de transition et les PME ne seront pris en compte que dans la mesure où ils exercent une influence sur la situation du secteur de subsistance.

Dans notre problématique, le secteur de subsistance va rassembler la majeure partie de ce qu'il est convenu d'appeler l'artisanat de production. En effet, le processus de promotion d'une frange dynamique des ateliers artisanaux et leur mutation en entreprises industrielles sont relativement peu fréquents dans les branches étudiées ou observées. L'émergence de l'artisanat en Côte-

d'Ivoire, malgré quelques exceptions (secteur de transition), n'est pas actuellement un phénomène généralisé.

Sans assimiler le champ artisanal à celui du secteur de subsistance, on peut tout de même disposer d'une bonne indication quant à la situation de ce dernier et à son évolution dans les principales branches de production.

TABLEAU I

Evolution du nombre d'établissements artisanaux (1) *entre 1967 et 1976 à Abidjan*

	1967	1976 (2)	Taux de croissance annuelle
Menuisiers	295	357	2,1
Mécaniciens auto	193	312	5,5
Tailleurs	1 342	3 248	10,3
Toutes branches réunies (production, commerces, services)	9 431	12 568	3,2
Population abidjanaise comparée	420 000	779 500	7,1

(1) A implantation permanente.

(2) Ensemble Abidjan, moins Abobo, non compris dans l'évaluation 1967. *Recensement général des activités en milieu urbain (1976)*, ministère du Plan, Direction des Etudes de Développement, t. IV : *Les centres urbains de plus de 100 000 habitants.*

Si l'on rapporte la croissance du nombre d'établissements des principales branches de production à l'évolution de la population abidjanaise entre 1967 et 1976 (7,1 %) on constate que le nombre d'habitants par atelier (tailleurs, mécaniciens, menuisiers) a légèrement décru en passant de 1 atelier pour 229 habitants en 1967 à 1 atelier pour 199 habitants en 1976, soit un recul relatif de 13,1 % en termes de clientèle.

Cette évaluation moyenne masque des écarts importants suivant les branches : 2,1 % de croissance annuelle du nombre des établissements artisanaux de menuiserie à 10,3 % par an pour les tailleurs.

Le même recensement fournit des données de situation pour l'ensemble des activités artisanales :

Les « activités sédentaires » ont évolué à un rythme inférieur à celui de la population (3,2 %), alors que les « activités non sédentaires sur les marchés » progressent plus rapidement (7,5 %). Mais ensemble, ces établissements se sont développés selon un taux d'accroissement (6,3 %) sensiblement inférieur à celui de la population abidjanaise (7,1 %). Ajoutons à cela que les « activités de rue » ont été évaluées au moins à 25 000 unités.

Au total, les établissements artisanaux, toutes branches réunies, recensés en 1976 dans le grand Abidjan se décomposent comme suit :

Activités sédentaires[1]	14 237
Activités non sédentaires sur les marchés[2]	36 893
Activités de rue[3]	25 000
Total	76 130

Les premiers résultats du Recensement effectué en 1975 confirment l'importance relative de ces activités artisanales, quoique la date de passage et l'approche en termes d'emploi ne permettent pas une comparaison immédiate.

> « Dans le grand Abidjan, il y a plus de 101 000 indépendants localisés principalement dans le secteur commercial (46 000 individus) et dans le secteur ouvrier (35 000 individus) ». (*Recensement général de la population (1975), département d'Abidjan*, ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Direction de la Statistique, avril 1978, p. 205.)

Ainsi la population active abidjanaise était composée en 1975 de 27,4 % « d'indépendants »[4] et de 54,28 % de salariés.

On notera que les étrangers représentent 66 % des indépendants, et 42 % des salariés.

Au-delà d'une description statistique de ce qui est appelé l'artisanat, c'est un essai de définition analytique de la principale forme de production qui le compose (secteur de subsistance) que nous proposerons ici.

Les modalités de la formation de capital et de son renouvellement constitueront le fondement de notre réflexion, puisque c'est à ce niveau que se cristallisent à la fois les conditions de production et de reproduction des unités économiques étudiées, à travers l'apparition d'un surplus net *ex post* et de son utilisation.

Les régularités observées dans l'ensemble des ateliers de production enquêtés permettent de dégager, par convergence, un faisceau d'éléments structurels. Cette approche inductive débouche sur la notion de secteur de subsistance.

Cet essai comportera bon nombre d'interrogations et d'hypothèses proposées à la discussion et il nous a paru souhaitable d'exposer cette thèse sans être arrêté par l'existence de zones d'ombre ou par une connaissance encore fragmentaire de notre objet de recherche. Son étendue, ou plutôt le champ

1. « Une activité sédentaire se caractérise essentiellement par la permanence de son implantation en un lieu précis, cette implantation étant matérialisée par un local aménagé, et spécialement affecté à l'exercice de la profession. Ce local est le plus souvent identifié par une enseigne indiquant le nom et/ou la raison sociale de l'entrepreneur, ainsi que la nature de l'activité. »

2. « Une activité non sédentaire, tout en pouvant être permanente dans le temps, est une activité qui ne s'exerce pas à un endroit fixe et aménagé, et ne peut, de ce fait, être identifiée, ni par des installations spécifiques et durables, ni par une enseigne. Seuls les supports strictement indispensables à l'exercice de l'activité (outillage simple, stock réduit de marchandises, le tout pouvant être facilement déplacé) sont déposés à même le sol ou sur un éventaire rudimentaire, soit dans la rue, soit dans un lieu public réservé à cet usage (marché). »

1. 2. 3. Activités ne disposant pas d'une comptabilité établie selon le Plan comptable normal ivoirien.

4. Indépendants : « Ils ne touchent pas de salaires, mais tirent un revenu de leur activité. Ils sont leur propre patron. »

large d'investigations et de réflexions sur lequel notre problématique débouche, liée au temps et aux matériaux encore insuffisants dont nous avons disposé, l'explique amplement.

L'analyse proposée ici ne sera pas menée à partir des catégories dualistes classiques, car leur utilisation au niveau du terrain est contestable. L'arbitraire sur lequel elles reposent permet seulement de découper le réel à partir de critères quantitatifs en présupposant que, du même coup, on aura défini une catégorie économique homogène et pertinente.

Nous avons tenté une approche dont la base concrète est constituée par les modalités de la formation de capital, la génération d'un surplus ainsi que son utilisation, dans les activités de petite production. C'est donc autour de l'accumulation (ou de son absence) que s'est dégagée la notion de secteur de subsistance dont nous envisagerons les conditions de production et de reproduction.

A) Conditions de production

Les éléments à partir desquels s'organise l'acte productif sont l'équipement matériel installé (outillage et machine le cas échéant) et la force de travail utilisée (apprentis, principalement).

a) *La formation de capital du secteur de subsistance dans les branches de production*

Le secteur de subsistance n'est pas un secteur d'accumulation capitaliste dans la mesure où le surplus dégagé n'est pas réinjecté dans la sphère de production et n'est donc pas transformé en capital. Pourtant, il existe une formation de capital dans ce secteur, même si elle est, en valeur et en volume, relativement exiguë.

1) *Le niveau de capital fixe nécessaire à la production est constant par activité.* — Par corporation, l'investissement matériel est très généralement identique d'un atelier à l'autre. Le tôlier disposera de sa paire de bouteilles de gaz, complétée par un détendeur et un chalumeau; le ferronnier utilisera un poste à soudure électrique, le menuisier mécanisé travaillera sur une « combinée » électrique, ou bien seulement avec quelques outils à main, et le mécanicien aura une boîte à outils plus ou moins garnie. L'état général de ces matériels est d'autant plus sommaire que l'équipement est moins sophistiqué.

2) *Le volume de capital est situé au niveau maximum de substitution du travail au capital, c'est-à-dire au seuil en deçà duquel le capital est indivisible, sous réserve de l'incidence des conditions de la demande.* — Par activité, on a pu observer une régularité forte entre nature de la production, type d'équipement et processus technique de production. Ce rapport biunivoque entre activité et niveau d'équipement doit être rapporté à l'objet de production pour être expliqué.

Dans les activités d'entretien et de réparation, cette corrélation paraît particulièrement évidente (tôlerie, mécanique, peinture, vulcanisation, froid, télévision, radio...). La technologie utilisée initialement lors du processus de conception et de fabrication dans le secteur moderne capitaliste, intérieur ou étranger, et incorporée dans l'objet à réparer (automobile, par exemple) induit nécessairement certaines modalités techniques de réparation, si le petit

producteur entend conserver à l'objet de travail ses caractéristiques initiales, telles qu'elles ont été définies techniquement dans le secteur moderne capitaliste.

Et le respect de ces normes techniques impose à l'artisan l'emploi de moyens de production déterminés hors du secteur de subsistance. Le petit producteur devra au moins acquérir cet équipement de base, s'il entend répondre à la demande. Il réalisera l'investissement minimum qui lui permettra de prendre position sur le marché.

Ce plancher capitalistique, variable suivant l'activité, dépend de la limite de substitution du travail au capital : compte tenu du coût relatif des facteurs et des faibles ressources disponibles, le secteur de subsistance maximise l'utilisation du travail jusqu'au point où la substitution n'est techniquement plus possible. Quel que soit le nombre d'apprentis employés, leur mise au travail effective ne pourra se réaliser que s'ils disposent des moyens techniques de production minima.

Mais le niveau d'équipement sera aussi déterminé par les exigences de la demande; des normes qualitatives sont imposées par la clientèle et son modèle de consommation : ainsi la peinture automobile effectuée au pinceau est-elle proscrite, le sciage à main du bois destiné à la fabrication de mobilier n'est pas apprécié.

3) *Le niveau de capital minimum nécessaire à la production est déterminé par les moyens de financement disponibles.* — La capacité à mobiliser les ressources destinées à l'acquisition de l'équipement initial va constituer un verrou essentiel pour la création de l'activité de subsistance.

Les activités de production sont plus coûteuses que le commerce et les services, en matière d'équipement : location d'un terrain, construction d'un abri, achat d'outillage ou même de machines...

On peut estimer que les activités de commerce ou de services peuvent être entreprises avec une mise de fonds qui n'excède pas 10 000 F CFA. Par contre, les activités de production nécessitent en moyenne, au moins, 100 000 F CFA pour être entreprises. Mais dans les deux cas, le principe du financement de cette microformation de capital reste identique.

En volume, l'essentiel de la capacité de production est acquis lors de la création de l'activité. Les dépenses en capital faites ultérieurement seront le plus souvent destinées à conserver en l'état le matériel installé.

En valeur, le montant investi est variable suivant l'activité considérée : menuiserie manuelle 50 000 F CFA, réparation automobile 100 000 F CFA, ferronnerie 150 000 F CFA.

En moyenne, on peut situer à moins de 200 000 F CFA le plafond d'équipement dans les branches de production du secteur de subsistance. Mais pour trois raisons ce montant maximum n'est qu'indicatif :

— il est variable suivant le degré de mécanisation. Ainsi un menuisier disposant d'une machine combinée aura dû mobiliser plus d'un million de francs CFA pour cet achat. Mais sa situation ne sera pas fondamentalement distincte de celles des autres ateliers de subsistance non mécanisés. Seules les modalités du financement diffèrent;
— il évolue rapidement sous l'effet de l'inflation (de 20 à 30 % par an);
— il ne représente qu'un plafond et donc le montant nominal investi est susceptible de variations à l'intérieur de cette fourchette suivant l'état du matériel, sa vétusté, son mode d'acquisition (neuf ou occasion).

Une évaluation du capital en termes de prix n'est donc pas significative. Par contre, la valeur d'usage du capital et sa capacité à cristalliser le travail des apprentis en répondant à une demande marchande sont l'élément permanent contenu dans une valeur d'échange variable.

Les moyens de financement mis en œuvre consistent essentiellement en une épargne personnelle antérieure (autofinancement) ou extérieure (prêts ou dons de parents et amis). Cette mobilisation de ressources s'opère hors du système bancaire institutionnel.

Le terrain et la construction ne sont pas des postes importants d'immobilisations pour les ateliers du secteur de subsistance puisque les petits producteurs ne sont jamais propriétaires de la parcelle qu'ils occupent, mais seulement locataires ou squatters.

La spéculation foncière et immobilière liée à la transformation de l'espace urbain en capital aggrave la situation des activités de subsistance dans les branches de production utilisatrices d'espace, et conduit à leur marginalisation géographique : installation à la périphérie de la ville et des quartiers, occupation de zones impropres à l'urbanisation (terrains inondables, pentes, abord des voies à grande circulation...).

b) *La force de travail utilisée dans le secteur de subsistance dans les branches de production : les apprentis*

L'apprentissage constitue la phase d'emploi, initiale et temporaire, dans les activités de production du secteur de subsistance.

La totalité des individus installés à leur compte en tant que menuisier, mécanicien ou couturier a suivi un apprentissage dans l'activité exercée maintenant. Le plus souvent, cette période de formation a été effectuée dans un atelier de petite production dirigé par un Africain, Ivoirien ou non, pendant une durée variable (six ans en moyenne avec des écarts sensibles).

Sans affirmer l'existence d'une linéarité parfaite entre apprentissage et activité indépendante — le premier menant à la seconde dans la même branche d'activité — le phénomène de glissement des apprentis vers leur propre installation est indéniable, et serait à rapprocher du mouvement de transformation et de promotion statutaire des cadets ou aînés, si ce n'est que là, dans le secteur de subsistance, tous les « cadets » ne sont pas appelés à devenir « aînés ».

L'apprentissage est une période de formation-production. Ce binôme s'articule selon un processus simultané de génération d'un surplus net *ex post*, résultat du travail des apprentis, et d'acquisition par ceux-ci de compétences professionnelles.

L'apprentissage tel qu'il est pratiqué dans le secteur de subsistance n'est défini par aucune norme de savoir-faire à atteindre. C'est un statut professionnel qui ne peut être circonscrit ni par le contenu de la formation, ni par sa durée. Il en résulte des différences importantes dans le niveau de compétence de chaque apprenti; mais ces variations se situent globalement autour d'une technicité rudimentaire.

La connaissance acquise n'est pas définie par rapport à la maîtrise pratique ou théorique d'une technique donnée mais plutôt compte tenu de la possibilité qu'ont l'apprenti et, plus tard, le travailleur indépendant de transformer leur force de travail, physique et technique, en biens et services, cessibles sur un marché.

Qu'un actif puisse échanger le produit de son travail implique nécessairement qu'il ait une certaine compétence apte à satisfaire une certaine demande. Le savoir-faire renvoie couramment à des normes techniques absolues alors qu'il n'existe que relativement à la création de valeurs d'usage destinées à l'échange. Et de ce point de vue l'apprentissage est donc formateur au sens où il satisfait aux conditions de la demande.

La pédagogie de l'apprentissage est fondée sur l'observation et l'imitation. La partie didactique de l'apprentissage est confondue avec l'activité directement productive : c'est par le travail concret que l'apprenti va s'initier aux habitudes et aux réflexes professionnels plus qu'aux techniques et à la méthode du métier.

Ces apprentis sont le plus souvent des jeunes ruraux ou des déscolarisés du primaire, appartenant au réseau familial ou social du patron qui y puise la main-d'œuvre nécessaire à son activité.

L'apprentissage offre une main-d'œuvre quasi gratuite au patron du secteur de subsistance. Hormis la fourniture d'un repas quotidien, en nature ou en espèces, par le patron, le coût d'entretien des apprentis est essentiellement reporté sur leur famille. Et c'est cette externalisation du coût de reproduction de la force de travail qui rend possibles le fonctionnement du secteur de subsistance et l'apparition du surplus net.

Mais si ce schéma du transfert du coût d'entretien se vérifie au niveau de l'atelier (puisque aucun salaire n'y est distribué), il ne paraît pas recevable au plan du groupe familial auquel appartiennent conjointement patron et apprentis.

En effet, considérons par exemple le cas réel du patron qui met ses enfants (ou de jeunes parents qui vivent sous son toit) en apprentissage dans son atelier. En tant que patron, il ne le rémunère pas, mais en tant que chef de ménage, il devra assurer leur entretien journalier. Le revenu du petit patron, qui n'est rien d'autre que le surplus dégagé de son activité de subsistance essentiellement par le travail des apprentis, va être utilisé à l'entretien du ménage et donc aussi de cette main-d'œuvre familiale. Dans cette situation courante, le coût de reproduction des apprentis reste à la charge du patron chef de ménage, et le report de leur entretien n'est que fictif.

Mais l'ordre des facteurs peut même être renversé : tout en assurant leur entretien, ce ne sont donc pas les apprentis qui sont à la charge du patron, mais plutôt le patron qui vit du travail des apprentis. Dans ce cas de figure, s'il y a transfert, ce n'est pas du coût de reproduction de la force de travail employée (apprentis) mais davantage du surtravail que dégagent les apprentis et que s'approprie le patron.

Globalement, suivant le degré d'extorsion du surtravail des apprentis par les patrons, l'apprentissage consiste en la mise au travail d'une main-d'œuvre jeune, par son introduction à un processus d'auto-entretien partiel ou total, et même d'exploitation si l'apprenti produit plus de valeur que n'en nécessite son propre entretien.

On fera l'hypothèse suivante : les rapports de production qui prévalent dans le secteur de subsistance ne sont pas de type capitaliste puisque le salariat n'y existe pas, et que patrons et apprentis appartiennent à une même catégorie (classe ?) sociale, les derniers assurant la relève des premiers. Ces rapports de production permettent la transformation en valeur d'échange d'une force de travail familiale ou villageoise inoccupée. Sans envisager une mesure de

la valeur produite par l'apprenti, on aura constaté l'âpreté et l'indigence des conditions d'existence de ces jeunes travailleurs.

L'apprentissage est la clé de voûte du fonctionnement du secteur de subsistance. Il en assure la reproduction technique en initiant aux « ficelles » du métier de futurs artisans. Il est aussi la force de travail gratuite, génératrice du surplus net que s'approprie le patron de l'atelier.

Dans le secteur de subsistance, les activités de production sont celles dans lesquelles l'apprentissage est le plus largement développé. Il s'ensuit une hiérarchie de l'emploi dans ces ateliers entre patron et apprentis.

Il est exceptionnel de rencontrer un tôlier ou un menuisier travaillant seul. Très généralement, il emploie 4 ou 5 apprentis. A l'inverse, dans les activités de services et surtout du petit commerce (vendeurs de journaux, de cigarettes, vendeuses de fritures, de kola, de fruits ou de bimbeloterie) il est rare de rencontrer un apprenti.

De même que pour le capital technique, un niveau structurel d'équipement a été repéré par activité ; en matière d'emploi, un optimum paraît s'établir de façon constante dans une même corporation.

Cet optimum pourrait être déterminé par la nature de l'activité. De façon schématique, deux catégories seraient envisageables :

— l'une, qui regrouperait les activités distributrices de marchandises : le prix de vente proposé est très peu différent du prix d'acquisition de la marchandise vendue. La marge unitaire est extrêmement faible, quelques francs sur un fruit, un paquet de cigarettes, un journal, etc.;
— l'autre qui rassemblerait les activités distributrices de travail : le tailleur ou le mécanicien ne vend à son client que le travail de ses apprentis. Hormis l'utilisation d'un faible capital fixe et de quelques fournitures, le client fournit l'essentiel des biens intermédiaires (tissu ou pièces détachées).

Ainsi c'est l'importance de la valeur ajoutée, plus que la nature du produit vendu, qui va déterminer, par activité, la structure de l'emploi dans le secteur de subsistance.

B) Conditions de reproduction

Le niveau d'utilisation des facteurs de production est relativement bas. C'est environ au tiers de la capacité de production installée que fonctionnent les ateliers de subsistance dans les branches étudiées. Sans tenir compte de la productivité, diverses évaluations nous ont montré que le temps de travail effectif n'excédait pas 33 % du temps de travail potentiel légal.

Les conditions internes de production n'expliquent pas le marasme endémique de ces activités puisque si la situation devient exceptionnellement favorable un atelier ordinaire peut multiplier significativement ses résultats d'activité.

Le niveau moyen unitaire et les modalités de la demande condamnent ces unités productives à la précarité. Pour beaucoup d'artisans, l'attente et l'espoir de voir leur activité se développer tiennent lieu de seuil ultime avant la paupérisation absolue ou l'illégalité (« Je n'ai pas de travail, mais je continue pour ne pas voler » ; « Si j'ai la chance, les clients vont venir et ça va marcher » ; « Le travail manque, mais on peut manger »).

L'élasticité de l'offre par rapport à la demande est élevée. Certes, le processus n'est pas inépuisable, et théoriquement dans un contexte de hausse durable du niveau de la demande, le plein emploi de la capacité de production pourrait être atteint.

Mais cette conjoncture ne se vérifie pas puisqu'il apparaît qu'une croissance de la demande globale sur longue période se traduit davantage, à Abidjan, par une augmentation du nombre des ateliers que par une croissance du volume de production unitaire. (De 1965 à 1976, nous avons évalué, par interpolation des données disponibles, le recul de la valeur ajoutée par établissements artisanaux à 25 % en francs courants, dans les branches menuiserie, confection et réparation automobile.) Le degré de concurrence horizontale à l'intérieur des branches de production maintiendrait, en toute hypothèse, à niveau réduit le volume et la valeur de la production et du surplus de chaque atelier de subsistance.

Les flux liés à l'activité productive ne font l'objet d'aucun enregistrement écrit et chiffré, et les différents paramètres d'exploitation sont ignorés du patron.

Plus précisément, le patron est capable d'évaluer les entrées et les sorties, liées à la production sur une période brève (de l'ordre de quelques jours). Il est possible d'établir avec lui un compte d'exploitation journalier. Mais au-delà de cet horizon quotidien, le patron n'est plus à même de restituer la nature et la mesure des différents flux, faute d'avoir pu les enregistrer matériellement (analphabétisme, incapacité d'établir une comptabilité même sommaire...).

L'information mémorisée se dilue puis se perd, et en fin de période (mois, année), aucune évaluation ne peut plus être réalisée, à moins d'en rester à des approximations. Certes, il est toujours possible par l'enquête directe de connaître exactement le surplus dégagé de l'activité, en pratiquant un enregistrement systématique sur une période choisie. Mais pour le patron enquêté, cette évaluation a un caractère totalement artificiel, dont l'intérêt lui échappe. Il n'est pas demandeur de ce type d'information, même si elles lui sont transmises à titre gratuit.

Ce n'est donc pas seulement l'absence de moyens et de méthode d'évaluation qui explique l'inexistence de toute forme de comptabilité. Si la maîtrise d'une technique d'enregistrement comptable est une condition nécessaire à l'apparition d'une évaluation systématique de l'activité, elle ne constitue pas une condition suffisante.

Mais, dans les branches de production étudiées, on aura constaté que la comptabilité la plus sommaire commence à apparaître là où existe l'amorce d'un processus d'accumulation.

L'ébauche d'un compte d'exploitation est repérable en même temps que l'émergence d'un processus d'épargne et de capitalisation.

Or, compte tenu de la faiblesse du surplus net dégagé (moins de 50 000 F CFA/mois) la propension à épargner est nulle sur longue période dans cette sphère de subsistance.

Ainsi l'inexistence de toute forme de comptabilité pourrait être un critère pertinent pour repérer les unités de production qui relèvent du secteur de subsistance.

L'existence d'un surplus *ex post* ne signifie pas nécessairement accumulation. C'est la destination du résultat net d'activité qui amorcera ou non le

processus de capitalisation. Or, le surplus dégagé des activités de subsistance dans les branches étudiées quitte la production et ne donne lieu à aucun réinvestissement net dans l'unité productive. Une fois l'équipement de départ installé, l'atelier fonctionne de façon végétative (reproduction simple) sans que le surplus qu'elle dégage soit transformé en capital. Seule, la capacité à assurer la génération de ce surplus est préservée par la pratique d'un amortissement rudimentaire réalisé sous la forme d'un maintien en état de marche du matériel installé.

Du point de vue de l'accumulation, le secteur de subsistance se définira comme une structure productive, créée à partir d'un investissement initial limité financé par des apports personnels antérieurs ou extérieurs non bancaires; le surplus dégagé ne sera jamais durablement réinjecté dans la sphère de production, ni dans cette activité ni dans une autre. Le surplus *ex post* passera intégralement à la consommation des unités domestiques qui assureront partiellement ou totalement leur entretien à partir de ces revenus de subsistance.

Le secteur de subsistance, par les ressources qu'il distribue, représente donc un élément de la reproduction sociale urbaine dans le capitalisme périphérique duquel il relève. Il ne s'agit pas de dresser un catalogue des liaisons techniques qui se développent au niveau de la production entre les deux secteurs (l'un de subsistance, l'autre capitaliste), mais plutôt de *cerner les mécanismes de reproduction et d'extension du secteur de subsistance, compris comme une forme productive induite par le fonctionnement même du système dominant.*

Les mécanismes de génération du secteur de subsistance seront envisagés à partir de trois hypothèses : induction par exclusion, induction par sous-paiement du salariat « moderne » et enfin induction par la demande.

a) *Induction par exclusion*

On sait que le processus de croissance capitaliste entamé dans les pays en voie de développement n'a pas été jusqu'à présent en mesure d'assurer son propre équilibre général au niveau de l'emploi de la force de travail disponible. Les différentes composantes du système économique n'ont pas évolué en harmonie : le taux d'urbanisation, lié à l'exode rural, a été largement supérieur à celui de la création d'emploi salarié en milieu urbain (entre 1965 et 1970, l'emploi salarié dans le « secteur moderne » s'est accru à Abidjan de 7,7 % l'an, alors que, dans le même temps, la croissance urbaine annuelle abidjanaise atteignait 12 %). Il en a donc résulté l'apparition d'une masse d'exclus, repoussés hors du secteur d'emploi capitaliste, en quête d'un minimum de subsistance.

Et c'est, pensons-nous, une des fonctions du secteur de subsistance que d'assurer un revenu à ces exclus du salariat « moderne » (mais non pas du système capitaliste).

Les activités de ce secteur ont été le lieu de transformation de cette force de travail non salariée en valeur d'échange par la production ou la distribution de biens et de services sur le marché urbain.

Notre hypothèse d'induction du secteur de subsistance par exclusion doit être articulée selon trois niveaux :

— l'exclusion est le produit du mode de développement du capitalisme à la périphérie, puisqu'il n'existe pas d'équilibre entre offre et demande d'emplois;

— l'exclusion porte seulement sur la non-intégration d'une force de travail à la sphère de production capitaliste nationale;
— cette exclusion du salariat « moderne » devient intégration au système capitaliste périphérique par l'apparition d'un secteur de subsistance producteur de biens et de services. Intégration à double effet : elle crée des revenus pour les actifs de ce secteur et alimente en biens ou services le marché urbain où s'approvisionnent les salariés du secteur capitaliste industriel et commercial.

D'un point de vue technocratique, la résorption de cette masse d'exclus sera obtenue en manipulant en sens opposé le taux de croissance urbaine (en baisse) et le taux de création d'emplois industriels (en hausse). Non seulement le caractère simplificateur et mécaniste d'une telle approche permet de douter de sa portée concrète, mais, de plus, fonder une stratégie de recul de la « marginalité » urbaine sur l'adéquation du rythme d'urbanisation et du taux d'industrialisation est totalement illusoire puisque le secteur capitaliste industriel et commercial engendre lui-même, dans son sillage, un secteur d'activités de subsistance.

b) *Induction par sous-paiement du salariat moderne*

Dans le secteur de subsistance, une partie des activités productives sont le fait de prolétaires engagés par le secteur capitaliste. Des ouvriers, des manœuvres, des petits employés cumulent un emploi salarié et une activité indépendante, permanente ou temporaire. Cette conjonction de revenus peut être individuelle, mais aussi et surtout pratiquée à l'échelle du groupe domestique dans lequel des actifs relèvent du secteur salarié capitaliste tandis que d'autres appartiennent au secteur indépendant de subsistance. Mais cette conjonction ne sera repérable que dans certaines catégories socio-professionnelles.

On peut postuler que :

— pour les défavorisés, les revenus seront exclusivement de subsistance;
— pour les nantis, les ressources disponibles seront essentiellement des revenus de type capitaliste (salaire, profit, dividende);
— pour les catégories socioprofessionnelles que nous dirons intermédiaires, la conjonction des deux types de revenus sera vérifiée.

Ainsi, le panachage des ressources au sein de certains budgets domestiques fait qu'il n'est pas possible de tracer une ligne de partage qui situerait les unités domestiques soit dans l'orbite du secteur de subsistance, soit dans celle du secteur moderne capitaliste.

A un éventail des revenus et à une stratification des diverses catégories socioprofessionnelles correspond sans doute par ménage une typologie de ressources ou de combinaisons de ressources, qu'elles proviennent du secteur moderne capitaliste ou du secteur de subsistance.

Un des objectifs de nos travaux actuels est de préciser la position des ressources monétaires des ménages tirées du secteur de subsistance dans la distribution générale des revenus : à partir de quelle CSP du chef de ménage apparaissent-elles et à partir de quel plafond disparaissent-elles ?

Il restera alors à expliquer les déterminations de ce type de revenus multiples, qui feront qu'à l'intérieur d'une même CSP deux ménages n'auront pas recours de la même façon au secteur de subsistance comme pourvoyeur de revenu.

Quelles sont les CSP auxquelles le système capitaliste offre intégralement les moyens d'assurer leur reproduction dans le contexte ivoirien ?

On peut empiriquement constater que les catégories sociales qui composent l'encadrement du système capitaliste trouvent auprès de ce dernier l'intégralité des ressources monétaires nécessaires à leur entretien. Par contre, la seule pratique que peuvent mettre en œuvre les milieux prolétaires relève du secteur de subsistance et contribue à son extension.

On aura noté l'intervention éclairante faite par J. Coffie, secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs de Côte-d'Ivoire, au cours des Journées du Dialogue du 3 novembre dernier. Le quotidien ivoirien *Fraternité-Matin*, daté du 4-5 novembre 1978, en donnait le compte rendu suivant :

> « *Le SMIG et le coût de la vie.*
>
> « Depuis 1960, en raison de l'inflation mondiale, le coût de la vie a augmenté d'au moins 400 %. Selon le BIT, la structure du SMIG applicable au manœuvre ordinaire était à l'origine fondée sur la supposition, d'une part, que le manœuvre africain acceptait de vivre en célibataire tant qu'il était séparé de son foyer coutumier, d'autre part que, même s'il avait des charges de famille, les besoins de sa famille étaient couverts par le système tribal.
>
> « Ce texte vieux de plus de trente ans demeure aujourd'hui plus actuel que jamais car le SMIG jusqu'alors est calculé sur la base des besoins d'un célibataire n'ayant aucune charge de famille. »

Comme le « système tribal », l'actuel secteur de subsistance permet l'extraversion d'une partie du coût de reproduction de la force de travail utilisée par le secteur capitaliste périphérique.

L'importance du secteur de subsistance mesure l'incapacité du système capitaliste périphérique non seulement à assurer le plein emploi de la force de travail disponible, mais aussi le degré de frustrations réelles et de revendications potentielles des prolétaires de ce secteur qui ne s'expriment pas dans un rapport de forces contractuel ou conflictuel avec la classe possédante, mais se cristallisent individuellement dans le secteur de subsistance de production mais aussi de service et de distribution.

c) *Induction par la demande*

Le secteur de subsistance est pourvoyeur de revenus (les « Perspectives décennales »[5] évaluent, en 1977, à 62 % l'importance des revenus tirés des activités salariées et à 23 % celle des ressources dégagées des activités indépendantes, à Abidjan).

5. J.-L. VENARD, Pour un développement cohérent de la ville d'Abidjan, *Afrique-Industrie*, 15 septembre 1978, *169*, p. 79.

Mais la réalisation de cette fonction passe par l'existence d'une demande qui justifie et rétribue l'acte de production.

Le secteur de subsistance a aussi cette fonction de fournisseur à bas prix de biens et de services auprès de la demande urbaine. Le marché, alimenté par le secteur de subsistance, s'étend au-delà de la clientèle qu'il constitue pour lui-même.

L'enquête budget-consommation réalisée à partir de la fin de 1978 par la Direction de la Statistique du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan devra permettre de connaître, par CSP, la part du budget domestique qui est consacrée à l'achat de biens et services fournis par le secteur de subsistance.

L'effet général de ce secteur d'activités de subsistance est donc d'ouvrir pour une large strate de la population urbaine des possibilités nouvelles ou supplémentaires de consommation de marchandises et de services à des niveaux de prix et à des conditions de règlement que le secteur capitaliste ne pourrait pas leur offrir. (Ainsi, a-t-on pu estimer dans le secteur de subsistance de production que les crédits consentis par le petit patron à ses clients représentaient presque autant que sa recette effective.)

S'il est sûr que la qualité des prestations fournies par le secteur de subsistance est souvent inférieure à celle que propose le secteur capitaliste industriel et commercial, il n'en reste pas moins que ses conditions d'offre (niveaux de prix et modalités de paiement) satisfont un ensemble de consommateurs à solvabilité réduite ou à endettement élevé.

Par exemple, un test de prix empirique nous indique qu'une peinture auto coûte chez un petit patron du secteur de subsistance 25 000 F environ alors que dans un garage « moderne » de la place, la facture dépassera la centaine de milliers de francs. Ou encore un pantalon fourni par un artisan reviendra, tissu compris, à 3 500 F environ; le même vêtement coûtera trois fois plus cher s'il sort d'une usine de confection.

On peut théoriquement distinguer trois catégories de clientèle et trois fonctions du secteur de subsistance du point de vue de la demande :

— Permettre aux actifs du secteur de subsistance de se reproduire en trouvant dans leur propre sphère de production les moyens de leur entretien personnel et familial.

— Mettre à la disposition des salariés du secteur capitaliste des biens et des services bon marché adaptés à leurs ressources, que celles-ci soient exclusivement constituées de ces salaires ou bien qu'elles combinent ces revenus salariaux à des ressources tirées du secteur de subsistance, par le salarié lui-même ou par d'autres actifs de son unité domestique. Ainsi, le schéma est le suivant : le secteur capitaliste utilise une main-d'œuvre salariée dans la sphère de production capitaliste et fait assurer au moindre coût la reproduction de ces travailleurs par l'activité d'une autre sphère de production dite de subsistance. Si l'impact de la production du secteur de subsistance consiste à réduire le niveau relatif des prix de certains biens et services, il est aussi, du même coup, de réduire d'autant le niveau général des salaires réels alloués aux prolétaires du secteur capitaliste.

— La production de biens et services du secteur de subsistance représente également une possibilité pour les « classes moyennes » d'améliorer sensiblement leur pouvoir d'achat réel. Par pression de cette demande sur le secteur

de subsistance, une forme de « société de consommation » peut se développer sur un mode périphérique.

Si l'émulation sociale à travers la consommation se traduit à Abidjan par la course à l'argent, elle provoque aussi des conduites qui visent à rechercher la plus petite valeur d'échange pour une valeur d'usage définie.

Finalement, le système capitaliste ne perd rien à laisser se développer ce secteur de subsistance, compte tenu des aspirations des « classes moyennes » nationales en matière de consommation. En effet, le secteur capitaliste ne pourrait pas les satisfaire soit en raison de l'insuffisance des revenus qu'il leur distribue, soit en raison des prix du marché auxquels il leur offre ses biens et ses services.

Pour être totalement validée cette analyse devrait s'appuyer sur une étude fine des structures de consommation des différentes catégories socioprofessionnelles abidjanaises afin de préciser les mécanismes de consommation que nous avons seulement observés du côté du producteur de biens et services.

Quel que soit le type d'induction que l'on privilégie pour l'analyse de la reproduction du secteur de subsistance, la fonction génératrice du secteur capitaliste reste constante et doit correspondre à un transfert de valeur du premier vers le second.

Que ce soit de façon volontariste ou spontanée, l'induction du secteur de subsistance par le secteur capitaliste industriel et commercial, qu'il soit privé ou public, a pour effet immédiat de réduire le coût de reproduction de la force de travail qu'il utilise.

Le secteur de subsistance constitue actuellement un des mécanismes qui rend possible la sous-évaluation de la valeur de la force de travail en économie périphérique. Et cette sous-évaluation est possible en raison des conditions de production qui prévalent dans le secteur de subsistance, producteurs de biens et services intervenant dans la reproduction de la force de travail salariée du secteur capitaliste.

Ainsi, comme le lopin de terre que pouvait parfois cultiver l'ouvrier au cours de l'industrialisation de l'Europe, le secteur de subsistance est un lieu où est transférée une partie du coût de reproduction de la force de travail utilisée par le secteur capitaliste, à la différence près que le secteur de subsistance est marchand.

C'est d'ailleurs cette caractéristique marchande qui dissocie les deux aspects de la fonction du secteur de subsistance : pourvoyeur de revenus et fournisseurs de biens et services. Ils sont les deux faces d'un processus confondu dans l'autosubsistance : pour l'ouvrier maraîcher, produire une partie de son alimentation représente un autoamélioration du pouvoir d'achat salarial et en même temps une autofourniture en biens alimentaires.

L'artisanat, perçu couramment comme stigmate du sous-développement, paraît être en fait une condition de développement du système capitaliste périphérique à Abidjan. L'extension du secteur de subsistance dans son ensemble est déterminée par la croissance du système capitaliste périphérique.

Perspectives décennales :

« La structure par type d'emploi devrait évoluer dans le sens d'un accroissement des emplois des petits et moyens établissements et des emplois non sédentaires sur marché ou hors marché, supposés se déve-

lopper au même rythme que la population, plus rapide que ceux des emplois-moteurs. » Analyse des perspectives décennales[6], *Afrique-Industrie*, 15 septembre 1978, *169*, p. 77.

Mais ce processus d'extension ne constitue pas la seule condition de reproduction du secteur de subsistance.

L'observation concrète et suivie du secteur de subsistance dans les branches de production révèle en effet un mouvement contradictoire interne à cette structure productive : elle se reproduit et s'étend avec la prolétarisation et l'urbanisation, mais simultanément *est soumise à des pressions et freinages qui tendent à réduire la place qu'elle occupe, tant économique que spatiale.*

« La croissance du secteur artisanal a été moins rapide que la croissance nationale entre 1965 et 1970 : 41,2 %, soit un taux de croissance moyen annuel de 7,1 % (contre 11,8 % pour la Production Intérieure Brute totale en francs courants). » (Dossier de Situation de l'Artisanat, ministère du Plan, Direction des Études de Développement, Abidjan, avril 1974.)

Le processus d'évolution du secteur de subsistance est double et contradictoire : mouvement d'extension et tendance à l'éviction. — L'étude de quelques-uns de ces éléments récessifs montrera la diversité de leur origine et donc la difficulté à concevoir, actuellement, une théorie de l'évolution du secteur de subsistance par rapport au système dominant.

Il paraît en effet caricatural de considérer le développement du secteur de subsistance à travers une confrontation directe, en termes de blocs, avec le système capitaliste dominant.

C'est pour l'instant davantage une série de pressions variables selon les cas et les moments qu'exerce, sur ce secteur, l'expansion capitaliste périphérique. Il est possible de distinguer les contraintes induites par le développement capitaliste en général et celles que génère en particulier le secteur capitaliste industriel et commercial.

Les pressions récessives du système urbain sont, par exemple, celles qu'induit l'idéologie dominante, industrialiste et moderniste, qui peut déboucher sur des décisions et des actions nuisibles au développement du secteur de subsistance sans qu'aucune nécessité infrastructurelle puisse les justifier : déguerpissement des artisans de production de Treichville et de Koumassi et regroupement théorique dans des zones artisanales périphériques; interdictions ponctuelles des autorités municipales à l'encontre des vendeuses de friture installées dans la rue devant leur domicile.

La transformation de l'espace urbain en capital représente une contrainte lourde pour le secteur de subsistance (hausse permanente des loyers, déguerpissements liés à des opérations de rénovations urbaines...).

6. L'étude sur les « Perspectives décennales de développement d'Abidjan » est réalisée pour le compte de trois clients : la Banque mondiale d'une part, le ministère ivoirien de l'Economie, des Finances et du Plan et celui des Travaux publics, des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme d'autre part.

L'équipe chargée de sa réalisation et que dirige M. Vénard comprend :

— La SCET-International comme chef de file;

— Les sociétés Louis-Berger international; Roland-Olivier Conseil, SCET-Ivoire et INGECOT.

La structure industrielle, capitaliste dans son fonctionnement et son développement, exerce un freinage sur l'expansion du secteur de subsistance. Cet effet est double. Le premier dépend des conditions techniques de production dans le secteur moderne capitaliste; le second tient à l'émergence d'un secteur de transition et de petites, moyennes et grandes entreprises.

L'étude de certaines branches de production a montré que l'organisation du travail aux postes de production dans les unités modernes capitalistes peut être déterminante du point de vue de la circulation des ouvriers salariés vers le secteur de subsistance. Et plus la technique de production parcellise et spécialise le travail concret dans les entreprises industrielles, plus le glissement vers une activité indépendante devient difficile.

Cette division du travail dans les grandes entreprises se conjugue avec un accroissement de la surveillance qu'elles exercent sur leurs ouvriers. Ces derniers prennent des risques certains en prélevant dans les stocks de leur employeur l'équipement ou les fournitures nécessaires à leur activité indépendante, permanente ou temporaire. Nombre de licenciements et de procès en justice trouvent là leur origine.

L'implantation des unités industrielles par rapport au lieu de résidence des travailleurs représente aussi un facteur récessif. En effet, la longueur et la durée des déplacements (deux à quatre heures par jour) entre les quartiers dortoirs et les zones industrielles provoquent une perte de temps et d'énergie pour les ouvriers qui auraient envisagé de poursuivre de façon indépendante leur journée de travail.

A côté de ces aspects propres au fonctionnement de la grande entreprise industrielle et de leur incidence possible sur l'apparition des petites unités relevant du secteur de subsistance, se développe une tendance à son éviction directe par les firmes capitalistes :

— apparition d'un artisanat performant, qui se détache nettement du secteur de subsistance et forme un secteur de transition vers un capitalisme industriel de petites unités;
— émergence de PME, tenues par des non-professionnels;
— substitution des firmes industrielles au secteur de subsistance.

Le secteur de transition recouvre les activités de petite production dont la forme originelle était identique à celles des unités de subsistance mais dans lesquelles une mutation rapide s'opère essentiellement par l'amorce d'un processus d'accumulation. Cette expansion provient en partie de l'action dynamisante de l'Office de Promotion de l'Entreprise ivoirienne, mais surtout se développe grâce à un réseau de relations personnelles que l'artisan a pu tisser sur la base de son arrière familial villageois et urbain, de sa clientèle ou de sa position dans le syndicat professionnel de sa branche.

De là, les moyens de production nécessaires à son expansion ont pu être plus facilement acquis (terrains, finance, équipement...). Les marchés publics ou privés (sous-traitance) lui ont été ouverts.

L'entreprise du secteur de transition se caractérise principalement par le niveau et surtout par la croissance de sa formation de capital, l'apparition d'un salariat permanent, l'existence d'une comptabilité embryonnaire et un niveau de prix de vente intermédiaire entre celui du secteur de subsistance et des firmes industrielles.

Théoriquement, il ne semble pas que la concurrence entre les unités arti-

sanales en transition et le secteur de subsistance soit aiguë, chaque forme productive ayant, en principe, un type de clientèle distinct.

Mais apparaissent pourtant deux discours qui envisagent un recul organisé du secteur de subsistance.

L'un émane des pouvoirs publics : il annonce l'imminence d'un assainissement des professions artisanales par la création de Chambres des Métiers. Leur fonction serait de gérer la profession en effectuant inéluctablement une sélection parmi tous les artisans : enregistrement, fiscalité, niveau technique, prix seront contrôlés et les contrevenants ou les inaptes seront refoulés de la profession en tant que patron. Leur avenir est envisagé dans une prolétarisation auprès des patrons certifiés.

Volontariste, une des finalités de la création de la Chambre des Métiers paraît être la disparition progressive — partielle ou totale — du secteur de subsistance. Mais des facteurs politiques et techniques pourraient venir limiter cette ambition.

L'autre discours est le fait des patrons de « transition » qui affirment que les « bricoleurs » (du secteur de subsistance) créent une concurrence inacceptable.

Si, en principe, le compartimentage du marché peut laisser croire que la cohabitation des différentes formes productives est possible, en fait, ce schéma idéal ne se vérifie pas systématiquement. Ces deux secteurs ont une même origine et le second est une émanation du premier. La distance qui les sépare du point de vue de l'état de leurs forces productives n'est pas considérable, au moins dans la phase d'émergence du secteur de transition; de ce fait, toute perturbation qui vient bousculer la répartition théorique de la demande les remet directement en situation de concurrence.

Ainsi, peut-on envisager quelques cas de figure dans lesquels l'étanchéité des marchés n'est plus assurée.

— L'inflation des prix des biens et services détourne vers le secteur de subsistance une part de la clientèle susceptible d'y trouver des valeurs d'usage au moindre coût.

— Si les deux secteurs (subsistance et transition) se trouvent en concurrence sur un même marché, le premier sera largement avantagé par la structure de ses coûts et donc le niveau de ses prix. Ainsi, en matière de confection, il est clair que le secteur de subsistance disposait d'un avantage qu'aucune autre forme productive ne peut prétendre surmonter. Pour une clientèle individuelle et pour des vêtements de type africain, modernes ou traditionnels, de bonne qualité, il est certain que le secteur de subsistance est le meilleur fournisseur du point de vue prix.

Il est d'ailleurs remarquable que toutes les firmes industrielles de confection ont visé des marchés spécifiques : vêtements scolaires, vêtements de style, exportation... en laissant au secteur de subsistance l'essentiel du marché de l'habillement courant (3 500 tailleurs au moins à Abidjan en 1976 avec un taux de croissance moyen du nombre d'établissements de plus de 9 % l'an !).

— Toute récession même conjoncturelle du volume des commandes de l'administration ou de la sous-traitance des firmes privées renvoie le secteur de transition vers une clientèle individuelle qu'il se dispute alors avec le secteur de subsistance.

Le coup d'arrêt actuel à la distribution du crédit bancaire, destiné à réduire l'endettement extérieur ivoirien et le taux d'inflation local, ne manquera sans

doute pas d'avoir des répercussions sur le degré de concurrence entre les deux secteurs.

— Un dernier élément aiguise la compétition entre les deux secteurs. Il s'agit de l'apparition dès 1970 de PME ivoiriennes, créées *ex nihilo* par des commanditaires non professionnels, des « hommes d'affaires » à même, par leur fonction, de saisir des opportunités de profit, avec l'aide efficace de l'Etat.

Ces petites et moyennes entreprises ivoiriennes lancées par des capitalistes individuels, issus des cadres de l'Etat ou du secteur privé, pénètrent en force dans les différentes branches de production en freinant l'expansion du secteur de transition, qui pourra à son tour bloquer le développement du secteur de subsistance.

Ces non-professionnels, en tant qu'agents des instances dirigeantes économiques ou politiques, disposent d'une rente de situation pour ce qui est des marchés, du crédit ou de l'accès au foncier et peuvent damer le pion aux artisans les plus performants. Le secteur de transition, limité par l'émergence de ces PME, peut chercher à élargir sa clientèle en récupérant au moins une partie de celle-ci orientée jusque-là vers le secteur de subsistance.

L'évolution du rapport de forces entre secteur de subsistance, secteur de transition, PME et grandes entreprises exprime des rapports sociaux entre classes et fractions de classes qui les gèrent, arbitrés par le pouvoir d'Etat qui repose lui-même sur une base sociale définie.

Deux exemples montreront comment s'exerce l'action de l'Etat sur le secteur de subsistance.

1) *Développement d'une structure capitaliste de type PME : cas de la boulangerie.* — La petite et moyenne entreprise de boulangerie a émergé à partir de 1971, date de parution du décret d'ivoirisation de ce secteur d'activité.

En 1975, le nombre de fours acquis par des producteurs ivoiriens représentait 33 % de l'ensemble du potentiel de cuisson installé en Côte-d'Ivoire. Or, 80 % de la participation ivoirienne a été réalisée depuis 1971.

Le développement de la demande a nécessité la création des structures de production adaptées de type industriel.

Cette industrialisation, sous la forme de PME, a maintenant complètement balayé la forme artisanale de production là où elle existait, c'est-à-dire dans les petits bourgs de l'intérieur où elle approvisionnait des micromarchés locaux.

La fermeture autoritaire de ces petites unités artisanales a permis un développement des forces productives de type capitaliste et l'extension des zones rurales approvisionnées.

Quand il représente un obstacle à l'expansion du capitalisme industriel local, l'artisanat de production est évincé.

Les promoteurs qui se sont lancés dans l'activité de boulangeries, plus en tant que propriétaires que comme gestionnaires directs, sont issus à 66 % de la fonction publique et semi-publique, où ils occupent des postes de haute responsabilité.

C'est avec l'appui massif de l'Etat que ces PME ont été lancées dès le début des années 1970 :

— loi du 29 juillet 1968 : création de l'Office de Promotion de l'Entreprise ivoirienne;

— décret du 29 juillet 1968 : création du Fonds de Garantie des Crédits aux Entreprises ivoiriennes;
— décret du 7 octobre 1970 : création du Fonds spécial pour les Petites et Moyennes Entreprises;
— décret du 15 juillet 1971 : ivoirisation du secteur de la boulangerie;
— réforme du 14 novembre 1973 intervenue dans la politique monétaire et du crédit de la BCEAO en faveur des PME nationales.

Mais si ce ne fut pas véritablement une initiative privée, il y eut par contre initiative de classe dont l'appareil d'Etat a été le bras séculier.

Cette classe politico-administrative, en place avant le déclenchement institutionnel du processus d'émergence des PME, a utilisé la puissance et la caution de l'Etat pour se lancer dans une accumulation élargie. Mais pour masquer sa propre stratégie, réduire ses risques économiques et maximiser ses gains financiers, elle a composé son projet avec une initiative de l'Etat (loi-plan 1967-1970) qui visait à amorcer un mouvement économico-politique d'ivoirisation, afin de faire avaliser son ambition de classe par la nation et de se présenter finalement en tant qu'individus qui n'ont en commun que leur fonction d'entrepreneur et leur souci d'un développement national indépendant.

Dans le cas de la boulangerie, la destruction des fours traditionnels a été justifiée par la nécessité de fournir un marché en expansion dans des conditions de quantité et d'hygiène que l'artisanat de panification, peu étendu, n'était pas en mesure de satisfaire.

2) *Passage autoritaire d'une forme productive artisanale à une entreprise semi-publique : cas de transports en commun urbains à Abidjan.* — Jusqu'en 1977, cohabitaient à Abidjan un réseau de transport en commun urbain contrôlé par une entreprise mixte (SOTRA) et une multitude de petits cars (« 1 000 kg ») privés, propriété individuelle de petits transporteurs (mais aussi parfois de hauts fonctionnaires ?).

En avril de la même année, la SOTRA décide de gérer l'ensemble des transports en commun urbains en mettant fin à l'existence des *gbakas* (petits cars d'une vingtaine de places) dans sa zone d'exploitation. Des véhicules équivalents furent mis en circulation sur les mêmes trajets par la SOTRA. Ce n'est pas l'efficacité de l'ancien système qui est en cause puisqu'au contraire le prix de la course a aussitôt augmenté (de 25 F CFA à 50 F CFA). La réaction populaire hostile qui s'éleva à ce moment-là le confirme amplement.

Aucune investigation ni bilan n'ayant été faits à propos de la mutation qui s'est opérée dans les transports urbains abidjanais, il est impossible de cerner les motifs réels de cette opération de modernisation.

On constate seulement que le niveau relatif des forces productives artisanales n'est pas suffisant pour expliquer l'éviction et la disparition de cette forme de production au profit d'une structure capitaliste moderne.

En toute hypothèse, on serait tenté de penser que lorsque le secteur d'activité de type artisanal a révélé, par son extension et son dynamisme, l'existence d'un marché défini, le passage à une structure capitaliste ne tarde pas à suivre. Cette mutation ne s'opère pas comme résultat d'une libre concurrence (qui serait favorable à l'artisanat, compte tenu de ses coûts de production), mais se réalise le plus souvent grâce à l'intervention des pouvoirs publics.

En vue d'une amélioration théorique ou effective du niveau des forces productives, l'Etat substitue un groupe restreint d'investisseurs et de promoteurs à un ensemble de petits producteurs, tout en étendant les rapports de production industriels capitalistes.

La notion de secteur de subsistance permet d'entamer l'analyse du fonctionnement et du rôle d'une forme productive non capitaliste dans une économie périphérique capitaliste. Définie inductivement à partir des branches de production, elle devra être élargie aux activités de commerces et de services dans lesquelles le secteur de subsistance joue là aussi un rôle prépondérant.

Abidjan, février 1979.

XIV

MICHEL AGIER

Les fondements de la sociabilité chez les commerçants soudanais de Lomé (Togo) *

The basis of sociability among the Sudanic traders in Lomé (Togo)

Mots-clés : Commerçants soudanais. Réseaux sociaux. Accueil des migrants. Stratification sociale. Idéologies et pratiques. Ethique. Intégration. Marginalité. Lomé (Togo)

Key words : *Sudanic traders. Social networks. Welcome of immigrants. Social strata. Ideologies and practices. Ethnics. Integration. Fringiness. Lomé (Togo)*

Extrait de Michel Agier, ***Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier zongo de Lomé,*** *Editions de l'ORSTOM, collection Mémoires,* n° 99, Paris, 1983, pp. 274-297

* Titre de la Rédaction

Eléments de glossaire

zongo : campement, quartier haoussa

mai gida : propriétaire, chef de maisonnée, logeur, patron

sadaka : aumône

dillali : intermédiaire commercial

L'esprit de la sociabilité

C'est dans un travail constant de sociabilité (investissements symboliques et sociologiques) que les commerçants soudanais de Lomé assurent la formation et la reproduction des réseaux sociaux du zongo.

Alors que les personnes qui bénéficient de la « sadaka » et de l'hospitalité peuvent aller et venir, l'existence de groupes diffus d'accueillis et d'assistés entourant les « mai gida » est une donnée stable et pérenne, un « fait social » à partir duquel s'opère le renouvellement des réseaux sociaux dans lesquels, au demeurant, les positions économiques et les statuts ne sont pas figés.

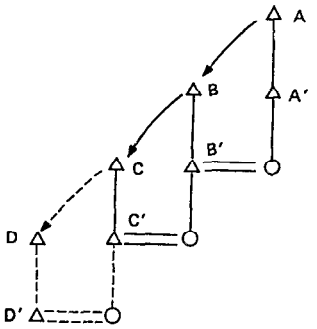
Une série, tirée de la généalogie d'une des plus anciennes familles commerçantes du zongo (Godjé), offre un exemple de reproduction des réseaux sociaux par la seule répétition de l'incorporation des nouveaux arrivants dans le tissu familial. Cette série, étalée sur cinquante ans, concerne trois commerçants et deux mariages ; mais son simple prolongement suggère un modèle de reproduction sociale ; il montre la place dominante qu'occupe la relation patron/client dans l'organisation de la vie sociale et familiale des commerçants soudanais et il explique — pour ainsi dire « par effet de structure » — la dominance pratique des références cognatiques au détriment de la stricte filiation patrilinéaire. La formation du statut d'une personne se fait autant en référence au beau-père « mai gida » qu'au père client (1).

(1) C'est cette logique du clientélisme que manifeste le fait que les maisonnées (« gida ») du zongo ne regroupent plus seulement les hommes « appartenant à un même patrilignage », mais également des descendants d'alliés, des clients et des étrangers.

Ce modèle de reproduction des réseaux sociaux dépend de la mobilité géographique et sociale du milieu où il s'applique.

D'une part, il s'appuie sur le principe d'un flux permanent de nouveaux arrivants et de leur accueil au zongo, préliminaires à toute stratégie sociale, commerciale ou matrimoniale.

D'autre part, il suppose qu'un client soit un « mai gida » potentiel (dans la figure 15, B puis C sont d'abord accueillis et clients puis « mai gida » et logeurs).



1915 : Un commerçant A accueille et fait travailler B
1940 : Le fils de B épouse une fille du fils de A
B accueille et fait travailler C
1965 : Le fils de C épouse une fille du fils de B
C accueille et fait travailler D
etc.

FIG. 15

L'itinérance et la réussite sociale sont aussi bien deux notions centrales de l'idéologie et des pratiques du zongo.

Etrangers vivant en marge de la population loméenne, les commerçants soudanais — même installés dans leurs maisons à Lomé — gardent virtuellement la possibilité de partir. L'accueil des immigrants et des itinérants, comme les départs, sont pensables parce que le zongo, avant d'être un quartier de Lomé, est un élément d'une chaîne sociale et commerciale qui va de ville en ville depuis les pays du Soudan jusqu'à ceux de la côte. La répétition de la structure d'accueil des zongo sur une vaste étendue compose un réseau qui rend possible la mobilité géographique des personnes.

Pratiquement, le commerçant itinérant (« dan fatauci », littéralement : fils du commerce) est la manifestation tangible de l'idéologie de l'itinérance. On

le trouve pendant trois ou quatre mois chez son logeur de Lomé ; il peut parfois, avec son aide, commencer la construction d'une maison au quartier zongo ; puis il disparaît pendant les quelques mois suivants, retournant dans le nord auprès de son patron et de quelques parents, pour reparaître plus tard à Lomé où il vend ses marchandises et continue la construction de sa maison.

Cette figure d'itinérance est statistiquement rare mais elle donne l'exemple aux gens du zongo de leur départ possible et de l'efficacité de leur hospitalité.

D'autres commerçants, par leurs itinéraires sociaux, font la preuve de la possibilité des réussites individuelles.

Parmi les cinq « mai gida » patrons de bouchers de Lomé ayant les plus forts chiffres d'affaires (en 1978), quatre ont été les clients de commerçants avec lesquels ils n'avaient aucun lien de parenté (l'un de ces quatre fait aujourd'hui travailler son fils pour son compte) et le cinquième est un parent paternel d'un autre « mai gida » qui l'a accueilli il y a une vingtaine d'années.

Ces cinq commerçants sont arrivés à Lomé en 1940, 1947, 1956 et 1960 (pour deux d'entre eux).

Outre le négociant qui est le frère classificatoire de son ancien logeur, deux autres patrons actuels ont une alliance de mariage avec le « mai gida » qui les a pris en charge lors de leur arrivée.

De même, les logeurs-intermédiaires incarnent la réussite sociale et la dominance des rapports de clientèle.

On peut devenir « mai gida-dillali » par soi-même ou par succession.

Premièrement, la position du logeur prolonge celle de « mai gida » – patron de commerce ; elle repose sur la richesse économique (notamment foncière), la notoriété et le réseau de relations d'un grand commerçant ou d'un notable.

Soit le cas d'alhaji Zakari, le plus important logeur de Fada N'Gourma :

Il a commencé le commerce du bétail en 1946. Son père était patron de bouchers mais il s'est séparé de lui. Au début, il achetait des bœufs par groupe de deux ou trois et les faisait convoyer vers le Ghana dans le troupeau d'un commerçant auquel il était lié.

Actuellement, trois de ses frères (de même père) travaillent dans le commerce du bétail. Ils sont « dans le compte » d'alhaji Zakari. Ils exportent des troupeaux vers Lomé et vers le Bénin puis partagent les bénéfices avec leur frère.

Mais celui-ci confie la plupart de ses affaires commerciales à une autre personne, qui n'avait à l'origine aucun lien généalogique avec lui, et qu'il avait accueillie et prise en charge. Il a donné à ce « yaro » une de ses filles en mariage. Il a fait de même pour un autre client travaillant pour lui.

Par ailleurs, il aide en permanence de nombreux petits commerçants de Fada N'Gourma. Par l'argent qu'il prête, les garanties qu'il peut offrir, les contacts qu'il établit, il domine

le milieu commerçant de la ville, et quiconque veut faire du commerce à Fada N'Gourma passe nécessairement par lui.

Enfin, il est logeur-intermédiaire sur le marché du bétail.

Il est gourma et il reçoit surtout des commerçants gourma venant de Dapaong pour s'approvisionner à Fada. Cela a commencé lorsqu'un commerçant de Dapaong, qu'alhaji avait connu à Lomé (ils étaient hébergés et pris en charge par le même logeur lorsqu'ils se rendaient dans cette ville pour vendre leur troupeau), est venu à Fada chercher du bétail. Il n'y avait, à l'époque, pas de marché dans la ville et il a aidé le commerçant de Dapaong à trouver du bétail en brousse. Celui-ci, satisfait de son séjour à Fada, en a parlé aux autres commerçants de Dapaong qui, maintenant, viennent régulièrement chez alhaji Zakari. Il leur offre, en plus du logement, tous les contacts nécessaires pour s'approvisionner rapidement et trouver sur place des gardiens.

Deuxièmement, l'accession d'un client à la position de logeur qu'occupe son patron est également possible.

C'est le cas du plus important « mai gida-dillali » du commerce du bétail à Lomé.

C'était un client de l'imam du zongo. Celui-ci fut d'abord, dans les années 1930-1940, un commerçant itinérant de kola allant du Sud-Ghana au Nord-Bénin. Il devint à partir de 1940 un des premiers logeurs du commerce du bétail.

Son « yaro » fit, pour le compte de l'imam, le commerce itinérant de la kola, pendant plus de dix ans. Puis, progressivement, l'imam abandonna ses activités commerciales pour ne se consacrer qu'à ses fonctions religieuses et confia l'accueil des étrangers et la fonction de « dillali » à son client. Dans l'ancien zongo, celui-ci hébergeait ses commerçants étrangers aussi bien dans sa propre maison que dans celles de l'imam. Actuellement, il gère lui-même ses propres affaires, emploie de nombreux clients et ne rend de compte à personne, mais il aide régulièrement l'imam qui compte par ailleurs de nombreux autres clients.

L'idéologie des commerçants soudanais de Lomé est celle de la réussite individuelle. Elle énonce que la promotion sociale de chacun est pensable, sans que cette réussite soit déterminée au départ par la « situation » généalogique de la personne.

Elle valorise expressément la relation dynamique patron/client. Domaine privilégié de l'improvisation sociale (les sujets se « choisissent»), la relation de clientèle est le principe de la ré-interprétation des références familiales et le moyen essentiel du renouvellement des réseaux sociaux.

Mais la stratification sociale du zongo est faite de mendiants autant que de « mai gida ».

Il existe dans le quartier de vieux hommes qui furent auparavant des petits revendeurs ou des clients d'un « mai gida » et qui vivent de bribes de redistribution interne en faisant parfois de menus travaux (par exemple, confec-

tionner des balais de paille, ou faire, à partir de quelques branches, des brochettes en bois).

Ceux qui vivent de l'aumône sont une composante de l'ordre social du zongo.

Ce faisant, la position de « mai gida » et celle de mendiant sont les deux pôles à la fois d'un ordre réel et du trajet social pensable (sinon toujours réalisable) pour chaque personne.

Entre ces deux pôles, qui sont statistiquement rarement atteints (parmi les hommes de quinze ans et plus du nouveau quartier zongo : 6% de patrons et 5,5% de mendiants attitrés), les trajets sociaux se conçoivent et se font.

Le « fatalisme musulman » sanctionne a posteriori ce que « Dieu a voulu » (leitmotiv de la causalité) : la réussite ou la mendicité. L'une et l'autre sont pensables.

Le zongo est une société hiérarchisée en « dominants » et « dominés », dont la stratification sociale est produite par une sociabilité qui est en même temps un mode de subsistance.

Pour l'essentiel, cette sociabilité fonctionne comme un « marché de libre concurrence », où tous les « coups » sont permis à condition toutefois de respecter certaines règles morales et sociales.

Pour pouvoir travailler librement pour son propre compte, un commerçant doit savoir ménager des alliances, entretenir des relations, en faisant pour cela les dépenses nécessaires.

Ainsi, un « mai gida » peut refuser de collaborer sur le plan commercial avec son ancien patron qui lui fait cette proposition. Personne ne vient lui reprocher ce refus car, par ailleurs, il paie honorablement sa « dette » sociale à son ancien « mai gida » : dons de nourriture, de marchandises, prise en charge de ses enfants, etc...

De même, un jeune manœuvre qui n'est qu'au quatrième rang dans la hiérarchie des « mahauci » d'un patron de bouchers peut devenir, avant ceux qui le précèdent, un revendeur et ainsi presque doubler ses revenus. La relation de clientèle qui le lie à son patron est plus forte que celle des autres. Il n'a d'autre activité que d'être à côté de son « mai gida », dans le commerce et dans sa vie de relations.

Comme on l'a vu plus haut, ceux qui ne réussissent pas à « s'installer » dans ce milieu (trouver des revenus, un logement, une épouse) n'ont pas d'autre recours que d'attendre en continuant à vivre d'aumônes ou de partir.

L'ambition de chaque personne, nouvel arrivant ou jeune sans emploi fixe, qui s'engage dans un système de relations sociales et commerciales au zongo est d'abord de trouver les moyens de sa survie.

De leur côté, les « mai gida » qui contrôlent le marché commercial et social cherchent à gagner le plus d'argent possible. Afin d'augmenter les marges bénéficiaires de chaque opération commerciale, ils dépensent le minimum pour la rétribution directe du travail de leurs employés. L'utilisation d'une main-d'œuvre à bon marché est le résultat d'un recours au « travail servile », en d'autres termes d'un enchantement des relations de travail dans le clientélisme et la parenté.

Mais cela ne suffit pas à faire des « mai gida » des entrepreneurs capitalistes. Au contraire. Max WEBER souligne qu'un des facteurs caractérisant le capitalisme est « la séparation du ménage et de l'entreprise » (1) (l'auteur parle plus loin « d'économie familiale »), séparation que fait l'entrepreneur en instituant le « travail libre ». De ce point de vue, les réseaux de parents et clients des commerçants soudanais sont assimilables au « ménage » dont parle WEBER.

Pour reprendre la distinction opérée par WEBER, la *forme* de l'activité économique des commerçants du zongo peut être capitaliste ; elle est, si l'on veut, « capitalistique » ; mais *l'esprit* dans lequel se font ces activités n'est pas un « esprit du capitalisme » (2).

Pour la forme : les commerçants du zongo sont des « spéculateurs à la recherche de toutes les occasions de réaliser un gain pécuniaire » (3). Comme on l'a vu plus haut, certains « mai gida » peuvent changer de commerce selon les occasions, ou se lancer dans plusieurs circuits commerciaux simultanément. N'importe quel jeune du zongo se « débrouillera » pour être le « dillali » (intermédiaire) de n'importe quel étranger de passage qui a toujours sur lui quelques produits commercialisables : fausses « pépites d'or » venant du Ghana, sculpture en bois volontairement patinée, chaîne Hi-Fi importée clandestinement du Nigeria, etc... Les commerçants soudanais ont l'habitude de la monnaie et savent jouer sur le change ; après les cauris et la livre anglaise, ils manipulent aussi bien le franc CFA, le naïra (monnaie nigérianne) et le cédi (monnaie ghanéenne). Mais comme le souligne encore Max WEBER, « la « soif d'acquérir », la « recherche du profit », de l'argent, de la plus grande quantité d'argent possible, n'ont en eux-mêmes rien à voir avec le capitalisme » (4).

---

(1) Max WEBER, 1947 (1967), p. 19.

(2) Nous reprenons mot pour mot les termes de WEBER bien qu'ils puissent paraître aujourd'hui dépassés. Le sens qu'on leur donne apparaîtra dans ce qui suit.

(3) Max WEBER, *op. cit.*, p. 18.

(4) Max WEBER, *op. cit.*, p. 14.

Pour l'esprit : les stratégies commerciales des négociants soudanais consistent, en dernière analyse, non pas à « *faire de l'argent avec des hommes* » (1) mais à « faire des hommes » avec de l'argent.

Entre 1960 et 1980, les commerçants du zongo qui font les plus forts chiffres d'affaires ne sont plus les mêmes. Deux des patrons de bouchers qui furent les plus riches dans les années 1950 ne font actuellement que des affaires très limitées (ils sont aux 15e et 25e rangs des chiffres d'affaires de 1978). Mais ils ont une « richesse en hommes » qui leur assure un prestige acquis par une trentaine d'années de travail de sociabilité. Cette richesse leur garantit des rentrées monétaires, des dons en nature et de multiples services actuels. En même temps, les gens du zongo les présentent comme deux des plus grands « manya-manya » (gens riches et influents) de leur milieu.

De même, un commerçant de planches qui avait auparavant une position économique dominante dans ce commerce n'a pratiquement plus d'activité marchande. Il s'occupe le plus souvent des affaires matrimoniales du zongo. Ce faisant, il habite une maison dans le nouveau quartier que lui a laissé un de ses clients alors que celui-ci reste à Lomé, en attendant que son ancien logeur ait lui-même construit sa propre maison et libéré celle de son client.

L'imam, qui fut entre 1930 et 1960 l'un des principaux commerçants et logeurs du zongo se consacre entièrement à son école coranique et à quelques affaires de la chefferie du zongo. Peu de gens travaillent directement pour lui, mais de nombreux revendeurs et même des « mai gida » actuels passent par son intermédiaire pour établir des contacts commerciaux avec des étrangers, pour avoir plus de crédit (moral et financier), etc... Ce faisant, ses anciens « employés » et les personnes qui bénéficient aujourd'hui de sa position sociale lui restituent régulièrement et à la demande ses prestations passées et présentes en dons d'argent, de produits, de services, etc...

En résumé, le capital social et symbolique constitué par un « mai gida » lui assure, sur le long terme, une restitution de ses dépenses de sociabilité, alors même que — et parce que — les relations patron/client peuvent n'être que d'éphémères relations commerciales. Cette logique permet à un « mai gida » de dire, à propos de quatre commerçants qui furent auparavant ses clients : « tout ce qu'ils font pour moi maintenant ne vaut pas ce que je leur ai fait ». Une situation contradictoire apparaît alors de toute évidence : si cette sociabilité/économie est le moteur du fonctionnement de la société « haoussa » de Lomé, elle est aussi ce qui met ce milieu en difficulté dans son environnement économique.

---

(1) Max WEBER, *op. cit.*, p. 48.

En effet, la transformation par les commerçants de leur richesse acquise dans le négoce en capital symbolique et social — l'interprétation de leur économie ne peut pas faire l'économie de la prise en compte de ces dépenses — réduit, voire empêche totalement sa transformation en capital économique. Parmi les commerçants soudanais de Lomé, on a vu très peu d'investissements systématiques dans le transport commercial, dans les moyens de production artisanale, et encore moins dans les logements de rapport.

Il n'y a pas de « vertu » particulière des commerçants soudanais à vouloir « faire des hommes avec de l'argent » plutôt que « de l'argent avec des hommes », pas plus qu'il n'y a de « conservatisme » ou de traditionnalisme délibéré les amenant à maintenir une structure de travail servile plutôt que d'« évoluer » vers le travail « libre » (modèle des rapports de travail fourni par le capitalisme dominant).

La situation des commerçants soudanais dans l'économie nationale n'est qu'un aboutissement visible d'une logique d'ensemble, qui a sa propre cohérence.

Cette logique est repérable dans un ensemble de termes, de règles qui apparaissent en ordre dispersé dans le déroulement de la vie quotidienne, mais qui font système.

On a essayé, tout au long des chapitres précédents, de les présenter et de les analyser séparément.

Bien qu'incomplète, cette information suggère une éthique, ensemble de notions et de valeurs inspirant l'organisation de la vie quotidienne, que l'on peut, par synthèse, tenter de reconstituer.

L'éthique du zongo

Si un système de notions peut être induit à partir du recueil des « théories » particulières (celle de l'aumône, celle de la richesse, celle du rapport patron/client, etc) et de l'observation directe des comportements (rituels des fêtes, relations dans le travail commercial, rencontre sur les lieux de sociabilité, etc), cette théorie globale des pratiques n'est jamais formulée, par aucun informateur, comme une théorie ou une philosophie sociale dans sa globalité et pour soi. Ce sont les pratiques observables et des tranches de discours qui construisent cette théorie d'ensemble. C'est en les effectuant et les énonçant que les sujets « font de la théorie » en même temps qu'ils font de l'économie et ont des rapports sociaux.

L'observateur ne fait que de la re-construction, en accumulant et rassemblant les éléments d'une éthique qui lui sont présentés sous forme de pratiques et de discours particuliers, circonstanciés, et parfois amputés (1).

Ce point de vue synthétique — travail de synthèse de l'observateur en continuité, ici, avec la démarche inductive de l'ethnologie classique — a été exposé dans différents textes de Marc AUGÉ et mis à l'épreuve dans l'étude de faits et de sociétés différents de ceux que nous avons présentés (2).

Mais le point de vue adopté et les concepts proposés par cet auteur demeurent opératoires dans le cas étudié ici.

Marc AUGÉ propose d'appeler « idéo-logique » ou « logique des représentations » « ce système [cette théorie implicite] considéré dans sa totalité et dans sa cohérence relative » (3). Cette théorie se définit « comme le système non formulé auquel chacune des diverses théories recensables (...) doit sa cohérence propre et son rapport aux autres théories ». (4)

L'ensemble théorique local n'est jamais envisagé, par les acteurs sociaux, « indépendamment de l'occasion (de « l'occurence ») qui exige qu'on y fasse référence ».

Cette théorie est donc bien le fait d'une re-construction, étant, dans la société étudiée, un « ordre virtuel », un système de références dans lequel les acteurs puisent pour inspirer, sous cette contrainte, leurs pratiques.

Ajoutons que l'ordre virtuel auquel se réfère chaque individu pour savoir quelle est sa position dans l'ordre réel (à tel moment et en tel lieu) et quel est

---

(1) Les silences eux-mêmes ont place dans cette théorie. Ainsi, un informateur nous dit un jour que ce serait « trahir un secret » de distinguer, parmi les membres de sa maisonnée, ses descendants par la filiation et ses « enfants » liés à lui par des rapports de clientèle, comme nous le lui demandions. A partir du moment qu'ils étaient avec lui (et chez lui), ses clients faisaient partie de sa richesse et de son « gida », comme ses propres enfants.

Ce comportement silencieux n'est d'ailleurs pas contradictoire avec le fait que le « mai gida » ait des attitudes distinctes avec ses « *yara* » selon qu'ils sont ses fils ou ses clients, dans la mesure où les rapports au père, au beau-père, et au patron sont réglés différemment (cf. chapitre 7).

(2) Marc AUGÉ, 1975.

(3) Marc AUGÉ, *op. cit.*, p. 120.

(4) *Ibid.*

son éventail d'attitudes possibles dans cette circonstance (mendier, travailler, partir, se marier avec la fille d'un oncle ou d'un « mai gida », etc), cet ordre virtuel définit le domaine de l'improvisation des relations économiques et sociales par les sujets plus qu'il ne prescrit rigouresement telle ou telle attitude. Par exemple, parmi tous les clients d'un « mai gida », tous travaillent pour leur patron et sont pris en charge par lui. Mais certains sont logés chez lui, d'autres non. Certains peuvent accroître plus rapidement que d'autres leurs revenus monétaires. Le « mai gida » peut faire le mariage des uns et non des autres.

L'improvisation sociale est précisément cet arrangement par lequel les sujets, dans telle ou telle relation « de sujet à sujet » et telle ou telle circonstance, mettent à l'œuvre les différentes formules possibles de pratiques que leur offre une même théorie, commune et implicite. Ainsi, un étranger arrivant au zongo et un logeur « mai karban baki » (celui qui reçoit les étrangers) se réfèrent ensemble, l'un en se présentant chez le « mai gida » et celui-ci en logeant l'étranger, à la même théorie de l'aumône et de l'hospitalité qui fait obligation aux riches de sacrifier une part de leurs biens et de la mettre à la disposition d'autrui. L'hospitalité du logeur envers l'étranger est une improvisation composée à partir de la théorie de l'aumône, connue et comprise par les deux sujets, actualisée et formulée à l'occasion de leur rencontre.

Au départ, se trouve l'opposition entre l'étranger et l'autochtone, « bako »/« arne ». Paradigme qui se ré-introduit dans de nombreuses autres oppositions : écologique (gens de la ville/gens de la terre), religieuse (musulmans/païens), économique (commerçants/non-commerçants), ethnique (« Haoussa »/autochtones) — On le retrouve dans le zongo même, à l'occasion de la distinction commerçants itinérants/commerçants sédentaires (et logeurs), ou dans le clivage Haoussa/non-Haoussa.

L'affirmation d'un particularisme haoussa (cf. chapitre 3), la volonté de se marginaliser et de se démarquer des autres Loméens, sont autant de mises en œuvre de ce premier terme de l'« idéo-logique » du zongo.

En sociologie urbaine, cette opposition inspire deux faits remarquables.

Premièrement, il est logique que l'on trouve au zongo une tendance à la « surtribalisation » pendant que d'autres ethnies dans la même ville peuvent tendre à la « détribalisation ».

A Lomé, le quartier zongo est désigné par les autochtones comme le quartier des Haoussa et les gens du zongo eux-mêmes se désignent face aux autochtones comme Haoussa. Bien que cette ethnie ne représente que la moitié de la population du nouveau quartier et 63% des ethnies étrangères, l'« haoussaisme » touche tous les étrangers. D'une manière générale, les personnes appartenant aux ethnies soudanaises se disent Haoussa : on « devient » Haoussa selon certains ; pour d'autres, on est « comme Haoussa ». Même situation au

quartier Sabo d'Ibadan où COHEN note la présence de personnes « haoussa-isées » (1).

Les Haoussa font plus que de la « sur-tribalisation ». Il existe un prosélytisme haoussa, qui invite à donner de cette ethnicité une définition sociologique. Comme le note Paul E. LOVEJOY, l'haoussa-isme devient « un système de relations développées entre immigrants » (2) ; et il se définit en même temps par le rapport du groupe à son environnement. C'est ce que souligne Abner COHEN dans un texte postérieur à son étude du quartier haoussa d'Ibadan : « *L'ethnicité est essentiellement une forme d'interaction entre des groupes culturels opérant à l'intérieur d'un contexte social commun* » (3).

Les gens du zongo de Lomé participent à un réseau social et urbain formé par l'ensemble des milieux d'accueil de commerçants étrangers musulmans que sont les quartiers zongo (qu'ils soient appelés « zongo » ou « quartier haoussa »).

Cette chaîne reproduit, dans chaque ville où se trouve un zongo, l'opposition entre les étrangers musulmans (« baki ») et les autochtones « païens » (« arna »).

C'est à partir de cette opposition que s'« haoussa-ise » celui qui s'insère dans un système de relations sociales et commerciales du zongo.

Deuxièmement, traduction dans l'espace urbain de l'opposition « bako »/« arne », le zongo est une ville dans la ville, une unité dans laquelle les autochtones (de Lomé) deviennent étrangers (au zongo) et les étrangers (de Lomé) sont chez eux.

A l'intérieur du quartier zongo, le rapport étranger/autochtone s'inverse et les plus étrangers de la ville sont alors les plus urbanisés, les plus attachés au sol urbain. C'est cette forte intégration urbaine de ses habitants attitrés que traduit la taille des maisonnées du zongo. Les maisonnées d'étrangers (Haoussa et autres soudanais) comptent en moyenne huit personnes alors que celles des autochtones de Lomé (Evhé, Mina, etc) n'en comptent que quatre.

Etrangers chez eux au zongo, les habitants du quartier prennent part à l'organisation de l'itinérance des commerçants de passage, autre notion centrale de la théorie du zongo, et reproduisent alors, en devenant des logeurs occasionnels, l'opposition étrangers/autochtones ; mais, une fois encore, leur rôle s'inverse dans l'opposition « bako »/« arne ».

---

(1) Abner COHEN, 1969 : 47-50.

(2) Paul E. LOVEJOY, 1973, p. 634.

(3) Abner COHEN, 1974, p. XI.

Celle-ci se retrouve donc toujours à l'œuvre, dans des circonstances diverses, et selon les circonstances les individus peuvent être dans l'une ou l'autre catégorie (ainsi encore, les « haoussa-isés » seront Haoussa hors du zongo, dans l'opposition Haoussa/autochtones, mais ils pourront être désignés non-Haoussa à l'intérieur du zongo, dans le clivage Haoussa/non-Haoussa).

L'éthique du zongo se construit sur un second terme essentiel : le couple « sadaka »/« alheri », l'aumône et la faveur (l'échange) (cf. chapitre 6).

La « sadaka » est une notion laxiste, avec laquelle les acteurs peuvent jouer. Jeu économique : la « sadaka » peut être une forme de salaire pour des prestations de travail occasionnelles. Jeu social : en différentes occasions, le domaine de l'aumône est investi par des prestations impliquant la réciprocité : hospitalité, fête du mouton, etc. Un glissement s'opère du don à Dieu au don à autrui.

Autant l'opposition « bako »/« arne » désigne les personnes acceptables au zongo et celles qui en sont à priori exclues, autant le couple « sadaka »/« alheri » inspire les pratiques de la sociabilité dans le zongo. La première joue sur la reconnaissance, le second sur l'inter-connaissance.

Pour fonctionner, le couple « sadaka »/« alheri » fait référence à la notion ambiguë de richesse.

Trois termes haoussa existent pour désigner la fortune (« albarka » ; ce mot sert aussi à surenchérir dans les transactions commerciales), la chance, la grâce ou la fortune (« sa'a »), et la richesse (« arziki »).

Chacun de ces termes joue sur le plan économique et sur le plan social. La richesse est un tout constitué par le patrimoine foncier (mais qui n'est pratiquement jamais utilisé pour des maisons de rapport), le capital économique — dont on a vu (cf. chapitre 4) qu'il pouvait difficilement se constituer et se reproduire en dehors d'un système (réseau marchand) qui est une unité sociale autant que commerciale — et la « richesse en hommes » (« arzikin mutane ») qui fournit la main d'œuvre commerciale mais constitue aussi la personne du commerçant, celui-ci se définissant par l'ensemble des personnes qui l'entourent et qu'il entretient.

Une traduction de l'ambiguïté de la notion de richesse est la polysémie du terme « mai gida » : chef de maisonnée, propriétaire, commerçant, patron, logeur. En désignant le logeur, le terme « mai gida » prend nécessairement les sens de patron, propriétaire et chef de maisonnée. Les logeurs sont les plus « grands » d'entre les « mai gida ». Or, on a vu qu'ils n'intervenaient dans les transactions commerciales non comme investisseurs, mais comme intermédiaires, hommes de confiance, garants des uns et des autres. La richesse des logeurs, c'est bien sûr leurs maisons. Mais c'est aussi, et d'une façon indispensable, leur prestige et leur notoriété. Leur pouvoir se constitue, aussi et principalement, sur ce capital symbolique et social.

On peut enfin isoler dans l'éthique du zongo un groupe de représentations qui a sa cohérence propre ; celui des relations de parenté, d'alliance et de clientèle, dont on a longuement traité (chapitre 7).

Trois notions recouvrent ce domaine : « dan uwanci »/« zumunci »/« suruki ». Si, contre les thèses affirmant la disparition de la famille en milieu urbain, la parenté (« dan uwanci », parenté cognatique) demeure opérante, c'est en étant re-pensée par les acteurs sociaux à partir de leur théorie du clientélisme.

Les maîtres-mots de ce système sont l'entente et le lien (« zumunci ») et l'alliance de mariage (« suruki »). Ils impliquent certaines dispositions morales telles que la confiance (« amana ») et la vérité (« gaskiya »).

L'analogie avec le domaine commercial est claire. Le rapport patron/client et le mariage sont des alliances, tout comme le commerce est une alliance. Et la sanction de cette alliance est une institution : c'est la commission (« la'ada »), comme le mariage a besoin d'un sceau, le « sadaki ». Le versement de la commission et la remise du « sadaki » sont les rituels obligés signifiant l'alliance, commerciale ou matrimoniale ; en termes de fonction, ils sont identiques.

A l'inverse, les gens du zongo puisent peu dans le registre haoussa « traditionnel » des termes de parenté plus stricts : « dangi » (patri-lignage) et même « iyayi » (famille) et « gida » (maison) n'ont pas l'ubiquité de la notion « dan uwanci », construction à partir de « dan uwa » (fils de mère) — référence à l'alliance — et signifiant « parent » au sens large.

Au système généalogique que construit la démarche « officielle » de l'ethnologue (et qui tend à « faire de la définition généalogique des groupes le seul principe du découpage des unités sociales et de l'attribution des agents à ces groupes, postulant ainsi implicitement que les agents sont définis sous tous les rapports et une fois pour toutes par leur appartenance au groupe et que (...) *le* groupe définit les agents et leurs intérêts plus que les agents ne définissent *des* groupes en fonction de leurs intérêts ») (1), à cette représentation artificielle, les sujets opposent ce qu'avec Pierre BOURDIEU *on* peut nommer d'une part leur « parenté pratique », c'est-à-dire « l'ensemble des relations généalogiques maintenues en état de marche » (2), et d'autre part leurs « relations pratiques », « ensemble des relations non généalogiques qui peuvent être mobilisées pour les besoins ordinaires de l'existence » (3).

---

(1) Pierre BOURDIEU, 1980, p. 273.

(2) *Op. cit.*, p. 282.

(3) *Ibid.*

La connaissance généalogique est d'ailleurs fonction de la situation particulière des déracinés du zongo. Les généalogies qu'ont pu présenter nos informateurs étaient généralement peu profondes (rarement plus de deux générations au-dessus d'Ego) et les collatéraux étaient souvent oubliés, à peine nommés, sans que les informateurs sachent rien de leurs alliances ou de leur descendance.

Cette situation renvoie évidemment à la position d'étrangers que l'on a abordée par ailleurs.

La distinction opérée par Pierre BOURDIEU entre la « parenté de représentation » (au sens d'un système clos construit à la demande de l'ethnologue) et la « parenté pratique » (efficace) nous semble tout à fait adéquate dans le cas présent. Mais il convient alors de préciser que, dans l'éthique du zongo, cet ajustement est fonction du statut d'étranger, et avec lui des valeurs de l'itinérance et de l'individualisme. En d'autres termes, le statut d'étranger « domine » la théorie des relations de parenté du zongo.

Finalement, le système englobant la parenté, l'alliance et le clientélisme en tant qu'élément de la théorie des pratiques du zongo, se distingue du système de parenté haoussa « traditionnel » dont il s'inspire, en opérant des « sélections », notamment dans sa terminologie et dans ses prescriptions quant aux attitudes.

Comme on l'a souligné plus haut (cf. chapitre 7, p. 254), ce n'est pas tant dans leur généalogie que les « mai gida » trouvent les fondements de leur pouvoir, mais dans l'ensemble de leurs relations (généalogiques et non généalogiques) entretenues par leur travail de sociabilité. Ce système de relations se réfère donc aux notions de « sadaka » et « alheri » qui donnent leur sens aux pratiques de redistribution, moteur économique de la sociabilité.

Le clientélisme se réfère en permanence au glissement de la « sadaka » à l'« alheri », qui fait d'un étranger un « yaro » et plus tard un gendre (« suruki »). D'un autre côté, le clientélisme et l'alliance font fonctionner et se reproduire la parenté au sens large (un client appelle déjà son patron « baba », père, papa ; et en devenant son « suruki », il entre dans le domaine généalogique) ; enfin, ils composent la richesse au sens social (« arzikin mutane »).

Ainsi, il apparaît que si l'efficacité de cet ensemble parenté/alliance/clientélisme est, entre autres, de structurer les rapports de travail et d'inspirer les relations dans les échanges commerciaux, son bon fonctionnement implique qu'il soit en permanence référé à d'autres composantes de l'éthique du zongo : l'opposition étrangers/autochtones, le glissement aumône/échange, l'ambiguïté de la richesse.

Cette ethique constitue un tout, un ensemble cohérent.

Nous nous en sommes tenus ici aux représentations des domaines économi-

que et social, mais il conviendrait, pour tendre vers une nécessaire exhaustivité, de réserver une étude plus approfondie au domaine religieux (1).

Mentionnons seulement la possibilité d'agencements entre l'islam et certaines pratiques animistes, non forcément contradictoires dans la mesure où ce « syncrétisme » recoupe une division sexuelle du travail religieux. A l'affirmation masculine d'un islam rigoureux, répliquent les consultations de devins animistes menées à l'instigation des femmes et d'alliés autochtones. Le domaine religieux croise ainsi les domaines de l'alliance et des rapports étrangers/autochtones.

L'éthique du zongo (dont la re-construction présentée ici reste incomplète) n'existe que dans les pratiques où elle est mise en œuvre et formulée. En ce sens, elle *est* le « social » et l'« économique » vécus et pensés simultanément.

L'ensemble des notions ainsi re-composé n'est pas un « artefact ».

Ce n'est pas davantage une idéologie, au sens d'un système de valeurs clos et isolé de ses occasions de réalisation comme l'est par exemple l'idéologie religieuse formulée par les spécialistes locaux de l'islam.

Cette éthique est un référant permanent des pratiques isolées et apparemment autonomes les unes des autres qui scandent la vie quotidienne.

Finalement, la « société » zongo ne se définit pas tant par son quartier qui la déborde, ni par les découpages ethniques qu'elle englobe et dépasse, ni seulement par l'importance des activités commerciales qu'on y pratique.

Le milieu social du zongo se définit par cette théorie commune et implicite, ou plutôt par la référence à cette théorie implicite, c'est-à-dire par le fait que tous ses membres parlent et comprennent le même « langage » social et agissent en fonction de lui.

Les actes reconnus comme déviants (vols, « trahisons ») et leur condamnation signifient bien que la référence à cette théorie implicite commune est *la* condition d'appartenance au groupe.

Cela pose d'emblée la question de l'objet de l'ethnologie en ville.

Il faut admettre que « la ville » est pour l'ethnologue un « trompe-l'œil ». Derrière la diversité ethnique et socio-économique des villes créées par les histoires ethniques et coloniales, l'ethnologue doit tenter de repérer les groupes

---

(1) Bien qu'il n'y ait pas de coupures entre ces « domaines ». Ainsi, par exemple, la « sadaka » est une prestation à la fois religieuse, économique et sociale. De même, les notables religieux sont souvent des patrons de commerce importants.

sociaux réels qui les habitent. Or, dans la mosaïque des quartiers, des ethnies et des statuts économiques, c'est essentiellement par la référence à une même éthique que les individus se groupent et se distinguent d'autres groupes dans la même ville. Les différentes logiques sociales — déterminant les comportements des citadins — que l'on peut repérer dans une ville sont fonction de ces théories « locales » différentes qu'il s'agit de re-construire à partir de l'observation directe.

Aussi la procédure par laquelle l'ethnologue peut arriver à identifier une théorie et un groupe parmi d'autres dans la ville se réferera-t-elle au quartier (et à ses rapports avec le reste de la ville), aux rapports ethniques et aux activités économiques comme autant de « lieux » où se donne à voir une logique sociale et se formulent les différents termes d'une théorie particulière des pratiques.

Marginalités et intégration

Reprenons maintenant l'analyse de la situation du zongo dans son environnement, laissée plus haut.

En examinant son insertion dans l'économie globale et sa position dans le tissu urbain, on verra que le zongo représente un « pôle marginal ».

La notion de marginalité, particulièrement de marginalité urbaine, a fait l'objet de nombreux débats depuis près d'une vingtaine d'années parmi les économistes et sociologues étudiant les villes d'Amérique latine, où les recherches urbaines ont connu une ampleur sans commune mesure avec celles, plus récentes, menées en Afrique (1).

Le phénomène lui-même de sous-emploi, de non-insertion dans les structures professionnelles modernes et de concentration dans des lieux de peuplement marginaux (favelas de Rio, barridas de Lima et autres « bidonvilles » immenses) d'une part croissante de la population citadine imposait la recherche d'un concept rendant compte de cette situation.

---

(1) Le caractère massif avec lequel s'est imposé le phénomène urbain en Amérique latine autour des années 60 n'est évidemment pas étranger à ce décalage au niveau de la recherche. La population urbaine d'Amérique latine représentait plus de 19% de la population totale en 1940 et 31,5% en 1960, alors qu'en Afrique cette part était de 13% en 1960 et elle est en 1980 de 20% environ.

Selon certains auteurs, les populations marginales urbaines représenteraient trente millions d'individus en Amérique latine (1), soit environ le tiers de la population urbaine totale.

Dans une étude sur les « barriadas » de Lima, Sabine HARGOUS note que la population marginale représente un million de personnes, c'est-à-dire près de la moitié de la population totale de la capitale péruvienne. L'auteur montre comment « ces populations marginales vivent dans des communautés à l'écart de la société urbaine qui cependant les englobe » (2).

Ce problème de l'exclusion ou de l'intégration de la population marginale à la société globale est la principale question qui divise les théories de la marginalité.

Rodolfo STAVENHAGEN reprend la notion de « masse marginale » utilisée par José NUN (3). La « masse marginale » d'Amérique latine se constitue par le double mouvement « d'un des taux de croissance démographique les plus élevés du monde » et de l'utilisation dans le secteur industriel de techniques modernes permettant d'employer moins de main-d'œuvre. Une part croissante de la population ne peut pas être intégrée au processus d'industrialisation. « C'est pourquoi, poursuit cet auteur, des masses importantes de travailleurs non-qualifiés ou semi-qualifiés sont cantonnés dans les activités les moins productives du secteur tertiaire de l'économie » (4).

Inemployable compte tenu des progrès actuels de la technologie, la masse marginale constitue, selon STAVENHAGEN, une « population non participante » sur le plan économique et la situation ainsi créée « contribue au maintien de la structure « dualiste » de la société » (société traditionnelle/société moderne) dans laquelle quelques « pôles de croissance » excercent un « colonialisme interne » sur le reste du pays.

La notion de « masse marginale » peut être utilement transposée sur le cas de l'économie africaine actuelle.

En termes absolus comme en termes relatifs, l'exclusion de la population des structures économiques modernes est un phénomène massif. Comme le mon-

---

(1) R. VEKEMANS, I.S.L. FUENZALIDA : « El concepto de marginalidad », DESAL, 1969, p. 44, cités dans Rodolfo STAVENHAGEN, 1970, p. 78.

(2) Sabine HARGOUS, 1972, p. 56.

(3) Rodolfo STAVENHAGEN, 1970, et José NUN : « Superpoblación relativa, ejercito industrial de reserva y masa marginal », *Revista latino-americana de sociologia*, n° 2, 1969.

(4) Rodolfo STAVENHAGEN, 1970, p. 79.

trent les chiffres ci-dessous, les trois quarts de la population active non agricole du Togo vivent en marge de l'économie officielle (1) :

Population active du Togo (estimation 1976)	892 000
Population active non agricole	200 000
dont :	
« secteur public et para-public »	32 000
« secteur moderne »	18 000
« secteur traditionnel »	150 000
dont : — commerçants	70 000
— artisans	56 000
— transporteurs	3 000
— divers	21 000

Ce qui pose problème dans le texte de STAVENHAGEN, c'est le caractère de « population non participante » au niveau économique qu'il attribue à la « masse marginale ». De la sorte, il ne contredit pas les conceptions dont il essaie d'abord de se démarquer et qui considèrent les marginaux comme des « exclus », sans existence sociale ni économique, qui ne feraient que « *peupler un coin de terre qui n'est qu'un no man's land* » (2).

La notion de « pôle marginal », telle que l'emploie Anibal QUIJANO (3), permet à l'analyse de dépasser ce dualisme inopérant et de penser ensemble les milieux « marginaux » et leur environnement.

QUIJANO voit, dans le système économique de l'Amérique latine, « deux niveaux d'activité et de rapports économiques » : un « noyau central hégémonique » et un « pôle marginal » : « *Dans la mesure où les marginaux sont absents des niveaux plus productifs où se fonde l'existence même du système et ne remplissent pas une fonction centrale, on peut caractériser comme « pôle marginal » de l'économie globale les activités et les relations économiques auxquelles ils participent* » (4). Ces deux niveaux sont inséparables, « *chacun isolément ne peut suffire à définir le système d'ensemble* » (5).

Ce que suggère le cas des commerçants soudanais, c'est la nécessité du « pôle marginal » pour le système économique global et son dynamisme.

Le milieu commerçant, par définition, est un secteur économique dépendant.

---

(1) *Marchés nouveaux*, n° 6, 1977-78.

(2) R. VEKEMANS et I.S.L. FUENZALIDA, *op. cit.*, cités dans R. STAVENHAGEN, 1970, p. 77.

(3) Anibal QUIJANO, 1971.

(4) *Op. cit.*, p. 72.

(5) *Ibid.*

Les marchands ne produisent rien ; ils permettent la transformation des produits en marchandises en les rendant disponibles et consommables (par leur convoyage, leur transformation, leur conditionnement).

A ce titre, leur économie est dominée par ce que QUIJANO nomme « les niveaux plus productifs où se fonde l'existence même du système » (agriculture et industrie dont la production, dans le cas africain, dépend essentiellement des investissements du capitalisme occidental, lorsque les produits ne sont pas tout simplement importés).

De plus, il est aisé d'établir les lieux précis de la dépendance des commerçants soudanais de Lomé : ici, une demande coloniale d'importation du bétail, là une production européenne des tissus, ou des commandes publiques ou privées de planches, ailleurs le contrôle de l'Etat sur la collecte de certains produits agricoles ; et, dans tous ces domaines, les commerçants dépendent des conditions de transport qu'ils ne contrôlent pas, comme des moyens de communication postale. Enfin, l'argent qui fait vivre le milieu commerçant dépend de la masse monétaire dont disposent les citadins consommateurs de leurs marchandises.

Mais en investissant la frange laissée inoccupée par la politique économique de développement des secteurs industriel et bureaucratique, de l'agriculture pour l'exportation et du gros commerce d'importation contrôlé par l'Etat, les milieux « marginaux » répondent à une nécessité impérative d'approvisionnement urbain organisé à moindre frais. A Lomé, c'est le cas de l'approvisionnement en viande et en produits vivriers, et de la diffusion de produits importés ; c'est également le cas d'un important secteur du petit artisanat et des services (tailleurs, petits mécaniciens, restauration, etc).

Pour occuper cet espace économique laissé disponible, les différents groupes urbains doivent recourir à leur propre dynamisme. Or, les exemples sont nombreux, dans l'ensemble des villes africaines, montrant que tous les groupes ethniques ne sont pas égaux face aux nécessités de l'auto-défense et de la survie en ville.

De ce point de vue, la capacité d'adaptation des groupes marchands traditionnels aux situations nouvelles est un fait connu, et vérifiable dans le cas des commerçants soudanais de Lomé. Plusieurs reconversions historiques ont fait passer ces marchands du commerce des captifs et de la kola à ceux des produits locaux vivriers et manufacturés, puis au commerce international du bétail, pour esquisser, plus récemment, une percée dans les commerces des planches, des tissus, de quelques produits européens de luxe, etc...

Cette capacité d'adaptation résulte d'une part de méthodes « capitalistiques » datant de la période pré-coloniale (techniques qui proviennent essentiellement de la professionnalisation des marchands dans les anciens Etats du Soudan : Haoussa, Songhaï, Mossi), et d'autre part de la permanence d'un ordre social articulant le clientélisme et la parenté et fournissant, « à la demande », une main-d'œuvre dans le cadre du travail servile.

Dans le contexte loméen actuel, ces dispositions formées par les histoires ethniques représentent « un système de rationalisation et d'auto-défense », selon les termes d'Oscar LEWIS (1), rendant possible la survie en ville d'un groupe social développant ses activités en marge de l'économie officielle.

Anibal QUIJANO propose des hypothèses complémentaires quant à la stratification sociale interne à l'« univers marginal ». Il distingue deux types principaux de regroupement de la population : la « petite bourgeoisie marginale » et les « salariés marginaux ». Le premier groupe est composé de « *ceux que le système marginalise en marginalisant leurs activités mais qui font partie intégrante de l'existence de la petite bourgeoisie : artisanat, petites entreprises, petit commerce. On ne peut les confondre, du point de vue économique, avec les groupes de salariés moyens même si socialement on les désigne par le même terme* » (2). Anciens salariés du secteur productif mis en chômage, anciens agriculteurs ou travailleurs arrivant pour la première fois sur le marché de l'emploi, les salariés marginaux « *prolongent le reste du prolétariat industriel des villes* » (3).

A cette stratification sociale, correspond une autre différenciation quant aux revenus : QUIJANO distingue en effet le « salaire marginal » et le « profit marginal ». Ces deux types de revenus « ont en commun l'instabilité, l'irrégularité et la faiblesse par comparaison à leurs équivalents respectifs non-marginaux » (4).

On peut faire, à partir du texte de QUIJANO, trois observations :

1 — Par ses hypothèses sur la structure économique et sociale du « pôle marginal », QUIJANO contribue, d'une manière plus convaincante qu'il n'apparaît dans le texte cité de STAVENHAGEN, à démasquer la vision nostalgique petite-bourgeoise de la marginalité : comme l'homme « moderne » confronté aux super-marchés et à l'Etat a la nostalgie du « bon sauvage », la société moderne industrielle se fabrique un « bon marginal » dont la construction idéologique en fait un homme « sans foi ni loi » exilé dans un univers sans classe ni pouvoir !

De ce point de vue, le cas loméen confirme les hypothèses de QUIJANO.

Il émane des milieux marginaux une classe dominante dont les principaux « mai gida » du zongo (les « manya-manya ») représentent un élément, pendant que les commerçantes autochtones de produits vivriers et de tissus (les « nana Benz » évhé et mina de Lomé) en forment une autre partie. Et l'Etat est obligé de composer en divers domaines essentiels (politique des prix, approvisionnement urbain, etc...) avec cette classe de négociants formée en marge, dans la frange qu'il ne contrôle pas.

---

(1) Oscar LEWIS, 1963, p. 29, et plus généralement pp. 27-37.

(2) Anibal QUIJANO, 1971, p. 73.

(3) *Ibid.*

(4) *Op. cit.*, p. 75.

Réciproquement, les rapports réels (qu'ils soient de collaboration ou conflictuels) qu'entretient cette classe de négociants avec le pouvoir politique renforce sa position dans les milieux marginaux. Leur proximité du pouvoir central devient une légitimation de leur pouvoir marginal.

2 — On ne peut suivre entièrement QUIJANO dans l'opposition tranchée en termes de classes sociales qu'il fait entre « petite bourgeoisie marginale » et « salariés marginaux ».

Ce serait ne pas voir que les rapports économiques qui fonderaient ce clivage sont — à tout le moins dans le milieu du zongo (mais les quelques informations que donne QUIJANO sur les relations sociales dans l'univers marginal des villes d'Amérique latine — tout en soulignant d'ailleurs « l'absence d'information systématique » de caractère anthropologique sur ces milieux — n'infirment pas notre proposition) (1) — ces rapports économiques sont « enchantés », c'est-à-dire dominés par le système des relations familiales et de clientèle qui les organise (2).

---

(1) Il semble qu'à l'image d'une enquête portant sur la migration et la marginalité à Mexico (H. MUNOZ GARCIA, O. DE OLIVEIRA, C. STERN, 1971), les enquêtes de terrain sur ces milieux aient un caractère le plus souvent macro-sociologique, recourant à une information statistique globale ou portant sur des grands nombres.

(2) Ce texte a été écrit avant la publication d'un article d'Alain MARIE faisant un remarquable bilan critique de l'emploi de la notion de marginalité. En renvoyant le lecteur à ce texte, j'en citerai un court extrait qui éclaire directement la discussion présentée ici : « *Est marginale toute activité (et toute couche sociale) que le mode de production capitaliste n'intègre pas directement, mais qu'il exploite indirectement, en laissant l'exploitation directe s'y réaliser à travers différents types internes de processus et de relations sociales historiques et culturelles spécifiques, tout en s'appropriant la plus grande part de la plus-value qu'ils produisent, soit directement (par les offices étatiques de commercialisation, les caisses de stabilisation, par exemple), soit, le plus souvent, indirectement (elles produisent et reproduisent pour lui une force de travail bon marché et contribuent donc à abaisser le prix du capital variable).* » (Alain MARIE, 1981-83, p. 370).

La structuration des rapports économiques des milieux marginaux par les systèmes de parenté, d'alliance et de clientèle ne conteste en rien leur « sur-détermination » et leur intégration (indirecte) par le mode de production capitaliste dominant. Elle montre (seulement) que, dans ce cas, « la relation capital/travail est médiatisée » (*op. cit.*, p. 371). A cela, il convient d'ajouter deux remarques : 1 — Les relations *dialectiques* entre les milieux marginaux et leur environnement (économique, social, culturel, etc.) se traduisent notamment, dans le cas étudié ici, par l'existence d'un ensemble de référents économiques et sociaux que le groupe des commerçants soudanais puise dans ses « traditions » *en les ré-interprétant* dans le contexte loméen actuel, ré-agencement permanent que l'on a désigné plus haut par le terme d'improvisation sociale et qui est un des éléments montrant la possibilité, dans les milieux marginaux, d'un dynamisme dans la dépendance. 2 — Ce caractère dynamique et attractif intéresse le sociologue parce qu'en dépendent la formation et la reproduction des milieux sociaux marginaux (voir pages suivantes, un cas de « concurrence » entre les deux secteurs économiques pour ce qui concerne l'accaparement de la main-d'œuvre).

Il y a une différence profonde entre les milieux ouvriers industriels et les travailleurs dépendants des milieux marginaux, qui se fonde sur la distinction aussi bien wéberienne que marxiste entre le travail libre et le travail privé (ou « servile », pour WEBER). C'est, à mon sens, cette opposition qui fonde, sur le plan sociologique, l'emploi de la notion de « pôle marginal » et qui permet de comprendre les rapports du pôle marginal au secteur économique moderne dominant comme la confrontation de deux types différents de mode de subsistance et de sociabilité.

3 — Ces rapports peuvent être antagonistes. Inséparables sur le plan économique, les deux secteurs se trouvent en concurrence pour l'accaparement de la main d'œuvre.

C'est ce que montre une enquête menée auprès d'une dizaine d'ouvriers salariés de l'Office National des Abattoirs et Frigorifiques de Lomé (Société d'Etat).

En 1977, l'ONAF a recruté treize ouvriers-abatteurs. Neuf d'entre eux venaient du milieu des zongo (six de Lomé, un d'Atakpamé, un de Sokodé, un de Dapaong). Parmi ces neuf « zongolais », on compte quatre Dendi-Bariba, deux Haoussa, un Djerma, un Gourma et un Kotokoli. Par ailleurs, quatre autres personnes furent recrutées dans des milieux différents ; il s'agit d'un Mina, d'un Kabyé, d'un Moba et d'un Tchokossi.

Les neuf jeunes gens du zongo recrutés à l'ONAF ont entre 19 et 29 ans.

Ils travaillaient tous auparavant dans le commerce du bétail et de la viande, comme manœuvres ou revendeurs.

Six étaient employés par leur père, par un oncle paternel, un par un patron sans lien de parenté ; le dernier travaillait pour son compte.

On peut considérer ce départ vers le travail « libre » comme une perte de huit serviteurs pour les « mai gida » et comme une remise en cause de leur organisation du travail. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la plupart de ces ouvriers ont, par leur départ, mis fin à une relation permanente de travail père/fils.

Cependant, plusieurs faits attestent de la persistance des liens qui attachent ces ouvriers à leur milieu.

Sept d'entre eux exercent une activité complémentaire à leur travail à l'ONAF (qui les occupe de six à huit heures par jour). Ils sont six à avoir cette activité dans le commerce du bétail et de la viande. Parmi ces derniers, deux continuent à travailler comme manœuvre pour le même patron (l'un pour son père, l'autre pour son oncle) ; quatre sont revendeurs indépendants (un de ces quatre emploie lui-même deux revendeurs). Cependant, le septième apprend la mécanique après son travail à l'ONAF. Son père lui a demandé de continuer à travailler pour lui mais il a refusé.

Par ailleurs, six des neuf ouvriers issus du zongo sont mariés.

Tous ces mariages (récents, ils ont été faits pour la plupart après l'entrée à l'ONAF) ont été contractés avec des familles du zongo. Les épouses des six ouvriers mariés sont trois Haoussa, une Yorouba, une Dendi-Bariba et une Kotokoli.

Les mariages ont été « négociés » selon les règles du zongo. Ainsi, pendant un an, un des ouvriers a dû déposer chaque mois à la banque l'essentiel de son salaire de l'ONAF (20 000 CFA) pour rassembler les 185 000 CFA qui furent nécessaires à son mariage. Pendant ce temps, il vivait grâce à son travail complémentaire.

Enfin, sur le plan résidentiel, six ouvriers sont locataires de leur logement. Les trois autres sont hébergés gratuitement chez leur père (deux) ou chez leur oncle paternel (un).

Le salaire mensuel des ouvriers est de 20 000 CFA. Pour les jeunes issus du zongo, les revenus qu'ils touchaient auparavant étaient certes plus aléatoires, mais ils pouvaient aussi être plus élevés. Un des ouvriers a volontairement quitté l'ONAF pour retourner travailler au marché. Comme revendeur, il peut gagner jusqu'à 50 000 CFA par mois, soit plus du double qu'à l'ONAF.

Dans une discussion que nous avons eue avec les treize ouvriers ensemble, un clivage s'est fait très nettement entre les ouvriers issus du milieu zongo et les autres (mina, moba, kabyé, tchokossi). Les premiers étaient disposés, si la proposition leur était faite, à quitter leur emploi à l'ONAF pour aller travailler avec un « mai gida », à condition toutefois que celui-ci leur offre toutes les garanties de succès de ses affaires. En effet, puisqu'ils ont maintenant une autre possibilité à faire valoir face à celle-ci, ils peuvent être plus exigeants. La situation de salarié, et la sécurité qu'elle offre, renforce leur position dans le milieu des commerçants dont ils sont issus et où ils continuent de vivre. Ils peuvent se référer (pour eux-mêmes et pour les autres) à la possibilité de quitter ce milieu, mais sans le faire vraiment. Pour les seconds, mina, moba, kabyé, tchokossi, ne participant pas à cette société, l'éventualité de quitter l'ONAF où ils sont « fonctionnaires » (salariés d'un organisme public) pour partir auprès d'un commerçant indépendant n'était pas même envisagée.

Pour caractériser la relation du zongo à son environnement économique et social, on peut donc parler d'une « intégration à la marge », en soulignant à la fois la nécessité et le dynamisme du pôle marginal.

Cette position se retrouve dans l'écologie urbaine. L'ancien quartier zongo était officiellement jugé insalubre et trop dense. Ici et là, on peut entendre qu'il était peuplé d'étrangers « qui n'étaient même pas propriétaires de leurs terrains ».

La destruction du zongo et l'expulsion du centre ville de sa population a mis à l'écart et stigmatisé un « pôle négatif » de la société urbaine : celui des étrangers vivant en économie marginale. Ce caractère de « pôle négatif » est le prolongement, dans l'idéologie urbaine, de la position marginale des Soudanais à Lomé.

Cependant, pour l'histoire du zongo, ce déguerpissement signifie la création d'un cinquième emplacement du quartier des commerçants soudanais.

Si l'on ré-examine les localisations successives du quartier à Lomé (voir carte 5, p. 66), on s'aperçoit qu'il s'est déplacé d'une marge à une autre, au fur et à mesure des agrandissements de la capitale. Dans les années 1870-1880, il se trouve à la limite des maisons de commerce européennes et en dehors du village d'« Alomé » ; puis il se déplace vers le nord sur le périmètre

du « quartier commercial » qui est une extension partant des maisons de commerce du bord de mer ; il se retrouve enfin, à l'époque coloniale, à côté du « boulevard circulaire » créé par l'administration allemande. En 1977, cet emplacement se trouve au centre de Lomé agrandie. Les gens du zongo sont alors envoyés vers la nouvelle marge de la ville ; le nouveau lotissement est très précisément contigu au nouveau « périmètre urbain » de Lomé tracé par les techniciens de l'urbanisme.

Cette continuité donne son sens global au déguerpissement : le zongo est confirmé dans sa position marginale vis-à-vis de la société autochtone. Sa marginalité économique et sociale se double, *à nouveau*, d'une marginalisation urbaine.

L'opération urbaine a provisoirement désorganisé la population du quartier (par son éparpillement dans la ville en attendant la construction des nouvelles habitations ou par la transformation du cadre des relations de voisinage dans le nouveau lotissement), mais elle n'a pas détruit le milieu social du zongo.

Celui-ci trouve les fondements de son existence actuelle dans sa nécessité économique locale et dans sa relation à la chaîne commerciale et sociale traversant les quartiers zongo (ou « haoussa ») qui vont de la zone soudanaise à la côte.

Dans ces conditions, malgré — ou grâce à — sa marginalité économique, sociale et urbaine, le zongo reste, pour les étrangers natifs de Lomé et nouveaux arrivants, un repaire où l'on peut trouver les moyens de survivre en ville (1).

---

(1) En septembre 1979, le nouveau quartier zongo comptait 1 354 habitants répartis sur 136 concessions. Un comptage effectué trois ans plus tard révélait une forte croissance de la population et un développement important du bâti.

D'une part, à l'intérieur des limites administratives du lotissement, la population s'était accrue de 25%. D'autre part, hors des limites du zongo mais sur les terrains jouxtant le quartier au nord et au sud, 56 parcelles étaient habitées alors qu'on n'en comptait que 5 en 1979. 65% de ces terrains habités limitrophes du nouveau quartier avaient été achetés par des résidents de l'ancien zongo qui n'avaient pas pu obtenir de parcelle dans le nouveau lotissement après le « déguerpissement ».

Au total, la population du zongo « intra » et « extra muros » était de 2 133 habitants en septembre 1982 (+ 57,5% par rapport à septembre 1979), le nombre de concessions habitées passant de 136 à 238 (+ 75%).

En marge du nouveau périmètre urbain de Lomé, un zongo « réel » se développe, débordant les limites fixées à l'origine par l'administration. Il rejoint, au nord, le village autochtone de Dziledji et s'approche, vers le sud, de la petite ville d'Agouévé dont la croissance rapide (triplement de population de 1970 à 1981) est en partie due à l'afflux, depuis 1977, de « déguerpis » de l'ancien zongo attendant leur relogement dans le nouveau quartier.

XV

GÉRARD SALEM

De la brousse sénégalaise au Boul'Mich.
Le système commercial mouride en France.

From Senegal bush to Paris.
The «murid» trade system in France

Mots-clés : Confrérie Mouride (Sénégal). Marabout. Réseaux commerciaux. Stratégies familiales. Commerce sénégalais en France. Idéologie nationale. Etat et religion

Key words : «Murid» brotherhood (Senegal). Marabout. Commercial networks. Family strategies. Senegal trade in France. National consciousness. State and religion

Extrait des *Cahiers d'Études Africaines,* n° 81-83, 1981, pp. 267-286

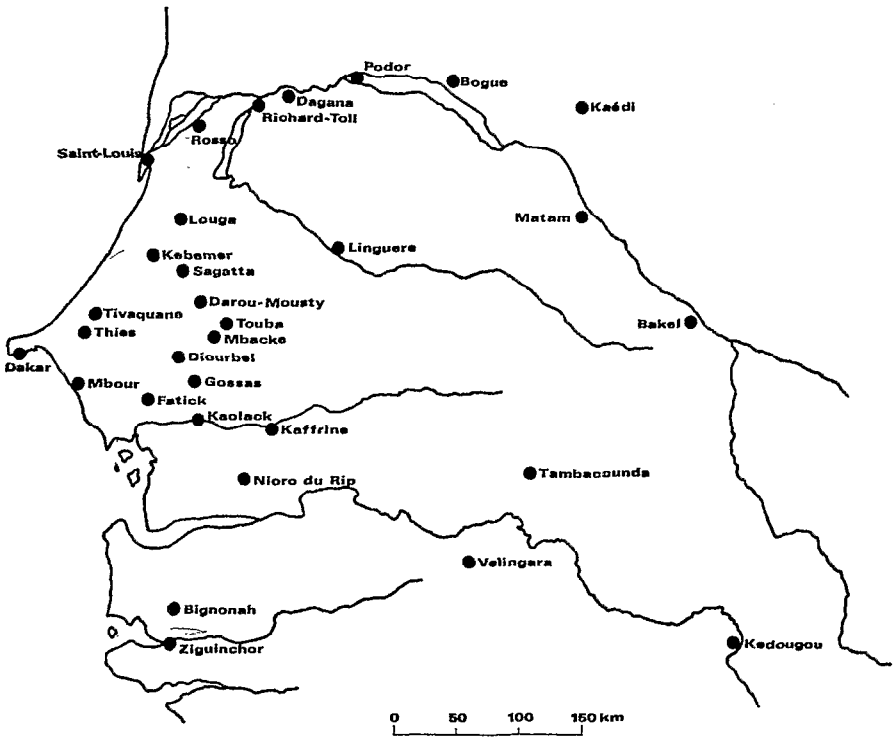
On a souvent décrit la confrérie mouride du Sénégal comme un mouvement théocratique agrarien. Cette définition l'enfermait, en quelque sorte, dans sa ruralité, en lui refusant, ou en mettant en doute, sa capacité à s'adapter à la « modernité » urbaine, en particulier sur le plan économique. Or, on constate que, depuis quelques années, l'immigration sénégalaise en France n'est plus seulement composée de travailleurs manuels : de nombreux commerçants proposent, un peu partout (cf. Carte 2), des objets de toutes sortes. Ce trafic est, pour l'essentiel, animé par des groupes dont la cohérence et l'efficacité reposent sur l'appartenance commune à la confrérie. L'analyse montre que celle-ci, loin de rester confinée aux activités agricoles prônées par son fondateur, a su investir le secteur urbain sénégalais (cf. Carte 1) en y constituant les réseaux qui ont ensuite servi de bases à l'organisation commerciale implantée en France et dans les pays voisins.

La part déterminante prise par les adeptes de la confrérie mouride dans la petite économie urbaine n'est un secret pour (presque) personne, d'autant que leur bruyant prosélytisme conduit souvent l'observateur à de dangereuses surestimations de leur nombre. Il reste qu'une des questions fondamentales du monde urbain sénégalais, la reconversion en ville d'une confrérie fondée et organisée en fonction du milieu rural, reste en suspens. De nombreux auteurs (Cruise O'Brien 1971b, 1975 ; Copans 1980) ont manifesté un certain scepticisme quant à l'avenir de la confrérie, sa capacité à mettre en place de nouvelles structures adaptées au milieu urbain. Or, ces auteurs le reconnaissent, le scepticisme n'était pas de mise : les mourides élargissent incontestablement leurs assises en ville.

Il n'est pas nécessaire de reprendre les nombreux travaux réalisés sur la confrérie[1], la plupart en milieu rural[2] ; tous soulignent l'importance vitale du lien marabout-*taalibe*, médiatisé ou non par le *daara* ou le

1. Voir en particulier l'excellente synthèse critique présentée par M. C. Diop (1980).

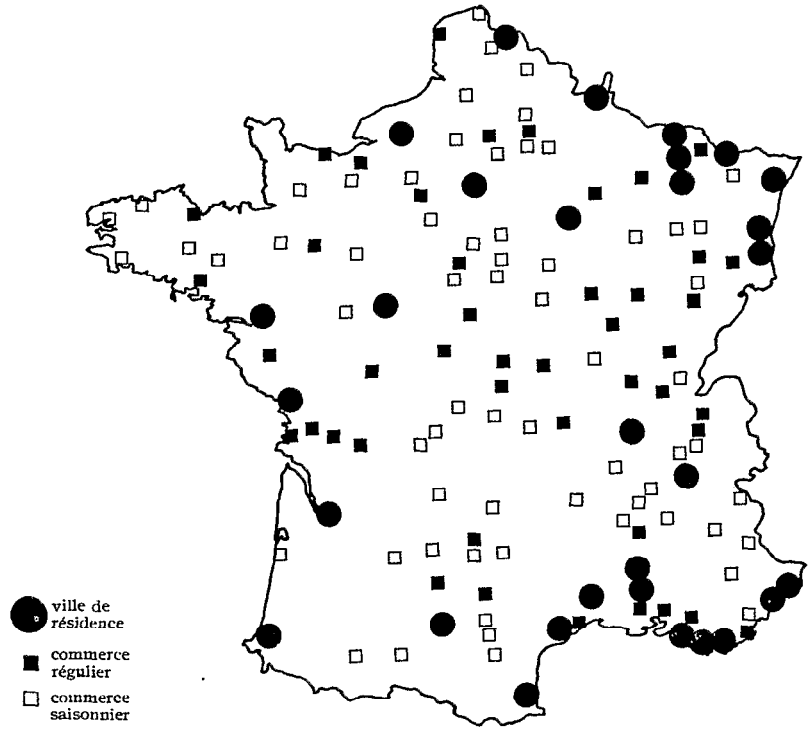
2. Cf. l'important travail réalisé par Pélissier (1966), ainsi que les recherches effectuées dans le cadre de l'ORSTOM : Copans, Couty, Roch & Rocheteau 1972 ; Roch 1971 ; Rocheteau 1977.



CARTE 1. Implantation des réseaux au Sénégal.

dahira, et l'extrême complexité du système de dons *(hadiya)* aux marabouts ainsi que des aumônes *(asaka)* versées aux pauvres (Copans 1980 ; Coulon 1981).

Le système mouride semblait reposer sur l'unité spatiale d'exploitation ou la chaîne de colonisation de villages pionniers. A cette concentration spatiale succède l'apparente dispersion des *taalibe* en ville, à la proximité immédiate des marabouts succède l'éloignement de la hiérarchie. Ce système s'est pourtant remarquablement intégré aux milieux urbains substituant aux *daara* ruraux des *dahira* urbains (récemment fédérés par le khalife général des mourides, El Hadj Abdul Lahad Mbacké) avec un système de collecte régulière de *hadiya* au moment du *ziara* (jour de visite hebdomadaire ou mensuelle au marabout) : la confrérie, dans son ensemble, fait preuve d'une étonnante capacité d'adaptation. Le problème est de comprendre dans quelle mesure les liens confrériques assurent cohérence et efficacité aux groupes mourides ; quelle est la nature de ces liens, quelle est leur variété ? Autrement dit, la confrérie constitue-t-elle, en tant que groupe, un objet d'étude ? L'observation des formes concrètes d'organisation commerciale des mourides apporte des éléments de réflexion.



CARTE 2. Le système commercial sénégalais en France (1979).

I. — DES RELATIONS SPÉCIFIQUEMENT MOURIDES : EL HADJ PAPA DIENG ET SES REVENDEURS

El Hadj Papa Dieng m'a souvent été présenté comme l'un des piliers du commerce parisien. On peut en effet le considérer comme le grossiste le plus important de la place, même si, comme nous le verrons, une hiérarchie établie en fonction des individus n'a pas grande signification.

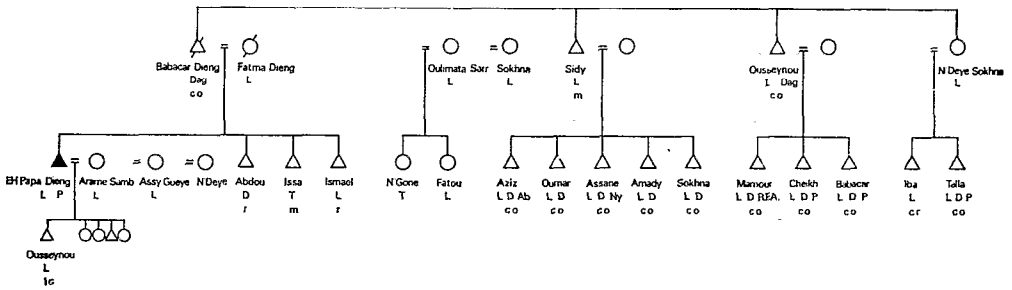
Né à Louga en 1929, El Hadj Papa Dieng a été initié au commerce par son père, Babacar Dieng. Ce dernier, *baye Fall*[3], commerçait l'or dans les villages disséminés entre Dagana et Louga pendant la saison sèche et se consacrait aux cultures d'arachide pendant l'hivernage. El Hadj Papa Dieng a accompagné son père jusqu'en 1952, date de son incorporation dans l'armée. Libéré en 1954, il reprit seul les activités de son père, poussant ses prospections jusque sur la rive droite du fleuve Sénégal ; il s'installa même en Mauritanie en 1959, comme restaurateur, tout en

3. Les *baye Fall* sont les représentants du sous-ordre mouride créé par Cheikh Ibra Fall, compagnon de la première heure de Cheikh Amadou Bamba, fondateur de la confrérie. Dispensés du jeûne du Ramadan et d'autres contraintes islamiques, les *baye Fall* se reconnaissent à leurs vêtements de patchwork et au solide gourdin dont ils ne se séparent pas.

continuant ses activités commerciales. De retour à Dakar en 1965, et lié aux antiquaires de la ville, il se rend en France pour la première fois en 1967. Il y a effectué depuis une douzaine de séjours de dix mois chacun.

Le caractère extrêmement lâche des liens commerciaux entre El Hadj Papa Dieng et ses parents surprend (cf. Généalogie 1) :

— deux frères d'El Hadj Papa Dieng sont restaurateurs à Pikine (Tally Boumack[4]) et à Diam Nia Diao[5], le cadet est en période de *cheikhal*[6] chez son marabout ;



GÉNÉALOGIE 1. El Hadj Papa Dieng.

Légende commune aux généalogies 1, 2, 3 :

Ab	Abidjan	Ny	Niamey	cr	Cocher
Bk	Birkelane	P	Paris	cu	Cultivateur
Bx	Bruxelles	Sg	Strasbourg	et	Étudiant
D	Dakar Pikine	St	Saint-Louis	hr	Horloger
Dag	Dagana	T	Thiès	lc	Lycéen
Dl	Diourbel	To	Touba	m	Marabout
K	Kaolack	ap	Apprenti	ms	Menuisier
L	Louga	ar	Artiste	r	Restaurateur
M	Marseille	ch	Chauffeur	t	Tailleur
Mk	Mbacke	co	Commerçant	tb	*Taalibe*
Mr	Mauritanie				

— les deux enfants du marabout Sidy, commerçants du marché Sandaga de Dakar, travaillent pour leur propre compte, sans lien particulier avec leur cousin germain. Ils sont pourtant d'importants intermédiaires entre d'autres commerçants installés à Paris et les artisans laobe ;

— les enfants d'Ousseynou, qui était comme son frère marchand d'or, poursuivent leurs propres activités commerciales en République fédérale allemande et en France.

El Hadj Papa Dieng a développé, en marge de sa famille, ses propres circuits commerciaux qui semblent tous fondés sur la relation très spécifique qui le lie à de jeunes vendeurs mourides. Il leur assure en effet un accueil, un gîte et les premières marchandises ; il peut aller jusqu'à

4. Tally Boumack : litt. « la grande route », située dans Pikine ancien.
5. Diam Nia Diao est le grand carrefour d'où partent les routes de Kaolack et de Louga. Expression serer qui signifie « tu t'es déplacé pour la paix ».
6. Période d'attente du titre de cheikh.

cautionner ces jeunes commerçants auprès de grossistes européens, mais cette démarche est peu courante. Dans tous les cas, il s'impose — par la force des choses — comme l'intermédiaire naturel entre de jeunes commerçants qui lui doivent tout et d'autres partenaires commerciaux.

El Hadj Papa Dieng confie, plus qu'il ne cède, des marchandises à ses revendeurs, en leur indiquant un prix minimal de vente, les éventuels bénéfices supplémentaires revenant en totalité au marchand : cette relation, exclusive de toute autre, s'apparente sur le plan commercial à la relation marabout/*taalibe*. Le *taalibe* se met en situation de dépendance financière, matérielle et morale. Ces jeunes commerçants expriment très spontanément cette relation : « Je dois tout à El Hadj Papa Dieng. Ici j'ai trouvé un père. Sans lui rien n'était possible », répète Ibrahima Dione. Ce jeune commerçant est né en 1950 dans un village proche de Louga. Son père, Sékou, d'origine *sañit*[7], s'est d'abord consacré aux champs familiaux de Mbadanne Fissel, village proche de Mbour, avant d'installer à Louga une boutique dans le quartier Rouk Bou Sew[8]. Il fait alors acte de soumission *(diebelu)* à la confrérie mouride. Ses frères et sa sœur ne l'ont pas suivi : Lat, le frère cadet, est resté au village avec ses enfants ; Abdoulaye est parti s'installer dans la petite ville de Fatick comme marchand de foin ; Yandé, la benjamine, a suivi son mari à Dakar.

C'est chez cette dernière qu'Ibrahima fut hébergé en 1973 quand il quitta Louga. Menant d'abord à Dakar une vie un peu marginale, il devint ensuite, pendant un an, membre d'une troupe artistique. Il abandonna ce métier en 1977 pour rejoindre en France des amis qui le recommandèrent à El Hadj Papa Dieng, ami de son père. Ainsi Ibrahima Dione bénéficia-t-il du seul soutien que pouvait lui offrir son père : une recommandation.

Des circonstances analogues ont fait de Messing Niang le chauffeur attitré de Papa Dieng. Né en 1950 à Niomré, village proche de Louga, il part en 1970 pour Dakar où il devient apprenti chauffeur de « car rapide ». Ces apprentis sont, en fait, sévèrement exploités par les propriétaires de cars et n'apprennent que rarement à conduire ; ils doivent, pour payer leur apprentissage, « coxer » le maximum de clients, ce qui est à l'origine de nombreux incidents, tant la concurrence est vive entre transporteurs. Mécontent de son sort, Messing Niang part pour la France en 1976.

Sans contact à Paris, il a été pris en charge par El Hadj Papa Dieng qui lui a « fait passer » son permis. Fils aîné d'une famille de griots entièrement reconvertie dans le petit commerce urbain, Messing Niang, en servant de chauffeur à « son parrain » dans toute la France, a amassé un pécule grâce auquel il a pu faire venir en Europe son jeune frère Allé.

Ces exemples illustrent la conjonction des stratégies singulières, peut-être ponctuelles, mais cimentées par l'appartenance commune à la confrérie mouride. Ces deux jeunes commerçants — et il en existe des dizaines d'autres — bénéficient, par l'intermédiaire d'El Hadj Papa Dieng, du

7. Les *sañit* étaient les palefreniers du roi, maintenant intégrés dans la société serer (information orale de Made Bandé Diouf).
8. Litt. « le petit coin ».

système commercial (hébergement, approvisionnement, commercialisation) mis en place par les mourides, ainsi que de leur formidable pouvoir de pression. La connexion établie à Paris avec ce système n'est peut-être que le début d'une chaîne plus large qui étendra ses ramifications au Sénégal.

Une analyse plus fine et plus systématique des clientèles confériques ainsi constituées permettrait, sans doute, de mieux comprendre la place des facteurs de caste dans cette « nouvelle donne ». L'origine sociale des jeunes *taalibe* mourides reste en effet mal connue. Copans (1980) émet l'hypothèse d'un recrutement privilégié chez les plus pauvres et les marginaux. Cette hypothèse pourrait être confirmée par une analyse du fonctionnement des entreprises maraboutiques. C'est ainsi qu'à Dakar, un important établissement de transports, Le Diebellou (terme qui désigne, rappelons-le, l'acte de soumission à un marabout mouride), dirigé par le fils du grand marabout Serigne Sam Mbacké, n'embauche que de jeunes *taalibe*. Certains, en période de *tarbilu*[9], ne touchent aucune sorte de rémunération : le chef économique n'est-il pas en même temps le chef spirituel ? De même l'entreprise Alhaza est gérée par Abdul Aziz Mbacké qui assure l'hébergement et la nourriture des jeunes *taalibe* employés de son père. En nous plaçant momentanément du seul point de vue des dignitaires religieux, il est important de souligner que la contribution des *taalibe* à la fortune de leur marabout change d'échelle dans de tels cas : quel rapport y a-t-il entre le travail du « champ du mercredi » et une exploitation aussi évidente ?

Comme les *taalibe* leur marabout, les jeunes revendeurs ont « choisi » El Hadj Papa Dieng et sont, théoriquement, libres de rompre à tout moment le contrat qui les lie. Ils font grand cas de cette liberté — d'autant que le système de prêt des marchandises contribue à obscurcir la relation —, refusant catégoriquement d'être qualifiés d'employés de Papa Dieng. Ce dernier contrôle pourtant très étroitement leurs activités et leurs gains, et les prix minimum imposés aux commerçants sont en fait régulièrement ajustés aux prix de vente réels. Mais l'énorme disproportion entre les prix d'achat au grossiste et le prix de vente au chaland est si important — de l'ordre de 1 à 6 — que toutes les parties y trouvent leur compte.

II. — Une organisation familiale et confrérique

Si El Hadj Papa Dieng développe une stratégie personnelle fondée sur des liens confériques, mais curieusement détachée des règles de solidarité familiale, ce cas est loin d'être le plus fréquent, les alliances confériques étant, le plus souvent, greffées sur les stratégies familiales.

9. Période de soumission totale au marabout, où le *taalibe* quitte sa famille pour un laps de temps indéterminé dans l'espoir d'un titre de cheikh.

1. *El Hadj Mbacké Dieng, le « mutawaf »*[10]

El Hadj Mbacké Dieng est une forte personnalité du quartier de la gare de Lyon, à Paris ; il est en particulier l'un des organisateurs du pèlerinage annuel à La Mecque des commerçants résidant en France. Originaire de Louga, il est le fils aîné d'un important traitant d'arachide (Généalogie 2).

Mbacké Dieng a monté, avec l'aide de son oncle Ousseynou, un commerce entre Louga et Dakar. Secondé par ses frères El Hadj Allé et Touba Dieng à Louga, il part pour la France en 1970, bientôt rejoint par Yaba. Ce dernier ravitaille, dans toute la France, les revendeurs de son frère. Mbacké a mis en place un réseau familial : ses frères gèrent les investissements réalisés à Louga ; les enfants d'Ousseynou sont ses intermédiaires au marché Sandaga ; ceux de Moustapha assurent l'acheminement des marchandises arrivées au port de Marseille et la distribution de celles qui sont achetées à Paris.

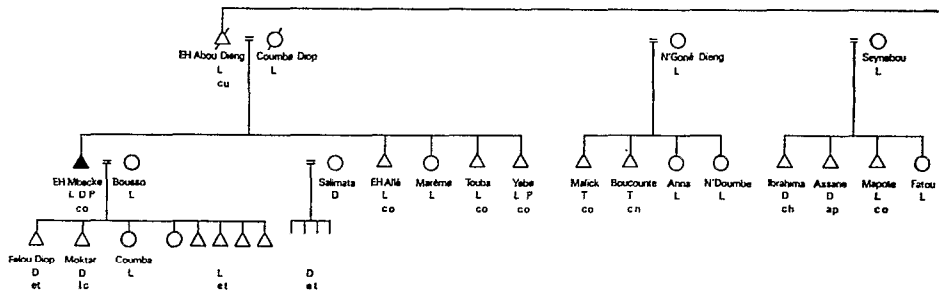
Il ne m'a pas été possible d'estimer la puissance financière et commerciale de Mbacké, qui n'a pas souhaité me donner les adresses de ses revendeurs. Son rôle est resté mystérieux : il semble être en contact étroit avec les plus hautes instances de la confrérie. Il n'est pas sûr que son réseau soit moins important que celui de Yatou Sylla.

2. *Strasbourg, la toute-puissance de Yatou*

En allant à Strasbourg, j'entendais étudier la réaction collective des commerçants sénégalais aux brimades dont ils avaient été victimes (Salem 1981b). Les premiers colporteurs contactés sur la place de la Cathédrale me renvoyaient tous à Yatou Sylla, qui m'était présenté comme « le responsable » de Strasbourg. Par ailleurs, de nombreux commerçants laobe dyula étaient présents sur les points donnant accès au quartier touristique.

Une réunion organisée, au foyer Sonacotra, avec Me Marx, avocat des commerçants sénégalais, devait confirmer la présence de deux groupes de colporteurs distincts et le rôle essentiel de Yatou. Tous les regards se tournaient vers lui et les enquêtes n'ont été possibles qu'avec son assentiment. Les fortes tensions qui existaient entre les deux groupes, celui de Yatou Sylla et celui des Laobe Dyula, ne m'ont pas permis de les fréquenter avec la même assiduité : arrivés dès 1970, les Laobe reprochaient à ceux qui étaient identifiés comme « ce groupe des Lougatois », d'avoir saturé le marché (et donc de rendre les Strasbourgeois racistes...) et de monopoliser les abords de la cathédrale, refoulant ainsi les premiers venus vers le pont du Corbeau. D'abord logés dans un hôtel de la rue

10. Le *mutawaf* est l'organisateur des pèlerinages à La Mecque. El Hadj Mbacké Dieng, en contact étroit avec une compagnie de charters, a élargi ces activités aux voyages France-Sénégal des commerçants.



GÉNÉALOGIE 2. El Hadj

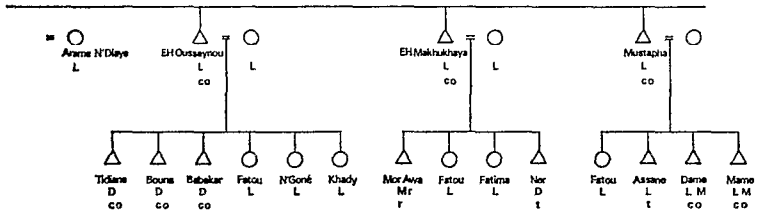
Murner, la mise en vente de cet établissement a contraint les Laobe à partager le foyer Sonacotra avec leurs concurrents. Les rapports ne se sont pas améliorés pour autant entre ces deux communautés ; deux systèmes commerciaux coexistent.

(a) *Yatou et sa famille*

L'extraordinaire unité réalisée sur le nom de Yatou ne cessait de me surprendre. Fils d'un commerçant ambulant, vraisemblablement d'origine diakhanke, Yatou Sylla appartient à l'une de ces familles qui ont établi de solides alliances avec celle de Mbacké dès avant leur départ de la région du Fleuve pour le Cayor. La cohésion des Sylla apparaît à la lecture de leur généalogie (Généalogie 3) : parmi les frères de Yatou, Alioune et Amady sont les correspondants dakarois (le premier est commerçant au marché Sandaga, le second est antiquaire avenue Georges-Pompidou — anciennement William-Ponty —) tandis que More et Abou assurent respectivement la commercialisation à Bruxelles et à Paris ; son cousin Balla le seconde à Strasbourg et Issakha est antiquaire à Abidjan (en relation directe avec Amady).

L'organisation familiale ne s'étend pas sur moins de quatorze lieux : les investissements se font au village natal (achat de matériel agricole, édification d'une mosquée, dons aux marabouts) et à Louga, où Yatou multiplie constructions et boutiques. C'est ainsi qu'il a, en 1978, loué une maison-boutique à un commerçant maure et acheté un magasin de ferrailles de bâtiment à son jeune frère, handicapé physique, dans le vieux quartier Artillerie. Yatou n'est pas seulement le chef d'une famille importante, il est aussi le représentant *(diawriñ)* du marabout mouride descendant du fondateur du village de Darou Khoudoss. Il est ainsi tout à la fois l'autorité religieuse et morale de référence, l'image sécurisante du marabout dans cette ville inhospitalière, et la cheville ouvrière du système mis en place. Ce système est double : Yatou arrange la venue de jeunes commerçants depuis le Sénégal et, comme El Hadj Papa Dieng, prend en charge ces « nouveaux » qui lui demandent son aide.

Ces derniers sont souvent surnommés avec dérision *baye cheikh*. L'expression, créée par les commerçants (en référence à Baye Cheikh



Mbàcké. *(Cf. légende p. 270.)*

Ndao, *baye Fall* très populaire, réputé pour son goût prononcé des femmes et de l'alcool), raille ces jeunes tout droit sortis de leur village natal qui, sans parler un mot de français, tentent de vendre leurs marchandises.

La notoriété de la famille Sylla à Louga élargit en effet les réseaux d'alliance aux villages les plus reculés, mais nous n'avons pas réussi à approcher les jeunes migrants, extrêmement méfiants.

(b) *Les proches de Yatou*

• El Hadj Guèye ne fait pas partie des *baye cheikh*. Né en 1951 dans le petit village de Diélerlou Syll (arrondissement de Mbedienne, région de Louga), El Hadj Guèye a vite quitté les champs familiaux pour s'initier au commerce avec un oncle maternel dakarois. Achetant des parfums à l'usine Dikopa et des tissus au marché Nguélaw[11], il a revendu ces produits dans la région de Louga, puis en Mauritanie.

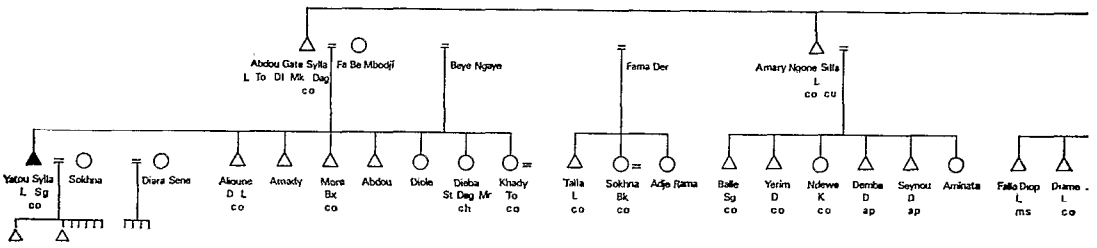
Venu en France en 1976, d'abord accueilli à Paris par le frère de Yatou Sylla, il rejoint celui-ci à Strasbourg. Avant d'être victime d'une agression armée perpétrée par un garçon de café strasbourgeois, il fréquente les marchés de Belfort, Altkirch, Sélestat et Mulhouse. Très étroitement lié à Yatou, El Hadj Guèye se fournit également en marchandises auprès d'un grossiste strasbourgeois qui gère l'antenne alsacienne d'une grande firme allemande. Il gagnait environ 3 000 francs par mois[12], dont la moitié était régulièrement envoyée à sa famille restée au village et à son marabout, Momar Mbacké.

Ce dernier est venu à Strasbourg 48 heures après l'agression dont a été victime El Hadj Guèye et a subvenu aux besoins de sa famille pendant toute la durée de son immobilisation ; Yatou, de son côté, a collecté des fonds afin de payer les frais médicaux d'El Hadj Guèye et de lui assurer un peu d'argent courant. Cet exemple illustre les multiples fonctions du marabout mouride : il représente une véritable « assurance tous risques »[13],

11. L'usine Dikopa est, dans la zone industrielle, adossée à la cité Bissap du quartier Grand-Dakar ; Nguélaw en est le marché central. (Cf. SALEM 1981a.)

12. Son budget se décomposait ainsi : loyer 190 F par mois, transports 5 F par jour, et 40 F par jour de nourriture et de frais divers.

13. Dont la prime serait proportionnelle aux cotisations...



GÉNÉALOGIE 3. Yatou

matérielle et religieuse. L'idéologie mouride ne désigne-t-elle pas la fidélité et l'obéissance du *taalibe* à son marabout comme la condition *sine qua non* d'accès au paradis ? Quoi qu'il puisse être, le fidéisme si décrié des jeunes mourides ne peut être analysé en termes de fanatisme.

Profondément choqué par l'agression dont il a été victime, El Hadj Guèye se réfugie volontiers dans le silence, la lecture et la prière. Ce n'est pas le cas de tous les commerçants qui entourent Yatou Sylla.

• Ainsi Cheikh Samb offre-t-il un contraste saisissant. Parlant haut et fort, il a, à 22 ans, déjà connu une vie mouvementée. Né à Nguéwal dans une famille de griots, il a exercé de nombreux métiers. Son père, reconverti dans le commerce de l'or, tient boutique avec son frère cadet Baye Cheikh au marché Sandaga, à l'angle dit Lallu Urus[14]. D'abord apprenti tailleur, Cheikh Samb a été confié par son père à Masser (le benjamin), commerçant à Louga puis à Milan. Délaissé[15], Cheikh a emprunté le prix de son voyage en France à un compagnon de *dahira*[16]. D'abord installé à Bruxelles, puis à Paris et à Dijon, il a, muni d'une recommandation verbale, rejoint à Strasbourg Yatou Sylla. Ce dernier lui ouvre un crédit de 1 000 francs[17]. Cheikh Samb part alors seul dans les villes voisines de Strasbourg et rejoint régulièrement son oncle pour acheter de l'or à Milan[18]. Son cas invite une nouvelle fois à des analyses plus poussées des rôles supplétifs de la confrérie (qui montre son aptitude à mobiliser une main-d'œuvre sous-utilisée) et des reconversions des familles castées en milieu urbain.

Comme dans toutes les villes où les commerçants sont durablement

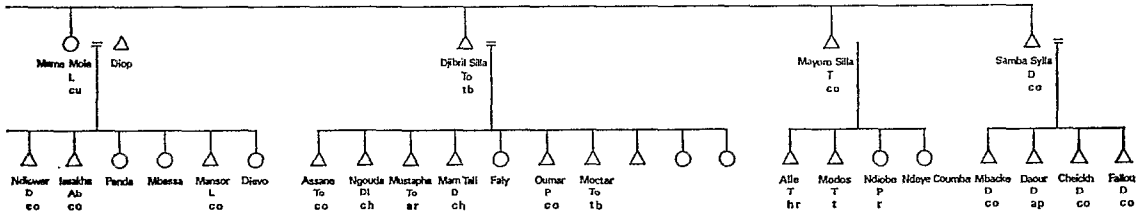
14. *Urus* désigne, en wolof, un or d'une pureté douteuse, par opposition à l'*urus ngalam*, l'or le plus pur. C'est le nom donné aux boutiques de bijouterie regroupées dans un angle du marché Sandaga (la même distinction existe pour l'argent, *khalis* et *khalis ngalam*).

15. Une obscure affaire de recel de marchandises volées rendait Cheikh indésirable à Dakar.

16. Les *dahira* urbains se sont multipliés à Dakar. Le plus actif est certainement celui des commerçants du marché de Sandaga, le *dahira* Alxatu Xalat Almina.

17. Les crédits accordés par Yatou semblent tous de cet ordre (1 000 à 2 000 F) ; trente commerçants environ en bénéficient. Un rapide calcul permet d'estimer l'importance des sommes d'argent en jeu. Le grossiste européen, pour sa part, refuse le crédit aux marchands qu'il ne connaît pas suffisamment.

18. Cet or est revendu aux commerçants de Lallu Urus (Sandaga).



Sylla. *(Cf. légende p. 270.)*

installés, des activités de service se sont spontanément créées à Strasbourg... sous l'œil vigilant de Yatou.

• Ainsi Daouda Ndiaye, originaire du même village que Yatou, partage-t-il son temps entre le commerce de bibelots et le métier de tailleur. Apprenti à Louga (quartier Artillerie), ensuite à Dakar (Angle Mouss[19]) et enfin à Guédia Waye, Daouda Ndiaye est parti pour la France en 1978, chez « son père » Yatou[20] et son cousin Sakhewar. Ce dernier est un peu l'intermédiaire de Yatou auprès de ses frères, Gora (Paris), Ibrahima (Belgique), et de ses cousins, Ismaela (commerçant tailleur à Paris), Matar (Belgique) et surtout Yeli (RFA).

• De même, Mademba Der, chauffeur des commerçants, a-t-il bénéficié de l'accueil de Yatou, déjà en contact avec ses cousins croisés Ousseynou (Bruxelles), Mendir (RFA) et Talla (Paris)[21]. Apprenti chauffeur à Dakar, habitué du bar Mapenda[22], il décide de rompre avec cette vie dakaroise et accompagne à Paris son patron venu acheter des voitures d'occasion, mais le quitte presque immédiatement. Expulsé de Bruxelles où il était allé rejoindre Ousseynou, il retrouve à Strasbourg Yatou, qui en fait le chauffeur de ses revendeurs. Dispensé des frais d'entretien du véhicule, Mademba Der a rapidement remboursé son crédit (2 000 F) et fait figure de commerçant aisé.

El Hadj Guèye, Cheikh Samb, Daouda Ndiaye et Mademba Der bénéficient tous des réseaux de relations de leurs proches. Les trois premiers sont unis à Yatou par des liens confériques et villageois, le dernier par les réseaux commerciaux, renforcés par des alliances matrimoniales établies entre lui et ses cousins croisés. Toutes les relations d'affaires de Yatou ne sont pas fondées sur des liens aussi profonds, les rencontres pouvant être fortuites.

19. Bidonville du quartier Colobane, déguerpi en 1973 à Guédia Waye (cf. VERNIÈRE 1977a).
20. Fils d'un oncle maternel de Yatou.
21. Le père de Talla est le frère cadet de la mère de Yatou.
22. « Maquis » très connu du quartier Colobane, souvent appelé « le quartier de Mister Map », où les non-initiés n'ont guère de place...

(c) *Les relations commerciales improvisées*

• Saliou Gaye est né dans une famille de vanniers originaire de Mbedienne (région de Louga). Son père, avec de nombreux autres vanniers de ce gros village, a migré à Dakar dans le micro-quartier lebu de Mbott (Verat 1971). Saliou, après un périple de cinq mois, arrive à Paris en 1977 et s'y lie d'amitié avec un jeune commerçant. Installés à Bruxelles, ils ont maille à partir avec la justice[23] et se retrouvent, après quelques mois d'incarcération, expulsés de Belgique et sans argent. Yatou reçoit Saliou à Strasbourg, le loge et le nourrit pendant les premières semaines ; il lui ouvre, en outre, un crédit de 1 000 francs. Le jeune est depuis éperdu de reconnaissance pour son sauveur et... s'est converti au mouridisme[24]. Son seul objectif est maintenant de constituer un pécule qui lui permettra de rentrer au Sénégal afin de se réconcilier avec sa famille[25], mais il assure qu'il restera « avec Yatou pour la vie ».

Les rencontres de Faly Dabo et Alioune Ba avec Yatou sont encore d'un autre ordre.

• Alioune Ba est le fils aîné d'une grande famille toucouleur tidjane d'Ourossogui (région du Fleuve, département de Matam) : son père est resté cultivateur au village, tandis que deux de ses oncles, Mamadou et Kalidou, ouvraient au marché Nguélaw de Grand-Dakar des commerces de tissus[26]. Ils hébergeront, pendant la saison sèche, Alioune et son jeune frère Diamel. Progressivement, ces derniers abandonneront toute activité agricole pour se consacrer uniquement au commerce, à Dakar et à Nouakchott.

Alioune et son jeune frère se font prêter en 1976, par leurs oncles, le prix d'un voyage en Belgique afin de rejoindre la forte communauté de commerçants toucouleur établie à Bruxelles[27]. Mais, dépourvus des autorisations de vente exigées par la législation belge, Alioune s'installe à Strasbourg et Diamel à Francfort[28]. Accueilli par Yatou, Alioune n'entretient pourtant que des relations distantes avec lui. Comme il le dit avec humour : « Avec les Wolof, je peux partager le plat, ce sont des Sénégalais comme moi. Mais avec les mourides, il ne faut pas être dribblé[29] dans le commerce. » Yatou lui cède à crédit les marchandises qu'il ne peut payer comptant chez le grossiste européen. Il part régulièrement en tournée

23. La famille a alors rompu tout lien avec Saliou, et sa femme a obtenu le divorce.
24. Il était alors tidjane.
25. Un pays voisin de la France refoule au Sénégal les commerçants en situation irrégulière : ce moyen peu onéreux pour rentrer au pays est souvent utilisé.
26. Sur les migrations toucouleur à Dakar, voir A. B. Diop 1965 ; Lericollais & Vernière 1975.
27. Une cinquantaine de commerçants environ qui ont établi leurs propres filières à Dakar.
28. Une cinquantaine de colporteurs sénégalais résident à Francfort.
29. Cette expression de footballeurs, souvent utilisée par les commerçants, signifie : « il s'agit de ne pas être trompé » (*nax* en wolof).

avec Abdul Thiam, autre Toucouleur originaire de Matam, dans l'Est de la France et en Italie où il se procure des vêtements qui seront revendus à Dakar. Après avoir remboursé son oncle, Alioune a en effet acheté une cantine au marché Nguélaw, gérée par Demba son cousin germain (fils de Mamadou).

• Faly Dabo est arrivé à Strasbourg après un long périple solitaire qui l'a successivement mené au Mali, au Niger, en Algérie, en Italie, puis à Paris, Bruxelles, Lille, Stuttgart. Fils d'un marabout *qadriya* Socé, Faly n'a pas voulu suivre les chemins empruntés par ses frères, tous maîtres coraniques ou étudiants en arabe. Il est allé rejoindre la sœur cadette de la première épouse de son père, commerçante à Ziguinchor, qui l'a initié au négoce. C'est elle qui l'a incité à tenter sa chance en Europe. L'expérience est douloureuse. Ses marchandises plusieurs fois saisies par la police, deux fois expulsé d'Allemagne et de Belgique, Faly s'est, deux ans après son arrivée, retrouvé à Strasbourg, sans biens ni argent. Hébergé par Yatou pendant quelques jours, il dispose d'un crédit mensuel de marchandises équivalant à 1 500 francs. Son seul objectif est maintenant de réunir une somme suffisante pour rentrer au Sénégal.

Saliou Gaye, Alioune Ba et Faly Dabo ne sont liés à Yatou que de façon ponctuelle. La superficialité de cette relation les autorise à travailler avec les Laobe concurrents. Le système d'accueil mis en place par Yatou Sylla se révèle d'une très grande intelligence : rigides et sévèrement codifiées pour les jeunes mourides, les relations sont beaucoup plus souples avec ceux qui ne tombent pas sous son autorité morale et religieuse. Il offre aux premiers une possibilité de promotion sociale dans une micro-société, et entretient avec les seconds des rapports strictement professionnels.

Cette stratégie élargit ses bases commerciales : le système résidentiel familial, organisé sur quatorze lieux, est complété par des alliances économiques qui ouvrent de nombreux débouchés nouveaux.

III. — Les francs-tireurs de la confrérie

Le système commercial n'est pas seulement fait d'entreprises à si grande échelle, il est également constitué par de multiples initiatives animées par un ou deux marchands. Ces micro-activités, fondées sur des affinités confrériques, bénéficient des infrastructures générales des réseaux mourides et de leur système de solidarité.

• Ibrahima Niang et ses cousins. Originaire de Louga (quartier Keury Kao), tailleur de profession, Ibrahima Niang a successivement exercé son métier à Louga, Kaolack (quartier Léona) et Dakar.

Hébergé chez ses cousins Mamadou et Déthié, commerçants à Sandaga

et correspondants de leur frère aîné résidant à Paris, Ibrahima Niang abandonne son métier et rejoint ce dernier à Paris en 1976. Il n'a pas quitté cette ville depuis son arrivée, se contentant de vendre le soir dans les cafés et les quartiers de noctambules les marchandises que son cousin veut bien lui confier. Toutefois, depuis quelques mois, il a recours aux services d'El Hadj Papa Dieng. Il projette de faire venir son frère Fallou afin de former une petite équipe.

• Falilou Dieng. Fils d'un marabout mouride connu, Sérigne Ibra Dieng, Falilou semble mener une expérience solitaire. A Paris depuis 1976, il part seul en voiture faire ses tournées en France, retrouvant ici et là des « frères mourides ». Deux commerçants, Amady F. de Sandaga pour les statues laobe, et Abdou G. de Cotonou pour les antiquités, lui font régulièrement parvenir les marchandises demandées. Falilou n'entretient que des relations peu étroites avec son frère Cheikh, pourtant résidant à Paris. Il ne m'a pas été possible de comprendre le pourquoi de cette situation originale, sans doute s'agit-il de dissensions familiales.

• Gallé Mbow est issu d'une famille de cordonniers de la région de Thiès (Khombole). Ses deux oncles ont créé à Dakar une affaire de cordonnerie-maroquinerie ; Gallé, d'abord apprenti chez son oncle Ndiogou, est parti pour la France en 1977 grâce à un crédit collectif de ses oncles. Il assure à Marseille la réception des marchandises fabriquées dans l'entreprise familiale et leur distribution dans toute la France. Il s'est, en particulier, assuré la clientèle d'El Hadj Papa Dieng et de Yatou Sylla qui ont ouvert des débouchés commerciaux considérables à l'atelier de la famille Mbow. Cet atelier, que je n'ai fait que visiter, est organisé selon des rapports de parenté étroits qui semblent toutefois ne pas concerner les frères de Gallé : Talla et Demba travaillent à Thiès avec leur père en attendant de rejoindre leur grand frère à Paris.

• Ibra Kassé et Ndiaga Guèye. Très souvent, les commerçants se groupent par deux pour acheter les marchandises et les commercialiser. Ibra Kassé et Ndiaga Guèye ne résident pas dans le quartier de la gare de Lyon, mais dans un appartement du vingtième arrondissement de Paris. Ibra, fils d'une famille de bijoutiers de la région de Diourbel, a rejoint son oncle Saliou à Dakar. D'abord apprenti à Ben Tally (Grand-Dakar), puis bijoutier à Sandaga (Urus), il y rencontre Ndiaga Guèye, ancien tailleur devenu antiquaire, membre comme lui du *dahira* Touba-Sandaga. Ndiaga, arrivé en France depuis 1974, fait venir son ami Ibra en 1976. Ils sont associés depuis lors. Ndiaga s'est constitué une clientèle d'amateurs d'antiquités à travers toute l'Europe, ne traitant qu'occasionnellement des marchandises fabriquées au Maroc ; de même, Ibra se consacre surtout à l'achat de bijoux et de vêtements revendus aux parents restés à Dakar. Ces activités particulières les amènent à effectuer de nombreux allers et retours entre Dakar et Paris : c'est également

l'occasion pour eux d'acheter aux Laobe des marchandises rétrocédées ensuite en France « aux gosses de la rue de Chalon » (gare de Lyon).

La confrérie mouride apparaît ici créatrice d'un nouveau tissu social, transcendant les anciennes frontières entre groupes sociaux : ainsi Ibra Kassé, forgeron, fait équipe avec Ndiaga, fils d'un cultivateur devenu marabout mouride. Le décloisonnement semble toutefois limité à ces échanges ponctuels, les deux épouses d'Ibra (mariages conclus par son père) étant de la caste des forgerons. Une analyse des échanges matrimoniaux entre adeptes de la confrérie mouride permettrait de mieux juger de la profondeur du phénomène.

• Mbaye Diagne, Médoune Dieng, Mbaye et Ibra Khoulé. Fils d'un modeste commerçant de haricots niébé, Mbaye Diagne a suivi son père quand ce dernier effectuait des tournées entre le Cayor et la Mauritanie, avant de s'installer à Dakar. Vendeur au marché Zing de Dagoudane-Pikine (Join-Lambert 1971), Mbaye, militant actif de la confrérie mouride, crée un *dahira*. Son marabout lui avance, en 1975, une somme d'argent suffisante pour acheter un lot important de marchandises et un billet d'avion pour la France. C'est à Paris qu'il fera la connaissance de Médoune Dieng, fervent mouride, qui a mis en place un système original d'approvisionnement en marchandises. Tous deux se spécialisent dans le commerce de gros, Médoune s'occupant plus particulièrement de la partie européenne du réseau, Mbaye des achats et des investissements à Dakar.

Il s'est formé autour d'eux un groupe de onze jeunes mourides. Cette communauté de « fils de Cheikh Amadou Bamba », comme ils se nomment eux-mêmes, ressemble, de façon surprenante, aux *takder*, communautés de célibataires des *daara* mourides, décrites par J. Copans (1980) et D. Cruise O'Brien (1971b ; 1975). Improvisée en France, cette communauté fonctionne toutefois selon des rapports au pays très étroits. Aussi Mbaye et Ibra Khoulé ont-ils bénéficié de l'amitié liant leur frère aîné Cheikh, commerçant de denrées alimentaires au marché Zing de Dagoudane-Pikine, à Mbaye Diagne, son compagnon de *dahira*. Chaque membre du groupe jouit d'une liberté d'initiative totale, chacun vaque à ses affaires et ne s'occupe de la collectivité que pour les dépenses communes (loyer, repas).

Le fait le plus frappant est sans doute la distance établie entre ces jeunes commerçants et leurs familles : tous furent d'une extrême pudeur quand ce problème fut abordé.

IV. — Premiers éléments de conclusion

1. *Le changement d'échelle*

Les analyses monographiques qui précèdent laissent imaginer la complexité et la diversité des situations ; elles invitent aussi à une mise en perspective de la place de la confrérie mouride dans la société sénéga-

laise. Ce changement d'échelle suppose un mélange de genres (la confrontation de données empiriques personnelles d'une fiabilité déjà incertaine avec des travaux d'autres chercheurs et avec la somme d'arguments — ou d'intuitions — prenant racine dans une quotidienneté irrestituable) qui renforce encore l'impression d'une construction aléatoire et tautologique. La question fondamentale ne réside-t-elle pas dans la détermination de ce que montrent ces études monographiques, dans le passage du comment au pourquoi ?

Les ressemblances historiques entre les mouvements de colonisation des terres par les mourides et les formes concrètes de conquête du marché français par ces mêmes groupes sont grandes. La lecture attentive — faite après mes propres enquêtes — de l'ouvrage de J. Copans (1980) m'a valu de nombreuses surprises. Qu'on en juge :

« L'intervention de l'autorité maraboutique est déterminante pour la fondation d'un village ou d'un *daara*, mais les implantations se font ponctuellement comme au hasard. Ce phénomène confirme, en fait, au moins deux choses : l'absence de direction confrérique collective et l'intervention du fondateur de la confrérie dans ce processus d'occupation territoriale » (p. 80).

« Cette hétérogénéité du groupe maraboutique est structurelle et la nature individuelle du lien entre le *taalibe* et son marabout ne fait que le confirmer [...] Il existe un système de délégation de l'autorité dans la confrérie mouride [...] On peut penser que la pression migratoire dépassait les capacités d'organisation des seuls marabouts [...] Certains marabouts fondaient une chaîne de villages [...] les histoires des fondations révèlent des chaînes maraboutiques [...], l'existence d'un 'marché de *taalibe* ' » (p. 88).

« La diversité des lieux d'implantation s'explique par la volonté de s'implanter partout et donc de découvrir les ' bons coins ' [...] Dès le début de la confrérie, l'autorité maraboutique se disperse. C'est pour mieux s'implanter évidemment » (p. 89).

« Il y a ceux qui voulaient des terres mais qui ont compris que le plus sûr moyen d'en obtenir était de devenir mouride [...] Il y avait, enfin, tous ceux qui pouvaient profiter d'une telle mise en valeur, les commerçants, les artisans ou bien certains parents mal placés pour une succession » (p. 102).

« C'est un système très peu institutionnalisé, dont le fonctionnement est assuré plus par les producteurs eux-mêmes que par les ' exploiteurs '. L'absence de contrainte hiérarchique fait toute l'originalité du système mouride [...], mais *l'inégalité économique*, fruit d'une *inégalité idéologique*, existe bien au sein du système mouride » (p. 155).

Les descriptions faites par J. Copans s'appliquent trop facilement au système commercial mouride en France pour que le mimétisme historique ne soit pas souligné et n'impose pas une confrontation des analyses théoriques — le moindre paradoxe n'étant pas le décalage entre les étonnantes analogies de travail de terrain et les conclusions parfois divergentes que nous en tirons respectivement, avec quinze ans d'écart et dans des milieux différents il est vrai.

2. *Une idéologie nationale, une assurance tous risques, un État dans l'État*

Sans aucune mesure avec la réalité historique, la confrérie bénéficie de l'image de dernier rempart national contre l'occupation et la politique coloniales. Elle semble ainsi donner une expression aux courants nationalistes qui traversent le pays, mais aussi suppléer aux carences économiques, sociales et idéologiques de l'État. Les quelques exemples donnés ne suggèrent-ils pas la mise en place d'une « société de rechange » qui offrirait à des jeunes gens sans perspective le choix d'une assurance tous risques concernant l'emploi, la sécurité sociale et l'accès au paradis ? Il ne me semble pas, dès lors, que l'on puisse parler encore d'un lien essentiellement idéologique entre le marabout et son fidèle. La liberté de choix du *taalibe* n'est qu'une fausse liberté, d'autant plus mystifiante qu'elle est apparente. Quand bien même « le système mouride ne serait ni coercitif ni pénal, les seules sanctions possibles étant d'ordre idéologique » (Copans 1980 : 194), l'individu est un tout, et le chantage potentiel au malheur, voire aux plus graves déséquilibres personnels qui ne manqueraient pas de sanctionner une désobéissance, révèle l'inégalité fondamentale de la relation.

Ces premiers aspects, peut-être abordés de façon un peu morale, renvoient à la nature profonde du lien marabout-*taalibe* : chef spirituel disposant parfois du pouvoir de l'âge, le marabout mouride peut être aussi un employeur usant de ses pouvoirs dans une économie monétaire capitaliste. La confrérie a suivi les bouleversements que la société sénégalaise a connus depuis l'indépendance, et se révèle être à la fois organiquement liée à l'État et tendanciellement un État dans l'État. Le problème n'est plus seulement celui de la reconversion des mourides installés en ville, bien sûr essentielle dans la définition de ce rapport à l'État, mais celui, plus global, de l'issue possible d'une telle contradiction. Les apparences plaident en faveur de l'une et l'autre thèses. Si quelques escarmouches et impertinences ont émaillé les rapports entre le khalife général des mourides et le Président Senghor, aucun des deux ne manque une occasion d'affirmer leur communauté de vue et leur soutien réciproque. La confrérie est à la fois le support idéologique des choix politiques du gouvernement et la voix naturelle des souffrances et revendications paysannes.

Le marché conclu entre l'État et les mourides semble se payer d'autant plus cher que la situation générale du pays se détériore et que, par voie de conséquence, l'importance de la confrérie s'accroît. L'évolution du rapport de forces est à l'origine de situations paradoxales. Soutiens politiques du régime, les marabouts sont ceux par qui la production arachidière est détournée des circuits officiels, assurant une rémunération décente aux paysans, mais privant l'État des ressources nécessaires à sa politique.

La confrérie a, de fait, imposé à l'État un statut de ville franche pour

la ville de Touba : on peut citer, parmi mille autres exemples, l'absence de forces de police et de douane dans la ville sainte, l'interdiction faite par le khalife général de toute consommation d'alcool et de tabac dans l'enceinte de la ville[30] ; mais, par une admirable logique, les contrevenants fouillés à l'entrée de la ville par les *baye Fall* sont le plus souvent emmenés à Mbacké pour payer une amende à... l'État[31]. L'État tolère ainsi, à l'intérieur même du pays, une enclave dont tout le monde sait qu'elle est la plaque tournante de tous les trafics, notamment vers la Gambie, alors même que ces types d'échanges contribuent à ruiner le pays.

Mon propos n'est pas de dénoncer cet état de fait, mais de montrer que le processus enclenché conduit à des changements en profondeur qui pourraient constituer un bouleversement rampant. La propension de l'islam à régenter toute la vie des fidèles trouve une expression particulièrement forte dans le fidéisme qui caractérise la relation *taalibe*-mouride : la confrérie apparaît comme une société totale. Aussi décentralisées et différentes soient-elles, les initiatives mourides répondent aux mêmes schèmes et participent à l'établissement d'une « nouvelle donne » économique, politique et idéologique. La prise de contrôle de secteurs entiers de la petite économie, mais aussi d'activités « modernes », notamment dans le domaine immobilier, la puissance des solidarités confériques directement traduites dans les jeux politiques, l'autorité dernière du marabout — parfois contre la famille — et le prosélytisme efficace des fidèles élargissent la logique confrérique à de nouveaux secteurs de vie. D'anciennes formes d'organisation sociale sont ébranlées, notamment dans la vie des vieux quartiers, tandis que des créations contemporaines semblent d'emblée fondées sur un système de relation sociale mouride.

Ne risque-t-on pas d'observer, comme c'est le cas à Touba, une organisation et un contrôle spatial des villes calqués sur les institutions de la confrérie, notamment dans les secteurs de parcelles assainies attribuées à des associations constituées sur des bases religieuses ? Verrons-nous une extension des rapports sociaux de production spécifiques aux mourides à de nouveaux secteurs de l'économie ? Ces questions m'apparaissent d'autant plus décisives et les réponses incertaines que leur enjeu est l'accès d'individus au paradis.

Mais le problème fondamental est sans doute de donner une mesure à la puissance mouride actuelle et à venir. Si tous les auteurs ont souligné la greffe naturelle réalisée entre la société wolof et la confrérie, et la conversion massive de jeunes Serer (souvent devenus *baye Fall*), il n'est pas sûr que le mouvement n'atteigne pas maintenant ses limites.

30. Certains mauvais esprits ont considéré que cette mesure visait surtout les membres de la famille Mbacké, d'autres ont pensé qu'elle cherchait l'élimination de commerçants récalcitrants.

31. A l'inverse, comment considérer ces multiples prêts (jamais remboursés) consentis aux marabouts par l'État?

3. *Un facteur de déchirement social, culturel et politique*

Le hasard m'a conduit, pour une première recherche, dans un des domaines les plus complexes de la société sénégalaise, insaisissable, mais aussi omniprésent, focalisant mon attention jusqu'à fausser les proportions du phénomène. Il m'est évidemment difficile de distinguer ce qui a objectivement changé dans la réalité de ce qui a évolué dans ma façon de l'envisager. Toutefois, il me semble que les temps œcuméniques sont révolus et que la position prise par des groupes ou des individus face au fait confrérique cristallise les problèmes, les tensions et les clivages de la société sénégalaise contemporaine. Les coteries mourides sont identifiées et désignées en tant que telles par les interlocuteurs-adversaires qui ont à les affronter. Ces choix de camp prennent parfois une forme extrêmement violente (cela a été le cas, en 1978, à Rufisque au cours d'échauffourées entre *baye Fall* mourides et fidèles tidjanes) mais sont plus souvent diffus. On assiste toutefois, après 1978, notamment à Dakar, à l'élaboration d'une analyse populaire du phénomène mouride. Cette analyse prend naissance aux différents niveaux où les règles d'organisation sociale et les stratégies de la confrérie mouride sont en contradiction avec les comportements préexistants. Il est difficile d'isoler des contradictions qui peuvent apparaître à des niveaux aussi imbriqués que ceux des logiques familiale, lignagère, ethnique, religieuse. Cette imbrication s'exprime dans les multiples dimensions du discours anti-mouride.

La loi d'obéissance absolue au marabout peut soustraire un individu à l'autorité lignagère et aux devoirs familiaux. Qu'il soit à la recherche cynique de solutions individuelles à des problèmes matériels[32], ou qu'il soit réellement fasciné par la mystique mouride, le nouveau converti change de sphère. Il se développe ainsi un discours accusant d'exploitation les marabouts responsables de problèmes familiaux et de déséquilibres personnels. Cette accusation trouve une dimension à la fois religieuse et magique. Il est fréquent d'entendre dire que les marabouts usent de pouvoirs surnaturels pour attirer les fidèles et que le laxisme mouride contre les règles théoriques de l'islam confine à l'hérésie[33]. Certains qualifient même de sataniques les marabouts qui promettent un paradis à des fidèles qui ne respectent aucun précepte musulman[34].

On pourrait ainsi multiplier les exemples, mais si ces discours révèlent le heurt plus ou moins violent entre mouridisme et autres pratiques sociales, ils ne livrent pas d'eux-mêmes toute leur signification, ni les

32. Les attitudes ne sont évidemment jamais aussi machiavéliques, le problème ne se pose pas sous le seul angle des bénéfices matériels secondaires que peut tirer un *taalibe* de sa soumission au marabout.

33. Beaucoup de Dakarois ont été choqués, lors de la visite du khalife général à Ndjouga Kébé (milliardaire mouride), par les dépenses somptueuses réalisées et... par l'animation qui régnait le soir sur la Corniche.

34. La confrérie mouride semble vouloir battre en brèche cette mauvaise image de marque, en critiquant notamment les *baye Fall* citadins, réputés pour leur « dépravation ».

paradoxes apparents de la réalité : par exemple, la réprobation des manquements mourides aux règles élémentaires de sociabilité et de tolérance[35] reste le plus souvent muette (mais une attitude contraire ne serait-elle pas aussi une négation des valeurs au nom desquelles serait menée la croisade ?). Une analyse par les jeux d'un binôme concordance/discordance, prenant en considération les multiples variables politiques, économiques, religieuses, magiques, psychologiques, mais aussi tactiques et stratégiques, situerait les places et les contradictions de chacun des acteurs et permettrait peut-être de dépasser ces déconcertants défis à la logique (occidentale).

BIBLIOGRAPHIE

COPANS, J.

1980 *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal,* Paris, Le Sycomore, 263 p.

COPANS, J., COUTY, P., ROCH, J. & ROCHETEAU, G.

1972 *Maintenance sociale et changements économiques au Sénégal.* I : *Doctrine économique et pratique du travail chez les mourides,* Paris, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, 274 p. (« Travaux et documents de l'ORSTOM » 15).

COULON, C.

1981 *Le marabout et le prince (Islam et pouvoir au Sénégal),* Paris, Pedone/ Bordeaux, Institut d'études politiques, 317 p. (« Série Afrique noire » 11).

CRUISE O'BRIEN, D. B.

1971a « Aspects of West African Islam », *Boston University Papers on Africa,* V : 185-208.

1971b *The Mourides of Senegal: The Political and Economic Organization of an Islamic Brotherhood,* Oxford, Clarendon Press, 321 p. (« Oxford Studies in African Affairs »).

1975 *Saints and Politicians. Essays on the Organization of a Senegalese Peasant Society,* Londres, Cambridge University Press, 213 p. (« African Studies Series » 15).

DIOP, A. B.

1965 *Société toucouleur et migration : enquête sur l'émigration à Dakar,* Dakar, Institut fondamental d'Afrique noire, 232 p. (« Initiations et études » 18).

1981 *La société wolof : tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination,* Paris, Karthala, 358 p.

35. Très souvent, des *dahira* installent dans un quartier des haut-parleurs qui transmettent des chants ou des sermons toute la nuit de façon pour le moins autoritaire...

DIOP, M. C.

1979 « La littérature mouride. Essai d'analyse thématique », *Bulletin de l'IFAN*, sér. B, 41 (2) : 398-439.

1980 *La confrérie mouride : organisation politique et mode d'implantation urbaine*, Lyon, Université de Lyon II, thèse de 3e cycle, 273 p. multigr.

DIOUF, M. B.

1979 *Dakar et son secteur informel : étude des restauratrices de la zone industrielle*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, mémoire, 131 p. multigr.

GIBBAL, J.-M., LE BRIS, E., MARIE, A., MORICE, A., OSMONT, A. & SALEM, G.

1979 *Formation et déstructuration des familles en milieu urbain. Formation des groupes en ville*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 237 p. multigr. (Convention de recherche-enseignement avec la Mission de la recherche urbaine. Rapport d'activité 1978-79).

GIBBAL, J.-M., LE BRIS, E., MARIE, A., OSMONT, A. & SALEM, G.

1981 « Position de l'enquête anthropologique en milieu urbain africain », *Cahiers d'Études africaines*, XXI (1-3), 81-83 : 11-24.

JOIN-LAMBERT, R.

1971 *Le ravitaillement de la banlieue dakaroise : le commerce alimentaire à Dagoudane-Pikine*, Nanterre, Université de Paris X, mémoire de maîtrise, 90 p. multigr.

LERICOLLAIS, A. & VERNIÈRE, M.

1975 « L'émigration toucouleur : du fleuve Sénégal à Dakar », *Cahiers ORSTOM*, sér. Sciences humaines, XII (2) : 161-175.

MARTIN, V. & BECKER, C.

1977 « Les anciens royaumes sénégambiens dans l'Ouest africain » : 52-53 ;
« Les résistances sénégalaises à la conquête coloniale » : 56-57 ;
« Les progrès de l'impérialisme européen au XIXe siècle » : 58-59 ;
« Les royaumes et les ' pays ' vers le milieu du XIXe siècle » : 60-61 ;
in *Atlas national du Sénégal*, Paris, Institut géographique national, 147 p.

MERCIER, P.

1954a « Aspects des problèmes de stratification sociale dans l'Ouest africain », *Cahiers internationaux de Sociologie*, n.s., XVII : 47-65.

1954b « Aspects de la société africaine dans l'agglomération dakaroise : groupes familiaux et unités de voisinage », *Études sénégalaises*, 5 : 11-40.

1954c « L'affaiblissement des processus d'intégration dans des sociétés en changement », *Bulletin de l'IFAN*, sér. B, XVI (1-2) : 143-166.

1963 « Compénétration des méthodes ethnologiques et sociologiques », in G. GURVITCH, ed., *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, t. II : 434-445 (« Bibliothèque de sociologie contemporaine »).

PÉLISSIER, P.

1966 *Les paysans du Sénégal*, Saint-Yrieix, Fabrègue, 663 p.

ROCH, J.

1971 *Les Mourides du vieux bassin arachidier sénégalais : entretiens recueillis dans la région du Baol*, Dakar, ORSTOM, 113 p. multigr.

ROCHETEAU, G.

1977 « Mouridisme et économie de traite. Dégagement d'un surplus et accumulation dans une confrérie islamique au Sénégal », in *Essais sur la reproduction des formations sociales dominées : Cameroun, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Sénégal, Madagascar, Polynésie*, Paris, ORSTOM : 39-53 (« Travaux et documents de l'ORSTOM » 64).

SALEM, G.

1981a *Grand-Dakar, un quartier charnière du cap Vert. Densification du bâti et organisation sociale*, Dakar, ORSTOM, 125 p. multigr.

1981b *De Dakar à Paris, des diasporas d'artisans et de commerçants. Étude socio-géographique du commerce sénégalais en France*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, thèse de 3e cycle, XLII-240 p. multigr.

1982a « Les réseaux commerciaux des artisans colporteurs sénégalais », in I. DEBLÉE & P. HUGON, eds., *Vivre ou survivre dans les villes africaines*, Paris, PUF.

1982b « Stratégie spatiale et stratégie familiale. La volonté de maintien en centre ville : exemples dakarois », in E. LE ROY & E. LE BRIS, eds., *Enjeux fonciers en Afrique noire*, Paris, Karthala/ORSTOM, à paraître (nov.).

SAUTTER G.

1973 « Recherches en cours sur les villes d'Afrique noire : thèmes et problèmes. Point de vue d'un géographe », *Cahiers d'Études africaines*, XIII (3), 51 : 405-416.

VERAT, M.

1971 *Étude morphologique et sociale d'un quartier enclavé : Mboth*, Paris, Université de Paris I, mémoire de maîtrise, 76 p. multigr.

VERNIÈRE, M.

1977a *Volontarisme d'État et spontanéisme populaire dans l'urbanisation du Tiers-Monde. Formation et évolution des banlieues dakaroises. Le cas de Dagoudane-Pikine*, Paris, Bibliothèque nationale pour le Comité des travaux historiques et scientifiques, 278 p. (« Mémoires de la Section de géographie » 7).

1977b « La région du cap Vert », in *Atlas national du Sénégal*, Paris, IGN : 146-147.

1977c « Les oubliés de l'haussmanisation dakaroise », *L'Espace géographique*, 1 : 5-23.

XVI

ROLAND DEVAUGES

Les pratiques magico-religieuses chez les entrepreneurs de Brazzaville

Magic and religion in the practices of Brazzaville contractors

Mots-clés : Magie. Culte des ancêtres. Religions importées. Protection. Agression. Réussite. Entrepreneurs. Brazzaville (Congo)

Key words : *Magic. Cult of ancestors. Foreign religions. Protection. Aggression. Success. Contractors. Brazzaville (Congo)*

Extrait de Roland Devauges, ***L'oncle, le ndoki et l'entrepreneur. La petite entreprise congolaise à Brazzaville***, *Editions de l'ORSTOM, collection Travaux et Documents,* n° 75, 1977, pp. 124-147

On vient de montrer que, sous son aspect de connaissance, et de connaissance fragmentaire inégalement répartie parmi les membres de la société urbaine, le bunganga formait cependant un corps de notions déjà organisées en théories particulières relativement cohérentes, et présentant entre elles une compatibilité suffisante pour que des auteurs formés à la réflexion philosophique aient pu les constituer assez aisément en système, ce que l'on a précisément appelé le bunganga (1). A ce titre, on serait fondé de dire que le Bunganga constitue une idéologie au même titre que les religions importées, à cette différence près que la connaissance de celles-ci est, en tant que systèmes, totalement explicités et enseignés comme telle aux fidèles, ce qui n'est certes pas le cas pour le Bunganga. Une autre différence — actuelle cette fois, et celle-là beaucoup plus lourde de conséquences — du Bunganga avec ces mêmes religions, réside dans le fait qu'il débouche directement sur un ensemble de pratiques qui recouvrent, à tous les niveaux et à des degrés divers, toutes les activités de la société, conservant ainsi un pouvoir perdu dans leur milieu d'origine par ces mêmes religions, et qu'elles retrouvent d'ailleurs dans celui où elles opèrent côte à côte avec lui. Par là, et considéré cette fois dans le système socio-culturel dont il est un des éléments, le Bunganga déborde irrémédiablement la conception classique de l'idéologie, si l'on considère celle-ci comme un simple reflet, au plan de la superstructure, du mode de production. Le Bunganga au contraire, est partie prenante dans les activités de production elles-mêmes, côte à côte avec les techniques « laïques », si même on peut l'en distinguer du fait que toute action implique ici recours aux forces qui animent la nature et l'homme.

---

(1) A cette nuance près que les auteurs cités ont surtout étudié le bunganga dans sa pureté originelle, autant du moins que faire se pouvait, et non dans ses formes urbaines, souvent détachées de leur contexte et altérées.

A ce titre, le Bunganga est *plurifonctionnel* en tant que pratique, que technique, suscitant une théorie qui l'explicite et le fonde en droit et renforce par cette légitimation son pouvoir social et sa fiabilité technique (1). Par-là il est comparable au système technique-science des sociétés industrielles et c'est cette similitude dans la continuité, entre le pratique et le théorique, qui a justifié le terme d' « efficace » par lequel on a désigné les deux systèmes dans l'optique particulière de ce travail.

Etudiant jusqu'ici le Bunganga comme théorie et comme pratique potentielle, on a pu donner l'impression de ne le considérer que comme un système purement idéologique, clos sur sa cohérence interne et ne renvoyant qu'à lui-même. Cette façon d'aborder le problème était momentanément nécessaire en tant qu'elle constituait la démarche ethnographique préalable destinée à le saisir dans sa forme culturelle, c'est-à-dire sous un de ses aspects les moins explicités et les moins compréhensibles, surtout à l'observateur étranger, mais elle ne posait évidemment pas les vrais problèmes sociologiques. Ceux-ci n'apparaissent que si on replace le Bunganga — et cette fois, et avec lui, ses formes associées, religions, messianismes et magies — à l'intérieur des situations concrètes dans lesquelles il opère en tant qu'efficace. Le rôle social d'une idéologie, quelle qu'en soit la matière se saisit dans sa relation à la fois au champ idéologique global dont elle est issue et aux problèmes objectifs et aux rapports sociaux qui soutiennent ce champ idéologique et dont elle est le reflet (2). Considérés ainsi dans sonca dre normal, il y a correspondance entre l'idéologie et les objets avec lesquels elle est en rapport effectif. Produit/producteur d'une certaine société, l'idéologie est globalement adaptée à cette société. Dans le cas présent au contraire, celui du Bunganga opérant dans la société urbaine, cette idéologie est déplacée de son milieu d'origine et réinsérée dans un milieu nouveau (3). Elle doit alors répondre à des problèmes nouveaux pour lesquels elle n'est, littéralement, pas faite et doit, du même coup, affronter dans la solution de ces problèmes un efficace nouveau qui, lui, leur est « ajusté » d'origine. Laissant momentanément de côté ce second aspect et ne considérant que le Bunganga dans sa relation au milieu nouveau, on se limitera à l'étude des résultats produits par l'inter-

---

(1) Maurice GODELIER, à qui l'on a emprunté la notion de plurifonctionnalité, arrive, concernant l'aspect pratique de la religion, à une conclusion similaire par des voies différentes lorsqu'il écrit : « *la religion n'est pas seulement un système de représentations mais une pratique. (Les pratiques religieuses) reposent toujours sur la croyance que (leurs) actions et (leurs) rites sont réellement et objectivement efficaces* ». « Marxisme, Anthropologie et Religion », *in* Epistémologie et Marxisme, p. 255, GODELIER opère toutefois une distinction entre religion et magie, celle-ci étant la pratique de celle-là comme théorie, qui n'apparaît pas dans les sociétés étudiées ici. On verra au contraire comment chaque forme de Bunganga, chaque religion, apparaît comme un tout séparé — théorie et pratique — concurrent des autres sur le plan de la puissance et auquel on recourt comme à une « Entreprise » au sens économique du terme, pour obtenir un résultat bien déterminé.

(2) Cf. sur ce point L. ALTHUSSER : « Sur le Jeune Marx », *in* « Pour Marx » Maspero, Paris 1968, pp. 47-83. Le problème que pose l'auteur est celui d'une idéologie d'origine individuelle, l'œuvre d'un auteur (ici le jeune Marx) dans sa relation au monde de son temps. ALTHUSSER définit à ce propos les aspects des termes en présence et de leur relation qu'il convient de prendre en considération pour apprécier contradictoirement « l'inscription de l'histoire réelle dans l'idéologie elle-même (p. 80) la part de « découverte » qu'apporte cette œuvre nouvelle par rapport aux idéologies en cours. Ici, le Bunganga n'est pas une œuvre individuelle mais collective, il ne représente pas une création originale mais au contraire l'application d'un savoir passé à des situations nouvelles. Sa position est toutefois *formellement* identique en tant qu'il s'agit d'un *décalage* entre une idéologie et un monde, différents l'un de l'autre et n'entretenant plus l'un avec l'autre le rapport classique de soutien/reflet. Le cadre d'analyse valable pour un cas l'a donc paru également pour l'autre et lui a été transposé.

(3) Rappelons que l'on a choisi à dessein une situation multipliant les contradictions, non seulement entre milieu rural et milieu urbain, mais entre efficace coutumier, le Bunganga, et problèmes proprement techniques, s'agissant d'entreprises exerçant des activités « européennes ».

action entre ces deux termes : le Bunganga et les situations nouvelles — les résultats revêtiront des formes multiples, soit par exemple que le premier limite son intervention aux aspects « compatibles » des situations que lui présente le second, soit qu'il en subisse des modifications, des mutations, par extension de ses fonctions habituelles, par adjonction d'idéologies nouvelles mais relevant du même efficace, etc..., soit encore, troisième modalité possible, qu'il modifie ce milieu nouveau en y produisant, de façon répétée et durable, des résultats différents de ceux normalement attendus. On verra ces considérations quelque peu abstraites s'éclairer d'exemples concrets dans les pages qui suivent.

Pour ce faire, considérant alors le Bunganga et ses formes associées comme des réponses à des situations concrètes, on en définira les modalités d'application et l'on rapportera celles-ci aux paramètres qui seront apparus comme significatifs de ces situations. Ainsi, et pour commencer, faisant le lien avec la recherche théorique qui précède, on définira les objectifs poursuivis à travers le recours au Bunganga en tant qu'efficace, c'est-à-dire les tâches pour lesquelles il est utilisé : la protection, la recherche de la réussite ou l'agression ; on recherchera du même coup sur quoi ou sur qui cette action est exercée : dans le cas présent, ego, les biens, la clientèle ou les concurrents. A travers ces premières observations sur les manipulations effectives auxquelles donne lieu le Bunganga dans des situations réelles, apparaîtront plusieurs choses : la manière dont sont analysées, dans leur nouveauté, ces situations ; celle dont le Bunganga y est alors interprété et utilisé ; les formes nouvelles qu'il tend à revêtir par la sommation de ses pratiques et qui sont le produit complexe d'une opération de majoration/minoration de certaines de ses aspects, et de transformations — restreintes d'ailleurs — qu'il subit sur le plan « technique », entendons en tant qu'efficace. Le caractère social du Bunganga — toujours en tant qu'efficace destiné à modifier les relations des individus et des groupes — qui est apparu dès cette première analyse, sera précisé dans la partie qui suivra, où seront définies — sommairement à ce niveau — et décomptées, les relations sociales dans lesquelles il intervient. Ce n'est toutefois que dans la troisième partie, beaucoup plus développée que les précédentes, et dans laquelle seront repris les paramètres définis dans celles-ci, objectifs, formes d'application, relation sociale concernée, auxquels s'ajoutera la distinction des différentes formes de Bunganga utilisées, que l'on sera en mesure de mettre en relation de façon significative, à la fois la manière particulière dont seront intervenues ces diverses formes de Bunganga et les situations dans lesquelles elles auront opéré. Prenant alors pour point de référence le Bunganga « classique » — que l'on appellera intra-ethnique ou familial — dans son contenu théorique et pratique ; ordonnant autour de lui les autres formes d'efficace d'origine extérieure qui lui sont associées dans la pratique urbaine ; connaissant par ailleurs la structure du milieu social dont ce Bunganga classique est issu et les situations auxquelles, dans ce milieu, il est destiné à répondre ; ayant enfin déterminé par la présente enquête, les conditions du milieu nouveau dans lequel il est intégré, on sera en mesure d'établir les similitudes ou les contradictions objectives existant entre les situations, d'un milieu à l'autre ; de comparer de même dans la perspective du recours au Bunganga, les analyses qui sont faites par les entrepreneurs des situations rencontrées dans le milieu nouveau, les conclusions qu'ils en tirent et les modalités d'application du Bunganga qu'ils appliquent en fonction de ces analyses ; la manière enfin dont ils interprètent les résultats. De cet effort d'analyse et d'adaptation, résultera en particulier une mise en question du Bunganga et de ses diverses formes, dans leur confrontation aux situations

nouvelles et aussi à l'efficace concurrent, la pure technicité. De cette mise en question, résulteront des évaluations diverses, des attitudes, à l'égard à la fois des situations nouvelles et des formes d'efficace utilisées. La définition de ces attitudes constituera la quatrième partie. Considérant enfin que le rôle de cette expérimentation critique du Bunganga dans un cadre nouveau, et dans une position de compétition également inédite, ne doit pas être surestimé, et que les attitudes définies relèvent également des statuts variables de l'individu aussi bien dans sa situation sociale que dans son degré de réussite ou d'intégration individuelle, on rapportera, pour chaque entrepreneur, l'attitude prise par lui à l'égard du Bunganga, des paramètres sociaux et psycho-sociaux qui le caractérisent par ailleurs.

Les objets d'application et les résultats recherchés.

Considérant ici le Bunganga strictement en tant qu'efficace, les deux premières questions que l'on a posées au matériau exploité étaient d'abord de savoir à quoi il est employé, les résultats que l'on attend de son usage et, ensuite, quels sont ses objets d'application, ceux sur lesquels on lui fait exercer son action. Il faut toutefois, et au préalable, faire remarquer que les répartitions statistiques utilisées dans le reste de ce chapitre sont, en contenu et en poids numérique, incomplètes et partiales. Ceci tient au fait qu'elles ont été établies à partir des seules réponses des entrepreneurs et non en rétablissant l'ensemble du réseau d'opérations mettant en jeu le Bunganga, et dans lequel chaque entrepreneur se trouve réellement engagé, volontairement ou à son corps défendant. A côté des omissions, une censure s'est ainsi opérée, personne n'acceptant par exemple de reconnaître qu'il se livrait à des pratiques maléfiques, bien que l'on voit parfois percer, à travers certaines réponses, des accusations de sorcellerie, d'être un « mangeur des gens de la famille » comme dit l'un d'eux, supportées par certains entrepreneurs et dont chacun, bien entendu, se défend. Afin de compléter le tableau et de pallier, dans la mesure du possible cette distorsion, on a considéré non seulement les actions dans lesquelles les entrepreneurs affirmaient être engagés eux-mêmes (les cas réels), mais aussi l'ensemble de celles citées comme simplement possibles (les cas virtuels). Les 139 cas ainsi identifiés (Tabl. LXI) se regroupent, selon la distinction précédemment définie, en protection, recherche de la réussite et agression. Il est remarquable qu'en dépit des probabilités d'omissions qui viennent d'être signalées, 67 cas, soit près de la moitié, concernent l'agres-

TABLEAU LXI. — *Objet d'application du Bunganga selon le résultat recherché*

	Protection	Réussite	Agression	Ensemble
Non précisé	14	—	11	25
La personne en général	13	—	30	43
(Dont maladie ou accident)	—	—	(19)	—
(Dont mort)	—	—	(11)	—
Les biens	18	5	17	40
La clientèle	2	20	9	31
	47	25	67	139

sion et un nombre encore important (25 cas) la réussite qui est — on l'a vu — une forme ambiguë impliquant souvent agression. Il en ressort que, considéré non pas limitativement dans son usage effectif, mais globalement et comme efficace, le Bunganga est interprété surtout comme force agressive, bénéfique pour ego dans le cas de la recherche de la réussite, nuisible pour lui dans celui de l'agression subie d'autrui. On peut même aller plus loin et considérer qu'il constitue essentiellement une force offensive, la protection n'étant que son antidote — contenue en lui de la manière que l'on a vue — et n'existant en tous cas que parce qu'il est force agressive et par là dangereuse.

Les objets sur lesquels le Bunganga exerce ces différentes formes d'action sont ici, et en dehors des cas non précisés, la personne, les biens et la clientèle. La personne est le plus fréquemment citée (43 cas, plus sans doute une grande partie des 25 « non précisés ») suivie de près des biens (40 cas) et en troisième lieu, de la clientèle (31 cas). Les actions de protection se rencontrent pour toutes ces catégories mais, quand on leur assigne un objectif particulier, celui-ci est d'abord les biens et ensuite la personne. Pour les agressions, l'ordre est différent : on s'attaque d'abord à la personne (30 cas sur 67), avant tout pour envoyer sur elle la maladie ou l'accident, mais aussi la mort. On s'attaque ensuite à ses biens et, dans une moindre proportion, à sa clientèle. La réussite, par contre, s'en prend avant tout à la clientèle que l'entrepreneur cherche par le moyen du Bunganga à attirer chez lui (20 cas sur 25).

Si l'on passe de ces données purement numériques aux explications et aux commentaires qui les accompagnent dans le corps des interviews, on voit apparaître la nature et l'importance relatives des objectifs nouveaux assignés au Bunganga lors de sa transplantation. Si la protection et l'agression de la personne, qui sont ses objectifs classiques, continuent — comme on vient de le montrer — à jouer un rôle dominant, l'entreprise elle-même, à travers les formes de son intégration dans l'économie de marché, et en raison aussi de son mode de dévolution, celui de la propriété individuelle, différent de ceux de la société coutumière, devient un objectif nouveau et privilégié. Ce sont alors les biens de l'entreprise ou sa clientèle que le Bunganga protège ou agresse. C'est à travers eux qu'il procure la réussite. Cette dernière notion en particulier, bien qu'elle ne soit pas inconnue du monde coutumier, prend ici un sens et une importance également nouveaux en s'intégrant dans une situation de concurrence économique où la promotion se situe hors des réseaux hiérarchiques traditionnels et, de ce fait, souvent contre eux.

En ce qui concerne la manière selon laquelle le Bunganga — en tant qu'efficace — exerce son action pour parvenir à ces résultats, il n'y a, dans les réponses, que peu d'explications techniques ou, dirait-on mieux, rituelles. La plupart concernent les agressions. Le cas le plus fréquent est celui d'un paquet enterré à la porte du magasin ou de l'atelier et destiné à faire fuir la clientèle. Un propriétaire de bar explique de son côté comment l'argent est volé dans sa caisse ou dans sa poche par un rat ensorcelé, un « nkumbi [1] ». Un autre entrepreneur décrit l'emploi, pour la protection des chauffeurs, d'un fétiche de chasseur : si celui-ci est chargé par un animal, le fétiche lui permet de sauter d'un bond dans un arbre : de même, pour le chauffeur en face d'un accident inévitable, le fétiche le fait éjecter de son véhicule, le mettant ainsi hors de danger.

Ces explications sont anecdotiques et de peu d'intérêt ; l'important, par contre est de poser le problème de savoir comment — compte tenu des modes

---

(1) Cf. *supra*, p. 116.

d'action qu'on lui attribue dans la tradition et qui ont été étudiés ci-dessus — le Bunganga peut remplir ses nouveaux objectifs, et quelles modalités d'actions inédites impliquent éventuellement pour lui ces tâches nouvelles. A cet égard, l'agression ou la protection d'une personne déterminée ne lui posent pas de problème nouveau et restent tout à fait conformes à sa vocation. Il n'en va plus de même lorsqu'il s'adresse à l'entrepreneur, que ce soit à ses biens ou à sa clientèle. Dans le cas de cette dernière s'il s'agit toujours d'une action sur des êtres humains, normale pour le Bunganga, celui-ci s'attaque non plus cette fois à une personne nominalement désignée, mais à un groupe dont on ne peut connaître à l'avance la composition, et qu'il faut attirer ou éloigner selon les cas. La difficulté ne réside pas ici dans l'action à distance d'une force plus ou moins personnalisée sur une ou plusieurs personnes, action qui reste conforme à la tradition ([1]), mais dans le fait que cette action s'exerce non plus sur une personne désignée, souvent située dans une relation familiale définie avec le « demandeur », mais sur une pluralité d'individus étranges et impossibles à déterminer à l'avance. On a vu plus haut comment, dans l'esprit des utilisateurs, la substance magique placée à l'entrée du magasin ou de l'atelier s'attaquait soit au client qui voulait entrer, pour l'en détourner, soit au contraire à la personne qui passait, pour l'attirer. Une telle conception implique un minimum d'innovation par rapport aux pratiques de persuasion/dissuasion à distance couramment admises, cette innovation se limitant à passer de l'action sur une personne désignée à une action à proximité immédiate sur le « tout-venant ». De même dans le rapport de force institué à cette occasion entre l'entrepreneur qui veut réussir et ceux qui veulent le faire échouer, il reste conforme à la conception classique du Bunganga que le sens de ce rapport soit impossible à déterminer et que l'un ou l'autre puisse l'emporter, les pratiques magiques du second pouvant même faire échec aux pratiques empirico-rationnelles du premier ([2]). S'agissant de l'argent, le seul exemple rencontré ici, et d'ailleurs déjà décrit ([3]), n'implique aucune innovation « technique » : un rat physiologiquement adapté à l'opération, avatar d'un kuyu au service d'un ennemi de l'entrepreneur, ronge le tiroir de bois où se trouve l'argent et rapporte les billets à son maître. On a vu également comment des parasites, magiquement « téléguidés » de la même manière, pouvaient détruire un stock de denrées périssables. Dans un cas comme dans l'autre, on assiste à une action physique normale engendrée par une action magique également considérée comme normale pour le Bunganga.

Où l'action du Bunganga paraît impliquer des tâches plus nouvelles, c'est lorsqu'il s'attaque, ou paraît s'attaquer directement à des machines relevant d'un déterminisme considéré, même ici, comme purement technique et, surtout, « occidental ». Toutefois, là encore, si l'on examine les choses dans le détail, on constate que la part d'innovation est minimum, parfois nulle et n'implique en tous cas aucune contradiction avec les possibilités couramment attribuées au Bunganga. En premier lieu il apparaît que ce n'est pas la machine seule qui est considérée, mais l'association homme-machine. Et dans celle-ci, c'est toujours à l'homme que s'attaque le Bunganga en provoquant, soit les blessures qui le rendent inapte à travailler, soit la panne ou l'accident qui

---

([1]) Dans le cas très classique du « murmure » ou de la malédiction prononcée par un aîné et envoyant sur le cadet la maladie ou l'accident ou de l'action exercée par l'intermédiaire d'un féticheur sur une personne déterminée.

([2]) On verra plus bas, comment, dans ce dernier rapport de forces, certains entrepreneurs attribuant la suprématie au Bunganga, d'autres à la qualité de leur travail et de leur gestion.

([3]) Cf. *supra*, p. 31.

paralyse ou détruit sa machine. Certes, ici, le cas de la panne peut paraître plus ambigu que celui de l'accident ou de la blessure, évidemment liés à l'usage, par l'homme, de la machine. Et les fétiches placés sous le camion pour le protéger paraissant bien s'adresser directement à ses organes mécaniques. En fait, il ressort des explications les plus claires, qu'il n'en est pas toujours ainsi et que le fétiche n'est pas conçu comme agissant sur ces organes en tant que tels, anatomiquement si l'on peut dire, mais physiologiquement, dans leur fonctionnement, c'est-à-dire encore par l'intermédiaire de l'homme qui dirige plus ou moins habilement ce fonctionnement : voir « lâcher » les freins d'un véhicule trop chargé ou briser sa boîte de vitesse, lorsqu'il est embourbé relève de la manipulation effectuée par le chauffeur au même titre que l'accident (1).

Le Bunganga se limite donc ici à une action proprement anthromorphique, n'agissant sur le déterminisme de l'entreprise qu'à travers l'élément humain. Toutefois, concevoir cette limitation comme simplement conforme à la vocation du Bunganga serait une interprétation fallacieuse si l'on considère que, dans la société coutumière, les objets porteurs de pouvoirs magiques et capables d'action directe sont légion : arbres, mortiers, tambours, objets usuels, sans parler des paquets et des statuettes investis de la puissance d'un ancêtre ou d'un kuyu. Il paraît donc plus conforme à la réalité de considérer que, dans les entreprises étudiées ici et qui sont, au plan de leurs activités techniques aussi bien qu'économiques, entièrement insérées dans le système « occidental », le Bunganga s'attaque uniquement à l'élément « local », congolais et qui se trouve ici, limité à l'homme. En effet, c'est une croyance courante que le Bunganga ne s'attaque pas aux « Blancs ». Ceux-ci sont considérés comme hors de sa portée, soit parce que n'étant pas intégrés dans les circuits adéquats, soit parce que porteurs eux-mêmes de forces qui les rendent invulnérables à celles des sociétés africaines. On verra même plus loin comment, renforçant cette conception, certains entrepreneurs se servent de cette impuissance du Bunganga sur les Blancs pour contester son pouvoir en face des pratiques techniques, c'est-à-dire en face d'un efficace empirico-rationel d'origine occidentale, lors même que celui-ci est utilisé par des Africains (2). C'est en s'appuyant sur cette même conception que d'autres font appel contre le Bunganga ou pour obtenir les mêmes résultats qu'avec lui, soit aux religions importées, soit aux magies indiennes ou européennes. Ainsi la relation de force qui conditionne toujours les résultats du recours au Bunganga se trouve projetée et généralisée par son intermédiaire à une relation d'inégalité entre plus faibles et plus forts ainsi posée implicitement, et par les entrepreneurs congolais eux-mêmes, entre eux et les Occidentaux ou les Orientaux. Ainsi par la nature des buts et des objets d'application qu'il lui assigne, l'entrepreneur qui recourt à l'efficace magico-religieux, témoigne de la plurifonctionna-

---

(1) Dans l'échantillon étudié ici ce sont surtout les menuisiers et transporteurs, utilisant des machines coûteuses et dangereuses, qui sont atteints à travers ces machines :

— « *Dernièrement mon oncle murmurait contre moi. Et ça n'allait pas au travail; je me blessais en travaillant...* » (Menuisier mbochi) ; — Un autre menuisier, de la même ethnie, mentionne les « *fétiches contre les accidents* » dont il affirme que les Pygmées sont spécialistes.

De même chez les transporteurs, la protection ne s'exerce pas sur la mécanique en tant que telle, mais avant tout contre les accidents :

— « *Moi je cherche seulement à me protéger et à protéger mes camions. Mes camions ne font jamais d'accident.* » (Transp. lari) ; — Cet autre transporteur lari explique comment il a « souffert » pour avoir refusé une exigence excessive de son oncle maternel et il en explique les conséquences. « *Dans le mois j'ai fait quatre accidents successifs. Ces accidents ont paralysé tous mes camions* »;

— « *On doit non seulement se protéger* dit encore un transporteur mbochi *mais protéger les véhicules pour qu'ils ne fassent pas d'accidents.* »

(2) Cf. : « Croyances et attitudes relatives au Bunganga ».

lité de celui-ci et affirme à travers lui sa reconnaissance d'une certaine inégalité sociale, d'une certaine différence de « classe » dont la fonction idéologique du Bunganga est précisément de fournir la justification en en masquant certaines réalités gênantes et en protégeant un certain ordre social archaïque au lieu de s'attaquer aux véritables problèmes. Sur le plan pratique, cette même fonction idéologique, en préservant le caractère « archétypal », pour reprendre l'expression de MIRCEA EIALDE, du Bunganga en justifiant son impuissance lorsqu'elle est démontrée par l'expérience sans permettre de mettre en question sa fiabilité, lui interdit la possibilité d'une mutation vers un ordre d'efficacité supérieur pour se contenter de l'insinuer, avec le minimum d'innovation, dans les seuls éléments des situations nouvelles auxquelles il est confronté, qui relèvent traditionnellement de sa sphère d'influence, à savoir les hommes congolais engagés dans ces situations.

Les relations sociales où intervient le bunganga.

Le Bunganga agit toujours à l'initiative d'une personne définie et dans un but défini. Cependant, même ainsi envisagé sous son aspect le plus limitatif de mode d'efficacité considéré dans ses emplois individuels il est apparu, comme on vient de le souligner, que l'acte posé par son recours avait déjà, par le seul choix de ses buts et de ses objets d'application, une signification sociale. Ce n'était pas encore assez dire, car le Bunganga est, par nature, un acte social qui pose toujours une relation socialement significative entre un individu, un collectif ou une force personnalisée et un autre individu, un autre collectif ou — et par vivant interposé — une autre force personnalisée. Et cet acte est socialement significatif à l'égard de cette relation en ce qu'il vise à travers un but qui n'est qu'une forme intermédiaire secondaire, à modifier le rapport de force existant entre ces deux termes (1). L'analyse approfondie du rôle du Bunganga et de sa signification dans la modification de ces rapports — celle aussi des altérations du Bunganga classique à l'épreuve des situations nouvelles nées de sa transplantation en milieu urbain — n'apparaîtra dans sa pleine signification que dans la partie suivante, lorsqu'on sera en mesure de comparer les actions attribuées aux différentes formes de l'efficace magico-religieux. On n'étudiera ici que l'aspect le plus superficiel de ce problème, à savoir entre qui et qui se constitue la relation. Certes, dans la présente étude, et du fait de son objectif, on rencontrera toujours à un bout de cette relation, l'entrepreneur, soit qu'il se trouve à l'origine de l'action magico-religieuse, soit qu'il en constitue le sujet visé, et dans ce cas, généralement la victime. Mais en face de lui apparaissent des partenaires différents qui, dans le cas présent, sont de trois sortes : la famille, les concurrents et un « autrui » non explicitement désigné, dans le cas où l'entrepreneur exprime simplement son désir de protection ou de réussite, mais qui se ramène sans doute à l'un des deux partenaires précédents. On a rapporté (Tabl. LXII) ce partenaire de l'entrepreneur à l'objectif poursuivi dans le recours au Bunganga : protection réussite ou agression. Généralement d'ailleurs l'agression, lorsqu'elle est perçue, suscite une défense, également magique, mais celle-ci n'est pas mentionnée, pour les raisons qui apparaîtront dans les parties sui-

(1) La notion de « salut personnel », caractéristique des religions chrétiennes, lui échappe pratiquement même si — comme on le verra plus loin — des pondérations morales sont parfois attribuées aux actions des ancêtres.

vantes, dans tous les cas. Pour tenir compte de ce fait, dans le décompte opéré ci-dessous, une agression sans réponse sera comptabilisée une seule fois, tout comme une protection en général et sans objet explicite, tandis qu'une double relation, c'est-à-dire une agression suivie de défense, sera comptabilisée deux fois, comme agression et comme défense. De plus, on a distingué les cas réels, mettant effectivement en jeu les entrepreneurs, des cas virtuels ou, sans qu'il y ait eu action effective, l'interviewé témoigne de sa possibilité. On peut ainsi distinguer des réponses de ce genre : la famille ne me maudit pas car je suis en bons termes avec elle (comptabilisée pour un cas virtuel) d'autres telles que : je ne crois pas au pouvoir de la malédiction familiale (cas non comptabilité ici d'ailleurs, alors qu'il le sera plus loin à propos des attitudes des entrepreneurs à l'égard du Bunganga).

TABLEAU LXII. — *Relation sociale impliquée et mode d'implication selon la direction de la relation et le résultat recherché*

	A. A partir de l'entrepreneur				B. En direction de l'entrepreneur	
	Protec. Défense	Réus-site	Agres-sion	Ensem-ble	Agres. seulem.	Ensem-ble
Famille	*9*	—	*4*	*13*	*33*	*46*
Rel. effective	9	—	4	13	17	30
Rel. virtuelle ou possible ...	—	—	—	—	16	16
Concurrents	*9*	—	*3*	*12*	*10*	*22*
Rel. effective	9	—	3	12	8	20
Rel. virtuelle ou possible ...	—	—	—	—	2	2
Non spécifié	*27*	*17*	—	*44*	*4*	*48*
Rel. effective	25	9	—	34	—	34
Rel. virtuelle ou possible...	2	8	—	10	4	14
Ensemble :	45	17	7	69	47	116

C'est essentiellement dans le cadre de la famille élargie traditionnelle que se nouent les relations antagonistes du Bunganga : 46 des 116 cas relevés ici. Dans un très petit nombre d'entre eux (4 pour l'ensemble), l'entrepreneur reconnaît être accusé de « sorcellerie » par sa famille et rendu responsable des morts qui s'y produisent, accusation dont il se défend évidemment. Mais 17 des 26 cas réels et 16 des 21 cas virtuels d'agression sont décrites comme opérée en direction de l'entrepreneur et par sa famille, entendant par là, dans tous les cas explicites, le côté maternel de sa parentèle. Ce sont surtout les transporteurs, possesseurs d'un matériel coûteux et exposé, du fait des risques d'accidents, qui sont accusés d'agressions magiques aux dépens de leur famille (3 cas sur 4).

« *La famille a peur de moi. On m'accuse d'être sorcier* » ; *quand un cas de maladie est signalé dans la famille* (...) *on m'appelle, il faut que je parle* [1] »

(1) C'est-à-dire qu'on provoque une réunion de famille et qu'on fait venir un féticheur qui doit désigner le coupable. *L'accusé doit toujours venir se justifier sous peine de se désigner, par son absence, comme étant ce coupable.*

(transporteur lari) ; « *La famille est contre moi* (...) ; *premièrement le chef de famille m'a porté plainte* (sic) *chez le chef de canton à X... Motif* « *mangeur* [1] *des gens de la famille* » (transporteur mbochi). Certains cas décrivent des stratégies réciproques particulièrement agressives : « *Après* (*la mort de mon mari*) *j'ai eu des ennuis avec la famille de mon mari* (...). *Cette famille venait enterrer des fétiches dans ma parcelle. Moi aussi j'ai cherché des féticheurs pour me protéger et protéger mon café* » (bar-dancing lari).

Au second rang des relations antagonistes où intervient le Bunganga, derrière la famille, viennent les concurrents : 22 des 116 cas rencontrés ici parmi lesquels trois d'accusations dirigées contre le transporteur lui-même et où c'est celui-ci qui se plaint de manœuvres de ce genre dirigés contre lui (le reste étant des cas virtuels) :

— « *Les concurrents fétichent contre moi* (...) *Souvent je rêve ces concurrents en train de féticher* » (bar-dancing lari) ;

— « *Je ne suis pas menacé par la famille, mais seulement par les concurrents. Au début de janvier, j'ai découvert un flacon de fétiches à l'entrée de mon atelier* » (tailleur mbochi).

Comme dans le cas de la famille, on trouve ici des exemples d'attaques réciproques :

— « *Il y a trop de concurrent sur la route du Nord. On fétiche contre moi pour ne pas avoir* (sic) *de clients. En particulier* Y (autre transporteur que le hasard fait se trouver également dans l'échantillon). *Moi aussi, je dois féticher contre lui, c'est tout à fait normal* » (transporteur lari).

Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples, s'agissant seulement d'illustrer la manière dont est désigné le second terme de la relation constituée à propos du recours au Bunganga et dont l'entrepreneur constitue ici le premier. Dans la partie qui va suivre, on montrera dans les diverses situations qui peuvent être caractérisées à partie des données qui viennent d'être définies, — à savoir les objets d'application du Bunganga, les résultats recherchés et les relations sociales dans lesquels on le fait intervenir —, comment les différentes formes de Bunganga « disponibles » sont utilisées et comment la nature de ces situations et du Bunganga dans ses variétés, et au-delà, de la société dans laquelle vivent les entrepreneurs étudiés, se révèle à travers la description de ces pratiques.

Les formes de bunganga et leurs modalités d'utilisation.

On a relevé cette fois toutes les mentions à des formes de Bunganga considérées comme utilisables, sans égard au fait que ces mentions se référaient à des situations réelles ou virtuelles ou aux jugements de valeur énoncés à leur propos. Rappelons encore, car ce fait prend ici une importance nouvelle, que l'on prend le terme de Bunganga dans son sens le plus large, incluant toutes les formes d'efficace magico-religieux en usage à Brazzaville. Les religions importées et les messianismes, figurent donc côte à côte avec le culte des ancêtres et ses applications dans le cadre de la magie familiale, ceux-ci

---

(1) Il s'agit évidemment d'une manducation magique, le rapt du cilunji qui doit entraîner d'ailleurs la mort de la victime. Cf. *supra*, p. 112-114.

désignés par l'expression de Bunganga intra-ethnique ou familial, par opposition à l'utilisation de féticheurs extérieurs à l'ethnie, pratique dénommée ici, et par opposition, Bunganga extra-ethnique ou extérieur. Celui-ci constitue en effet un phénomène très différent du précédent quant à sa justification idéologique et est à rapprocher, à ce titre du moins, du recours aux « magiciens » étrangers, ventilés également de manière séparée. Dans tous les cas où l'information figurait, on a relevé l'objectif assigné, ce qui permet de classifier les diverses formes de Bunganga selon les usages auxquels on les destinait. L'énumération qui suit (Tabl. LXIII), indique les différences d'importance statistique entre ces diverses formes de Bunganga, sans égard à leurs conditions d'utilisation.

TABLEAU LXIII. — *Fréquences d'utilisation des diverses formes de Bunganga*

	Nombre de cas		%	
Bunganga africain non spécifié	45	137	27	54
Bunganga intra-ethnique	57		33	
Bunganga extra-ethnique	35		21	
Religions importées	21	32	12,5	19
Magies importées	11		6,5	
	169		100,0	

La première remarque que cette répartition appelle est que le domaine du magico-religieux demeure en majorité non seulement africain mais même limité à l'ethnie propre et à celles immédiatement voisines (54 %). En effet, les recours ou les allusions aux religions importées sont relativement rares (21 cas soit 12,5 %), et plus rares encore ceux aux magies étrangères, c'est-à-dire musulmanes, « Indiennes » et européennes : 11 cas seulement soit 6,5 %.

Dans cette ventilation de détail, le Bunganga familial ou intra-ethnique occupe une position majoritaire, 57 cas soit 33 % de l'ensemble, suivi d'assez loin par le Bunganga extra-ethnique, 21 %. Cette suprématie du Bunganga familial, le plus proche de ses pratiquants se renverse toutefois si on le compare à l'ensemble des recours à des formes extérieures de magie ou de religion (incluant donc les religions et les magies étrangères). On constate alors que celles-ci dépassent sensiblement, avec 40 % des cas rencontrés, les formes intra-ethniques, ce qui est un fait à souligner, si l'on tient compte du fait que la seule forme authentique de Bunganga est l'intra-ethnique, qui puise son pouvoir et sa justification dans le cadre de l'ethnie où elle s'est constituée. On assiste donc à un éclatement à deux et même à trois degrés des pratiques magico-religieuses si l'on considère séparément, en raison de la différence de leurs dates et de leurs conditions historiques de pénétration, les religion et les formes de magie occidentales.

Les tâches assignées à ces différentes formes d'efficace magico-religieux (Tabl. LXIV) font apparaître des différences d'un tout autre ordre que l'on se contera ici de constater, réservant d'en faire l'interprétation à propos du contenu théorique de ces formes. Pour se limiter au seul plan statistique, le Bunganga intra-ethnique apparaît ici exclusivement avec un rôle *négatif* (48 cas sur 49), c'est-à-dire en tant que force d'agression, celle qui apporte

TABLEAU LXIV. — *Formes de Bunganga utilisées selon l'objet d'application et le résultat recherché*

	Protection					*Réus-site*	*Agression Personne*						
	Non précisé	Per-sonne	Biens	Clien-tèle	Ensem. protec.		Non précisé	Maladie Accident	Mort	Biens	Clien-tèle	Ensemb. Agres.	Ens.
Dieu, Satan, Messianisme	8	6	3	—	17	4	—	—	—	—	—	—	21
Ancêtres	5	—	—	—	5	1	—	—	—	—	—	—	6
B. *Intra*-ethnique.....	2	—	—	—	2	—	7	16	8	15	3	49	51
B. *Extra*-ethnique	1	5	10	2	18	8	3	2	2	1	1	9	35
Magiciens étrangers ..	—	1	—	1	2	5	1	2	—	—	1	4	11
B. non précisé	3	7	5	2	17	12	2	5	2	2	5	16	45
Ensemble	19	19	18	5	61	30	13	25	12	18	10	78	169

à l'individu l'accident, la maladie ou la mort ou qui perturbe la bonne marche de son entreprise. Il s'oppose par là au culte des ancêtres, entendons des défunts, conçus avant tout (5 cas sur 7) comme forces protectrices, précisément d'ailleurs contre le Bunganga des vivants. Le culte des ancêtres se rapproche par là des religions importées d'une manière dont on verra qu'elle n'est pas fortuite, ces dernières apparaissant ici également comme essentiellement vouées à la protection ou, beaucoup plus rarement, à la réussite (respectivement 17 et 4 cas sur un total de 21). Les féticheurs des autres ethnies, les « magiciens » étrangers et les féticheurs et sorciers cités sans autres précisions se voient au contraire attribuer un rôle très ambigü entre la protection, la réussite et l'agression : respectivement 37, 25 et 29 cas pour les trois catégories confondues, représentant un total de 91 cas.

1 Les religions importées.

Ces diverses formes de l'efficace magico-religieux sont constituées chacune autour d'un minimum de notions théoriques et pratiques généralement connues au moins dans leurs grandes lignes, ce qui donne une idée de la richesse et de la variété des formes d'action disponibles dans ce domaine. Des différences non négligeables existent cependant dans la connaissance que les gens en ont, dans la confiance qu'ils placent en leur efficacité et dans les possibilités réelles qu'il y a pour eux à y recourir. Il en résulte des conceptions assez différentes qui vont apparaître ici à travers la description des usages faits par les entrepreneurs de ces variétés de Bunganga, et les commentaires accompagnant cette description. Ainsi, dans le cas des religions chrétiennes, celles-ci ont fait l'objet d'un minimum d'enseignement dont on a retenu des formules stéréotypées qui ont au moins, à défaut d'originalité, le mérite de l'exactitude doctrinale : « *C'est Dieu qui nous a créés, c'est Dieu qui nous garde* » (commerçant mbochi) ; « *Dieu est notre seul maître* (menuisier lari) ». A partir de cette conception commune, des différences se manifestent dans les conséquences que l'on tire au plan de l'action : certaines assurent le caractère exclusiviste des religions chrétiennes : « *Un féticheur ne peut rien contre la volonté de Dieu* » (entrepreneur du bâtiment lari), ou encore : « *Dans ma famille tout le monde est kimbanguiste. Nous ne croyons qu'à Dieu* » (transporteur lari). Certains situant le Bunganga à côté de la religion comme le Diable à côté de Dieu, dans des formules également stéréotypées : « *C'est Dieu qui donne tout, Satan ne dispose de rien pour nous donner* » (entrepreneur du bâtiment mbochi) ; « *S'il y a de l'aide à demander, ce n'est que (Dieu) qui peut nous la donner. Satan, par l'intermédiaire des féticheurs, est venu seulement pour tromper les gens* » (transporteur lari). Selon une conception assez voisine, on admet le rôle du Bunganga mais en lui attribuant une valeur seulement négative : « *Je suis chrétien et je ne peux pas donner l'argent qui servirait à faire des fétiches. Dans ce cas, je pècherais* » (entrepreneur lari). Cette abstention de recours à la magie assure en contrepartie la protection de la religion, qui demeure nécessaire contre le Mal dont, toujours selon cette conception, le Bunganga est une forme. Certains font à cet égard de la religion un usage rituel identique à celui du féticheur : « *J'ai fait bénir tous mes instruments de travail (...) par un prêtre. La réussite ne se cherche pas, c'est un don de Dieu* » (menuisier mbochi), ou cette profession de foi beaucoup plus complète : « *... J'ai des prières que je récite chaque jour afin que mon affaire prospère. Je n'ai pas fait protéger mon atelier contre les envoûtements à l'aide de pratiques fétichistes. Toutefois* (il faut noter ce mot qui indique clairement le remplacement d'une pratique par l'autre et la relation entre les deux),

j'ai fait bénir tout mon matériel par le prêtre de ma paroisse » (menuisier lari). L'idée exprimée ici, conforme à l'idéologie chrétienne, et qu'une certaine forme urbanisée de Bunganga à également fait sienne, est qu'un certain état de pureté est nécessaire pour mériter la protection de la religion qui peut se faire de la sorte, et indirectement, le gardien de certaines valeurs traditionnelles. Un tailleur mbochi explique ainsi que « la famille ne peut maudire sans raison » c'est-à-dire disposer sans raison valable de son pouvoir magique de punition. Mais, réciproquement, la religion ne remplira son rôle protecteur que si l'on est sans reproche à l'égard de cette famille. Sinon, en cas d'ingratitude par exemple, sa malédiction retrouvera son pouvoir : « ... *là, ajoute la même personne, tout ce qu'ils feront contre moi réussira. Autrement, ils perdent leur temps* ». Toutefois, et malgré leurs différences, toutes les conceptions rencontrées jusqu'ici du rapport entre le Bunganga et la religion impliquent une supériorité en termes d'efficacité de cette dernière. Cette conception n'est toutefois pas la seule et, à côté, existe également l'idée que les domaines des deux ne se recouvrent pas : « *Les religions catholique, protestante et autres ne protègent jamais* (pas). *On va prier peut-être pour aller au Ciel, mais pas pour se protéger contre les ennemis ici bas* », explique un menuisier mbochi, conception à laquelle répond celle d'un transporteur de la même ethnie : « *La religion ne protège pas. Si tous les gens ne comptaient que sur la religion, aucun n'échapperait à la jalousie des sorciers* ».

2 Le culte des ancêtres.

Dans le cadre du Bunganga traditionnel, c'est-à-dire reposant sur un pouvoir transmis par les ancêtres du clan, on a vu que ceux-ci, en tant que détenteurs et dispensateurs de ce pouvoir, pouvaient être conçus plus ou moins sur le modèle chrétien des bons anges ou des anges gardiens (1). On trouve en tous cas dans les quelques réponses qui les séparent ainsi du reste du Bunganga une association entre ceux-ci, la religion et le refus de la sorcellerie. Le recours direct aux ancêtres est associé à une position sociale de chef de famille, ou tout au moins d'aîné : « *Je sais que je ne fétiche pas contre les autres* (...) *je cherche à réussir, mais jamais contre les autres. Quand on est chef de famille on ne fait pas du n'importe quoi. Ce serait marcher contre la volonté des esprits. Je ne peux donc pas me hasarder à devenir « ndoki »*, dit un propriétaire de bar-dancing lari. Un transporteur du même groupe décrit une prise de position identique : « *Du fait que je suis chef de famille, je dois demander protection et aide aux ancêtres* ». Le chef de famille, en effet, est l'intermédiaire entre les morts et les vifs. Il est donc parmi ceux-ci le principal détenteur du pouvoir lignager, situation qui est également, quoique dans une moindre mesure, celle des aînés. La détention de ce pouvoir implique contrôle et obligations. Le contrôle est exercé d'une part par les ancêtres eux-mêmes qui jugent leur « vicaire » : « *La protection des ancêtres ne se demande pas. Il suffit qu'on soit estimé des esprits* » dit un menuisier mbochi. Ou, en termes presque semblables, un transporteur lari. « *La protection des ancêtres existe mais ne se demande pas. Cela dépend de leur volonté* ». Un contrôle étroit et suspicieux est exercé d'autre part sur ces privilégiés par la famille qui redoute leurs abus de pouvoir. Ce contrôle s'extériorise par les accusations de sorcellerie formulées souvent contre les chefs de famille ou les aînés ou encore

(1) Bien que la notion même d'ange gardien soit rejetée et combattue par les prêtres. Cf. p. 106.

tous ceux qui témoignent d'une réussite anormale. Dans ces cas, peuvent répondre de la part de ceux-ci, comme preuves de leur innocence, soit l'acceptation de se soumettre au verdict d'un féticheur soit encore, dans le cas des Lari, celle d'aller « abjurer » à la Croix Koma ([1]). Si le rejet au moins verbal de la sorcellerie paraît une règle absolue de la part de ceux qui se réclament ainsi directement de la protection des ancêtres, leur relation aux religions importées apparaît ici ambiguë et se manifeste, comme on l'a déjà observé, de deux manières ; la première est d'associer ces religions aux ancêtres : « *J'ai réussi parce que Dieu a voulu que je réussisse* (...), *je ne fétichais pas parce que les esprits des ancêtres n'ont pas voulu. Si je fétichais je serais* (*sic*) *en faillite* » (commerçant lari) ; la seconde consiste à dissocier les deux d'une manière plus ou moins radicale : « *Je prie mais je ne me sers pas de la religion pour me protéger* » (transporteur mbochi) ; « *La religion ne protège pas. On prie pour rien* » (tailleur mbochi).

3 Le bunganga intra-ethnique.

Quelle que soit sa position à l'égard de la religion, le culte des ancêtres paraît proche d'elle en ce qu'il est essentiellement protecteur, dégagé des manipulations des hommes — distinction qui est précisément celle existant entre un culte et une magie — et en ce que, tel du moins qu'il apparaît ici, ses critères de jugement impliquent une distinction entre le bien et le mal. Très différent, dans la conception que s'en font les entrepreneurs brazzavillois, est le Bunganga intra-ethnique qui est cependant le prolongement, l'émanation parmi les vivants du pouvoir reçu des morts. On vient de constater à l'instant la méfiance que tous ceux qui n'étaient pas placés en position de prééminence à l'égard de ceux-ci ressentaient volontiers vis-à-vis des détenteurs les plus éminents de ce pouvoir, c'est-à-dire des chefs de famille et des aînés. Cette méfiance se justifie à leurs yeux par le fait que — utilisé par les vivants — le Bunganga est essentiellement une force d'agression employée à l'intérieur du lignage par les plus forts contre les plus faibles, conception dont les chiffres déjà cités, traduit la généralité (49 des 51 exemples signalés de recours au Bunganga familial concernent des pratiques d'agression). Les deux cas d'agression de la famille par la sorcellerie dont sont accusés des entrepreneurs de l'échantillon sont relatifs à des gens à qui leur position de force assure, de ce côté du moins, une certaine impunité : il s'agit de deux transporteurs, disposant chacun d'un capital relativement important, marque d'une puissance déjà acquise, et tous deux d'âge adulte.

Le premier, un lari se déclare lui-même chef de famille. Il explique « *Tout le monde a peur de moi dans la famille. Je ne pense pas que quelqu'un puisse se hasarder à féticher contre moi.* » Il n'estime donc pas nécessaire de se protéger de sa famille, mais le fait par contre de ses concurrents. Sa réussite professionnelle est d'ailleurs médiocre. Le second un mbochi, est visé du fait semble-t-il de sa réussite qui est cette fois réelle. Il est accusé à tout propos « *de manger les gens de la famille* ». Tous deux se défendent d'user en mal de leur pouvoir ; le premier affirme : « *Je ne peux pas chercher à devenir ndoki ou à me vendre à un ndoki ; je suis un chef de famille, un père d'enfants, pourquoi encore chercher à faire de telles bêtises* » ; et le second : « *Moi, ma famille me fait souffrir mais je ne fétiche pas.* » Ils acceptent volontiers, à ce qu'ils

---

([1]) Sur la Croix-Koma, cf. *infra*, p. 106.

disent, de justifier de leur bonne foi : « *Quand un cas de maladie est signalé dans la famille, je suis visé. On m'appelle il faut que je parle* », dit le premier qui ajoute qu'il a été à la Croix-Koma, abjurer ses éventuelles pratiques maléfiques. Le second, accusé de sorcellerie par le chef de famille a accepté l'épreuve imposée par le féticheur : prendre avec lui une pièce de 50 francs chargée de pouvoirs magiques qui devait le ruiner s'il était coupable, le faire réussir dans le cas contraire. Tous les deux ont également en commun de se réclamer, pour leur protection, d'instances qu'ils considèrent comme supérieures au Bunganga, en tant du moins que pratique des vivants de la famille : « *Du fait que je suis chef de famille dit le lari, je dois demander protection et réussite aux ancêtres* » et le mbochi. « *... je ne crois pas aux fétiches* (...) *moi je ne prie que Dieu. Le reste ne me regarde pas* ».

Ce rôle du Bunganga intra-ethnique d'instrument de puissance, voire d'oppression, pour les membres du lignage en position de force, apparaît plus nettement encore dans les descriptions d'agression dont les entrepreneurs se déclarent, cette fois, victimes. Le moyen n'est précisé ici que de façon allusive : provenant toujours d'un aîné détenteur du pouvoir légué par les ancêtres, mbûla ou cîba, c'est soit le simple « murmure », expression, consciente ou non, de son mécontentement et qui peut provoquer — même à son insu — l'envoi d'un châtiment sur le cadet coupable ; ce peut être, dans les cas plus graves, la malédiction faite par un oncle, un aîné du lignage maternel ou même le père, la première forme étant considérée comme la plus redoutable. Cette malédiction est, à la différence du murmure, un acte ritualisé, toujours délibéré. Dans le cas des entrepreneurs, les sanctions par le Bunganga familial sont toujours provoquées par des demandes non satisfaites : « *Si l'on refuse* (les demandes de la famille) *on est mauvais et cela entraîne beaucoup de choses* » (commerçant lari) ; « *La famille n'est jamais satisfaite. Quand on ne s'occupe pas d'elle, on est victime de beaucoup de maux* », dit un menuisier lari qui cite l'exemple d'un ami qui avait refusé de donner ce que sa famille lui demandait et qui est mort de la foudre que celle-ci avait envoyée sur lui ; « *Je ne suis pas bien avec ma famille,* dit un transporteur mbochi. *Il y a toujours des mésententes. Ils veulent que je leur donne de l'argent à chaque fois qu'ils le demandent, chose impossible. Ils sont jaloux de mes enfants, de moi-même, de mes camions et de ma femme. J'ai beaucoup des* (sic) *ennuis. Les camions sont toujours en panne ou font des accidents* ». Un de ses frères l'a menacé et se vante publiquement d'être la cause magique de ses malheurs.

Pour certains, cette action de la famille n'est pas automatique et implique un prétexte, une faute que l'on pousse la future victime à commettre pour pouvoir ensuite l'en punir : « *La famille ne menace pas n'importe comment. Elle cherche d'abord une cause. Pour cela elle fait des demandes. Et si tu ne satisfais pas à la demande on subit des conséquences : maladies, malédiction* » (propriétaire de bar mbochi). Mais il ressort de plusieurs autres cas que les demandes les plus déraisonnables, dictées par la volonté, non seulement d'exploiter mais de nuire, sont considérées comme pouvant être exhaucées sans contrôle « moral » des entités médiatrices : « *Les autres pères étaient jaloux de ce père* (c'est-à-dire les frères de cet homme) *et avaient mangé l'âme de l'infirmier. Le père dont le fils est mort est resté* (devenu) *aussi malheureux que les autres pères. L'égalité était rétablie* » (menuisier mbochi). L'exemple qui suit témoigne du caractère insatiable de certains aînés qui ne se soucient pas de la situation de celui qu'ils visent : « *J'ai un oncle au village que j'avais beaucoup aidé et que j'aide toujours* ». L'oncle lui avait demandé une tonne de ciment et des tôles ondulées. Il a demandé un délai car il n'avait, à ce moment, pas d'argent : « *Il* (l'oncle) *n'a pas voulu et, depuis, il murmure contre moi.*

Depuis le début de 1970, mon camion a raté (sic) *deux accidents* » (transporteur mbochi). La volonté de nuire de la famille est parfois clairement ressentie : « *Ils* (les parents) *cherchent d'abord ma ruine en fétichant contre moi. Souvent je suis malade et les féticheurs disent que c'est la famille* (...). *On m'accuse d'être avare, on m'accuse d'avoir une femme mbochi* (c'est un transporteur lari qui parle) *et qu'après ma mort, c'est elle qui aura tous les biens* » On rencontre aussi le besoin de la parentèle de brousse d'affirmer son pouvoir sur le citadin supposé riche, mais vulnérable sur le plan des pouvoirs occultes familiaux. Ainsi, un tailleur mbochi raconte comment en décembre 1969, un oncle lui avait demandé 1.000 F, une dame-jeanne de vin rouge et une bouteille de whysky (soit un total de 4.000 F environ à l'époque). Faute d'argent il n'avait envoyé que les 1.000 F. « *Il* (mon oncle) *m'avait retourné ces 1.000 F dans une enveloppe où il avait introduit* (?). *A la réception de la lettre, je suis tombé malade* (...). *Au village, mon oncle se vante. Il dit à tout passant que si je ne partais pas m'agenouiller devant lui, je serai malheureux. Je compte aller le voir à Pâques* ». La bonne volonté ne suffit d'ailleurs pas à désarmer la jalousie : « *Elle* (la famille) *peut maudire quand on s'occupe beaucoup d'elle* dit un mécanicien-auto lari, *parce qu'on n'aide pas tous les membres de la famille de la même façon* » ; à quoi fait écho un tailleur mbochi : « *Même si l'on aide la famille, on est toujours gêné. Parce que l'aide n'est jamais également répartie.* »

Face à une situation aussi contraignante, et fondée par la structure même de la société dont l'entrepreneur continue à être considéré — par lui et sa parentèle — comme partie intégrante, et comme cible désignée et souvent vulnérable, les moyens de défense dans le cadre du Bunganga familial sont faibles du fait même que celui-ci est, dans cette structure, détenu par les plus forts et utilisé par eux contre les plus faibles. La première façon de se soustraire à ses agressions est évidemment de satisfaire à ses demandes. Et l'on cite des cas où, après avoir ainsi fait, les difficultés qu'éprouvait l'entrepreneur se sont résolues : « *Un certain moment, j'ai perdu ma clientèle. Le féticheur consulté m'a dit que c'était ma mère qui me maudissait. Pour se* (sic) *débarrasser de cette situation, j'ai donné un pagne, du vin, une couverture, une lampe à ma mère qui a reconnu qu'elle était la responsable de ma perte de clientèle* » (menuisier lari). Un autre menuisier, mbochi cette fois, décrit une situation analogue dans laquelle il avait eu des ennuis pour ne pas avoir donné à son oncle le costume et les 5.000 F que celui-ci demandait : « *J'ai donné cela et ça va maintenant. Pour la famille, je n'ai, en principe, pas besoin de protection* ». Mais les situations ne sont pas, comme on vient de le voir, toujours aussi simples et pour limiter son influence — mise à part la contre-sorcellerie par le recours aux formes extérieures de Bunganga, qui seront étudiées plus loin — une procédure de dégagement assez curieuse et qu'on rencontrera également à propos de ce Bunganga extra-ethnique et de la sorcellerie proprement dit, est opérée par le moyen indirect d'une certaine prise de recul à l'égard de cette famille. Un mécanicien et un transporteur, tous deux lari, expriment la chose en des termes voisins « *La famille est extrêmement compliquée, dit le premier. Il ne faut pas trop s'occuper d'elle comme il ne faut pas trop la négliger. Il faut savoir jongler* » ; et le second : « *Il ne faut pas trop s'occuper de la famille. Parce qu'elle vous exige des choses, non parce qu'elle a besoin mais parce qu'elle veut vous ruiner ou veut vous provoquer un problème qui sera une source de sorcellerie* ». Le fait d'avoir, dans le passé, reçu de l'aide de la famille fonde en particulier son pouvoir : « *J'aide beaucoup la famille parce que sans elle je ne serais pas ce que je suis. C'est aussi pour éviter les mécontentements de la famille qui pourraient provoquer la mutinerie des esprits* ». On voit dans cet exemple

apparaître un jugement moral des médiateurs surnaturels qui conditionne leur action ; cette conception explique aussi que pour ceux qui admettent cette conception, la réciproque soit vraie : « *La famille n'a aucune influence sur moi (entendons ici par la famille, les maternels, par opposition au père et à la mère qui ont effectivement élevé l'enfant). Elle ne m'a rien donné quand j'étais jeune. Donc ils peuvent murmurer contre moi, ça ne me dit rien (c'est-à-dire je ne risque rien).* » Ces deux réponses proviennent de tailleurs lari possédant un niveau d'instruction relativement élevé. Elles témoignent de cette conception plus élaborée du culte des ancêtres née probablement sous l'influence des religions importées et selon laquelle ceux-ci effectuent sur les actions de leur descendance vivante un jugement de valeur qui conditionne le sens de leur intervention.

Les trois formes d'efficace magico-religieux qui viennent d'être analysées ont en commun d'être liées à des appartenances imposées, inéluctables : les entrepreneurs ne semblent pas mettre en doute le dogme des religions importées, selon lequel ils sont, qu'ils le veuillent ou non, les créateurs de Dieu, donc dépendants de lui, de même qu'ils sont les descendants de leurs ancêtres, donc soumis également à leur pouvoir et à celui de ceux qui les représentent. Ces croyances en héritent un caractère rigide et prédestiné, une absence de malléabilité pour les besoins de la vie quotidienne : les religions importées comme principes de protection généraux mais assez vagues et liés surtout à un certain état de grâce : garantie universelle et totale pour les uns, ressortissant du seul salut individuel pour les autres (le Paradis) mais trop distant pour garder des petits malheurs de la vie commune — de surcroît purement africains — pour les autres. Le culte des ancêtres tend à procéder de la même conception et se limite également, par là, à la protection sous réserve de la même grâce exigée par les cultes chrétiens. Le Bunganga familial au contraire, bien qu'il constitue un pouvoir venu des ancêtres, apparaît surtout comme un instrument d'oppression aux mains des vivants pour asservir les éléments les plus faibles du lignage.

4 Bunganga extra-ethnique et magies étrangères.

Les formes de Bunganga qui vont être étudiées maintenant ont pour caractéristique commune, et par opposition aux précédentes, leur extériorité par rapport au système social auquel appartiennent ceux qui y recourent, et qui conservent ainsi la liberté de faire ou non appel à elles. Sur le plan de leur répartition numérique, si l'on s'en rapporte une nouvelle fois au tableau LXIV, elles se répartissent d'une manière relativement équilibrée entre les trois fonctions fondamentales du Bunganga : protection, recherche de la réussite et agression. Ce qui est vrai du Bunganga intra-ethnique et de la magie étrangère l'est aussi des allusions à des pratiques magiques non précisées qui semblent par là relever également du Bunganga extra-ethnique. Le Bunganga extra-ethnique est, de ces formes extérieures au Bunganga familial, celle qui en est la plus proche : il se définit en effet, d'une manière relative à celui-ci, comme le recours à des féticheurs d'autres ethnies, mais généralement voisines et parfois associées aux tribus d'appartenance par des relations complexes de rivalité ou de dépendance, comme c'est le cas pour les Pygmées. Ce sont d'ailleurs ces derniers et les Batékés, terme qui recouvre un nombre varié d'ethnies assez différentes, qui figurent le plus souvent parmi les groupes où l'échantillon — composé, on le sait, de lari et de mbochi — va chercher des féticheurs extérieurs. Dans le cercle plus étendu de ce que l'on a appelé ici les magiciens étrangers on a rangé d'abord les Nigérians, les Sénégalais

et les Maliens, souvent désignés sous le terme de Musulmans, ensuite les Indiens (des Indes) et « des personnes en relation avec l'Europe ». Ces étrangers désignés parfois par le terme de magiciens, apparaissent dans les interviews comme une catégorie bien à part des féticheurs congolais. On les en distingue d'abord par leur origine, musulmane, indienne ou européenne : « *Je n'aime pas les magiciens, dit un propriétaire de bar lari. Ils escroquent les gens. Je n'aime pas aussi* (sic) *les féticheurs du pays. Avant ils étaient forts. Maintenant ils ont trop soif d'argent* ». Un tailleur lari déclare de son côté : « *Je ne consulte que les magiciens* » dont il précise que ce sont « *les personnes qui communiquent avec l'Europe, l'Asie, etc...* ». Si les féticheurs locaux extra-ethniques ont les mêmes pratiques que ceux du groupe ethno-familial, les magiciens étrangers se distinguent encore des uns et des autres par leurs méthodes de travail : « *... ils font d'abord un horoscope et, ensuite, te fabriquent un talisman qui correspond aux détails donnés por l'horoscope* », dit un autre tailleur, également lari, tandis qu'un mbochi de la même profession explique d'une manière très voisine : « *Ce sont les gens qui communiquent avec l'Europe qui font de meilleures protections. Je me rappelle que j'avais commandé une médaille en Inde, par l'intermédiaire de la maison « X »*. Les explications entourant les conditions de recours à ces diverses formes de Bunganga extra-ethnique se groupent autour de trois thèmes que l'on retrouvera de l'une à l'autre de ces formes avec, parfois, un rôle variable : leur rapport au Bunganga intra-ethnique, leur fiabilité et, enfin, les dangers qu'elles présentent ; ce dernier caractère, d'une importance capitale, sera analysé plus en détail à propos d'une forme bien distincte de recours au Bunganga, le ndokisme ou sorcellerie vraie. La position des Bunganga externes par rapport au Bunganga familial est généralement définie — d'une manière expresse ou non — comme une relation de supériorité des premiers sur le second : « *il faut tomber sur un bon féticheur, pygmée, batéké, babembé* ». (Propriétaire de bar dancing lari) ; « *Les meilleurs féticheurs ici au Congo sont des Pygmées. Ils ne demandent pas cher : 50 à 100 F pour faire des protections, 100 à 200 F pour tuer quelqu'un* (sic) » (mécanicien-auto lari). *Quand mes camions vont au Nord, je profite de l'occasion pour consulter les Pygmées et les Batékés du Plateau* » (transporteur lari). « *Les féticheurs les plus puissants sont les Pygmées* » (transporteur mbochi). « *Par mesure de prévision* (sic) *je peux chercher des protections. Je consulte alors les féticheurs soit musulmans, pygmées ou magiciens. Pas de féticheurs de ma race* » (menuisier mbochi). Cette même relation se traduit parfois en termes de compensation, en ce que le féticheur extérieur est requis pour trancher une affaire à l'intérieur même de l'ethnie ; par exemple, dans le cas d'un tailleur mbochi tombé malade à la suite d'une querelle entre sa mère et sa tante maternelle à propos d'un cadeau fait à l'une et pas à l'autre, c'est un féticheur batéké qui a été consulté et qui a révélé la cause de la maladie. De même une propriétaire de bar lari a cherché des féticheurs à l'extérieur de son ethnie pour se défendre contre la famille de son mari décédé. Elle pense qu'elle a réussi du fait que, à ce qu'elle dit : « *Je ne fais plus de mauvais rèves* ». Ces exemples de recours à un féticheur d'une ethnie voisine pour trancher un cas relevant du Bunganga intérieur pourraient être multipliés à l'infini au point qu'à Brazzaville du moins, ils deviennent presque de règle. Le Bunganga externe y intervient dans les relations familiales, côte à côte ou face à face avec le Bunganga interne, soit pour diagnostiquer la relation sociale lésée et cause du tort subi, soit — et les deux vont souvent de paire — pour lutter contre l'action mauvaise du Bunganga interne. Le Bunganga externe apparaît alors comme le moyen de défense des plus faibles du lignage contre la tyrannie des plus forts, que ceux-ci exer-

cent, comme on l'a vu à l'instant, par le moyen du Bunganga familial. La supériorité qu'ils lui attribuent n'est alors que relative et signifie que, dans leur cas, le recours au Bunganga externe est plus efficace que le recours au Bunganga familial.

On voit également par l'ensemble de ces exemples, que considérer que la magie est une forme compensatoire de la religion est une formulation trop limitative et qui ne vaut que pour des cas particuliers. Ici elle est parfaitement inadéquate, l'opposition se situant non pas sur le plan idéologique — entre le contenu interne de la magie et celui de la religion — mais social en tant que né du statut d'ego et, comme conséquence de ce statut, du lien qu'il entretient avec ces diverses formes d'efficace. Du Bunganga familial, ego relève obligatoirement de par son appartenance sociale, tandis qu'avec le Bunganga externe il a la faculté de nouer ou non un pacte libre. Mais en même temps, la relation au premier varie avec sa position sociale qui peut être dominante ou dépendante. Dans le premier cas, il est en position de force, du fait de la puissance magico-religieuse qu'il tient déjà de sa position sociale ; dans le second, en état d'infériorité par rapport à elle et ses détenteurs dans le groupe. C'est dans ce cas, et dans ce cas seulement, qu'il est plus avantageux pour lui de faire appel à des efficaces extra-familiaux. Mais ceux-ci peuvent être aussi bien des pratiques magiques que, comme on l'a vu plus haut, les religions importées. Le rôle éventuellement compensateur d'un système de Bunganga ne tient donc pas à sa nature — religion, culte familial ou magie — mais à l'usage qu'en fait un individu en fonction de sa relation au système social auquel il appartient.

On peut voir une confirmation de ceci dans la cause à laquelle on attribue cette supériorité relative des Bunganga externes par rapport aux Bunganga familiaux. Celle-ci est précisément liées à leur distance, à leur absence de liens, avec le groupe familial dont ego relève : « *Les meilleurs féticheurs sont les féticheurs étrangers. Ils ne connaissent pas nos secrets et lorsqu'ils te font du travail c'est un peu sûr* » (entrepreneur du bâtiment mbochi). « *Les féticheurs étrangers ne connaissent pas nos coutumes et disent donc des vérités, par exemple les musulmans, les magiciens, etc... Mais il y a aussi des Pygmées qui ne sont pas mal. En effet, les Pygmées sont considérés comme des étrangers et connaissent peu les mœurs des Congolais* » (tailleur mbochi). On s'étonnera de la nature de ce critère d'extranéité, d'ignorance, d'incompétence même choisi comme présomption d'efficacité, et qui est en contradiction totale avec ceux ayant cours dans le cadre de l'efficace empirico-rationnel. On peut cependant le comprendre si l'on se souvient que l'action du féticheur, quel qu'il soit, se passe au sein d'un ensemble de rapports de forces conçues sur le modèle humain et non pas sur celui par exemple de la physique scientifique. Cette « ignorance » du féticheur extérieur exprime en fait son impartialité, son absence de relation, de compromissions par rapport aux puissances locales contre lesquelles ego a à se défendre. A côté de ce motif « technique », en existe d'ailleurs un plus mercantile, tenant à la seule conscience professionnelle du féticheur : « *Les meilleurs féticheurs sont les Nigérians, les Musulmans, les Indiens. Je n'aime pas les magiciens. Ils escroquent les gens. Je n'aime pas aussi* (sic) *les féticheurs du pays. Avant, ils étaient forts ; maintenant, ils ont trop soif d'argent* » (bar dancing lari). « *Il faut aussi avoir la chance de tomber sur des féticheurs compétents, par exemple des Pygmées. Parce que beaucoup de féticheurs ne font que tromper* » (commerçant mbochi). « *J'ai été obligé d'aller à Zanaga chez les Pygmées. Les féticheurs d'ici ne disent pas la vérité. Ils sont trop nombreux et ne font qu'escroquer* » (transporteur mbochi).

L'absence de compromissions locales ne suffit pas à expliquer l'efficacité attribuée aux féticheurs extra-familiaux ; il faut y ajouter le fait que ceux-ci recourent à un savoir, à des sources de puissance, autres que ceux du Bunganga familial. Ils se divisent en effet en trois catégories selon leur origine : les pygmées et les batékés, les musulmans, ceux en relation avec l'Europe. Le pouvoir magico-religieux attribué aux premiers pourrait étonner, du fait qu'ils sont socialement infériorisés, surtout les premiers, dans les ethnies des interviewés, si à ce critère ne s'en ajoutait un autre qui, selon l'explication proposée ici, le renforce. Il s'agit toujours de féticheurs « de brousse » et non de ceux de la ville dont on vient de voir qu'ils étaient couramment dévalorisés. Pris ainsi ensemble, ces deux critères concourent pour désigner les gens aussi éloignés que possible de la société congolaise des villes, société qui se considère comme affaiblie, « abatardie » par rapport aux milieux de brousse, dans la détention des pouvoirs magico-religieux traditionnels. Le recours à des ethnies estimées comme doublement « arriérées », sur le plan historique et sur le plan de l'acculturation, paraît donc à rapprocher du fait que, à quelque ethnie qu'ils appartiennent, les Brazzavillois estiment que leurs parents de brousse sont, beaucoup plus qu'eux, détenteurs de secrets et des forces magico-religieuses associés à leur système social coutumier. Dans un cas comme dans l'autre il s'agit donc de la même attitude consistant à attribuer à des gens plus proches des origines coutumières une pureté culturelle plus grande, attachée précisément à leur arriération par rapport aux conditions de vie nouvelles, destructurantes de la société coutumière et affaiblissante de ses pouvoirs.

Dans le cas des musulmans, il ne paraît pas possible de parler d'autre chose que d'extériorité totale du système de force auquel ils se réfèrent — l'Islam — par rapport à celui du Bunganga local sans pouvoir dans ce cas parler d'arriération, pas plus que — du moins avec certitude — d'une supériorité qui leur serait attribuée sur les Bantous. Les interviews en tous cas, ne fournissent aucune indication à cet égard. Les « magiciens » par contre, paraissent procéder des stéréotypes de supériorité technique attachés à ce qui vient d'Europe, de laquelle l'Asie n'est, en l'occurence, pas dissociée. Le caractère rationnel des méthodes, les moyens d'obtention des « fétiches », passant par les voies de la modernité technique, semblent alors conférer à leur action un peu de la puissance de l'univers technique des sociétés industrielles. Un tailleur lari raconte : « *Je ne consulte que les magiciens, c'est-à-dire les personnes qui communiquent avec l'Europe, l'Asie, etc... Ces magiciens disent la vérité parce qu'ils font d'abord un horoscope* ». Un autre tailleur, mbochi cette fois, explique pour sa part : « *Ce sont les gens qui communiquent avec l'Europe qui font de* (sic) *meilleures protections. Je me rappelle, en 69, j'avais commandé une médaille en Inde, par l'intermédiaire d'une représentante de la maison X... Cette médaille m'a attiré les clients, même de Bacongo, et certains enseignants de Kinkala* ».

Toutefois, faisant appel à des forces différentes dans leur source, mais de même nature que celles des Bunganga familiaux, les Bunganga étrangers ne sont, pas plus qu'eux, infaillibles. Ce sont, comme on l'a vu des moyens de lutte pour les plus défavorisés par leur statut social, contre ces Bunganga familiaux, mais ils n'en sont pas pour autant tout-puissants, pas plus que n'importe quelle autre forme de Bunganga : « *Si les fétiches pouvaient apporter la réussite moi je serais très riche. J'en ai fait de toutes les races : pygmées, musulmans, batékés, etc... Mais hélas, aujourd'hui, je rencontre les difficultés de toutes les natures. Et je ne crois plus aux fétiches. Comme protection, les fétiches n'ont aucun effet* », dit un commerçant mbochi. Un entrepreneur du bâtiment, de la même ethnie, exprime des sentiments analogues : « *Si*

les fétiches pouvaient réussir, moi je serais le plus riche entrepreneur de Brazzaville. J'ai consulté plus de vingt féticheurs congolais et étrangers, mais pas d'effet. Un jour je me suis amusé à compter les sommes dépensées pour tous ces féticheurs. J'ai facilement obtenu 300.000 F, y compris les frais de déplacement car j'ai fait venir d'autres (sic) *du Gabon, du Congo-Kinshasa, etc...* ». Un tailleur mbochi — déjà cité — rapporte de même comment, pour lutter contre une maladie envoyée, pense-t-il, par son oncle, il a consulté un magicien qui lui a commandé des talismans en France mais sans succès : « *Maintenant, ajoute-t-il, je souffre des yeux. Au village, mon oncle se vante. Il dit à tout passant que si je ne partais pas m'agenouiller devant lui, je serais malheureux* ».

5 Le « ndokisme ».

Le Bunganga extra-ethnique et les magies étrangères sont souvent considérées comme dangereux du fait qu'ils entraînent parfois ceux qui y recourent à la magie des « mangeurs d'âmes », à ce que l'on peut appeler le « ndokisme » avec les conséquences qui y sont attachées. Un propriétaire de bar lari explique clairement ses réticences : « *Je ne consulte jamais les magiciens. C'est trop compliqué. Ils demandent des personnes à sacrifier. Parfois ils ne vous disent pas cela avant, mais bien après avoir fait les fétiches. Dans ce cas, on ne peut plus refuser* ». Un menuisier mbochi décrit parfaitement le processus, ses effets et ses dangers, exprimant ainsi une théorie sociale très répandue à Brazzaville : « *On peut féticher, mais à condition de ne pas tomber sur un féticheur qui sacrifie les âmes. Si on essaie, on meurt (...) Je ne chercherai jamais à devenir ndoki. C'est un acte qui précipite la mort. Comment :*

(1°) Si celui qui t'initie est mauvais, il peut te rendre anormal, idiot, muet, sourd, etc..., ou infirme.

(2°) Si on réussit à devenir ndoki, on cherche à manger les âmes. C'est là où le problème est très grave. On prend les cheveux et les ongles de celui qui est mort. On va chez un féticheur et, si le féticheur est puissant, il peut réussir à tuer les gens qui ont mangé l'âme de cet homme. Donc devenir ndoki est extrêmement dangereux. Les ndoki ne vivent pas longtemps. »

Il s'agit donc ici, d'un engagement « faustien » d'un pacte avec des forces puissantes mais dangereuses. Les craintes liées aux dangers dénoncés dans l'interview qui vient d'être cité se trouvent justifiées par de nombreux exemples. Dans certains cas, on peut faire un marché de dupe dans lequel on perd plus qu'on ne gagne : « *Je ne sais pas si un homme adulte peut devenir ndoki. Il peut bien se vendre, mais pas devenir ndoki. Exemple : au village il y a un chasseur qui voulait devenir ndoki pour qu'il tue* (sic) *beaucoup d'animaux. Le féticheur lui a fait les choses. Il lui a ensuite demandé sa virilité. Il est devenu un grand chasseur sans femmes. Elles fuient parce que le mari est stérile* » (transporteur mbochi). Ceci est le cas d'un féticheur local, mais les étrangers, musulmans ou autres ne sont pas plus sûrs : « *Si on cherche la réussite à l'aide de fétiches, on risque* (la) *folie. Par exemple, j'avais un apprenti ici, qui est sorti il n'y a pas très longtemps. Il s'est installé chez lui et a consulté un marabout qui lui a fait des fétiches pour avoir beaucoup de clients. Un mois après, il est devenu fou (...). Il ne faut jamais courir après l'argent* » (entrepreneur du bâtiment lari). « *Les personnes qui communiquent avec l'Europe rendent souvent fou. Exemple un chauffeur de taxi est allé voir un magicien. Ce chauffeur voulait avoir tous les jours 6.000 F. Le magicien lui avait fait venir des médailles pour attirer les clients. On lui avait dit d'aller ouvrir le colis au cimetière à*

24 heures, seul. Il est allé et je ne sais pas ce qui lui est arrivé et (sic) *il est devenu ou* » (tailleur mbochi). La sanction — car ces accidents sont décrits comme des sanctions, des punitions, et non comme des escroqueries dont on plaindrait les victimes — peut être plus grave encore et aller jusqu'à la mort du coupable : « *On peut faire des fétiches pour réussir. Mais pour que ces fétiches soient efficaces, il faut sacrifier une âme. Mais il n'est pas facile de sacrifier une âme. On peut facilement se faire attraper et mourir si la personne est protégée. Tout cela est la mort pressée* » (mécanicien-auto lari).

Ce danger attribué au Bunganga externe tient, pour les interviewés, à son caractère d'extranéité sociale donc d'illégitimité. On a insisté il y a un instant sur l'impunité quasi totale de ceux qui usaient, et abusaient, même de la manière la plus choquante, des pouvoirs qu'ils détenaient des ancêtres dans le cadre de l'ethnie. A cette impunité s'oppose, comme le montrent ces derniers exemples, l'insécurité de ceux qui recourent aux forces externes, compensatoires de celles du lignage. Cela est vrai surtout quand elles dépassent le rôle de la magie de protection, dont on a vu qu'elle était considérée comme sans danger, pour atteindre à la magie de défense-agression qui a tôt fait de devenir une menace contre l'ordre social établi, une menace d'autant plus dangereuse qu'elle fait appel à des forces extérieures, parfois supérieures à celles contrôlées par cet ordre et dont on est alors fondé à craindre qu'elles le mettent en péril. C'est la raison pour laquelle un bon père de famille, bien établi ne peut se commettre à y recourir comme l'explique un transporteur lari : « *Je ne peux pas chercher à devenir ndoki ou à me vendre à un ndoki. Je suis un chef de famille, un père d'enfants, pourquoi chercher à faire de telles bêtises. Ça c'est bon pour les jeunes qui veulent réussir* ». La justification donnée à ce rejet par le groupe peut prendre plusieurs formes. Ce peut être d'abord celle d'une incompatibilité avec les forces magico-religieuses internes au groupe ; les forces gardiennes de la famille punissent alors le coupable d'avoir introduit des forces étrangères « *Beaucoup de gens ici s'affolent parce qu'ils ont voulu vite réussir. Un fou nommé* L *avait un taxi. Il voulait vite* (en) *avoir d'autres. Etant allé voir un Sénégalais qui lui avait fait des fétiches, arrivé à la maison, les esprits de ses ancêtres n'ont pas voulu de ses fétiches et il s'est affolé* ». (Bar-dancing lari). Dans d'autres cas — toutes les permutations possibles étant invoquées pour justifier les diverses situations — ce sont les forces antagonistes qui chassent les défenseurs « naturels » de l'individu pour disposer désormais de celui-ci à leur guise : « *Je sais que les féticheurs font réussir, mais moi je n'ai pas fétiché. Certains fétiches sont mauvais et peuvent chasser les esprits des ancêtres dans la maison. Et cela peut encore entraîner des ennuis très difficiles. Un certain commerçant à X... a fait venir des Plateaux* (c'est-à-dire de chez les Batékés) *des fétiches. Il les a placés sous le lit. Les fétiches ont été très forts et ont chassé l'esprit de son père qui le gardait. Une nuit, le commerçant est mort* » (commerçant mbochi). Dans d'autres cas encore, les forces extérieures font entrer leur victime dans un combat avec celles de son lignage, sans lui avoir donné la puissance suffisante, et c'est lui qui succombe : « *Se vendre à un ndoki ou chercher à le devenir est bête. On précipite sa mort* » explique un tailleur mbochi qui cite l'exemple d'un infirmier qui avait consulté un « Arabe » pour apprendre de lui à distinguer les malades « simples » des malades de ndoki. « *L'Arabe lui a demandé en échange l'esprit de son oncle. Comme l'oncle était protégé, l'infirmier n'a pas pu avoir l'esprit, il est devenu fou ensuite* ». On retrouve là en tout cas et dans des cas concrets, l'ambiguïté, l'incertitude des résultats et les dangers attribués au ndokisme que l'étude théorique du Bunganga faite dans les parties précédentes de ce travail avait signalés. D'une manière plus générale, et pour reprendre

une vue d'ensemble sur l'efficace magico-religieux envisagé dans la multiplicité de ses formes, il apparaît comme premier acquis de cet examen détaillé, et peut-être fastidieux, qu'on ne peut lui assigner un principe d'unité qu'à condition de sortir de la considération théorique des diverses espèces qui le composent et qui ne peuvent être considérées, prises séparément, que comme autant de système clos. Il faut le replacer dans la société dans laquelle il est invoqué à la fois comme principe d'action et comme explication des événements, pour constater que tout le système prend des perspectives différentes, qu'il offre des possibilités ou des sujétions différentes en fonction non pas de ce qu'il est ou de ce que sont les formes hétérogènes qui le composent, depuis le christianisme jusqu'aux faiseurs d'horoscopes, rapprochées en des syncrétismes mal élaborés et riches de contradictions — mais de la structure de la société et de la position sociale, du statut de ceux qui — parties de cette société — y recourent. Ainsi a-t-on pu comprendre en particulier que la même force — le pouvoir des ancêtres — puisse apparaître dans certains cas comme pouvoir légitime et force de défense, voire comme source d'impunité et, dans d'autres, comme force d'exploitation et d'oppression ; c'est toujours la même force, mais vue d'un côté ou de l'autre d'un rapport social, que le pouvoir des ancêtres reflète et justifie. De même, le caractère « légitime » ou de compensation d'une certaine forme de Bunganga est-il apparu non pas lié à sa nature — religion, magie ou sorcellerie —, mais à la relation sociale dans laquelle on le faisait intervenir : par exemple, le recours à un féticheur batéké est « normal » pour un Batéké ; il représente au contraire le recours à une force antagoniste et de compensation de celles de son groupe pour un membre d'une autre ethnie.

Quatrième partie

LA VIE CITADINE

XVII

PHILIPPE ANTOINE et CLAUDE HERRY

Urbanisation et dimension du ménage.
Le cas d'Abidjan

The size of households in relation to urbanization.
The case of Abidjan

Mots-clés : Ménage. Habitat urbain. Démographie. Côte-d'Ivoire

Key words : Households. Urban habitat. Demography. Ivory Coast

Extrait des *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines,* vol XIX, n° 3, 1983, pp. 295-310

Résumé

A partir des données d'une enquête menée en 1978-1979 à Abidjan les principales caractéristiques influant sur la dimension des ménages sont dégagées. L'agglomération connaît une stratification sociale importante et l'habitat a semblé une variable suffisamment révélatrice de ces différences ; quatre types d'habitat sont retenus : résidentiel, économique moderne, de cour et sommaire. C'est principalement dans ces deux premiers, plus occidentalisés en apparence, que se reconstitue la famille élargie alors que la famille nucléaire prédomine dans les habitats rassemblant une population plus récemment urbanisée.

Mots-clés : Ménage — Habitat urbain — Côte d'Ivoire — Démographie.

Abstract

Urbanization and household size : case of Abidjan

The main characteristics concerning the household size have been revealed by a survey conducted at Abidjan in 1978-1979. This town is characterized by a high social stratification and the settlement seemed to be the variable best suited for revealing these differences. Therefore, four types of settlement can be considered : the residential settlement, the modern inexpensive settlement, the yard settlement and the makeshift settlement. The extended family is found mainly in the first two types of settlement which seem to be more occidentalized, while the nuclear family prevails in the settlements which gather a more recently urbanized population.

Key words : Household — Urban settlement — Ivory Coast. — Demography.

Resumen

Urbanización y tamaño del hogar : caso de Abidjan

Se determinan las características principales del tamaño del hogar a partir de los datos de una encuesta realizada en Abidjan en 1978-1979. La aglomeración se caracteriza por una estratificación social importante y el habitat pareció ser una variable adecuada para manifestar esas diferencias. Se consideran cuatro tipos de habitat : el habitat residencial, el habitat barato y moderno, el habitat de patio y el habitat improvisado. La familia extendida se halla principalmente en los dos primeros tipos de habitat que parecen ser más occidentalizados, mientras que la familia nuclear predomina en los tipos de habitat que reunen una población cuya urbanización es más reciente.

Palabras claves : Hogar — Habitat urbano — Costa de Marfil. — Demografia.

Très souvent on émet l'hypothèse que l'urbanisation tent à favoriser le passage de la famille élargie à la famille nucléaire, le phénomène semble être bien plus complexe. L'enquête démographique réalisée en Côte d'Ivoire en 1978-1979 (1) avait pour but d'appréhender les mouvements individuels. Les données collectées peuvent être réagencées afin de dégager les principales caractéristiques influant sur la taille des groupes domestiques abidjanais. Les résultats présentés ici ne proviennent donc pas d'une enquête spécifique sur la famille et restent donc insuffisants à eux seuls pour rendre compte de la variété des situations familiales en milieu urbain, ils permettent cependant de défricher un domaine jusque là très souvent délaissé par les démographes. L'agglomération d'Abidjan offre, par la diversité des populations et des catégories sociales rencontrées, un champ d'observation particulièrement propice à l'analyse des groupes domestiques.

Le cadre de l'enquête

La population d'Abidjan

Les quelques villages Ebrié de 1900 ont cédé la place aujourd'hui à une agglomération représentant environ 50 % de la population véritablement urbaine du pays (celle des 44 villes de plus de 10.000 habitants), et près de 17 % de la population ivoirienne. Capitale de la Côte d'Ivoire depuis 1934, la ville a vu son sort se dessiner dès le début du siècle avec le choix de son site comme terminus de la voie ferrée Abidjan-Niger. Mais Abidjan doit surtout son essor au percement en 1950 du canal de Vridi qui mettait en valeur la lagune et dotait la ville du meilleur port en eau profonde du golfe de Guinée.

La ville se caractérise par un fort taux de croissance démographique, parmi les plus élevés du monde, 10 % depuis plus d'un demi-siècle. La petite bourgade de 1.400 habitants de 1912 comptait 254.000 habitants en 1963, près d'un million au recensement de 1975, et atteint aujourd'hui (1983) les deux millions de citadins ou néo-citadins; l'essor démographique et l'essor économique semblent en partie s'auto-alimenter. L'accroissement de la population résulte principalement d'un double courant migratoire : au flux des migrants ivoiriens s'ajoutent les migrants étrangers des pays avoisinants, Haute-Volta, Mali, Ghana mais aussi de toute l'Afrique de l'Ouest et d'Europe, les étrangers dans leur ensemble représentaient 40 % de la population d'Abidjan au moment du recensement de 1975. Cela en fait une des villes les plus cosmopolites d'Afrique (2).

La ville connaît une stratification sociale importante et il nous a paru commode de retenir principalement l'habitat comme variable synthétique de la diversité des conditions de vie et des catégories socio-professionnelles. La classification établie retient quatre types d'habitat : l'habitat de haut et moyen standing, l'habitat économique moderne, l'habitat de cour et l'habitat sommaire :

— L'habitat de haut et moyen standing représente une part non négligeable du fait de l'émergence d'une classe aisée ivoirienne et de la présence d'un fort contingent de cadres expatriés européens et africains. Cette catégorie d'habitat englobe des villas et appartements luxueux, ainsi que des constructions de moyen standing réalisées par les sociétés immobilières. Si l'on note un certain manque d'homogénéité au niveau de la qualité des logements, on retrouve par contre de nombreux points communs au niveau des occupants (114.000 habitants en 1978).

— L'habitat économique moderne s'adresse particulièrement à des familles de salariés du secteur tertiaire moderne ou à des ouvriers qualifiés. Cette population, d'un niveau scolaire moyen (fin primaire, secondaire 1er cycle), bénéficie de bonnes conditions sanitaires. Cet habitat comprend essentiellement des logements construits par les sociétés immobilières, et les constructions postérieures à 1960 en représentent la majorité. Aux premières opérations semblables aux cités HLM des banlieues parisiennes ont succédé de grands lotissements comptant de nombreux logements de plein pied avec souvent une petite cour privée (307.000 habitants au moment de l'enquête).

— L'habitat de cour ou habitat évolutif accueille plus de la moitié de la population de la ville : ouvriers des secteurs moderne et informel, petits commerçants et artisans constituant les principales catégories résidantes dans cet habitat qualifié de « traditionnel ». La cour comprend plusieurs logements abritant des familles différentes. La densification de cet habitat et la dégradation des équipements se conjuguent pour entraîner des conditions sanitaires de plus en plus mauvaises (742.000 habitants).

(1) Cette enquête à passages répétés a été réalisée par la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire (01 BP V 55, Abidjan 01). Elle a confié la supervision, l'exploitation et l'analyse des résultats d'Abidjan à l'O.R.S.T.O.M. Cet article reprend certains résultats déjà présentés dans le rapport final [Antoine Ph., Herry Cl., (1982)].

(2) Pour une présentation plus détaillée de la démographie de la ville voir notre article à paraître dans les cahiers de Sciences Humaines de l'O.R.S.T.O.M. « Dynamique urbaine et évolution des structures démographiques. Abidjan 1955-1978 ».

— L'habitat sommaire connaît une existence mouvementée, son développement étant tributaire du bon vouloir des pouvoirs publics. Les occupants de cet habitat sont en général des jeunes travailleurs étrangers (artisans du secteur de la petite production marchande, commerçants de micro-détail...). Nous n'avons pas pris en compte l'aspect juridique de l'implantation de ce type d'habitat, la nature des matériaux utilisés a guidé notre choix. Deux catégories peuvent être distinguées : les baraques et les constructions de type villageois en bois de palme (106.000 habitants; extrapolation certainement sous-estimée).

Le concept retenu : groupe domestique

L'enquête démographique à passages répétés ivoirienne a été conçue pour une analyse des données individuelles; toutefois l'organisation de la collecte nécessitait de recourir à un concept d'unité collective, permettant ainsi de déceler au sein de cette unité les événements se produisant d'un passage à l'autre. A l'intérieur du pays c'est la notion de concession qui a été retenue. A Abidjan la notion de concession correspond surtout à des nécessités foncières et ne repose plus sur des bases lignagères. Dans l'habitat de cour, la concession, n'est que rarement mono-familiale et même lorsque prévaut une certaine solidarité familiale il existe presque toujours des unités domestiques indépendantes, des locataires de diverses ethnies. Dans l'habitat de cour, le nombre d'habitants par concession varie entre 44 à Adjamé et 30 dans un quartier plus récent comme Abobo.

Nous avons donc retenu une définition assez empirique de l'unité collective, s'appuyant plus particulièrement sur les contraintes de la collecte et négligeant les aspects économiques du ménage, revenu et consommation en premier lieu (1). Nous avons choisi comme principal critère l'habitation et non la consommation : le nombre de rationnaires au sein d'un ménage pouvant être fort différent du nombre d'occupants. La définition de cette unité collective, dénommée groupe domestique ou ménage est donc la suivante : toutes les personnes qui résident dans la même unité d'habitation et qui reconnaissent appartenir à la même unité familiale et dépendre de l'autorité d'un même chef de famille constituent ce groupe domestique. Dans l'habitat résidentiel et dans l'habitat économique moderne le logement correspond dans la plupart des cas à un groupe domestique; dans les habitats évolutifs et sommaire la délimitation est parfois plus délicate : au sein d'une cour, un même groupe domestique peut occuper plusieurs petits logements ou « portes ». Lors de la numérotation des unités d'enquête on a procédé à la détermination des différents ménages en attribuant un même numéro à toutes les portes dont les occupants se déclarent appartenir au même groupe domestique (les portes sont alors distinguées par des lettres 1A, 1B, 1C...). Par contre arbitrairement un groupement de célibataires masculins (ou parfois féminins) au sein d'un même logement constitue un seul ménage, alors qu'ils n'ont le plus souvent en commun que le paiement du loyer.

Nous avons donc constitué sur le terrain un dossier par groupe domestique et lors de la codification les membres d'un même ménage ont reçu un début d'identifiant numérique commun; il s'avérait donc possible à l'exploitation informatique de procéder à une analyse de la taille des ménages selon certaines caractéristiques du chef de ménage.

Les variables utilisées

L'analyse factorielle des correspondances effectuées a pour but de mettre en évidence l'évolution de la taille des ménages en fonction de diverses variables socio-démographiques. Les sources statistiques retenues portent sur un échantillon de 7.733 chefs de ménage et comprennent 33 modalités. L'analyse factorielle vise à décrire ce type de matrice en faisant ressortir les principaux éléments de sa structure [Lebart (L.) *et al.* (1977)].

Les 2 premiers facteurs qui composent le plan analysé (fig. 1), expliquent respectivement 10 % et 7,6 % de la variance totale. Ces pourcentages demeurent hautement significatifs pour un tableau de cette taille. Le 1er facteur concerne la double opposition entre les niveaux d'instruction et entre les types d'habitats et le 2e facteur met en évidence une hiérarchie des âges, des situations matrimoniales et de la taille des ménages. L'analyse des contributions de chacune des modalités montre qu'il existe une indépendance (à part la taille des ménages) entre les variables présentés sur le premier axe (le F) mettant en évidence la hiérarchie de l'habitat et des niveaux d'instruction et celles du deuxième axe (2e F) qui sont strictement démographiques : âge et situation matrimoniale; les jeunes chefs de ménage célibataires s'opposant aux chefs de ménage

(1) A la même période la Direction de la Statistique a mené une enquête budget-consommation dont les résultats sont en cours de parution.

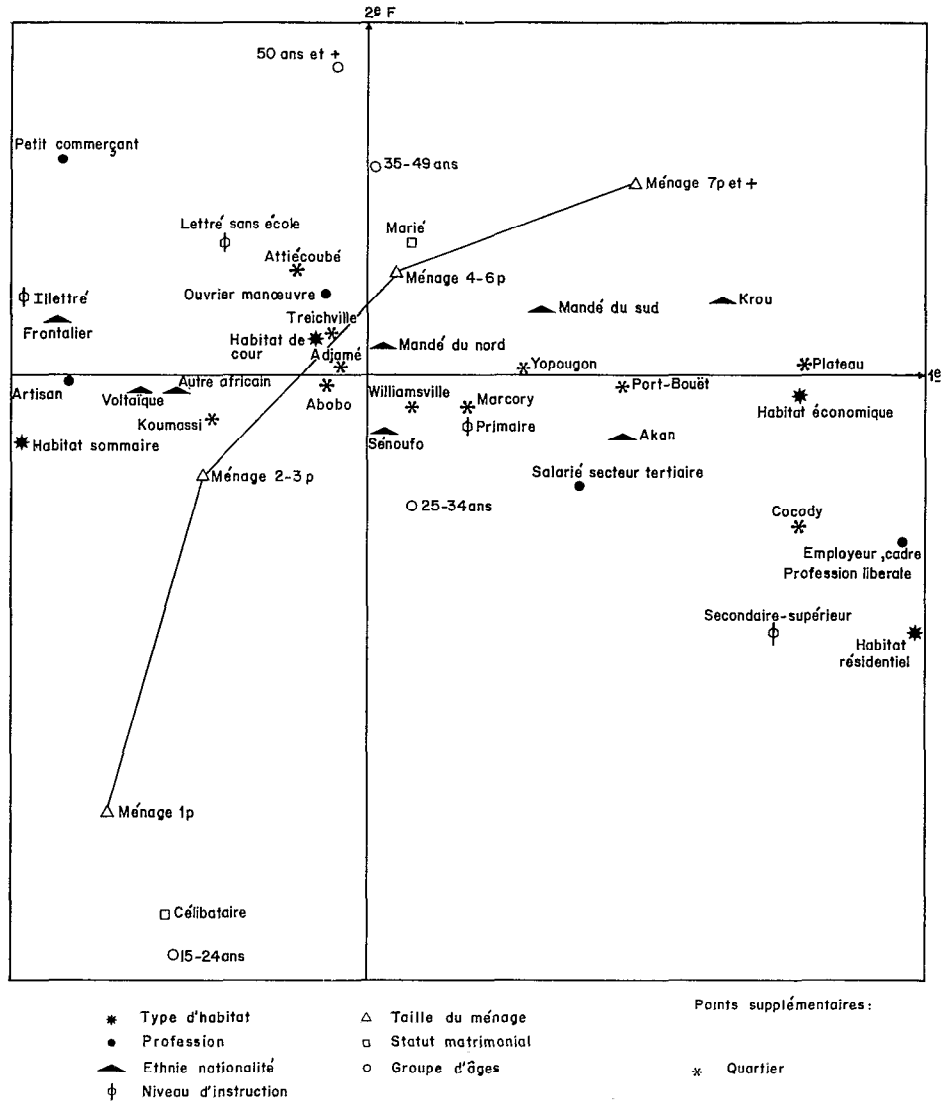


FIG. 1. — Analyse factorielle des correspondances — Chefs de ménage — Premier passage de l'EPR Strate Abidjan (Axes factoriels 1 et 2)

âgés et mariés. Les autres variables (1) ayant une très faible contribution sur ce second facteur, démontrent ainsi la relative indépendance entre l'âge du chef de ménage et ces autres variables. La dimension du ménage étant influencée à la fois par les facteurs purement démographiques et également par les caractéristiques sociales.

La courbe joignant les divers points représentatifs de la taille des ménages, après avoir été sensible à l'âge et à la situation matrimoniale, s'infléchit

(1) Sur la figure 1 :
— le terme « Sénoufo » désigne les ivoiriens d'ethnie Voltaïque (Sénoufo, Lobi, Koulango...) ;
— le terme « Voltaïque » désigne les ressortissants de Haute-Volta ;
— le terme « Frontalier » désigne les ressortissants des quatre autres pays frontaliers de la Côte d'Ivoire (Libéria, Guinée, Mali, Ghana) ;
— le terme « Autres africains » les ressortissants des autres pays d'Afrique.

ensuite en fonction de l'habitat. Il existe une adéquation entre jeune célibataire et ménage de 1 personne, et d'autre part ménage de plus de 7 personnes et habitat économique. Le premier axe met bien en évidence chacun des types d'habitat, les catégories socio-professionnelles qui les composent et les principaux quartiers d'implantation. La hiérarchie sociale apparaît clairement de l'habitat sommaire à l'habitat résidentiel : les ménages de dimension élevée étant l'apanage des catégories sociales les moins démunies.

La taille des ménages et les caractéristiques démographiques du chef de ménage

Répartition des ménages selon l'âge, le sexe et la nationalité du chef de ménage

Les tableaux IA et IB présentent la répartition et la taille moyenne des ménages selon le groupe d'âges, le sexe, et la nationalité du chef de ménage. La taille moyenne des ménages à Abidjan est de 5,30 personnes pour l'ensemble de la population africaine, en nette augmentation par rapport aux

Tableau I A

Nombre et taille des ménages selon le groupe d'âge, la nationalité et le sexe du chef de ménage (Sexe masculin)

Groupe d'âges	IVOIRIEN		VOLTAIQUE		MALIEN		AUTRE AFRICAIN		NON AFRICAIN		ENSEMBLE	
	Effectif	T. moy.	Effectif	T. moy.	Effectif	T. moy.	Effectif	T. Moy.	Effectif	T. moy.	Effectif	T. moy.
15 - 19	1.228	2,48	599	3,02	392	2,79	543	2,49			2.762	2,64
20 - 24	12.471	3,46	5.132	2,45	1.839	2,86	2.516	2,62	499	2,09	22.457	3,06
25 - 29	25.320	4,93	9.063	2,95	4.594	2,78	5.734	3,15	1.937	2,71	46.648	4,02
30 - 34	20.244	6,25	8.946	3,92	4.399	3,73	6.724	4,01	2.875	3,13	42.738	4,96
35 - 39	16.258	6,98	8.104	4,54	4.737	4,38	5.126	4,68	2.541	3,79	36.766	5,57
40 - 44	11.652	7,95	4.612	5,38	3.759	5,20	4.067	4,98	2.568	3,71	26.658	6,26
45 - 49	9.092	8,98	3.253	6,27	2.180	6,32	2.609	5,74	2.038	3,08	19.172	7,15
50 - 54	5.415	9,24	1.256	5,65	1.175	6,83	1.644	4,84	1.185	3,10	10.675	7,19
55 - 59	2.729	9,61	691	7,34	636	5,21	754	9,92	717	2,62	5.527	7,95
60 - 64	1.730	10,08	288	5,75	297	6,91	426	6,94	314	2,30	3.055	8,13
65 - 69	743	9,17	88	12,05	133	6,29	284	7,39	179	3,11	1.427	7,97
70 et +	1.021	8,24	191	4,08	179	7,77	275	8,55	32	2,0	1.698	7,77
TOTAL	108.106	6,43	42.257	4,11	24.439	4,32	30.283	4,79	14.885	3,20	219.970	5,25

Tableau I B

Nombre et taille des ménages selon le groupe d'âge, la nationalité et le sexe du chef de ménage (Sexe féminin)

Groupe d'âges	IVOIRIEN		GHANEEN		AUTRE AFRICAIN		NON AFRICAIN		ENSEMBLE	
	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.
20 - 24	2.064	4,49	1.157	1,65	409	2,28	32	1	3.662	3,32
25 - 29	2.299	4,74	755	1,67	629	3,30	86	1	3.769	3,80
30 - 34	2.757	5,29	542	2,16	820	3,32	241	1,27	4.360	4,31
35 - 39	2.600	5,25	306	3,09	1.013	3,48	313	1,63	4.232	4,40
40 - 44	1.241	6,30	59	3,54	730	3,08	125	1,74	2.155	4,87
45 - 49	987	4,98	117	7,78	724	5,0	148	1,17	1.976	4,87
50 - 54	1.010	5,22	140	4,29	407	2,50	134	1,81	1.691	4,22
55 - 59	711	5,67	123	5,93	170	4,10	96	1,0	1.100	5,05
60 - 64	533	8,58	55	3,55	286	3,15	0	0	874	6,49
65 - 69	270	3,55	30	1,0	171	5,06	32	1,0	503	3,75
70 et +	287	8,24	0	0	91	2,27	0	0	378	6,66
TOTAL	15.080	5,28	3.476	2,38	5.715	3,40	1.207	1,40	25.478	4,28

dimensions relevées lors d'une enquête réalisée en 1963-1964 : 4,3 personnes en moyenne par ménage (MFAEE, 1966). Cette croissance résulte à la fois de l'arrivée de plus en plus fréquente de jeunes ruraux au sein des familles ivoiriennes déjà installées à Abidjan, et au passage d'une migration individuelle à une migration familiale pour nombre d'étrangers.

Les ménages ivoiriens sont de taille nettement plus importante que les ménages étrangers. Les contraintes sociales du milieu d'origine pèsent

certainement plus chez les ivoiriens et les amènent à accueillir davantage de collatéraux. Il semble évident par ailleurs que la surface des logements constitue un critère non négligeable quant à la dimension des ménages : leur exiguité est un obstacle pour les étrangers aux revenus plus modestes ne disposant souvent que de deux pièces alors que les ivoiriens, en général mieux logés dans des habitations plus vastes, peuvent accueillir des collatéraux ou des aides familiaux provenant du village. En moyenne, les ménages ivoiriens comptent 6,29 personnes; 6,43 quand le chef de ménage est un homme, et 5,28 s'il s'agit d'une femme. Cette moyenne descend à 4,26 pour les autres ménages africains (4,38 pour un chef de ménage masculin et 3,01 s'il est féminin) et n'est plus que de 3,06 pour les ménages non africains installés à Abidjan. Ce dernier chiffre trop global est le résultat de l'amalgame d'au moins trois groupes distincts : les ménages européens qui connaissent une faible fécondité et dont une partie des enfants réside parfois en Europe, les jeunes célibataires, et enfin la communauté libanaise à la fécondité bien plus élevée.

La taille du ménage augmente avec l'âge du chef de famille; ainsi, pour les chefs de groupe domestique masculins, la taille moyenne passe de 2,64 pour le groupe d'âges 15-19 ans à 8,13 pour le groupe d'âges 60-64 ans. Notons qu'à âge égal la taille moyenne du ménage est toujours supérieure chez les ivoiriens par rapport à celle des étrangers. Chez les chefs de ménage féminins la relation âge-taille est moins nette, particulièrement chez les ivoiriennes. Ceci réside en partie dans le fait que l'on rencontre relativement plus de chefs de ménage féminins avec une progéniture à charge. Les chefs de ménage demeurent relativement jeunes puisque l'âge moyen est de 36,3 ans soit un léger vieillissement par rapport à 1963 (34,5 ans). On doit noter un effectif important de chefs de ménage de moins de 30 ans, dont une majorité d'étrangers; ces chefs de familles non ivoiriens sont même prédominants, par rapport aux nationaux, entre 30 et 39 ans (54 %). S'il n'y a que peu de chef de famille féminin (10 %), cette proportion est en nette augmentation par rapport à celle enregistrée en 1963 (6,3 %). Les disparités entre nationalités sont par ailleurs importantes : 12 % de femmes chef de ménage chez les ivoiriens, 6 % chez les autres africains mais 61 % chez les ghanéens (en majorité des jeunes femmes prostituées dites « toutous »). Pour les ivoiriennes on observe également des différences sensibles selon l'ethnie, les femmes du groupe Akan, et les Baoulé en particulier, manifestant une bien plus grande indépendance.

Taille des ménages et situation matrimoniale

En milieu urbain, le mariage n'est pas la seule voie d'accès au statut de chef de ménage. On compte un nombre important de chefs de ménage célibataires. Les tableaux II A et II B nous donnent la répartition selon l'âge, la situation matrimoniale et le sexe des chefs de ménage ainsi que la taille moyenne du ménage. En fait, pour les hommes séparation et veuvage étant des situations rares, seuls mariage et célibat sont véritablement à prendre en compte. Le statut matrimonial, surtout chez les hommes, conditionne la taille du ménage : les chefs de ménage masculins mariés et particulièrement les polygames sont à la tête de famille nombreuse comme le confirment les données du tableau III qui donne l'évolution de la taille du ménage en fonction du nombre d'épouses. On doit noter la dimension élevée des groupes domestiques lorsque leur chef est âgé; l'écart entre conjoints permet à ces hommes âgés une descendance tardive (1) (puisque leur épouse nettement plus jeune est toujours féconde) et donc entraîne pendant de longues années des enfants à leur charge. Ces données montrent que les quelques divorcés et les rares veufs peuvent être assimilés aux célibataires et ils n'ont que rarement leur famille avec eux. Les groupements de célibataires, ne rassemblent en général que peu d'individus mais il faut noter parfois l'existence de ménage de ce type de très grande taille (30 personnes et plus), ce qui augmente ainsi sensiblement la moyenne. Il s'agit alors de groupe de jeunes, originaires essentiellement du Niger ou du Mali, dormant dans des entrepôts ou ateliers sous l'autorité d'un aîné responsable. L'analyse selon la situation matrimoniale est plus complexe pour les chefs de ménage de sexe féminin. On constate tout d'abord une très forte proportion de célibataires (43 % par exemple entre 25 et 34 ans, 22 % seulement chez les hommes aux mêmes âges); la séparation ou le veuvage, importants après 50 ans, ne constituent donc pas le seul moyen d'accès au statut de chef de ménage. Si l'on ne relève qu'un faible nombre de femmes mariées chefs de ménage dont le conjoint est résidant, ces rares cas méritent tout de même une explication : bien souvent il s'agit d'une femme louant en propre sa maison et accueillant chez elle celui qu'elle considère comme son « époux ». On a constaté, par exemple cette pratique à plusieurs reprises chez des toutous ghanéennes vivant en concubinage avec des travailleurs étrangers. De nombreuses femmes mariées, du fait de la non résidence du conjoint,

(1) Les données sur la nuptialité, et en particulier l'écart d'âge entre époux, sont développés dans un article concernant les situations matrimoniales à Abidjan, à paraître dans un document « Nuptialité étude de cas en Afrique », O.R.S.T.O.M., 1984.

TABLEAU II A

Nombre et taille des ménages selon la situation matrimoniale du chef de ménage (Sexe masculin)

Groupe d'âges	CELIBATAIRE		MARIE EPOUSE RESIDANTE		MARIE EPOUSE NON RESIDANTE		POLYGAME		SEPARE		VEUF		ENSEMBLE	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
15 - 19	2318	2,42	236	3,79	121	2,33			30	3,0			2762	2,64
20 - 24	12370	2,42	7895	4,01	1385	1,99	583	5,32	193	4,57			22426	3,06
25 - 29	13450	2,31	26592	4,80	3220	2,72	2883	6,64	374	2,02	95	2,37	46648	4,02
30 - 34	6057	2,51	27956	5,41	3468	2,66	4630	7,41	431	3,68	111	3,47	42683	4,96
35 - 39	3229	2,13	24670	5,88	2275	2,45	5965	7,67	416	2,06	79	4,58	36766	5,57
40 - 44	1294	2,72	15855	6,08	1863	2,71	6618	8,81	802	3,32	198	2,53	26630	6,25
45 - 49	836	2,69	10800	6,52	1090	2,06	5857	10,13	450	4,63	109	3,51	19142	7,14
50 - 54	191	2,84	6412	6,75	706	2,45	2978	10,18	388	2,37	0	-	10675	7,19
55 - 59	114	1,00	2847	6,78	627	3,41	1743	12,67	171	1,67	25	1,00	5527	7,95
60 - 64	46	1,33	1690	8,63	234	1,43	876	10,77	157	1,21	52	4,12	3055	8,13
65 - 69	30	1,00	644	6,83	219	3,70	324	17,70	83	1,40	127	2,22	1427	7,97
70 - 74	0		606	6,20	0	-	288	13,33	0	-	0	-	894	8,50
75 et +	30	2,00	223	7,48	80	1,31	140	13,39	31	1,00	30	2,00	534	7,11

TABLEAU II B

Nombre et taille des ménages selon la situation matrimoniale du chef de ménage (Sexe féminin)

Groupe d'âges	CELIBATAIRE		MARIEE CONJOINT RESIDANT		MARIEE CONJOINT NON RESIDANT		VEUVE		SEPAREE		ENSEMBLE	
	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.
20 - 24	2.296	2,86	176	5,32	926	3,68	90	6,40	174	3,78	3.662	3,32
25 - 29	2.101	3,75	79	4,71	1.041	4,05	82	4,27	466	3,21	3.769	3,80
30 - 34	1.425	3,40	193	4,75	1.489	4,58	343	6,42	910	4,39	4.360	4,31
35 - 39	988	3,23	299	5,60	1.468	4,53	565	6,71	886	3,60	4.232	4,40
40 - 44	411	2,67	58	2,00	807	5,78	548	5,44	299	5,38	2.155	4,87
45 - 49	146	3,01	56	2,55	618	5,55	720	5,63	436	3,56	1.976	4,87
50 - 54	136	1,61	26	3,00	420	4,06	841	5,44	268	2,07	1.691	4,22
55 - 59	65	2,02	0	0	337	3,88	550	6,31	148	4,37	1.100	5,05
60 - 64	30	4,00	0	0	27	1,00	792	6,69	25	9,00	874	6,49
65 - 69	33	2,00	30	2,00	57	4,54	383	3,92	0	0	503	3,75
70 et +	0	0	0	0	0	0	315	6,90	63	2,52	378	6,17

T. moy. = Taille moyenne.

TABLEAU III

Taille moyenne du ménage selon le nombre d'épouses (chef de ménage de sexe masculin)

GROUPE D'AGES	NON MARIE	1 EPOUSE	2 EPOUSES	3 EPOUSES	4 EPOUSES	ENSEMBLE
20 - 24	2,46	3,71	5,96	-	-	3,06
25 - 29	2,30	4,57	6,39	10,29	-	4,02
30 - 34	2,56	5,11	7,12	9,41	9,82	4,96
35 - 39	2,15	5,59	7,72	7,88	5,00	5,57
40 - 44	2,91	5,73	8,57	9,94	7,50	6,25
45 - 49	3,37	6,12	9,06	12,66	17,91	7,14
50 - 54	2,53	6,32	9,27	13,81	10,19	7,19
55 - 59	1,37	6,18	10,10	17,44	15,16	7,95
60 - 64	1,82	7,76	10,74	10,42	12,36	8,13
65 - 69	1,78	6,03	17,59	14,77	23,50	7,97
70 - 74	-	6,20	12,66	9,63	20,00	8,50
75 et +	1,66	5,85	15,00	13,04	-	7,11
ENSEMBLE	2,44	5,29	8,24	11,74	13,96	5,25

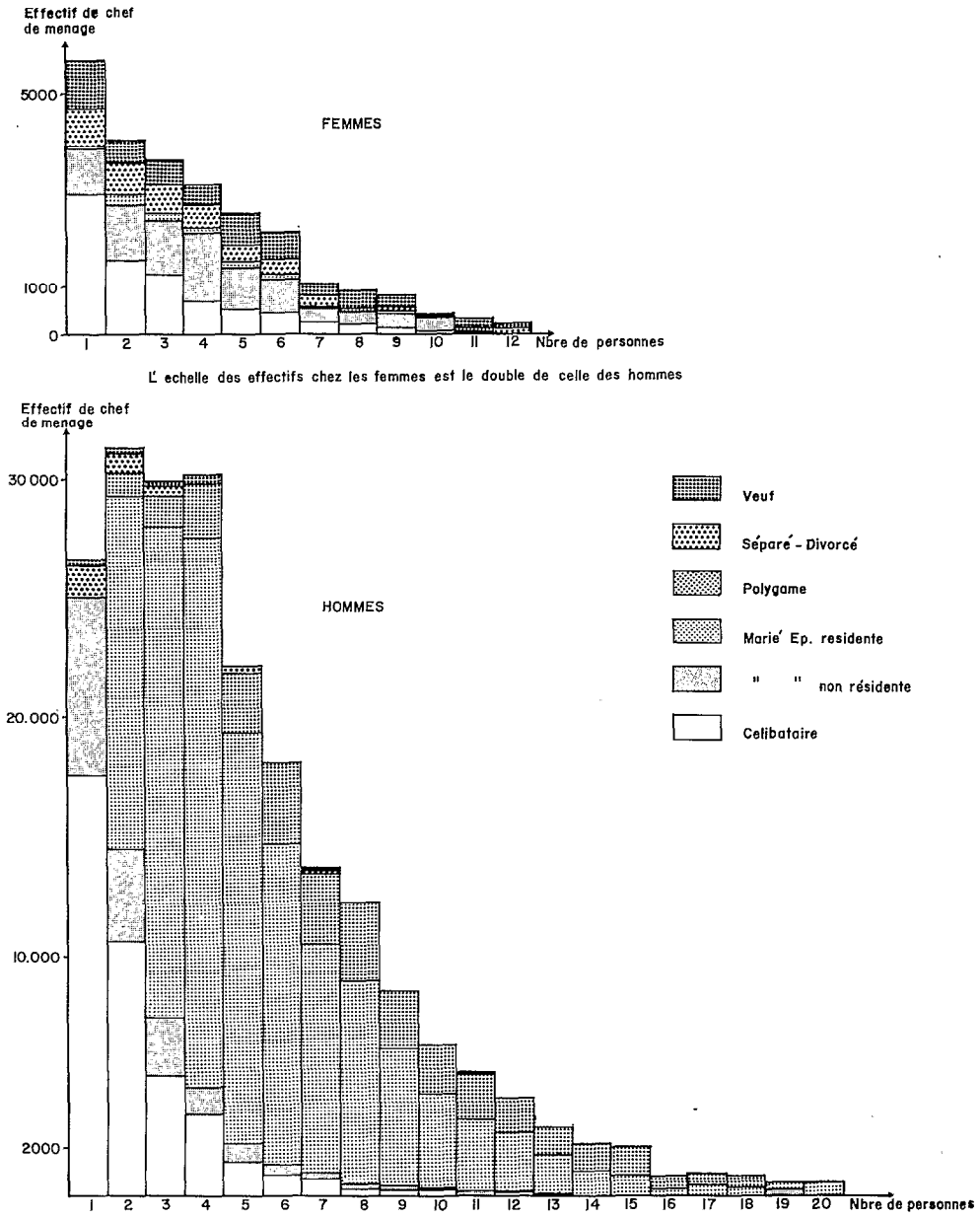


FIG. 2. — Répartition des ménages selon la taille, le sexe et la situation matrimoniale du chef de ménage

se retrouvent de facto chef de ménage, soit que le mari réside dans une autre localité, soit en tant qu'épouses de polygame mais possédant leur propre logement indépendant ; enfin il s'agit aussi de femmes vivant en séparation de corps mais qui renoncent à se déclarer comme telles et préfèrent être considérées comme mariées. Ces femmes mariées et les veuves connaissent les tailles de ménages les plus élevées. On constate donc qu'en cas de séparation, bien souvent la femme est amenée à prendre en charge sa descendance. Elle exerce le plus souvent des activités de commerce ou de service et, outre ses propres enfants, elle héberge une ou des petites nièces qui lui servent d'aides familiales.

La figure 2 permet de mettre en évidence la répartition des ménages selon le nombre de personnes

et la situation matrimoniale du chef de ménage. Tant chez les hommes que chez les femmes la part des célibataires décroît rapidement lorsque la composition numérique du ménage augmente; rares sont les ménages de plus de 3 personnes dont le chef est célibataire. La plupart des chefs de ménage masculins à partir de cette dimension (3 et +) sont mariés, les ménages de taille élevée restant surtout l'apanage des polygames. Cependant, pour le sexe féminin, on rencontre proportionnellement plus de ménages de 1 personne et ce, quelle que soit la situation matrimoniale du chef de groupe domestique. Les veuves et les femmes mariées dont l'époux n'est pas résidant constituent les deux principales catégories pour les ménages de plus de 3 personnes. Le statut matrimonial du chef de ménage apparaît donc comme un facteur déterminant de la taille du groupe domestique, en particulier lorsque ce dernier est un homme.

Ménages et types d'habitat

HABITAT, NATIONALITÉ, ETHNIE ET TAILLE DU MÉNAGE

La taille du ménage varie fortement d'un type d'habitat à l'autre. C'est dans l'habitat économique que l'on rencontre les familles nombreuses (7,55 personnes) puis dans l'habitat résidentiel (6,48). L'habitat traditionnel de cour accueille des ménages aux dimensions plus modestes (4,92). Quant à l'habitat sommaire qui abrite de nombreux chefs de ménage célibataires il enregistre la taille de ménage la plus faible (3,60). Nous avons déjà mis en évidence dans le paragraphe précédent une différence de 2 personnes en moyenne entre les ménages ivoiriens et les ménages étrangers. Cet écart est relativisé lorsque l'on opère une distinction par type d'habitat. Le tableau IV présente les effectifs et la taille des ménages par types d'habitat et par nationalité (population africaine seulement).

TABLEAU IV

Nombre et taille des ménages selon le type d'habitat et la nationalité (population africaine)

Nationalité	Habitat haut et moyen standing		Habitat économique moderne		Habitat évolutif		Habitat sommaire		Ensemble	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
Ivoirien	8.288	7,06	34.904	7,79	76.650	5,60	4.714	4,33	124.556	6,26
Voltaïque	594	4,92	1.337	6,62	29.866	4,28	11.389	3,37	43.186	4,12
Malien	284	5,15	905	8,11	18.900	4,39	5.658	3,16	25.747	4,26
Guinéen	242	6,45	565	7,61	6.317	4,71	969	3,18	8.093	4,78
Ghanéen	106	5,00	428	2,13	2.351	2,15	2.827	3,94	5.712	3,09
Autre africain	1.404	4,12	2.197	5,06	16.401	4,03	3.750	3,89	23.752	4,11
Ensemble	10.918	6,48	40.336	7,55	150.485	4,92	29.307	3,60	231.046	5,29

Dans l'habitat de standing l'écart entre les ivoiriens et les étrangers est particulièrement marqué : les cadres africains expatriés ne subissent pas autant les pressions familiales et accueillent relativement moins de monde. Dans l'habitat économique, la forte prédominance des ivoiriens (87 % des ménages) occulte la possibilité d'une analyse fine par nationalités. Il apparaît nettement de toutes façons que ce type d'habitat comprend les ménages dont la taille est la plus élevée et ce pour diverses raisons : les logements sont plus spacieux que ceux des strates inférieures, l'attribution en est sélective, aux fonctionnaires, employés de sociétés nationales... disposant d'un revenu régulier; on y trouve essentiellement des chefs de ménage hommes, mariés, et dont la descendance est déjà largement constituée. C'est dans ce type d'habitat que l'on rencontre la famille ivoirienne urbanisée de longue date. Dans l'habitat sommaire les ivoiriens connaissent également des dimensions du ménage plus importantes que celles des autres nationalités mais l'écart ne dépasse pas une personne environ.

Pour les étrangers, on constate que dans ces deux derniers types d'habitat les tailles de ménages sont relativement proches, exception faite du cas particulier des ghanéens (toutous dans l'habitat évolutif). Dans l'habitat sommaire les ménages ghanéens ont une taille moyenne plus forte du fait de l'importance des villages des pêcheurs qui y sont inclus et qui se composent de famille de taille élevée.

Au sein de la population ivoirienne elle-même, on relève des tailles moyennes fort différentes selon les ethnies pour un même type d'habitat comme le prouvent les résultats rassemblés au tableau V.

Si dans l'habitat de standing les écarts sont peu importants, par contre dans l'habitat économique

TABLEAU V

Nombre et taille des ménages selon le type d'habitat et l'ethnie du chef de ménage (population ivoirienne)

Type d'habitat	Akan		Krou		Mandé du Nord		Mandé du Sud		Voltaïque	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
Habitat haut et moyen standing	4.786	7,07	1.390	7,23	1.105	5,89	392	8,25	559	8,05
Habitat économique moderne	18.015	7,51	9.662	8,89	3.046	6,83	2.514	7,41	1.649	6,84
Lotissement évolutif	34.683	5,67	11.697	5,82	15.293	5,53	6.623	5,86	8.304	4,90
Habitat sommaire	2.388	4,38	1.006	4,90	573	3,64	425	4,13	322	3,68
Ensemble	59.872	6,28	23.755	7,11	20.017	5,69	9.954	6,27	10.834	5,32

on note deux personnes de plus en moyenne dans les ménages d'origine Krou que dans les ménages Mandé Nord ou Voltaïque. Les originaires du Sud du Pays (régions d'économie de plantations) sont relativement plus nombreux dans ce type d'habitat. Ainsi 41 % des ménages Krou y résident, 30 % des ménages Akan, 25 % des ménages Mandé Sud contre seulement 15 % des ménages Mandé Nord et Voltaïque. La prédominance des gens du Sud dans l'habitat économique provient-elle de besoins plus ressentis d'espace vital ou de nécessités plus grandes d'accueil, ou est-ce parce que les originaires de ces régions qui accèdent à ce type d'habitat se voient amenés à (re)constituer une famille élargie sous la pression des collatéraux résidant au village ?

On ne retrouve pas des différences de taille aussi grandes dans l'habitat évolutif où les comportements paraissent plus uniformisés. Toutefois, les moyennes obtenues résultent de situations plus diverses et seule une analyse plus fine permettrait de déceler des variantes selon l'ethnie. De toutes façons l'exiguïté des logements dans les cours constitue une limite physique aux capacités d'accueil du ménage.

HABITAT, ACTIVITÉ ET TAILLE DU MÉNAGE

Si l'on considère la répartition des chefs de ménage selon la catégorie socio-professionnelle (tabl. VI, population africaine seulement), on constate des disparités importantes dans la taille des ménages. Les exploitants agricoles possèdent les familles les plus nombreuses : il s'agit pour l'essentiel d'autochtones Ebrié des villages de la périphérie, maintenant encore les structures de la famille élargie. Les rares autres cas d'agriculteurs concernent surtout des familles immigrées qui constituent plutôt des familles nucléaires. Globalement, ce sont les classes les plus aisées, cadres, employeurs, salariés qualifiés des services (fonction publique, commerce) qui ont les familles les plus nombreuses avec une moyenne supérieure à 6. Viennent ensuite les salariés de l'industrie, qualifiés ou non avec une moyenne supérieure à 5, suivi des autres catégories, petits salariés et petits exploitants indépendants. Enfin, les apprentis et aides familiaux constituent une catégorie composée presque uniquement de célibataires habitant seuls ou en petits groupes (taille moyenne 2,42 personnes). Il existe donc bien une hiérarchie en fonction de la catégorie socio-professionnelle du chef de groupe domestique mais elle ne doit pas occulter les différences de composition par âge et de situation matrimoniale qui influent sur les valeurs obtenues.

C'est surtout la distinction par types d'habitat qui permet de préciser les tendances en fonction de la catégorie socio-professionnelle. Mis à part les cadres supérieurs résidant essentiellement dans l'habitat de haut et moyen standing et les exploitants agricoles demeurant dans l'évolutif villageois, toutes les autres catégories socio-professionnelles se répartissent dans des proportions variables entre habitats économique, évolutif ou sommaire et c'est selon cette typologie qu'apparaissent des différences sensibles en particulier pour l'ensemble des salariés. Leur cas met bien en évidence l'importance du critère habitat puisque c'est en fonction de cet habitat que l'on retrouve une homogénéité de la taille des ménages et non plus en fonction de l'activité. En effet on relève pour cette catégorie socio-professionnelle des tailles de ménages moyennes de 7,8 pour l'économie, de 5 pour l'évolutif et de 3,7 pour le sommaire.

Notons encore que dans l'habitat économique les salariés non qualifiés ont une taille de ménage plus élevée que les salariés qualifiés et ce quel que soit le secteur considéré. Enfin si globalement l'habitat économique accueille les familles les plus

TABLEAU VI

Nombre et taille des ménages selon l'habitat et la catégorie socio-professionnelle (population africaine)

Catégorie socio-professionnelle	Habitat standing		Habitat économique moderne		Habitat évolutif		Habitat sommaire		Ensemble	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
Cadre, enseignant, profession libérale	4.026	6,04	2.368	5,95	752	6,48	-	-	7.146	6,12
Employeur artisanat commerce, service	356	5,07	640	6,04	1.924	7,36	92	7,64	3.012	6,82
Exploitant indépendant, commerce	293	4,09	1.701	6,75	18.083	4,91	4.424	3,62	24.501	4,80
Exploitant indépendant, artisanat service	292	6,86	1.618	6,55	22.195	4,38	3.976	2,72	28.081	4,29
Salarié qualifié commerce, service	4.524	7,08	18.781	7,55	20.246	5,56	1.492	3,04	44.562	6,49
Salarié non qualifié, commerce-service			1.620	8,32	12.058	4,62	4.712	3,86	18.871	4,73
Salarié qualifié industrie	751	7,96	6.722	7,65	19.910	4,64	2.909	3,56	30.116	5,27
Salarié non qualifié industrie			4.968	9,03	39.262	4,90	8.503	3,72	52.909	5,11
Aide familial apprenti	-	-	80	3,01	2.797	2,48	590	2,03	3.467	2,42
Exploitant agricole	-	-	70	12,99	2.673	7,17	420	4,63	3.222	6,95
Salarié agricole	-	-	242	6,95	1.324	4,20	1.104	5,29	2.724	4,91

nombreuses c'est toujours l'habitat évolutif (à de rares exceptions près dans l'habitat sommaire) qui accueille les familles de taille exceptionnelle comptant plus de 25 personnes, qu'elles soient ivoiriennes ou non et quel que soit le revenu de son chef.

On peut donc dire que ce sont les « classes moyennes » — dans le contexte ivoirien — qui possèdent les familles les plus nombreuses. Ainsi dans l'habitat de haut et moyen standing, ce sont certainement ceux du bas de l'échelle « les bas du haut » qui accueillent le plus de collatéraux, les employeurs ou les patrons du commerce ou de l'industrie logeant dans l'habitat de haut standing connaissant quant à eux des normes familiales occidentales.

Quel que soit le type d'habitat et ce jusqu'à 6 personnes au sein du ménage, le nombre d'actifs est à peu près le même : 1,4 actifs en moyenne pour un ménage de 2 personnes; environ 2 actifs pour un ménage de 6 personnes. Au-delà de cette taille il existe de grandes similitudes pour les trois premiers types d'habitat, par exemple environ 2,5 actifs pour 9 personnes, par contre on note un nombre d'actifs (3,95 pour un ménage de 9 personnes) nettement plus important dans l'habitat sommaire, où en général davantage de personnes exercent une activité très souvent faiblement rémunératrice. Ce nombre d'actifs à peu près équivalent par type d'habitat résulte en partie du fait que de nombreuses femmes exercent une activité : soit salariée chez les plus aisés, soit de petit commerce chez les ménages plus modestes, aidant ainsi à la subsistance du groupe domestique (1).

La taille du ménage varie fortement suivant le type d'habitat. Toutefois pour un même habitat on rencontre certaines disparités d'un quartier à l'autre, comme on peut le noter en consultant le tableau VII.

Dans l'habitat résidentiel la taille la plus faible est enregistrée dans le quartier Est, celui comportant le plus grand nombre de logements de très haut standing, et les tailles les plus élevées dans les quartiers où domine le moyen standing (Nord,

(1) L'activité des femmes a été systématiquement demandée lors de l'enquête. Toutefois nous n'avons pas opéré de distinctions ni sur les temps de travaux, ni sur les revenus tirés de ces activités.

TABLEAU VII

Nombre et taille des ménages selon le type d'habitat et le quartier (1)

Type d'Habitat	CENTRE NORD		CENTRE SUD		EST		NORD		OUEST		SUD	
	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.	Eff.	T.Moy.
Habitat standing	1.022	6,23	3.204	6,90	3.797	5,74	405	7,47	720	7,21	1.770	6,94
Habitat économique moderne	2.600	7,80	7.660	8,26	5.017	6,91	1.917	7,46	12.180	7,30	10.962	7,59
Habitat évolutif	32.586	5,59	25.360	4,66	8.221	5,09	45.849	4,77	20.214	4,81	18.255	4,54
Habitat sommaire	80	3,50	1.087	3,78	1.347	3,71	495	5,07	1.710	3,84	24.588	3,54
ENSEMBLE	36.288	5,76	37.311	5,57	18.382	5,62	48.666	4,90	34.824	5,68	55.575	4,77

(1) *Centre Nord* : Plateau, Adjamé, Attiécoubé, Williamsville ; *Centre Sud* : Treichville, Marcory, Zone 4 ; *Est* : Cocody, Deux plateaux ; *Nord* : Abobo ; *Ouest* : Yopougon, Banco, Locodjro ; *Sud* : Koumassi, Vridi, Port Bouët.

Ouest). Dans l'habitat sommaire les tailles sont à peu près équivalentes, mais cet habitat rappelons-le est essentiellement situé dans la zone Sud. Pour les habitats économique et évolutif la figure 3 permet de compléter l'analyse. Ainsi l'habitat évolutif le plus ancien situé dans les quartiers du centre ville (Adjamé) abrite des ménages de taille sensiblement plus élevée que les quartiers comparables de la périphérie (Abobo). De la même façon, au sein de l'habitat économique moderne (postérieur à 1960), les lotissements les plus anciens présentent une distribution des ménages par taille différente de celle des réalisations plus récentes. A titre d'exemple on peut comparer la situation entre les ménages des cités de Koumassi (SICOGI, PRODOMO...) et ceux de la zone nouvellement urbanisée de Yopougon. Le mode de la distribution pour le quartier le plus ancien (Koumassi) est de 8 personnes, alors qu'il est de 5 pour le plus récent (Yopougon). On constate que 27 % des ménages de Koumassi comprennent plus de 10 personnes contre seulement 18 % à Yopougon (fig. 3). Un constat similaire peut être établi pour l'habitat évolutif : 19 % des ménages des cours d'Adjamé (quartier ancien) dépassent un effectif de 8 personnes contre seulement 11 % à Abobo. Le mode de la première série (Adjamé) étant de 3 personnes contre 2 à Abobo.

L'ancienneté dans le logement n'est pas un facteur explicatif à lui seul; elle recouvre une réalité en quelque sorte concomitante : l'ancienneté du quartier. Si la taille du ménage varie suivant le type d'habitat, elle s'accroît pour chacun d'eux au fur et à mesure qu'augmente la durée de résidence. Les quatre courbes de la figure 4 présentent un parallélisme intéressant; la taille du ménage augmente assez rapidement pour les quatre premières années puis croît lentement et régulièrement par la suite selon l'ancienneté d'installation du chef de ménage et ce quel que soit le type d'habitat d'où une croissance semblable à valeur absolue, mais assez différente en valeur relative : 87 % en 12 ans pour l'habitat sommaire contre 70 % pour l'évolutif et le résidentiel et seulement 56 % dans l'économique. Au-delà de 16 ans de résidence les effectifs concernés deviennent trop faibles pour que les valeurs observées soient véritablement significatives. L'intérêt de ces chiffres ou plutôt de ces tendances constatées — même si elles demandent à être précisées — est de fournir un indice des rythmes de densification de la population par type d'habitat à moyen terme. Il n'en demeure pas moins que des phénomènes perturbant ce schéma très simple peuvent apparaître (recul voire arrêt de l'immigration, absence de reprise des programmes de construction, etc.) et rendent donc difficile toute extrapolation de ces observations ponctuelles.

Analyse multivariée de la taille des ménages

L'analyse de classification multiple (1) correspond à une analyse de régression multiple pour la prédiction d'une variable quantitative, la taille des ménages, à partir d'une sélection de variables qualitatives à savoir la situation matrimoniale, le nombre

(1) Voir Manuel ARIEL, logiciel ayant servi à l'exploitation de l'EPR. Voir aussi J. L. DUBOIS (1982).

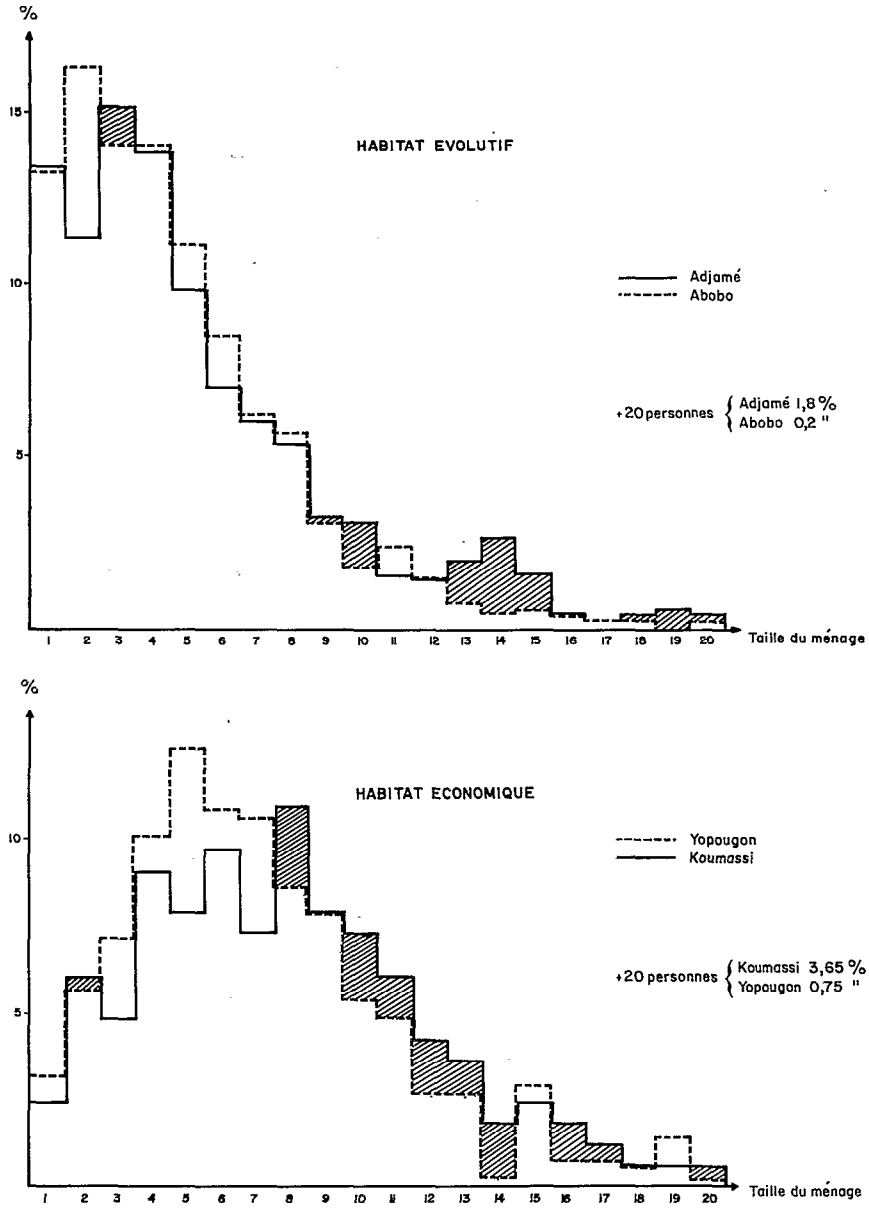


FIG. 3. — Taille des ménages et ancienneté du quartier

d'épouses, le groupe d'âges, la nationalité, le type d'habitat, le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage. Ce modèle à 7 variables présente un coefficient de corrélation multiple élevé : 0,66. Les résultats sont rassemblés au tableau VIII.

On peut présenter le modèle sous la forme $Y = f(x1, x2, x3 \ldots x7)$ où Y est la taille du ménage, observé lors du 1er passage de l'enquête et x1 à x7 sont sept variables indépendantes en fonctions desquelles varie cette taille. Pour chacune de ces variables deux coefficients sont calculés : η^2 et β^2.

Le premier η^2 est la raison de corrélation entre chaque variable indépendante et la variante dépendante. Ce coefficient mesure l'influence réciproque de chacune des variables sur la taille des ménages et montre que ce sont surtout les caractéristiques matrimoniales qui jouent un rôle prépondant, puis l'âge, la nationalité, et le type d'habitat. Le niveau

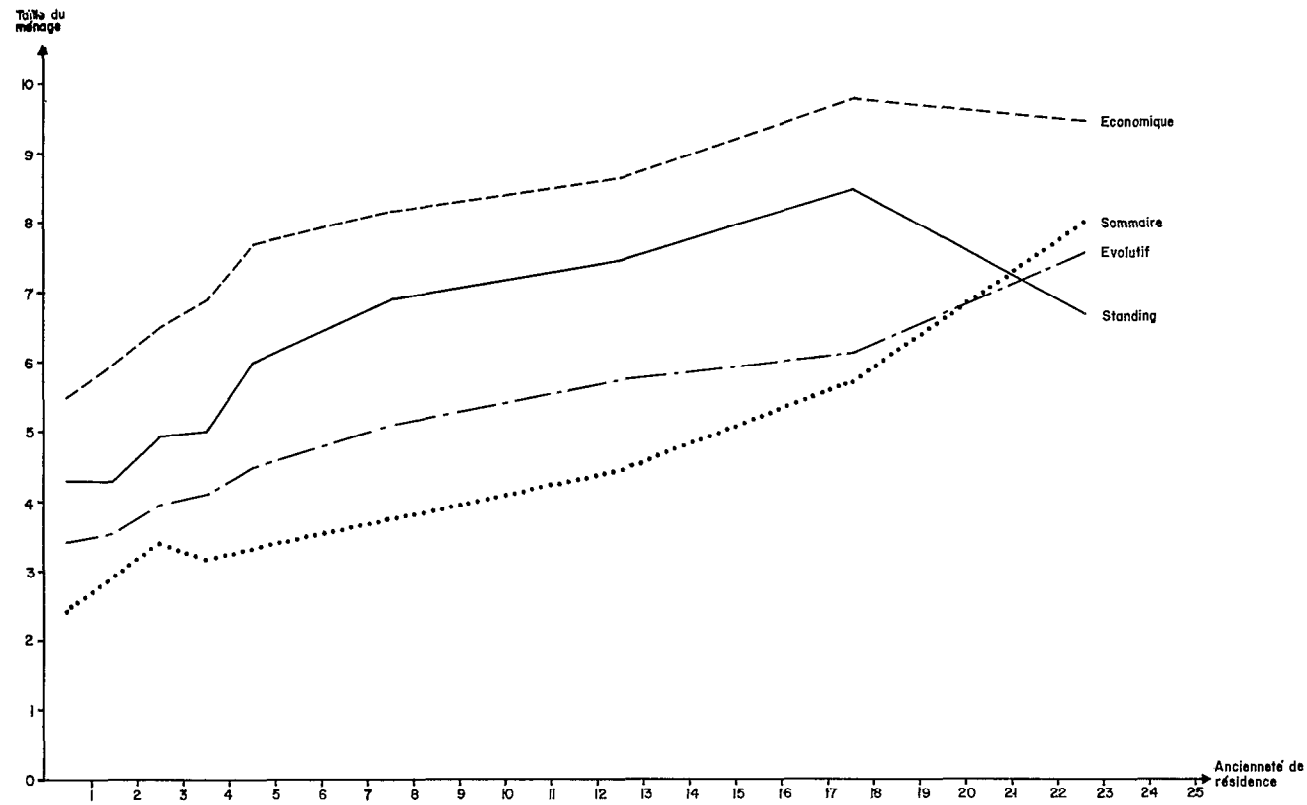


FIG. 4. — Taille du ménage par ancienneté de résidence

d'instruction et le sexe agissent faiblement sur le modèle. Le coefficient β^2 est un coefficient empirique permettant d'évaluer l'incidence de chaque variable indépendante sur la prédiction et donne la même hiérarchie, à l'exception de la nationalité qui intervient davantage que l'âge.

La taille moyenne des ménages est de 5,15 personnes. On détermine également la taille moyenne en fonction de chacune des modalités. Mais l'intérêt essentiel du modèle réside dans la prédiction possible en combinant l'influence des 7 variables indépendantes sélectionnées. Par exemple retenons le cas d'un père de famille monogame dont l'épouse réside en ville, âgé de 56 ans, demeurant dans l'habitat économique et ivoirien, ayant un niveau scolaire équivalent au CEPE. Les différents effets du modèle entraînent pour un individu possédant ces caractéristiques une taille moyenne de 10,25 personnes, obtenue à partir du calcul suivant :

Moyenne générale : 5,150

Effet de la variable 414	— Situation matrimoniale	: marié épouse résidante	: + 1,136
Effet de la variable 15	— Nombre d'épouses	: 1 épouse	: — 0,565
Effet de la variable 14	— Âge	: 55-59 ans	: + 2,011
Effet de la variable 16	— Nationalité	: Ivoirien	: + 0,756
Effet de la variable 800	— Type d'habitat	: Économique moderne	: + 1,475
Effet de la variable 32	— Niveau d'instruction	: CM2 - CEPE	: + 0,358
Effet de la variable 8	— Sexe	: Masculin	: — 0,067

Prédiction du modèle : 10,254

Tableau VIII

Analyse de classification multiple de la taille des ménages

VARIABLES INDEPENDANTES		MODALITES	ETA	ETA CARRE	BETA	BETA CARRE
X 1	414, SIT MATRIM. VILLE	8	.61928	.38346	.4803	0.14402
X 2	15, NOMBRE EPOUSES	10	.47801	.22853	.29225	0.08541
X 3	140, GROUPE D'AGES PASS 1	18	.33899	.11488	0.22978	0.05280
X 4	18, NATIONALITE	6	.30113	.09068	0.24999	0.06250
X 5	800, TYPE D'HABITAT	4	.28626	.08194	0.19499	0.03802
X 6	32, NIVEAU INSTRUCTION	11	.13264	.01759	0.06449	0.00416
X 7	8, SEXE	2	.07461	.00557	0.04965	0.00247

VARIABLE DEPENDANTE

Y : 824, TAILLE MENAGE PASS1

MOYENNE	5.15129
ECART-TYPE	3.94591
COEFFICIENT DE CORRELATION MULTIPLE	0.66107
QUANTITE D'OBSERVATIONS	245290

VARIABLE	VALEUR	OBSERVATIONS	EFFET	MOYENNE DE Y	DIFFERENCE	ECART-TYPE DE Y
414,	1, CELIBATAIRE	48599	-1.91791	2.62215	-2.63114	2.20886
	2, MARIE EP.RESIDT	127519	-1.13577	5.61832	-0.46603	3.21822
	8, NON PRECISE	154	-2.42272	1.89961	-3.25419	1.62753
	9, MARIE EP.NON RES	22796	-1.71831	3.18673	-1.96956	2.77197
	3, VEUF	6022	-1.32397	5.54168	0.39139	4.91160
	4, SEPARE	7231	-2.84828	3.40953	-1.74076	2.72337
	6, POLYGAMEEP.RES	31231	0.62261	9.30591	4.15562	5.22962
	7, POLYGAMEEP.N.RES	1768	-2.40310	2.29581	-2.85448	1.72584
15,	1, 1 EPOUSE	141946	-1.56481	5.28585	0.13556	3.28170
	2, 2 EPOUSES	26869	1.85161	8.24359	3.09330	4.66556
	3, 3 EPOUSES	4981	4.99196	11.75085	6.60056	6.31801
	4, 4 EPOUSES	876	6.99228	13.95893	8.80862	8.05893
	0, NON MARIEE	70311	-0.27911	3.10407	-2.04622	2.87469
	5, 5 EPOUSES	153	2.25268	7.62092	2.47062	9.35328
	6, 6 EPOUSES	0				
	7, 7 EPOUSES	34	24.61755	37.00000	24.84970	0.0
	8, 8 EPOUSES					
	9, NON PRECISE	124	1.77541	2.83065	-2.31964	2.25151
140,	1, 0- 4 ANS	60	-1.21491	2.48333	-2.66695	0.70671
	2, 5- 9 ANS					
	3, 10-14 ANS	435	-3.32496	3.14023	-2.01006	2.53082
	4, 15-19 ANS	3432	-0.63902	2.72261	-2.42768	2.35475
	5, 20-24 ANS	26119	-1.99113	3.09369	-2.05660	2.35343
	6, 25-29 ANS	50417	-0.93600	4.80301	-1.14727	2.73345
	7, 30-34 ANS	47899	-0.27565	4.90254	-0.24775	3.22501
	8, 35-39 ANS	40696	0.11761	5.44702	0.29673	3.51265
	9, 40-44 ANS	28813	0.63919	6.15191	1.00162	4.20734
	10, 45-49 ANS	21149	1.24398	6.93493	1.78465	4.67001
	11, 50-54 ANS	12366	1.03606	6.78822	1.63493	4.89601
	12, 55-59 ANS	6627	2.61118	7.47276	2.32241	6.51362
	13, 60-64 ANS	3929	2.28399	7.76126	2.61097	6.36838
	14, 65-69 ANS	1983	1.87945	6.86736	1.71707	7.42453
	15, 70-74 ANS	1171	2.32147	8.52120	3.17090	5.69573
	16, 75-79 ANS	615	1.22644	6.89939	1.74906	5.63567
	17, 80-85 ANS	116	2.98635	8.78448	3.63419	7.84447
	18, 85 ANS ET PLUS	115	-2.42474	2.98261	-2.16768	3.69248
	99, NON PRECISE	0				
800,	1, HABITAT STANDING	25423	1.78226	4.48814	-0.66215	3.32358
	2, HABT.ECONOMIQUE	40648	1.47540	7.49300	2.34271	4.50360
	5, LOTISMT EVOLUTIF	149827	-0.37523	4.92574	-0.22456	3.80886
	6, HABITAT SOMMAIRE	2919	-0.82308	3.60127	-1.54902	2.83406
32,	0, ILLETRE	27533	-1.26485	4.38512	-0.76517	3.50276
	1, PARLE FRANCAIS	87737	-0.22125	5.03347	-0.11566	3.86753
	2, LETTRE SAN ECOLE	7167	0.40902	6.57435	1.22406	4.78343
	3, PRIMAIRE < CM2	14523	0.34188	5.55176	0.40147	4.26312
	4, CM2 CEP	30987	0.35753	5.56228	0.41199	4.57219
	5, SECOND. CYCLE 1	37696	0.28568	5.49257	0.34228	3.64039
	6, SECOND. CYCLE 2	12731	1.16543	6.26724	1.10995	3.69344
	7, MOYEN SUPERIEU	7628	0.74917	4.91159	-0.63879	3.25984
	8, SUPERIEUR DE ECOL	8179	1.10274	4.47598	-0.67432	3.12291
	9, NON PRECISE	1249	0.49143	3.76723	-1.38306	2.72929
	-1, NON CONCERNE	67	1.45497	2.48333	-2.66695	0.70671
8,	1, MASCULIN	219845	-0.56665	5.25545	-0.10016	3.97219
	2, FEMININ	25445	0.47583	4.28693	-0.86536	3.59882
16,	1, IVOIRIEN	123127	0.75556	6.28075	1.13544	4.36246
	2, VOLTAIQUE	48302	-0.25582	4.41155	-1.03376	3.09346
	3, MALIEN	25430	-0.46149	4.25423	-0.89606	3.17017
	4, GUINEEN	906	-0.18285	4.79769	-0.35396	4.08398
	5, LIBERIEN	133	-0.62953	5.99248	0.84219	3.85229
	6, GHANEEN	5712	-0.06134	3.88083	-2.06346	2.80459
	7, AUTRE AFRICAIN	23504	-0.44383	4.10960	-1.04461	3.21542
	8, AUTRES	1692	-0.73440	3.76363	-2.08665	1.64087
	9, NON PRECISE					

Ce modèle permet donc d'envisager en fonction des caractéristiques du chef de ménage la taille de sa famille, mais n'apporte aucune explication sur le mode de constitution de cette famille ni sur sa composition, seule l'influence purement statistique des variables sur la taille du ménage est mesurée.

* * *

L'étude de la taille des ménages montre l'intérêt que peut présenter l'analyse d'un « sous produit » d'une enquête ; en effet dans le cas de l'enquête à passages répétés ivoirienne les unités collectives ne devaient pas faire l'objet d'une question. Les principales caractéristiques mises en évidence sont les suivantes :

— l'augmentation de la taille globale des ménages entre 1963 et 1978;

— la proportion croissante de femmes chefs de ménage, reflet d'une indépendance de plus en plus marquée :

— l'importance du logement et de la catégorie d'habitat comme élément de caractérisation.

Un décompte permet d'établir une distinction entre quatre types de ménages : ménage de 1 personne, groupement de célibataire, famille nucléaire et famille élargie (tabl. IX). C'est principalement dans l'habitat économique moderne que l'on se plie le plus aux règles de la solidarité familiale et dans une moindre mesure dans l'habitat résidentiel. Mais retrouve-t-on le même type de composition familiale dans les deux cas ?

TABLEAU IX

Répartition des types de ménages suivant les types d'habitat (population africaine)

Type de ménage / Type d'habitat	Ménage de 1 personne	Ménage de célibataires	Ménage nucléaire	Famille élargie	Total
Haut et moyen standing	8	13,4	13,9	64,7	100
Economique moderne	4,8	9,5	15	70,7	100
Evolutif	13,2	13,5	36,6	36,7	100
Sommaire	20,6	16,2	44	19,2	100

Au sein de l'habitat évolutif nous n'avons pu dans le cadre de l'EPR procéder à la distinction entre propriétaires et locataires : les premiers par définition disposant de plus de possibilités d'accueil, doivent certainement avoir des comportements proches des habitants de l'économique moderne. La famille nucléaire prédomine dans les couches sociales les plus dominées, mais l'enquête démographique ne permet pas de prendre en compte les réseaux de relations et de solidarité, familiales ou villageoises, au sein de la ville et qui dépassent le cadre du logement.

Ces premiers résultats devraient être complétés par une analyse plus fine de la composition des ménages prenant en compte les relations de parenté et permettre d'étayer davantage nos premières constatations.

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M. le 17 août 1983

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE (Ph.), HERRY (C.), 1982. — Enquête-Démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan. Direction de la Statistique, Centre O.R.S.T.O.M. de petit Bassam Abidjan août 1982, 419 p. *multigr.*

ARIEL. — Une méthodologie pour la constitution de systèmes d'information de gestion, de planification et de recherche. S.I.D. — Santiago du Chili ; s.d. pagination multiple.

DUBOIS (J. L.), 1982. — Notes de lecture « Multiple classification analysis ». — Stateco n° 32, déc. 82 : 99-106.

LEBART (L.), MORINEAU (A.), TABARD (N.), 1977. — Techniques de la description statistique — Dunod, Paris, 351 p.

MINISTÈRE DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN, 1965-1966. — Étude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan SEMA Paris : — Rapport n° 3. État de la population d'Abidjan en 63 tome II : Analyse, 69 p. — Rapport n° 4. L'habitat en 1963, 96 p.+tabl.

XVIII

ABDOU TOURÉ

La famille dans sa vie quotidienne selon les médias*

Everyday life of a family as seen through the media

Mots-clés : Parents. Enfants. Education. Citadinité. Acculturation. Modèle occidental. Médias. Côte-d'Ivoire

Key words : Parents. Children. Education. Urban behaviour. Acculturation. Western patterns. Media. Ivory Coast

Extrait de Abdou Touré, ***La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation,*** *Editions Karthala,* Paris, 1981, pp. 187-199

* Titre de la Rédaction

Les parents

Les hommes sortent donc. Ils sortent beaucoup. Un peu trop selon leurs épouses puisqu'ils sortent sans elles.

Particulièrement prolixe sur ces sorties indésirables, la presse écrite adopte un mutisme presque total sur le rôle d'éducateur joué par les hommes à l'égard de leurs enfants dans le foyer conjugal.

Curieuse absence de la figure paternelle : Faut-il l'expliquer par une absence effective ? Ou plutôt par la logique qui veut qu'on ne puisse pas tout à la fois stigmatiser les sorties répétées d'un homme et souligner son rôle d'éducateur donc sa présence ? Peut-être faut-il au contraire retenir que spontanément la famille rappelle plus souvent la « maîtresse de maison » et qu'aujourd'hui certainement plus qu'hier, l'éducation des enfants accapare presqu'entièrement la mère en l'absence du père qui, même présent, ne fournit pas autant d'effort que sa compagne.

Hier, l'éducation des enfants, c'était d'abord l'affaire de la mère, ou plutôt des femmes. L'enfant appartenait au monde des femmes (mère, tante, cousine, sœur, grand-mère, etc.). Et, tandis que le jeune garçon s'en éloignait progressivement pour passer sous le contrôle du père qu'il accompagnait à la plantation, ou surveiller le bétail, s'initiant ainsi aux activités réservées au monde des hommes, la fillette demeurait l'auxiliaire fidèle de la mère qui lui transmettait au fur et à mesure de l'âge tout son savoir de ménagère et bientôt d'épouse.

Si, dans la ville africaine en modernisation croissante, le rôle de la mère a beaucoup moins changé dans la forme que dans le contenu — elle est encore souvent à la maison, y revenant presque immédiatement, contrairement au mari, quand elle exerce une profession à l'extérieur —, celui du père tend de plus en plus à disparaître, ne pouvant plus dispenser directement son expérience professionnelle à son fils.

L'école nouvelle, qui occupe presque entièrement l'enfant, l'en a déchargé

Et puisque les membres de la famille étendue (de plus en plus exclus du domicile conjugal), la rue et le monde extérieur tout entier, ne se sentent plus ni responsables de l'éducation des enfants ni d'ailleurs autorisés à participer à cette tâche autrefois communautaire — tout le monde en effet, même un passant pouvait corriger un enfant dans la rue sans que cela pose le moindre problème —, la mère tend à devenir la figure centrale, l'élément principal à qui échoit cette lourde responsabilité. Cette tâche départie à la mère, nous verrons qu'elle s'en acquitte effectivement.

Dans un des rares articles où apparaît le père en tant qu'éducateur, article simulant un dialogue entre parents, c'est-à-dire, dans l'acception moderne de ce terme, le père et la mère seulement à l'exclusion des oncles, tantes, etc., nous verrons que, malgré la tentative de dépeindre l'harmonie des points de vue des époux, le père se contente de quelques discours appréciateurs et paternalistes tandis que la mère exécute pratiquement son rôle. Il importe de souligner que cet article intitulé « Papa et Maman, la réussite de votre enfant dépend de vous », paraît dans la rubrique « I.D. Féminin », c'est-à-dire dans une page théoriquement réservée aux femmes, donc à leur intention, et que la photo témoin montre une mère (et non un père, toujours absent !) expliquant quelque chose à son enfant qui tient un crayon. Sous la photo la légende dit : « Les parents doivent contrôler le travail scolaire de leurs enfants » (cf *Ivoire-Dimanche,* n° 413 du 7-1-1979, p. 10). Les parents, c'est visiblement la mère seule !

Mais, écoutons le dialogue.

La mère : « Tu arrives bien tard ce soir, je pense que tu ne seras pas fâché, mais j'ai couché la petite sans attendre. Maintenant qu'elle va à l'école il faut qu'elle se couche tôt et qu'elle dorme beaucoup, sinon elle sera fatiguée et ne travaillera pas bien demain. »

*Le père (*qui la félicite et justifie son retard) : « Tu as très bien fait. Si je suis en retard, c'est que je suis allé voir l'institutrice pour savoir comment se comporte notre fille à l'école. »

La mère (qui, ayant trop à faire à l'intérieur et n'ayant

pas le temps de s'enquérir directement des choses de l'extérieur, s'informe auprès de sonmari) : « Que t'a dit l'institutrice ? J'espère qu'elle est contente de notre fille. »

Le père : « Très contente et elle nous a félicités de notre façon d'agir, etc. » Ce « nous » (cf. « nous a félicités ») est un abus de langage. Il se substitue subrepticement au « tu » (la mère), car la mère est la seule et véritable responsable de l'éducation des enfants. Nous en avons la preuve irréfutable mais indirecte dans la réponse de la mère.

La mère : « Je me donne assez de mal chaque soir pour faire réciter les leçons et surveiller les devoirs de ma fille. »

Le père (qui reconnaît que sa compagne en fait beaucoup, corrige incidemment son langage. Le « nous » devient « tu ») : « Eh bien, tu vois que *tu* es bien récompensée de *tes* efforts, etc. » Plus loin, il dira : « L'institutrice dit que les parents devraient les aider davantage. » Manière de dire à sa compagne : tu en fais beaucoup, mais pas assez, redouble d'effort. Alors la praticienne et exécutante s'informe.

La mère : « Que peuvent donc faire les parents ? »

Le père (plus « théoricien » que praticien en la matière, adopte un langage hautain et assuré) : « Beaucoup de choses *très simples* (!) (...), parler souvent de l'école avec les enfants (...), regarder les cahiers d'école, apprendre aux enfants à écrire proprement (...), leur faire réciter leurs leçons, du moins les premières années... », toutes choses *très simples* que le père transmettra verbalement sans jamais en prendre l'initiative concrètement !

Pour finir le père dira : « La visite que j'ai faite aujourd'hui à la maîtresse a été profitable. Il faudrait que *toi-même* (!) tu ailles voir la maîtresse. Il est bon que les mères sachent comment se comportent leurs enfants à l'école. Pour qu'il n'y ait pas de rupture entre l'école et la famille. Il faut absolument qu'il y ait cette collaboration. » Le « toi-même » confirme, une fois de plus, que la mère est la seule véritable éducatrice des enfants. La fin du discours du père peut se traduire de la façon suivante : redouble d'effort afin que l'école n'évolue pas plus vite que nous, arrange-toi pour la suivre fidèlement afin de prévenir d'éventuelles contradictions entre elle et la famille.

La famille moderne repose sur la mère. Visiblement elle ne lui confère pas plus de liberté. Instituée dans le but de

promouvoir la justice et l'égalité entre l'homme et la femme qui devraient s'épanouir dans ce cadre nouveau, la famille moderne ne tient pas ses promesses : non seulement elle exige de la femme plus de dévouement et d'abnégation de soi que par le passé, mais elle semble maintenir et même renforcer la domination du sexe dit fort (!).

Première force de transformation-modernisation des mentalités, l'école influe sur les familles modernes et les oriente. Elles n'éprouvent donc pas de sentiment frustratoire parce qu'aucune contradiction majeure ne les oppose à l'école. Elles veulent parfaire la mutation entreprise en rejoignant l'institution scolaire. Et elles la rejoignent effectivement dans sa fonction d'inculcation de l'idéologie dominante, moderniste et importée dans le cas présent.

Les parents, disons plutôt la mère qui doit « étudier leurs leçons en même temps qu'eux » (cf. *Ivoire-Dimanche, op. cit.*, conclusion générale du dialogue), reste ainsi en contact avec l'évolution intellectuelle et idéologique. Par son action éducative complétant celle de l'école, la mère contribue au renforcement de l'idéologie occidentaliste.

La seule occasion où l'on puisse, avec certitude, lire dans la presse la présence du père comme personnage central de la famille, c'est une fois l'an, lorsqu'approche la fête des pères, fête d'esprit occidental, importée et faisant déjà partie des traditions d'une catégorie d'Ivoiriens. Cette tradition moderne (!) pratiquée par l'élite ivoirienne, *Fraternité-Matin* veut l'universaliser, il veut en faire la fête de tous les Ivoiriens, et il y parvient tout simplement en affirmant qu'elle l'est : « Le 18 juin, partout en Côte-d'Ivoire, on fêtera les pères » (*Fraternité-Matin* du 16-6-1978, p. 16) (28). Discours abusif et fallacieux porteur d'une idéologie élitiste et antidémocratique ! Car, bien que l'école — certaines écoles ! — et la télévision participent abondamment à la diffu-

(28) Dans un autre article, « Demain, la fête des pères » (*Fraternité-Matin* des 18 et 19 juin 1977, p. 15), cette fête occidentale devient une fête universelle, « mondialement établie » qu'on souhaite voir s'imposer au niveau national : « Puisque hommage lui est dû, hommage marqué par l'institution d'une fête mondialement établie, il faut espérer que, tout comme pour la mère, une initiative sera menée pour qu'une symbolique manifestation nationale soit décrétée, et pourquoi pas... Bonne fête donc à tous les papas. » Le même texte nous informe que la fête des mères, plus « populaire », « fut célébrée par le pays à Gagnoa ». Ainsi s'amorce l'institution de ces fêtes qui ne tarderont pas à entrer dans les mœurs au terme du processus de « civilisation » que vivent les Ivoiriens.

sion de cette pratique, il n'est pas vrai que tous les Ivoiriens la connaissent. Si, par contre, il est vrai que tous les ruraux, c'est-à-dire la grande majorité des Ivoiriens, l'ignorent, il est également vrai que bien des gens de la ville ne la pratiquent pas.

Le pouvoir extraordinaire dont disposent les appareils idéologiques d'État, notre quotidien en use pour influer sur les mentalités dans le sens d'une occidentalisation manifeste. Mais peut-être l'occidentalisation est-elle l'avenir immédiat des sociétés africaines ! « Cette tradition est plus récente que celle de la fête des mères, mais elle n'en a pas pour autant moins de valeur », ajoute le quotidien. Après avoir souligné le rôle capital de la mère — n'oublions pas que cet article paraît, comme le précédent, dans la rubrique « Féminin exclusif » et qu'il a peut-être pour but de rappeler aux mères qu'elles doivent inciter leurs enfants encore insuffisamment occidentalisés, à offrir un cadeau a leur père (29) (« Tradition » oblige !) —, l'article informe que le père est le symbole de la force et de la sécurité, que « c'est lui qui, souvent, a le métier le plus valorisant dans le couple », qu'il « sent la nécessité de s'occuper des enfants » et qu'« il doit suivre leur progression scolaire et les orienter vers un métier qui leur apportera fierté et satisfaction ». Voici pour l'image du père qui « sent » et qui « doit »...

Quant à la mère, il semble que les sollicitations des media soient proportionnelles à ce qu'on attend d'elle : « I.D. Féminin » dans *Ivoire-Dimanche,* « Féminin exclusif » dans *Fraternité-Matin,* « Votre heure mami » à la Radio, et « Avec vous Madame » à la Télévision. Toutes ces rubriques et émissions qui diffusent de véritables leçons de savoir-vivre en opposition flagrante avec les traditions authentiquement africaines, agissent sur l'évolution de la famille par la médiation de la mère.

Subvertie par l'intervention coloniale, dévalorisée d'abord par les colons, ensuite par les Africains partageant l'idéologie occidentaliste et progressiste qui fait des traditions africaines un frein au développement économique et

(29) Dans l'article sus-mentionné (cf. note précédente) *Fraternité-Matin* confirme : « Quel que soit l'âge des enfants, c'est la maman qui doit les aider à fixer leur choix sur un cadeau et éventuellement compléter la somme nécessaire à l'achat. »

social, la famille doit se restructurer entièrement. C'est dans ce but et pour accomplir ce vaste projet qu'elle se trouve soumise aux assauts conjugués des appareils idéologiques d'information-éducation. Exhibant le drapeau justificatif de la modernisation, les media peuvent, grâce à cette ouverture trompeuse, diffuser tous les préceptes jugés nécessaires à l'éclosion de la famille dite moderne. L'éducation africaine devenue traditionnelle avec l'intrusion coloniale, donc soudainement frappée d'invalidité, les mères soucieuses de suivre l'évolution de leur société se soumettent à une rééducation idéologique complète. Elles réapprendront tout : comment composer un joli bouquet (*Ivoire-Dimanche* n° 358 du 18-12-1977, p. 9), comment choisir ses invités les uns par rapport aux autres (*Ivoire-Dimanche* n° 387 du 9-7-1978, p. 12), ce qu'il faut faire lorsque les enfants font des caprices en série (*Ivoire-Dimanche* n° 350 du 23-10-1977, p. 7), comment faire la toilette du bébé (*Ivoire-Dimanche* n° 409 du 10-12-1978, p. 12), comment gérer son budget (*Ivoire-Dimanche* n° 418 du 11-12-1979, p. 14), comment plaire à son mari, comment le retenir à la maison, etc. (30). La modernisation qui frappe de nullité tout le savoir africain, exige une mutation totale, une entière restructuration des mentalités (31).

Retenons deux de ces innombrables leçons. La première s'autorise de la science sociologique pour rendre crédible son action civilisatrice : « Les sociologues qui ont examiné le

(30) Il n'est pas inutile de rappeler qu'elles doivent, bien entendu, apprendre « l'art de dresser la table », car « l'art de bien recevoir commence par le bon goût d'une table bien dressée » (*Fraternité-Matin* du 28 mai 1976, p. 13). Cet article a déjà fait l'objet d'un commentaire. Voir le chapitre premier de la présente étude.

(31) Sur la fêtes des mères, citons quelques extraits d'un article intitulé « 30 mai : fête de Maman » et qui dit : « La fête des mères est la seule manifestation de l'année qui traduise les liens spéciaux qui unissent la maman et ses enfants. Il n'est pas toujours facile de traduire ses sentiments et seuls les tout jeunes enfants ont une spontanéité touchante pour offrir le petit cadeau rituel », surtout quand les parents les y ont spécialement préparés ! Quelle spontanéité, en effet ! Le texte continue : « Reste aussi la solution pour les enfants d'organiser eux-mêmes cette journée et de prévoir le repas (...). Les plus grands doivent être capables de préparer un gâteau très simple, de dresser une table agréable. Ils seront très fiers d'avoir pris des responsabilités (...). Un joli bouquet de fleurs apportera une note de gaieté et renforcera l'atmosphère de fête. Sur l'assiette de la maman, un petit paquet traduira la tendresse de chacun : boîte à bijoux, foulard, livre, porte-clé (...). Depuis une trentaine d'années, la fête des mères est une *tradition* qui se perpétue, etc. » (*Fraternité-Matin* du 28 mai 1976, p. 13). Commentaire : chaque couche ou classe sociale a désormais ses traditions qui, en Côte-d'Ivoire, ne se ressemblent pas.

problème recommandent aux parents, aux mamans surtout qui, plus souvent que les pères (!), accompagnent les enfants à l'école, ils recommandent donc aux enfants à traverser » (cf. « Apprenez à vos enfants à traverser les rues », *Ivoire-Dimanche* n° 338 du 31-7-1977, p. 9). Car la modernisation a la prétention de reposer sur la science pour mieux s'imposer aux esprits et vaincre les éventuelles réticences. La seconde qui veut apprendre aux femmes à marcher selon les normes — la civilisation a un caractère contraignant qui la transforme en autocontrainte — se réfère indirectement à l'expérience africaine en la matière sans la nommer. Elle la modernise en lui imprimant un cachet occidental : « ... En réalité, peu de personnes marchent vraiment bien (...). Pour acquérir cette bonne position, faites régulièrement 10 tours de chambre, avec un gros livre sur la tête ; de plus cela donne beaucoup de grâce ! » (cf. *Ivoire-Dimanche* n° 349 du 16-10-1977, p. 9). Quotidiennement, dans les villages, et même dans les quartiers populaires d'Abidjan, les femmes font ce geste, portant divers objets sur la tête, sans toujours les y retenir par la main, en rentrant soit de la plantation, soit du marché, etc. Mais cela ne fait pas très moderne de porter des paquets sur la tête en pleine rue. Alors on s'entraîne toute seule en privé à porter ces objets modernes que sont les livres, pour parvenir au même résultat. Avec en plus la satisfaction d'avoir obéi à la norme, et d'attendre la considération qui en résultera.

Que ne conseille-t-on pas, tout simplement, de rester fidèle à l'expérience africaine de la marche ? Pour qu'elles soient crédibles, les meilleures pratiques africaines doivent s'affubler du manteau occidental. Ainsi la crème de beauté « Héliabrine », qui est le beurre de karité industrialisé-modernisé, bénéficie maintenant de remarques élogieuses : « Le beurre de karité, pommade par excellence des Africaines, figure désormais dans les listes des produits esthétiques. » (*Fraternité-Matin* du 11-2-1977, p. 21). Ce « figure désormais » signifie que jusqu'à ce jour et bien qu'utilisé quotidiennement par quantités d'Ivoiriennes, paysannes pour la plupart, le beurre de karité ne pouvait prétendre au qualificatif « produit esthétique » qui convient seulement à sa version moderne « Héliabrine ». Et le texte précise que c'est un Français qui, émerveillé par les vertus « esthétisan-

tes » du beurre de karité à Korhogo (32), a décidé de l'industrialiser : « A partir de cette ville du Nord, le produit brut est acheminé en France pour être industrialisé (...). Sous le nom commercial "héliabrine" qui veut dire venu du soleil (...), le karité nous revient sous forme de crème et lait. » Transformé dans sa nature et sa présentation, le beurre de karité parachève sa métamorphose en empruntant une appellation occidentale. Sous cette étiquette moderne, il peut conquérir le monde auparavant inaccessible d'une catégorie d'Ivoiriennes ; il peut être alors « la pommade privilégiée des Ivoiriens », pommade devant laquelle « les Africaines, en particulier les Ivoiriennes, n'hésiteront plus... ». Figurant désormais dans les listes des produits esthétiques, les paysannes en sont dépossédées, elles n'y accéderont plus, parce que sa valeur d'échange a crû : à la différence d'héliabrine, le beurre de karité n'est pas un « nom commercial ». C'est donc désormais le profit capitaliste qui en commande l'échange et la consommation. Voici comment, selon Samir Amin, l'histoire de la modernisation du monde paysan est aussi l'histoire de la dépossession des paysans (33). Ainsi revues et corrigées par les Occidentaux, les meilleures pratiques africaines peuvent revenir s'imposer plus aisément aux Africains !

Les enfants

Parler de la mère, c'est inévitablement parler aussi des enfants. Les pages féminines informent abondamment les mères sur l'éducation à dispenser à leurs enfants. Pour illustration, nous ne retiendrons ici qu'un article, substantiel et assez significatif pour que nous nous y attardions. Il s'intitule « La bonne tenue des enfants à table. » Ce texte diffusé par *Ivoire-Dimanche* (n° 324 du 24-4-1977, p. 13) a également fait l'objet d'une rediffusion l'année suivante à la télévision ivoirienne où il a été entièrement lu dans le cadre de l'émission « Midi-Magazine » du 30 mars 1978 entre 12 h 30

(32) Le texte dit : « C'était en 1957, l'harmattan avait desséché et fendillé ses lèvres. Un chef de tribu lui aurait conseillé comme remède le beurre de karité. « J'ai donc utilisé cette pommade. Dès les premières applications, plus rien. Une peau nette. Une peau saine, douce. »

(33) Cf. Samir Amin, *L'impérialisme et le développement inégal*, édit. de Minuit, 1976, p. 190.

et 13 heures. C'est dire toute l'importance qu'y accordent les idéologues au service des pratiques culturelles dominantes ! Relisons-le entièrement : « La bonne tenue demande que les mains soient posées de chaque côté de l'assiette, non à plat, ce qui serait disgracieux, mais les doigts refermés, avec naturel.

« La tenue du verre a aussi son importance, il faut lever le verre jusqu'à ses lèvres au lieu de se pencher en avant, comme un animal vers son abreuvoir. Ensuite, on s'essuie les lèvres avec la serviette comme on doit aussi le faire après avoir mangé. Un enfant doit apprendre très tôt à s'essuyer la bouche proprement après avoir terminé son repas. C'est là une bonne habitude qu'il faut conserver toute sa vie.

« Les enfants ne doivent pas se précipiter à table dès que le couvert est mis, mais attendre posément d'y être invités ; auparavant, ils se seront lavé les mains (ce qu'ils oublient trop souvent).

« Quand la mère ou le père dira "A table", les enfants prendront place sagement et en silence. Après avoir déployé leur serviette et l'avoir déposée en travers de leurs genoux (les plus jeunes peuvent en glisser le cou (34) dans leur encolure), ils attendront d'être servis chacun à son tour et sans tendre leur assiette tous ensemble, au risque de tout renverser. Faut-il rappeler que l'on mange sans bruit et que les coudes ne doivent pas reposer sur la table.

« Si le temps n'est plus où les enfants restaients muets à table, il n'est pas question toutefois de les laisser libres de parler à leur gré. Laissez-les s'exprimer avec modération mais ne leur laissez pas (35) vous couper la parole. »

Cet ensemble d'interdictions et de recommandations rappelle jusqu'au style des grands classiques de la bienséance, de la civilité ou du savoir-vivre en Occident. Norbert Elias consacre aux manières de table tout un chapitre « Comment se tenir à table » de son étude remarquable (*La civilisation des mœurs*), couvrant les siècles qui séparent le Moyen Age du XIX[e] et suivant l'évolution des manières à table à travers les documents d'époque.

(34) Peut-être s'agit-il du « bout » et non du « cou ».

(35) L'auteur a peut-être voulu écrire « ne les laissez pas... ». Mais nous avons respecté l'orthographe d'origine.

Mais avant de questionner cette source très éclairante, jetons un bref regard sur la contribution des manuels scolaires à cette diffusion de bonnes mœurs. Plusieurs manuels contenant des leçons sur le repas et le vocabulaire de la table (assiette, verre, couteau, fourchette, mettre la table, etc.), se muent en de véritables précis de bonnes conduites. Devant la multiplicité des documents nous avons choisi un petit détail apparemment anodin, mais combien parlant ! qui nous permettra de mesurer avec quelle force « la table » comme élément culturel devenu naturel et traditionnel a pénétré jusque dans le tréfonds de l'être de certains Ivoiriens. Traduisant en français un conte oral *(Le singe et la poule)* de l'ethnie yacouba de Côte-d'Ivoire, les auteurs écrivent spontanément : « A son tour, la poule invita le singe à venir dîner chez elle. Elle servit son invité, mais avant de *passer à table,* elle lui dit, etc. » (*cf. Français, CM2, Livre de l'élève* I, p. 14). Le conte a beau être quelque chose de dynamique dont la formulation évolue avec le temps, on ne peut s'empêcher de remarquer que les traducteurs auraient gagné à emprunter le mot « manger » qui exprime un geste populaire, démocratique et... vital. Car si tous les Ivoiriens mangent, il n'est pas dit que tous « passent à table » aux heures de repas (36). « Passer à table » dans un pays où la majorité des gens mangent autrement, c'est la marque distinctive d'une catégorie d'individus pour qui on ne saurait manger sans table (37).

Mais comment en est-on arrivé là ? Si pour les Africains, colonisés hier et encore mentalement et culturellement dominés aujourd'hui, la chose s'explique aisément... pour les Occidentaux, en revanche, ce fut le résultat d'une lente évolution qui s'étend sur plusieurs siècles. Et, s'interrogeant sur la sociogenèse et la psychogenèse de chaque manière et ins-

(36) Cf. le chapitre premier de la précédente étude, notre commentaire sur l'art de dresser la table, lu dans *Fraternité-Matin* 28 mai 1976, p. 13.

(37) Dans une livraison récente, *Ivoire-Dimanche* écrit, sous le titre « coutumes ». « Autrefois, nous prenions toujours nos repas sur le sol. Puis avec l'arrivée des Européens, on commence à prendre son repas au sol : quelques coussins ou tabourets, une table basse et des nattes. Échange de coutumes... Vous avez donc le choix » (*Ivoire-Dimanche* du 11 février 1979, p. 14). Sous cet appel fallacieux à notre liberté de choix, ce qui se lit, c'est encore l'invitation à imiter les Européens dont on veut croire qu'ils nous imitent. En fait, ce qui nous rend libres de choisir, c'est l'information sur les nouvelles pratiques des Européens. Avant cette information nous étions astreints à la bonne tenue à table, c'est encore les Européens qui nous en libèrent, indirectement.

trument de table (couteau, fourchette, cuillère, passage du plat commun où l'on mangeait ensemble à la main, puis avec des cuillères, puis des fourchettes, etc., à l'utilisation des assiettes individuelles, des serviettes de table, etc.), N. Élias montre avec force documents d'époque comment les cours royales ont influé sur les couches bourgeoises montantes puis sur le peuple, en se présentant comme — et en étant effectivement — des centres d'invention, de sécrétion et de diffusion de bonnes mœurs.

Devant la permanence des manières subalternes de prendre les repas dans certaines sociétés ou classes sociales, les « hommes modernes », qui en éprouvent des sentiments de gêne et de rebut, réagissent en donnant des explications faisant de ces manières des signes d'un retard dans l'évolution — unilinéaire bien entendu ! — et présentant les leurs au contraire comme l'aboutissement pratique de recherches scientifiques préalables. On retient par exemple les préoccupations hygiéniques, le frottement fréquent des corps pouvant comporter des risques de maladie ou de contamination. Elias, qui n'a trouvé nulle part dans la masse de documents consultés la moindre trace de préoccupations de ce genre, explique que les justifications scientifiques ne sont apparues que bien plus tard quand, n'ayant plus souvenance du chemin parcouru, les hommes du XX[e] siècle ont cru pouvoir, sans recherches préalables, expliquer leurs manières de table (38). En pleine période de création de ces normes, les hommes des couches supérieures, qui étaient alors plutôt soucieux des marques distinctives, n'avançaient que des arguments subjectifs. Tout simplement, ils disaient, en 1530 : « Il est discourtois de lécher ses doigts graisseux ou de les nettoyer à l'aide de sa veste. Il vaut mieux se servir de la nappe ou de la serviette » ; en 1714 : « Ne tenez pas toujours votre couteau à la main comme font les gens de village ; il suffit de le prendre lorsque vous voulez vous en servir » ; en 1729 : « Il est contre la Bienséance de tenir la fourchette ou la cuiller à pleine main, comme si on tenoit un bâton ; mais on doit toujours les tenir entre ses doigts » ; en 1780 : « Détacher les morceaux de viande avec la main est considéré comme un procédé paysan : à la ville on se sert du couteau (39). »

(38) Cf. Norbert Elias, *La civilisation des mœurs,* p. 163.

(39) Norbert Elias, *op. cit.*, pp. 130, 137, 139 et 142 pour les extraits cités dans l'ordre.

Avec la progression du seuil de sensibilité, l'apparition des sentiments de gêne et de pudeur et le besoin de distance entre les corps... toutes choses dont on ne peut avec exactitude saisir l'origine... sont apparus les comportements « individualistes » (chaque commensal ou convive a son assiette, son verre, son couteau, sa fourchette... ces instruments étant quelquefois multipliés, verres à ceci et cela, fourchettes à plusieurs fonctions, etc.), qui n'ont pas subi de changement profond depuis la fin du XVIII[e] siècle. Ce sont donc — contrairement à la prétention scientiste des hommes du XX[e] siècle — des gestes tout à fait subjectifs qui furent érigés en normes universelles.

Les conduites humaines comportant une très grande part de subjectivité et d'irrationnel, la connaissance de leurs origines et évolutions peut, seule, nous permettre d'adopter une attitude critique et raisonnée vis-à-vis d'elles. Peut-être alors pourrions-nous nous autoriser d'arguments objectifs justifiant l'acceptation ou le rejet de certaines d'entre elles, surtout quand elles nous viennent d'une autre civilisation et que celle-ci manifeste assez explicitement ses ambitions expansionnistes.

*
* *

Êtres sans défense attendant, comme des bouteilles vides, qu'on les remplisse d'éducation et de culture, les enfants de l'Afrique d'aujourd'hui — qui subit plus qu'elle ne maîtrise le processus de modernisation — seront peut-être demain les plus vifs contestataires d'un mode d'évolution progressant à vive allure vers l'occidentalisation des mœurs qui aura alors atteint un seuil critique. Car l'histoire nous a suffisamment montré qu'une civilisation trop envahie par des éléments culturels étrangers et contradictoires réagit toujours par la création d'idéologie de contestation de l'ordre social et de réaffirmation de la personnalité authentique... qui peuvent aller de la simple expression camouflée du mécontentement à de véritables actes de violence subversive (40).

(40) Mais ces idéologies peuvent-elles aboutir à une libération effective ? Marc Augé n'en est pas convaincu : « ... Il s'agit d'une réaction logique, attestée dans toutes les régions soumises à l'agression occidentale sous des formes plus ou moins directes (...). Mais la réaction et la création idéologiques se manifestent comme un

Les enfants d'aujourd'hui seront-ils des consommateurs de plus en plus adaptés à leur société quelle qu'en soit la dynamique ? Seront-ils au contraire des protagonistes de bouleversements culturels ? L'avenir nous le dira. En attendant, leurs parents remplissent quotidiennement leur devoir d'éducateurs, les uns déphasés par la contradiction flagrante des systèmes africain et occidental, les autres franchement adaptés au système dominant actuel et montrant le chemin à *suivre*.

XIX

EMILE LE BRIS

L'espace et le temps fragmentés*
Enquêtes biographiques à Lomé (Togo) et Accra (Ghana)

***Space and time hashed** : some life stories in Lomé (Togo) and Accra (Ghana)*

Mots-clés : Biographies. Migrants. Néo-citadins. Idéologies et pratiques. Temps. Espace de vie. Lomé (Togo). Accra (Ghana)

Key words : *Life stories. Migrants. Fresh city-dwellers. Ideologies and practices. Time. Living space . Lomé (Togo). Accra (Ghana)*

Extrait de Emile Le Bris, ***Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Quelques réflexions à partir de résultats d'enquêtes biographiques effectuées à Lomé (Togo) et Accra (Ghana)***, *in Cahiers d'Etudes africaines,* n° 81-83, 1981, pp. 134-160 et 171-173

* Titre de la Rédaction

Dans ces treize histoires, j'ai essayé d'ordonner en un récit qui se veut cohérent un ensemble de pratiques individuelles (par rapport au statut d'habitation, au travail et à la famille) ; il faudrait affiner le matériau de base en tenant compte des pratiques ludiques, des pratiques quotidiennes par rapport à la ville, etc. Il n'est pas question d'esquisser ici une quelconque typologie ; tout au plus pourrais-je formuler une série de remarques purement factuelles et proposer des hypothèses que seule une exploitation statistique des enquêtes permettrait d'étayer. Sans doute les originaires de Vo Koutimé ont-ils une prédilection pour la menuiserie et pour la blanchisserie ; il est probable que l'accès au marché privé du travail salarié est plus fréquent à Accra ; on peut supposer que la durée de l'apprentissage tend à se raccourcir et que l'on rencontre de plus en plus souvent des ruraux entrant directement sur le marché du travail...

Pourquoi, dans ces conditions, s'investir dans une analyse qualitative préalable ? Il aurait peut-être suffi de mettre tous ces entretiens sur fiches perforées et de sortir des tableaux. Je l'ai fait et, le moins que l'on puisse en dire, c'est que l'opération était prématurée. Le risque est double : ou bien l'on se contente d'un « tri à plat » de certaines variables (lieu, profession, situation de famille, etc.) et l'on perd la dimension diachronique, ou bien l'on cherche à inclure cette dimension et l'on s'aperçoit que, outre les obstacles techniques de codification, l'opération se heurte à un problème de compréhension.

Qu'y a-t-il de commun entre le blanchisseur A.S. (biographie n° 5) et le manœuvre K. T. (biographie n° 6) ? Assurément ni les pratiques, ni le discours. Ces deux personnages ont pourtant en commun le fait d'avoir quitté leur village pour s'installer durablement en ville sans avoir acquis au départ une qualification scolaire ou professionnelle très poussée. L'un et l'autre sont la victime et/ou l'instrument d'un processus de dépréciation généralisée de la force de travail. L'un et l'autre, pourtant, se situent différemment par rapport à une *matrice spatio-temporelle* nouvelle : celle de la grande ville. Sur le plan méthodologique, il me semble qu'un travail approfondi de réflexion doit être mené à partir de la grille suivante, avant d'aborder l'exploitation statistique des résultat :

Des pratiques à l'idéologie du sujet

travail habitat famille ville village etc.	Discours sur ces pratiques	Stratégies multiples	Rapports sociaux réels	Rapport à une matrice spatio-temporelle nouvelle

Dans les interviews recueillies, où, rappelons-le, j'ai privilégié l'information « objective », transparaissent malgré tout certains éléments de

l'idéologie du sujet ; celle-ci ne se résume pas à des fragments de discours ; elle surgit aussi dans certaines pratiques spécifiques telles que l'accès à des signes extérieurs de richesse (voiture, électricité, mobilier moderne, etc.) ou l'effort consenti pour tel ou tel type de scolarisation (secondaire, voire supérieure, école française ou école anglaise). Trois types de discours sont par ailleurs très significatifs : l'exposé des raisons du départ, l'appréciation des rapports avec le village d'origine (confrontée à la nature réelle de ces rapports), les projets d'avenir (en particulier dans le domaine professionnel). Dans le cas des migrants ouatchi, l'« idéologie du sujet » ne s'est pas radicalement transformée depuis 1920. Certes, il existe des formulations différentes mais le grand clivage s'opère entre les sujets chez lesquels cette idéologie rencontre une résistance du fait des conditions objectives de vie (survie difficile en ville, grande pauvreté, absence totale de qualification, etc.) et ceux dont elle renforce les pratiques sociales en leur donnant un sens. Dans le premier cas, le néo-citadin vit son départ comme un échec (« les copains de mon âge se moquaient de moi parce que je ' faisais *awoba* ', j'ai eu honte de vivre au village ») ; il n'assume pas « un changement social qui se résout dans une incessante fuite vers un avenir dont [il] découvre l'existence en même temps qu'[il] ne prévoit rien de son éventuel contenu » (Gibbal 1974 : 398).

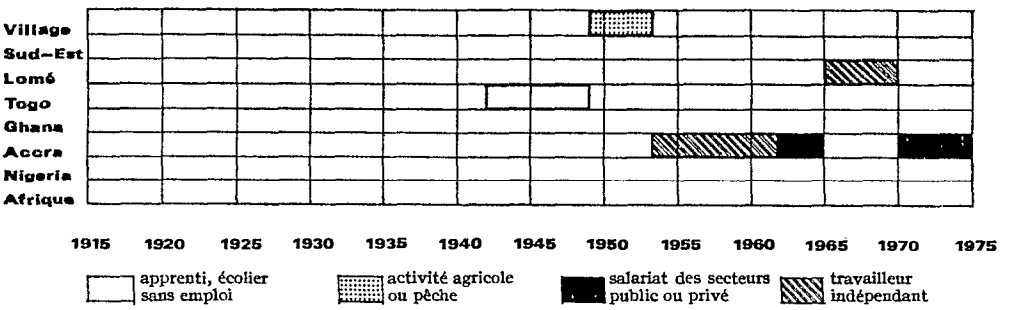
Ce problème du temps constitue bien, avec celui de l'espace, la clé de la question initiale. Les biographies présentées font apparaître non des histoires de vie mais des fragments d'histoires et il n'est plus possible de retrouver un principe d'unité autrement que par tronçon. Le temps en ville n'est plus ni continu (le cas de K. T., biographie n° 6, montre que l'on est hors du cycle jeunesse-maturité-vieillesse), ni homogène (temps divers de l'apprentissage, temps incontrôlable du métier, sauf, du moins les néo-citadins le pensent-ils, si l'on s'établit « à son compte », temps incertain des relations avec le village d'origine), ni répétitif (le passé ne se reproduit plus dans le présent). Dans ce temps segmenté, les points de repère sont imposés de l'extérieur par l'État (travail forcé, expulsion des étrangers du Ghana en 1969). Le migrant se heurte également à certains dispositifs d'organisation de l'espace constitutifs d'une matrice nouvelle (frontières, communications, limites de quartier, d'îlot...). Le migrant ne se propage plus sur un espace homogène et continu, il se déplace sur un espace territorialisé, donc fractionné, discontinu. L'État moderne a, entre autres fonctions, celle de totaliser et de capitaliser les fragments d'histoire pour en faire l'Histoire ; il doit aussi veiller à unifier, à homogénéiser l'espace sur une base nationale. Ces processus sont tout juste engagés en Afrique, et certains néo-citadins ont la possibilité de jouer des représentations de l'espace et du temps héritées de leur passé villageois et d'une matrice spatio-temporelle nouvelle pour tenter, par un « bricolage » sans cesse remis en cause, de construire leur « espace de vie ». N. E. (biographie n° 2) refuse d'évoluer dans le temps et dans l'espace de l'entreprise T., mais il utilise cet espace et ce temps pour s'engager dans une aventure qui l'en libère... jusqu'à ce qu'une clôture (frontière algérienne) l'arrête.

K. K. (biographie n° 3), A. K. (biographie n° 4), K. A. (biographie n° 7) vivant aujourd'hui à Accra, mais aussi A. K. (biographie n° 9) résidant à Lomé, illustrent bien cette construction permanente et fragile qu'est l'« espace de vie » ; perpétuels « corps étrangers » dans un espace transnational, ils exploitent le caractère cellulaire de l'espace (frontière protectrice) mais cherchent, *à leur niveau*, à unifier ce qui est fragmenté.

On serait presque tenté, pour conclure, de parler du caractère subversif de l'« espace de vie ». Observons d'ailleurs, au passage, que la marge de manœuvre des migrants s'amoindrit terriblement (on a pu constater au Ghana à quel point la dévaluation du cédi était un facteur de rétrécissement et d'appauvrissement de cet « espace de vie »). Sur un plan strictement méthodologique j'espère avoir introduit l'idée que l'espace social n'a pas de nature intrinsèque et que l'étude des migrations en Afrique s'accommode mal des méthodes qui postulent l'existence d'un espace « transcendant ». Une telle étude relève davantage d'une anthropologie de l'espace pour la pratique de laquelle le géographe est bien armé. Il reste que la mise en œuvre de procédures d'enquêtes approfondies sur des micro-unités entraîne le risque pour le chercheur de s'en tenir au vécu représenté. Seule une réflexion appropriée permettra d'éviter cet écueil en appliquant aux échantillons enquêtés des méthodes quantitatives sans, pour autant, appauvrir ou dénaturer l'information.

Légende commune aux figures accompagnant les biographies

1. Grille spatio-temporelle



2. Cartes figurant les « espaces migratoires »

famille ou originaire assure l'hébergement et l'insertion

famille ou originaire assure l'hébergement

insertion individuelle (migrant locataire)

insertion individuelle (migrant propriétaire)

3. Diagrammes de parenté

Le Diagramme 1 représente la famille du migrant au village. Les signes hachurés correspondent aux non-résidents (le lieu de résidence est indiqué au-dessous).

Le Diagramme 2 représente le groupe familial au lieu de migration. S'y trouvent indiqués : le lieu d'origine des épouses (village, Sud-Est, Togo, autre pays) et la date du mariage, le lieu de résidence des enfants s'ils sont non-résidents et leur situation scolaire (**ef** = école française ; **ea** = école anglaise).

Sur les deux diagrammes le signe représentant Ego est noir.

Biographie n° 1 (Fig. 1, 1a)
Lieu de résidence : Accra (Bubiashie)
Premier départ : 1948
Age : 36 ans
Sexe : masculin

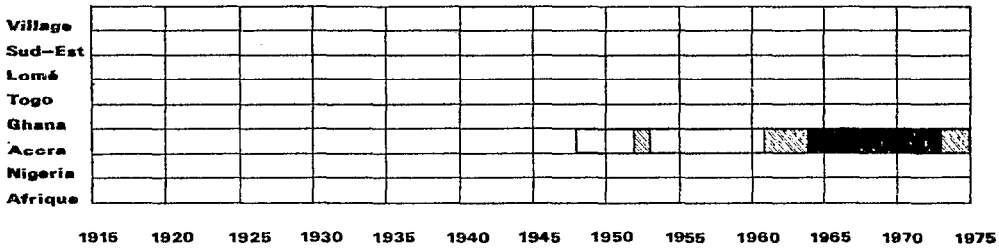


FIGURE 1

M. K. K. n'a connu le Togo que pendant les neuf premières années de sa vie ; depuis 1948 il réside à Accra dans les quartiers situés au nord-ouest de la ville. L'enquête ne nous éclaire guère sur ses origines familiales ; on sait seulement qu'il est le deuxième fils d'une lignée qui en compte une dizaine... Peut-être est-ce la raison pour laquelle le jeune M. K. K. est placé très jeune comme « domestique-apprenti » chez un oncle de son père, blanchisseur à Accra (quartier Kaneshie)[3]. Après un apprentissage de durée normale, quatre années (mais s'agissait-il d'un véritable apprentissage ?), il ne parvient pas à gagner son autonomie. A 15 ans, il s'installe dans un quartier voisin (Mataheko) et entame un nouvel apprentissage sans rapport avec le précédent (menuiserie) ; incapable de réunir les fonds nécessaires à sa « libération »[4], il se trouvera « piégé » près de huit ans chez son patron. Pendant toute cette période, son statut de résidence est particulièrement difficile à préciser ; locataire d'un compatriote à Mataheko, il revient loger de temps en temps chez son oncle paternel, à Kaneshie.

A 22 ans M. K. K., enfin « libéré », ouvre un atelier de menuiserie à Mataheko dans un local loué à son oncle maternel. Moins d'un an plus tard, il trouve un local plus grand dans un quartier excentré (Bubiashie) et son affaire prend, apparemment, de l'extension (recrutement de quatre « boys-apprentis »). Assez rapidement, il cumule des emplois salariés avec son travail indépendant et on le trouve en 1975 à la tête d'une importante maisonnée assez confor-

3. Il n'est pas indifférent de rapporter le motif « officiel » de ce départ précoce : « J'ai quitté le village après avoir consulté *Afâ Nagonou* ; cet oracle a dit que je n'avais pas le droit de vivre auprès de mon père... » Aujourd'hui M. K. K. déclare exercer des activités de « devin » à Accra.

4. La « libération » correspond à l'obtention du « diplôme », moyennant le versement au patron d'une assez forte somme ; l'apprenti doit aussi faire un certain nombre de cadeaux à celui qui l'a formé et il est censé travailler gratuitement pour lui pendant une période de durée variable (généralement six mois) dite *akpe dodo* (« remerciement »).

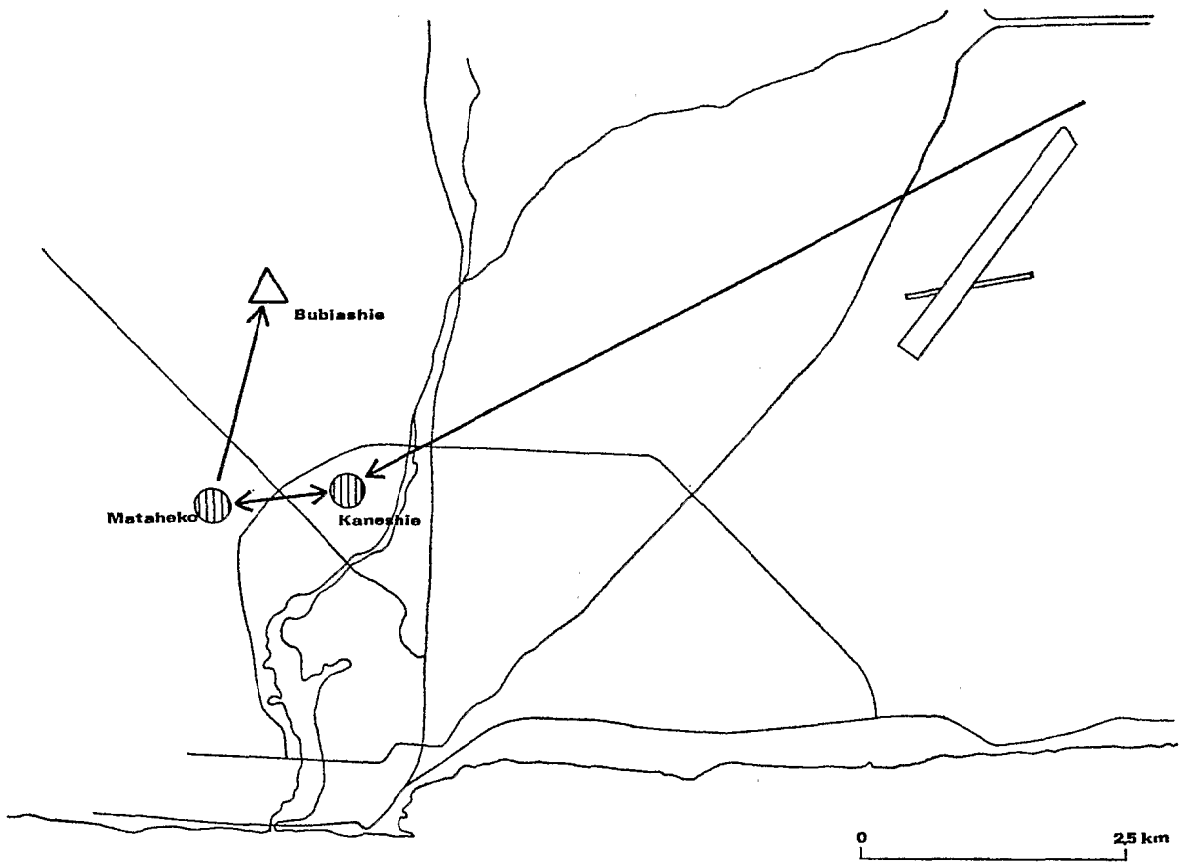


FIG. 1a. Accra.

tablement installée. Cette double activité explique sans doute sa relative instabilité dans les emplois salariés.

Toute sa famille est présente à Accra et il ne semble pas que les boys-apprentis soient recrutés au village d'origine ; les rapports avec celui-ci se limitent à deux visites par an au cours desquelles M. K. K. remplit auprès de ses parents encore en vie les devoirs du migrant qui a réussi (cadeaux divers et dons en argent d'environ 2 000 F CFA).

Biographie n° 2 (Fig. 2, 2a)
Lieu de résidence : Accra (Nima)
Premier départ : 1949
Age : 43 ans
Sexe : masculin

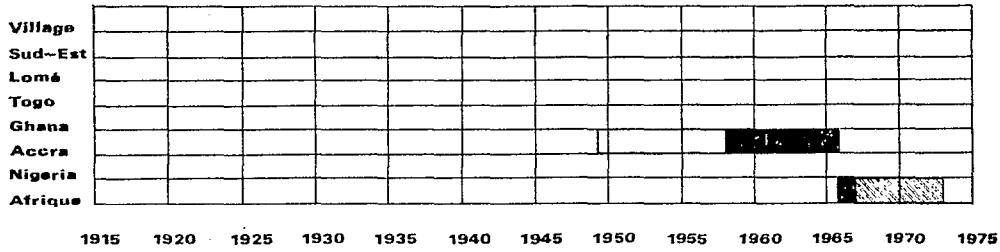


FIGURE 2

La migration de N. E. commence dans des conditions assez habituelles : les années qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale sont, pour le village de Vo Koutimé, des années difficiles (fermeture du marché hebdomadaire, perte de vitesse par rapport au bourg voisin de Vogan) ; par ailleurs, comme beaucoup d'autres villageois, N. E. profite de l'ouverture des frontières après 1945 pour gagner le Ghana ; logé chez un oncle paternel, il apprend la menuiserie. Faute de moyens financiers, cette période d'« apprentissage » se prolonge près de dix ans...

N. E. commence en 1958 une vie de travailleur salarié dont les caractéristiques sont tout à fait particulières ; en huit ans il connaît quatre entreprises différentes (il affirme être parti volontairement dans chaque cas). La dernière entreprise l'envoie sur un chantier à Kankan (Guinée) mais, au bout de quelques mois, refusant d'être transféré sur un autre chantier, il se replie sur Freetown (Sierra Leone). De là, il tente de gagner la France par l'Algérie mais, faute de papiers d'identité, il est refoulé et se retrouve à Abidjan où il ouvre un atelier de menuiserie. En 1972, à Monrovia (Liberia) cette fois, il exerce toujours le métier d'artisan menuisier. Cet intermède est de courte durée et, en 1973, il revient à son point de départ, plus précisément à Accra dans le bidonville de Nima (mais il se plaît à souligner que la pièce qu'il loue est équipée de l'électricité !).

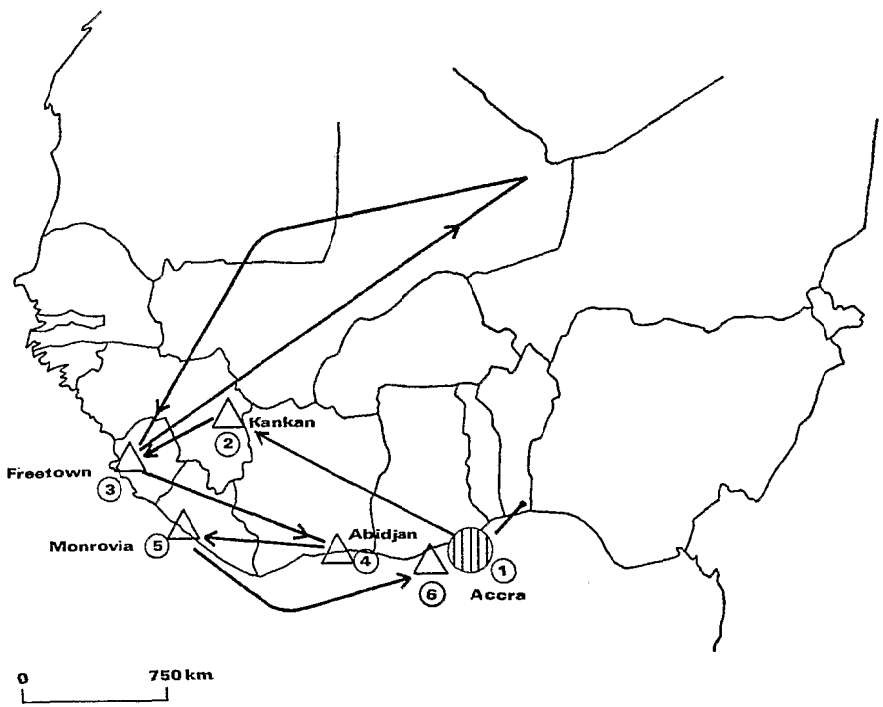


FIGURE 2a

N. E. s'est marié au cours de son premier séjour à Accra à une originaire de Vo Koutimé ; cette femme a divorcé mais n'est pas repartie au village ; en revanche, la fille née du mariage est élevée à Vo Koutimé par son grand-père maternel.

N. E. n'est pas retourné au village depuis une dizaine d'années. Les deux parcelles qu'il a héritées de son père sont cultivées par ses oncles paternels, mais il ne semble pas que ce migrant assez exceptionnel ait l'intention de resserrer ses liens avec le village d'origine.

Biographie n° 3 (Fig. 3, 3a, 3b)
Lieu de résidence : Accra (Bubiashie)
Premier départ : 1919
Age : 74 ans
Sexe : masculin

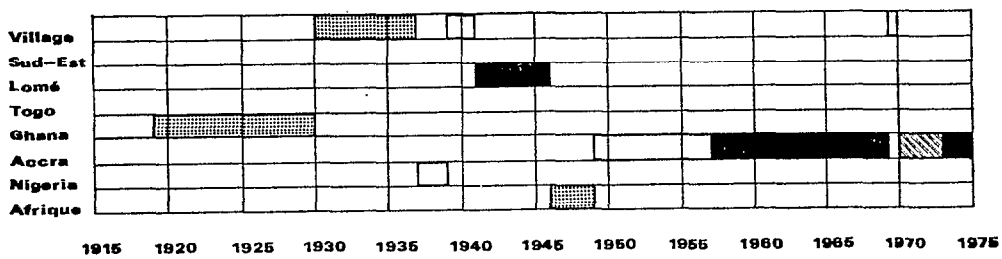


FIGURE 3

K. K. a quitté le village à l'âge de 18 ans. Il est issu d'une famille assez pauvre (le père possède cependant quelques parcelles) et très nombreuse (onze enfants de trois femmes). Afin de couvrir une dette contractée par son père ou par un oncle, K. K. a été contraint, très jeune, de « faire *awoba* » chez le créancier (forme d'esclavage pour dette encore pratiquée dans le Sud-Est du Togo). On peut supposer qu'il est parti pour le Ghana afin d'échapper à cette situation pénible et infamante.

Ses conditions de vie au Ghana ne sont, en vérité, guère plus enviables. D'abord manœuvre non rémunéré sur une plantation de cacao au sud de Kumasi, puis homme à tout faire chez un oncle au nord-ouest d'Accra, il ne dispose pratiquement d'aucun revenu pendant une dizaine d'années. Ses conditions d'hébergement sont particulièrement précaires (« cases faites de carton et de torchis »).

Rentré au village, il est repris par le créancier qui le contraint de nouveau à « faire *awoba* » pendant six ans ! A 35 ans, K. K. recouvre enfin sa liberté et part tenter sa chance au Nigeria ; usé physiquement, il ne supporte pas l'apprentissage (particulièrement difficile il est vrai) de la bijouterie. Rappelé au village par le décès de son père, il est de nouveau, faute d'argent, littéralement piégé pendant deux ans au cours desquels il n'exerce aucune activité.

Durant la période troublée de l'effort de guerre, K. K. exerce

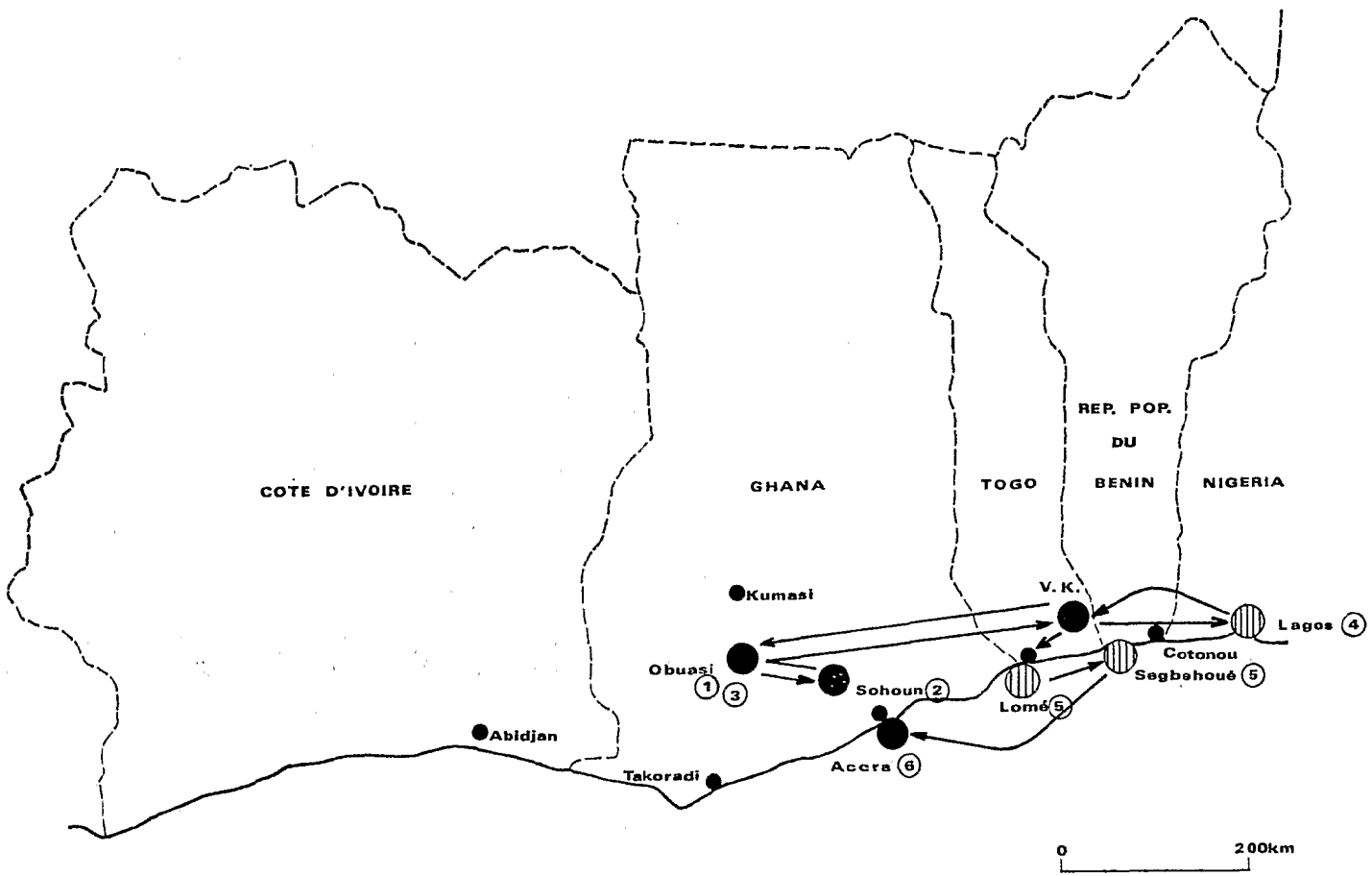

COTE D'IVOIRE
GHANA
TOGO
REP. POP.
DU
BENIN
NIGERIA
Kumasi
V. K.
Lagos 4
Obuasi
1
3
Sohoun 2
Cotonou
Segbahoué 5
Lomé 5
Abidjan
Takoradi
Accra 6
0
200km

FIGURE 3a

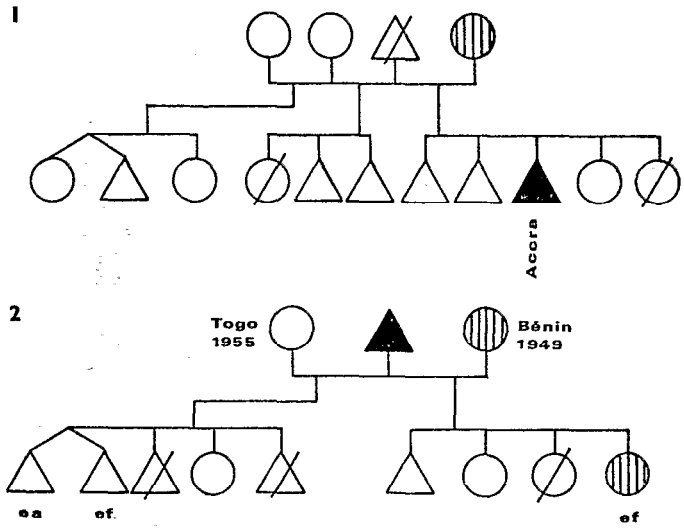


FIGURE 3b

l'activité de piroguier au wharf de Lomé, puis, profitant de l'ouverture des frontières à la fin de la guerre, il passe au Dahomey d'où il gagnera directement Accra en 1948.

A plus de 45 ans (et près de trente ans après son premier départ) commence pour lui une vie plus stable et plus autonome. Il doit pourtant, malgré son âge, franchir toutes les étapes du cursus professionnel (apprentissage, « libération », période de remerciement...). Sa vie familiale personnelle commence également au Ghana ; il y fait venir une femme qu'il a connue au Dahomey ; elle lui donnera quatre enfants mais ils divorceront au bout d'une dizaine d'années. Entre temps, il a épousé une seconde femme originaire de la région de Palimé, au Togo.

L'itinéraire migratoire de K. K. est particulièrement complexe et sa vie, pendant plus de trente ans, est faite de tronçons mal reliés entre eux. On ne peut manquer d'être frappé par l'extraordinaire poids de la famille d'origine dans le cheminement migratoire ; non contente de le contraindre à « faire *awoba* », sa famille lui fait payer un loyer lorsqu'il réside au village ! Son oncle, au Ghana, fait de même tout en le contraignant à exécuter des tâches domestiques. A Accra, un cousin le garde plus de huit ans en apprentissage. Enfin, au village, d'autres cousins exploitent ses palmeraies et conservent les gains.

Malgré ces circonstances difficiles, K. K. est parvenu à stabiliser sa situation à Accra où son salaire de blanchisseur lui permet de loger sa famille dans une maison modeste mais équipée de l'électricité, et de scolariser trois enfants (dont une fille à Vo Koutimé). Pour toutes les raisons qui viennent d'être rapportées, on comprend que K. K. espace ses visites au village (au moment de l'enquête, il n'y était pas retourné depuis l'expulsion des étrangers du Ghana six ans auparavant...).

Biographie n° 4 (Fig. 4, 4a, 4b)
Lieu de résidence : Accra (Bubiashie)
Premier départ : 1922
Age : 63 ans
Sexe : masculin

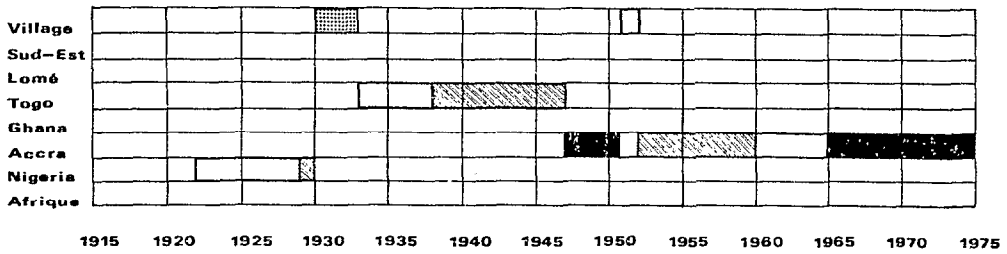


FIGURE 4

A. K. a une très longue vie migratoire (cinquante-trois ans). Il est issu d'une famille de douze enfants nés de deux femmes différentes (il est l'aîné des six enfants de la deuxième épouse). Deux des fils de la première épouse ont, comme lui, quitté le village. Il semble que l'on ait affaire à une famille assez modeste occupant une des fermes du quartier Kpota. A. K. a été envoyé à l'âge de 10 ans, par son père, à Lagos.

En cinquante-trois ans A. K. a résidé successivement à Lagos, à Lomé et à Accra. Ces étapes de durées très inégales (huit ans pour Lagos, vingt-huit pour Accra) sont entrecoupées de deux séjours au village d'origine ; à 18 ans, après le séjour nigérian, il passe trois ans chez son père qu'il aide dans les travaux agricoles. A près de 40 ans, alors qu'il réside déjà au Ghana depuis trois ans, A. K. se replie pendant quelques mois au village sans y exercer d'activité. En revanche, on observera qu'en 1969, lors de l'expulsion générale des étrangers du Ghana, A. K. parvient à se maintenir dans ce pays.

La migration au Nigeria est très particulière en ce sens que A. K. y arrive très jeune et reste sept ans chez un ami de son père (originaire du Sud-Est du Togo) avec le statut de domestique-apprenti (tailleur). Une fois « libéré » d'apprentissage moyennant le versement d'une somme assez importante, il tente de s'installer comme artisan mais il échoue très rapidement.

Arrivé à Lomé à l'âge de 21 ans, il y suivra un peu le même itinéraire. On peut considérer qu'il repart de zéro dans la mesure où il se place comme apprenti-menuisier chez un cousin ; il quitte ce cousin au bout de quatre ans sans obtenir de diplôme mais tente, malgré tout, d'ouvrir un atelier. C'est de nouveau l'échec après quelques mois, ce qui ne l'empêche pas de prendre une épouse originaire de Lomé.

A. K. gagne directement Accra où, à l'âge de 37 ans, il est hébergé pendant quelques mois par un frère (sans doute de l'autre

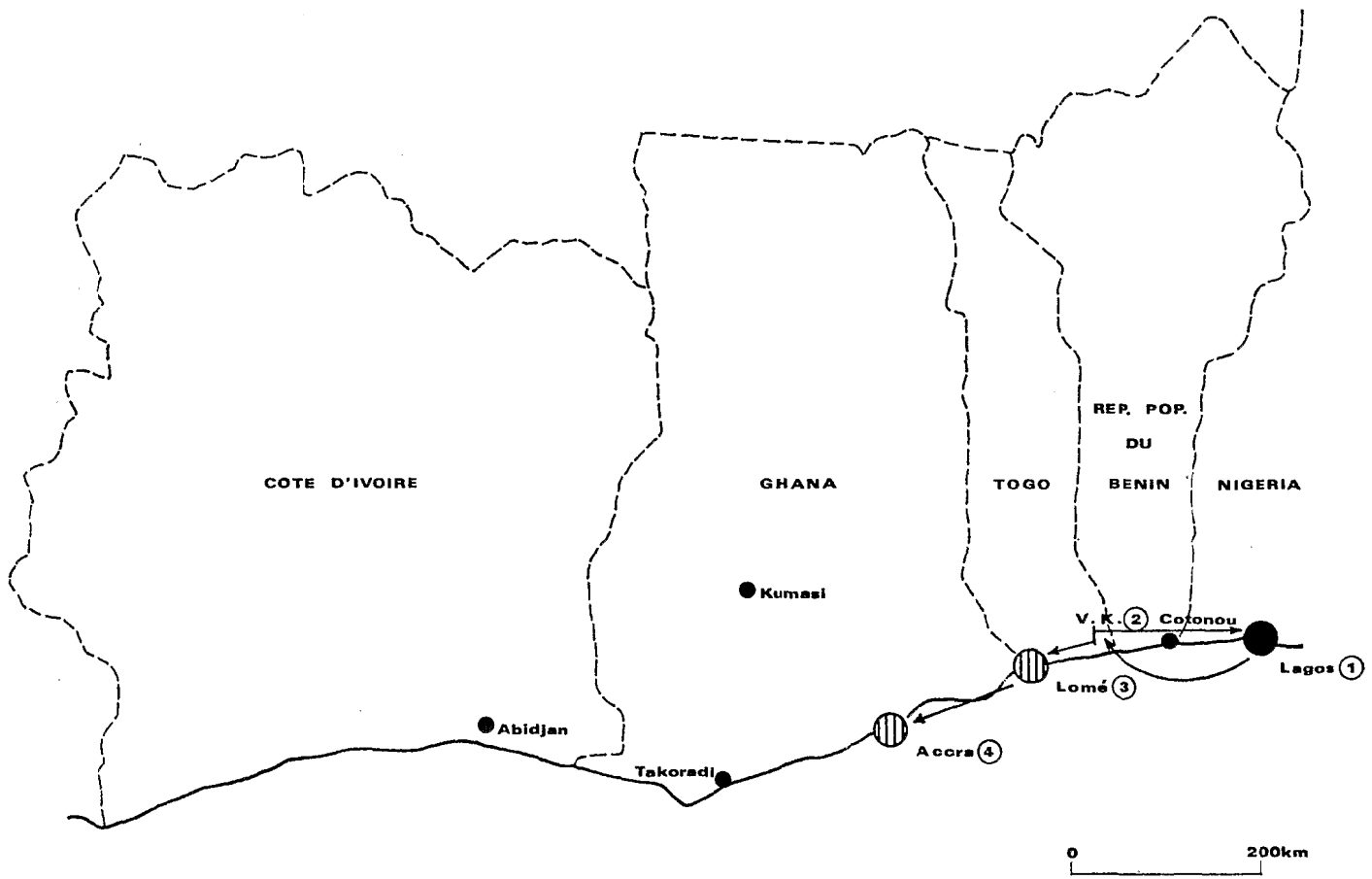

COTE D'IVOIRE
GHANA
TOGO
REP. POP.
DU
BENIN
NIGERIA
Kumasi
V. K. 2
Cotonou
Lagos 1
Lomé 3
Abidjan
Takoradi
Accra 4
0
200km

FIGURE 4a

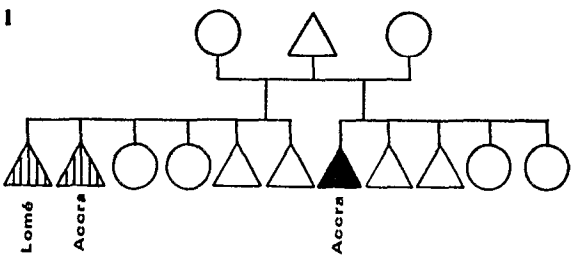


FIGURE 4b

épouse de son père) avant de louer sa propre maison ; sa vie professionnelle prend une tournure tout à fait nouvelle, dans la mesure où elle se partage en périodes d'emploi salarié de plus en plus longues (quatre, huit, puis dix ans) interrompues par des périodes de chômage (un an la première fois, cinq ans la seconde fois). Le second retour à Vo Koutimé en 1951 coïncide à la fois avec une période de chômage et avec la prise d'une épouse. Sur le plan professionnel, il semble donc que la migration à Accra soit une réussite ; A. K. s'est d'ailleurs « libéré » de l'intervention familiale au début des années cinquante et mène une vie assez aisée dans la capitale ghanéenne (maison de deux pièces en dur, mobilier moderne, poste de radio...) ; les choses sont pourtant moins simples qu'il n'y paraît : le fait que le migrant héberge au moment de l'enquête cinq apprentis (et deux nièces) laisse supposer que, parallèlement à des activités salariées, il n'a jamais cessé d'entretenir un atelier privé (de menuiserie ?), au moins depuis son arrivée, en 1952, dans le quartier périphérique de Bubiashie.

A. K. fait également mention d'une troisième source de revenus liée au fait que, malgré la rareté de ses visites au village (aucune depuis trois ans, à cause, dit-il, de la dévaluation du cédi[5]), il continue d'entretenir avec son milieu d'origine des rapports suivis. A. K. n'hérite (tardivement, vers 1970) qu'une parcelle mais il en a pris deux autres en gage et il fait cultiver l'ensemble (cultures vivrières) par ses frères ; il prétend recueillir à Accra l'essentiel du produit de cette culture. Bien qu'apparemment peu intégré à la vie villageoise (vie religieuse, tontines...), il s'est fait construire dans le quartier Kpota une maison couverte d'un toit de tôle.

Cette « vie migratoire » assez fragmentée (on peut parler de trois migrations distinctes) est étalée sur plus de cinquante ans. Aucun projet, aucune stratégie personnelle à long terme ne se dégagent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; envoyé autoritairement en migration par son père, A. K. semble rester assez largement tributaire de son milieu de départ pendant les trente premières années. On note, correspondant avec l'arrivée au Ghana,

5. Le cédi (il y a deux cédis dans une livre) est l'unité monétaire ghanéenne ; malgré les dévaluations successives, le cédi continue de faire l'objet d'un marché parallèle où on l'échange aujourd'hui à moins de 10 % de son cours officiel.

un relâchement apparent des rapports avec le village et la famille et une certaine forme de stabilisation de la situation de A. K.; cette stabilisation est fondée sur plusieurs types d'activités. A partir de 1950-55, A. K. développe ce que l'on pourrait appeler une stratégie personnelle mais on est malheureusement privé d'informations sur sa progéniture.

Biographie n° 5 (Fig. 5, 5a, 5b)
Lieu de migration : Accra (Adabraka)
Date de départ : 1942
Age : 53 ans
Sexe : masculin

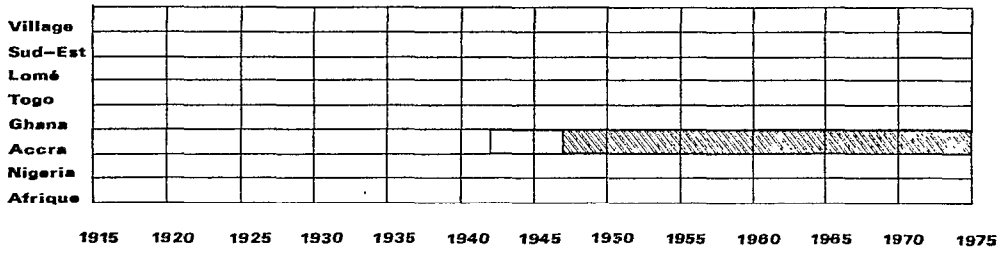


FIGURE 5

Que l'on considère sa situation matérielle à Accra ou sa position par rapport au village d'origine, A. S. est bien l'archétype du migrant qui a réussi... Au départ, il est vrai, sa famille vivait assez confortablement à Vo Koutimé : son père a des terres et deux enfants seulement restés vivants. A. S. quitte d'ailleurs le village assez tardivement (il a 20 ans), sans doute pour échapper à l'effort de guerre.

Il apprend le métier de blanchisseur à Accra, dans le quartier central de Zongo Lane, chez un compatriote qui le loge. Cinq ans plus tard, après une période normale de remerciement (six mois), il s'installe à son compte dans le quartier Adabraka qui, à cette époque (1947), était un quartier périphérique de résidence assez aisée. Il n'a changé ni de lieu ni de métier depuis cette date mais sa famille s'est agrandie ; il vit entouré de ses trois femmes, toutes ouatchi (son ethnie), et de huit enfants, tous scolarisés à l'école anglaise à l'exception des deux plus jeunes (une de ses filles, mariée, est partie). Sept apprentis, qui n'ont avec lui aucun lien de parenté, travaillent à la blanchisserie et sont hébergés avec la famille. L'atelier est, pour l'essentiel, en plein air et l'on n'y emploie pas de matériel moderne ; il est pourtant fréquenté régulièrement par une clientèle aisée (pour partie européenne). On ne peut, par ailleurs, manquer d'être frappé par le contraste entre la relative modestie de la concession louée dans le quartier Adabraka (cet ensemble de maisons « en dur » est tout de même équipé de l'électricité) et les

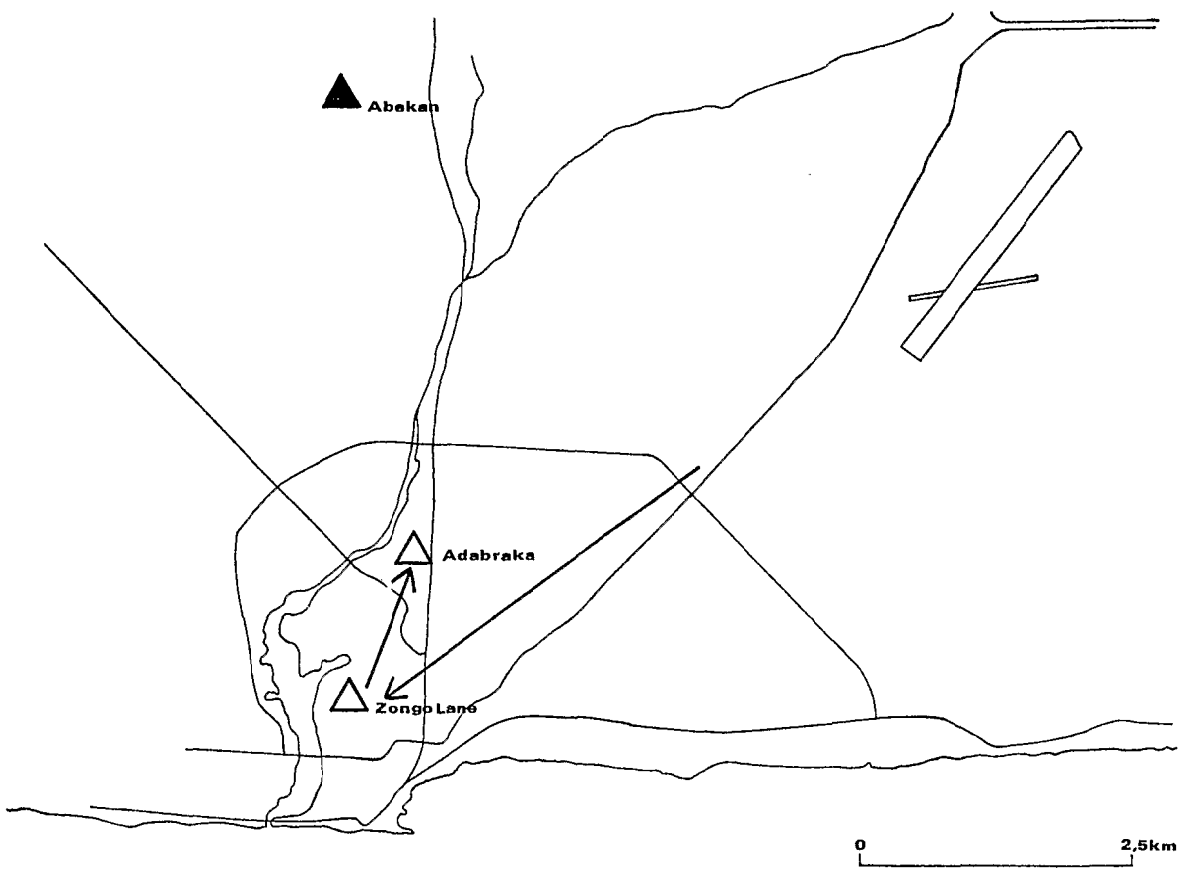


FIG. 5a. Accra.

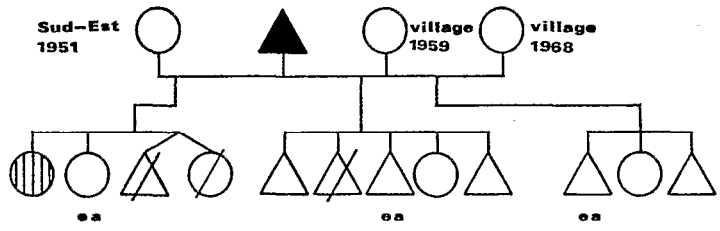


FIGURE 5b

nombreux signes de réussite matérielle de A. S. (certains ne furent d'ailleurs pas évoqués dans l'interview mais furent identifiés au cours de discussions avec l'intéressé à Vo Koutimé) ; déjà propriétaire d'une maison à la périphérie de Nima, il venait, en 1975, de faire construire une luxueuse villa de type européen dans une banlieue proche d'Accra (cette villa n'était évidemment pas destinée à sa propre résidence). A. S. fait également « tourner » un taxi confié à un chauffeur ghanéen ; seuls des problèmes de trésorerie (dont nous n'avons pu identifier les causes) l'ont contraint, peu avant l'enquête, à vendre un camion à Accra et à se séparer, au village, de trois parcelles et de trois moulins à maïs. De l'héritage paternel, il lui reste malgré tout deux grandes parcelles qu'il loue. Il possède aussi dans un hameau de Vo Koutimé une maison assez confortable, recouverte d'un toit de tôle.

Notable, A. S. l'est à la fois à Accra, où il joue les premiers rôles dans l'Association des résidents, et au village, où il va trois ou quatre fois l'an pour rendre visite à sa mère et honorer la mémoire des morts, mais aussi pour soigner son image de migrant ayant réussi. Il ne faudrait cependant pas se méprendre sur la portée réelle d'une telle stratégie : à bien des égards, ce « migrant exemplaire » a construit sa réussite et évolue dans un espace par rapport auquel le Togo en général et Vo Koutimé en particulier constituent une référence extérieure, presque étrangère...

Biographie n° 6 (Fig. 6)
Lieu de migration : Accra (Bubiashie)
Date de départ : 1975
Age : 47 ans
Sexe : masculin

La situation de K. T. est très significative en ce qu'elle illustre la nécessité où se trouve un homme de migrer pour échapper à l'endettement et à la prolétarisation développés sur la base de pratiques spécifiquement villageoises.

Il aurait d'ailleurs été nécessaire, pour mieux comprendre la situation, de compléter l'entretien recueilli à Accra par une investigation au village d'origine ; en effet, K. T. est, à la mort de son père, le seul héritier de trois parcelles ; il doit pourtant les mettre en gage « pour payer les vendeurs de sodabi [alcool de palme consommé lors des cérémonies] et de cercueil » et, cet argent ne suffisant pas, cet homme de 47 ans, marié depuis vingt-six ans et père de quatre enfants, est contraint à l'exil (toute sa famille est restée à Vo Koutimé).

Un cousin germain l'héberge à Accra dans un quartier périphérique (Bubiashie) et lui trouve un emploi de manœuvre dans une maison de commerce. Son salaire de 40 cédis par mois (soit, à cette époque, 8 000 F CFA au cours officiel et environ 4 500 F au cours parallèle) lui permet tout juste de survivre dans la capitale ghanéenne et il ne peut ni rembourser ses dettes ni soutenir sa famille.

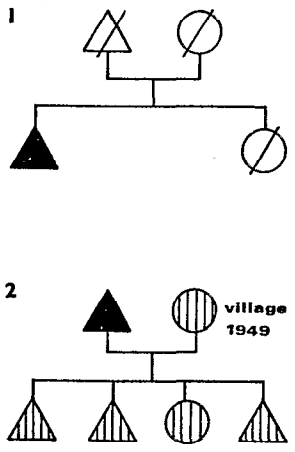


FIGURE 6

Biographie n° 7 (Fig. 7, 7a, 7b)
Lieu de résidence : Accra (Labadi)
Age : 33 ans
Date de départ : 1955
Sexe : féminin

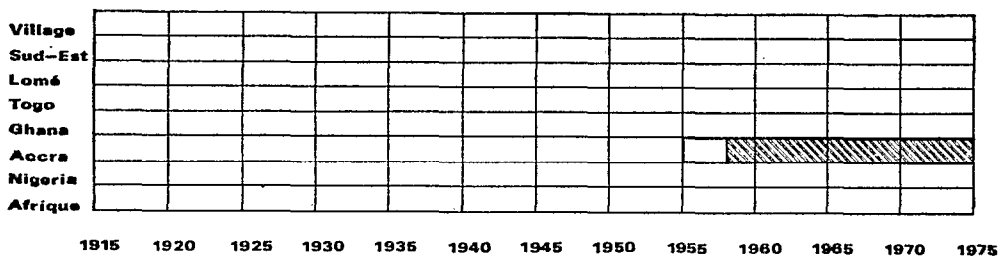


FIGURE 7

K. A. vit à Accra depuis une quinzaine d'années. Sa situation illustre assez bien à quel point les femmes de cette région d'Afrique, même mariées, vivent d'une manière autonome ; cette biographie fournit également un assez bon exemple de système résidentiel complexe.

A l'âge de 13 ans, K. A. suit sa mère à Accra. Si l'on se réfère à la Figure 7b (Diagr. 1), la migration en ville est une « habitude » familiale et il n'est pas étonnant qu'au bout de quinze ans K. A. ait pratiquement perdu toute connaissance des conditions de vie des siens au village (où ne restent que son père et une sœur), même si elle affirme leur avoir rendu visite cinq fois en 1974.

Au cours des premières années, K. A. a alterné l'apprentissage de la couture et une activité d'aide-commerçante (sa mère est revendeuse de produits vivriers sur les marchés).

A 17 ans, elle épouse un homme originaire du Sud-Est du Togo et résidant à Accra et, à partir de ce moment, sa vie va s'organiser autour de trois pôles :

— Son mari lui a loué une maison dans le quartier Labadi (celui où elle était installée avec sa mère). Là, elle vit avec ses huit enfants (tous ceux qui en ont l'âge sont scolarisés) et deux enfants de sa co-épouse (elle est la première épouse). On sait fort peu de choses de ses activités depuis que sa mère s'est repliée sur Lomé. Il semble, d'après les indices qui suivent, que K. A. n'ait pas abandonné les activités de commerce.

— Le mari vit dans le quartier Abekan (banlieue éloignée au nord d'Accra) où il est propriétaire d'une maison. Il dispose de deux taxis urbains et d'une troisième voiture qui assure la liaison Accra-Lomé.

— La mère est donc installée à Lomé, et K. A. envisage d'autant plus fermement de venir l'y rejoindre que son mari se propose d'y construire une maison. En attendant, profitant sans doute de la voiture du mari, il est probable que K. A. fait de fréquentes navettes avec des marchandises entre les deux capitales.

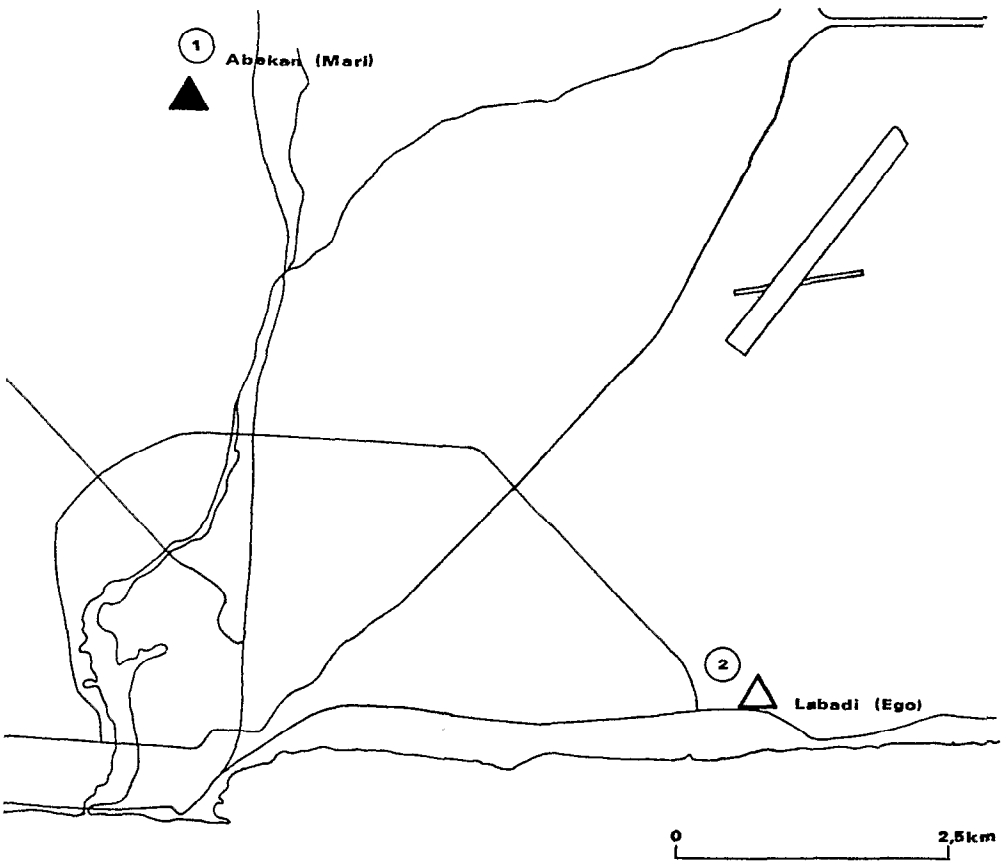


FIG. 7a. Accra.

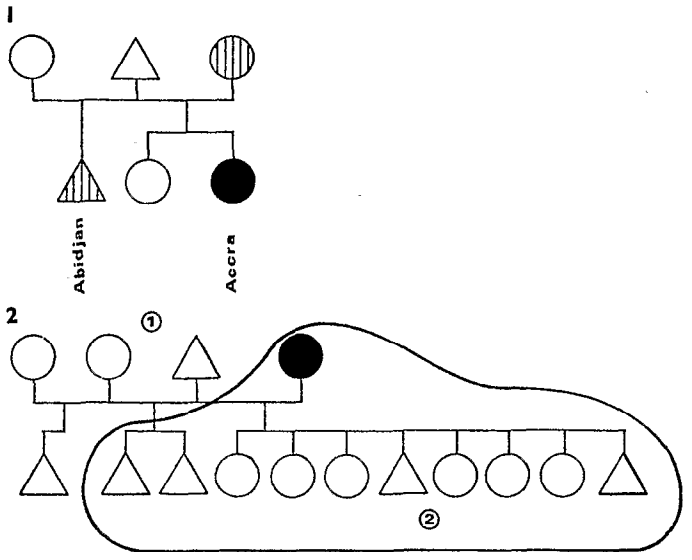


FIGURE 7b

Biographie n° 8 (Fig. 8, 8a, 8b, 8c)

Lieu de résidence : Accra (Abekan)
Date de départ : 1953
Age : 36 ans
Sexe : masculin

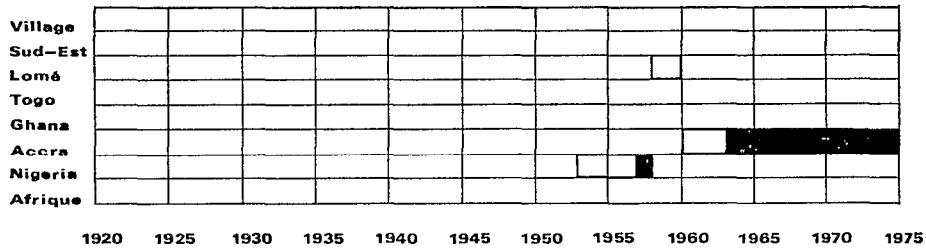


FIGURE 8

A. M. est le troisième fils d'un père monogame. Il est le seul qui ait migré mais on ne peut déterminer à coup sûr les raisons de son départ pour Lagos, en 1953, à l'âge de 14 ans. Il apprend la menuiserie pendant un peu plus de trois ans chez un ami de ses parents originaire de Vo Koutimé (il est également logé chez cet « ami » moyennant un loyer assez élevé). Après une période de remerciement anormalement longue (quinze mois), il est engagé comme menuisier salarié et s'installe à Lagos dans le quartier Yaba, vers l'université (ce quartier est, semble-t-il, très fréquenté par les migrants venus du Sud du Togo), avec la femme ouatchi qu'il vient d'épouser. Contre toute attente (et sans que nous en ayons obtenu de réelle explication) la migration nigériane tourne court et, dans les deux années qui précèdent l'indépendance, A. M. essaie vainement d'ouvrir un atelier à Lomé. En 1960, il rejoint un frère aîné à Accra ; il lui loue (assez cher) un logement relativement spacieux dans l'ancien Zongo mais, pendant trois ans (qui s'ajoutent donc aux deux ans à Lomé), il ne déclare aucun emploi. Ce n'est qu'en 1963 (il a déjà, à 24 ans, une femme et des enfants) que commence pour A. M. une migration « adulte ».

Cette phase est caractérisée par un itinéraire migratoire original à l'intérieur du Grand Accra (cf. Fig. 8a) : il part d'un quartier central et fait en quelque sorte un tour de ville via les quartiers périphériques est et nord (et non selon l'itinéraire habituel du centre vers l'ouest puis vers le nord-ouest proche). Mais ce qui fait l'intérêt de la migration ghanéenne de A. M., c'est la mise en œuvre de stratégies diversifiées et, du moins en apparence, complémentaires.
– A. M. est ce que l'on peut appeler un « promotionnel ». Entre 1963 et 1968, il occupe trois emplois salariés et il semble que cette mobilité soit de son fait (il précise même que l'abandon de la deuxième place est motivé par un refus d'augmentation). A chaque changement son statut s'améliore (de manœuvre à ouvrier professionnel) et son salaire augmente (de près de 100 % entre 1963 et 1968).

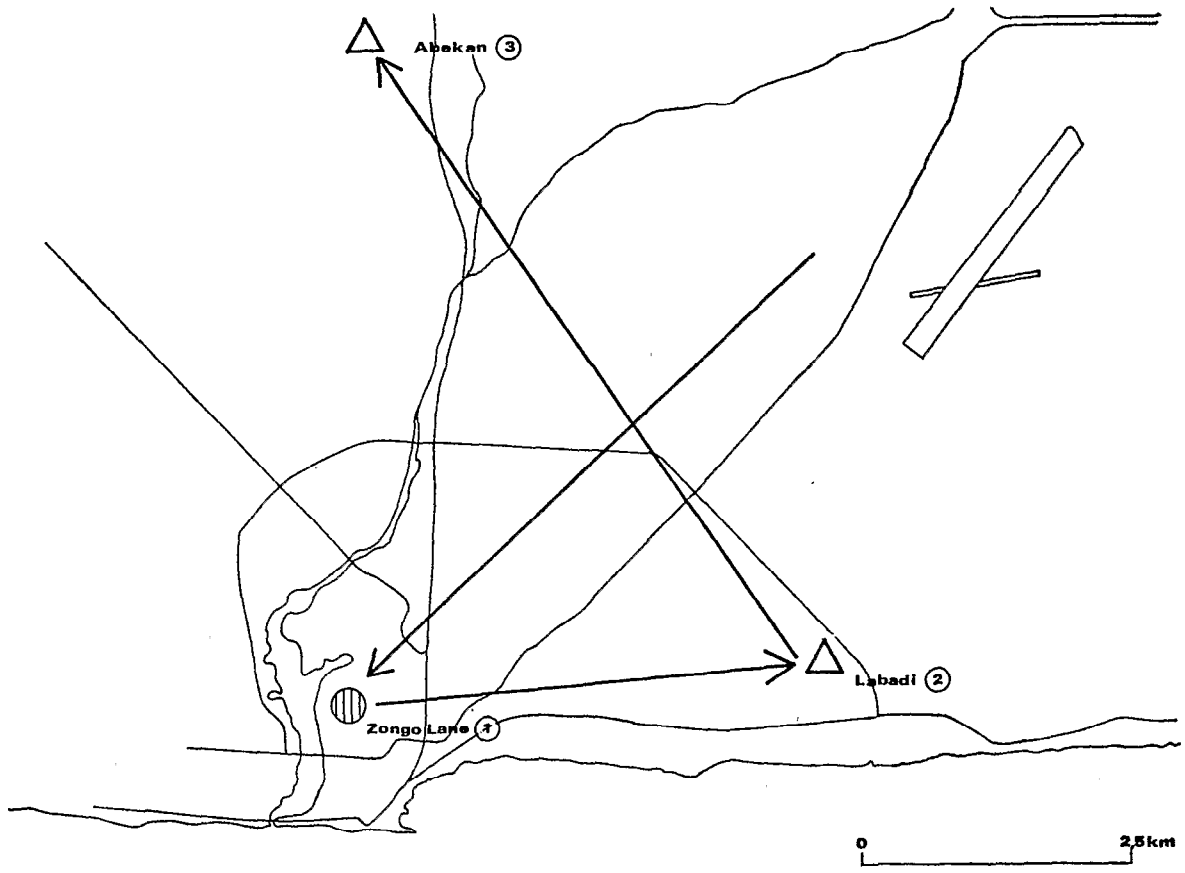


FIG. 8a. Accra.

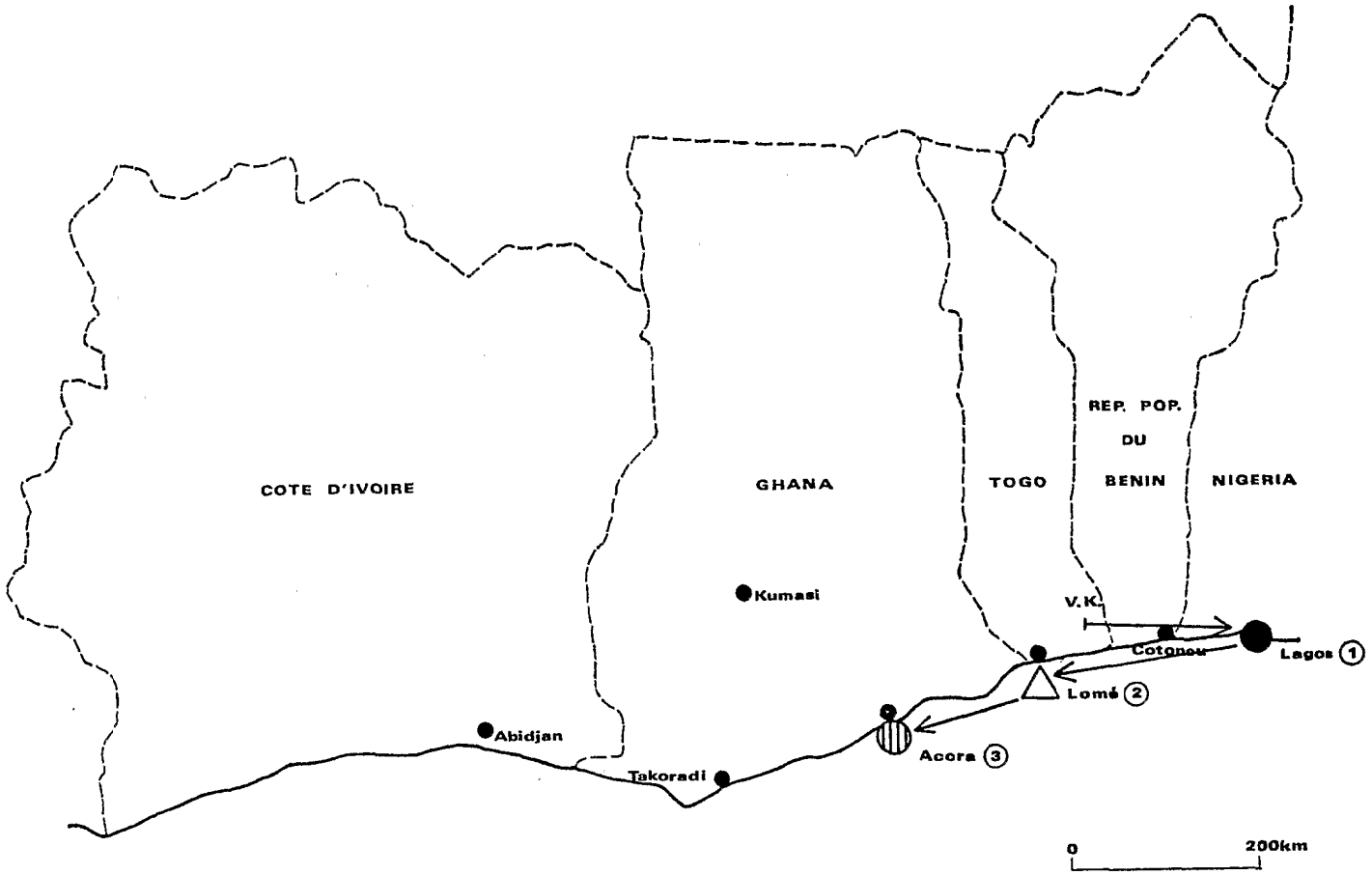

COTE D'IVOIRE
GHANA
TOGO
REP. POP.
DU
BENIN
NIGERIA
Kumasi
V.K.
Cotonou
Lagos (1)
Lomé (2)
Abidjan
Takoradi
Accra (3)
0
200km

FIGURE 8b

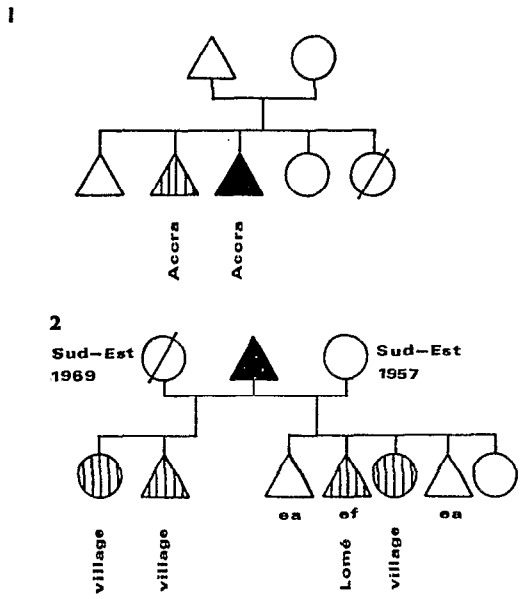


FIGURE 8c

– Dans des registres différents, A. M. manifeste d'ailleurs une réelle volonté de réussite matérielle : la maison qu'il loue un prix modique (un quinzième de son salaire mensuel) est équipée de l'électricité ; il y dispose d'un frigidaire et se propose d'acheter un ventilateur ; il possède un poste radio et un butagaz. Enfin, pour un peu moins de trois mois de salaire, il a acheté un terrain à Accra où il envisage de construire.

– Cette volonté manifeste de réussite n'empêche pas une certaine prudence fondée sur un principe simple : « on ne met pas tous ses œufs dans le même panier ». Ce principe s'applique en particulier à sa descendance (deux fils scolarisés à l'école anglaise, un fils au Togo à l'école française, un fils et une fille au village d'origine).

Cette diversification des stratégies se traduit par un « espace de vie » particulièrement complexe : à Accra se situe incontestablement le pôle principal (emploi, famille, projet immobilier, etc.) ; un de ses fils est scolarisé à Lomé ; au village, enfin, A. M. réalise ce que l'on peut appeler un « investissement culturel ». Bien que tout, dans le cours de son existence depuis 1963, l'ait éloigné de Vo Koutimé, il continue d'y maintenir une présence très forte par des visites assez fréquentes dont ne bénéficient pas seulement ses parents (qui, rappelons-le, ont la garde d'une fille de 3 ans dont la mère vient de décéder) ; lors d'une visite faite quelques mois avant l'enquête il a acheté un bélier, sacrifié lors d'une cérémonie traditionnelle. En 1966, une parcelle que son père lui a léguée de son vivant a été mise en gage pour couvrir les frais de sortie du couvent[6] d'une fille de son premier mariage.

Biographie n° 9 (Fig. 9, 9a, 9b)
Lieu de résidence : Lomé (Tokoin-Ouest)
Date de départ : 1952
Age : 32 ans
Sexe : masculin

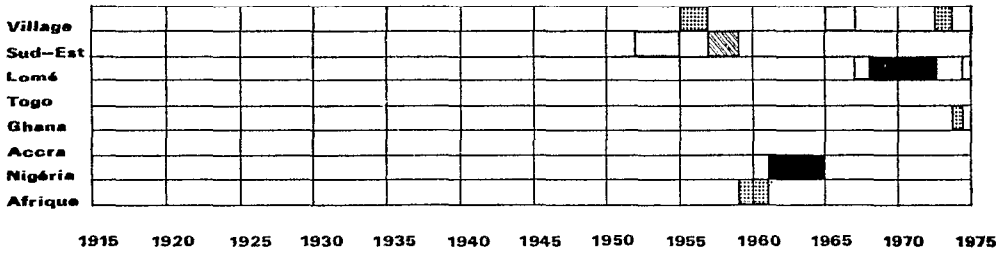


FIGURE 9

A. K. est le quatrième enfant (et le troisième fils) d'une famille assez nombreuse et disposant d'une réserve de terre très faible (voire nulle). Les deux frères aînés sont installés à Kumasi (Ghana) et à Lagos (Nigeria), et A. K. fut placé à moins de 10 ans chez un forgeron du bourg de Vogan, voisin du village.

A 13 ans environ, A. K. satisfait aux rites de « libération » mais il ne dispose d'aucun argent (sa famille a sans doute supporté les frais de fin d'apprentissage) et il revient à Vo Koutimé, s'occupant ici et là à des tâches de salarié agricole. A 15 ans, il installe sa propre forge au bourg de Vogan mais (manque d'expérience personnelle, ou asthénie économique du bourg de Vogan qui n'a pas encore les fonctions administratives qui contribuent aujourd'hui à son animation ?) il doit abandonner au bout de deux ans.

Il a donc 16 ans lorsqu'il entame sa migration externe, mais on commettrait une grave erreur en ne tenant pas compte des six ou sept années au cours desquelles A. K. a développé son expérience extra-agricole et extra-villageoise. Le cheminement migratoire est assez complexe : de Comé (république du Bénin), il passe à Lagos, puis à Lomé, à Afifé (Sud-Est du Ghana) et de nouveau à Lomé : c'est une migration particulièrement « hachée » dont les étapes excèdent rarement cinq ans.

A Comé, A. K. veut amasser quelque argent ; il est pêcheur de crabes, produit que commercialise sans doute sa mère (on remarquera que celle-ci vit manifestement séparée de son mari). A Lagos, un oncle maternel (donc originaire du Bénin) l'héberge et l'aide sans doute à trouver un travail salarié de soudeur-ajusteur.

Rentré au village pour des raisons de santé, il y prend femme

6. Il s'agit de couvents « animistes » où l'on célèbre le culte du *vodũ*. Les futures *vodũsi*, sectatrices des divinités, y sont initiées aux rites. Souvent choisies dès leur enfance, les jeunes filles peuvent faire dans le couvent un séjour de plusieurs années qui coûte généralement assez cher à la famille.

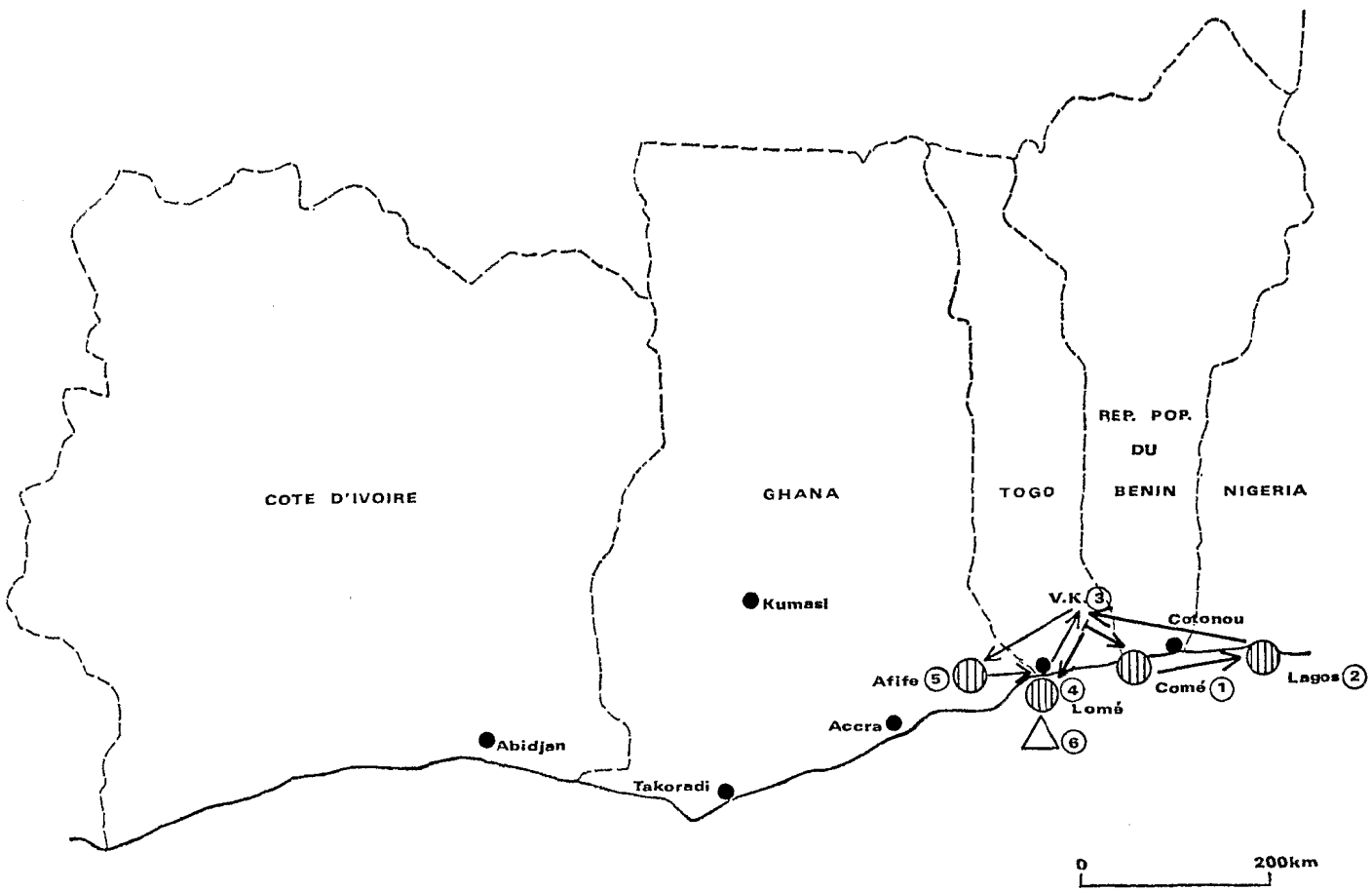

COTE D'IVOIRE
GHANA
TOGO
REP. POP.
DU
BENIN
NIGERIA
Kumasi
V.K. 3
Cotonou
Afife 5
4
Lomé
6
Comé 1
Lagos 2
Accra
Abidjan
Takoradi
0
200km

FIGURE 9a

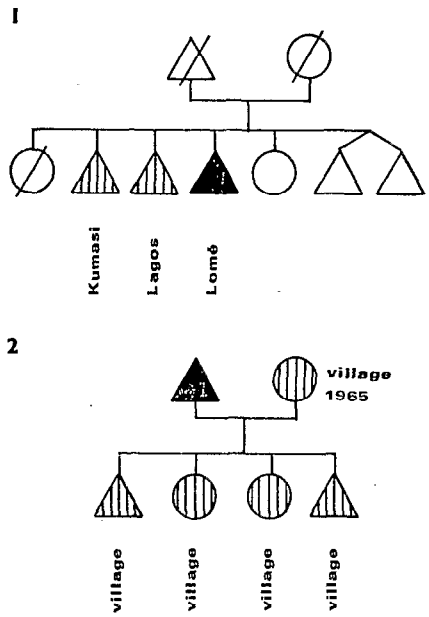


FIGURE 9b

et, au bout de deux ans, il va tenter sa chance à Lomé ; au cours des premiers mois il ne trouve aucun travail, et l'on peut penser que le village supporte le coût de son loyer (modeste, il est vrai) et l'entretien de sa famille venue le rejoindre (il vient d'avoir un second enfant). A 25 ans, il entre dans un circuit d'emploi salarié du secteur para-étatique (Port autonome, Office des produits agricoles du Togo) ; les emplois qu'il occupe (simple manœuvre) correspondent pour A. K. à une déqualification, même si, par ailleurs, les salaires ne sont pas parmi les plus bas (au port, avec les travaux de nuit, il peut émarger au double du SMIC de l'époque fixé seulement, il est vrai, autour de 7 500 F CFA). Ces emplois de manœuvre à la journée sont également très précaires et, au port en particulier, la tentation est grande d'arrondir ses fins de mois en faisant commerce des produits que l'on manipule. A. K., accusé de vol de fripes, est licencié et, comme cela arrive souvent en pareil cas, part « se faire oublier » quelques mois au village en emmenant sa famille ; pour nourrir tout son monde (il a eu un quatrième enfant), il loue une terre pour 2 000 F CFA. Quelques mois plus tard il laisse tout, terre, femme, enfants... et gagne le Ghana (région de Kéta) où il est hébergé par un ami d'apprentissage et occupe des emplois de salarié agricole *(apaato)* pour un revenu assez minime de l'ordre de 1,25 cédi par jour (soit moins de 250 F CFA au cours officiel). Pourquoi ce départ ? Revenu insuffisant de la terre louée au village ? On songe plutôt à une migration de fuite liée à l'affaire de son licenciement ; A. K. met sa famille en sécurité et se met lui-même momentanément « à l'abri » mais son intention de revenir est manifeste : il préfère avoir des gages dérisoires mais

rester à proximité de la frontière togolaise plutôt que de tenter sa chance à Accra ou sur les plantations de café et de cacao.

Au moment de l'enquête il vient d'ailleurs de regagner Lomé où, hébergé par un compatriote, il est à la recherche d'un emploi. Cela fait près de trois ans qu'il n'a eu aucun contact avec sa famille (on peut supposer que sa femme cultive la parcelle louée).

On a ici un assez remarquable cas de « déstabilisation » tardive et de marginalisation volontaire d'un migrant pour des raisons apparemment fortuites mais qui, en fait, manifestent l'existence d'une économie urbaine souterraine fonctionnant en partie sur le « coulage ».

XX

MARIE-JOSÉ JOLIVET

Loisirs et vie relationnelle dans la société créole de Cayenne (Guyane française) *

Leisure and relationships in Cayenne creole society (French Guiana)

Mots-clés : Modes de vie. Quotidienneté. Vie familiale. Vie relationnelle. Loisirs. Médias. Fêtes. Carnaval. Danse. Sport. Société créole. Cayenne (Guyane française)

Key words : *Ways of life. Daily living. Family life. Social relationships. Leisure. Media. Festivals. Carnival. Dancing. Sports. Creole society. Cayenne (French Guiana)*

Extrait de Marie-José Jolivet, ***La question créole, Essai de sociologie sur la Guyane française,*** *Editions de l'ORSTOM, collection Mémoires,* n° 96, Paris, 1982, pp. 343-358

* Titre de la Rédaction

Le thème du mode de vie pourrait offrir matière à d'amples descriptions ethnographiques où certains événements « typiques », comme le carnaval ou les principales manifestations folkloriques, figureraient en première place. Tel n'est pas ici notre but. C'est d'abord d'une quotidienneté sans éclat que nous voulons rendre compte, une quotidienneté qui d'ailleurs donne son véritable sens aux précédents événements, une quotidienneté difficile à décrire, mais dont les grandes composantes doivent être dégagées pour qui veut tenter une approche globale de la réalité cayennaise.

Nous avons déjà vu certains éléments de cette quotidienneté en étudiant les problèmes de la vie professionnelle. Il s'agit maintenant de définir le contexte dans lequel s'inscrit cette vie professionnelle. La caractéristique première en est que, d'une manière générale, la famille représente le centre principal des relations. On sait qu'en Guyane, la famille étendue reste minoritaire. C'est donc dans le cadre de la famille restreinte que s'excerce essentiellement la vie familiale dont nous voulons ici parler, une famille restreinte qui toutefois, rappelons-le, outre la forme classique fondée sur le couple, peut aussi prendre une forme matrifocale. Mais cette question ne saurait être traitée sans distinguer entre les hommes et les femmes, car à cet égard, la position des uns et des autres diffère sensiblement.

C'est à une écrasante majorité (86 % des cas) que la vie relationnelle des femmes est centrée sur la famille. Le problème des enfants joue évidemment un rôle déterminant dans ce phénomène. Quand la famille est nombreuse, quand il y a des enfants en bas âge, les femmes sont accaparées par le travail à la maison. Pour celles qui travaillent en plus à l'extérieur, cela se traduit par l'impossibilité d'avoir des loisirs : c'est la double journée de travail dont on a donné des exemples plus haut. Quant à celles qui peuvent ménager quelques moments de loisirs dans leur emploi du temps, c'est le plus souvent pour les concevoir en termes de loisirs familiaux :

> M. est une jeune femme de 22 ans, mère de trois jeunes enfants. Elle vit avec le père de ses enfants, et travaille à temps partiel, comme surveillante de cantine scolaire. Elle nous dit :
> Le matin je me lève tôt pour laver le linge. Après, faut que je m'occupe des enfants, les laver, les faire manger. Quand c'est fini, je vais au marché, à pied, et quand je retourne, c'est pour repartir à l'école. (...)
> Le jeudi, c'est le jour du repassage. Le samedi, je fais le ménage à fond. Ici, il n'y a pas d'endroit où les enfants peuvent jouer, alors, ils salissent beaucoup dans la maison. (...)

> Souvent le samedi, dans la soirée, on va se promener aux Palmistes [1]. C'est toute la famille. On y va pour les enfants : on mange du sorbet, on leur achète des sucreries. (...)
> Une fois par an, on va à Saint-Laurent en auto : la maman de mon mari est là-bas, alors, on peut amener les enfants. (...)
> Avant, j'aimais bien aller au bal. Maintenant, je ne peux plus, avec les enfants : faut attendre qu'ils soient grands. (...) »

Le fait d'avoir à élever des enfants, d'avoir à s'occuper de la maison, n'est cependant pas l'unique cause du complet repli de bon nombre de femmes sur la seule vie familiale. Car là est le point important à noter : pour plus de la moitié des femmes, c'est bien d'un complet repli qu'il s'agit. Certaines expliquent ce repli par le manque de temps : elles ont trop de travail pour avoir le temps de voir des amis. Mais d'autres ont à ce propos des idées plus précises. Citons quelques phrases entendues ici et là :

> « Je n'ai pas d'amis, parce qu'avoir des amis, c'est chercher les ennuis : les amis en Guyane ne sont pas sincères (...) » dit une femme de 43 ans, qui travaille comme cuisinière et élève, seule, 4 enfants encore à charge.
> « Je suis tout le temps chez moi, avec les poules et les chiens. (...) Les amis c'est pas bon : ça fait des histoires (...) » dit une autre femme du même âge, qui vit avec son mari et un grand fils.
> « Je ne vais jamais nulle part : je reste chez moi, à lire des romans-photos, ou à écouter des chansons (...) Même le samedi soir, je ne sors pas (...) Y a que le dimanche après-midi, des fois, je vais chez des amis : on blague, on va se promener. Mais rarement : c'est préférable de rester à la maison, avec les amis y a toujours des histoires (...) » dit encore une jeune fille de 19 ans qui vit chez ses parents et travaille le matin comme femme de ménage.

On retrouve ici ce même individualisme du mode de vie que nous avons signalé en étudiant la commune rurale. Si toutes les femmes ne dénoncent pas le fait d'avoir des amis comme une source d' « histoires », des formules telles que « je reste chez moi », « je vis de mon côté », « je suis très personnelle », reviennent très souvent dans les discours. Même les simples relations de voisinage sont rares : 2 à 3 % des femmes déclarent fréquenter leurs voisins. Pour les autres, on s'en tient au mieux à la stricte politesse : « on dit bonjour et c'est tout », quand on ne prend pas soin de les éviter, telle cette jeune femme qui habite une H.L.M. et dit :

> « Je n'aime pas mes voisins. J'essaie de ne pas les rencontrer. Avec eux il y a toujours des histoires. Vaudrait mieux ne pas en avoir ! (...) »

Par ailleurs, si pour certaines femmes (environ 15 % des cas) la vie familiale s'accompagne de la fréquentation de quelques amis, c'est toujours dans des limites très restreintes : on voit des amis, mais « pas souvent », ou « un peu seulement », s'empressent d'ajouter les intéressées. Parmi les 145 femmes touchées par l'enquête, nous n'en avons rencontré que deux, toutes deux célibataires et sans enfant, pour mettre l'accent sur les relations avec les amis, les camarades de travail. Les jeunes en cours d'études elles-mêmes restent relative-

(1) *C'est la place principale de Cayenne : vaste et plantée de palmiers, elle est le lieu de promenade favori des Guyanais.*

ment centrées sur la vie familiale : on s'entend bien avec les camarades de classe, mais on ne les voit guère en dehors de l'école. L'une d'elles déclare :

> « A la maison, on est nombreux. Quand toute la famille est réunie, on n'a pas besoin d'avoir d'autres invités. (...) »

Ainsi, dans la majorité des cas, la cellule familiale est au centre de la vie des femmes, et ce, quel que soit leur âge, quelle que soit leur position sociale — ces deux facteurs introduisent cependant bien évidemment, nous le verrons plus loin, des différences importantes à un autre niveau du mode de vie —. Mais qu'en est-il de la minorité restante ? Elle est en partie formée de femmes qui vivent seules, qui n'ont pas ou plus de famille — si ce n'est parfois des enfants dont les visites sont très rares —, qui n'ont pas davantage d'amis, des femmes le plus souvent âgées et à la retraite, qui passent le plus clair de leur temps à la maison, dans une solitude que meuble la radio et que, seule, vient rompre pour certaines l'assistance quotidienne à la messe. Celles qui sont plus jeunes présentent ce repli comme un choix. Une jeune femme de 26 ans nous a dit :

> « Je n'ai pas d'amis. Je préfère vivre dans la solitude ».

Quant à l'autre partie, hormis les deux exceptions citées plus haut et auxquelles on peut encore ajouter deux cas, celui d'une jeune femme, mariée et mère de 6 enfants, mais qui trouve le temps d'être un membre très actif d'un groupe folklorique avec lequel elle « répète » tous les samedis soirs et part en tournée une fois l'an, et celui d'une responsable syndicale, également mère de famille, qui bien sûr est de toutes les réunions, mais qui toutefois précise que celles-ci « ne sont pas très pesantes », hormis ces quatre exceptions donc, il s'agit de femmes qui ont une activité religieuse assez intense en tant que membres d'une secte ou d'une confrérie (Témoins de Jehovah, Légion de Marie, Confrérie du Sacré-Cœur), ou encore de commerçantes qui, par leur métier, sont amenées à avoir des contacts nombreux et réguliers.

Pour les hommes, l'ouverture sur l'extérieur joue un rôle nettement plus important que pour les femmes. Il faut tout d'abord citer le cas des hommes qui vivent seuls, cette position étant beaucoup plus fréquente chez les hommes que chez les femmes. Parmi eux, on trouve des gens, généralement âgés, qui vivent repliés sur eux-mêmes, mais aussi des hommes plus jeunes, qui ont souvent des enfants laissés à la garde de leur mère, et qui, loin de se replier ont au contraire une vie sociale assez intense :

> C. est actuellement au chômage. Pour vivre, il fait des « jobs ». Il a 35 ans. Il a une fille de 13 ans, mais qui vit ailleurs, « sur le compte de sa mère ». Il nous dit :
> « Souvent, le dimanche, avec les amis, on va passer une journée à la plage : on y va pour pêcher, mais on s'amuse aussi. (...)
> Le cinéma, le bal, ça ne m'intéresse pas tellement. Ce que j'aime c'est sortir avec mes amis, jouer aux dominos avec eux, discuter, aller manger le blaff, prendre le pot. (...) »

Toutefois, le fait d'avoir une vie sociale assez intense n'est pas l'apanage des plus jeunes, ni même de ceux qui n'ont aucun contexte familial :

> T. est commerçant. Il a 57 ans. Il vit dans une « maison familiale » où chacun de ses grands enfants a son propre appartement. Il

prend ses repas seul chez lui, ou au restaurant. Souvent, il passe le dimanche en famille, au moins quand il fait beau : tout le monde va à la plage. Mais le soir, il a ses amis :

« Je vais me promener en ville, surtout aux Amandiers [1] où je rencontre des amis. On discute tout en regardant jouer à la pétanque. On est plusieurs de mon âge, et aussi des plus jeunes, qui se rassemblent là presque tous les jours. Chacun fait son petit commentaire (...)

Un peu plus tard, je vais au cinéma. En principe, j'y suis tous les soirs sauf quand il y un match de foot en nocturne : j'adore le foot, je n'en rate pas un (...)

Je ne me couche pas avant une heure du matin. Après le cinéma, je vais du côté du Chicago [2]. J'y rencontre d'autres amis, on discute (...) »

Nous avons rencontré enfin des hommes qui vivent avec femme et enfants, mais passent l'essentiel de leur temps à l'extérieur. L'un d'eux qui travaillent le matin de 6 à 14 heures (c'est un horaire trés fréquent), et consacre ses après-midi à aller à la pêche avec ses cousins, et ses soirées à jouer à la belote ou aux dominos avec ses amis, explique :

« Je sors tous les soirs. Je ne me couche pas souvent avant minuit. Je suis un peu fatigué, mais je n'aime pas rester chez moi. (...) »

S'il ne faut pas exagérer son importance dans la mesure où il ne définit pas la majorité, ce phénomène de vie axée sur les relations extérieures doit être signalé comme spécifiquement masculin. On le retrouve chez bon nombre de jeunes vivant encore chez leurs parents. L'un d'eux qui a 17 ans et poursuit des études secondaires, nous dit :

« On est un groupe de copains. On est 7, toujours les mêmes. On se promène, on va à la plage le jeudi et le dimanche. Le plus souvent on organise des boums ou des méchouis. Les boums, c'est chez le copain qu'à la plus grande salle. Les méchouis, on les fait sur la plage. On cotise, et on distribue des cartes d'invitation (...)

On organise aussi des sorties, à Kourou, à Sinnamary. On y va en car. La-bas, on s'amuse bien ! (...)

On va souvent au cinéma. Quand il y a des filles, on y va à 18 h à cause de leurs parents. Les garçons restent plus tard. Les filles, elles doivent rentrer. A moins qu'il y ait une grande sœur : alors, elles peuvent rester jusqu'à minuit (...) »

On notera dans cet exemple le phénomène de « bande ». Inexistant chez les filles qui au plus peuvent s'adjoindre à une bande de garçons pour telle occasion bien déterminée (la « boum », le cinéma), ce phénomène est assez fréquent chez les garçons. Bien que limitée à ce niveau, l'enquête nous a permis de repérer l'existence de plusieurs de ces bandes, certaines mettant l'accent sur les fêtes et les sorties, d'autres sur les jeux sportifs. Mais pour être fréquent, le phénomène n'est pas généralisé : il y a également des garçons dont la vie tourne surtout autour de l'axe familial.

Et là est finalement le fait le plus important à relever : pour les hommes aussi, dans près de deux tiers des cas, la famille reste le centre principal des

(1) *Autre place assez fréquentée de Cayenne.*

(2) *C'est un bar du quartier de la Crique : il est assez mouvementé et reste ouvert très tard dans la nuit.*

relations. Il est vrai que pour eux, il s'agit moins souvent d'un véritable repli sur la vie familiale : on vit en famille, mais on voit des amis et on peut avoir des activités extérieures.

> D. à 52 ans. Il est agent de maîtrise dans la fonction publique. Il est marié et père de 4 enfants dont 3 vont au lycée. Il nous dit : « Je mange toujours en famille : tout le monde ensemble (...) Le soir vers les 6 heures, je sors faire un petit tour. Je vais voir les copains : j'ai plusieurs copains. On joue à la belote aussi, mais ça, c'est plutôt en famille : on est 4, mon beau-frère et ma belle-sœur, ma femme et moi. Autrement, je sors seul (...)
> Je suis catholique et très pratiquant. Je fais partie de la Légion de Marie. C'est pour essayer de faire baptiser et marier les gens à l'église (...) On a réunion deux fois par mois, pour discuter du programme et faire le raccord de ce qu'on fait les uns et les autres (...)
> Avant je faisais du football. Maintenant, je suis supporter. Nous avons notre équipe, là où je travaille. C'est une association sportive, culturelle et d'entraide : je suis membre actif. Là, il y a réunion tous les deux ou trois mois. On fait autre chose que le sport : par exemple, l'arbre de Noël.
> Noël, c'est la fête la plus importante pour moi. On fait ça en famille. On se distribue des cadeaux, mais de temps en temps seulement : ça dépend du budget. (...)
> J'écoute beaucoup la radio. Je la mets dès qu'elle marche. Le dimanche, on la prend toute la journée : on reste à la maison ma femme et moi. A moins que j'aie un copain qui passe : alors, je vais faire une tournée (...) »

Ici, l'ouverture sur l'extérieur, tout en laissant sa place à la vie familiale, est relativement importante. Dans d'autres cas, elle est plus modérée : on ira jouer assez régulièrement aux dominos ou aux cartes avec quelques amis, ou bien on sera membre plus ou moins actif d'une association sportive. Pour d'autres enfin, et ils représentent tout de même 30 % des cas, c'est le repli qui domine.

Quand nous parlons de repli sur la vie familiale à propos des hommes, il ne s'agit cependant qu'exceptionnellement d'une complète fermeture. A ce niveau, joue évidemment le problème du non-partage des tâches ménagères. Si nous avons rencontré un homme pour nous dire :

> « Les sorties, c'est pour les autres. Moi, en dehors du travail, je suis tout le temps à la maison pour aider ma femme. On a 9 enfants : c'est quelque chose ! (...) »,

d'une manière générale, c'est aux seules femmes qu'incombe le travail relatif aux enfants et à la maison, même si c'est au prix d'une double journée de travail. Sans doute, dans le cadre du repli dont il est question, les pères s'occuperont-ils un peu de leurs enfants : tel instituteur veillera à leur éducation intellectuelle ; d'autres les garderont, les emmèneront en promenade ou joueront avec eux. Mais nul ou presque n'aboutira à la totale indisponibilité à laquelle sont réduites certaines mères. On sait toutefois que pour les femmes, cette indisponibilité n'est pas le seul facteur de fermeture : intervient aussi souvent pour elles l'idée que les amis sont des fauteurs d' « histoires ». Or, on constate que cette idée est beaucoup plus rares dans les discours des hommes. Nous ne saurions ici chercher à faire l'analyse en profondeur de cette différence : une telle analyse déborderait très largement notre propos. Ce que nous voulons simplement montrer, c'est

que pour les hommes, le repli sur la vie familiale sans exclusion a priori de toute relation extérieure, est l'expression d'une sorte de choix dont le contenu est révélateur. Ce contenu, quel est-il ? Deux exemples éclaireront la réponse :

> R. a 45 ans. Il est employé de banque. Il est marié, mais le couple n'a pas d'enfant. Sa femme est propriétaire de la maison moderne qu'ils habitent et qui a été construite par une entreprise avec un prêt de la SATEC. Elle travaille aussi à temps plein, comme employée dans l'Administration où elle gagne un peu plus que son mari, mais c'est elle qui s'occupe de la maison. R. nous dit :
> « Mon travail est en deux séances : matin et après-midi. Entre les deux, j'ai juste le temps de manger et de prendre une douche ((...)
> Le soir, vers six heures, enfin dès que ça commence, je m'installe devant la télévision. Ma femme, avec son travail, elle n'a pas envie de sortir, et moi, je n'aime pas sortir seul.
> Le samedi je suis libre : je le passe à faire du bricolage dans la maison. (...)
> Le dimanche, on va à la messe avec ma femme, et après, on prend la voiture pour faire une virée. On va assez loin : Kourou, Sinnamary et même Iracoubo. (...) »

On voit qu'ici le repli est lié au choix des loisirs nés de la consommation moderne : télévision, automobile. Ce cas est sans doute l'un des plus typés — et c'est pour cela que nous l'avons exposé —, mais il met sur la voie d'un certain mode de réalisation de l'idéologie du progrès, dont nous aurons à reparler. Avec le second exemple, c'est un autre aspect de cette même question que nous allons voir apparaître :

> B. a 43 ans. Il est aide-comptable. Il est marié et père de 4 enfants de moins de 10 ans. Sa femme ne travaille pas à l'extérieur. Pendant longtemps, B. a consacré ses loisirs à monter une maison d'habitation qu'il a dotée du confort moderne, et où il vit désormais avec sa famille. Depuis, il s'est trouvé une autre occupation :
> « J'ai un verger à Matoury. Tout mon temps de libre, je le passe là-bas. Je plante des agrumes. Sur 8 ha que j'ai en tout, il y a déjà 3 ha 1/2 de plantés. Mes arbres ont à peu près deux ans maintenant. Il y en a environ 600 : ça fait beaucoup de travail ! J'y vais tous les après-midi, sauf les deux où je travaille. En plus, je suis en train de construire une petite maison là-bas (...)
> Quand je ne m'occupe pas de mon verger, c'est la famille : je ne sors pas. (...) Il y a que la chasse, j'y vais parfois, du côté de Sinnamary : c'est là que je vais chercher de l'engrais naturel pour mes arbres, chez des amis. Autrement, ça peut arriver que le samedi soir, il y a des amis qui viennent à la maison : nous jouons à la belote. Mais pas souvent. (...)
> Vous voyez, comme ça, je suis content de ma vie. J'ai mon verger, ma famille va bien, nous nous entendons bien : on ne peut pas demander mieux ! (...)

Dans cet exemple, le repli sur la vie familiale peut sembler moins évident puisque cet homme a une activité extérieure très absorbante. Mais cette activité correspond au choix d'un certain itinéraire de promotion qui, par-delà l'individu touche la cellule familiale qui en est à la fois le point de départ et le point d'aboutissement. Un autre homme qui consacre également ses loisirs à un verger, nous dit :

> « Je le fais pour les enfants. Comme ça, ils pourront dire : Papa nous a laissé quelque chose (...) »

Choix d'un certain type de consommation qui accentue le repli sur la famille conjugale ou nucléaire et lui fournit sa raison d'être, ou choix d'un certain type d'investissement qui se cristallise autour de la notion de famille et par là même l'étaye, tels sont les deux principaux sens que peut prendre le repli des hommes sur la vie familiale, deux sens qui, précisons-le, ne s'opposent pas, car le second choix n'est souvent qu'un moyen d'accès au premier.

Nous disons le repli des hommes, parce que ce sont les attitudes et les discours masculins qui révèlent le contenu du phénomène, mais c'est évidemment du repli de la famille sur elle-même qu'il s'agit : les femmes accaparées par le travail ménager ou accablées sous le poids de la double journée de travail, celles qui, de gré ou de force, ne conçoivent les loisirs qu'en termes familiaux, en sont les co-auteurs et participent à la manière qui leur est dévolue à la même démarche. Elles peuvent aussi en être les agents principaux. Là est d'ailleurs la tendance la plus fréquente. Le fait apparaît moins à travers leurs discours qui mettent en relief les contraintes matérielles — dont la réalité est indéniable —, mais derrière le rejet des relations sociales se profile souvent un modèle où la « maison », son équipement, la télévision, ont un rôle central.

Au fil des cas que nous avons présentés, nous avons pu voir apparaître différents types de loisirs. Nous avons surtout insisté sur ceux qui mettaient en cause la vie relationnelle, en tant que fruit de l'initiative des intéressés. Il y a tous les autres, ceux qui sont préparés pour les gens, qui leur sont offerts comme des produits de consommation ou qui sollicitent leur participation selon des modalités réglées à l'avance. La constitution de la cellule familiale, en tant que lieu principal et parfois unique des relations extra-professionnelles, s'inscrit dans un contexte organisé où la radio, la télévision, le cinéma, les matchs sportifs, et d'une certaine façon aussi les événements annuels que sont le carnaval et la grande fête de Cayenne, ont leur rôle à jouer.

Une étude détaillée de cette question mériterait d'être faite, mais nous devrons nous contenter d'en souligner l'importance en en relevant brièvement les éléments les plus caractéristiques. Département français, la Guyane est dotée d'une radio et d'une télévision françaises, soumises au même monopole d'État. À cet égard, il faut tout d'abord signaler l'étroit contrôle exercé par la préfecture sur tout ce qui a trait à l'information : nous en verrons les conséquences en abordant plus loin le problème des attitudes devant la vie politique du pays. Limitons-nous pour l'instant à l'aspect « culturel » de la question. La radio occupe sans doute une place un peu à part. Elle est surtout écoutée pour les chansons qu'elle déverse, en particulier le dimanche où elle émet toute la journée, chansons parmi lesquelles, outre celles en vogue en métropole, les biguines créoles sont assez bien représentées. La biguine est un rythme de danse dont la musique est généralement accompagnée de paroles en créole. C'est donc à la fois une danse et un mode d'expression populaires. Certaines de ces biguines sont humoristiques, voire nettement satiriques. Ne nous y trompons pas : ces biguines-là ne s'entendent guère. Quant au genre le plus courant, il relève d'un contenu joyeux et bon enfant, et par là-même véhicule une imagerie qui a sa place dans le système départemental : c'est la caution créole sans risque. Pour la télévision, il y a moins d'ambiguïté : sur une chaîne unique qui fonctionne 4 ou 5 heures par soirée (en 1972), sont programmées des émissions qui viennent de métropole et font l'objet d'une sélection spéciale pour les DOM entre lesquels elles circulent. Ces émissions peuvent être de bonne qualité, dans leurs genres respectifs, mais

ces genres sont trop souvent les plus commerciaux : variétés, feuilletons, séries policières... Si l'on ajoute que les films programmés dans les salles de cinéma cayennaises sont à une écrasante majorité constitués de policiers et de westerns de dernière catégorie, on aura un aperçu significatif de l'environnement « culturel » dont la départementalisation fait bénéficier les Guyanais.

Mention spéciale doit être faite du sport. Associations et clubs sportifs sont assez nombreux en Guyane. Si le football est le domaine privilégié, d'autres disciplines coexistent. Les membres actifs se recrutent surtout parmi les hommes jeunes, mais en tant que spectacle, le sport touche un large public où se retrouvent des hommes de tout âge et un certain nombre de femmes. Récemment, le stade de Cayenne a été équipé pour que des matchs puissent y être disputés en nocturne : compte tenu du climat, cette innovation a été considérablement appréciée du public — il y est souvent fait allusion dans nos entretiens —. D'un certain point de vue, le phénomène sportif se pose dans les mêmes termes qu'en métropole, et peut conduire aux mêmes débats quant à son rôle idéologique. Mais la situation départementale lui apporte parallèlement une dimension plus spécifique. Le sport est vécu en Guyane à deux niveaux : comme phénomène local, et comme phénomène national. Or, au premier niveau, il est essentiellement un lieu de compétition interne. A travers deux équipes s'opposent deux établissements scolaires, deux secteurs d'activité, deux communes... ; dans le cadre des compétitions individuelles (le « tour » cycliste de la Guyane, par exemple), chacun représente son association, sa commune... Si des échanges existent avec les pays voisins (Belem, Paramaribo), la pratique locale du sport ne débouche pas sur l'expression de l'appartenance guyanaise. En revanche, en tant que phénomène national, le sport fait l'objet d'une véritable mise en scène de l'appartenance française. La radio, la télévision et la presse guyanaises se font l'écho très fidèle de l'actualité sportive métropolitaine et reproduisent le même montage autour des compétitions opposant des Français à des étrangers. Et si ce montage prend en Guyane une forme particulièrement caricaturale en regard d'une information par ailleurs si déficiente, son résultat n'est pas dérisoire : le chauvinisme des Guyanais ne cède en rien à celui des métropolitains.

Nous avons donné plus haut la fête de Cayenne et le carnaval comme faisant partie du même contexte organisé. Le fait est des plus nets pour la fête de Cayenne [1] qui relève du même processus que celui que nous avons décrit à propos de la fête de Mana, mais revêt une ampleur encore plus démonstrative. Un Cayennais, fervent admirateur de cet événement local, nous raconte :

> « La préparation de cette fête demande beaucoup d'effort en organisation, main-d'œuvre et argent. La municipalité vote un budget spécial (...) Il y a un comité de fête, environ 30 membres, et chacun a un travail bien déterminé : par exemple, l'un s'occupera des radio-crochets, l'autre aura les courses de canots, un autre le concours de tir au canard, etc. (...)
> Les travaux commencent par la construction de la piste de danse qui à elle seule peut prendre une quinzaine de jours (...) Le plus

(1) *Cette fête se déroule autour du 15 Octobre. Elle est organisée par la municipalité, laquelle relève en l'occurrence de l'opposition. Cela ne change cependant guère le sens de la manifestation, et ce fait est instructif quant à l'emprise de la logique départementale sur le fonctionnement des institutions locales. Nous analyserons plus loin l'ensemble des phénomènes où s'inscrit cette constatation.*

gros morceau, le plus coûteux, c'est l'éclairage (...) Il y a aussi des équipes qui travaillent au nettoyage, au désherbage (...)
Quelques jours avant l'ouverture, c'est la vente des baraques aux enchères (...) Après la vente, les possesseurs prennent en charge chacun sa baraque, et commencent les travaux d'embellissement : cela leur permettra peut-être d'avoir un prix lors du concours de baraques, et surtout il veulent attirer les clients qui aiment les belles choses (...)
Le premier jour de la fête, l'éclairage est mis dès 18 heures. Cette grande place avec ces éclairages, ça fait rêver les gens au voyage. On se sent vraiment dans un autre pays : la place des Palmistes alors ressemble beaucoup à certains quartiers de Paris le soir (...)
Mais ce qu'on remarque le plus, c'est la grande table d'honneur qui recevra le maire, le préfet, et toutes les personnalités (...)
L'année dernière, elle a été plus courte, mais en principe la fête dure une à deux semaines. Chaque jour, c'est un programme différent : concours d'orchestres, radio-crochets, danses folkloriques (...), sans oublier les baraques de jeux et celles où l'on peut manger les spécialités guyanaises. (...)
Le moment que tout le monde attend, c'est la grande nuit de Cayenne, avec l'élection de miss Guyane et de ses demoiselles d'honneur. Ce soir là, il y a foule : les tables et les chaises sont toutes réservées. On commence par danser. Il y a deux orchestres, les plus célèbres, qui se relaient. Après 4 ou 5 morceaux, la piste devient trop petite, malgré ses 50 mètres de long (...) Vers minuit, on arrête la danse pour appeler les candidates à l'élection. Les filles sont souvent récalcitrantes : il faut aller les chercher (...)
On donne à chacune un numéro. L'orchestre entame une valse : l'une après l'autre, elles vont évoluer sur la piste. Les membres du jury observent, stylo en main. Seuls les hommes ont droit de vote (...) Après la remise des prix, tout le monde se précipite autour des trois élues : c'est l'embouteillage autour de la table d'honneur. Mais c'est avec le maire, le préfet et le premier adjoint qu'elles danseront la première valse (...)
Le dernier soir, vers 19 heures, il y a le concours d'élégance automobile : les dames les plus élégantes défilent dans les plus belles voitures du département (...) Après ce concours, c'est le feu d'artifice, et après, le dernier bal qui s'arrêtera à minuit (...) »

La fête de Cayenne est une représentation à plusieurs dimensions. Elle offre tout d'abord à tous les Cayennais un spectacle qui commence avec l'aménagement et la mise en valeur de la place des Palmistes, passe par les diverses attractions, et culmine avec la « grande nuit » dont l'événement est sans doute l'élection de miss Guyane, mais dont le véritable point de mire est en fait la table d'honneur que président le maire et le préfet. Commémoration de la commune, la fête de Cayenne existe depuis longtemps, mais les « baraques », le feu d'artifice, une retraite aux flambeaux, en étaient auparavant les éléments publics essentiels, et l'Armée y figurait en bonne place. Les nouvelles structures départementales impliquent désormais un tout autre type de représentation. Car sous le couvert de commémorer le passé, c'est évidemment toujours du présent qu'il s'agit, un présent où l'Administration joue actuellement le rôle central, où l'idéologie du progrès par l'accès à la pleine appartenance française passe au premier rang. La « grande nuit » devient donc le moment culminant de la fête, celui où tout s'ordonne. Le spectacle que constitue l'élection de miss Guyane — un spectacle dont le sexisme n'échappera à personne — prend toute sa valeur de par le caractère éclatant que lui fait revêtir l'intervention des plus hautes personnalités du département (lors de la remise des prix et de la valse d'honneur) et apparaît

finalement comme celui de la consécration des autorités en place, et à travers elles des institutions françaises. Ce spectacle a d'autre part des acteurs secondaires : ceux du parterre de tables réservées, c'est-à-dire la bourgeoisie cayennaise et les membres de la classe intermédiaire qui tendent vers cette bourgeoisie et consentent pour l'occasion l'effort financier nécessaire à leur présence parmi elle. Car si la « grande nuit » est une manifestation publique, les tables réservées, les boissons et les mets qu'on y sert, sont d'un prix trop élevé pour être accessible au plus grand nombre, sans compter les toilettes coûteuses qu'il convient d'arborer pour faire bonne figure — là réside l'intérêt d'être présent — au sein de ce parterre. La fête de Cayenne devient dès lors le lieu où s'exprime et se confirme la hiérarchie. Le plus grand nombre est rejeté à la périphérie, en tant que spectateur d'une représentation que lui offrent des acteurs qui jouent aussi les uns pour les autres. Une jeune femme de la bourgeoisie qui ne manque pas, chaque année, d'être l'un de ces acteurs, nous dit :

> « L'année dernière, la fête a été plus courte que d'habitude, et c'est dommage, mais je dois dire que pour nous, la grande nuit a été plus réussie que jamais. La table que mon mari avait réservée était tellement près de la table d'honneur, que tous les autres ont pu croire que nous en faisions partie. Nous étions vraiment très contents. Nous avons bu du champagne toute la nuit. Moi, je n'ai pas raté une seule danse. Je dois aussi avouer que j'étais plutôt satisfaite de ma robe : une robe de cocktail que j'avais fait faire par une très bonne couturière. Je crois que c'était l'une des plus élégantes. (...) »

Ce discours montre assez bien les deux facteurs du jeu en question : les dépenses ostentatoires et le rapport à la table d'honneur, le fait d'être admis à cette dernière représentant la suprême consécration de la position sociale acquise dans le système départemental. Quant aux autres, ceux qui sont relégués au rang de simples spectateurs, ils viennent contempler la manifestation du « progrès ».

« Cayenne devient ce soir là une véritable capitale », dit un homme qui, par cette formule, résume bien le sentiment de fierté général.

Le carnaval est une manifestation infiniment plus complexe dont nous n'examinerons ici que les aspects généraux, ceux intéressant l'ensemble de la population. Comme tout carnaval, celui de Cayenne commence à l'Epiphanie et s'achève au mercredi des Cendres, soit une durée moyenne de 7 à 8 semaines. Dans sa première phase, alors qu'il est réduit aux seuls week-ends, son envergure est très modeste : quelques groupes se déguisent pour aller danser le samedi soir, ou pour défiler dans les rues le dimanche en fin d'après-midi. Il n'acquiert un peu d'intensité que durant quelques jours : du dernier samedi au mercredi des Cendres. Autrefois, le mardi gras en était le moment culminant, avec son défilé coloré. Aujourd'hui, le défilé le plus important a lieu le mercredi des Cendres, jour des « diablesses » : les différentes bandes de « touloulous » — ainsi sont appelées en créole les personnes déguisées — vêtus exclusivement de noir et blanc en signe de deuil, arrivent des quatre coins de la ville et se rejoignent en un vaste cortège, derrière le camion qui porte l'orchestre, pour aller brûler « Vaval » (carnaval) symbolisé par un mannequin grotesque, suivant un rite parodiant une cérémonie d'enterrement [1].

(1) *Cette pratique tend actuellement à disparaître. Nous reviendrons plus loin sur l'évolution récente du carnaval (depuis 1972).*

Le carnaval de Cayenne se joue à deux niveaux très distincts : celui des manifestations diurnes, et celui des manifestations nocturnes. Nous nous attacherons essentiellement au premier niveau [1]. Il faut alors réintroduire la notion de représentation, avec ses acteurs et ses spectateurs. Pour beaucoup de Cayennais en effet, il s'agit avant tout d'un spectacle : on va voir les « touloulous » à chaque fois qu'ils défilent dans les rues de la ville. On y va en famille, on emmène les enfants. Sans doute y a-t-il des gens pour condamner le carnaval, généralement pour raisons religieuses, mais ils sont rares en regard de ceux qui l'apprécient et qui, même quand par ailleurs ils ne sortent guère, s'arrangent pour y assister. Qu'y trouvent-ils ? Pour certains, le simple plaisir de « voir de beaux costumes » ; pour d'autres, c'est aussi un spectacle « joyeux » grâce aux « touloulous qui font rire ». Quelques uns y voient l'expression d'une « vieille tradition qui remonte à l'antiquité » ; pour d'autres, c'est d'abord et surtout une manifestation « vraiment guyanaise ». Le carnaval ne laisse personne indifférent : c'est un phénomène autour duquel on se retrouve, autour duquel s'animent parallèlement les controverses. Un homme explique :

> « Pour moi, le carnaval, c'est des touloulous qui se déguisent très simplement et qui s'amusent en divertissant les autres. Au Brésil, dans les Caraïbes, la tradition est de respecter des thèmes durant le carnaval. Chez nous, au contraire, c'est l'esprit de spontanéité qui prédomine (...)
> Qu'un groupe prenne la responsabilité de représenter chaque dimanche un thème, c'est très bien. Mais que certains essayent d'imposer une tenue à tous, non : ça va à l'encontre de la spontanéité du touloulou guyanais. Beaucoup ont déjà essayer d'orienter le carnaval : jusqu'à ce jour, ils ont échoué (...)
> Il ne faut pas que le carnaval soit régenté par quelques uns à l'esprit conservateur, qui croient pouvoir se vanter d'en connaître les origines. Il ne faut pas qu'il soit pris dans la politique. Il faut qu'il garde son ouverture (...) »

En revendiquant l'esprit de spontanéité comme spécifique du « touloulou » guyanais, en opposant cette spontanéité à une organisation tentée au nom d'une reconstruction historique de la tradition, en dénonçant la nature politique de ce genre de tentative, c'est toute la question du carnaval de Cayenne que pose en fait directement ou indirectement ce discours. Mais pour en comprendre le véritable enjeu, quelques précisions préalables sont nécessaires.

Si l'on en croit le témoignage de certaines personnes âgées, le carnaval de Cayenne aurait eu autrefois ses thèmes privilégiés, tel celui du diable rouge qui prédomine encore le mardi gras, ou celui de la mort qu'aurait supplantée la *diablesse antillaise. Ces thèmes étaient prescrits certains jours*, nous dit-on, en alternance avec des journées où les costumes étaient libres. Actuellement, en dehors des « diablesses » où le noir et blanc est de rigueur, aucun thème d'ensemble n'est imposé. Le carnaval est laissé à l'initiative des participants, lesquels relèvent d'un certain nombre de groupes. Ces groupes sont d'une extrême

---

(1) *Le carnaval nocturne, celui des dancings, n'a pas la même résonance, mais certaines de ses particularités méritent d'être signalées. Les « touloulous » du samedi soir sont exclusivement des femmes, soigneusement masquées, qui prennent durant le bal toutes les initiatives habituellement dévolues aux hommes. Ces femmes trouvent là l'occasion de se libérer momentanément, par une inversion classique des rôles, de la pesanteur de la morale bourgeoise à laquelle elles sont généralement soumises en temps ordinaire, de par leur appartenance sociale (bourgeoisie, classe intermédiaire).*

variété. Il en est dont l'existence est exclusivement liée au carnaval : ils ne fonctionnent que durant cette période et se reconstituent chaque année. D'autres émanent d'associations stables, aux activités multiples, généralement à prédominance sportive. Ils peuvent être mixtes, ou au contraire ne comporter que des femmes ou que des hommes. On trouve des « bandes » de 8 à 10 personnes, d'autres qui en rassemblent plusieurs dizaines. Chacune de ces « bandes » a son meneur : un particulier chez qui on se réunit pour mettre au point la manière dont on défilera, chez qui on va s'habiller au jour dit. Le meneur qui peut aussi être le président de l'association dont émane la « bande » a pour mission de coordonner la sortie, et à ce titre peut imposer un costume. Il y a en effet deux types de « bandes » : celles ou chacun choisit librement son costume, et celles où les membres doivent suivre un thème. A la fin des années 60, la tendance était au développement des « bandes de touloulous libres », au détriment des autres. Plus récemment, sous l'influence croissante des écoles de Samba brésiliennes [1], les « bandes » à thème retrouvent de l'importance. Signalons encore les très petites « bandes », parfois désignées comme « bandes de touloulous sales », où quelques amis se regroupent pour jouer les francs-tireurs du carnaval : ils défilent à part, sans s'occuper des autres, dans des accoutrements dont le but est de faire rire, et en faisant mille pitreries pour amuser le public.

La recrudescence des « bandes » à thème n'empêche pas le carnaval de Cayenne d'être avant tout caractérisé par une très grande variété de déguisements. Parmi ces derniers, on trouvera les classiques Pierrots, Colombines, et autres personnages empruntés à l'arsenal des carnavals européens — personnages qui, si l'on en croit toujours les témoins de l'époque, étaient assez bien représentés lors des journées libres d'autrefois —, mais aussi et surtout des éléments propres à la réalité créole passée et présente. A côté des papillons (le papillon est l'emblème de la Guyane), des « tigres » et des « chats-tigres » (respectivement jaguars et ocelots en créole), peuvent venir figurer des esclaves. Au carnaval de 1972 par exemple, un groupe assez nombreux avait monté une petite saynète sur le thème de l'esclavage : vêtus de grosse toile bleue, les femmes munies d'une houe et faisant mine de sarcler, les hommes munis d'un sabre de bois et faisant mine de couper les cannes, tous avançaient, poussés par les « piqueurs » qui brandissaient un grand fouet comme pour les faire travailler. Ailleurs, c'était un petit groupe de « nègres marrons », quelques hommes vêtus d'un simple slip et le reste du corps peint avec un mélange huileux, qui marchaient, isolés des autres groupes, comme des esclaves en fuite poursuivis par quelque troupe armée. N'exagérons cependant pas l'apparence subversive de telles mises en scène. En même temps qu'elles rappellent un passé douloureux, elles l'affadissent : en devenant thème de carnaval, l'esclavage est pris dans un folklore qui lui fait perdre son sens historique. Le « touloulou » ne se veut pas porteur d'un message, tout au moins pas à travers son déguisement : untel, esclave aujourd'hui, pourra très bien être en « coca-cola » demain. Venons-en à ce dernier type de déguisement : la prolifération des thèmes liés à la société de consommation et à la « culture » qu'elle véhicule, est l'un des phénomènes actuels les plus significatifs

(1) *Les émigrés brésiliens en ont formé une à Cayenne, mais le modèle est aussi très largement véhiculée par les documentaires filmés sur le carnaval de Rio. Précisons que nous n'avons ici décrit que les « bandes » guyanaises. Les autres, brésiliennes, haïtiennes, voire métropolitaines, restent très minoritaires.*

du carnaval de Cayenne. Nul défilé désormais sans ses cow-boys et ses Indiens de western, sans ses héros de feuilletons télévisés (Zorro, par exemple), sans ses cambrioleurs de films policiers (un bas sert de cagoule), sans ses « costumes-réclames »...

Nous décrivons pour l'instant le carnaval tel qu'il se manifeste vers 1970-72, alors qu'il est encore dans la ligne des orientations prises au cours des années 60. On peut dire qu'à cette époque, par-delà la diversité des costumes, une certaine unité se retrouve à travers la volonté, qu'affirme une majorité de « touloulous », de divertir les spectateurs. Nous avons signalé les « touloulous sales ». Ils ne sont pas les seuls. Le carnaval offre deux moyens de faire rire : par le costume et par le comportement, l'un et l'autre devant pour autant suivre le principe classique de l'inversion. A cet égard, le carnaval de Cayenne ne fait pas exception au fondement de tout carnaval que constitue le principe de l'inversion. Cela commence bien sûr par l'inversion des règles du sacré, avec les diables rouges et les diablesses, l'enterrement de Vaval, les obscénités qui accompagnent tous ces rites parodiques. Mais c'est là une inversion importée, qui n'a pas la résonance la plus forte. Plus intéressante est l'inversion des règles sociales, celle qui malmène les valeurs de la culture bourgeoise, la hiérarchie socio-économique, l'ordre politique. Dans les « bandes de touloulous libres », on trouve toujours des hommes déguisés en femmes. Or, à travers la femme, c'est souvent la maternité qui est visée : untel va se déguiser en « mère de famille », vêtu de guenilles et maquillé outrancièrement, et serrant deux affreuses poupées dans ses bras ; un autre sera en « femme enceinte », avec un ventre particulièrement proéminent, etc... Les notables ne sont pas épargnés. Si les costumes traditionnels singeant la bourgeoisie d'autrefois, avec ses gibus et ses habits à queue, se raréfient, des versions plus modernes les remplacent : costume sombre, chemise blanche, cravate et... énormes fausses dents, ou immenses pieds en caoutchouc, à moins que la veste stricte ne soit accompagnée d'un short ridicule en guise de pantalon, etc... Certains choisissent des déguisements sans signification précise, pour le seul anonymat qu'ils confèrent : sous le couvert du masque, tandis qu'ils défilent dans les rues, ils peuvent aller « faire des farces aux connaissances », c'est-à-dire aux amis, aux voisins, mais aussi aux supérieurs hiérarchiques s'ils ont la chance de les croiser sur leur chemin. Il faut enfin parler des chansons qui réhaussent le carnaval. Il en est qui sont prises dans le répertoire des vieilles chansons créoles dont on a bien souvent oublié, avec les événements qui les ont suscitées, la signification profonde, mais il en est aussi qui sont improvisées, et celles-là jouent un rôle important. Car le carnaval est la grande occasion pour les chansonniers guyanais d'exercer leur art de la satire politique devant un large public : les autorités en place, les personnalités locales peuvent être nommément vilipendées sans aucun ménagement. La portée et les limites d'une telle contestation doivent être soulignées. En devenant thème de carnaval, une chanson satirique acquiert une audience qui se perpétue au-delà du moment qui l'a fait naître : défoulement dans l'instant, ce type d'inversion qui porte non sur un objet symbolique mais sur l'actualité immédiate et concrète, est peut-être plus que tout autre apte à frapper les consciences guyanaises et à y laisser des traces. Néanmoins, ce qui lui donne sa portée fixe parallèlement ses limites : en ridiculisant une personne, même à travers les actes de sa vie publique, on ne ridiculise pas nécessairement la fonction qu'elle occupe, ni le système dont elle tient son pouvoir. Si elle peut faire perdre aux personnes visées, mais à

elles seules, une partie de leur pouvoir idéologique, la chanson satirique tend finalement plus souvent à occulter les vrais problèmes qu'à les mettre en relief.

A la lumière de ce qui vient d'être dit, on comprendra mieux l'enjeu de la « bataille » signalée plus haut, telle qu'elle semble s'engager en 1971-72. C'est évidemment le phénomène d'inversion qui est fondamentalement en cause. Si l'inversion est de tout carnaval puisqu'elle en est le principe même, elle est en général neutralisée à travers le processus de la ritualisation. Laissée à la spontanéité des participants, peut-elle encore être efficacement, comme la fausse libération maîtrisée par le rite qui en fixe la forme et la durée, la soupape de sécurité qui permet au système de fonctionner ? La spontanéité dans l'inversion est incontestablement porteuse d'un risque, et ce, à double titre : d'une part parce que la manifestation à laquelle elle peut donner lieu n'est plus aussi aisément contrôlable que lorsqu'elle est canalisée dans une forme rituelle, d'autre part parce que cette manifestation est, par nature tout au moins, plus ouverte sur le plan de la participation. Par nature, disons-nous : il faut ici poser le problème de la séparation qui s'opère entre acteurs et spectateurs, et faire apparaître ses contradictions. Beaucoup de ses acteurs fidèles, singulièrement parmi les gens assez jeunes, n'apprécient le carnaval de Cayenne qu'en tant qu'occasion de s'exprimer librement à travers et sous un déguisement fait à moindre frais, dont l'imagination doit être la qualité première : toute autre formule les ferait s'en détourner, certains le disent très explicitement. A l'inverse, il est des gens pour expliquer qu'ils aimeraient bien « faire le carnaval », mais ne le peuvent faute d'argent et de temps pour confectionner les costumes. Derrière ce raisonnement, réside une conception du carnaval qui tend vers le pôle traditionnel, celui qui implique que l'on porte des « costumes convenables » et que l'on en change à chaque sortie. Or, cette conception que d'autres définissent encore plus clairement en dénonçant la tendance à la spontanéité comme étant celle des « exagérations », cette conception est issue des mêmes milieux sociaux, c'est-à-dire y compris les milieux populaires, que celle qui revendique la liberté d'expression du « touloulou ». Par ailleurs, et c'est là la seconde contradiction, l'ouverture que veulent favoriser les tenants de la spontanéité ne provoque pas l'augmentation du nombre des participants. C'est même le contraire qui semble se produire, non pas parce que la critique l'emporte sur l'adhésion, mais parce que pour bon nombre de gens désormais, le carnaval n'est plus apprécié que comme un spectacle auquel on assiste en famille, et à cet égard, c'est du côté du repli de la famille sur elle-même qu'il faut chercher l'explication. Dès lors, le risque qui naît de la spontanéité dans l'inversion est finalement assez limité : l'emprise idéologique du système sur les Guyanais est pour l'instant parfaitement capable de le juguler. Néanmoins, ce risque existe, et ceux qui, vers 1971-72, prônent la réorganisation du carnaval au nom de la tradition (laquelle ?), voudraient lui faire reprendre le rituel d'autrefois et partant non seulement le mieux maîtriser mais aussi lui faire perdre son impact sur la réalité présente, ceux-là en sont vraisemblablement très conscients.

Mais il faut parler de l'évolution plus récente. En vérité, au moment même où elle s'engage, cette controverse est déjà presque anachronique : un événement est en train de changer les données du carnaval de Cayenne et cet événement est une intervention en apparence neutre, celle de la télévision. On a ici une illustration caricaturale de la manière dont la présence d'une caméra de télévision peut transformer l'objet qu'elle a en principe pour but de simplement

enregistrer. Mais ce problème n'est pas notre propos. Contentons-nous d'en souligner les résultats. Depuis que chaque défilé est filmé pour être présenté le lendemain sur le petit écran, la spontanéité régresse au profit du pôle spectacle. Au lieu de déboucher des quatre coins de la ville, les groupes n'empruntent plus que le parcours jalonné par les caméras. Pour les groupes à thème, le défilé devient essentiellement parade ; pour les « touloulous libres », « s'amuser en divertissant les autres », pour reprendre l'expression de ce partisan de la spontanéité cité plus haut, importe moins que de passer dans le champ de la caméra. Alors que l'anonymat était auparavant un élément important pour les acteurs du carnaval, les masques sont de plus en plus délaissés : on veut être vu et reconnu, non par les spectateurs directs du carnaval, mais par ceux du petit écran. Seul, le « vidé », ou défilé final où tous se regroupent, semble conserver plus de spontanéité, dans la mesure où s'y adjoignent (jusqu'à en former l'essentiel) d'autres participants, en particulier des jeunes qui affirment avant tout leur désir de se « défouler ». Mais le « vidé » n'est qu'un moment de la manifestation.

Avant de clore ce chapitre, un dernier élément des loisirs cayennais doit encore être évoqué : la danse. Il y aurait beaucoup à dire sur ce phénomène, son rapport antérieur au sacré, son évolution vers le profane... Mais nous devrons plus modestement nous contenter d'en signaler brièvement le rôle actuel. Il existe à Cayenne un nombre assez importants de dancings : de très vastes, et d'autres qui le sont moins. Certains n'ouvrent que durant le carnaval, mais la pleine « saison des bals » commence dès octobre. Si nous parlons des dancings, c'est parce qu'ils sont désormais les lieux principaux où s'exerce la danse, dans sa pratique courante et ouverte à tous. Dans ces bals, la biguine créole est assez bien représentée, mais on y trouve aussi la valse autrefois importée d'Europe, et surtout les danses modernes, à la mode dans les pays industrialisés, qui y prennent une place grandissante. Quant à la tradition proprement dite, celle des danses nées avec le monde créole et incluant des résonances africaines, elle ne s'exprime pour ainsi dire plus à Cayenne qu'à travers le savoir des troupes folkloriques, savoir reconstruit autour des gestes et des rythmes et aboutissant à un spectacle qui par définition trahit les significations premières. Derrière ce que les Guyanais désignent eux-mêmes comme « folklore », réside sans doute l'idée confuse d'une histoire spécifique. Mais cette histoire a cessé d'être un souvenir vivant dans la mémoire des gens. Dès lors, le folklore peut passer sous le bulldozer de l'idéologie du progrès, pour devenir un produit dont le développement n'est pas sans relation avec les tentatives de développement de l'industrie touristique. Est-ce à dire que c'est au niveau du bal, dans la biguine, que se réfugie le spécifique ? D'un certain point de vue, oui, dans la mesure où c'est une pratique qui reste populaire et vivante. Il ne faut toutefois pas s'y tromper : sous ses caractéristiques bien créoles, la biguine tend à n'être plus que le paravent « typique » d'une manifestation par ailleurs profondément acculturée.

Rares sont les Guyanais qui disent ne pas aimer la danse. Pourtant ceux pour qui la danse représente une pratique régulière, sont une minorité. Certains expliquent avec regret qu'ils ne peuvent aller danser « à cause des enfants », mais que « plus tard... ». Or, les gens pour lesquels ce « plus tard » est arrivé disent avec regret qu' « il faut laisser la place aux jeunes ». En réalité, il semble qu'il y ait une relative désaffection vis-à-vis de la danse, sinon au niveau du principe, du moins dans les faits. Nos entretiens font apparaître que les discours les plus chaleureux sur la danse sont essentiellement tenus par des gens appar-

tenant à la génération qui déclare devoir « laisser la place aux jeunes ». Ce n'est pas un hasard. Les bals d'aujourd'hui ont pour la plupart perdu ce caractère de manifestation populaire spontanée qui prévalait au temps de l'or, quand les mineurs débarquaient à Cayenne pour faire la fête et régaler la compagnie. Seuls, les bals de carnaval — il n'est pas nécessaire d'être déguisé pour y aller — et singulièrement ceux qui ont lieu durant les quelques jours où la fête bat son plein, ont un peu conservé ec caractère. Dans les dancings où se tiennent les bals ordinaires du samedi soir, l'atmosphère est indéniablement plus guindée. Tous par ailleurs représentent des sorties qui coûtent cher : les femmes y viennent avec leur plus belle robe, les hommes leur plus belle chemise, et il faut payer l'entrée et les consommations. Le bal s'est en quelque sorte embourgeoisé. Mais le plus intéressant à noter, est que nul ne dénonce ce phénomène. Reflète-t-il une évolution à laquelle on adhère ? Sans doute, même parmi les gens les plus pauvres, qui disent ne pas pouvoir aller danser faute d'argent, mais en assimilant toujours le bal aux autres distractions payantes (au cinéma en particulier), et qui, repliés sur la maison, polarisent leurs aspirations sur l'idée de parvenir un jour à posséder la télévision. Pourtant, parmi ceux qui désignent la danse comme l'un de leurs loisirs favoris, il en est beaucoup pour ne fréquenter que les bals de carnaval. Chez ces derniers, et peut-être plus généralement chez tous ceux qui s'en détournent sans trop savoir pourquoi, la danse ne serait-elle pas un lieu de résistance inconsciente à l'idéologie du progrès ? Si une telle résistance n'a aucune chance d'endiguer le courant actuel, elle n'en indique pas moins la présence d'une faille dans le processus idéologique auquel les Guyanais sont soumis depuis une trentaine d'années.

XXI

MARIE-JOSÉ JOLIVET

Assimilation et classes sociales.
La classe intermédiaire en Guyane française

***Assimilation and social classes** : the lower middle-class in French Guiana*

Mots-clés : Classes moyennes. Artisans. Esprit d'entreprise. Précarité économique. Concurrence. Situation départementale. Idéologie du progrès. Cayenne (Guyane française)

Key words : Middle-classes. Craftsmen. Enterprise. Precarious economics. Competition. Dependency. Overseas «départements». Ideology of progress. Cayenne (French Guiana)

Extrait de Marie-José Jolivet, ***La question créole. Essai de sociologie sur la Guyane française**, Editions de l'ORSTOM, collection Mémoires,* n° 96, Paris, 1982, pp. 371-385

Si nous avons choisi cette dénomination quelque peu imprécise, c'est justement parce que cette classe n'a pas de contours nets. Elle représente un stade de transition dans l'échelle sociale. Nous y regroupons les éléments qui ne peuvent plus être considérés comme relevant du sous-prolétariat — en particulier parce que toute leur démarche vise à s'en démarquer —, mais qui, faute de ressources financières suffisantes, et pour certains d'entre eux, faute d'une véritable stabilité dans le statut socio-économique, sont encore assez éloignés de la classe bourgeoise, et ceux qui se rapprochent de la petite bourgeoisie, se confondent presque avec elle, sans toutefois y être pleinement intégrés — et nous verrons plus loin que c'est au niveau de l'appartenance « culturelle » que se trace la frontière —. Dans la mesure où elle se définit surtout par ce qu'elle n'est pas, cette classe est forcément composite. Deux facteurs constitutifs peuvent néanmoins être dégagés. L'un s'inscrit dans la lignée de l'affairisme de la situation antérieure d'orpaillage : il en est la réinterprétation dans les termes de la situation départementale. L'autre est un produit plus direct de cette dernière situation. Cette distinction apparaîtra mieux à travers son contenu concret : le premier facteur concerne le travail indépendant, le second les carrières subalternes qu'offrent les rares grandes entreprises privées et surtout l'Administration.

Nous ne ferons ici qu'évoquer très rapidement le second facteur dont la portée a déjà été largement soulignée au cours du chapitre précédent. Nous savons que les carrières d'agent de service, d'agent de maîtrise etc..., représentent une brèche dans le système auquel concourt principalement la sélection par la scolarisation, mais que cette brèche est très relative dans la mesure où ces carrières impliquent un niveau d'instruction générale au moins équivalent au C.E.P. et quelques années de formation technique — laquelle, il est vrai, peut être faite « sur le tas », mais l'est plus souvent dans le cadre d'un centre approprié — de sorte qu'elles sont essentiellement le fait de gens originaires de la classe intermédiaire : c'est d'ailleurs par une formation technique postérieure au C.E.P. que se reproduit le noyau de cette classe. La caractéristique de la classe intermédiaire réside cependant moins dans l'existence et la perpétuation de ce noyau que dans la configuration instable dont celui-ci est le centre. Cette configuration procède évidemment du premier facteur, celui qui concerne le travail indépendant. Nous allons y venir, mais il faut préalablement préciser que, par-delà quelques nuances que nous signalerons en temps voulu, le processus d'assimilation à partir duquel se construisent les deux éléments de la classe intermédiaire relève d'une seule et même logique, celle-ci étant toutefois plus caricaturale, et partant plus facile à mettre en relief, dans le cas du travail indépendant.

La démarche du petit travailleur indépendant [1] est d'abord le produit

(1) *Nous excluons bien sûr les entrepreneurs dont l'affaire possède quelque envergure : ils n'appartiennent plus à la classe intermédiaire. Sans doute la démarcation n'est-elle pas toujours nette, mais cette imprécision fait justement partie de la question du travail indépendant.*

d'une forte volonté de promotion personnelle. On est rarement artisan de père en fils en Guyane [1] : on devient artisan pour échapper à la condition de manœuvre ou d'O.S.. Là est, on le sait, la seule brèche, étroite mais réelle, encore accessible aux victimes de la sélection scolaire, le seul moyen de sortir des rangs du sous-prolétariat. S'il se prépare longuement, ce véritable bond en avant s'effectue brutalement, par l'installation « à son compte », laquelle implique, dans les conditions actuelles, une adhésion renforcée au jeu de la compétition individuelle. Ce renforcement est l'un des traits de la réinterprétation de l'ancien affairisme dans les termes de la situation départementale, ou plus précisément de la crise économique propre à cette situation. Aujourd'hui, comme disent souvent les artisans et les commerçants guyanais, « les temps sont durs ». Celui dont l'esprit d'entreprise — et cette qualification qu'affectionne le langage officiel ne fait que traduire dans un sens valorisant la pleine participation à la compétition individuelle — se voit couronné de succès, cet homme ne doit en fait sa réussite qu'à l'efficacité qui lui a permis d'évincer un ou plusieurs concurrents. Au temps de l'or en revanche, grâce à la prospérité assurée par le travail incessant des mineurs, une prospérité certes caduque mais non moins efficiente dans l'instant, « il y avait de la place pour tout le monde », comme dit une femme d'une soixantaine d'années qui nous raconte ainsi sa vie professionnelle :

> « Mes parents travaillaient l'or dans les hauteurs de Régina. Après l'école, j'ai été travailler avec eux. Mais quand j'ai vu la façon que le commerce marchait bien dans les différents placers, j'ai décidé de faire du colportage. J'avais rien sauf quelques francs que m'avaient donnés mes parents. J'ai commencé par envoyer chercher un peu de marchandises à vendre sur place. Après, je suis descendue pour acheter davantage et faire aussi les autres villages. J'ai arrondi mon capital comme ça. Mais tous ces voyages, c'était fatigant. Alors, j'ai décidé de m'installer à Régina même, et j'ai ouvert un commerce (...)
> Je ne peux pas dire que le commerce à Régina n'était pas rentable, ça non. A ce moment, il y avait de la place pour tout le monde (...) C'est seulement à la fin que c'est devenu difficile, quand les mineurs avaient tendance à disparaître de la région. Alors là, il n'y avait plus assez de clients pour le nombre de magasins (...)
> Quand je suis rentrée à Cayenne, je suis venue m'installer ici, pour ouvrir un commerce-restaurant (...) Mais même que c'est à 4 km de Cayenne et que je suis la seule par ici, c'est de plus en plus difficile pour garder la clientèle. Je reste ouverte du matin 7 heures jusqu'au soir 21 heures. J'ai jamais un moment à perdre. J'ai même pas le temps de regarder la télé : elle est là pour distraire les clients qui viennent boire ou manger (...) »
> Précisons que le « commerce-restaurant » en question est installé dans une maison en bois assez rudimentaire, et que sa propriétaire n'en tire pas un gros bénéfice : « tout juste de quoi vivre », dit-elle. Mais cette femme possède en outre une seconde maison, en dur, située tout près de la ville, et dont la location lui rapporte un revenu supplémentaire de 750 francs par mois.

Cet exemple nous livre un enseignement à plusieurs niveaux. Il montre tout d'abord très concrètement la manière dont la classe intermédiaire a pu se constituer au temps de l'or, quand l'affairisme général permettait la multiplication

---

(1) *C'est moins vrai des commerçants si l'on tient compte des Chinois qui sont au contraire le plus souvent épiciers de père en fils. Mais notre analyse est axée sur les Créoles.*

des petites activités commerciales, quand la concurrence se jouait avant tout entre les grosses maisons d'import-export dont les colporteurs, revendeurs et petits commerçants étaient les premiers clients. Il montre ensuite et surtout qu'un petit commerçant éprouve plus de difficultés, tout en disposant d'un capital préexistant, à se reconvertir aux conditions de la situation départementale et à se maintenir dans le contexte de la crise économique propre à cette situation, qu'il n'en a éprouvé à accumuler ledit capital au cours de la période antérieure d'orpaillage. Il montre enfin que ce maintien doit être payé d'une journée de travail alourdie, et peut impliquer la mise en œuvre d'un système de ressources subsidiaires.

Si, dans le contexte de l'économie départementale, le fait de se maintenir au statut de travailleur indépendant à partir d'un capital accumulé en des temps plus favorables est déjà difficile, celui de s'installer à son compte l'est a fortiori. C'est, avons-nous dit, un bond en avant, mais un bond qui de surcroît doit être suivi d'une période de progression au cours de laquelle le capital de base, toujours minime et souvent même inexistant [1], sera constitué ou tout au moins consolidé. Sans cette progression, c'est la faillite et le retour au travail salarié, à moins que l'intéressé ne se contente de quelques menus « jobs » dont les aléas le placeront dans les conditions d'un chômage partiel. Les petits travailleurs indépendants qui ne se plaignent pas des difficultés actuelles de leur position sont rares, mais ces exceptions méritent d'être signalées, car elles ne sont pas sans éclairer le problème général :

> M. est un artisan-maçon de 37 ans. Il a quitté l'école à 15 ans, en fin de cours moyen 2e année, pour entrer en apprentissage chez un entrepreneur en maçonnerie. Il a ensuite été ouvrier chez divers patrons, avant de se mettre à son compte. Il explique :
> « J'ai deux ouvriers fixes, et parfois, j'en prends trois ou quatre autres pour les gros travaux. En ce moment, je travaille pour la SATEC : je fais une maison à Bourda (...)
> En principe avec les ouvriers, on commence à 7 heures et on termine à 16 heures. Mais quand j'ai des travaux très pressés, alors, je reste plus tard, jusqu'à 19 ou 20 heures (...)
> Il y a de nombreux concurrents, mais si on a une bonne renommée, ça va. Ce qu'il y a dans ce métier, c'est qu'il faut être sérieux (...)
> Je suis très content de mon travail : je ne voudrais pas en changer. J'aime la maçonnerie, et puis, c'est moi qui m'organise comme je veux : on me donne les plans d'une maison, et je m'occupe du reste (...)
> Avant d'être à mon compte, j'ai été au pourcentage chez (...). Avec les patrons, je gagnais un petit peu, mais c'était fixe, c'est-à-dire jamais beaucoup, mais toujours au moins un petit peu. Maintenant que je suis à mon compte, il y a plus de risques : quand ça marche pas, il faut l'accepter quand même ! Des fois ça marche très bien, d'autres moins : à la saison des pluies par exemple, il y a pas beaucoup de travaux. Enfin, jusqu'à présent, on m'a toujours payé : j'ai rien à me plaindre (...) »

N'imaginons pas, parce que cet homme se déclare très content de son travail, qu'il appartient à la catégorie des entrepreneurs très prospères. Certes son affaire fonctionne puisqu'il parvient à conserver deux ouvriers à titre permanent.

---

(1) *Rappelons que nous nous limitons ici aux membres de la classe intermédiaire et à ceux qui essaient d'accéder à cette classe.*

Cependant, après avoir payé ces derniers et réglé les divers frais auxquels il doit faire face en tant qu'artisan et en tant qu'employeur, il ne lui reste pas beaucoup plus de 1 000 francs de bénéfices nets par mois, en moyenne, et cela au prix d'une quantité de travail qui, durant la saison de pleine activité, dépasse presque toujours 50 heures par semaine. Mais il ne semble pas situer l'intérêt d'être à son compte sur le plan du rapport financier. Sans doute gagne-t-il un peu plus d'argent que quand il était ouvrier : il sait aussi dire qu'il faut en accepter la contrepartie, à savoir « plus de risques », et à cet égard, il lui suffit d'avoir toujours été payé — les difficultés de se faire payer le travail effectué est un problème central pour une majorité d'artisans — pour s'estimer satisfait. Il est certain que la régularité des paiements est la condition du bon fonctionnement de sa petite entreprise. Cette régularité n'est pas due au hasard : notre artisan ne travaille pas pour n'importe quel client, il fait le choix que lui permet sa bonne renommée. Pour acquérir cette bonne renommée, il a su se montrer « sérieux », c'est-à-dire livrer, correctement exécutés bien sûr, mais également dans les délais prescrits, les travaux qui lui étaient commandés, ce qui lui a demandé une somme de travail particulièrement considérable au départ, lorsqu'il n'avait pas encore d'ouvriers et que se jouait parallèlement tout l'avenir de sa tentative. Néanmoins, il ne se plaint ni des difficultés de sa progression antérieure ni de la quantité de travail qu'il doit continuer à fournir pour se maintenir au niveau acquis, dans la mesure où il s'assure ainsi les moyens de jouir de l'autonomie recherchée. Car là est finalement le but principal de sa démarche : être un artisan-maçon libre d'organiser son travail comme il l'entend et totalement responsable de ce travail. Et tant que cette liberté et cette responsabilité ne seront pas remises en cause, cet homme sera satisfait de son sort.

La vulnérabilité d'une telle position ne doit pas échapper. Ce petit entrepreneur n'a pas assez de réserves financières pour subir sans trop de dommages un marasme un peu plus prolongé. Sa marge bénéficiaire est si faible — elle couvre à peine la rémunération de son propre travail — que le moindre grippage dans les rouages de son organisation risque fort de l'obliger à se séparer de ses ouvriers et partant à entrer dans une phase de régression dont l'issue pourrait bien être la faillite. Réduit à une activité beaucoup plus irrégulière, un autre artisan-maçon parvient néanmoins à « s'en sortir », mais dans des conditions quelque peu spéciales :

> G. a 42 ans. Il est sainte-lucien mais vit en Guyane depuis près de 20 ans. Il a fait des études anglaises jusqu'à 16 ans (équivalent du niveau C.E.P.), puis deux ans d'apprentissage en maçonnerie chez un particulier, avant de devenir ouvrier-maçon dans diverses entreprises, à Sainte-Lucie d'abord puis à Cayenne. Il est installé à son compte depuis six ans. Il nous dit :
> Il y a de ça 5 ou 6 ans, on trouvait encore assez facilement du travail dans le bâtiment. Mais plus ça va, plus ça devient difficile. Je pourrais même pas dire ce que je gagne : il m'arrive de faire 5 000 francs pour un mois et de rester trois mois et plus avant de trouver autre chose (...)
> Je travaille surtout en sous-entreprise. Ça veut dire : un entrepreneur prend un travail pour un prix et le distribue à des artisans ou des tâcherons à un prix inférieur. Ça permet en même temps à l'entrepreneur de livrer le travail dans un plus bref délai. En allant vite, nous perdons pas dessus non plus (...)
> Je n'ai pas d'ouvriers fixes. Quand je commence un chantier, j'embauche juste un ou deux ouvriers : des gens que je connais,

des Sainte-Luciens comme moi. Ce sont des ouvriers complets : ils font la maçonnerie, la charpente, enfin tout ce qu'il y a dans le bâtiment. Vraiment, ils sont très bien, et surtout ils sont très compréhensifs : si en fin de quinzaine ou en fin de travaux, je n'ai pas encore l'argent pour les payer, ils n'iront pas à la police pour se plaindre de moi. Parce que ça arrive souvent avec les entrepreneurs en sous-entreprise, qu'ils ont du retard pour payer. Y en a à qui ça fait des grosses difficultés, mais pour moi, c'est pas très grave : mes ouvriers comprennent, et ils attendent pour réclamer leur argent !...) »

S'il est d'origine sainte-lucienne, cet artisan n'en est pas moins bien intégré. L'équilibre précaire dans lequel il parvient à se maintenir trahit en effet une manière assez remarquable de se mouvoir dans la spécificité de la situation départementale et de sa crise. Toute son organisation est fondée sur une parfaite utilisation du volant de chômage existant et de la condition défavorable dans laquelle sont placés la plupart des travailleurs immigrés. Cela ne veut pas dire qu'il exploite ses ouvriers plus qu'un autre : il les paye à la journée, au tarif légal, et leur donne même une petite « gratification » en fin de travaux. Mais c'est peut-être justement dans ce mot de « gratification » — c'est notre artisan qui l'emploie — dans le principe qu'il recouvre, que se révèle le mieux toute l'adéquation de cette démarche au système global. Par le cadeau qu'il fait ainsi à ses ouvriers au moment où il les renvoie au chômage, cet artisan sait s'assurer de leurs services à venir tout en occultant le problème du droit au travail, il sait manifester concrètement son estime tout en occultant la vraie nature du rapport établi, il sait se montrer généreux tout en occultant le profit qu'il en tire. Car à y regarder de très près, ce cadeau est finalement hautement rentable en comparaison de ce que serait le coût d'une main-d'œuvre fixe. Ce qu'il faut toutefois souligner, c'est que cet homme ne fait qu'utiliser à une échelle très réduite un système dont il est lui-même victime. Il explique ailleurs que pour devenir un véritable entrepreneur employant une main-d'œuvre stable, il est nécessaire de disposer d'un capital qu'il n'a pas et qu'il ne pourra jamais réunir à partir des bénéfices maigres et aléatoires qu'il tire de ses activités. Il n'a pas assez de commandes pour que son affaire fonctionne avec régularité. En tant qu'artisan, il peut sans doute traiter directement avec des clients. Cela lui arrive parfois. Mais les clients sont trop rares pour qu'il se contente de ce type de travail et il doit y ajouter celui qu'il peut trouver en « sous-entreprise », c'est-à-dire selon des principes qui le place sous la loi des grosses entreprises qui en sont les véritables bénéficiaires. Il ne se plaint cependant pas de cette situation. Il estime qu'il parvient ainsi à « s'en sortir », et ses aspirations sont dès lors satisfaites. La précarité de l'équilibre qu'il a atteint lui échappe. En réalité, il est mystifié par la petite réussite qui est la sienne et qui est si rare pour un Sainte-Lucien.

Ouvrons ici une parenthèse pour préciser que ce n'est pas tout à fait un hasard si les deux cas qui viennent d'être cités, en tant que représentants des travailleurs indépendants à peu près satisfaits de leur sort, relèvent de la corporation des maçons, ni si, à l'inverse, les deux cas que nous allons bientôt exposer pour illustrer les difficultés que dénoncent d'autres artisans relèvent, quant à eux, de la corporation des ébénistes. Le phénomène est conjoncturel : le secteur du bâtiment est entretenu à un niveau minimal d'activité par la départementalisation sociale et sa politique en matière d'habitat, tandis que le secteur de

l'ébénisterie est au contraire celui qui est peut-être le plus sensible à la crise économique. Il ne faudrait néanmoins pas en conclure qu'il n'y a pas *une* question du travail indépendant, mais *des* questions, radicalement différentes selon les secteurs considérés. Notre choix systématique des cas les plus révélateurs des divers aspects de *la* question du travail indépendant nous entraîne à emprunter, momentanément, les chemins que trace cette opposition sectorielle : c'est évidemment dans le secteur qui bénéficie du maintien, par l'action gouvernementale, d'un minimum d'animation, que se trouvent les exemples les plus instructifs quant au sens et aux limites de la « réussite » dont peuvent se satisfaire certains artisans, et dans le secteur le plus sensible à la crise ; que se trouvent les exemples les plus instructifs quant au sens et aux limites de la dénonciation des problèmes dont peuvent faire preuve d'autres artisans. Mais cette opposition est de nature purement conjoncturelle, et ne doit pas cacher la profonde identité structurelle de ces divers aspects de la question. En réalité, nous le savons, l'artifice d'une situation qui favorise le développement, au demeurant relatif, d'un secteur, cet artifice fait partir intégrante de la crise. Nous avons d'ailleurs souligné toute la précarité de la position des deux artisans-maçons jusqu'alors cités. Ajoutons que les problèmes que les ébénistes dénoncent de manière particulièrement nette, existent aussi, semblables ou équivalents, dans tous les autres secteurs du travail indépendant.

Pour examiner ces problèmes, nous reprendrons le cas d'un ébéniste dont nous avons déjà exposé au chapitre précédent les difficultés de l'itinéraire parcouru pour arriver à monter sa propre affaire [1]. Après avoir dit qu'il s'en est « sorti petit à petit », cet homme ajoute :

> « J'ai progressé lentement, mais je suis parvenu à mieux m'installer : j'ai acheté des scies électriques, des raboteuses, etc..., je me suis inscrit à la Chambre des métiers. Alors, j'ai commencé à avoir des commandes plus importantes, et j'ai embauché des ouvriers. Je peux dire que mon premier travail a été le bois, et que je suis encore dedans. Il y a des hauts et des bas, mais c'est quand même un bon métier qui peut rapporter : il m'a permis d'acheter un terrain au centre de la ville et d'y faire construire une maison à deux étages. J'habite au premier, et je loue le rez-de-chaussée et le 2e (...) Depuis quelques temps, ça va moins bien. D'abord, dans ce métier, il faut se faire à l'idée d'avoir continuellement des ennuis : il y a des bons clients, mais les plus nombreux, c'est encore les mauvais. Il m'est arrivé d'être obligé d'aller aux huissiers pour me faire payer (...)
>
> Vous savez, les clients, c'est un problème. Mais ce qu'il y a maintenant, c'est que plus ça va, plus on est concurrencé par les meubles de France. On pense s'organiser, avec le syndicat, de façon à fournir plus de meubles et remplacer cette concurrence. Mais il y a encore les charges sociales : elles sont beaucoup trop lourdes. Moi, j'ai dû liquider mes ouvriers à cause de ça (...)
>
> A présent, je travaille tout seul. J'ai pas d'heure de rentrée ni de sortie. Des fois, j'y suis encore à 8 heures du soir (...) Je reprendrai peut-être des ouvriers plus tard. J'attends que ça s'arrange. Ce que j'espère, c'est que le gouvernement va arriver à nous trouver une solution pour les charges sociales : les artisans ne peuvent pas s'en sortir avec ces charges-là (...) »

(1) *Cf. p. 336.*

A travers ce discours apparaissent les trois points sur lesquels insistent la plupart des travailleurs indépendants : les difficultés à se faire payer, la concurrence, la lourdeur des charges sociales. Présentés sous cette formulation générale, ces trois points concernent en effet aussi bien les commerçants que les artisans ou les petits entrepreneurs. Les difficultés à se faire payer peuvent porter sur le travail fourni et ne concernent alors que les artisans et les petits entrepreneurs, mais elles relèvent très souvent du crédit, traites ou « ardoises », que doivent consentir ces trois catégories de travailleurs indépendants, pour précisément faire face à la concurrence. Presque tous signalent cette dernière comme le problème majeur ou l'un des problèmes majeurs de leur situation. Quant au problème des charges sociales, il n'est directement évoqué que par ceux qui ont ou ont eu un ou plusieurs employés, mais n'en est pas moins un élément central de la question lorsque celle-ci est considérée sous l'angle des possibilités de promotion du travailleur indépendant dans le cadre du système socio-économique de référence.

Quelques précisions doivent être apportées à propos de la concurrence. Il convient en effet de distinguer les différentes formes qu'elle peut prendre, conjointement ou séparément, et tout d'abord opposer celle que se livrent les petites entreprises entre elles, et celle qu'elles subissent de la part des moyennes et grosses entreprises. Si aucune de ces deux formes n'est nouvelle — elles existaient dans l'organisation commerciale de l'époque de l'or —, les conditions de l'économie départementale leur font prendre une acuité particulière. Pour la première forme, que connaissent sans exception tous les travailleurs indépendants, c'est l'étroitesse du marché en relation avec la multiplicité des tentatives d'installation à son compte qui est en cause. La seconde forme de concurrence est plus complexe, car elle est elle-même diversifiée. Parmi les moyennes et grosses entreprises dont les plus petites subissent la concurrence, certaines ont une implantation locale — et elles peuvent soit être indépendantes, soit avoir le statut de succursale ou de filiale d'une société mère implantée ailleurs, généralement en métropole — tandis que d'autres se bornent à exporter en Guyane les produits qu'elles fabriquent en métropole. Ces distinctions éclairent les différences entre secteurs, et nous permettent d'en saisir les équivalences. Ainsi, la position du petit épicier qui connaît depuis 1970 la dure concurrence d'un supermarché appartenant à la chaîne Prisunic, est directement comparable à celle de l'artisan-ébéniste dont l'activité est menacée par des importations croissantes de meubles fabriqués dans des usines métropolitaines, mais celle de l'artisan-maçon qui doit sous-traiter les petites commandes que lui abandonnent les grosses entreprises de construction locales, est finalement équivalente aux deux précédentes. Il est certain que le fait d'être le sous-traitant d'une grosse entreprise implique qu'un rapport de dépendance s'est substitué au rapport de concurrence. Tel est effectivement le cas de ceux qui travaillent dans le secteur du bâtiment, et dont la position est à la fois extrême et privilégiée : extrême puisque relevant d'un rapport de dépendance, privilégiée puisque traduisant l'existence d'un marché moins étroit qu'ailleurs. Mais à y regarder de plus près, le fond du problème reste partout le même : il est le produit du quasi-monopole qu'imposent de fait les grosses entreprises qui s'intéressent, sur place ou par le biais des exportations, au très modeste marché guyanais. Et s'il y a une différence, c'est à un tout autre niveau qu'elle se situe : le rapport du sous-traitant à la société qui lui fournit ses commandes, dans le cadre d'une branche d'activité

assez animée pour que ces commandes existent et se reproduisent ce rapport que nous avons défini en termes de dépendance n'est pas perçu comme tel par les intéressés, et joue même comme un masque efficace de la situation monopolistique qui l'a produit. Nous retrouvons ici un phénomène que nous connaissons bien pour l'avoir longuement étudié à propos de l'orpaillage. Mais l'artifice est ici beaucoup plus limité, et il suffit d'un ralentissement de la politique sociale en matière d'habitat pour entraîner un rétrécissement du marché, lequel entraîne à son tour la disparition des sous-traitants, les grosses entreprises conservant pour elles toutes leurs commandes. Ce secteur dont l'activité est en dents de scie est donc l'un de ceux ou les petites entreprises se font et se défont le plus facilement, l'un de ceux aussi où les illusions sont les plus tenaces, tant que la faillite n'est pas venue, ou plus exactement tant que la régression est donnée et reçue comme temporaire. Les illusions n'enlèvent évidemment rien à la réalité des problèmes. Elles ne sont d'ailleurs pas l'apanage des petits entrepreneurs du bâtiment, et elles peuvent très bien côtoyer des éléments de prise de conscience des termes de la situation. En fin de compte, aucun secteur ne peut être considéré comme étant à part des autres, mais chacun a ses particularités éclairantes.

Revenons maintenant à l'analyse concrète du dernier cas cité. Voilà un homme qui, originaire du sous-prolétariat, a réussi à passer au rang de la classe intermédiaire, grâce à une progression lente et continue. Ce passage a nécessité au départ d'importants sacrifices, et ce fait doit être souligné : il relève d'une attitude d'épargne essentiellement différente de celle qui vise l'accès immédiat à la consommation. Cette attitude d'épargne en vue d'un investissement se retrouve dans la suite de sa carrière : quand son affaire a atteint une certaine prospérité, il réinvestit une partie de ses bénéfices dans l'immobilier, ce qui bientôt lui procure un revenu supplémentaire non négligeable (1 300 francs par mois au moment de l'enquête, soit près des deux tiers du gain net qu'il tire alors de son activité artisanale). Son accès à la consommation n'a toutefois été que différé : la maison qu'il a fait construire possède, à l'étage qu'il habite, tout le confort et tout l'équipement électro-ménager modernes. Son mode de vie d'autre part est assez représentatif du mode de vie de la classe intermédiaire : cet homme est marié légalement avec une femme qui reste au foyer pour s'occuper de leurs enfants, et mène une vie de famille où la maison et la télévision ont une place centrale. Il est cependant ouvert sur l'extérieur : s'il n'a pas beaucoup le temps de voir ses amis, il a de nombreuses relations de travail, il s'intéresse à la vie politique du pays, c'est-à-dire lit des journeaux, et « suit l'actualité », il est inscrit au syndicat des artisans et participe assez régulièrement aux réunions. Les difficultés des ébénistes, devant la concurrence des meubles de série importés de France, semblent avoir été l'objet de débats dans le cadre de ce syndicat. Mais les résolutions adoptées, au moins si l'on s'en tient à la façon dont notre artisan les reformule, paraissent quant à elles assez imprécises. Que signifie exactement « fournir plus de meubles et remplacer cette concurrence » ? Sans doute s'agit-il non seulement d'augmenter la production locale, mais aussi de la rendre plus compétitive. L'idée de « s'organiser » est cependant présente, et là est peut-être le résultat essentiel de la prise de conscience que les discussions syndicales ont amenée. Dans le cas qui nous occupe, cette prise de conscience est toutefois limitée, et c'est justement dans le mode constitutif de ces limites que réside l'intérêt principal dudit cas. Sont en cause les charges sociales « beaucoup trop lourdes », des charges qui font que « les artisans ne peuvent pas s'en

sortir ». Pour être dénoncé, le fait d'être « concurrencé par les meubles de France » n'est donc pas vu dans sa réalité profonde. En dernier ressort, c'est à la lourdeur des charges sociales qu'est attribué le problème déterminant, un problème dont la solution peut dès lors être attendue, « espérée », du gouvernement.

On touche ici à un point important de la question du travailleur indépendant, celui de l'ambiguïté de sa position dans le système socio-économique issu de la départementalisation. Cette ambiguïté mérite d'être examinée sous divers éclairages, et nous commencerons par citer un autre ébéniste dont le cas extrême, par son statut à la frontière de la classe intermédiaire et de la bourgeoisie et par le contenu de son discours, est assez instructif :

> P. a 45 ans. Il est le fils d'un petit commerçant guyanais. Il a été en classe jusqu'à l'age de 16 ans et a atteint le niveau de la 3e secondaire. Il est ensuite entré comme apprenti chez un menuisier-ébéniste, puis est devenu compagnon avant de s'installer à son compte, vers l'âge de 20 ans. Il nous raconte son cheminement et ses problèmes :
> « Depuis ma jeunesse, je n'ai jamais aimé être subordonné. C'est pourquoi je me suis installé à mon compte dès que j'ai pu, dès que j'ai eu une certaine connaissance du métier (...)
> J'ai commencé avec un petit atelier que j'avais installé dans la cour de ma maison, et je l'ai agrandi au fur et à mesure. A ce moment là, ça marchait bien. C'est si vrai qu'en 1954, j'avais 15 ouvriers qui travaillaient pour moi. Ils étaient par rangées de trois — un ouvrier qualifié, un compagnon et un apprenti — : c'était le travail à la chaine (...)
> Depuis, avec les charges sociales, les impôts et tout le reste, j'ai dû réduire : je n'ai plus qu'un seul ouvrier à l'atelier. En plus de ça, il y a eu l'arrivée du crédit SATEC qu'a enlisé les entrepreneurs comme moi. Cette société a poussé les ouvriers vers l'artisanat en les aidant financièrement à se mettre à leur compte. Le résultat, c'est qu'on ne peut plus avoir d'ouvriers. Il n'y a plus que des artisans, et le travail doit être partagé entre tout le monde (...)
> Il faut dire aussi qu'on a aidé une société de fermetures en aluminium à s'installer, chose qui a anéanti le menuisier à Cayenne : vous verrez que toutes les maisons en ce moment, elles ont des portes et des fenêtres en alu. Pour l'ébénisterie, ça n'est pas mieux, les gens n'achètent plus que des meubles de France. Ça permet aux usines de France d'avoir plus d'écoulement, et ça réduit l'artisan guyanais au chômage ! (...)
> Moi, en ce moment, je suis dans l'obligation de mener plusieurs choses de front : je suis en même temps entrepreneur, artisan et commerçant. C'est la seule manière que j'arrive à avoir un forfait annuel suffisant. Pour arriver à vivre si on n'est pas fonctionnaire, il faut embrasser mille travaux à la fois ! (...)
> Pour moi, dans l'économie de la Guyane, il y a pas mal de choses à mettre au point. Je dirais surtout qu'il y a trop de lois sociales : ça rend le Guyanais fainéant, et avec des fainéants, on ne peut rien faire de bon ! (...) »

Notons tout d'abord que cet exemple reflète fidèlement les contradictions de la situation départementale. La carrière de cet homme, qui s'est installée à son compte en 1947, s'est déroulée parallèlement à la mise en application de la départementalisation. Durant la première phase de cette dernière, celle où l'on pensait pouvoir étendre à la Guyane les principes de développement du régime capitaliste, sa petite entreprise a connu une progression sensible. Effectuée sur la base de l'emploi d'une main-d'œuvre salariée peu coûteuse, cette progres-

sion a été stoppée à partir du moment ou le gouvernement a dû pallier l'échec du développement économique de type capitaliste, par le recours à la politique de départementalisation sociale. Peu à peu mis dans l'impossibilité de surexploiter sa main-d'œuvre, subissant par ailleurs les conditions d'une infrastructure économique déficiente, notre artisan s'est trouvé à la tête d'une entreprise qui n'était plus compétitive et qui, devant la concurrence croissante des importations de produits finis (meubles) ou préfabriqués (fermetures en aluminium), ne pouvait plus que régresser, au moins en tant qu'entreprise de production. Car cet homme a en fait trouvé les moyens de se maintenir à un certain niveau de revenus, et ici intervient les composantes personnelles de son itinéraire, la manière dont il l'a vécu, la leçon qu'il en a tiré.

Appartenant déjà à la classe intermédiaire par sa naissance, P. a bénéficié de conditions d'installation plus favorables que d'autres, et ce fait n'est pas étranger à la relative rapidité de sa progression. Quand les « lois sociales » sont venues troubler l'organisation de son affaire, il a su opter pour la mécanisation : au moment de l'enquête, il possède un atelier très moderne dont la production, sans atteindre le volume qu'elle avait au temps du « travail à la chaîne », n'a cependant pas régressé dans les mêmes proportions que la main-d'œuvre. En ouvrant parallèlement un commerce qu'il ne tient pas lui-même mais dont il vérifie le fonctionnement (comptes, commandes) chaque soir, il s'est donné un second atout pour conserver « un forfait annuel suffisant », lequel lui assure un revenu minimal de 3 000 francs par mois en 1972. Il s'est également fait construire une maison jouissant du confort et de l'équipement électro-ménager modernes, maison pour laquelle il a utilisé la production de son atelier en faisant monter une superstructure en bois sur des soubassements en dur. Compte tenu du niveau moyen en Guyane, sa position n'est donc pas des plus mauvaises, tant s'en faut ; mais elle est très en deçà de celle qu'il pouvait se croire en droit d'espérer dans les années 1950. Cet échec partiel l'a conduit à adopter vis-à-vis de ses enfants une attitude intéressante à signaler : il les a tous envoyés en métropole avec leur mère, pour qu'ils y poursuivent des études. Ainsi pense-t-il leur donner les possibilités d'une promotion plus sûre que la sienne, les possibilités du passage à la classe bourgeoise que lui n'a pas tout à fait accompli. De son échec relatif, il a d'autre part tiré une leçon politique, et c'est essentiellement à ce niveau que son discours apporte, comme nous l'annoncions plus haut, un éclairage particulièrement instructif sur l'ambiguïté de la position du travailleur indépendant devant le problème de la promotion.

Nous savons que la volonté de promotion est un élément capital de la démarche qui consiste à s'installer à son compte. Pour celui qui quitte par là même la condition de manœuvre ou d'ouvrier salarié, la seule installation est déjà en elle-même un fait important. Ce fait cependant ne suffit pas nécessairement, et dans le cas présent, il n'ajoute rien de bien nouveau par rapport aux origines sociales de l'intéressé. Ce que veut ce dernier, c'est non seulement monter sa propre entreprise, mais aussi et surtout parvenir à lui faire prendre quelque envergure. Quels sont les moyens et les chances de réussir cette tentative à partir d'un début qui, comparé à l'objectif, demeure malgré tout très modeste ? Quant aux moyens, notre entrepreneur ne s'y trompe pas. Dans le système capitaliste où il entend venir s'inscrire, il n'en est qu'un, et c'est celui qu'il choisit : utiliser le travail d'une main-d'œuvre aussi peu coûteuse que possible. Jusque là, nulle contradiction dans le système, nulle ambiguïté dans

la position de cet entrepreneur ambitieux qui s'est placé résolument du côté des privilégiés du régime, dont il imite l'exemple. Quant aux chances, la question est plus complexe. Il est difficile de dire ce qu'elles auraient été, ou si l'on préfère ce qu'auraient été les conditions de la concurrence, sans l'orientation vers la départementalisation exclusivement sociale. Toujours est-il qu'elles sont singulièrement réduites par les conséquences de cette orientation qui, outre l'accroissement considérable du coût de la main-d'œuvre, induit parallèlement le maintien de l'infrastructure économique dans son état de déficience. Soumis à ce handicap qu'il n'avait pas prévu et que la mécanisation ne lui permet pas entièrement de surmonter, P. prend dès lors conscience de certaines données de la situation départementale.

Ainsi est-il amené à dénoncer la concurrence des meubles fabriqués dans les usines métropolitaines dans des termes beaucoup plus vifs que ceux généralement employés par les autres ébénistes, puisqu'il souligne que ces usines bénéficient de la sorte d'une augmentation « d'écoulement » qui « réduit l'artisan guyanais au chômage ». Il sait également dénoncer les facilités d'installation accordées à une société de fermetures en aluminium, « chose qui a anéanti le menuisier à Cayenne », dit-il, sans toutefois savoir aller jusqu'au bout de son raisonnement, sans voir que la concurrence de ces produits préfabriqués est exactement de même nature que celle des « meubles de France ». En réalité, à ce niveau de sa prise de conscience, il est déjà prisonnier de sa propre ambiguïté. Car il ne peut se faire ni le censeur du capitalisme, ni le défenseur de l'artisanat guyanais dans son ensemble : il a lui-même trop pleinement joué le jeu de la compétition individuelle selon les règles du système capitaliste, pour autant. Il ne peut donc que dénoncer, dans un amalgame confus, les obstacles qui ont mis fin à ses ambitions personnelles. Les lois sociales qui ont donné au travailleur guyanais un minimum de garanties, la politique d'aide au développement de la petite production artisanale, le quasi-monopole des grosses sociétés, tout est mêlé. Mais la logique globale, elle, n'est pas dégagée : la départementalisation exclusivement sociale n'est pas dénoncée en elle-même, mais seulement dans les points particuliers qui ont géné l'intéressé ; le lien entre ces points et la situation quasi monopolistique des grosses sociétés n'est pas davantage décelé. Aussi, au lieu d'aboutir à une critique socio-économique de l'assistance qui transforme le producteur guyanais en consommateur de produits importés — mais en ouvrant un commerce, ne s'est-il pas fait lui-même un agent direct de cette transformation ? —, il en est réduit à un jugement moral : il accuse les lois sociales d'avoir rendu « le Guyanais fainéant ». Victime d'un système dont il pensait pouvoir tirer profit, il trouve, par ce changement de terrain, la seule parade qui lui permette de ne pas renier les principes qui ont failli faire sa prospérité. Car ce qu'il déplore à travers cette formulation morale, c'est de ne plus pouvoir bénéficier d'une main-d'œuvre travaillant beaucoup pour un salaire dérisoire. Il faut d'ailleurs relever que d'un certain point de vue, sa position est logique : c'est bien sur ces bases que s'est effectué au départ le développement des pays capitalistes, et que s'effectue encore actuellement le développement de nombre des pays du Tiers-Monde. C'est donc en fait toute la question du développement, dans la conception qu'en ont imposé les sociétés capitalistes, et dans le contexte de la compétition internationale, qui se trouve être posée...

En analysant longuement ce cas-limite, nous avons voulu mettre en relief un élément déterminant de l'ambiguïté inhérente à la position du travailleur

indépendant, dès l'instant où celui-ci entend poursuivre sa progression par l'élargissement de son entreprise. élargissement qui implique son passage au statut d'employeur et partant sa confrontation aux contradictions d'une situation qui, imposée par la nécessité de rendre crédible l'idéologie justificatrice du progrès malgré l'échec du développement économique de type capitaliste, a pris une orientation sociale qui n'a pu devenir qu'un obstacle majeur au développement des petites entreprises locales, ledit développement restant conçu dans des termes auxquels on n'a ni voulu ni su proposer d'alternative. Ces petites entreprises locales apparaissent donc comme le lieu où devraient logiquement éclater au grand jour toutes les contradictions de la situation départementale. Pourtant, il n'en est rien, car intervient un phénomène qu'il faut se garder de sous-estimer : l'impact des stratégies par lesquelles l'idéologie du progrès peut s'imposer, même et surtout à ceux qui s'estiment victimes de la politique sociale. Parmi ces stratégies, on pourrait bien sûr citer en premier celle qui consiste à donner la départementalisation comme le moteur du « progrès culturel » grâce à l'extension des moyens de scolarisation : l'entrepreneur qui envoie ses enfants poursuivre leurs études en métropole, ne doute certainement pas des vertus d'une telle assimilation. Mais c'est plutôt de la médiation administrative d'une part, des promesses de décollage économique à venir d'autre part, que nous voulons ici parler. Là réside le second élément déterminant de l'ambiguïté de la position du travailleur indépendant : loin de remettre en cause les principes fondamentaux de la situation départementale, il ne fait qu'y souscrire, et c'est à ce niveau qu'il en est réellement, sans le savoir cette fois, la victime. Notre premier ébéniste qui, après avoir défini les causes de sa régression à partir de la concurrence croissante des meubles importés et la lourdeur des charges sociales, déclare qu'il attend « que ça s'arrange », qu'il espère « que le gouvernement va arriver à (...) trouver une solution pour les charges sociales », n'affirme-t-il pas par cette confiance, sa pleine adhésion aux institutions départementales, voire à la politique d'assistance dont il ne demande finalement qu'à être très largement bénéficiaire ? Quant aux promesses de décollage économique à venir, elles ont un impact généralisé. Nous l'avons vu au sujet des travailleurs salariés ; c'est encore plus vrai des travailleurs indépendants, et ce, quel que soit leur secteur d'activité, quelle que soit l'envergure de leur affaire. Nous citerons ici un dernier cas pour illustrer ce propos dont, sans vouloir y insister par trop, il faut au moins rappeler l'importance :

> C. est un entrepreneur de transport de 36 ans. Il est d'origine martiniquaise, et vit à Cayenne depuis une dizaine d'années. Il y est venu pour essayer d'y monter une affaire personnelle. Auparavant, après l'obtention de son certificat d'études, il avait été successivement apprenti puis aide mécanicien. Il nous dit :
> « A mon arrivée en Guyane, j'ai commencé par faire le taxi à mon compte. Mais j'ai eu des ennuis ; des accidents, et la voiture qu'était toujours en panne (...) Alors, j'ai décidé de tout abandonner et d'aller travailler comme chauffeur chez...
> Au bout de quelque temps, j'étais toujours au même salaire : c'était seulement le travail qu'augmentait ! Voyant ça, j'ai laissé. J'avais un peu d'argent de côté, je me suis dit que je pouvais essayer encore de m'installer à mon compte. J'ai acheté une camionette pour faire du transport. J'allais à Cayenne et sur toutes les communes. (...)
> En ce moment, il n'y a pas beaucoup de travail pour les transporteurs et souvent, les clients sont durs à payer : ils trouvent que c'est

trop cher. Mais c'est un barême qu'est fixé par la préfecture, alors (...)
J'arrive quand même à gagner ma vie, mais tout juste. Parfois, Je passe une journée sans trouver de transport à faire. Enfin, je pense qu'avec l'ouverture de la bauxite, il y aura bientôt du travail en Guyane pour les entrepreneurs de transport. Beaucoup d'entrepreneurs de transport, martiniquais comme moi, ont déjà replié bagage et sont repartis. Moi non : je pense toujours qu'il y aura quelque chose en Guyane, la bauxite ou une autre grosse entreprise qui viendra s'installer. Alors, je suis déjà sur place, c'est pas le moment de quitter : il faut savoir attendre (...) »
Précisons qu'au moment de l'enquête, cet homme gagne entre 1 300 et 1 500 francs de revenus nets par mois.

Si cet exemple se passe de commentaires, il peut cependant être utile d'indiquer la manière dont varient les fréquences d'apparition de ce type de discours : c'est parmi les commerçants, artisans et entrepreneurs les plus modestes que des formulations aussi nettes sur les croyances dans un développement économique à venir sont les plus fréquentes. Parmi les travailleurs indépendants un peu plus prospères, ces croyances n'apparaissent souvent plus que sous forme d'allusion, le discours étant alors dominé par les problèmes de la concurrence, singulièrement celle due aux grosses sociétés locales ou extérieures, et par les problèmes liés au coût élevé de la main-d'œuvre. En réalité, lorsque ces croyances cessent complètement d'apparaître dans un discours par ailleurs critique, pour faire place à l'expression plus ou moins claire d'une conviction inverse, on peut être à peu près sûr que le commerçant ou l'entrepreneur qui parle n'appartient plus à la classe intermédiaire. Nous faisons ici référence au discours nationaliste de droite, qui est l'apanage d'une certaine fraction de la bourgeoisie. Les membres de la classe intermédiaire se caractérisent au contraire par une pleine adhésion à la situation départementale. Il y a sans doute des cas litigieux, tel celui du second ébéniste que nous avons cité : nous avons pris soin de dire qu'il se situait à la frontière de la classe bourgeoise, et il faut ajouter qu'à aucun moment de son discours il ne franchit le pas qui le conduirait à remettre en cause le principe même de la départementalisation.

C'est dans le mode d'adhésion à la situation départementale et à son idéologie du progrès que réside, par-delà les différences, l'unité de la classe intermédiaire. A travers ce qui a été dit des travailleurs indépendants, peuvent être dégagées les principales caractéristiques de ce mode d'adhésion. Le premier point important à relever est que la réalisation du progrès n'est plus recherchée seulement dans l'accès à un certain niveau de consommation, mais aussi et surtout dans le déroulement de la vie professionnelle. Pour le travailleur indépendant, le choix privilégié de cette seconde voie n'est plus à démontrer. La question qui se pose est plutôt celle de savoir quel rôle joue alors l'accès à la consommation, en particulier pour celui qui s'installe à son compte par ses propres moyens. Il fait en effet par là même une démarche qui implique la constitution d'une épargne en vue de son investissement dans l'affaire entreprise, c'est-à-dire une attitude au départ inverse de celle qui vise l'accès à la consommation. Mais cet accès n'est en fait que différé, au moins pour celui qui atteint le seuil minimal de réussite, seuil qui précisément consacre son appartenance à la classe intermédiaire, laquelle n'est toutefois pleinement confirmée qu'à partir du moment où peuvent intervenir les dépenses de consommation. Pour l'employé de l'Administration, en revanche, — nous nous référons ici

au statut le plus fréquent des salariés de la classe intermédiaire — la réalisation du progrès peut s'effectuer parallèlement dans les deux voies. La différence est cependant assez minime, dans la mesure où la progression du pouvoir d'achat et partant de la consommation reste étroitement subordonnée au déroulement de la carrière, et ce n'est pas un hasard si c'est justement sur ce déroulement que les intéressés mettent le plus souvent l'accent. Le primat du cadre professionnel comme lieu de réalisation du progrès implique d'autre part, et c'est le second point important, un renforcement de la participation à la compétition individuelle. Là encore, le phénomène est surtout marqué pour les travailleurs indépendants, et singulièrement pour ceux qui tentent ainsi leur passage à la classe intermédiaire, mais il reste vrai pour les salariés de cette même classe : en dehors des emplois situés en bas de l'échelle (femmes de service, manœuvres etc...) et dépendant alors du sous-prolétariat, les premières « carrières » administratives supposent, pour être effectives, que soient passés des examens ou des concours, que soient faits des stages, autant d'exercices dont la compétition est le principe ou au moins la toile de fond.

Si l'on peut considérer que le primat du cadre professionnel et le renforcement consécutif de la participation à la compétition individuelle caractérisent le mode d'adhésion de la classe intermédiaire à l'idéologie du progrès, encore faut-il ne pas oublier la structure familiale qui forme le contre-point de ce processus. Nous avons évoqué précédemment l'impact sur cette classe du modèle d'une certaine famille bourgeoise, modèle dont les deux principaux signes extérieurs sont le mariage légal et le maintien de la femme au foyer. Nous n'insisterons pas ici sur le fait que ce modèle est à la fois le producteur et le produit de l'inégalité des sexes, en général, et devant le travail en particulier. Nous essayerons seulement de répondre à la question qu'impose la présence de ce modèle : le mode d'adhésion à l'idéologie du progrès qui vient d'être décrit ne concerne-t-il que les hommes ? Les femmes de la classe intermédiaire auraient-elles alors un mode spécifique d'adhésion à cette idéologie ? Deux cas doivent être envisagés. C'est tout d'abord celui du mariage hypergamique qui peut amener une ancienne femme de ménage, une ancienne manutentionnaire, c'est-à-dire une femme qui n'a connu qu'une situation de travail où elle ne pouvait trouver ni matière à son épanouissement, ni même les moyens d'une véritable autonomie financière, à concevoir la réduction de son statut à celui d'épouse de X... comme un cheminement dans la réalisation du progrès. Cela ne signifie cependant pas que le seul fait d'être au foyer, épouse et mère à part entière et exclusive, suffise à combler les aspirations au progrès de la femme considérée. Intervient pour celle-ci la réalisation plus directe que peut présenter l'accès à la consommation, cet accès restant lui-même soumis — et ainsi réintègre-t-il son rôle complémentaire — à la progression professionnelle du mari, que la femme au foyer, dépossédée d'une existence sociale personnelle, vit finalement comme sa propre progression. Le second cas se situe au pôle opposé. Le maintien de la femme au foyer n'est en effet pas systématique dans la classe intermédiaire, même si le modèle auquel ce maintien correspond y est le plus valorisé. Dans certaines conditions, justement instructives, une femme dont le mari appartient à la classe intermédiaire peut délibérément choisir de continuer à travailler à l'extérieur : lorsque son cadre professionnel peut être vécu comme un lieu de réalisation personnelle et directe du progrès, à travers le déroulement d'une « carrière » ou la bonne marche d'une petite affaire (généralement commer-

ciale). Il apparaît alors que si en regard d'une telle possibilité le modèle de la femme au foyer perd beaucoup de son impact, c'est bien parce que le mode d'adhésion en cause n'est pas spécifique des hommes de la classe intermédiaire, mais de l'ensemble de cette classe.

XXII

PHILIPPE HAERINGER

Une anthropologie du geste.
Pour une exploration thématique de la vie citadine en Afrique noire

Anthropology of doings.
Exploring town life in Black Africa

Mots-clés : Vie citadine. Anthropologie. Méthodologie. Thématique. Gestuelle. Faits et gestes. Temps quotidien. Histoires de vie. Afrique noire

Key words : *Urban life. Anthropology. Methodology. Thematic research. Gesture. Ways and doings. Daily time. Life histories. Black Africa*

Extrait de ***L'explosion urbaine du tiers-monde***, numéro spécial de la revue *Projet*, n° 162, 1982, pp. 242-250

Les manifestations les plus denses de l'aventure humaine ne sont pas nécessairement les plus étudiées. C'est ce que l'on peut constater à propos des sociétés citadines du monde tropical, du moins au-delà des constats numériques et des considérations générales. Voici un domaine si peu exploré qu'on ne peut être assuré, si d'aventure on décide d'en parler, de ne pas en oublier des pans entiers – et des plus significatifs. Il faut être lucide: nous ne connaissons un peu la ville tropicale que sous ses aspects fonctionnels; nous savons un peu comment ce grand corps croît et respire, mais nous ne savons à peu près rien de sa nature intime. Des gens qui l'habitent nous ne connaissons que quelques paramètres et des images, à peine plus qu'une fiche d'identité collective assortie d'un petit montage audiovisuel de poche.

Sans doute conviendrait-il de nuancer. Divers titres de travaux viennent à l'esprit pour contredire ce propos. Mais celui-ci reste globalement

---

Avis au lecteur qui connaîtrait l'œuvre de Marcel Jousse et particulièrement sa trilogie posthume: *L'anthropologie du geste* (Gallimard). Bien lire, dans le présent intitulé: *une* anthropologie du geste. Il ne s'agit pas, en effet, de disputer à Marcel Jousse la valeur absolue de *l'anthropologie du geste* qu'il a mise au jour. Loin de ce propos l'intention de sonder les mécanismes fondamentaux de l'Anthropos. On verra qu'il s'agit de tout autre chose: d'une anthropologie plus séculière, de gestes plus profanes, et d'objectifs plus temporels.

vrai au moment où la recherche tropicaliste française semble vouloir – mais ne s'agit-il pas d'une simple vélléité? – accorder plus d'attention aux sociétés urbaines de l'Afrique noire francophone, par exemple et principalement. Si l'on s'en tient à cet ensemble géo-culturel, où l'énorme machine de l'anthropologie anglo-saxonne est restée discrète et où les outils nationaux de la recherche en sciences humaines sont encore embryonnaires, où donc la recherche française reste comptable, pour l'essentiel, des connaissances acquises, il est clair que la vie citadine, historiquement toute neuve, demeure terre de découverte en dépit de quelques travaux pionniers.

Villes reconnues, vies inconnues

Il est facile de comprendre pourquoi le corps physique de la ville tropicale accapare le peu d'intérêt qu'on porte à celle-ci, au détriment de la chimie de la vie qu'elle abrite. Le côté physique est en effet impressionnant, soudain par ses dimensions sans cesse multipliées, et il faut faire fonctionner le monstre: souci primordial pour les pouvoirs publics et leurs tuteurs internationaux, affaires rentables pour les bureaux d'étude et les fournisseurs de biens d'équipement, interrogations pathétiques pour les chercheurs et pour les milieux dits éclairés. Va-t-on perdre le contrôle du sol urbain, du bâti, de la rue? Va-t-on pouvoir endiguer la pollution, le chômage, la montée des prix alimentaires, et empêcher que l'engorgement des moyens de transport urbain ne paralyse le tout? Autant de questions essentielles mais qui n'invitent pas nécessairement à faire la connaissance des gens, ou si peu.

Une interrogation préalable, née tout à la fois d'une sorte d'étonnement fondamental devant un fait nouveau et d'un vain espoir de le maîtriser à la source, a fait pendant un temps du thème des migrations vers la ville un sujet d'attention. Et la nature de ce sujet a pu, ici ou là, amener l'observateur à solliciter un témoignage direct et plus ou moins approfondi de l'homme en migration. On voulut connaître ses motivations et sa stratégie. La même notion de stratégie (le mot n'étant pas nécessairement utilisé) permit encore et continue d'assurer un certain contact avec l'homme de la rue au nom de deux ou trois autres thèmes. La compétition pour le sol urbain est celui qui a mobilisé le plus d'énergie. La quête d'un emploi urbain ou d'une occupation substitutive en est un autre. Mais ces thèmes pouvaient aussi se nourrir d'une observation des effets de masse et n'ont qu'accessoirement conduit l'observateur à poursuivre le dialogue avec l'homme-habitant au-delà du questionnaire à finalité statistique.

Situer la place de l'homme dans les rouages, dans le fonctionnement, dans les ressorts primordiaux de la machine urbaine, est important et

nécessaire. Ce n'est pas encore dire qui il est et ce qu'il vit. Savoir que je suis locataire ne dit pas ce qui se passe chez moi. Or, il se passe beaucoup de choses chez les nouveaux citadins de l'Afrique noire. Comment n'en serait-il pas ainsi quand on sait l'originalité profonde des peuples de ce continent et l'infinie distance entre ce qu'ils vivent encore et ce qu'ils vivent déjà. Comment ne pas être avide de connaître, au-delà des faciles clichés, les produits de l'amalgame et, aussi, la mystérieuse chimie de ce bouleversement des êtres?

Il y a là un champ de recherche qui n'entre pas globalement, c'est le moins qu'on puisse dire, dans les préoccupations immédiates des gestionnaires de la ville africaine. Par ricochet, hélas, dans des pays où la recherche est quelque peu «piégée» par la version officielle du développement, cet espace reste à peu près ignoré des chercheurs eux-mêmes. Il est certes possible de prophétiser que ce désintérêt reculera sous la poussée d'une certaine variété de maux sociaux. Je pense à des maux qui, contrairement à la crise du logement, par exemple, n'offriront aucune prise à toute démarche qui tenterait de les réduire à leurs aspects techniques ou financiers. Ne voit-on pas déjà, par exemple, monter un mal jusqu'ici peu présent dans les esprits mais désormais obsessionnel dans certaines villes: celui de la délinquance juvénile? Or l'explication et la compréhension de ce phénomène comme de bien d'autres fléaux sociaux passent, de toute évidence, par les arcanes les plus secrets de la vie.

Certaines inquiétudes publiques pourraient donc un jour créer une demande non négligeable de connaissances sur la vie des gens dans la ville. Toutefois, il y a mieux à faire que de subordonner une recherche sur la vie citadine à des objectifs thérapeutiques, lesquels ne peuvent que biaiser ou tronquer la réalité des choses et, de surcroît, lui apporter un éclairage négatif. Comme si la vie dans la cité ne pouvait réserver que de mauvaises surprises, comme si elle n'était préhensible qu'au travers de périls pathologiques.

En réalité, la demande de connaissances dans ce domaine est plus diffuse qu'on pourrait le croire. De nombreux dossiers techniques de la ville comportent des interrogations qui, faute de pouvoir être alimentées, restent en filigrane. Les comportements intimes du citadin sont en effet des sujets de préoccupation pour les meilleurs des praticiens chargés, par exemple, d'améliorer la conception du logement social, de renouveler les méthodes pédagogiques dans les écoles, de faire progresser l'hygiène et la santé, de développer l'épargne ou d'organiser la distribution des biens de consommation. Cela fait déjà de bonnes raisons positives de se mettre au travail.

Mais, au-delà de ces cibles sectorielles, il doit être clair que l'observation, l'étude et le suivi de la vie citadine dans les grandes villes d'Afrique noire ou d'ailleurs est une obligation culturelle et historique. En Afrique noire, notamment, la mise en lumière des traits originaux de cette «civilisation» urbaine en marche paraît devoir être aussi féconde pour le sentiment d'identité nationale – ou le sentiment d'identité tout court – que, par exemple, les enseignements de la tradition orale. Celle-ci

a déjà ses lettres de noblesse. Il est temps de s'occuper de celle-là, qui est naturellement appelée à prendre le dessus. Il est temps de le faire tandis qu'elle est encore proche de sa genèse, proche de ses prémisses et du substrat qui la porte et dont elle se nourrit encore.

Une exploration anthropologique

Puisque nous sommes en présence d'un champ de recherche peu exploré et d'ailleurs nouveau en ce qui concerne l'Afrique noire francophone au moins, il convient de lui appliquer des méthodes d'investigation propres aux espaces vierges, des méthodes de reconnaissance. Le danger est en effet que, les apparences laissant croire que nous sommes en terrain familier, nous lancions des programmes de recherche fondés sur des problématiques préétablies et qu'ainsi nous passions à côté de l'essentiel, voire à côté du vrai, en tout cas à côté des facettes les plus cachées et les plus spécifiques. Le premier programme à mettre en place doit être consacré à définir l'objet et son contenu, à inventorier ses composantes par une sorte de balayage, par un balisage au moins, bref à établir une thématique de la vie citadine.

Faire un tour cursif de la vie des hommes, c'est accomplir la première tâche de l'anthropologue de terrain découvrant une peuplade inconnue. Mais l'analogie a ses limites. Le tropicaliste classique fait sa moisson à la faveur d'une longue cohabitation avec un groupement humain, le village, qui présente l'avantage d'être en général une entité communautaire homogène et fortement autocentrée. Cela veut dire que le vécu y est, dans une large mesure, partagé, la pratique communautaire s'exerçant jusqu'au niveau du quotidien, lequel se trouve d'ailleurs, pour l'essentiel, intégré dans une interprétation générale de la société humaine. Ainsi l'observation prend-elle d'emblée, dans ce cadre et par la nature même de l'objet, un caractère globalisant, quels que soient les correctifs ou les démentis qui surviennent par la suite quant à l'autonomie du microcosme villageois.

Il n'en va pas de même dans la ville, moins encore dans la macroville où des opacités se dressent entre des groupes sociaux très différenciés et cependant mal repérables et sans autonomie, sans frontières; où une distanciation croissante se crée entre la vie et le système; où celui-ci se technicise au point qu'il ne se laisse étudier que par tranches. Si, sauf discours politico-philosophiques sur la ville, la réalité urbaine n'est jamais appréhendée que secteur par secteur (les problèmes du logement, de la distribution, de l'emploi, de l'école, de l'animation culturelle, etc.), c'est que, techniquement, ces divers secteurs ne sont guère reliables entre eux: ils n'obéissent pas au même langage technique. Or il n'est plus possible d'en rendre compte autrement qu'en des termes techniques.

Donc, a priori, aucun terrain ne s'offre pour une observation globale

de la vie citadine. Sauf un, pourtant, qui est le seul dénominateur commun à tant d'éléments hétéroclites: l'être humain lui-même, je veux dire l'individu (ou l'unité domestique) et son « vécu », en qui et en quoi se fondent dans une synthèse signifiante tous les compartiments de la vie citadine. Si l'on retient cette idée, il suffit alors d'appréhender ce vécu de A à Z pour toucher du doigt, par un bout, tous les problèmes de société dans la ville; non pas pour tout pouvoir en dire, mais pour les repérer, se saisir de leur existence au lieu même où ils s'interpénètrent et se coordonnent en une réalité sensible.

Il est vrai que cette position fait immédiatement surgir une difficulté de mise en œuvre, qui est aussi une difficulté de fond: à quel citadin ou à quels citadins demandera-t-on de porter témoignage pour la cité entière? L'immense diversité des situations et des profils individuels semble faire de cet objectif une gageure impossible. L'obstacle est indéniablement sérieux. Pourtant, si l'on admet que la part anecdotique, contingente, d'une vie n'est pas l'objet recherché et que, bien qu'elle soit indispensable au « portrait », elle doive s'effacer à l'heure de l'analyse, la difficulté s'amenuise d'autant.

Ce que le présent propos nous invite, en effet, à rechercher et à découvrir dans le vécu d'un homme quel qu'il soit, c'est le reflet d'une société, d'un système, d'un environnement. Cette société est certes trop complexe, trop diverse, pour qu'un seul reflet suffise à nous la restituer; il y faudra tout un jeu de miroirs, autrement dit un certain nombre d'études de cas judicieusement placées. Mais cela n'est pas du tout la même chose que s'il fallait rendre compte de la diversité des individualités.

Une autre considération élargit sensiblement l'impact, l'assise, la représentativité du cas individuel. La ville tropicale (et singulièrement la ville africaine) n'isole heureusement pas l'individu aussi radicalement que ne le fait la ville occidentale. Si la vie ne s'y déroule pas réellement en situation communautaire (une ville n'est jamais assimilable à un gros village, pas plus qu'à un agglomérat de villages), on y voit néanmoins l'individu (ou l'unité domestique) évoluer dans des micro-sphères pratiquant une très large solidarité, voire une cohabitation étroite. De sorte que l'observation d'un individu, lorsqu'elle est approfondie, s'inscrit nécessairement dans le cadre d'un groupe qui tout à la fois donne du relief au cas étudié et le relativise. Outre l'avantage scientifique d'une telle situation, le chercheur peut partiellement retrouver grâce à cela, au sein de la macro-ville, les conditions d'échange, de contact, de confiance cumulative (la familiarité acquise auprès d'un habitant se reportant en partie sur ses proches) qui est normalement la sienne en milieu villageois – et qui fait si cruellement défaut en ville lorsque l'on fait du porte à porte.

Combien de cas faudra-t-il étudier? Il n'est pas possible d'en décider ici dans l'absolu, mais on peut avancer qu'une bonne idée des problèmes d'une ville pourrait certainement être obtenue à travers un échantillon de quelques dizaines de cas seulement. Les quatre enfants de Sanchez n'offrent-ils pas déjà, à eux seuls, une vision très dense d'une portion

substantielle et significative de la société mexicaine? Poussée à ce degré d'approfondissement, l'expérience conduit nécessairement, au-delà du témoignage individuel, à la découverte des réalités collectives. Plus on va au fond, plus il est aisé de faire le départ entre ce qui est contingent et ce qui est obéissance ou réponse à un déterminisme social, à une loi explicite ou non de la société – et donc d'énoncer ces lois et ces déterminismes. Il est vrai que la démarche ici proposée ne se confond pas exactement avec celle d'Oscar Lewis. L'objectif est différent, plus précis; il appelle une autre méthode, moins narrative, plus analytique; ce qui nous conduit au vif du sujet.

Tous les gestes d'une vie

Le principe étant posé d'une observation centrée sur l'individu et conduite à l'échelle du vécu, il reste en effet à s'interroger sur le cheminement qui permettra de faire à coup sûr (ou presque) le tour d'un objet aussi multiforme que l'existence humaine, d'en identifier toutes les composantes sans nécessairement tout en dire, d'inventorier tous les éléments d'une vie sans obligatoirement la raconter.

Il ne peut être question, dans cette perspective exploratoire, de se donner une grille, un canevas qui procéderait nécessairement d'un questionnement a priori ou fondé sur une expérience extérieure. Le procédé inverse, consistant à partir sans bagages d'un point quelconque et à progresser par enchaînement d'idées et de découvertes, pourrait être une opération aventureuse et trop tributaire, encore, des cheminements de pensée et des obsessions de l'observateur.

Or, un double fil conducteur s'offre à nous guider en toute neutralité, celui du *geste* et celui du *temps,* celui des gestes accomplis au fil du temps. Il semble en effet que chacune des composantes de l'existence humaine, même les plus immatérielles, ait à un moment ou à un autre une expression visible ou audible, se traduise par un acte, un geste, une parole. Cet acte ou ce geste ou cette chose dite peut être par excellence le signal, l'indice dont cette quête thématique a besoin.

La plupart des actes et des gestes sont répétitifs parce que, précisément, ils témoignent d'une constante, d'une donnée durable dans l'existence de l'acteur, et que ces permanences sont de très loin dominantes. Le fait occasionnel est lui-même, bien souvent, la traduction d'une donnée permanente: par exemple, une visite impromptue à un ami rend compte du caractère d'une amitié. L'événement exogène, qui échappe à cette interprétation, n'est quant à lui signifiant que s'il a une incidence sur le cours de l'existence, donc sur ses données permanentes; tel est le cas, par exemple, d'un licenciement.

C'est à l'échelle du *temps quotidien* que s'accomplissent la plupart

des actes et des gestes répétitifs. Ce sont les gestes primordiaux, ceux qui définissent le mieux la condition de l'homme. C'est aussi ceux qui sont à la portée immédiate de l'observateur. Non que celui-ci puisse toujours y assister «*en direct*». Mais, s'il est imprégné de certaines séquences et du cadre dans lequel cette quotidienneté s'écoule, il lui sera aisé de reconstituer le cours des choses par une série d'entretiens. Aisé à condition qu'il s'astreigne à une stricte progression chronologique: des premiers gestes du matin aux derniers gestes du soir, le peigne fin des minutes et des heures ne devrait laisser échapper que peu de chose.

A cette gestuelle du temps quotidien peut assez facilement être ajouté tout ce qui, dans les autres échelles de temps, répond à une périodicité régulière: activités de fin de semaine, mesures prises à la fin ou au début de chaque mois, congés annuels, fêtes rituelles, etc. Restent les données d'évolution, celles qui font le profil d'une vie et qui relèvent à l'évidence des techniques de la biographie. Biographie rétrospective d'abord, qui est un préalable indispensable, bien sûr, à l'analyse du temps présent, mais qui peut et doit aussi s'appuyer sur une démarche chronologique rigoureuse: égrenage des années et des mois avant celui des jours et des heures. Biographie suivie ensuite, si l'on veut et si l'on peut. Suivre de loin en loin, sur plusieurs années, les personnages ou familles témoins que l'on se sera donnés est sans doute un programme idéal, mais très exigeant et pas toujours envisageable.

L'exhaustivité et la crédibilité absolues ne sont elles-mêmes que des lignes idéales, mais la démarche chronologique permet de s'en approcher plus ou moins, et mieux que de toute autre manière. Le fil du temps n'est toutefois pas seulement ce guide, c'est aussi un paramètre essentiel de l'existence humaine. La façon dont les faits et gestes de la journée (par exemple) s'articulent dans le temps, le chassé-croisé du temps quotidien de chacun des membres d'une unité domestique, les pesanteurs imputables au facteur-temps dans les grandes cités, etc., constituent des éléments d'appréciation importants.

Il est incontestable que tout cela demande beaucoup de patience, le sens du détail embusqué et beaucoup d'ordre dans ses notes. Je ne m'étendrai pas sur les techniques d'enquête sinon pour dire d'expérience que la personnalité la plus simple en apparence ne se laisse pas cerner en moins d'une centaine d'heures d'écoute. Cent heures pour seulement prendre acte de l'existence physique de l'homme, pour faire le compte de ses faits et gestes et recueillir les informations connexes nécessaires à leur interprétation brute. Qu'on se rassure néanmoins: plus l'investigation est approfondie, mieux elle est acceptée par celui qui s'y prête et qui, lorsqu'il appartient à un milieu social en transition, est finalement très preneur de cet effort d'analyse d'une vie qu'il contrôle mal. Reste la difficulté, en milieu urbain, de dégager le temps nécessaire, les demi-journées ou journées entières qu'il faudra pouvoir voler, par exemple, à l'employeur.

Il y aurait beaucoup de choses à dire, encore, sur le passage obligé par l'entretien entre quatre murs, sur les articulations nécessaires entre cette austère quête par les mots et les contacts de terrain, sur la nature des rapports entre celui qui écoute ou regarde et celui qui parle ou témoigne. Il faut remarquer, ici, que cette sorte de recherche pourrait être le lieu privilégié d'une collaboration entre le regard neuf d'un chercheur étranger à la société étudiée (et disposé, de ce fait, à ériger la banalité quotidienne en objet d'observation scientifique) et le regard averti d'un chercheur autochtone, plus apte à déceler la signification cachée d'un geste ambigu.

Du geste d'un seul à la vérité de tous

Revenons à la question de fond: comment passer d'un témoignage individuel, aussi complet soit-il, à une connaissance généralisable, puis à une problématique de la collectivité entière? La réponse à cette question est déjà implicitement contenue dans les pages qui précèdent. Il suffira en effet de rappeler que l'objectif de la démarche proposée est d'abord un repérage thématique, comme une recherche de mots-clés. C'est pourquoi la question de la représentativité des cas étudiés n'est pas un problème aussi préoccupant qu'on pourrait le penser. Un mot-clé est le même dans tous les textes où on le trouve, quand bien même ces textes seraient de caractères différents. Il suffira de varier les situations pour avoir une chance de rencontrer tous les thèmes au moins une fois.

L'analogie, ici encore, a ses limites. Les mots-clés d'un texte sont en nombre fini, les thèmes non. Car ils naîtront des mises en relation des faits et gestes recueillis, des corrélations découvertes entre eux, de la cohérence de leur assemblage. Ils pourront ensuite être affinés et nourris à la faveur de deux genres de digressions, qui seront en fait l'aboutissement logique de la démarche engagée. Des digressions vers le haut et des digressions vers le bas.

Digressions vers le haut: un certain nombre de données renverront directement à des dossiers généraux, à des dossiers de la collectivité entière. Des dossiers existants ou des dossiers à ouvrir. C'est la première justification de la démarche: permettre de ressourcer les problématiques macro, de les enrichir et de les renouveler; car elles sont extraordinairement sclérosées, stéréotypées, enfermées dans des champs thématiques étroits. Nul doute qu'en chemin les données-clés, recueillies sur quelques individus seulement, devront être extrapolées, statistiquement pondérées. Mais c'est l'affaire d'investigations différentes. C'est déjà une autre histoire.

Digressions vers le bas: parce que chaque geste et chaque action enregistrés au fil du temps, ainsi que les questions qui surgiront de leur mise en relation, ne seront que des signes, des mots-clés, des entrées en

matière. A partir de là, tout est possible. Quelles portes pousserons-nous, quels seuils franchirons-nous? Déjà de nombreuses portes auront été entrouvertes pour seulement rendre possible l'enregistrement de la gestuelle; car comment rendre compte d'un geste ou d'un acte sans le situer dans son contexte, comment le caractériser sans le comprendre déjà un peu? La frontière est floue entre l'ethnographie et l'ethnologie, entre l'anthropologie qui enregistre et celle qui interprète.

La suite sort de ce propos. Les voies, méthodes et objectifs de l'anthropologie sont multiples. L'approfondissement de certains thèmes pourra, en conservant le véhicule du témoignage individuel, conduire jusqu'aux frontières de l'investigation psychanalytique. D'autres thèmes exigeront d'élargir le cercle et s'inscriront dans le cadre d'une sociologie de la famille ou d'une sociologie des groupes.

Il reste à souligner deux points. Le premier concerne la nature de la démarche proposée. Cette sorte de patient inventaire exploratoire pourra paraître appartenir à un autre temps. Le labeur descriptif est aujourd'hui décrié dans les sciences sociales; mais, s'il s'agit bien de sciences, et de sciences expérimentales, elles ne peuvent éluder cette démarche fondamentale du savoir.

Le deuxième a trait au paradoxe apparent qu'il y a à prétendre trouver dans le témoignage individuel, dans une quête pointilliste, le fondement d'une recherche renouvelée sur la ville africaine, et cela au moment où celle-ci commence justement à rejoindre le peloton des villes géantes, où donc l'empire des grands nombres s'exerce chaque jour davantage sur l'observateur. Mais, justement, il est temps de rappeler que l'investigation statistique, toujours plus nécessaire, est aussi de plus en plus menacée d'inefficience et d'insignifiance à mesure que l'écart se creuse entre la sophistication des méthodes informatiques et la pauvreté des connaissances de terrain. En ce domaine, l'Afrique citadine est particulièrement touchée.

Il y a aussi cette évidence: la découverte des lois biologiques, l'établissement des faits sociaux ou culturels ne passent pas nécessairement par la vérification statistique. Seuls quelques éléments simples, d'ailleurs, se prêtent au test des enquêtes sur le grand nombre. Pour le reste, la vérité des hommes ne se découvre que sur le petit nombre. Pas seulement la vérité individuelle, mais celle de tous. Même dans une ville millionnaire.

N.B. Pour une évocation plus imagée du propos de ce texte, voir Ph. Haeringer, «Trois citadins jour après jour. Un ébrié, un baoulé et un mossi dans la compétition abidjanaise», à paraître dans le *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, numéro double sur les grandes villes africaines, 1-2-1982.

Voir aussi, du même auteur, *Propositions pour une recherche interdisciplinaire sur les milieux urbains*, ORSTOM, Paris, 1976, 26 pages.

INDEX GÉOGRAPHIQUE

Pays	*Numéro d'ordre des extraits*
Vénézuela	6
Guyane française	20 21
Tunisie	12
Sénégal	7 15
Mali	7
Côte-d'Ivoire	5 11 13 17 18
Ghana	19
Togo	14 19
Cameroun	3 4
Congo	16
Zaïre	9 10
Afrique noire	2 8 11 22
Tiers-monde en général	1
France	7 15 20 21

TABLE DES MATIERES

		Pages
Introduction		5
	Philippe Haeringer : De Caracas à Kinshasa. Cinq années de recherche urbaine	
Première partie : **VILLES ET RÉGIONS**		13
I.	Georges Courade et Michel Bruneau Développement rural et processus d'urbanisation dans le tiers-monde	15
II.	Yves Marguerat Réflexions cursives sur l'évolution des réseaux urbains en Afrique noire	51
III.	Jacques Champaud Les sujétions du système urbain de l'ouest camerounais	67
IV.	Jacques Champaud Villes prédatrices ou villes animatrices ? Conclusions sur les villes de l'ouest camerounais	83
V.	Alain Dubresson Régionalisation de l'industrie et croissance urbaine : un «mammouth» à Agboville (Côte-d'Ivoire)	91
VI.	Michel Picouet et Chi-Yi Chen Crecimiento urbano en Venezuela	109
Deuxième partie : **VILLES EN CONSTRUCTION**		139
VII.	Alain Sinou Les moments fondateurs de quelques villes coloniales	141
VIII.	Jean-Paul Duchemin Plaidoyer pour villes indignes. Pour une politique urbaine dans les pays en voie de développement. Quelques réflexions.	157
IX.	René de Maximy Les orientations actuelles de l'urbanisation à Kinshasa	167
X.	René de Maximy Le pragmatisme kinois : authenticité ou aliénation ?	189
XI.	Philippe Haeringer Stratégies populaires pour l'accès au sol dans la ville africaine. Une grande partie de dés dans la banlieue d'Abidjan (ou l'impossible débat avec l'État)	199

Pages

Troisième partie : **MARCHANDS ET ARTISANS** 221

XII. Jacques Charmes 223
Le secteur non structuré en Tunisie. Son importance, ses caractéristiques et ses possibilités de promotion

XIII. Claude de Miras 237
Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan

XIV. Michel Agier 259
Les fondements de la sociabilité chez les commerçants soudanais de Lomé.

XV. Gérard Salem 285
De la brousse sénégalaise au Bouch'Mich : Le système commercial mouride en France

XVI. Roland Devauges 309
Les pratiques magico-religieuses chez les entrepreneurs de Brazzaville

Quatrième partie : **LA VIE CITADINE** 335

XVII. Philippe Antoine et Claude Herry 337
Urbanisation et dimension du ménage. Le cas d'Abidjan

XVIII. Abdou Touré 355
La famille dans sa vie quotidienne selon les médias

XIX. Emile Le Bris 371
L'espace et le temps fragmentés. Enquêtes biographiques à Lomé (Togo) et Accra (Ghana)

XX. Marie-José Jolivet 401
Loisirs et vie relationnelle dans la société créole de Cayenne

XXI. Marie-José Jolivet 419
Assimilation et classes sociales : la classe intermédiaire en Guyane française

XXII. Philippe Haeringer 437
Une anthropologie du geste. Pour une exploration thématique de la vie citadine en Afrique noire.

Index géographique 449

CONTENTS

		Pages
Introduction		5
	Philippe Haeringer From Caracas to Kinshasa Five years of urban research	
First part : **TOWNS AND REGIONS**		13
I.	Georges Courade and Michel Bruneau Rural development and urbanization process in the Third World	15
II.	Yves Marguerat Random remarks on the evolution of urban networks in Black Africa	51
III.	Jacques Champaud Dependency of the urban network in the West of Cameroun	67
IV.	Jacques Champaud Are cities leeches or leaders ? Conclusions concerning the cities of the West of Cameroun	83
V.	Alain Dubresson The spreading out of industry and urban growth : A «mammouth» in Agboville (Ivory Coast)	91
VI.	Michel Picouet and Chi-Yi Chen Urban growth in Venezuela	109
Second part : **TOWN BUILDING**		139
VII.	Alain Sinou Key periods in the foundations of some colonial cities	141
VIII.	Jean-Paul Duchemin Pleading for disregarded cities. Hints at some urban policy in developing countries : a few comments	157
IX.	René de Maximy Present trends in the urbanization of Kinshasa	167
X.	René de Maximy Is the matter-of-factness of Kinshasa inhabitants genuine or alien ?	189
XI.	Philippe Haeringer Popular ways into landholding in African cities. How dice are cast in Abidjan suburbs	199

Pages

Third part : **MERCHANTS AND CRAFTSMEN** 221

XII. Jacques Charmes 223
The informal sector in Tunisia :
its extent, characteristics and potential development

XIII. Claude de Miras 237
The «subsistence sector» in productive craftsmanship in Abidjan

XIV. Michel Agier 259
The basis of sociability among the Sudanic traders in Lomé (Togo)

XV. Gérard Salem 285
From Senegal bush to Paris.
The «murid» trade system in France

XVI. Roland Devauges 309
Magic and religion in the practices of Brazzaville contractors

Fourth part : **URBAN LIFE** 335

XVII. Philippe Antoine and Claude Herry 337
The size of households in relation to urbanization.
The case of Abidjan

XVIII. Abdou Touré 355
Everyday life of a family as seen through the media

XIX. Emile Le Bris 371
Space and time hashed : some life stories in Lomé (Togo)
and Accra (Ghana)

XX. Marie-José Jolivet 401
Leisure and relationships in Cayenne creole society (French Guiana)

XXI. Marie-José Jolivet 419
Assimilation and social classes : the lower middle-class
in French Guiana

XXII. Philippe Haeringer 437
Anthropology of doings.
Exploring town life in Black Africa

Geographical index 449

Imprimé en France — JOUVE, 18, rue Saint-Denis, 75001 PARIS
N° 13099. Dépôt légal : Juillet 1984

Le département D de l'ORSTOM,
consacré à *l'Urbanisation* et aux *Socio-systèmes urbains,*
a commencé de fonctionner en 1983.
Mais sa constitution est l'aboutissement d'un long processus
au cours duquel la recherche urbaine, en dépit d'autres priorités,
s'est développée puis imposée au point de réclamer un statut.
Le département démarre donc avec un acquis déjà très important.
Une publication récente
en a dressé le bilan en plongeant loin dans le passé
(Ph. Haeringer, *La recherche urbaine à l'ORSTOM,*
Bibliographie analytique 1950-1980, Éditions de l'ORSTOM, 1983, 326 p.).
Le présent volume resserre le champ
en ne retenant que la période des cinq dernières années (1978-1983)
pour laquelle il propose un choix de textes significatifs.
Ceux-ci sont regroupés en quatre parties
consacrées successivement aux *Villes et régions,*
aux *Villes en construction,* aux *Marchands et artisans* et à *La vie citadine.*

Illustration de couverture par Philippe Haeringer

I.S.B.N. : 2-7099-0731-3